

OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et corrigée avec le plus grand soin

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES

TOME DIXIÈME

LA VIE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

Écrite par un Curé du diocèse de Verdun

POUR FAIRE SUITE AUX ŒUVRES

PARIS

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

69, RUE DE RENNES, 69

1898



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

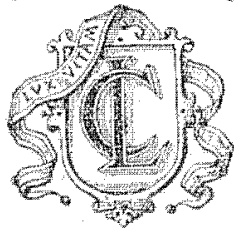
© Bibliothèque Saint Libère 2012.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

OEUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT FRANÇOIS
DE SALES

X

IMPRIMERIE
CONTANT-LAQUERRE



BAR-LE-DUC

AVANT-PROPOS.



Ne rien demander, ne rien refuser.

S. FRANÇOIS DE SALES.

Ayant voulu offrir au public chrétien, et surtout à nos vénérés confrères, LES ŒUVRES DE S. FRANÇOIS DE SALES, nous devons aussi vouloir y joindre LA VIE, véritable miroir de la doctrine.

Tout le monde l'a compris, et personne n'attendait moins; mais que faire? à quel choix s'arrêter? à quel auteur pouvions-nous emprunter son travail?

Les écrivains modernes sont rendus inabordables par le droit de propriété, ou nous forceraient à ou-

blier notre but, qui sera toujours d'allier la modicité du prix au choix des ouvrages. Les auteurs anciens sont à revoir ou nouvellement réédités.

Dans cet état des choses, comptant peu sur nos forces, mais espérant le secours du bon Dieu, et animés par notre dévotion à S. François de Sales, nous avons recherché partout ce que l'on sait de sa vie, puis nous avons essayé de le redire exactement, avec la simplicité de la foi, et le cœur levé vers le ciel.

Quel que soit notre travail, nous le livrons tranquillement à l'indulgence du lecteur, nous encourageant par cette pensée, qu'il faut être plus que maladroit pour ne pas édifier par l'exposé d'une vie si extraordinairement édifiante.

DIEU SOIT BÉNI !

VIVE JÉSUS !

HONNEUR A MARIE !

LA VIE

DE

S. FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

LIVRE PREMIER.

DE SA NAISSANCE A SA PREMIÈRE MESSE.

1567-1593.

CHAPITRE PREMIER.

NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES.

1567-1573.

1. FRANÇOIS naquit au château de Sales, à quinze kilomètres d'Annecy, le jeudi 21 août 1567. S. Pie V gouvernait alors l'Église; Emmanuel-Philibert était duc de Savoie; le sceptre de France, que tenait Charles IX, devait tomber avant sept ans aux mains engourdies de Henri III. Ces deux noms signalent assez l'époque, et l'on sait en outre ce qu'était l'Église de Genève, à laquelle Dieu destinait son apôtre.

2. Si jamais famille pouvait mériter de donner le jour à un saint, personne ne contesterait les droits de la famille *de Sales*. Très-ancienne, elle avait toujours compté parmi les plus nobles et les plus illustres : aucune gloire ne lui faisait défaut, et moins que toutes, celle que donne la vertu.

Sans remonter plus haut, François, seigneur de Nouvelles, était tout ensemble un brave et habile guerrier, que notre France avait formé, un diplomate éprouvé dans des missions

difficiles, et un ferme chrétien, dont la foi animait et réglait toute la vie. *Jésus-Christ*, disait-il, *est avec son Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle*; et fort de ces paroles, il s'attachait plus vivement à la croyance catholique, repoussant avec horreur cette prétendue religion, sortie naguère du cerveau de quelques hommes sans mœurs, et plus jeune que lui de douze ans¹. C'était opposer à l'hérésie le plus sûr argument : date récente et pauvres auteurs ; à cela point de réplique. Du reste, et on le comprend aisément, une foi aussi éclairée s'unissait à d'autres vertus, et s'appuyait particulièrement sur la piété. Son attitude était sérieuse comme son esprit, et son abord facile comme la bonté ; on remarquait en lui une grande sobriété, une prudence extraordinaire, une rare discrétion dans les paroles ; il se montrait toujours heureux de secourir les pauvres, constamment édifiant, et il communiait au moins une fois chaque mois.

3. Dieu avait préparé pour ce seigneur une épouse digne de lui, dans la personne de Françoise de Sionnaz, fille de feu Melchior de Sionnaz, seigneur de La Thuille, de Valières, et de Boisy. Leur union fut célébrée le 12 mai 1560, sous la condition que la terre de Boisy donnerait son nom aux deux époux.

Madame de Boisy n'avait guère que 14 ans ; mais la vertu l'avait formée avant l'âge, et c'était dès lors « une femme qui pouvait être en tout proposée pour modèle. »

« Elle avait une âme généreuse et noble ; mais pure, innocente et sainte. Sa piété envers Dieu ne nuisait en rien à ses autres devoirs : pleine d'égards et d'attentions délicates pour son mari, elle s'étudiait à lui plaire en toutes choses ; soigneuse et intelligente dans le gouvernement de sa maison, elle y entretenait la paix et le bon ordre, en y faisant régner la crainte de Dieu ; elle veillait à ce que ses domestiques remplissent tous les devoirs de la piété chrétienne, leur faisant elle-même une lecture pieuse après le dîner, la prière en commun vers le soir, et surtout leur donnant l'exemple de toutes les vertus et de la fréquentation des sacrements. Modeste, humble et type de bonté, elle faisait du soin des pauvres ses plus chères délices, se plaisait à les aider dans leurs besoins et à les visiter dans leurs maladies. pourvoyant, avec une tendresse de mère, à tout ce qui leur était nécessaire². »

¹ Il était né en 1522, et Genève reçut la réforme vers 1534 : Calvin y fut appelé en 1536. — ² M. Hamon, t. I^{er}, p. 3.

4. Le premier fruit d'un mariage si chrétiennement assorti fut notre Saint, et le Ciel seul put connaître avec quels sentiments de reconnaissance filiale et de douce piété furent accueillis l'espoir de sa naissance et les premiers jours de sa vie. Un secret et irrésistible pressentiment disait à la vertueuse mère que cet enfant béni serait grand dans les desseins de Dieu : elle multipliait pour lui les bonnes œuvres ; elle l'offrait et le consacrait sans cesse au Seigneur, et souvent, dans des songes mystérieux, elle entrevit la mission sainte qui lui était réservée.

Il y eut surtout pour elle une circonstance remarquable. Anne d'Est, veuve de l'illustre héros François de Guise, ayant épousé en secondes noces Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Genevois, était venue à Annecy, résidence ordinaire de son mari. Son premier désir fut de vénérer le S. Suaire « dans lequel le corps de notre Sauveur fut enveloppé par Joseph d'Arimathie, » et elle obtint du duc de Savoie que la précieuse relique fût transportée de Chambéry à Annecy. La province entière s'y porta, attirée ainsi par un double motif, et M^{me} de Boisy, des premières, « s'en alla faire sa dévotion à l'église Notre-Dame, où les cardinaux et évêques devaient montrer le S. Suaire. Là, touchée d'une tendreté et affection pareille à celle de la dévote Anne, mère de Samuel, elle demeura longtemps à genoux, et, mêlant les larmes avec les prières, elle offrit derechef à la divine Majesté l'enfant dont elle était enceinte¹. »

5. La fête de l'Assomption arriva bientôt après, et il semble que N.-D. ait préparé elle-même aux douleurs et à la joie de l'enfantement cette pieuse femme qui, n'étant encore qu'au septième mois, ne s'attendait pas à sa délivrance. Après s'être approchée de la sainte table, elle avait renouvelé encore l'offrande de son enfant, et les jours de l'octave s'achevaient pour elle en de douces méditations, quand vint le moment de donner au monde « le grand ornement de la maison de Sales, l'honneur de la Savoie, et une nouvelle lumière de l'Église. »

6. « Toute la noblesse du voisinage accourut, pour se réjouir avec M. de Boisy de la naissance de son premier fils, lequel cependant fut porté dans le berceau en l'église de Saint-Maurice de Thorens, pour recevoir le sacrement de baptême. François de La Fléchère, prieur du monastère de Celengy, de l'Ordre de Saint-Benoît, fut son parrain et luy donna son nom²; et Bonaventure

¹ Ch.-Aug. de Sales.

² Il fut appelé au baptême *François Bonaventure*, du nom de son parrain

de Chivron, dite de Villette, dame de Montou, fut marraine¹. Au retour de l'église, M. de Boisy fit un magnifique banquet à la noble compagnie qui avait honoré le baptême de son fils, et fit faire l'aumône générale à tous venants à la porte du château, depuis l'aube du jour jusques à la nuit close². »

On remarquait dès lors, en ce tendre enfant, quelque chose de grave, de tranquille et de doux, comme s'il eût eu la raison. Le parrain, en le tenant sur les fonts, « avait eu une consolation si grande qu'il ne la pouvait exprimer, lui venant à la pensée que cet enfant conserverait toute sa vie la robe de l'innocence baptismale; » et le baron de Lucinge engagea M. de Boisy à demander à Dieu d'autres fils³ pour soutenir sa maison, celui-ci devant être tout à Dieu et à son Église. Tous enfin quittèrent le château en se demandant, comme autrefois pour S. Jean-Baptiste : *Quel, pensez-vous, sera cet enfant?*

7. « Or il estoit fort délicat, fluët et petit, ce qui fut cause qu'on le couchoit sur du coton, et n'oublioit-on rien pour le nourrir; mais par certain malheur (M^{me} de Boisy n'ayant pu obtenir de l'allaiter elle-même, selon son désir), on fut contraint de lui changer plusieurs nourrices, et les médecins n'avoient pas beaucoup d'espérance de sa vie. Néanmoins la dame de Montou, son aïeule maternelle, prenoit tant de soin auprès de lui, qu'à la fin il devint plus fort et robuste⁴, » et toute crainte de le perdre disparut.

8. Le développement rapide de ses forces, et plus encore le désir de l'avoir ordinairement près d'elle et de s'appliquer davantage à le former, engagèrent M^{me} de Boisy à le sevrer quand il n'avait encore que deux ans et trois mois; mais « au moment de le séparer ainsi de sa nourrice, elle le fit porter à l'église et bénir

et de sa marraine; mais il affectionna toujours particulièrement, comme patron, le séraphique S. François. Du reste, la chambre où il était né portait le nom de ce patriarche, qui était encore le patron de M. et de M^{me} de Boisy.

¹ C'était la mère de M^{me} de Boisy : elle avait épousé en secondes noces M. de La Fléchère, seigneur de Montou, dont le frère pour cela fut parrain de notre Saint.

² Charl.-Aug. de Sales.

³ M. de Boisy eut encore 12 enfants dont 5 moururent en bas âge : les autres furent *Gallois*, seigneur de Boisy; *Louis*, seigneur de La Thuille, puis baron et comte de Sales; *Jean-François*, coadjuteur et successeur de S. François; *Gasparde*, dame de Cornillon; *Bernard*, gendre de sainte Chantal; *Janus*, chevalier de Malte; *Jeanne*, morte à 14 ans chez sainte Chantal.

⁴ Charl.-Aug. de Sales.

par le prêtre, et distribua encore d'abondantes aumônes. Plus tard, le saint évêque disait qu'il avait souvent pris plaisir à se faire raconter les diverses circonstances de son enfance, et qu'aucune ne lui avait plu autant que d'avoir été offert à l'Église, à l'occasion de son sevrage, le jour de la très-sainte Présentation de la Mère de Dieu ¹. »

9. Dès ce jour aussi devaient commencer les soins de l'éducation proprement dite; et comme l'enfance, ainsi que la cire molle, est susceptible de prendre toutes les impressions, et que les habitudes formées à cet âge décident de la vie entière, M. et M^{me} de Boisly ne négligèrent rien pour que leur fils réalisât les grandes espérances que tout le monde en avait conçu.

Pour écarter d'abord tout danger et toute séduction venant de l'extérieur, l'entrée de la cuisine lui fut interdite, ainsi que la fréquentation des domestiques, des employés de la maison, des fermiers du château, et l'on choisit avec le plus grand soin les enfants mêmes qui devaient être les compagnons de ses jeux. Du reste, en fait d'amusement, « ceux-là tant seulement lui étaient permis auxquels il y a quelque industrie et de l'exercice honnête ². »

Les délicatesses des premiers temps firent place à un genre de vie véritablement austère : tout ce qui aurait pu flatter la mollesse ou dénoter tant soit peu la recherche ou le luxe fut sévèrement banni; on l'habitua à se contenter de peu, à se passer même du nécessaire, à mépriser en toutes choses les satisfactions superflues. Bel exemple, certes, dans l'éducation de ce jeune seigneur, et trop rarement suivi de nos jours où l'on ne se croit au monde que pour jouir !

A cette simplicité de goûts, qui détache l'homme de lui-même et le prédispose au dévouement, on voulut qu'il joignît la candeur, la franchise et l'obéissance; c'est avec la plus grande fermeté que l'on réprimait en lui les moindres écarts et qu'on le corrigeait même des plus petites fautes.

10. Ce mot pourra étonner quelques âmes; car il en est qui se prennent à penser que dans les saints tout doit être saint, même les actes et les inclinations qui préviennent la raison. Le bon Dieu et l'expérience disent au contraire que *le cœur de l'homme est porté au mal dès son enfance*. La vertu est dans la lutte, et c'est la grâce divine qui rend fructueuse la bonne volonté : aussi les saints ont toujours aimé à rappeler leurs fautes, moins peut-

¹ P'érennès. — ² Charl.-Aug. de Sales.

être par humilité què dans un sentiment de reconnaissance pour la divine Miséricorde. Disons toutefois que dans notre incomparable enfant les écarts furent peu nombreux : on n'en cite guère que deux ; l'un desquels serait ignoré, si lui-même ne l'avait fait connaître.

11. Un charpentier occupé à une réparation dans une chambre du château avait quitté sa veste, que décorait une riche aiguillette en soie de diverses couleurs. François remarqua cette parure, qui devint pour lui l'objet d'une irrésistible tentation, et il s'en empara furtivement. L'ouvrier, qui aimait sans doute à en faire montre, remarqua bien vite le vol, se plaignit avec bruit et fit des perquisitions parmi les domestiques, en sorte que M. de Boisy fut promptement instruit et lit venir son fils. Celui-ci n'essaya pas de nier ; mais, se jetant aussitôt aux pieds de son père, il avoua sa faute avec une douleur si amère que tous les assistants, émus jusqu'aux larmes, implorèrent son pardon. Leurs prières furent inutiles, et M. de Boisy, tout en déclarant à l'enfant que, pour le premier manquement, et en considération de la franchise de son aveu, il adoucissait le châtiment, lui fit infliger devant tous la peine du fouet.

Depuis lors, disent les historiens, il porta si loin la délicatesse, qu'il ne se permit pas de prendre même un fruit dans le jardin, sans l'avoir demandé. Lui-même cependant a raconté un acte de désobéissance qui n'est pas sans renfermer une utile instruction. Passant un jour devant la cuisine et voyant le cuisinier occupé à tirer du four de petits pâtés, il entra pour en demander un. « On le lui mit tout brûlant sur la main, et la gourmandise, disait-il, fut plus forte que la douleur : il eut le courage de supporter la brûlure plutôt que de lâcher prise ¹. »

12. A part ces petites fautes, si encore elles méritent ce nom dans un enfant de cet âge, toute la conduite de François paraissait tenir du prodige.

Dès les premiers temps, « ce beni enfant portoit dans toute sa personne les caractères de la bonté : toujours son visage étoit gracieux, ses yeux doux, son regard aimant, et son petit maintien si modeste que rien plus ; il sembloit un petit ange. » Avant qu'il eût deux ans, son plus grand plaisir étoit d'être porté à l'église, de tenir dans ses mains des images, des chapelets, des médailles et de les baiser avec respect. Il se privait de tout pour les pauvres, surtout pour les enfants, sollicitait en leur faveur

¹ M. Hamon et autres, d'après la Mère Greffier.

sa nourrice par ses regards, au besoin par ses larmes, et un jour que celle-ci, n'ayant rien à donner à un enfant au berceau, avait eu la pensée de lui offrir son sein, on vit le petit François, tout heureux, étendre joyeusement les mains pour soutenir son ami.

Les premiers mots qui échappent à un enfant ne sont guère que des mots qu'il répète, et ceux que François de Sales entendit le plus souvent prononcer par M^{me} de Boisny et par sa pieuse nourrice furent les noms du bon Dieu, de Jésus, de Marie....; mais la surprise néanmoins se mêla à la joie, quand, à des mots jusqu'alors sans suite, succéda cette première exclamation : *Le bon Dieu et maman m'aiment bien!*

13. Il y a deux sublimes pensées, qui nous révèlent à la fois, et l'action de la grâce dans cette jeune âme, et la part que M^{me} de Boisny prenait à l'opération divine : l'enfant jugeait que sa mère *l'aimait bien*, parce qu'elle lui apprenait *l'amour de Dieu*.

Confidente, pour ainsi dire, des vues et desseins providentiels, cette vertueuse dame se vouait à les secorder. Aux noms sacrés que François avait bégayés d'abord, elle joignit les paroles du signe de la croix et s'appliqua saintement à lui apprendre ces belles prières, si aimables sur les lèvres d'un enfant et si admirables encore lorsqu'elles s'échappent du cœur de l'homme fait, le *Notre Père*, la Salutation angélique, le Symbole, les Actes de foi, d'espérance, de charité, les prières pour les repas... Vinrent ensuite, ou plutôt en même temps, les premières notions de la doctrine chrétienne, que ses parents, de concert avec M. Déage, qui fut plus tard son précepteur, « lui expliquaient le plus clairement qu'ils pouvaient, par des similitudes et comparaisons. »

L'enfant retenait promptement, car il avait l'esprit vif et une rare mémoire, un grand désir de savoir, surtout ce qui avait rapport à Dieu et à la religion. On le mit donc à l'étude du catéchisme et c'était merveille comme il se hâtait d'apprendre, comme, pendant la leçon, il se montrait attentif et intelligent, faisant souvent sur les mystères des demandes qui excitaient l'admiration.

Au sortir, il courait tout joyeux et, convoquant les enfants du voisinage au moyen d'une petite clochette, il les rangeait en cercle autour de lui et les instruisait à son tour, unissant déjà au zèle les petites industries qui peuvent captiver et aider de jeunes intelligences. On le vit même s'attaquer plus haut et chercher à convaincre d'erreur les calvinistes qu'il rencontrait : plus d'un sectaire venu au château ne dut sa tranquillité qu'à

la précaution que l'on avait prise d'enfermer dans sa chambre ce champion de cinq ans.

14. C'était déjà la piété qui donnait vie à cette ardeur d'apprendre et d'instruire, car dès lors « c'était une chose de grande édification quand, les jours de dimanche et de fête, il demeurait à l'église devant sa mère, à genoux et mains jointes, les yeux fichés à l'autel, avec tant d'attention et de dévotion aux divins offices, qu'il semblait un petit ange descendu du ciel. Il s'étudiait fort à imiter les actions des prêtres, érigeant de petits autels, qu'il ornait d'images ; et y faisait ses prières¹. »

Hors de l'église, il n'avait rien des manières folâtres des autres enfants, et déjà une modestie angélique reluisait en toute sa personne. Même dans les jeux, auxquels il se livrait gaîment par obéissance, les pensées religieuses ne le quittaient point ; et, la partie finie, il conduisait ses jeunes camarades à ses petits oratoires ou même à l'église. Là, il ne manquait jamais de les ranger autour des fonts pour remercier Dieu de la grâce du baptême, et il les menait ensuite devant le Saint-Sacrement pour leur faire adorer à genoux Jésus-Christ vraiment présent.

« L'exemple de ses parents lui servit de beaucoup (avec son inclination naturelle et que Dieu développait visiblement) pour se rendre charitable envers les pauvres ; même que bien souvent ils lui faisaient porter l'aumône : et sa charité était venue jusqu'à ce point, que quand il entendait crier quelque pauvre, il sortait de table pour lui porter une partie de son déjeuner et son écuelle ; ou bien, quand il n'avait de quoi donner, il demandait à son père et à sa mère, et se rendait partout le procureur des pauvres². »

15. Monsieur de Boisy, émerveillé de tout ce qu'il voyait en son fils, en était quelquefois touché jusqu'aux larmes. « C'est moins, disait-il, un fils de la nature qu'un fils de la grâce... Dieu a dessein d'en faire quelque chose de grand ; car sa modestie et sa sagesse m'inspirent un désir véhément de pratiquer la vertu. » Et M^{me} de Boisy, qui voyait François plus souvent, et dont la piété plus tendre comprenait mieux encore l'œuvre divine, se réjouissait d'entendre son époux, bénissait le Seigneur de la grande grâce qu'il accordait à sa maison, et inclinait son cœur, dès lors, à cette prodigieuse confiance qui, plus tard, devait mettre la mère sous la direction du fils. Avec quel bonheur, quand elle était affligée, recevait-elle de lui cette exhortation :

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Idem.*

« Recourons au bon Dieu, ma bonne mère, et il nous soutiendra ! »

Quand l'enfant se fut montré au monde comme un grand évêque et un grand saint, il ne parlait pas autrement : « Dieu, à qui vous estes, vous deslivrera : il vous a gardée jusqu'à présent, tenez-vous seulement bien à la main de sa providence, et il vous assistera en toutes occasions; et où vous ne pourrez pas marcher, il vous portera¹. »

CHAPITRE II.

PREMIÈRES ÉTUDES : LA ROCHE, ANNECY.

1573-1580.

16. « Cependant, on pensait de l'envoyer au collège; et c'est ce qu'il désirait sur toutes chose, y ayant une telle inclination qu'il passait les jours entiers à tourner les feuilles de quelque livre et à connaître les lettres². » Et quand sa nourrice le venait voir, pour l'exciter à l'aider et à obtenir de ses parents qu'ils le fissent instruire : « Quand je serai grand, lui disait-il, et que je serai mon maître, je vous ferai faire tous les ans une belle robe de ratine rouge³. C'est pourquoi il fut envoyé à La Roche, ville située au voisinage de Sales, pour y apprendre les premiers enseignements de la grammaire, sous le gouvernement de Pierre Batailleur, homme natif d'Annecy, prudent et docte, et fut logé chez le maître d'école Dumax, n'ayant encore atteint que l'âge de 6 ans⁴. »

17. On comprend qu'il en dut coûter beaucoup à M^{me} de Boisny pour se séparer d'un enfant qui faisait sa joie et qui, si jeune encore, allait être exposé aux dangers inséparables des écoles publiques : si on l'en eût cru, François fût resté au château, confié aux soins d'un maître particulier; le désir d'apprendre, si vif en lui, répondait des progrès, et la vertu, loin de courir des risques, irait grandissant d'autant plus. Mais M. de Boisny, qui craignait que la mère ne gâtât l'enfant, à force de prévenances

¹ Tome VIII, p. 415; Lettre 985. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Recueil de la Mère Greffier. — ⁴ Ch.-Aug. de Sales.

et de tendresse, et qui voulait pour son fils une éducation plus mâle et plus digne de sa naissance, maintint fermement sa résolution, faisant observer à son épouse que la Providence, qui en avait fait jusqu'alors un enfant de bénédiction, veillerait sur lui dans cette situation nouvelle. Il avait d'ailleurs pleine confiance dans le précepteur de son choix, et il eut soin de se rendre chaque semaine à La Roche, tant pour s'assurer par lui-même des progrès et de la vie de François, que pour saisir l'occasion de le ramener parfois à Sales, où il trouverait, avec une précieuse récompense, les utiles exhortations de sa pieuse mère.

18. L'enfant répondait dignement à tous ces soins : on eût dit que les études propres à son âge n'étaient pour lui qu'un jeu, et sa vertu pourtant le distinguait plus encore ; les maîtres s'étonnaient, et la ville entière était dans l'admiration. Attirés par le prodige de sa réputation, les gentilshommes du voisinage amenaient leurs jeunes fils, pour leur faire contempler cet ange terrestre et les engager à l'imiter. Là aussi, comme à Sales, il ne connaissait point de plus doux plaisir que les exercices de la piété ; et il était pour ses jeunes compagnons comme un religieux instituteur, leur enseignant la voie sainte qui conduit à Dieu.

Deux ans se passèrent ainsi, après lesquels M. de Boisly quitta le château de Sales pour celui de Brens en Valais, et retira son fils du collège de La Roche pour le placer à Annecy, avec les enfants de son frère Louis de Sales. « Le départ du saint enfant fut regardé comme une calamité pour le collège et la ville : *c'était la bénédiction de l'un et de l'autre qui s'en allait* ; et un grand nombre, versant des larmes, le suivirent jusques hors des portes. »

19. Annecy est « une cité distante de Sales de trois lieues savoisiennes, capitale du Genevois, située en un lieu fort amène¹ ceinte de campagnes et de collines très-fertiles, dans une très-bonne température de l'air, au dégorgement d'un lac cristallin, petite à la vérité, mais remplie d'un bon peuple, ornée de plusieurs églises..., en laquelle Eustache Chapuis, chanoine et official de l'Église de Genève,.... fonda jadis un célèbre collège pour les lettres humaines, sous le gouvernement des docteurs de Louvain². »

20. Entré dans ce collège, « François était si diligent et employait si bien son esprit, qu'il surpassa bientôt tous ses compagnons : car il était poussé d'un très-grand désir d'apprendre ; et

¹ Agréable. — ² Charl.-Aug. de Sales.

quand il commençait de tourner les mots français en latins, on a remarqué qu'il demeurerait quelquefois une heure entière à bien coucher quatre ou cinq périodes. Jamais il ne se fâchait des longues leçons ; il faisait des recueils et de petits livres manuels des plus belles sentences qu'il lisait ou qu'il entendait dire, des mots choisis et des fleurs d'éloquence, pour s'en servir à propos, ou en discours, ou par écrit. Et parce qu'il avait une action pleine, noble et majestueuse, un corps bien fait, un visage attrayant et une très-bonne voix, ses maîtres le faisaient souvent déclamer¹. »

21. « Sa modestie était telle, que jamais on ne l'a vu vagabonder, ni tourner sa vue égarément deçà et delà : mais il allait à ses petites affaires d'un pas grave et nullement affecté, toujours net et propre en sa chevelure et en ses habits... ; en sorte que tous ceux qui le voyaient passer étaient ravis en admiration, et ne pouvaient se tenir de dire les uns aux autres : *Voyez-vous cet enfant ! mon Dieu, qu'il est beau ! mon Dieu, qu'il est aimable ! si Dieu lui fait la grâce de vivre, sans doute il sera quelque grand personnage*². »

L'admiration n'était pas moins grande au collège que dans la ville : ses maîtres étaient émerveillés et ses condisciples lui portaient un respect tout particulier. « Que si quelquefois il leur voyait faire des insolences, il les reprenait doucement et selon l'autorité que la nature et la grâce lui donnaient, et plusieurs ont confessé d'avoir été retenus de mal faire par sa seule présence³. » *Soyons sages*, disaient-ils ; *voilà le saint qui vient*. S'ils avaient failli, il s'offrait d'en supporter la peine ; si bien qu'étant une fois châtié pour l'un d'eux, il le souffrit avec une patience si rare, qu'elle passa jusques à la joie. S'il naissait entre eux quelque différend, il les accordait et s'en rendait l'arbitre⁴.

En un mot, il était parmi eux beaucoup plus qu'un maître aimé, parce que son influence avait ce charme particulier qui est propre à la vertu des saints ; et non-seulement il les éloignait du mal, mais surtout il les portait au bien et à la piété. Souvent, dans les promenades, il en attirait quelques-uns à l'écart, dans la forêt ou sous l'ombre de quelque grand arbre ; et là, ou il priait avec eux, récitant et chantant même parfois les litanies de la Sainte Vierge, ou il leur racontait les traits édifiants de la Vie des Saints, dont la lecture faisait sa plus douce récréation, et il les encourageait à la vertu en des paroles toutes de feu : *Appre-*

¹ Charl.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.* — ³ *Ibid.* — ⁴ De Maupas.

nous de bonne heure, répétait-il, à servir Dieu et sa sainte Mère; implorons la miséricorde de l'un et le secours de l'autre, tandis que nous en avons le loisir.

22. Quoique gentilhomme, il ne montrait jamais aucune fierté, « et chacun admirait l'amour qu'il portait à la justice et équité. » Son domestique lui ayant un jour acheté une paire de gants bien au-dessous du prix demandé d'abord, et le marchand, comme c'est assez l'usage, ayant protesté, en la livrant, qu'il y perdait : *Combien donc, dit l'enfant, vous faudrait-il pour n'y pas perdre?* Et sur la réponse de cet homme, il le satisfit avec l'argent destiné à ses menus plaisirs. « De même fit-il à celui qui raccommodait le Pont-Neuf, et reprit doucement le serviteur (qui sans doute refusait de soumettre son jeune maître au droit de péage) : *Voire mais, dit-il, ces bonnes gens suent tant, et prennent tant de peines pour nous : n'est-il pas raisonnable que nous leur payons ce qu'il faut?* Ce qu'on lui accorda aussitôt, tant-il le demanda de bonne grâce¹. »

23. Un grand secours vint à cette époque hâter encore et rendre plus admirables les développements de la vertu en notre jeune écolier. Si le Seigneur jusqu'alors avait multiplié ses dons, il n'était pas venu lui-même : or, François le désirait ardemment, et nous n'avons pas besoin de dire qu'il était prêt en toutes manières : il savait, il croyait, il aimait et il était pur comme les anges du ciel. Il fit donc sa première communion dans l'église des Dominicains, à Annecy, n'ayant encore que 10 ans, et le même jour il reçut la Confirmation des mains de l'évêque de Genève, Ange Justiniani². « Ce grand prélat, ayant demandé à qui cet enfant était, admira sa beauté et sa modestie, et dit plusieurs paroles de bon présage en le considérant, que ceux qui lui assistaient remarquèrent pareillement avec plaisir³. »

24. « A peine peut-on dire combien ce sage enfant profita depuis ; car ayant reçu une grâce spéciale par la vertu des sacrements, et étant d'ailleurs prévenu de mille bénédictions de douceur, il se prescrivit des prières journalières, et des heures pour la lecture des livres dévots, et pour visiter les églises⁴. » Celle

¹ Ch.-Aug. de Sales et de Maupas.

² Né à Gênes en 1520, théologien et orateur distingué, il fut au Concile de Trente comme docteur franciscain : c'est lui qui fixa à Annecy le séjour des évêques de Genève. Plus tard il échangea son évêché contre le prieuré de Talloires, qu'il quitta encore pour se retirer dans sa patrie, où il mourut en 1596.

³ Ch.-Aug. de Sales. — ⁴ *Ibid.*

des Dominicains l'attirait particulièrement, et elle eut pour lui, tant qu'il vécut, ce charme indicible qui s'attache au souvenir des plus grandes grâces, dans les âmes saintes comme la sienne. « J'ai appris de la propre bouche d'un ancien religieux et sacristain de ladite église, qui décéda il y a 3 ou 4 ans, et se nommait Père Blanc, de grande vertu, que le serviteur de Dieu y ayant une fois fait une excellente prédication sur la foi, un jour de S. Thomas, ce bon religieux, l'accompagnant à son logis au sortir de la chaire, lui dit : *Monseigneur, jamais je n'avais ouï parler si bien de notre sainte foi.* Cet homme de Dieu lui répondit : *Mon ami, c'est que je me suis ressouvenu qu'en votre église j'ai été confirmé et corroboré en la foi; cela m'a mis un peu en fer-veur¹.* »

25. Si, dès ses premières années, François aimait à reproduire « les actions des prêtres » et les cérémonies de l'Église, c'était Dieu qui éveillait ces instincts d'enfant, et le progrès de l'âge et des vertus devait les transformer en une ferme volonté d'embrasser la vie ecclésiastique : le ciel avait à son égard trop multiplié les faveurs pour ne faire de lui qu'un gentilhomme, si parfait et si grand qu'on veuille le supposer. Le jeune écolier le sentait, pour ainsi dire; et c'est pourquoi, dès l'âge de 11 ans, il demanda à son père la permission d'aller recevoir la tonsure, cléricale, à Clermont en Genevois, où « Gallois Regard, évêque de Bagneroy, devait célébrer les ordres au mois de septembre. »

Monsieur de Boisoy refusa d'abord, car il destinait son fils à la magistrature et entrevoyait en lui le grand ornement du Sénat de Savoie; mais il céda enfin devant des instances réitérées, soit par crainte de contrister François, pour qui son amour était mêlé de respect, soit peut-être dans l'espoir que cette volonté prématurée s'évanouirait par la suite d'autant plus facilement que, par le malheur du temps, les clercs ne portaient pas alors le costume ecclésiastique. « Il partit donc soudain, garni de lettres dimissoriales, obtenues de Jean Tissot, chanoine de Genève et vicaire général en l'évêché; et, en l'église de Saint-Etienne, il fut tondu selon les sacrées cérémonies, et reçut le Seigneur *pour la part et portion de son héritage*, avec une joie indicible, l'an 1578². »

La Mère Greffier nous apprend que le Saint, au moment de livrer aux ciseaux ses beaux cheveux blonds (car les clercs portaient les cheveux courts), éprouva une répugnance assez vive.

¹ Dépos. de la Mère de Changy. — ² Ch - Aug. de Salcs.

Mais sa piété lui fit promptement vaincre ce mouvement d'amour-propre, qui d'ailleurs l'avait surpris, et Dieu seul fut alors le confident de cette petite lutte, que suivit aussitôt la victoire. Étrange dégradation de notre nature, qui s'en prend avec des riens aux plus nobles âmes ! Mais la grâce triomphe, et la charité s'accroît dans la tentation même.

26. Tout en suivant la coutume qui devait lui faire porter l'habit et l'épée de gentilhomme jusqu'à son entrée dans les ordres, François n'oublia jamais que déjà il appartenait à l'Église. Dès les premiers temps de sa cléricature, il voulut se rendre digne de communier plus souvent : d'abord on le vit à la sainte table le premier dimanche de chaque mois ; puis il s'approcha plus souvent, et en vint à la communion de chaque semaine. Pour se rendre digne de si grandes faveurs, non-seulement il se rendit exact à tous les exercices qui sont le signe ordinaire de la piété, non-seulement il multipliait ces lectures si utiles à la vie spirituelle, mais il s'étudiait à modérer l'activité trop grande de son esprit, à soumettre les mouvements de son cœur aux inspirations de la grâce, à établir dans son âme cette égalité et cette paix qui sont les moyens nécessaires de la vie intérieure.

Le souvenir de son ordination ne le quittait presque point ; il aimait à se rappeler que, s'étant donné à Dieu, il ne s'appartenait plus, et c'était avec allégresse qu'il redisait les paroles de sa consécration cléricale : *O Seigneur ! vous êtes la bonne part qui m'est échue en héritage !* Volontiers il se fût privé de tout délassement pour se livrer à la piété, et quand son précepteur lui faisait interrompre son travail et les saints exercices pour le distraire par la promenade, il se plaisait, dans les matinées de printemps, à conduire ses condisciples sur les riantes collines des environs d'Annecy. *C'est Dieu*, disait-il, en élevant leurs âmes à la reconnaissance par la contemplation de la nature, *c'est Dieu qui nous donne ce beau jour de congé, c'est lui qui a fait ces arbrisseaux touffus, ces charmantes prairies, et ces ruisseaux agréables dont nous aimons le doux murmure. Bénissons-le donc, mes amis*¹. Et la prière de tous suivait cette exhortation, comme prélude de jeux qui ne pouvaient plus être qu'innocents.

27. Les vacances du saint jeune homme n'étaient pas moins édifiantes que sa vie au collège ; mais surtout il s'y appliquait à former ses jeunes frères à la vertu. M^{me} de Boisv, heureuse de

¹ Hamon et Pérennès.

son zèle, le secondait de tous ses efforts : « Mes chers enfants, » disait-elle, imitez votre frère François, suivez ses bons conseils » et faites tout ce qu'il vous dira. » Cette exhortation du reste était d'autant plus facilement écoutée, que ces jeunes cœurs, captivés par la douce condescendance de leur aîné, qui se prêtait gaîment à leurs jeux, auraient cru se punir eux-mêmes en le désobligeant. Dès lors commença cet extraordinaire ascendant qui fit de François comme un second père dans la famille ; et de là naquit aussi bien cette admirable union que le saint définira plus tard par ces mots : « Je vous puis assurer, à la gloire de Dieu, » qu'il n'y a icy qu'un cœur et qu'une ame en unité de son tres-saint amour¹. » Il y eut toutefois quelque chose de particulièrement intime dans les liens qui se formèrent entre François et son frère Louis². « Les cœurs de ces deux anges terrestres se trouvèrent en si parfaite harmonie, qu'ils semblaient ne pouvoir se séparer : Louis était attaché à François comme l'ombre au corps, et son plus grand plaisir était de l'accompagner partout. Nous verrons plus tard les fruits admirables de sagesse et de piété qui résultèrent de cette union³. »

CHAPITRE III.

FRANÇOIS A PARIS. — TENTATION.

1580-1586.

28. François « ayant appris quelques lettres humaines à Annecy, son père fut d'avis de l'envoyer à Paris, tant pour achever ses études que pour se façonner avec les étrangers ; car M. de Boisy savait par expérience combien cette grande ville est propre pour élever la noblesse, étant célèbre par tout le monde à cause de la cour du roi très-chrétien, de la multitude des princes et grands seigneurs, de son auguste parlement, de tant de graves personnages, soit pour les lettres, soit pour la piété, de tant de beaux et gentils esprits qui y font leur séjour, de tant de

¹ Tome VIII, Lettre 404, p. 260. — ² Louis fut le père de Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève comme ses deux oncles, et historien du Saint. —

³ M. Hamon.

peuples étrangers, et de l'abondance de toutes choses. Il destina donc son fils à cette ville, et au collège de Navarre, parce qu'il savait aussi qu'il était fréquenté de plusieurs gentilshommes qui s'y faisaient braves¹. »

Ce projet devait contrarier les inclinations du jeune clerc, qui s'occupait beaucoup plus de la perfection de son âme que du soin de briller dans le monde, où il ne voulait paraître que comme le ministre de Dieu. Il éprouva pour le collège de Navarre une répugnance d'autant plus grande qu'il « avait ouï dire que la jeunesse ne s'y adonnait pas tant à la piété qu'au collège des Pères Jésuites, de la renommée et estime desquels il avait les oreilles pleines. Que faire là-dessus ? Il n'osait pas contrarier ouvertement la volonté de son père ; d'ailleurs il avait envie d'éviter le péril. Car il disait en soi-même : Tu es enclin au mal, la compagnie des méchants te va perdre ; et enfin, que te profitera la vaine science du siècle ? Il vaut mieux apprendre le chemin du ciel, que ces Pères te montreront assurément, comme ils sont très-doctes et très-dévots. — Avec ce dessein, il alla trouver sa mère, et lui ouvrit son cœur par un long discours, la priant de remontrer à son père toutes ses raisons, combien en une si bonne occasion il ferait de profit sous les Jésuites, et autrement en quel danger il allait s'exposer, afin de lui faire changer de dessein. Certes, cette bonne mère connaissait bien l'esprit de son fils, et n'avait pas tant de souci que le père qu'il devint grand courtisan ; ce qui fut cause qu'elle rapporta au seigneur son mari l'intention de François, avec des paroles si efficaces et puissantes que le dessein fut changé². » François, au comble du bonheur, remercia avec effusion ses bons parents, et ne songea plus qu'à se préparer au départ.

29. Tandis que M. de Boisy, en homme de foi et de piété, choisissait pour précepteur à son fils l'austère et savant M. Déage, et désignait pour valet de chambre Georges Rolland, celui de ses serviteurs auquel il avait le plus de confiance, François songeait à prémunir sa vertu et prenait à cet égard les plus fermes et les plus utiles résolutions.

C'est alors l'usage, parmi les jeunes gentilshommes qui, pour la première fois, quittaient le toit paternel, d'adopter une devise particulière. Celle de François, assez ordinaire peut-être, à ne consulter que l'apparence, était doublement significative : *Non excidet* ; il ne dégénérera pas. — Comme s'il eût dit, ainsi que

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.*

s'exprimait plus tard son frère Louis : « J'ai deux grandes noblesses à soutenir, lesquelles m'obligent à *ne point dégénérer* ; je suis gentilhomme, et je suis chrétien. De ces deux noblesses, la plus précieuse, la plus considérable, la seule essentielle, c'est celle qui m'établit dans la généalogie d'enfant de Dieu : pour la conserver, je dois être en garde contre les démons, qui voudraient me la faire perdre par l'infamie du péché¹.

30. Ainsi muni, et ayant reçu la bénédiction de son père et de sa mère, il se mit en route. Partout, sur son passage, il produisit une impression de vertu extraordinaire, et M. Déage lui-même « ne pouvait assez admirer sa modestie, ni les caresses que les hôtes lui faisaient ; car on remarquait déjà sur son visage les rayons de sainteté². » Partout aussi il observait tout ce qui pouvait être intéressant pour la religion ou la science, questionnant au besoin ses compagnons de voyage, mais les étonnant le plus souvent par des réflexions bien au-dessus de la portée d'un enfant de treize ans. C'est ainsi qu'il arriva à Paris, par Lyon, Bourges et Orléans.

31. « Il n'eut pas plus tôt mis bas l'épée au logis, qu'il demanda d'être conduit au collège des Jésuites. » Sa belle tenue, son visage noble et franchement ouvert, son air à la fois grave, aimable et modeste, tout en lui pénétra les Pères d'un sentiment indéfinissable, où le respect se mêlait à la joie. L'examen auquel ils le soumirent, selon l'usage, leur révéla des connaissances que son âge n'eût pas fait supposer, et montra des caractères étonnamment remarquables dans une aptitude extraordinaire. Conformément à son désir, qui était aussi le vœu de M. de Boisy, on l'admit à recommencer son cours de rhétorique et, ayant trouvé à proximité un logement convenable, il put facilement, comme externe, suivre les classes du collège.

32. Inutile de dire qu'il se livra tout entier à l'habile et savante direction de ses maîtres, sans rivaux dans l'art d'instruire. Bientôt il parut au premier rang parmi les écoliers, sans que ses triomphes excitassent jamais la jalousie, parce qu'il les devait à une supériorité de talents bien reconnue, à une attention, une docilité, un travail sans pareils, et que la modestie et une noble candeur étaient encore en lui ce qui frappait davantage. Tous l'aimaient comme le meilleur des condisciples, et tous le vénéraient à tel point qu'il n'était nul besoin de ses succès pour qu'ils se crussent au-dessous de lui.

¹ Maison de Sales. — ² Ch.-Aug. de Sales.

Afin d'augmenter encore les ressources dont ils prévoyaient le saint usage, les Jésuites conseillèrent à leur élève l'étude de la langue grecque, si riche en beaux modèles de l'éloquence tant sacrée que profane. Il suivit en conséquence le cours du P. Sirmond, que son érudition et ses savants ouvrages ont rendu justement célèbre. Là comme partout, le travail produisit l'abondance, et, la science et la méthode s'unissant au génie, François, à l'âge de 15 ans, faisait prévoir sûrement qu'il serait de son époque l'écrivain et l'orateur le plus ingénieux et le plus pur, toujours merveilleusement lucide et sobre, mais surtout remarquable par une force et une onction irrésistibles.

33. « Le seigneur de Boisy avait étroitement commandé au sieur Déage de faire apprendre à son fils les exercices de la noblesse française : c'est pourquoi il lui fit apprendre à danser, à faire des armes et à monter à cheval, quoique ce vertueux gentilhomme y eût de la répugnance, comme étant des exercices inutiles au genre de vie qu'il avait desseigné¹; mais l'obéissance lui faisait faire cela, et il ne s'y adonnait que par manière de récréation : car il se ressouvenait d'avoir été fait ecclésiastique à Clermont, et ne voulait point changer de résolution². » Toutefois, en cela encore il se rendit particulièrement habile, ce qui contribua sans doute à lui donner cette aisance, cette grâce de manières, qu'il conserva toujours, et qui faisait si admirablement ressortir tout ce que sa vertu avait d'aimable.

34. Il arrive souvent que l'étude, à proportion de l'ardeur qu'on y apporte, distrait l'âme de la pensée de Dieu, et devient un obstacle à la dévotion. François demeura constamment loin de cet écueil : la science des saints tenait dans ses affections la première place ; elle fut toujours l'objet de ses efforts les plus attentifs et les plus efficacement généreux. Disons mieux, le saint amour ne cessa jamais d'être comme le phare qui éclairait son intelligence, comme le foyer où s'embrasaient ses désirs, pour former sa volonté, et la science humaine, chose secondaire, ne l'occupait aussi que secondairement : de là, ses progrès comme écolier, tout en provoquant l'admiration de ses condisciples et de ses maîtres, n'étaient qu'une faible image de ses progrès dans la perfection. C'est au point que plus tard, quand le saint captivait la vénération de tous, le savant put échapper aux regards d'un grand nombre, même parmi les esprits cultivés ; et aujourd'hui encore, pour beaucoup, la belle auréole de ses talents, de

¹ Projeté. — ² Ch.-Aug. de Sales.

son éloquence et de son prodigieux savoir, n'est-elle pas comme un de ces météores dont l'enthousiasme a grandi les proportions ?

35. François donc s'occupait avant tout d'être saint, et comme la grâce divine inspirait et réglait son ardeur, il marchait sûrement, s'identifiant dès lors toutes les vertus qui sont à la fois le signe et le moyen de la charité, laquelle, ainsi qu'il devait dire un jour, *peut être rendue de plus en plus et toujours plus excellente*¹.

Le plus grand empêchement à notre union avec Dieu étant dans les convoitises de la nature viciée et le corps trop bien traité appesantissant l'âme, selon la sainte parole, il commença par la mortification, portant secrètement le cilice et jeûnant trois fois la semaine, le mercredi, le vendredi et le samedi : « ce qu'il ne put cacher au sieur. Déage, lequel était en peine qu'il ne se fit religieux et ne troublât ainsi l'esprit de son père ; d'autant qu'il prenait un grand contentement en la conversation des personnes de religion. Surtout il se plaisait avec les Capucins, et épiait l'heure des messes où le P. Ange de Joyeuse servait, et admirait la grande piété de cet homme véritablement angélique, disant souvent à l'un de ses compagnons et patriotes ces belles paroles : « O Dieu ! quel exemple nous donne ce religieux qui, étant né » prince, et élevé parmi les princes, après tant de beaux faits, » de richesses, de charges et d'honneurs, a dit adieu au monde, » s'est revêtu d'un sac, et a mieux aimé être abject en la maison » de Dieu que d'habiter dans les tabernacles des pécheurs. Le » voyez-vous abattu par le jeûne, et horrible par la nudité des » pieds ? Certes, mon ami, Dieu nous appelle par cet exemple². »

36. A ces idées austères, il joignait un grand désir d'apprendre les voies de Dieu, portant toujours sur soi quelque livre de piété et ne laissant passer aucun jour sans en nourrir son esprit et son cœur. Pour lui, c'était l'Esprit divin qui avait inspiré les pieux auteurs, dont les paroles conséquemment étaient comme autant d'oracles. C'est pourquoi, il lisait quelques phrases, puis s'arrêtait pour réfléchir, pour goûter ce qu'il venait de lire et se pénétrer de saintes affections ; et de là il venait à des résolutions, qu'il s'attachait à mettre en pratique dès le jour même, s'il était possible³. Ces lectures, comme on le voit, avaient tous les caractères de la méditation et de cette oraison mentale que plus

¹ *Amour de Dieu*, tome IV, page 121. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ M. Hamon.

tard il devait tant recommander et qui dès lors faisait ses délices.

En même temps, il se montrait très-assidu aux prédications, parce que, disait-il, la parole prêchée touche et remue plus fortement que la parole écrite. Écoutant avec un saint respect et une pieuse avidité, il recueillait ensuite précieusement dans son cœur ce qu'il avait entendu, le savourait avec amour et y conformait sa conduite ¹.

37. Comme il savait que l'on s'égarait en se conduisant soi-même, François « choisit un directeur et père spirituel, vers lequel il pût reposer sa conscience et acquérir les maximes de la vie éternelle, de même qu'on lui avait donné un maître pour les sciences humaines ². » Ce Père fut absolument le confident de son âme, dont il pu suivre et régler toutes les aspirations et les volontés, non sans un grand profit pour soi-même; car rien n'excite plus efficacement à la vertu que la direction des âmes généreuses.

Tous les huit jours, il l'entendait au saint tribunal, s'édifiant de son innocence et de son repentir; et de là le pieux jeune homme courait à la sainte Table, comme à la source infiniment plus abondante de la lumière et de l'amour. Car, quand on lui demandait pourquoi il communiait si souvent : *C'est, répondait-il, par la même raison qui me fait parler souvent à mon régent et à mon précepteur. Notre Seigneur est mon maître dans la science des saints; je vais souvent à lui afin qu'il me l'apprenne : car je me soucieraient fort peu d'être savant si je ne devenais saint* ³.

Le Seigneur exauçait ce désir, et François, pénétré de reconnaissance et de charité, n'avait rien plus à cœur que de convier au divin banquet ses condisciples et ses amis; et il faisait cela si bonnement, avec une simplicité si charmante, mais aussi avec un amour si vrai, que les cœurs se laissaient gagner.

Un jeune homme de La Roche, Antoine Bouvart, l'étant venu visiter à sa pension, il l'invita à déjeûner pour le lendemain; ce qui fut accepté avec joie, et l'heure dite fidèlement gardée. — *Mon ami*, dit François, après les premiers saluts, *je vais me confesser et communier à l'église des Jésuites; veuillez être de la partie.* — Bouvart consent, non sans avoir été quelque peu surpris, et ils se rendent à l'église, où le jeune convive sentit croître sa piété au spectacle de la ferveur qui embrasait son hôte.

¹ M. Hamon. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ La Mère de Changy, d'après le P. Binet condisciple.

— *Voilà*, dit ce dernier au retour, *le grand festin auquel surtout je vous invitais hier; allons maintenant nourrir notre corps.* — Et non-seulement le déjeûner, mais la journée entière se passa entre les deux amis, dans des conversations édifiantes et de pieux exercices, qui rappelaient les saintes agapes et le bonheur des premiers chrétiens.

38. On n'eut garde d'oublier, en ce jour de véritable fête, la visite du Saint-Sacrement, qui était pour François une des habitudes les plus chères. Jésus-Christ se donne en l'Eucharistie comme victime et comme nourriture, mais de plus il demeure au tabernacle, véritable *Emmanuel*¹, en qui les hommes possèdent incessamment le divin Médiateur, qui appelle sur eux la miséricorde et la bienveillance, quand leur vie, trop souvent, provoquerait la justice. Notre saint écolier allait donc régulièrement, et suivi des compagnons qu'il avait pu réunir, visitant les sanctuaires où reposait son amour, et non moins occupé de suppléer à l'oubli du grand nombre, que d'appeler sur soi la grâce de la sanctification. Alors, comme quand il assistait aux divins offices, on ne pouvait le voir sans être vivement ému, touché profondément du désir de la vertu. Son attitude, ses regards, le feu sacré qui enflammait son visage, prêchaient la foi et la sainte charité; sa manière de prier était si pieuse, qu'on se disait involontairement : *Voilà comme prient les anges et les saints du ciel*².

39. Après Jésus, Marie : c'est la loi de la piété, selon Dieu et selon l'Eglise³. Marie était la confidente de son âme; il l'appelait sa Mère avec cet abandon qui va jusqu'aux dernières limites de la tendresse, et c'était avec un saint transport qu'il s'écriait : *Ah! qui pourrait ne pas vous aimer, ma très-chère Mère? Que je sois éternellement tout à vous, et qu'avec moi toutes les créatures vivent et meurent pour votre amour.* — C'était par ses mains, le plus souvent, qu'il se consacrait à Jésus, selon cette belle prière : *O Dieu de mon cœur! voici ce cœur qui est à vous; voici tout mon amour que je vous offre par les mains de votre tendre Mère : recevez, ô sainte Vierge! cette offrande, conservez ce présent, et faites que mon cœur n'ait jamais d'autre amour que pour votre Fils et pour vous*⁴.

¹ *Dieu avec nous* : que deviendrait le monde, si Dieu n'y voyait que des hommes! — ² Le P. La Rivière, etc. — ³ Sans chercher d'autres considérations, est-il une fête de Jésus à laquelle ne corresponde une fête de Marie? —

⁴ Le P. Talon.

C'était surtout dans les églises qu'il aimait à prier sa Mère; mais il montrait une grande prédilection pour le sanctuaire de Saint-Étienne-des-Grès, dont la statue était aussi pour le peuple l'objet d'un culte particulier, preuve certaine des grâces nombreuses que de là Marie se plaisait à répandre. C'est aux pieds de cette statue vénérée que François voua mille fois sa vie; c'est là que « fortement incité de conserver sa chasteté, laquelle il possédait entière, il jeta quelques larmes de tendreté, et pria la glorieuse Vierge Marie de vouloir désormais avoir un soin particulier de sa virginité¹. » C'est là encore, mais plus tard, qu'il s'obligea par vœu à réciter tous les jours le chapelet².

40. Il existe dans chaque collège des Jésuites une pieuse Congrégation, qui réunit sous le nom et la protection de la Sainte Vierge les élèves les plus exemplaires. C'est comme une famille dont Marie est la mère; tous les associés doivent professer pour elle une dévotion filiale, et assurent ainsi la piété de leur vie entière, ou du moins un heureux retour : car Marie laisserait-elle périr ceux qui ont pour elle un amour d'enfant?

Nous savons les titres de François, aussi fut-il admis avec joie et aussitôt jugé digne du premier rang, en sorte qu'il « exerça bien souvent les charges d'assistant et de préfet. » Pour lui, ces charges étaient comme un apostolat, dont il remplissait le ministère avec le zèle le plus entraînant, soit vis-à-vis des congréganistes, soit surtout à l'égard de ceux qui sollicitaient leur entrée dans l'association. Il leur faisait envisager cette admission comme une grâce insigne, leur exposait les vertus requises et les moyens pour les acquérir : ainsi la Congrégation ne recrutait que de dignes sujets, et devenait de jour en jour plus fervente³.

41. Ses exhortations et ses conseils étaient d'autant mieux acceptés, qu'il montrait constamment dès lors cet esprit de paix, de douceur et d'humilité que son nom maintenant suffit à rappeler : *il devait posséder la terre*, c'est-à-dire les cœurs, *parce qu'il était doux*. Quelques torts qu'eussent à son égard ses condisciples ou autres personnes, il avait si bien appris à contenir son caractère, quoique naturellement vif et bouillant, qu'aucune lutte ne se décélait en lui, et qu'il demeurait tranquillement doux et humble, bienveillant et gracieux en toutes ses manières. De là, partout où il passait, on le regardait avec respect, et souvent on entendait dire à son approche : *Voici l'ange du collège;*

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Esprit*, Part. VIII, Sect. 20. Il paraît que ce vœu fut fait par le Saint après sa grande tentation. — ³ De Cambis, etc.

comme si, dit le P. Binet, il eût ravi à saint Thomas d'Aquin le glorieux nom d'Ange de l'école.

Toujours condescendant aux volontés d'autrui, quand il le pouvait selon Dieu, toujours oublieux de sa volonté propre, toujours respectueux envers ses maîtres, dont les moindres désirs étaient pour lui des lois, il était plus admirable encore par la déférence qu'il témoignait à son gouverneur, en qui il vénérât le représentant de l'autorité paternelle, image de l'autorité divine. Jamais il ne sortait qu'avec sa permission, n'insistant pas quand elle lui était refusée, et se retirant doucement, sans que son âme fût troublée ou éprouvât quelque chagrin. Il en était ainsi pour tout ce qu'il demandait, sauf une fois que son bon cœur le porta à faire instance. Un employé de la maison avait manqué à M. Déage, qui décida la punition du coupable; car il était naturellement sévère. François intercéda inutilement, et comme il ne se rendit pas au premier refus, le gouverneur, cédant à un mouvement de vivacité, lui donna pour toute réponse un rude soufflet. Le saint se retira doucement, comme à l'ordinaire, ne témoignant aucune aigreur, ne se croyant pas blessé, quoiqu'il fût gentilhomme, et louant Dieu qui l'avait voulu humble.

42. « Ayant achevé la rhétorique, il fut fait écolier en philosophie, sous la régence de François Suarez¹ et de Jérôme Dandini, jésuites. » En ces temps de fortes et chrétiennes études, la philosophie était justement considérée comme une science très-importante, à l'étude de laquelle on ne consacrait pas moins de quatre années.

La raison émane de Dieu, et elle est une lumière : bien entretenue et bien portée, cette lumière ouvre des horizons assez étendus dans le domaine de la vérité, quoiqu'elle n'embrasse point l'immensité de l'espace, et que les objets qu'elle éclaire projettent encore de l'ombre. C'est une grande science, celle qui aide l'intelligence humaine à penser juste, à unir logiquement les idées qu'elle perçoit, à dégager ses raisonnements des préjugés et des sophismes, à poser les fondements de la connaissance sur les points les plus intéressants : Dieu et ses attributs, l'homme et sa destinée, le monde et ses beautés, *qui racontent la gloire de Dieu*. Mais où cette science est plus grande encore, c'est quand, à bout de recherches, et se trouvant en face d'im-

¹ Ne pas confondre ce maître, quoique très-distingué, avec le grand théologien Jacques Suarez.

pénétrables secrets, elle confesse son impuissance, déclarant que le flambeau de la raison s'éclipse devant la lumière de la foi, comme les astres devant le soleil, cessant de vouloir instruire l'homme qui sait tout ce qu'elle a pu lui apprendre, et le remettant aux mains de Dieu avec cette profonde pensée, que désormais la docilité doit être son unique étude, et que sa vue sera d'autant plus claire qu'il cherchera moins par lui-même : car *Dieu cache sa vérité à ceux qui se croient sages, et ce n'est qu'aux petits qu'il se révèle.*

Telle est la philosophie chrétienne, celle qui fait les grandes intelligences et les nobles cœurs, qui ne dessèche point les esprits en les livrant au souffle de l'orgueil, et qui les fortifie au contraire en les ouvrant à l'action des inspirations célestes. Si par elle l'homme reconnaît son néant, il sait aussi que de ce néant Dieu forme les intelligences qui le contempleront *dans les éternités perpétuelles.*

François était bien préparé pour une telle étude; aussi recueillit-il avec zèle les beaux enseignements de ses doctes maîtres, et, dit M. Hamon¹, ses cahiers, que la Providence a fait arriver en nos mains, attestent le vif intérêt qu'il mettait à conserver toutes leurs paroles. Depuis le premier mot jusqu'au dernier, tout y est d'une netteté exquise, bien soigné, parfaitement peint, facile à lire, pourvu qu'on ait acquis une sorte d'habitude des abréviations qui y sont en usage. Toutes les marges sont couvertes d'indications qui font connaître les divisions et sous-divisions, avec les divers chefs de preuve, et forment comme une analyse de tout l'ouvrage; enfin, on y reconnaît non-seulement l'homme d'ordre, qui fait bien toutes choses, mais encore l'homme logique, qui classe ses idées et s'en rend un compte net et précis.

43. Après la première année, comme il avait toujours en vue l'état ecclésiastique, il conçut un grand désir d'apprendre la théologie, et crut que l'économie du temps lui permettrait de joindre à ses autres travaux cette étude importante. Cette idée le préoccupait et le rendait pensif : « Monsieur, lui dit à la fin son » gouverneur², vous êtes mélancolique ou malade; vous avez » besoin de distractions; allons voir les divertissements du car- » naval. » — *Oh! de grâce*, répondit François, *non; détournez mes yeux, pour qu'ils ne voient point la vanité.* — « Mais que » puis-je donc faire pour vous réjouir? » — *Domine, ut videam; faites que je voie la théologie : elle seule m'enseignera ce que*

¹ Tome I, p. 41. — ² Le dimanche de Quinquagésime, 1583.

Dieu veut montrer à mon âme, et tant que je ne l'étudierai pas, je serai comme un aveugle.

M. Déage, qui savait l'étendue et la force de son esprit, lui permit volontiers trois heures par jour, et comme lui-même étudiait en théologie, il commença à lui communiquer ses écrits et à le conduire en Sorbonne, pour y suivre les thèses qu'on y soutenait. François se livra avec ardeur à la science divine, « et tant plus il considérait profondément les vérités éternelles, tant plus il était enflammé du désir de poursuivre; d'où vint qu'aussitôt qu'il avait la moindre difficulté, il disputait avec son maître et avec les autres théologiens pour en avoir la résolution. »

« Il allait souvent entendre les leçons de Gilbert Genebrard, homme d'une science divine plutôt qu'humaine; et jamais n'a laissé échapper de sa mémoire l'exposition que ce grand interprète a faite du Cantique des cantiques¹. Encore apprenait-il la langue hébraïque et la théologie positive de Jean Maldonat. Chacun était étonné de sa diligence; et les Jésuites, qui s'entendent fort bien au discernement des esprits, ne pouvaient qu'ils n'ajoutassent pas leurs souhaits le comble de tous biens à la destinée de ce parfait jeune homme². »

44. En tout autre, la piété eût souffert de tant de travaux; en lui, elle croissait d'une façon prodigieuse, et en même temps son inclination pour l'état ecclésiastique. Sans parler de l'oraison, à laquelle il consacrait une heure chaque jour, et sans rappeler tous les exercices dont il a été question plus haut, nous devons dire que deux vertus se montraient en lui avec des caractères singulièrement admirables.

Les charmes de la sainte pureté ravissaient son cœur : il ne se lassait point de rappeler à sa bonne Mère le vœu qu'il avait fait de conserver toujours sa virginité intacte, priant avec larmes cette Reine des vierges d'en être elle-même la fidèle gardienne; et quand il en entretenait ses condisciples, sa parole prenait un accent si suave et si pénétré, que l'on croyait entendre un ange du ciel, et qu'on se disait avec saint Pierre : *Il fait bon d'être ici; ne nous en éloignons pas*³.

Sa douceur frappait plus encore, comme étant de soi plus visible, et parce que la vivacité de son tempérament faisait d'autant mieux ressortir la grande et constance violence qu'il avait

¹ Le Saint parle bien humblement de ce fait au livre XI^e, ch. XI, de son *Traité de l'Amour de Dieu*, tome IV, p. 463. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Le P. Binet, qui attribuait à notre Saint sa vocation religieuse.

dû se faire. Lui-même nous a donné sur ce point le secret de ses efforts : *Quand j'étais jeune garçon*, dit-il au P. de La Rivière, *je m'adonnais à l'exercice de la douceur et de l'humilité avec beaucoup de ferveur ; j'ai passé plusieurs années que je ne pensais presque à autre chose.*

45. Au spectacle d'une si grande vertu, unie à des talents si remarquables, les libertins s'éloignaient, tout en l'admirant, les bons recherchaient sa présence, et tous, les élèves comme les maîtres, présageaient ce que l'avenir pouvait donner, après de si belles espérances. Dieu même parut avoir montré dans un songe la mission future du Chablais.

« Il me semblait, dit Jean Bouvart, être sur la cime du mont » Cenis, revenant d'Italie, le visage tourné vers l'aiglon : de là » je voyais une hydre à plusieurs têtes sortir du lac de Genève et » s'avancer à grands pas vers la montagne avec d'horribles sif- » flements ; elle avait déjà franchi les rochers les plus escarpés, » lorsque tout à coup François de Sales, comme un autre Her- » cule, armé d'un glaive à deux tranchants, l'arrêta dans sa » course, et, après lui avoir fait plusieurs blessures, l'obligea à » rebrousser chemin. Le monstre s'enfuit avec précipitation et » alla se cacher dans sa caverne à Genève, où les Furies prirent » soin de panser ses plaies¹. »

46. « Certes, le diable ne pouvait que mal conjecturer pour soi des grands avancements que le jeune François faisait au chemin de la vertu, et, s'il ne voulait enfin être vaincu, il fallait mettre de l'obstacle aux commencements. Il tâcha donc ainsi d'arrêter le navire de ce béni enfant, qui cinglait heureusement à la faveur du vent céleste². » Il couvrit son esprit d'épaisses ténèbres et frappa son cœur de sécheresse et d'abattement, en sorte que l'imagination lui représentait sans cesse mille occasions dangereuses où il succomberait certainement. Ni les pensées de la foi, ni la ferveur confiante de la prière ne purent chasser le fantôme de ces lointains périls, et comme François se trouvait privé des douceurs longtemps savourées de l'amour divin, et que rien de ce qui avait fait jusqu'alors les chastes délices de son âme ne parvenait pas à le toucher, il se mit en l'esprit que ces aridités étaient une peine, que peut-être, par le péché mortel, il avait perdu la grâce et l'amitié de Dieu. De là vint une pensée plus terrible encore ; car, considérant le petit nombre des prédestinés et combien la porte du ciel est étroite, il entra

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.*

dans la défiance de son salut et s'imagina qu'il serait damné.

Ces terribles assauts ne diminuaient en rien la grande idée qu'il avait de la bonté et de la miséricorde du Seigneur; son amour encore demeurait aussi vif, et ce qu'il redoutait dans l'enfer c'était l'horrible malheur de haïr et de blasphémer Dieu.

« O moi misérable, s'écriait-il, hélas! serais-je donc privé de la
 » grâce de celui qui m'a fait goûter si suavement ses douceurs,
 » et qui s'est montré à moi si aimable? O amour! ô charité! ô
 » beauté à laquelle j'ai voué toutes mes affections! Eh! je ne
 » jouirai donc plus de vos délices; je ne serai plus enivré de l'a-
 » bondance de votre maison, et vous ne m'abreuverez plus du
 » torrent de votre volupté! O les bien-aimés tabernacles du Sei-
 » gneur des vertus! Et donc, je ne passerai jamais au lieu de ce
 » tabernacle admirable, jusques en la maison de Dieu? O Vierge
 » agréable entre les filles de Jérusalem, des délices de laquelle
 » l'enfer peut être réjoui! je ne vous verrai donc jamais au
 » royaume de votre Fils, belle comme la lune, et élue comme le
 » soleil! Jamais donc je ne serai fait participant de cet immense
 » bénéfice de la rédemption! Hélas! mon doux Jésus n'est-il pas
 » mort aussi bien pour moi que pour les autres? *Ah! quoi qu'il*
 » *en soit, Seigneur, pour le moins, que je vous aime en cette*
 » *vie, si je ne puis vous aimer en l'éternelle, puisque personne*
 » *ne vous loue en enfer; et si je dois être de ceux qui ne vous*
 » *verront jamais, faites au moins que je ne sois pas de ceux*
 » *qui vous maudiront et qui blasphèmeront votre nom*¹. »

47. « Il passa six semaines dans ces angoisses, pressures et amertumes de cœur, qu'il pouvait comparer aux douleurs de la mort et aux périls de l'enfer. Il travaillait tous les jours en son gémissement², et toutes les nuits il arrosait son lit de larmes. Son cœur dessécha peu à peu, et son âme défailloit en angoisse; une jaunisse universelle lui couvrit le corps, avec de si poignantes douleurs, qu'il ne pouvait ni dormir, ni manger, ni boire. Le sieur Déage allait mourant à ce spectacle, impuissant à apporter remède à un mal qu'il ne pouvait comprendre et que le directeur même de François ne savait point guérir; il craignait que pis ne lui arrivât. »

« Mais enfin, étant par inspiration divine entré à Saint-Etienne-des-Grés, pour invoquer la grâce de Dieu sur sa misère, et s'é-

¹ Ch.-Aug. de Sales, etc.

² C'est durant sa tentation qu'il composa cette magnifique *Protestation au sujet du mystère de la réprobation des méchants* que nous avons reproduite au tome V des Œuvres, p. 45.

tant dirigé vers l'autel de Marie, il prit garde à une petite table affichée à la muraille, curieux de savoir ce qui y était écrit, et trouva que c'était une oraison de S. Augustin¹ à la glorieuse Vierge; il la récita à genoux et avec larmes : *Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie! qu'il n'a jamais été ouï qu'aucun recourant à votre protection, implorant votre secours et demandant vos suffrages, ait été abandonné. Animé de cette confiance, ô Vierge des vierges! je cours et je viens à vous, gémissant et pécheur que je suis. O Mère du Verbe! ne veuillez dédaigner mes paroles, mais écoutez-les d'une oreille propice, et les exaucez. Ainsi soit-il.* »

« Il ne l'eut pas plus tôt achevée, qu'il ressentit l'effet du secours de la Mère de grâce et de miséricorde, et le pouvoir de son assistance envers Dieu : la tentation s'évanouit, la santé lui fut rendue, et lui semblait qu'on lui levât de la tête et du corps comme des croûtes ou écailles de lèpre. En même temps, Dieu lui disait au fond de l'âme : *Je suis ton salut; homme de peu de foi, de quoi doutes-tu? Tu es à moi, je te sauverai; aye confiance, c'est moi qui ai vaincu le monde.* »

« Après cette bourrasque, son esprit fut en paix, et il méditait jour et nuit sur les témoignages éternels du Seigneur, et son âme innocente se dilatait parmi les embrasements de la vraie douceur. Il préparait son cœur, par une pureté non feinte de corps et d'esprit, pour le rendre un digne temple de l'Esprit de Dieu; et presque à tout moment *il levait ses yeux aux montagnes desquelles il attendait le secours* : et à la vérité, c'est ainsi qu'il devait faire son apprentissage en l'amour divin². »

48. Une chose étonne en cette rude épreuve, c'est la jeunesse de celui qui eut à la subir; et sans doute il n'y a pas témérité à chercher quels purent être les desseins de Dieu : cet examen ne pourra que nous édifier, et nous porter à bénir sa providence toute paternelle.

On a dit que la valeur n'attend pas le nombre des années : François l'avait bien montré; car la vertu s'était fait voir en lui avec un tel éclat, que tout homme mûr parvenu au même degré eût été justement regardé comme grand en sainteté. C'est donc moins l'âge que le développement de la sainte charité en son âme qu'il faut ici considérer; et de même que Dieu eût pu dire à

¹ On l'attribue plus communément à S. Bernard. A cette précieuse prière est attachée une indulgence de 300 jours, pour chaque fois qu'on la récite (Rescrit du 25 juillet 1846).

² *Esprit*, Part. IV, Sect. 38; Ch.-Aug. de Sales, etc.

Satan, comme autrefois de Job : *As-tu vu mon fidèle serviteur ?* Satan pouvait aussi reconnaître que, pour l'abattre, il ne fallait rien moins qu'une grande tentation.

Nous avons vu combien elle fut terrible; mais ce qu'elle nous a montré de plus remarquable, c'est l'admirable résistance de la victime qui, parmi les angoisses de son âme, allait s'embrasant toujours plus des feux de l'amour sacré. Quel merveilleux spectacle nous a donné cet enfant quand, peu touché des peines de l'enfer, et comptant pour rien le mal de la créature, il n'a vu pour le damné — et ce damné était lui-même — qu'un seul malheur, celui de haïr et de blasphémer Dieu ! Évidemment, cette tentation a été comme le sceau divin qui consacrait dès lors l'apôtre du pur amour, tellement vivant en ses écrits et dans sa vie entière, que c'est par là proprement que François de Sales est caractérisé : ne céda-t-il pas, comme dans un céleste ravissement, à cette inspiration qui lui ouvrait sa voie, lorsque, victorieux de la lutte, il renouvelait, en vue du sacerdoce, le vœu de sa perpétuelle virginité ?

« Ce combat et cette victoire, ajoute l'évêque de Belley ¹, cette captivité et cette délivrance, cette mélancolie et cette joie, cet orage et ce calme, le rendirent depuis si adroit et si avisé au maniement des armes spirituelles, qu'il était comme un arsenal pour les autres, fournissant des défenses et industries à tous ceux qui lui manifestaient leurs tentations. Surtout il conseillait d'avoir recours à la puissante intercession de la Mère de Dieu, recommandant spécialement la belle prière : *Souvenez-vous...* qu'il récita dès lors tous les jours. Je me souviens que c'est de sa bouche que j'ai premièrement appris et recueilli cette prière, laquelle j'écrivis à l'entrée de mon Bréviaire, pour la graver en ma mémoire, et m'en servir en mes besoins. »

Enfin, c'est dans les peines de cette effroyable épreuve que son cœur s'imprégna de la grande compassion qu'il montra toujours depuis pour les âmes tentées. « *Hélas !* écrivait-il à un gentilhomme qui redoutait le jugement de Dieu, *que c'est un étrange tourment que celui-là ! Mon âme, qui l'a enduré six semaines durant, est bien capable de compâtrer à ceux qui en sont affligés* ². »

¹ Lettre 906, tome VIII, p. 334. — ² *Esprit*, Part. IV, Sect. 38.

CHAPITRE IV.

FRANÇOIS A PADOUE.

1686-1690.

49. Six ans s'étaient écoulés et François avait terminé son cours de philosophie : il était, dans cette science, un disciple admiré des maîtres, comme aussi, dans les sciences sacrées, ses progrès faisaient l'admiration de tous. M. Déage, qui se prenait souvent à redouter les goûts de son élève pour la retraite et ses fréquentes visites aux monastères, crut se sauver d'un péril en conseillant à M. de Boisy de rappeler son fils. L'ordre vint donc de quitter promptement Paris, mais toutefois avec la recommandation de visiter et étudier les plus belles villes de France. On comprend les regrets des Jésuites qui allaient perdre leur meilleur écolier et le modèle de leur collège ; mais surtout la nouvelle de son départ affligea profondément ses condisciples, pour qui sa présence et ses relations journalières avaient eu jusqu'alors tant de charmes. « Quatre jeunes gentilshommes français se donnèrent l'honneur de l'accompagner expressément jusqu'à Lyon, et ne se séparèrent point de lui sans larmes : tant était grand l'amour que chacun lui portait ¹. »

50. Quand il approcha du château de Brens, « toute la maison lui fut au devant avec joie : sa mère l'embrassa et le baisa avec des larmes ; son père reçut une récréation nonpareille de le voir si accompli, et tous deux eussent passé les jours et les nuits à entendre ses discours, qui coulaient plus doucement que le miel. On lui donna du loisir pour voir ses parents et amis ; et partout il se rendait admirable et aimable ². »

Peu sensible aux louanges et à l'admiration, il concentrait ses affections dans la vie de famille, s'appliquant surtout à gagner le cœur de ses frères, pour les porter au bien. Louis était redevenu « son ombre, » ne le quittant jamais et l'écoutant avec

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.*

vénération ; mais il fut plus difficile de gagner Jean-François¹, qui avait une humeur jalouse et mutine. François cependant en vint à bout par une admirable condescendance, faisant en sorte que son frère eût partout la préférence, le meilleur lot dans les partages, et s'offrant même à être châtié pour lui, quand il avait mérité quelque punition. Par là régnaient l'union et la paix, ce qui lui faisait dire agréablement : « Nous ferions à nous trois » l'apprêt d'une très-bonne salade : Jean-François ferait le bon » vinaigre, tant il est fort ; Louis ferait le sel, tant il est sage ; » et le pauvre François est un bon gros garçon qui servirait » d'huile, tellement il estime la douceur². »

51. « La dame de Boisy pensait bien qu'il fût assez savant pour n'avoir plus besoin d'aller autre part, et s'estimait heureuse de pouvoir jouir à souhait de son entretien ; mais le seigneur de Boisy, en qui la supérieure portion de la raison surmontait la tendreté inférieure de l'amour paternel, résolut, par un généreux dessein, de pousser plus avant cet enfant de grande espérance, qu'il destinait à la longue robe rouge des sénateurs ; et la ville de Padoue lui sembla très-propre pour le cours de jurisprudence. »

« François, ayant entendu les desseins de son père, en reçut une joie très-particulière, parce qu'il avait souvent ouï réciter les louanges de cette ville et du peuple qui l'habite. Alors l'Université de Padoue, renommée pour l'enseignement de la Théologie, de la Jurisprudence et de la Médecine, fleurissait spécialement sous de très-graves jurisconsultes, entre lesquels Guy Pancirole, homme également vertueux et savant, et qui tenait plus de l'esprit angélique que de l'humain, était sans difficulté le plus illustre³. »

52. Les préparatifs furent bientôt faits, et François, ayant reçu de nouveau la bénédiction et les avis de ses parents, se mit en route sous la conduite de M. Déage, qui continua d'être son gouverneur : ils traversèrent heureusement les Alpes et arrivèrent à Padoue au commencement de 1587.

Le jeune étudiant se mit bientôt à l'œuvre : en dehors du temps des classes, il se prescrivit huit heures d'études par jour, quatre pour la jurisprudence, et autant pour la théologie ; mais la piété eut encore la part privilégiée, comme étant la première dans ses affections. Afin de marcher plus sûrement sous ce rap-

¹ Plus tard son coadjuteur et successeur. — ² Maison de Sales. — ³ Ch.-Aug. de Sales.

port, et aussi pour profiter davantage en la théologie mystique, dont il avait commencé l'étude à Paris, il chercha un bon maître et directeur, « et un certain rayon du ciel lui fit choisir le P. Antoine Possevin, de la Compagnie de Jésus, homme que les vertus, accompagnées d'une grande science et de grands talents, élevaient par-dessus les têtes des autres. Ce grand religieux ne loua pas seulement le dessein de François, de préférer le sacerdoce à la magistrature; mais de plus il l'exhorta, l'encouragea et le poussa à la persévérance. « Vous faites bien, mon fils, lui » dit-il un jour : continuez de penser aux choses divines et d'étudier la théologie; car la divine Providence vous réserve l'évêché de Genève. Croyez-moi, votre esprit n'est pas un tracas » du barreau, et vos yeux ne sont pas faits à sa poussière. N'est-ce pas une chose plus glorieuse d'annoncer la parole de notre bon Dieu à plusieurs milliers d'hommes, dans les hautes chaires des églises, que de s'échauffer les mains à battre les bancs parmi les controverses des procureurs¹? »

53. François était heureux de ces avis, qui confirmaient grandement sa résolution, « quand le livre du *Combat spirituel* tomba entre ses mains². Il le lisait comme une lettre de Dieu tombée du ciel, et depuis l'a porté dans sa pochette l'espace de 18 ans. *Nous continuerons donc avec l'aide de Dieu, disait-il, et prendrons peine à l'étude des saintes lettres, pour sa seule gloire*³. » Et son zèle s'enflammant de plus en plus, sans négliger aucunement les études prescrites par son père, il se livra avec une ardeur surhumaine aux sciences sacrées, sous l'habile direction du P. Possevin, qui lui donnait trois heures de leçons par jour.

Il méditait plutôt qu'il ne lisait l'Écriture sainte, dont il notait avec amour les plus beaux passages. Il se plaisait fort à la lecture des livres de S. Bonaventure, dont la séraphique piété ne pouvait que charmer son cœur; et il se préparait, dans les *Controverses* de Bellarmin, à être lui-même, pour les protestants, le controversiste le plus redouté. Mais surtout il était le disciple de S. Thomas, et il tenait la *Somme* de l'angélique Docteur toujours ouverte sur son pupitre, afin de l'avoir constamment devant les yeux et de pouvoir y recourir promptement pour l'intelligence des autres livres.

¹ Ch.-Aug. de Sales.

² Nous suivons ici Ch.-Aug. de Sales; mais il paraît que c'est seulement en 1589 qu'il reçut le *Combat spirituel* des mains mêmes du P. Scupoli.

³ Ch.-Aug. de Sales.

« Entre les Pères, il aimait particulièrement S. Augustin, S. Jérôme, S. Bernard et S. Chrysostome; mais surtout il se plaisait avec S. Cyprien, parce que, disait-il, comme S. Jérôme écrit en l'épître à Paulin, *le bienheureux Cyprien coule doux et paisible comme une fontaine très-pure*. Il tâchait souvent d'imiter ses belles périodes, et de composer à sa façon de petites pièces, que les injures du temps et son humilité nous ont dérobées¹. »

54. Cette grande ardeur, dont Dieu bénissait les efforts, s'effaçait devant une ardeur plus grande; car son but réel était la sainteté. *François*, disait-il souvent, *pour quelle fin es-tu en ce monde? les jours sont courts et passent comme l'ombre. Faisons le bien tant que nous en avons le temps : la nuit vient, où l'on ne peut plus travailler*.

Les Jésuites, frappés de sa vertu, lui offrirent d'entrer dans la Congrégation de la Sainte-Vierge; et il y consentit d'autant plus volontiers que déjà il avait été affilié à celle de Paris, et que cette pieuse Association, régulièrement admise par Grégoire XIII en 1584, offrait à ses membres des privilèges nombreux. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il fut le modèle des congréganistes et qu'il devint l'objet de leur vénération.

55. C'est à cette époque qu'il se prescrivit des règles de conduite dont la sagesse et la piété indiquent un maître de la vie spirituelle; et toutefois, avant de s'astreindre à les suivre, il voulut les soumettre non-seulement à son directeur, mais encore à M. Déage. Ces règles font partie des Opuscules spirituels compris dans les *douze petits traités*²; et le lecteur profitera certainement à les méditer : nous ne pouvons en donner ici que la substance.

Le premier exercice est celui de la *Préparation*³, ou examen de prévoyance, qu'il fera au moins le matin, s'y occupant selon la diversité des occurrences, pour se disposer à bien pratiquer ses affaires, et se prémunissant surtout pour les occasions extraordinaires. Cet exercice comprend cinq parties, savoir, l'*Invocation*, l'*Imagination*, la *Disposition*, la *Résolution* et la *Recommandation*.

L'*Invocation* : par divers passages tirés des psaumes, il demandera le secours de Dieu contre tous les dangers en général,

¹ Ch.-Aug. de Sales.

² Œuvres complètes, tome III, p. 453 et suivantes.

³ Tome III, page 462.

et spécialement ceux des conversations, « et le priera de le faire digne de passer la journée sans l'offenser. » — L'*Imagination* « n'est autre chose qu'une conjecture de tout ce qui peut arriver le long de la journée, » accidents, compagnies, affaires, lieux, pour aller, avec la grâce de Notre Seigneur, au devant des difficultés. — La *Disposition* est la recherche et l'ordonnance des moyens les meilleurs « pour éviter les mauvais pas. » — La *Résolution* est le ferme propos de ne jamais plus offenser Dieu, et spécialement en cette présente journée : *Mon âme, n'obéirez-vous pas de bon cœur aux saintes volontés de Dieu, vu que de lui dépend votre salut?* C'est grande lâcheté de se laisser conduire à mal faire, contre l'amour et désir du Créateur, par crainte, amour, désir et haine des créatures. — La *Recommandation* est la remise de sa personne et de ses facultés et volontés aux mains de Dieu, en vue de le servir, de l'aimer, de lui plaire et de l'honorer à jamais.

56. Un deuxième exercice devait régler l'ordre de la journée ; il se composait de sept articles¹ : « 1° Aussitôt que je serai éveillé, je rendrai grâces à mon Dieu qui a été ma sauvegarde. Par après, je penserai à quelque sacré mystère, à la dévotion des bergers, à l'apparition du Seigneur à Notre-Dame dès l'instant de sa glorieuse résurrection, à la diligence des Maries... *Je me lèverai de bonne heure, et considérerai que vous êtes le Dieu auquel déplait l'iniquité...* 2° Je ne manquerai tous les jours d'ouïr la sainte messe, et inviterai toutes les facultés de mon âme d'y faire leur devoir : *Venez voir les œuvres du Seigneur, et les merveilles qu'il daigne faire en notre terre...* 3° Comme le corps a besoin de prendre son sommeil, ainsi l'âme. Je destinerai tous les jours certain temps, à ce que mon âme dorme en toute assurance sur l'aimable poitrine, voire dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur, se retirant tout à fait en soi-même pour la contemplation des choses éternelles. 4° Si je ne puis trouver autre heure pour ce repos spirituel, ou je veillerai, même dans le lit, après les autres, ou je m'éveillerai après le premier sommeil, ou je me lèverai devant les autres... 5° Si Dieu me fait la grâce de m'éveiller parmi la nuit, je réveillerai mon cœur, disant : *Sur le minuit on a crié : Voici l'Époux...* Puis, par la considération des ténèbres de la nuit, je penserai à celles de mon âme et de tous les pécheurs : *Hé, Seigneur, éclairez-nous pour diriger nos pieds en la voie de paix.* Et je

¹ Tome III, p. 454.

m'exciterai à la prière, et à la repentance; *je baignerai ma couche de mes larmes*. 6° Parfois, je me retournerai à mon Sauveur : *Vous ne dormez ni ne sommeillez, vous qui gardez l'Israël de nos âmes*; à minuit vous naquîtes de la Vierge sacrée; à cette heure-là, comme toujours, éclairez mon cœur, *que mes ennemis ne puissent dire : Nous avons eu barre sur luy... O surveillant, surveillant, reste-t-il encore beaucoup de la nuit de nos imperfections?* — Non, *voici le matin*; pourquoi aimes-tu la nuit?—7° Je me délivrerai des nocturnes frayeurs avec la considération de mon bon ange gardien : *Le Seigneur est à ma droite...* Le soleil ni ses rayons ne sont pas lumière principale, la compagnie n'est pas mon salut; mais le Seigneur, lequel m'est aussi propice la nuit comme le jour¹. »

§7. L'exercice de l'oraison, ou sommeil spirituel, le plus important aux yeux du saint jeune homme, a besoin d'être soumis à des règles, qui mettent l'âme plus entièrement à la disposition de Dieu et l'ouvrent, pour ainsi dire, aux inspirations de l'Esprit-Saint. Pour cela, il se traça la marche suivante, qui comprend huit articles² : « 1° Ayant pris le temps commode, je tâcherai à rafraîchir ma mémoire de tous les bons mouvements, désirs, etc., qu'autrefois la divine Majesté m'a inspirés. Je mettrai ordre à me rappeler l'obligation que je lui ai des infirmités, lesquelles m'ont grandement profité; et je conforterai ma volonté au bien et repos de ne jamais offenser mon Créateur. 2° Je me reposerai tout bellement en la considération de la vanité des grandeurs, etc., choses incertaines, passagères, incompatibles avec les vrais contentements; et mon cœur les dédaignera, les aura en horreur... 3° Je me reposerai tout doucement en la considération de la laideur, abjection et misère déplorable qui est au péché, et aux misérables âmes qui en sont possédées : quelles épines, quels regrets, quelles amertumes!... Et quand tout cela ne serait pas, ne vous doit-il pas suffire que le péché est désagréable à Dieu? 4° Je sommeillerai suavement en la connaissance de l'excellence de la vertu... : elle rend l'homme beau, agréable à son Créateur... elle le change en ange, en fait un petit Dieu, lui donne dès ici-bas le paradis. 5° J'admirerai la beauté de la raison, divin flambeau : si nous nous laissions con-

¹ Une lettre du Saint nous apprend qu'il fut, dans sa jeunesse, tourmenté fortement de ces frayeurs nocturnes : il les chassa en les affrontant, aidé de la pensée de Dieu et de son bon ange.

² Tome III, p. 466.

duire par elle, difficilement ferions-nous jamais mal. 6° Je péserai attentivement la rigueur de la divine Justice, et je réveillerai ma paresse en répétant souvent : *Voilà que je meurs, que me font les brillants du monde?* Mieux vaut attendre avec tranquillité les biens de la vie future. 7° Je contemplerai les beaux attributs de Dieu, qui particulièrement reluisent en la vie, mort et passion de N. S. J.-C., en la très-éminente sainteté de N.-D. et aux perfections des saints. De là passant au ciel, j'admèrerai la gloire du paradis.... 8° Et finalement, je m'endormirai en l'amour de la seule et unique bonté de mon Dieu; je la goûterai, non en ses effets, mais en elle-même... : O Seigneur! il n'y a que vous de bon; toutes les créatures ne sont bonnes que par la participation de votre aimable-bonté. »

58. Dès le premier acte de *l'Examen de prévoyance*, il appelait spécialement la protection divine sur les conversations; aussi voulut-il en faire l'objet d'une considération particulière, qui comprend six articles¹ : « 1° Il y a différence entre *rencontre*, qui est fortuite et de peu de durée, et *conversation*, qui est de choix, où l'on se voit souvent, on use de privauté, on s'affectionne... 2° Je ne mépriserai ni ferai signe de fuir la rencontre de quelque personne que ce soit... Là, je ne ferai le compagnon avec personne, ni même avec les familiers, s'il s'en rencontrait dans la troupe... Je ne me donnerai licence de dire ou faire chose qui ne soit bien réglée; surtout je serai soigneux de ne mordre, piquer ou me moquer... J'honorerai particulièrement un chacun, j'observerai la modestie, parlant peu et bon... Si la rencontre est brève, quand je ne dirais que la Salutation, avec amiable contenance, ce ne serait que mieux. 3° Ma conversation sera de peu de bons et honorables : *Ami de tous, familier de peu... Rien contre Dieu*. Je serai modeste, libre, doux, souple, cordial...; toutefois, il se faut ouvrir plus ou moins, selon que sont les compagnies. 4° Puisque l'on est souvent quasi contraint de converser avec des personnes de différentes qualités, il faut que je sache qu'aux supérieurs il ne faut faire paraître que ce qui est exquis; aux semblables, que ce qui est bon; aux inférieurs, que ce qui est indifférent, mais à personne ce qui est mauvais, sauf qu'il est bon d'avouer les imperfections. On peut néanmoins tempérer tout cela, et s'accommoder à la diversité des compagnies, mais sans préjudicier à la discrétion et vertu. 5° S'il m'arrive de converser avec personnes insolentes, libres

¹ Tome III, p. 472.

ou mélancoliques, aux insolentes je me cacherai, aux libres craignant Dieu je me découvrirai, aux mélancoliques je me montrerai seulement de la fenêtre. 6° Avec les grands comme avec le feu, qui échauffe, mais qui brûle : modestie et honnête liberté, aisance et respect. »

59. De telles règles montrent en leur auteur une grande maturité d'esprit, mais beaucoup plus encore une âme identifiée à la vertu ; car il était beaucoup plus fidèle à les observer, qu'il n'avait été sage en les traçant : rappelons-nous sa devise, à laquelle nul ne peut dire qu'il ait jamais manqué. « Entre toutes les qualités, dit un auteur de sa vie ¹, il a toujours eu en très-grande recommandation la constance : aussi n'altérait-il pas aisément les saintes résolutions qu'il avait une fois prises. » Il aurait cru *dégénérer*, et c'est ce qu'il ne voulut en aucun temps : toujours humble et plein de défiance pour la faiblesse de la nature, il fut constamment animé de cette généreuse bonne volonté qui peut tout avec la grâce de Dieu. Une double épreuve va nous montrer en lui la double noblesse du gentilhomme et du saint, qu'il avait à cœur de maintenir intactes, ou plutôt de rendre plus brillantes aux regards de Dieu et des hommes.

60. Plusieurs jeunes libertins, le voyant toujours humble et doux, et incapables d'apprécier la sainte violence qu'il faisait à son caractère, se crurent bien assurés qu'il manquait de courage. Ils complotèrent donc de lui faire subir quelque traitement mortifiant, qui dégraderait pour jamais sa piété, en le rendant la fable des jeunes gens de la ville. C'est pourquoi, se frottant les mains à l'avance et riant déjà de le voir fuir, ils vinrent se poster à la chute du jour sur un chemin par où il devait passer pour rentrer à sa maison. François approche : on fait silence et l'on s'excite par des gestes triomphants. Il arrive : on l'accoste, on lui barre le passage, on l'insulte, et déjà les bras se lèvent pour frapper. Le jeune saint alors comprend le but des assaillants : c'est la vertu, beaucoup plus que sa personne, qui est en jeu et que l'on veut rendre méprisable. Il tire résolument son épée, la brandit avec vigueur, et avec cette adresse particulière qui le fit admirer à Paris, met les agresseurs en fuite, et les poursuit jusqu'à ce que, tremblants et confus, ils lui demandent grâce en promettant de le respecter à l'avenir.

61. D'autres *mauvais garnements*, comme les appelle un historien ², ne pouvant s'imaginer qu'il fût aussi chaste qu'il se fai-

¹ Le P. La Rivière. — ² Ch.-Aug. de Sales.

sait par ses mœurs et paroles, ou pour le moins croyant qu'il tomberait, si l'occasion du péché se présentait à lui, résolurent d'en voir l'expérience. Après avoir initié à leur infernal projet une courtisane capable de son rôle, ils se rendirent près de François, simulant tout ensemble la prévenance et le respect : « Un célèbre jurisconsulte est arrivé, lui dirent-ils, et s'est logé en notre voisinage : trouveriez-vous bon que nous allassions le saluer ? Peut-être ne sortirons-nous point de sa conversation sans en rapporter du profit. » Cette proposition ne pouvait que plaire au vertueux étudiant, qui était en tout un modèle de civilité, et comme il ne soupçonnait aucun piège, il se laissa volontiers conduire. La malheureuse les reçut comme aurait pu faire la femme la plus honnête, regrettant l'absence de son mari, qui les ferait quelque peu attendre; et comme les autres témoignaient à François une grande déférence, elle commença l'entretien avec lui d'une manière fort convenable. Peu à peu, les compagnons s'esquivèrent, sous prétexte de regarder des tableaux, et cette femme saisit aussitôt l'occasion, qu'elle avait adroitement amenée. Déposant son hypocrite modestie, joignant à des regards passionnés des paroles plus passionnées encore, elle lui prend la main pour la serrer dans la sienne; et comme il la repoussait rudement et avec indignation, elle cherche à lui sauter au cou. Sans hésiter, il lui crache au visage et s'enfuit, la laissant en proie à la honte et à la fureur, qu'elle exhalait par des cris horribles. Dans la rue, il trouva les auteurs de l'intrigue qui, après avoir tout vu par la serrure et s'être retirés précipitamment, feignaient de revenir comme pour faire visite au docteur. Il les tança fortement, et ils purent connaître, au courroux qui enflammait son visage, la grandeur de sa vertu et l'énormité qu'ils avaient commise¹.

62. Cet événement fut bientôt connu et provoqua dans la ville entière l'admiration et la louange; mais cela même fit lever un nouvel écueil pour la vertu de François. Une princesse fort riche désira le voir, et conçut pour lui une passion si violente qu'elle se décida, pour la satisfaire, à sacrifier une partie de ses trésors. Par de magnifiques présents et des promesses plus magnifiques encore, elle gagna un des amis du saint jeune homme, qui n'eut point honte de se faire le séduisant avocat de cette ignoble cause; mais quand il en vint à préciser l'objet de sa mission, également déloyale et honteuse : « Vil séducteur, lui dit François en l'inter-

¹ Tous les bons auteurs.

» rompant, retirez-vous : quoi ! vous qui devriez me reprendre
 » si je faisais mal, vous me sollicitez au crime ! Allez prompte-
 » ment demander pardon à Dieu et faire pénitence. » — Et comme
 l'infidèle ami osait parler encore en promettant des richesses :
 « Que votre princesse, s'écria-t-il, garde tous ses trésors ; quand
 » je serais réduit à mendier mon pain, jamais je ne recherche-
 » rais des richesses à la damnation de mon âme. Sortez ! » Et sur
 ces mots, il le mit brusquement à la porte¹.

63. Ce n'était pas seulement dans les grandes tentations qu'il se montrait l'ami de la sainte pureté ; il savait que cette vertu, que figure la blancheur du lis, se ternit au moindre souffle, et comme il la gardait précieusement, il ne pouvait souffrir qu'on la blessât en sa présence. Un de ses camarades ayant osé se permettre des paroles qu'inspirait la licence : « Mon ami, lui dit-il, » que vous a donc fait Dieu pour le traiter de la sorte ? et que » ne vous a-t-il point fait au contraire pour vous obliger à en » user autrement ? » Paroles qui firent dire depuis au coupable : « Toutes les fois que j'y pense, je suis encore touché du regret » de ma faute². »

64. Cette grande vertu, comme on le voit, tirait sa force et son éclat du foyer de la sainte charité, qui s'embrasait en lui d'autant plus que la pensée de sa vocation sacerdotale allait grandissant en son âme ; mais autant l'esprit est prompt, autant la chair est faible, et c'est pourquoi, excité peut-être par les assauts qu'il venait de subir, il s'appliqua encore davantage à macérer son corps, ajoutant la discipline au cilice et au jeûne, qui dès longtemps lui étaient familiers.

Aux yeux de beaucoup d'hommes, surtout en notre siècle matérialiste, ces mortifications extraordinaires ne seraient que le produit bizarre d'une dévotion qui rapetisse l'esprit, si toutefois il ne fallait pas dire qu'elles s'attaquent au domaine de Dieu sur notre existence ; au jugement de l'Église et dans l'appréciation des saints, ce sont des moyens de vertu que Dieu même inspire, que les directeurs peuvent permettre ou même quelquefois prescrire, et sans lequel plus d'une âme fera dans la vie de ce monde des chutes à jamais déplorables. François, qui était le plus illustre des étudiants de Padoue, pensait comme les saints, comme l'Église et comme l'Apôtre de Dieu : *il châtiait son corps et le réduisait en servitude*, et ne dédaignait même pas, quand il pouvait s'y trouver en secret, les réunions de pieux flagellants ;

¹ Ch.-Aug. de Sales, etc. — ² De Maupas.

son zèle encore allait jusqu'à y conduire ceux de ses amis dont la vertu était capable de le comprendre.

« Il y eut, dit Charles-Auguste, une occasion qui le découvrit. Jean-Baptiste de Valence, depuis sénateur, étudiait pour lors avec lui en droit, et le Père Jesualde, de l'Ordre de Saint-Antoine de Padoue, avec lequel il avait déjà contracté une sainte amitié, tenait la haute chaire. C'était au jeudi-saint, et ce bon religieux devait faire l'exhortation, que suivait chaque année, dans la salle capitulaire, l'exercice de la discipline. Le dévot François invita le sieur de Valence à cette action, et lui donna courage de faire quelque pénitence pour l'amour de Jésus-Christ. Ils s'en allèrent donc eux deux à Saint-Antoine, prirent chacun une discipline de la main des Pères, et après que le prédicateur eut expliqué ce passage du Psalmiste : *Les pécheurs ont frappé sur mon dos, et ont prolongé leur iniquité*, le psaume de la pénitence de David (*Miserere*) étant commencé, les portes fermées, les chandelles éteintes et les places changées, on commença aussi à se fouetter. Il arriva qu'en la ferveur de l'action, certains jeunes vénitiens firent paraître, des quatre coins de la salle, de la lumière qu'ils avaient tenue enfermée dans des lanternes sourdes : scandale, certes, qui troubla toute l'assemblée ; mais alors on vit ceux qui se fouettaient, du nombre desquels était le vertueux François. »

65. Comme pour répondre à cet amour si vif des souffrances et de la mortification, la divine Providence permit qu'il tombât malade. « Il s'amassa en son cerveau et dans son estomac une si grande abondance d'humeurs, que la fièvre se saisit de ce pauvre corps ; dans peu de jours, la dyssenterie, une goutte pituiteuse et un rhumatisme universel se joignirent à elle, et le mirent en un si déplorable état, que les grosses larmes en tombaient des yeux à tous ceux qui le voyaient semblable à un squelette, et n'ayant de mouvement que par le tremblement de la fièvre. »

« Cependant, jamais il ne témoigna la moindre impatience ; au contraire, il protestait à tous moments qu'il ne voulait autre chose que la volonté de Dieu, et qu'il méritait des tourments bien plus grands, si l'on avait égard à ses péchés. Au reste, il ne refusait rien de ce que les médecins lui présentaient, et attendait la miséricorde de Dieu, avec indifférence de la mort ou de la vie ¹. »

M. Déage, profondément affligé, savait à peine ce qu'il devait

¹ Ch.-Aug. de Sales.

faire : il réunit en consultation les plus célèbres médecins, qui s'accordèrent à déclarer qu'il n'y avait point de remède, et que la mort ne pouvait tarder beaucoup. Cet arrêt foudroyant abat-tit l'âme du pauvre gouverneur et il fut quelque temps en proie à une douleur qui semblait du désespoir; mais la pensée de son devoir le ramena près du cher malade. « Mon fils, lui dit-il, si » Dieu avait résolu de vous appeler à lui, ne vous conformeriez- » vous pas à son bon plaisir? » François comprit et répondit avec amour : « Je suis prêt à tout ce que Dieu voudra faire de moi; » qu'il veuille que je meure ou que je vive, il m'est doux de vivre » et de mourir avec mon Sauveur. — *Le Seigneur est ma lu- » mière et mon salut, que craindrai-je? Il est le protecteur de » ma vie, qui pourrait me faire trembler? Si des armées en- » tières se rangent contre moi, mon âme n'aura point peur, et » c'est en lui que j'espérerai. Que les jours de l'homme sont » courts, et que cette vie est fragile! Mais que vos tabernacles » sont aimables, ô Dieu des vertus! j'espère voir les biens du » Seigneur dans la terre des vivants. J'attends en patience que » mon changement s'opère : heureux celui qui a mis toute sa » confiance dans le nom du Seigneur¹. »*

66. Frappé de tant de calme et de joie en face de la mort, M. Déage, faisant violence à sa douleur, osa lui parler de ses funéraires. « Mon cher Maître, répondit François, je me remets » de tout cela à votre charité, et vous prie d'avoir soin de moi » après ma mort, comme vous l'avez fait pendant ma vie. Je dé- » sire seulement une chose, c'est que mon corps soit remis aux » médecins et chirurgiens pour en faire l'anatomie ; ce me sera » une grande consolation, à mes derniers moments, de penser » que, si je n'ai été bon à rien pendant ma vie, du moins je » serai de quelque utilité après ma mort, en empêchant pour une » fois les querelles et les meurtres entre les élèves de médecine » et les parents des défunts². »

Cette charité si extraordinairement humble attendrit les assis-tants au delà de ce qu'on pourrait dire; ils ne pouvaient assez admirer cette disposition testamentaire, tendant à diminuer les scènes hideuses dont Padoue était presque chaque jour le théâ-tre. « François, ayant fait ce court testament, demanda qu'on lui apportât les sacrements. On appela le P. Possevin, qui en-tendit sa confession, et après qu'il eut reçu le Très-Saint-Sacre-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Ch.-Aug. de Sales; *Esprit*, Part. V, Sect. 2 et 3, p. 133.

ment pour viatique, le curé lui conféra encore l'Extrême-Onction¹. »

67. On commençait déjà à préparer ses obsèques, quand tout à coup il se fit en lui un changement prodigieux, qui bientôt annonça la guérison : les forces revinrent, les yeux reprirent vie et le visage recouvra toute sa fraîcheur et sa beauté ; en même temps, « Dieu le confirma en la volonté qu'il avait prise d'être d'Eglise. Les médecins dirent que c'était un miracle ; tous les gens de bien s'en réjouirent, et lui ne manqua pas d'en rendre grâces à Dieu et à la glorieuse Vierge Marie, sa bonne Maîtresse, dédiant et consacrant à la divine Majesté tout le reste de sa vie². »

« Il reprit avec une diligence nouvelle ses études et ses exercices spirituels, s'adonnant principalement à l'acquisition de la douceur et de l'humilité. » On le voyait obéissant comme dans sa première enfance, modeste et simple comme le religieux le plus fervent, sans rien perdre de l'aisance et de la grâce d'un gentilhomme accompli. Plus adonné que jamais à la contemplation, il remportait de ses entretiens avec Dieu je ne sais quoi de bon et de majestueux qui lui attachait les cœurs, en les portant à l'amour de la vertu, et qui fit que plusieurs épiaient comme une bonne fortune l'occasion de le voir passer. M. de Challes, alors son condisciple, et depuis premier président du sénat de Savoie, disait plus tard : « François pratiquait plus de vertus » qu'il n'en faut pour être canonisé, et j'ai eu la preuve que Dieu » lui départait le don de prophétie. *Mon frère*, me dit-il un jour » comme nous parlions de notre vocation, *Dieu vous a créé pour » le mariage ; c'est là votre part, et, dans cet état, vous serez » béni, vous et vos enfants* : ce qui, en effet, m'est arrivé. — » Mais vous, mon frère, répliquai-je ? — *Pour moi*, dit-il ingénûment, *je ne suis pas appelé à être du monde ; Dieu me » destine à l'autel*³. »

68. Cependant « le serviteur de Dieu avait atteint sa 24^e année, et le temps qu'il devait donner à l'étude des lois se trouvait à son terme⁴, quand il reçut de son père le commandement de solliciter le Doctorat ; c'était aussi l'avis de M. Déage et le désir de Pancirole. » Ce dernier, plein d'admiration pour son élève, voulut donner à l'examen une solennité extraordinaire, et con-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.* — ³ Dépos. de la Mère de Changy.

⁴ Durant le cours de ses études à Padoue, il rédigeait ses notes avec le même soin qu'à Paris : elles formaient, tant sur la Théologie que sur la Jurisprudence, 12 volumes in-4^o, que sa famille conserva longtemps.

voqua pour le 5 septembre (1591) une assemblée de 48 docteurs.

François « se conduisit si bien, si admirablement, si doctement, ... et donna de si grandes preuves de son esprit, de sa mémoire, de sa doctrine, et de toutes les qualités requises dans les plus consommés jurisconsultes, que non-seulement il répondit à l'attente de son auditoire, mais encore il la surpassa de beaucoup¹. »

Alors Pancirole : « J'attendais, comme un des plus beaux de » ma vie, le jour où je vous verrais décoré des insignes du doctorat, et je suis heureux que ce soit par mes mains. Tout autre » se serait acquitté de cette fonction avec plus d'honneur pour » l'Université, personne avec plus d'amour pour vous, en qui les » vertus égalent la science, et le cœur est aussi pur que l'esprit » éclairé. On ne peut aimer la vertu sans vous aimer : bon, charitable, compatissant, jusqu'à léguer votre corps pour le bien » public quand vous vous êtes vu aux portes du tombeau, vous » avez été plus éminent encore en chasteté, vous conservant, sous » l'égide de la piété, constamment pur au milieu d'une cité voluptueuse. On a admiré en vous l'horreur sincère de tout ce » qui est mal, l'incessante pratique de ce qui est bien, et, avec » la plus vive piété, les sentiments les plus généreux et les plus » nobles. Le ciel commence à récompenser tant de vertus par la » gloire que vous recevrez en ce jour. »

69. Le lauréat si hautement exalté devait répondre, et si sa harangue fut courte², du moins contenait-elle, en des termes dictés par le cœur, un digne hommage de gratitude et de louange pour tous ceux qui l'avaient instruit, pour la science elle-même et pour l'insigne qualité de docteur; en même temps on y remarquait, noblement unies, la modestie inséparable du vrai mérite et la conscience franchement avouée du talent qu'il faut utiliser et de la science nécessairement acquise à l'école des plus illustres maîtres. « Oui, disait-il en finissant, s'il est vrai que je sois » quelque chose, je le dois, je dois ma personne même à ce très-célèbre collège de docteurs : ainsi je le proteste, ainsi je le » confesse. A vous, ô Jésus-Christ, Dieu immortel, à votre glorieuse Mère, à mon ange gardien, au B. François dont je me » réjouis de porter le nom, louange, honneur, bénédiction et » action de grâces. Vous, ô loi éternelle, règle de toutes les » lois, *placez comme loi au milieu de mon cœur la voie de vos » justifications; car bienheureux est celui que vous aurez ins-*

¹ Lettres de Doctorat. — ² Elle ouvre le Tome VI des *Œuvres*.

» *truit, ô Seigneur! et à qui vous aurez appris votre loi.* Et
 » maintenant, illustre Pancirole, mon vénéré maître, achevez, je
 » vous prie : que vos mains pures et éminemment bienfaisantes
 » m'honorent des insignes dont cette Université, en pareille cir-
 » constance, décore ses heureux disciples. »

Le docteur donna au nouveau gradué l'anneau et les privilèges de l'Université, et, en lui posant sur la tête la couronne et le bonnet doctoral, il ne pût s'empêcher de le louer encore. Sa parole fut suivie d'unanimes applaudissements, et l'assemblée reconduisit François à son logis, traversant une masse de peuple qui éclatait en transports de joie, de félicitations et de souhaits. L'Université ensuite lui délivra des lettres-patentes de docteur en droit civil et canonique.

CHAPITRE V.

PÉLERINAGES ET RETOUR. — FRANÇOIS EMBRASSE L'ÉTAT
 ECCLÉSIASTIQUE.

1591-1593.

70. M. de Boisny était à son château de La Thuille, quand il apprit les beaux triomphes décernés à son fils; et la joie fit revenir le rêve de sa vie, qui destinait François aux plus hautes charges de la magistrature : il s'occupa en conséquence à lui réunir une vaste bibliothèque, formée surtout des meilleurs ouvrages de jurisprudence. Pour le jeune docteur, il était à d'autres soins, et il avait sollicité la permission de son père pour visiter les principales villes d'Italie : Rome l'appelait, et plus encore Notre-Dame de Lorrette, qu'un vœu jusqu'alors irréalisable l'obligeait à visiter. Un tel désir ne pouvait être repoussé; car il devait ajouter à l'instruction du jeune homme, en même temps qu'il satisfèrait la piété du chrétien, et François put se préparer au départ.

Ayant pris congé de ses maîtres, de ses amis, de toutes les personnes auxquelles il était obligé, et témoigné, par une visite spéciale à son autel, la vive reconnaissance dont son cœur était pénétré pour la très-sainte Vierge, il quitta Padoue le 2 octobre,

au grand regret de tous ceux qui l'avaient connu. Sa mémoire s'y conserva toujours depuis, et plus tard l'Université, le choisissant pour protecteur, éleva en son honneur une superbe chapelle¹.

71. De Padoue, il se rendit à Ferrare, et de là à Rome, par la route des Apennins. « Il approcha de la ville éternelle, plein d'émotion, plein de joie, sentant que Dieu allait lui donner là des jours heureux ; » et dans cette cité si pleine de souvenirs, deux pensées l'occupaient surtout : Rome est la ville des martyrs et le centre de la foi ; là sont morts des millions de témoins, et là témoigne encore, plus durable que les siècles, la grande voix de Pierre, que mille cris voudraient étouffer, et qui domine tous les cris.

« Il alla au Colisée visiter le champ de bataille où le christianisme sans armes a vaincu le monde païen, arroser de ses larmes cette terre à jamais consacrée. » Il visita les temples et les autels, cherchant partout à vénérer les saintes reliques ; mais surtout sa dévotion le porta aux sept grandes églises, pour y faire le saint pèlerinage, si anciennement cher aux fidèles et si recommandé par les faveurs des Pontifes².

Il ne dédaigna pas de considérer les merveilles de la Rome des consuls et des césars, ces temples, ces théâtres, ces arcs de triomphe, ces trophées et ces colonnes, monuments fastueux de l'orgueil humain ; mais il disait en les voyant : « O folie de la » vanité des hommes ! de quoi leur servent maintenant ces monuments grandioses et ces superbes mausolées ? Que sont aujourd'hui ces thermes pour Antoine et Dioclétien ? Hélas ! ces » infortunés gravaient leur nom sur la pierre, et ils oubliaient » Dieu, qui seul donne l'immortalité. » Puis, opposant à la grandeur des maîtres du monde celle des pontifes du Christ, et la durée de l'Église à leur domination éphémère : *O Dieu ! s'écriait-il avec une sainte joie, combien vous honorez vos amis, et comme vous affermissez leur pouvoir ! ce serait trop pour une puissance humaine ; Nimis honorati sunt amici tui, Deus ; nimis confortatus est principatus eorum.*

72. Il était presque au terme de son séjour à Rome, quand la divine Bonté le fit échapper à une mort certaine. Dans l'hôtel où

¹ Pérennès.

² Ces sept églises sont, dans l'ordre indiqué par Ch.-Auguste, Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre du Vatican, Saint-Paul, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Laurent et Saint-Sébastien hors les murs, et Sainte-Croix en Jérusalem. Sixte V, dans sa bulle *Egregia populi Romani*, fait remarquer l'ancienneté de ce pèlerinage, enrichi d'indulgences très-nombreuses.

il avait pris son logis, sur les bords du Tibre, de grands seigneurs vinrent se présenter, en sorte qu'on lui signifia d'avoir à leur faire place. Il obéit avec sa mansuétude ordinaire; mais voilà que, dès la nuit suivante, le fleuve, grossi par des pluies torrentielles, déborde avec fureur, détruit l'hôtel et « l'emporte à la mer avec tous ceux qui étaient dedans¹. »

Cet événement pénétra François d'une nouvelle reconnaissance; mais il fut l'occasion d'un péril bien plus redoutable à ses yeux, comme aussi d'un nouveau triomphe : on eût dit que la Providence ne l'avait sauvé que pour lui donner l'occasion de prouver énergiquement, une fois encore, son amour pour la sainte pureté. « Une jeune dame, qui tenait le nouvel hôtel où il s'était retiré, tristement aveuglée par la passion, osa se rendre la nuit dans son appartement et lui exprimer ses coupables désirs. Le saint jeune homme la repoussa avec horreur; mais il en demeura si troublé pendant quelques jours que l'on craignit une maladie dangereuse. Toutefois, la conscience d'avoir dignement gardé sa fidélité au Seigneur lui rendit promptement le calme et la santé; et il résolut de partir au plus tôt². »

73. « Par Spolète et Macerata, il vint à Lorette. C'est une cité très-renommée par toute la terre, à cause de la sainte chambre de la Vierge Marie, en laquelle elle conçut le Fils de Dieu, transportée là, par la main des anges, de la ville de Nazareth et de la Dalmatie³. »

« A peine eut-il fléchi les genoux dans ce merveilleux sanctuaire, que, comme s'il fût entré dans une fournaise ardente, » il se sentit enflammé d'une charité extraordinaire⁴. » Heureux comme s'il y eût retrouvé la sainte famille, il suivait les démarches et les actions de Jésus, Marie et Joseph; il écoutait leurs paroles, il s'unissait à leurs prières, et il ne se lassait point de baiser avec larmes cette terre sainte, ces murailles trois fois sacrées. Après y avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, il se consacra de nouveau au Verbe incarné et à la Sainte Vierge, et renouvela son vœu de chasteté.

« En récompense de tant de ferveur, Dieu lui accorda des grâces extraordinaires; il fut ravi en extase, et tandis que des paroles d'amour s'échappaient de son cœur comme des traits de flamme, son visage se couvrit d'une grande rougeur et apparut rayon-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Pérennès. — ³ Ch.-Aug. de Sales. Voyez sur ce fait divers auteurs qui en ont établi la vérité; spécialement Benoît XIV, *De festis B. M. V.*, cap. 16. — ⁴ Le P. La Rivière.

nant comme un astre aux nombreux témoins qui se trouvaient dans l'église. Le spectacle de cette merveille frappa surtout M. Déage, « qui le suivit depuis avec une particulière révérence et conçut une très-grande opinion de sa sainteté¹. »

74. De Lorette, François se rendit à Ancône, d'où il devait aller par mer à Venise. Il traita, pour son passage et celui de sa suite, avec le patron d'une felouque prête au départ, et paya même d'avance le prix convenu; mais il se trouva que cet homme avait déjà loué son bateau à une grande dame napolitaine, sous la condition qu'elle l'occuperait seule avec ses gens. Comme une femme est ordinairement fort tenace en ses volontés, celle-ci se plaignit avec bruit, « et commanda à même heure à tous les étrangers qu'ils eussent à sortir. Le sage François, avec un visage qui devait fléchir le plus barbare esprit, la pria de vouloir donner un petit coin à lui et à ses serviteurs, assurant qu'ils ne lui donneraient aucune incommodité; mais elle n'en devint que plus sévère et lui cria plus haut de s'en aller : ce qu'il fit avec douceur et modestie. Il demeura néanmoins au port, attendant la commodité d'un autre vaisseau; et il suivait de vue cette femme, qui cinglait heureusement, quand tout à coup la tempête s'élève, la mer s'irrite, et, sous les yeux de tous, engloutit le navire, le pilote et les passagers². »

75. « Ce ne fut pas sans horreur que le vertueux François considéra ce naufrage; toutefois, la mer s'étant apaisée, il ne laissa pas de s'embarquer. Déjà la terre était à distance, quand il dit à M. Déage : « *Prions Dieu, mon maître, de peur que la tempête ne nous engloutisse à notre tour.* » Ils prirent leur Bréviaire et récitaient l'office, tandis que les passagers, pour trouver le temps moins long, se livraient aux amusements, au sommeil ou aux conversations bruyantes, plus disposés à troubler la prière qu'à en comprendre l'utilité. Alors les vents commencèrent à s'élever, et peu à peu troublèrent la tranquillité de la mer. Le patron, par je ne sais quel esprit brutal, pardonnant à l'insolence des autres, jure et blasphème comme si de réciter l'office lui eût porté malheur : Holà ! crie-t-il, que marmottez-vous tant ? Depuis que vous tenez ces Bréviaires, le vent n'a cessé de nous menacer. — M. Déage allait céder à la vivacité de son caractère; mais François le retint par de douces paroles, lui faisant observer qu'une remontrance viendrait plus à propos quand aurait cessé la tempête. »

¹ Ch.-Aug. de Sales, etc. — ² *Ibid.*

« Aussitôt que la rage des vents fut apaisée, la brutalité du pilote disparut. Alors le sage François, avec un visage serein, lui dit : *Que signifie, patron, que tout à l'heure, quand les éléments étaient irrités contre nous, et qu'avec nous vous étiez proche de la mort, vous blasphémiez et juriez Dieu si horriblement, nous empêchant de prier, au lieu que vous auriez dû nous exciter à recourir à Dieu ?* — Oh ! vraiment, répartit le malheureux en ricanant, si nous avions la patience que vous prêchez, nous serions saints ! — *Mais il ne faut pas rire ici*, reprit François ; *vous êtes si souvent en péril, et votre salut est aux mains du Seigneur : prenez garde d'agir désormais plus doucement et modestement.* — Le pilote fit son profit de cette correction, et jeta heureusement l'ancre au port de Catholica¹. »

76. Le lendemain, on se dirigea vers Venise, et, dans cette traversée, un petit accident fit ressortir merveilleusement la vertu de François. Il écoutait avec une attention ravie ce que l'on racontait d'une chapelle de la Sainte Vierge, chère à la piété des matelots, et qui s'apercevait au loin sur le rivage, quand, dans une manœuvre précipitée, le mouvement des cordages enleva son chapeau et le jeta à la mer. Tous les passagers se prirent naturellement à rire, et François partagea l'hilarité commune : ce qui irrita d'autant plus M. Déage, qui, dans l'accès d'une colère incompréhensible, après une dure réprimande, signifia à son élève qu'il n'aurait de chapeau qu'à Venise. Cette menace devait se réaliser, et le jeune homme le comprit ; mais en même temps la pensée lui vint de compenser ainsi par une grande humiliation les marques de déférence dont il était l'objet : c'est pourquoi, ayant tiré son bonnet de nuit, il s'en couvrit tranquillement. A Chiosa, où l'on devait dîner, le gouverneur demeura intraitable ; « et non-seulement il le renvoya vers les marchands de Venise, mais de plus il le fit voir en cette ridicule majesté au peuple assemblé pour la vue d'une comédie. Ainsi le doux et humble François rentra dans le navire sans se fâcher, jusqu'à Venise, où il demeura quelques jours, pour remarquer les merveilles de cette grande ville². »

Quelques jeunes Savoisiens s'y trouvèrent en même temps que lui, et l'un d'eux n'eut pas honte de se rendre la nuit dans un lieu de débauche. Il l'apprit bientôt et fut touché d'une profonde douleur, considérant l'offense faite à Dieu et le malheur d'une âme qui se perdait : c'est pourquoi il alla trouver le coupable.

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.*

Ses larmes et l'énergie de sa parole, qui rappelait la divine justice, produisirent une grande honte; sa douce charité fit naître la confiance, et le crime, sincèrement regretté, fut effacé promptement dans les eaux de la pénitence¹.

77. Le printemps était revenu (1592), et avec lui le moment du retour. François se rendit à Padoue pour y terminer quelques affaires, et de là, par Vérone, Mantoue, Crémone, Pavie, Milan, Verceil, Turin et le Mont-Cenis, il rentra dans sa patrie et arriva au château de la Thuille.

Il serait difficile d'exprimer la joie de sa famille, qui depuis plusieurs mois l'attendait avec impatience. La renommée, en le grandissant dans l'estime de ses parents, avait d'autant accru leur tendresse; mais sa présence donna de lui une idée bien plus haute encore, « et ils semblèrent se rajeunir en le voyant, tant il était aimable et admirable. M. de Boisy le regardait comme le bâton de sa vieillesse, et, roulant en sa pensée de grandes choses pour lui, se consolait en la complaisance qu'il en avait intérieurement; mais sa mère épanchait son cœur au doux entretien qu'elle prenait avec lui, et comme ce cher enfant le lui ravissait, aussi ravissait-elle le sien par les grands témoignages de sa dilection. Tout le voisinage accourut pour le visiter, et chacun s'en retournait en admiration et publiait ses louanges, augurant qu'il vivrait en honneur devant Dieu et devant les hommes. C'est alors que M. de Boisy lui assigna la seigneurie de Villaroget, et voulut qu'il en portât le nom². »

78. Ayant pris quelques jours de repos, il se rendit, selon la volonté de son père, dans la ville d'Annecy, pour rendre ses devoirs à M^{sr} Claude de Granier, évêque de Genève.

Un grand mérite recommandait ce prélat, qu'entouraient l'estime et le respect universel; « cet homme, disait plus tard François, cher à Dieu et aux hommes, dont la mémoire est en » bénédiction, que la main de Dieu a conduit d'une manière » admirable, à cause de sa candeur, de sa douceur et de sa » piété, qu'elle a associé à la gloire des saints, et dont elle a » béni les travaux, en sorte qu'il n'y a rien de bon et de beau » dans ce diocèse que nous ne devions à ce grand évêque³. »

« Il accueillit son jeune diocésain et l'embrassa, non-seulement avec toutes sortes d'honneurs, mais encore avec un tendre amour, duquel il se sentit incontinent saisi par une certaine vertu d'en-haut, et s'entretint fort longtemps avec lui des choses

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.* — ³ Préface du Rituel de 1603.

d'Italie, et sur le sujet de ses études. Midi vint sur ces entre-faites, et c'était l'heure où devait se faire un examen de concours¹ pour une cure vacante; en sorte que le seigneur évêque, ne pouvant plus longtemps jouir de l'entretien de M. de Villaroget, le pria, s'il lui plaisait, d'honorer la réunion de sa présence. François accéda humblement à cette gracieuse invitation, et suivit le prélat, qui le fit placer avec honneur tout près de lui². »

79. Comme il arrive assez souvent, une question divisa les Docteurs, et la discussion se prolongea sans autre effet que de rendre l'accord plus impossible. « Monsieur, » dit alors le bon évêque au seigneur de Villaroget, « vous obligeriez grandement » toute cette assemblée, s'il vous plaisait nous dire ce qu'il vous » en semble. » François s'excusa d'abord, alléguant avec candeur sa grande jeunesse et disant qu'il ne convenait pas à un novice de porter la parole et d'oser émettre un avis en présence de tant d'illustres Docteurs, et surtout devant un si grand prélat; mais ensuite, vivement pressé, il fut contraint de se rendre. Résumant alors toute la discussion, il en distingua les divers points de vue et donna sur chacun des éclaircissements si plein de justesse, des solutions si nettes et si solides, que toute l'assemblée en fut dans l'admiration : c'était aux yeux de tous une merveille que tant de science théologique dans un gentilhomme à peine sorti de l'adolescence et qui, « marchant selon le train du monde, l'épée au côté, » paraissait devoir se livrer à des études bien différentes.

Le concours achevé, le saint évêque l'accompagna jusques sur les degrés de sa maison, et retournant à sa chambre, tout comblé de joie, fut saisi d'un esprit prophétique : « Que pensez-vous, disait-il, de ce jeune seigneur? Il deviendra un grand » personnage, une colonne de l'Église : ce sera mon successeur » en cet évêché³. » Depuis, l'affection de ce grand prélat croissait de jour en jour.

80. Mais M. de Boisy, qui avait bien d'autres desseins, prit son fils à part, dès qu'il fut de retour, et lui dit : « Vous savez, mon » cher enfant, qu'étant l'aîné de la famille, vous devez être l'ap-pui de vos frères, et partant, il faut que vous aspiriez aux

¹ Le concours a été prescrit par le saint Concile de Trente; c'était M. de Granier qui l'avait mis en règle dans son diocèse, et S. François de Sales ne s'en départit jamais. (Voyez *Esprit*, Part. I^{re}, Sect. 33.)

² Ch.-Aug. de Sales.

³ Ch.-Aug. de Sales; *Esprit*, Part. IV, Sect. 36, etc.

» charges dont vos études vous rendent capable. Riches de
 » gloire par nos ancêtres, nous n'avons reçu d'eux qu'une for-
 » tune médiocre; vous pourrez honorer encore notre maison, et
 » en même temps lui apporter la richesse. Pour vous instruire,
 » je n'ai rien épargné, et je saurai bien, pour vous avancer,
 » épier l'occasion favorable; mais il faut que vous secondiez mes
 » desseins : c'est pourquoi, après y avoir mûrement pensé, nous
 » jugeons, votre mère et moi, que vous devez aller à Chambéry,
 » pour vous faire recevoir avocat de l'illustre sénat de Savoie. »

Le vertueux fils obéit promptement, et partit avec M. Déage, muni de lettres de M. de Boisy pour le grand sénateur et jurisconsulte Antoine Fabre¹, dès longtemps ami de la famille.

Les meilleurs auteurs, après Charles-Auguste, ont parlé de l'accueil que cet homme illustre fit au jeune François, dont il devait être plus tard l'admirateur et comme le frère; ils ont même représenté le sénateur préludant par des conférences aux épreuves que le candidat allait subir : c'est là un fait pour nous inadmissible, et que ne laissent pas supposer les premières lettres des deux amis, postérieures néanmoins de huit mois à l'époque où nous sommes parvenus. « Vous que j'ai aperçu à peine, dit le sénateur, et que l'éclatante renommée... a rendu si célèbre². » — Et François répond : « J'avais le désir de vous voir » et de vous entendre...; et je ne sais par quel malheur cette » joie n'a pu m'être donnée; car, m'étant rendu à Chambéry pour » me faire inscrire parmi les membres du barreau, comme j'es- » pérais... saluer les sénateurs..., voilà que je suis obligé de » partir sans vous avoir vu, quand j'aurais tenu à plus grand » malheur de vous saluer seulement en passant que de ne pas » vous saluer du tout, d'autant que je vous étais jusques-là in- » connu³. »

81. Quoi qu'il en soit, le seigneur de Villaroget fut présenté au premier président Pobel, puis à tout le sénat en corps, et le sénateur Crassus eut mission de l'examiner. Un élogieux rapport suivit l'examen et fit passer dans la noble assemblée un senti-

¹ Nous continuons à écrire *Fabre*, comme nous l'avons fait dans les Œuvres; plus communément toutefois on écrit *Favre*, et si nous avons tenu à notre manière, c'est parce qu'elle nous permettait seule de traduire certains passages des lettres.

² *Tu vixdum mihi de facie notus, sed famâ... notissimus.* (Lettre 1120, du 30 juillet 1593, tome VIII, p. 552.)

³ *Videndi te manebat consilium... cui antea eram ignotus.* (Réponse à la lettre précédente, tome VIII, p. 555.)

ment d'admiration, qui provoqua l'unanimité des suffrages, en sorte que le président prononça l'arrêt « que le sieur François de Sales, dit de Villaroguet, homme très-noble et docteur ès droits, serait reçu au nombre des avocats du souverain sénat, avec tous les honneurs et privilèges. »

François voulut remercier, et, s'inspirant de sa foi, il mêla à l'expression de sa reconnaissance un brillant éloge de la justice, » la plus belle de toutes les vertus, la vertu tout entière, descendue du ciel et née de Dieu, le lien du monde, la paix des » nations, le soutien de la patrie, la sauvegarde du peuple, la » force d'un pays, la protection du faible, la consolation du » pauvre, l'héritage des enfants, la joie de tous les hommes, et » l'espérance d'un bonheur éternel pour ceux qui l'administrent » dignement. »

Son discours, prononcé avec grâce et dignité, frappa tous les auditeurs. « Le président Pobel admira que tant de doctrine et une si ravissante éloquence se trouvassent si bien unies à la noblesse de l'extraction, et confessa plus d'une fois que jamais, depuis qu'il présidait, il n'avait reçu une personne plus capable. Le bruit même se répandit par toute la ville, que bientôt le jeune avocat serait élevé à la dignité de sénateur¹. C'était le 24 novembre 1592.

82. Si François eût nourri dans son cœur des projets de gloire mondaine, nous dirions qu'il était heureux; mais il n'oubliait point l'appel de Dieu, et d'ailleurs un événement bien extraordinaire, qui se produisit à son retour de Chambéry, devait en raviver le souvenir. Comme il traversait la forêt de Sonnaz, son cheval broncha et s'abattit sous lui par trois fois différentes, et chaque fois, après les précautions qu'il prit après la première, son épée se détacha et sortit entièrement du fourreau sur lequel elle se mit de manière à former régulièrement une croix. Étonné d'abord, mais sans attacher beaucoup d'importance à ce qui pouvait n'être qu'un effet de ce qu'on appelle hasard, il ne put à la fin se défendre d'y voir un avertissement, et il dit à M. Déage, qui n'était guère moins frappé que lui : « *Dieu ne veut pas que j'embrasse le genre de vie que mon père prétend; et certes, je n'y ai point d'inclination : depuis longtemps je songe à être d'Église, et mon humeur n'est point aux tracasseries et embarras du siècle.* Il ajouta que, sans la crainte de troubler grandement son père, il n'hésiterait point à lui déclarer

¹ Ch.-Aug. de Sales.

sa détermination. Cette communication fut pour le gouverneur une cause de grande perplexité : sa conscience lui défendait de blâmer, car les desseins de la Providence s'étaient manifestés trop clairement ; et d'un autre côté il s'effrayait à la pensée du mécontentement qu'éprouverait M. de Boisy. Sa résolution, qui encore le rendait pensif, fut de rester neutre et d'attendre la marche du temps ; mais il faisait parler son élève, pour tirer de son cœur une explication plus claire, comme s'il eût eu la volonté de s'en servir¹.

83. M. de Boisy cependant était heureux et les acclamations qui avaient honoré son fils à Chambéry rendaient plus brillants encore ses rêves d'avenir. Au contraire, François songeait aux moyens de correspondre à la vocation divine, et il en confiait le secret à sa pieuse mère, se flattant que, loin de lui faire obstacle, elle le seconderait de toute son influence. M^{me} de Boisy, tout en éprouvant dans son cœur une grande joie, opposa d'abord toute la sage résistance d'une mère chrétienne et prévoyante, elle sonda l'âme de son fils, et quand, parfaitement éclairée, elle eut reconnu la volonté du ciel, les grandes espérances de gloire dans le monde perdirent pour elle tout prestige. En même temps, elle se rappela et renouvela, avec une ferveur plus ardente, l'offrande si souvent faite à Dieu de son cher enfant, et, bien résolue d'employer tout son pouvoir, sûre même du succès, qui serait l'œuvre de la Providence, elle fit secrètement préparer le costume ecclésiastique, pour que François pût s'en revêtir dès le jour où son père aurait donné son consentement.

Un autre confident de la grande affaire fut le chanoine Louis de Sales, cousin-germain de François qui eut même la mission délicate d'informer M. de Boisy. Accueillant avec bonheur une telle demande, il promit tout son concours ; mais il recommanda de ne rien précipiter, d'attendre patiemment l'occasion favorable et, sans laisser rien transpirer, de remettre tout au pouvoir de la prière. Quatre mois s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels Dieu voulut, par des épreuves sérieuses, affermir la détermination du jeune seigneur de Villaroget, et lui donner extérieurement tous les caractères d'une décision irrévocable.

84. « Jean de Suchet, seigneur de Végy, conseiller du sérénissime duc de Savoie en ses conseils d'État et privé, et juge-mage de la province de Chablais, avait, de son mariage avec Philiberte de Langin, une fille unique et très-belle, nommée

¹ Ch.-Aug. de Sales.

Françoise, à laquelle il donnait une grande dot et qui, comme son héritière, pouvait espérer pour mari un grand seigneur. M. de Boisy pensa à ce parti pour son fils aîné, et, après en avoir communiqué avec ses amis, le mena voir la demoiselle à Sallanche, en Faucigny, où elle était alors avec ses parents. » François, qui n'osait encore s'ouvrir à son père, le suivit par obéissance; mais il se tint chez M. de Végy dans les limites de la politesse, gardant un air plutôt froid qu'expansif, et s'attachant à ne donner à sa démarche d'autre caractère que celui d'une simple visite. Cette attitude désola M. de Boisy et le fit éclater au retour en des reproches amers, que le saint jeune homme reçut doucement, et en baissant les yeux, sans répondre une seule parole : il n'eût pu alors expliquer sa conduite sans soulever un véritable orage. Par cette raison, il se prêta docilement à une seconde démarche; mais sa réserve fut la même, quoique tempérée par un peu plus d'aisance : et en vain M. de Boisy joignit à ses instances les représentations de ceux qu'il croyait plus en état de le fléchir. La pensée de François et ses affections étaient tellement à l'état ecclésiastique, qu'en revenant de Sallanche il avait dit à l'un de ses amis : « Pour obéir » à mon père, j'ai vu la demoiselle qu'il veut me donner pour » épouse, fille vertueuse et qui mérite un meilleur parti; mais » *je me suis réjoui en ce que Dieu m'a dit : Nous irons en la » maison du Seigneur; et je l'habiterai, parce que je l'ai choisie :* » Dieu est ma part éternellement ¹. »

85. Sur ces entrefaites, « Charles-Emmanuel, bien assuré de la probité et doctrine du seigneur de Villaroget, le promut à la dignité du sénateur, et le baron d'Hermance vint de Turin en apporter les lettres patentes ². » Cette grande faveur comblait les vœux dès longtemps formés par M. de Boisy, d'autant plus que François la devait presque exclusivement à la haute renommée de ses talents, de sa science et de ses vertus : quelle brillante carrière cela promettait, et quel honorable avenir pour la famille entière!

Mais de telles perspectives n'éblouissaient pas le saint jeune

¹ Ch.-Aug. de Sales.

² *Ibid.* Il y a eu doute parmi les auteurs sur le fait de l'envoi réel des lettres patentes, et par conséquent de la nomination effective de notre Saint à la dignité de sénateur : une lettre de lui dit formellement : Je me sens très-obligé à S. A. de l'honneur qu'elle m'a fait *en m'envoyant les lettres de sénateur... Cela servira à illustrer nos archives...* (Lettre 1126, tome VIII, page 569, en bas.)

homme, dont les pensées et les désirs étaient trop bien ailleurs : il refusa fermement un titre qui l'effrayait au lieu de le charmer, et qui ne pouvait être qu'un obstacle dans le présent, et plus tard un embarras. Son cœur toutefois ne resta pas insensible à l'affection de ceux qui s'étaient occupés de sa gloire et, au dévouement qui l'animait pour le sérénissime duc, se joignit en son âme un vif sentiment de reconnaissance, qui se traduisit par les remerciements les plus humbles et les plus délicats.

86. M. de Boisy considérait en silence, mais non sans une grande peine, ces résistances pour lui mystérieuses. La constante docilité de son fils, durant les années de l'adolescence, lui avait ôté jusqu'à la pensée qu'il pût, même pour le choix d'un état, ne pas s'en remettre à la volonté paternelle; et il s'en prenait présentement à une répulsion exagérée pour le monde et ses grandeurs, à quelque chose comme une aberration de piété, que le temps sans doute parviendrait à dissiper. Erreur souvent déplorable, et assez commune, même parmi les hommes de foi, trop portés à exclure *l'appel de Dieu* de cette grande chose que l'on nomme *vocation*.

Pour François, divinement éclairé, non-seulement par les inspirations ordinaires de la grâce, mais bien plus encore par un ensemble de faits et de prodiges qui composaient presque toute sa vie, bien renseigné sur ses dispositions et ses aptitudes, et confirmé par la décision des guides de sa conscience, il était ferme, parce qu'il était sûr, et il demeurait tranquille et sans empressement, parce qu'il avait tout remis aux mains de Dieu. En même temps, il demeurait persuadé que sa voie n'était pas l'unique chemin, et sa vive répugnance pour le monde ne lui faisait pas condamner les vocations séculières; toute sa pensée était dès lors en ces mots : *Où que nous soyons, nous pouvons et devons aspirer à la vie parfaite*¹.

Un fait le montre clairement. Son frère Louis le consulta alors sur son avenir, et lui, après avoir mûrement examiné devant Dieu, décida que le jeune homme était fait pour la vie laïque. Il l'excita en conséquence à se perfectionner dans tous les exercices qui conviennent à un gentilhomme, et à s'attacher à la Cour du duc de Nemours, qui résidait au château d'Annecy; mais en même temps il l'exhorta à s'y montrer fermement chrétien : sages conseils qui furent fidèlement suivis et qui firent de Louis, au jugement du prince lui-même, le modèle de la Cour entière.

¹ *Introduction*, Part. I, ch. 3, tome III.

87. Cependant le prévôt du chapitre de Genève vint à mourir, et le chanoine de Sales crut voir dans cet événement une circonstance décisive pour la vocation de son vertueux cousin : l'éclat de la première dignité après celle de l'évêque inclinerait, pensait-il, M. de Boisy à donner à l'Église son fils aîné. Ayant donc pris l'avis de M^{sr} de Granier, et sans rien dire à François, il sollicita pour lui en cour de Rome le titre de *Prévôt*, dont la collation appartenait au Pape. L'affaire se termina promptement, et les bulles arrivèrent au mois de mai 1593.

Aussitôt le chanoine Louis et le chanoine de Ronys, qui avait le plus contribué au résultat par son influence, se rendirent au château de La Thuille, pour informer l'élu et le décider : « Voici » maintenant, lui dirent-ils, les moyens pour venir à bout de ce » que vous désirez. » — Le serviteur de Dieu croyait que ce fût un songe; car il n'avait jamais pensé à cette affaire : toutefois, il les remercia d'une si grande faveur, puis, ayant concerté avec eux sa démarche, il les conduisit près de son père. Là, il s'exprima hardiment, et, après avoir annoncé qu'il réclamait une grande faveur, mais la seule qu'il voulût jamais demander : « Mon très-cher père, dit-il, qu'il vous plaise permettre que je » sois d'Église, car je n'ai pas d'autre désir; et voici les bulles » apostoliques par lesquelles notre Saint-Père me concède la » prévôté de l'illustre église Saint-Pierre de Genève : c'est la » première dignité après l'épiscopale; elle m'a été accordée sans » que j'en susse rien. »

M. de Boisy, comme frappé d'un coup de foudre, demeura quelque temps pensif et silencieux, puis il éclata en reproches : « Qui vous a mis cela en tête, s'écria-t-il, et de qui avez-vous » pris conseil? Vous deviez être le bâton de ma vieillesse; après » moi, votre devoir était de soutenir vos frères, et voilà que » vous nous abandonnez tous, sans que nous ayons été avertis, » sans que vous ayez pris le temps de mûrir une détermination » pareille. Cette dignité qui vous charme répond-elle à ce que » vous deviez attendre, et ne verrez-vous point que toutes vos » études deviennent inutiles? A quoi vous servira la jurisprudence, quand vous l'aurez cachée sous une robe de prêtre? Il » faut, pour une telle décision, plus de temps que vous ne pensez. »

Ces paroles signifiaient un refus; mais François ne se laissa pas décourager, et il répondit avec une modeste assurance, faisant valoir la proximité d'Annecy, d'où il pourrait rendre à sa famille tous les devoirs utiles. Ensuite il rappela ses inclinations

premières, qui l'avaient conduit à la tonsure; son vœu de chasteté formé à Paris, renouvelé à Padoue et à Lorette; l'avis de tous ceux qu'il avait consultés, et le prodigieux événement de la forêt de Sonnaz, qui l'appelait sous l'étendard de la Croix. Enfin, se jetant aux pieds de M. de Boisy : *O mon bon père, lui dit-il tout en larmes, je vous conjure très-humblement de m'accorder cette grâce, la seule que je veuille jamais vous demander.*

Si ferme qu'il fût, « ce pauvre père ne put s'empêcher de larmoyer; mais ayant tiré un profond soupir : *Faites donc, de par Dieu, dit-il, ce que vous voudrez : il est bien difficile de regimber contre l'aiguillon. Le bon Dieu, à qui vous voulez être uniquement, vous bénisse mille fois; et moi, de sa part, je vous donne encore ma bénédiction¹.* »

88. François était heureux, et dès ce jour même, 12 mai 1593², il revêtit l'habit ecclésiastique préparé par sa pieuse mère : cette action fut l'objet d'une véritable cérémonie, que présida M. Bouvart, curé de la Thuille, et dans laquelle le jeune clerc montra une ferveur digne du novice le plus pieux. Il prenait, disait-il, *l'habit de S. Pierre*, la cuirasse et le baudrier de la milice de Jésus-Christ. En même temps, il renonça au titre de seigneur de Villaroget pour retenir simplement son nom, *François de Sales*, sous lequel Dieu voulait le proposer à la vénération du monde.

Peu après, c'est-à-dire quand M. de Boisy fut pleinement remis des grandes émotions qui avaient un instant fait craindre pour sa vie, François partit pour Annecy, où son arrivée causa une grande joie, et surtout remplit de consolation et d'espérance le cœur du pieux évêque. « Là, il assembla le chapitre, la veille de l'Ascension de N.-S., et présenta ses bulles, dûment expédiées, reconnues et fulminées. Ce sacré collège de gentilshommes et docteurs, après avoir fait les preuves de sa noblesse et de sa doctrine, selon la coutume et les statuts, le mit en possession de la dignité de prévôt, par le baiser du grand autel et les autres cérémonies prescrites. Toute la ville était accourue à cette action, et les musiciens ne manquèrent pas de rendre leur devoir par des motets de réjouissance³. Le nouveau dignitaire, debout dans sa stalle, harangua ensuite l'assemblée⁴. Il avait

¹ Ch.-Aug. de Sales.

² « Le 13^e jour de may (1615), auquel je commence le 23^e année de ma vie en l'état ecclésiastique. » (Lettre 529, tome VII, page 442, 43.)

³ Ch.-Aug. de Sales. — ⁴ Voy. tome VI, page 8.

craint d'abord, vu sa jeunesse et son inexpérience, et il s'était rappelé la parole de S. Bernard : « Malheur au jeune homme qui devient maître avant que d'être novice. » Mais sa crainte s'est changée en joie, par l'agréable et suave présence de ces vénérables Pères qui composent l'auguste chapitre; et il a cessé de redouter une charge où il n'a à régir « que des personnes dont la modestie, la force, la prudence et la charité sont telles qu'on pourrait les désirer dans un prélat : car, lorsque les vents sont favorables, le premier pilote venu peut facilement tenir le gouvernail. Que si eux-mêmes éprouvent de la peine, voyant un si pauvre prévôt succéder à des hommes très-savants et très-graves, il les prie de considérer que Dieu a coutume *de choisir ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qui est fort, et qu'il tire la louange la plus parfaite de la bouche des enfants*, afin qu'on lui rapporte plus facilement tous les biens qu'on a reçus, et qui viennent tous de sa bonté. »

89. Ayant ainsi parlé, il descendit de sa stalle à l'applaudissement de toute l'assistance, et alla s'offrir à l'évêque comme un enfant à son père, pour n'avoir plus d'autre direction que la sienne. Ce digne prélat l'invita à se préparer pour recevoir les ordres mineurs et le sous-diaconat, à l'ordination prochaine de la Trinité; c'est pourquoi, sans opposer aucune réflexion, l'humble prévôt alla se renfermer dans la retraite, sous la direction de M. Bouvart.

La tâche du pieux curé fut facile; François connaissait le Bréviaire, qu'il avait souvent récité, soit chez les Théatins de Padoue, soit en voyage avec son gouverneur, et il n'y avait qu'à s'édifier des saintes dispositions d'un ordinand si extraordinairement vertueux. En lui pourtant la crainte s'unissait encore à la joie, et son guide le trouva tout baigné de larmes dans la chapelle, au dernier jour de la retraite. Il venait de réfléchir à l'inconstance d'un religieux qui, sorti de sa vocation, avait donné de grands scandales à l'Église, et il ajouta : « Pour moi, me voici, grâce à » vous, dans le très-bon chemin de la vie ecclésiastique : je » veux n'en sortir jamais, mais marcher toujours en avant; et » je prie Dieu de m'en faire la grâce¹. »

Ainsi préparé, il reçut les ordres mineurs le 8 juin, et le 12, veille de la Sainte-Trinité, fut le jour où il s'engagea définitivement à Dieu et à son Église qui lui conférait l'ordre du sous-diaconat. M^{sr} de Granier, après la cérémonie, réunit à sa table

¹ Dépos. de la Mère Greffier.

toute la famille de Sales, et François y montra son amabilité ordinaire. « Il semble, Monseigneur, dit-il agréablement, que » je suis comme l'enfant prodigue; à ma rentrée dans la famille » sacerdotale, vous me donnez un banquet de réjouissance. » L'évêque répartit : « Vous êtes mon fils, en qui Dieu a versé » abondamment ses grâces : bientôt vous me serez quelque chose » de plus. En attendant, préparez-vous à prêcher dans la cathé- » drale le jour de la fête du Saint-Sacrement. » — « Eh ! Mon- » seigneur, je ne suis « que novice et seulement sous-diacre. » — « Je le veux, mon fils. » — « Et bien donc, *sur votre parole,* » *je jetterai le filet*; mais, si je m'en acquitte mal, on ne pourra » s'en prendre qu'à votre commandement¹. »

90. Sur un sujet aussi riche que la Sainte Eucharistie et si cher à son cœur, le jeune prévôt fut bientôt prêt : il avait tant médité l'incompréhensible don que le Seigneur fait de lui-même aux hommes, qu'il lui était plus difficile de se borner dans l'épanchement de son amour, que de trouver de grandes paroles et des mouvements éloquents. Cependant, le P. Fodéré, illustre prédicateur Cordelier², vint à passer par Annecy, et le pieux évêque désirait l'entendre; ce qui ne se pouvait qu'autant que le prévôt céderait la chaire. François se hâta d'y consentir; mais le religieux s'excusait de prêcher à sa place, en sorte que l'on vit, entre les deux orateurs, une lutte admirable de déférence et d'humilité, où le plus jeune fut le vainqueur : le sermon préparé fut remis au jour de l'Octave, « qui se rencontrait avec la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste. »

Le moment venu, François fut saisi d'une grande crainte et d'un tremblement fébrile, qui l'empêchait presque de se tenir debout. Alors il pria Dieu, reconnaissant que de lui-même il ne pourrait rien dire, et s'excusant sur l'obéissance, qui seule mettait sur ses lèvres la sainte parole; et Dieu le fortifia de telle sorte qu'il était comme au-dessus de lui-même en se rendant à l'église, où l'attendait une foule immense³.

Il parut dans la chaire comme le héraut du Seigneur, oublieux de soi et tout entier à la vérité. Après avoir établi que le souverain bien est essentiellement et souverainement communicatif, il distingua trois grandes communications qui se lient et se suivent admirablement. Le Père se communique au Fils, le Père et

¹ *Année de la Visitation*; Ch.-Aug. de Sales; M. Hamon.

² Franciscain.

³ Dépos. de S^{te} Chantal; Ch.-Aug. de Sales.

le Fils au Saint-Esprit, et c'est le mystère de la divinité même, qui est une en trois personnes. Mais Dieu ne demeure pas uniquement en soi-même; le Verbe a été communiqué à la nature humaine; *il s'est fait chair et il a habité parmi nous*; et les hommes l'ont vu véritablement homme, *homme de douleurs*, plus que l'homme réduit aux extrémités de la souffrance. Cette communication toutefois ne pouvait suffire; elle eût posé des limites à l'amour infini : le Verbe fait chair s'est donné aux hommes dans le Saint-Sacrement; il est devenu leur nourriture, et l'homme, *engraissé de Dieu*, peut offrir à Dieu sa chair divinisée : Dieu ne peut plus voir l'homme sans se voir lui-même. Cette troisième communication était le vrai sujet du discours, et le prédicateur établit d'une manière décisive *la présence réelle*, expliquant littéralement les passages si clairs de la sainte Écriture, et relevant avec une éloquente vigueur la contradiction des hérétiques, qui ne veulent que l'Écriture et qui ne peuvent s'entendre sur le sens qu'il lui faut donner. Pour les catholiques, trop peu fermes souvent dans la foi, il fait parler les Pères, les Docteurs, et l'invariable croyance de tous les siècles; et aux âmes généreuses il inspire avec un ardent amour la dévotion pour le Très-Saint-Sacrement, « ce froment des élus, ce vin qui produit les vierges, ce pain des anges, ce principe d'une vie immortelle, gage certain, mais nécessaire de la bienheureuse éternité. » Il termine par une prière toute de feu, comme l'amour qui embrasait son âme¹.

91. Dès qu'il eût achevé, ce fut, dans l'auditoire jusque-là silencieux et immobile, un véritable frémissement : tous étaient ravis de joie, et un grand nombre versaient des larmes « de tendresse et dévotion. » — « Le bon évêque pleura plus que tous, et se tournant vers ses chanoines et les principaux de la ville : « C'est mon fils, celui-là, dit-il; que vous semble de mon fils » (et depuis l'appela toujours de la sorte)? N'a-t-il pas dit merveilleusement des choses merveilleuses? Certes, nous avons un » apôtre nouveau; il est puissant en paroles et en œuvres, et » nous a été donné de Dieu pour enseigner la science de salut » au peuple, à la rémission de leurs péchés. »

A l'instant, il alla féliciter M. de Boisy, qu'il trouva pleurant de dévotion et de joie; et en même temps les dames de la ville

¹ Ch.-Aug. de Sales. — Nous n'avons pas ce beau sermon, et Charles-Auguste n'en donne que le résumé; mais, dans ce que nous écrivons ici, la manière de penser du saint est fidèlement traduite.

répétaient à l'heureuse mère ces paroles de l'Évangile : *Bien-heureuses les entrailles qui ont porté cet enfant, et les mamelles qui l'ont allaité*. Il n'y eut pas jusqu'aux Calvinistes qui ne fussent grandement émus, et le baron d'Avully, seigneur fort savant et exercé aux controverses, conçut là, avec une idée plus haute du catholicisme, un ardent désir des conférences particulières qui, plus tard, le ramenèrent à la vérité¹.

92. Assurément, le talent avait brillé dans la chaire, la logique s'était montrée invincible, et tous les auditeurs se trouvaient épris d'admiration pour cette doctrine profonde, qu'un orateur de 26 ans exposait si facilement; mais le charme le plus puissant était celui de la vertu, et le saint, l'homme de Dieu, avait fait le triomphe du prédicateur. On savait, avant qu'il prît la parole, et l'on se redisait, après l'avoir entendu, que sa vie entière était plus d'un ange que d'un homme; malgré qu'il fût à Annecy seulement depuis quelques jours, il n'y avait personne à qui le comparer et on l'appelait *la gloire de l'Église de Genève*.

« Étant seul en sa chambre, ou il méditait, ou il était penché sur ses livres; parmi la ville, tous étaient ravis de sa modestie; au chœur, vous l'eussiez vu collé à sa stalle, qui chantait les louages de Dieu comme un séraphin. Il employait beaucoup de temps à visiter les malades, à réconcilier les ennemis, et en toutes choses il était uniquement à la sainte dilection². » Un jour que M. de Boisly donnait un grand dîner à plusieurs seigneurs, le serviteur de Dieu, peu occupé du repas, captivait par ses entretiens les convives qui pouvaient l'entendre. « Pré-vôt, lui dit alors son père, engagez donc vos voisins à manger et à boire. » Il obéit; mais, presque aussitôt, il reprit ses pieux discours, qui, bien plus que les meilleurs mets, étaient pour lui une agréable nourriture³.

93. « L'éclatante renommée de son nom, de sa vertu, de ses qualités et de son savoir l'avait rendu célèbre dans toute la Savoie; » mais, entre tous, le grand sénateur Antoine Fabre avait été frappé d'admiration et s'était pris à solliciter, comme une faveur insigne, l'amitié de ce jeune homme, qui dès lors *pouvait lui tenir lieu de tout*, parce qu'il n'avait *l'idée de personne qui pût jamais le surpasser*⁴. François aussi, depuis longtemps, éprouvait pour Fabre un attrait irrésistible, et, tout joyeux *d'avoir pu si facilement acquérir sa bienveillance*, il

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.* — ³ Dépos. de Dumon. M. Hamon et Pérennès. — ⁴ Lettre 1120, du 30 juillet 1593; tome VIII, p. 552.

prenait et reprenait sa lettre, ne se lassant jamais de la relire.

Ainsi se forma, entre deux hommes qui se connaissaient à peine de vue, cette liaison indestructible, qui prit tous les caractères de l'amitié fraternelle, et, dans sa longue durée, ne laissa voir d'autre lutte que l'émulation de la vertu. Car nous n'appelons pas lutte l'espèce d'assaut que Fabre livra si énergiquement à son ami pour le déterminer à accepter la dignité de sénateur, qui demeurerait offerte après les premiers refus¹. Sachant que François *voulait demander à la Théologie la permission de revenir à l'étude de la Jurisprudence*, il conçut l'espoir de réussir dans ses sollicitations, qui avaient plus pour but d'illustrer le sénat que d'ajouter une gloire au nom du prévôt : il invoqua l'amitié, la science, le bien de l'État, l'exemple de son prédécesseur, qui avait dignement uni les deux titres ; il promit au nom du prince, du sénat, de la Jurisprudence et de lui-même que François resterait aussi libre qu'il voudrait pour ses fonctions et pour l'étude de la théologie, et *j'espère*, disait-il en finissant, *que vous ne ferez pas cette faute, de paraître moins tenir à votre honneur qu'à votre volonté*².

Le serviteur de Dieu, quand lui vinrent ces puissantes exhortations, avait déjà répondu à celles de son père, dont le dernier mot avait dû être : *Et bien, sers Dieu seul!* Et il servait Dieu, se donnant tout entier à la prière, aux saintes études, aux besoins du prochain, aux fonctions de sa charge, à l'obéissance filiale qu'il devait à son évêque, et qui souvent mettait sur ses lèvres la divine parole. Au sénateur Fabre, après un assez long délai, il répondit par une lettre qui est tout ensemble une grande leçon d'humilité et de délicatesse exquise, un modèle de logique invincible et de douce fermeté. Il finissait par cette parole : « Je » me sens une répugnance insurmontable à joindre la vie ecclésiastique avec la vie séculière, et l'embaras des affaires et de » la chicane. *Voilà mon sentiment, mon cher frère; c'est pour-* » *quoi je vous prie de ne me plus presser là-dessus*³. »

94. La vie ecclésiastique, en effet, suffisait à son zèle, et c'é-

¹ Charles-Auguste dit clairement que François fut nommé sénateur avant d'être prévôt, et les lettres de Fabre montrent d'autre part qu'il pouvait accepter encore après : nous supposons en conséquence que le duc, sollicité sans doute par M. de Boisny et ses amis, était demeuré dans la disposition de confirmer la nomination première.

² Lettre 1123, tome VIII, p. 560, etc. Voyez aussi la lettre suivante.

³ Lettre 1126, tome VIII, p. 569.

tait pour elle seule que Dieu l'avait préparé. Comme premier dignitaire d'un diocèse qui, un jour, serait confié à sa vigilance d'évêque, il voyait d'une part *l'hydre de l'hérésie* qui, de Genève, allait propageant ses tristes ravages, séduisant des âmes faibles, et endormant la foi dans le grand nombre; d'autre part, le pays était livré à d'incessantes calamités : la famine régnait, les maladies et la guerre se montraient menaçantes.

Contre tant de maux, le seul secours efficace était la divine Miséricorde, et le serviteur de Dieu multipliait les prières, les œuvres saintes, les actes de l'immolation personnelle. Mais il se sentait presque seul, ou ne voyait autour de lui que des efforts isolés comme les siens; et il savait que l'association, qui multiplie les forces, était naturellement, et dans la pensée de l'Église, le moyen de donner plus d'énergie et de fermeté aux amis du bien, comme aussi de multiplier et de rendre plus grandes les œuvres satisfactoires propres à fléchir le courroux du ciel.

Il conçut donc le dessein d'une *confrérie de Pénitents* dits *de la Sainte-Croix, de l'Immaculée-Conception et des Apôtres saint Pierre et saint Paul*; et après avoir longtemps médité cette œuvre devant Dieu, ayant obtenu le concours des chanoines ses confrères, l'autorisation du pieux évêque et du Saint-Siège Apostolique, il l'établit solennellement le 1^{er} septembre, à l'autel de Saint-Germain, dans l'église Saint-François, assignant toutefois comme lieu de réunion pour les confrères l'église Saint-Jean-Baptiste, pauvre et presque abandonnée.

95. Les statuts et constitutions comprennent 22 articles¹. Ayant (Art. 1 et 2) déterminé l'oratoire présent de la confrérie, qui est l'église Saint-Jean-Baptiste, et prévu le cas d'une translation, le pieux instituteur (Art. 3) fixe les fêtes principales, *l'Exaltation et l'Invention de la sainte Croix, la Conception, et la fête de saint Pierre et saint Paul*, jours auxquels le Saint-Sacrement demeurera exposé, ainsi qu'au 2^e (depuis 3^e) dimanche de chaque mois, excepté en septembre, décembre, mai et juin. Dans ces jours (Art. 4), les dignitaires se relèveront deux à deux, en costume, devant le Saint-Sacrement exposé, priant à genoux aux fins ordinaires de l'Église, et pour l'accroissement de la confrérie : la bénédiction sera donnée le soir. De même (Art. 5) on fera des processions publiques de tous les confrères qui, en habit et deux à deux, chanteront ou prieront, suivant une

¹ Tome V, pages 491 et suiv.

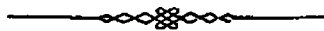
grande croix accompagnée de deux flambeaux ou falots allumés : la procession aura lieu encore la nuit du jeudi-saint ; et personne ne manquera sans permission. De même encore (Art. 6), tous communieront auxdits jours, et les prêtres célébreront la sainte messe. Chaque dimanche (Art. 7), un prêtre dira la messe dans l'oratoire et tous y assisteront ; et chaque jour (Art. 8) les confrères réciteront, à genoux et tête nue, cinq *Pater* et cinq *Ave* ; comme aussi (Art. 9) tous réciteront à genoux, même dans les rues, la Salutation angélique, quand la cloche sonnera le matin, à midi et le soir, ayant intention de gagner les indulgences et d'écarter tous maux de la Savoie. Tous (Art. 10) accompagneront le Saint-Sacrement porté en viatique, s'ils le rencontrent, et visiteront les malades et les prisonniers. Les procès et dissensions entre les confrères (Art. 11) se régleront par les supérieurs de la confrérie. La mort d'un confrère (Art. 12) sera annoncée par la croix exposée sur un drap noir à la porte de l'oratoire, avec l'indication de l'heure et lieu du convoi, auxquels tous assisteront ; et le lendemain une messe sera dite en l'oratoire pour le défunt. De plus (Art. 13) un anniversaire solennel, auquel tous assisteront, sera célébré chaque année au premier jour libre après l'Exaltation de la sainte Croix. Le costume (régulé par l'art. 14) sera porté dans l'oratoire et dans toutes les réunions publiques. Les chanoines (Art. 15) et tous les fidèles catholiques sont admissibles ; leur nom sera inscrit sur un registre, ainsi que le don qu'ils auront offert. Les officiers (Art. 16) seront changés tous les ans au chapitre général ; ce sont (Art. 17) : le chef ou *prieur*, chanoine autant que possible, qui aura le gouvernement et la présidence partout, et pourra désigner comme *sous-prieur* un autre chanoine ; les deux *assesseurs* (Art. 18) ; le *trésorier* (Art. 19) ; le *secrétaire* (Art. 20), et avec eux huit conseillers (Art. 21). Dans les affaires difficiles (Art. 22), on en référera au chapitre dont les décisions feront loi.

M. de Boisy se fit inscrire des premiers, cédant comme nécessairement à l'admiration surnaturelle que lui inspirait son fils ; et à la première fête de la confrérie, le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix, François fut nommé *prieur*. C'était une fête que tout avait contribué à rendre magnifique : la musique de la ville y fit entendre ses plus beaux chants, l'église fut richement décorée, et l'évêque, en donnant la bénédiction du Saint-Sacrement à l'immense réunion des pieux fidèles, versa des larmes d'une sainte joie. Tout le monde bénit Dieu d'une institution qui depuis a été pour la Savoie une cause d'avantages et de biens inappréciables.

96. Huit jours plus tard, le samedi des Quatre-Temps, 22 septembre, celui que tous appelaient déjà *le saint* reçut l'ordre du diaconat, et se considéra dès lors comme dépositaire responsable de la parole divine. Plein de compassion pour l'ignorance du peuple, il parcourut les villages des environs d'Annecy, catéchisant les enfants, instruisant les grandes personnes, propageant autant que possible la nouvelle confrérie; et son zèle, sa douceur, sa charité produisirent dans le pays un remarquable changement.

Il se donnait tout entier à cette vie d'apôtre, quand il reçut l'ordre de se préparer à la prêtrise pour les Quatre-Temps de l'Avent. Cet ordre était une loi, car *il ne cherchait point*, outre la volonté de l'évêque, *d'autre organe de la volonté du Seigneur*. Il se prépara donc dans la crainte et le tremblement, mais toutefois avec confiance et courage, *à l'approche du jour terrible, du jour effroyable*, comme l'appelle saint Chrysostome, repassant dans son cœur les grandes fonctions et les difficiles devoirs du prêtre, implorant la pitié de ses amis, et se consolant enfin par la pensée que l'auguste sacrifice, même offert par ses indignes mains, serait une cause de gloire pour Dieu, et pour le monde le moyen de grandes bénédictions¹.

« Le débonnaire prélat Claude de Granier ne put s'empêcher de pleurer en lui imposant les mains, et faisant réflexion que c'était son très-cher fils; mais en cette action, le serviteur de Dieu, François, ravi dans la considération de sa dignité, ressemblait à un homme de l'autre monde². »



¹ Lettre 1129, tome VIII, page 575.

² Ch.-Aug. de Sales.

LIVRE II.

DE SA PREMIÈRE MESSE A L'ACCEPTATION DE LA COADJUTORERIE.

1593-1598.



CHAPITRE PREMIER.

COMMENCEMENTS DE SON MINISTÈRE.

1593 et 1594.

1. Pour le jeune prêtre, le premier bonheur est dans sa première messe, et il faudrait que l'autel, durant sa vie entière, fût pour lui le trône de la joie. C'est à l'autel qu'il peut se dire : *Tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech* ; et c'est là qu'il peut mieux apprécier, remplir même sa grande mission de *médiateur entre Dieu et les hommes*, comme Jésus-Christ dont il tient la place. C'est de l'autel qu'il adresse sûrement à Dieu une gloire digne de lui, et qu'il appelle efficacement sur les hommes le repentir et le pardon ; c'est de là qu'il tire le souhait de paix, qui mettra au cœur des fidèles la joie et la charité, et c'est de là enfin qu'il part, mais sans éloigner son affection, pour donner aux hommes le grand sacrement et la divine parole. A l'autel, le prêtre est Dieu ; et qu'il serait heureux, qu'il serait saint et utile au monde, si, dans les actes de son ministère, comme dans les relations que les hommes lui demandent, il ne quittait jamais l'autel !

Telles furent les idées, ou plutôt les sentiments qui occupèrent François après son ordination, et comme sa faiblesse l'effrayait, avant qu'il eût *participé de l'autel*, il voulut se préparer à sa première messe par une retraite de trois jours. Il y prit trois résolutions que depuis lors il n'oublia jamais : de se tenir toujours en esprit de religion, comme s'il allait célébrer, de manière à pouvoir dire à toute heure, pour explication de sa conduite : *Je me prépare à offrir la sainte Messe* ; de ne monter jamais à l'autel que dans les dispositions où il voudrait être pour aller au jugement de Dieu ; de s'unir en tout, par l'amour et l'imitation, à Jésus-Christ souverain prêtre. « Ah ! s'écriait-il, vive Jésus !

» car je ne veux et ne puis vivre que pour Jésus. Ah! mon
 » Jésus! qui sommes-nous? quand serons-nous comme votre
 » très-sainte Mère, qui, vous portant dans son sein, vivait
 » comme doivent vivre tous ceux qui vous reçoivent dans l'au-
 » guste sacrement de l'Eucharistie? » Et disant cela, il versait
 de grosses larmes, car son cœur surabondait de joie, et son
 amour lui disait que le prêtre doit être plus pur que les anges ¹.

Ainsi disposé, il célébra solennellement le 21 décembre, fête
 de saint Thomas, dans la cathédrale d'Annecy. Le pieux évêque
 avait voulu être présent, ainsi qu'une multitude de personnes de
 distinction et de piété, et M. et M^{me} de Boisy, précédant une
 grande masse de fidèles, communiquèrent de sa main : tous pleu-
 raient et étaient édifiés, comme à la vue d'un séraphin ; plusieurs
 conçurent en le voyant la ferme volonté d'une vie nouvelle,
 et lui-même, au rapport de sainte Chantal, sentit que Dieu lui
 inspirait les affections et intentions que depuis il porta toujours
 à l'autel. L'après midi, il présida aux vêpres et « fit une très-
 fervente prédication sur le sujet de son sacrifice. »

2. En refusant la dignité de sénateur, il avait donné pour
 principal motif le devoir de prêcher : *Voilà mon état, disait-il,
 ma vocation, et la fonction de mon ministère* ². Il parlait ainsi
 comme sous la dictée de Dieu, qui en effet l'avait appelé et pré-
 paré pour la vie apostolique, en lui donnant le secret de la vé-
 ritable éloquence. Alors régnait ce mauvais goût et ce vain désir
 de paraître savant, qui faisaient de chaque discours un long
 mélange de citations profanes et disparates, d'allusions mytho-
 logiques, d'interprétations forcées et souvent ridicules, où la
 sainte parole gémissait de trouver place. En François, rien de
 tout cela ne parut jamais : il exposait clairement la vérité et
 l'appuyait avec art des preuves les plus fortes, affirmant, sans la
 laisser discuter, l'autorité de l'Écriture et de la Tradition, fixant
 les esprits sous le charme des allégories et des comparaisons,
 pénétrant les cœurs par l'onction de sa douceur, et les portant à
 Dieu par des élancements irrésistibles.

Toutes les classes de la société pouvaient le comprendre et les
 ignorants le goûtèrent aussi bien que les savants, en sorte que
 la renommée l'exalta dès le début et le montra comme une lu-
 mière au-dessus de tous les prédicateurs. Plus on l'entendait,
 plus on voulait l'entendre; on l'invitait de toutes parts, et
 comme son zèle ne savait point refuser, dès les premiers jours

¹ Le P. Talon. — ² Lettre 1126, tome VIII.

de son sacerdoce, sa vie fut un continuel apostolat. « Pendant » que j'étais prévôt, dit-il lui-même, je m'exerçais à tous propos » à la prédication, tant de la cathédrale que des paroisses, » jusques aux moindres confréries : je ne savais ce que c'était de » refuser. Mon bonhomme de père, entendant sonner la cloche » du sermon, demandait qui prêchait. On lui disait : Qui serait- » ce, sinon votre fils ? Un jour il me prit à part et me dit : Prévôt, » tu prêches trop souvent. J'entends même en des jours ouvriers » sonner la cloche pour prêcher, et toujours on me dit : C'est le » prévôt, le prévôt ¹. »

Ce blâme de M. de Boisy, inspiré par l'esprit du monde, ne l'arrêtait point; il entendait constamment à son oreille la parole de S. Paul à Thimotée, et il voulait être, *en toute patience et doctrine, la voix qui presse à temps et à contre-temps, qui reprend, qui prie, qui menace* pour éloigner les âmes du péril. Le pieux évêque s'en réjouissait, et il disait humblement : « Dieu » m'a refusé le don de la parole; mais il m'a donné un fils qui » sera ma parole et ma voix. »

Un de ses sermons surtout fit grand bruit, et pouvait faire déjà présager l'avenir : ce fut celui qu'il prêcha à Seyssel, le jour de la Purification. Comme cette ville, située à 16 kilomètres de Genève, était en partie peuplée de calvinistes, Dieu lui mit au cœur un grand désir de prémunir les catholiques, constamment exposés à mille embûches, et en même temps une profonde compassion pour les malheureuses victimes de l'erreur; et il prêcha avec un accent de conviction si pénétré, une charité si apostolique et une telle vigueur d'éloquence, que les croyants furent saisis de joie, les âmes chancelantes raffermies et les hérétiques consternés. Ce sentiment de terreur se propagea dans les environs et jusqu'à Genève, où les champions de la réforme en perdirent le sommeil.

3. Comme le jeune orateur remuait profondément les consciences et que tous le considéraient comme un homme de Dieu, les pécheurs voulaient se réconcilier à ses pieds et les âmes pieuses recherchaient sa direction. « Ayant donc une spéciale autorité de son évêque, il érigea en la cathédrale, près de la porte qui ouvre au côté de l'Évangile, un tribunal pour ouïr les confessions des pénitents. Là il demeurait quelquefois depuis l'aube du jour jusqu'à midi, environné d'un grand nombre de fidèles de l'un et de l'autre sexe; et, sans avoir égard aux per-

¹ *Esprit*, Part. III, Sect. 9.

sonnes, il admettait indifféremment tous ceux qui se présentaient, jeunes et vieux, pauvres et riches, nobles et paysans, mais toutefois c'était son plaisir d'être occupé près des malades, des paysans et des ignorants. Il a souvent prêté son mouchoir à de pauvres pénitents, qui pleuraient par la force de la contrition, et jamais ne laissa voir ombre de répugnance. Il y avait en la ville une pauvre femme aveugle de naissance, qui avait coutume de se confesser à lui : aussitôt qu'il la voyait venir à tâtons toute seule, il sortait du confessionnal et la conduisait jusque sur l'accoudeur ; et disait souvent qu'il reconnaissait une si bonne conscience en cette femme, qu'il eût voulu l'avoir semblable, et ne voir non plus qu'elle. Il y avait encore un pauvre homme tellement boiteux, qu'il était plutôt paralytique : le charitable François, s'apercevant qu'il voulait se confesser, le prenait par dessous les bras, tâchait de le soulager, le faisait mettre en posture décente pour se présenter à un tel sacrement, et l'entendait avec une patience indicible. Mais il faisait bien encore d'autres choses ; car il donnait en cachette de fort bonnes aumônes aux pauvres honteux, après qu'ils s'étaient confessés, et, pour cet effet, portait en sa pochette de petits paquets d'argent de diverses sommes, qu'il distribuait selon la pauvreté et condition de ses pénitents : ce qu'il a observé tout le reste de sa vie¹. »

4. « Parmi de si grands exercices de charité chrétienne, Satan, chercha à lui dresser des pièges. Il troubla la fantaisie d'une certaine femme, qui l'aima impudiquement, et ne craignit point, pour lui découvrir la brutalité de sa convoitise, de s'adresser au saint tribunal, où il tenait la place de Jésus-Christ... Le sage et chaste François, la voyant ainsi possédée, tâchait de l'exorciser à voix basse, et n'oublia rien pour la remettre en bon état et à la connaissance de sa misère, la menaçant de la terreur des jugements de Dieu et des peines de l'enfer. Mais elle l'eut à peine entendu que, se voyant méprisée, elle entra en fureur et se mit à crier tout haut les plus sales insultes. « Hélas ! répondit-il doucement et avec une grande compassion, c'est vous bien plutôt » qui êtes comme un Lazare pourri, et qui sentez mal devant » Dieu. Hé ! que vous êtes digne de pitié ! je prie le Seigneur » qu'il vous remette en une meilleure voie. » — « Il laissa de cette sorte ce tison d'enfer, qui fut enlevé par les assistants, et quelque temps après vint à résipiscence à ses pieds². »

¹ Ch.-Aug. de Sales.

² Ch.-Aug. de Sales; et aussi *Esprit*, Part. IV, Sect. 37 supprimée.

5. Le zèle du prévôt pour la réconciliation des âmes porta le chapitre à le présenter, malgré son jeune âge, pour la charge de *grand-pénitencier* : l'évêque y accéda et l'investit de cette fonction en vertu d'un mandat du cardinal Mattei. Alors parut davantage encore le don merveilleux qu'il avait reçu du ciel pour la direction des consciences.

M. de Boisy, dont nous avons vu les idées humaines, et qui parfois encore regrettait que son fils ne fût pas sénateur, allait cédant de plus en plus à son influence surnaturelle : il aimait à entendre sa messe, à communier de sa main, à suivre tous ses sermons. Bien plus, il le choisit pour son confesseur : tous les mois, et souvent après quinze jours, même quand il résidait à Sales, le désir des sacrements ou le besoin de conseils l'amenait aux pieds de ce fils vénéré.

M^{me} de Boisy avait précédé son époux dans cette confiance extraordinaire, et bientôt François fut le directeur de la famille entière, enfants et domestiques; car tous, dès longtemps, avaient admiré sa piété. et le considéraient comme un saint. Dociles à sa conduite, tous aussi *allèrent de vertu en vertu*, en sorte que la maison de Sales devint comme un sanctuaire d'édification et de contagieuse charité¹.

6. Louis surtout, parmi les frères de François, s'attacha à mériter particulièrement ses soins. Négligeant les amusements et la compagnie des gentilshommes de son âge, il suivait le prévôt partout, et jusques dans les réunions et conférences ecclésiastiques. « Je vous prie, disait-il, de souffrir que je sois constamment près de vous, comme le disciple près du maître, pour apprendre de votre bouche, avec les secrets de la vie chrétienne, les beaux enseignements de la Philosophie et de la Théologie que vous croirez utiles à mon instruction. »

De telles dispositions devaient amener les plus heureux résultats : aussi, en peu de temps, Louis se signala, comme membre de la confrérie de la Sainte-Croix, par un zèle ardent à former sa vie entière sur le modèle de Jésus crucifié et à faire naître parmi les fidèles l'amour et l'étude de son cher Sauveur. C'est alors qu'il composa en vers son *Éloge de la Croix*, qui fut jugé digne de l'impression. En même temps, il professait une grande dévotion pour la Sainte Vierge, considérée surtout dans le mystère de sa Conception, qu'il appelait *immaculée*; et il reçut en récompense, avec le don d'une parfaite chasteté, un

¹ Hauteville.

tact incomparable pour porter dans les cœurs l'estime et l'amour de cette vertu. Sa position à la Cour, en amenant de fréquents rapports avec les personnes du sexe, lui donnait souvent aussi l'occasion d'exercer cette sorte de ministère, et c'était avec une exquise politesse et un à-propos charmant qu'il faisait intervenir de sages maximes, de solides réflexions ou des récits intéressants. Il aimait particulièrement à relever cette contradiction, si propre à faire l'éloge de la vertu : « Les cœurs gâtés recherchent pour le plaisir ceux qui leur ressemblent; mais l'époux voudra toujours une épouse chaste, faisant de la modestie le premier ornement de sa beauté¹. »

7. Nous avons vu que, « seul en sa chambre, François méditait ou était penché sur ses livres; » mais on comprend qu'alors sa première étude était la théologie. Si occupé qu'il fût par le ministère extérieur, cette science n'était jamais oubliée, quand venait l'heure qu'il avait marquée en son règlement; et surtout il s'appliquait à lire et à méditer saint Thomas en sa *Somme théologique*. Deux circonstances montrèrent alors qu'il la possédait bien.

« Étienne Dunant et Claude Chevalier, jeunes hommes d'Anancy, étaient revenus de Louvain, et, pour prouver qu'ils n'avaient point perdu leur temps en cette université célèbre, ils résolurent de soutenir publiquement des thèses. » Il fallait, dans ces exercices, un président capable de diriger la discussion et d'éclaircir au besoin les difficultés; les deux jeunes théologiens ne songèrent pas à en chercher un autre que le prévôt, et, après avoir pressenti la joie que la détermination causerait à la ville entière, ils vinrent solliciter son consentement. En vain François opposa-t-il les observations les plus fortes, tirées surtout de sa modestie et du sentiment des convenances : on l'assura que son refus peinerait tout le monde, et il dut se rendre. « Le jour assigné étant donc venu, il comparut avec ces poursuivants en la grande salle du collège, où s'était réunie une nombreuse assemblée, composée des théologiens de la ville et des environs, ainsi que de l'élite de la société. Parmi le feu de la lutte, il épancha tant de richesses de théologie, que tous ceux qui ne pensaient pas qu'il fût si profond en science furent ravis en admiration et ne savaient que dire de son érudition merveilleuse. Supérieur à tous par le talent et plus accoutumé à la méthode, quand les contendants s'écartaient du chemin, il re-

¹ Hauteville.

prenait la question, en distinguait les divers points de vue, examinait et éclairait successivement chacun d'eux, et arrivait enfin à des solutions que les applaudissements justifiaient aussitôt. Dès lors, pour la science comme pour la vertu, il fut reconnu le premier du clergé, « et quiconque osait s'attaquer à lui ne pouvait s'empêcher d'être appelé téméraire¹. »

8. « Quelque temps après, la cure du Petit-Bornand² vint à vaquer, et chacun conspira à lui persuader d'y prétendre, pour pouvoir mieux soutenir sa dignité de prévôt; » car, la plupart des biens du chapitre étant aux mains des Genèveois, ce qui restait suffisait à peine à un honnête entretien : c'est pourquoi le Saint-Siège même accordait volontiers que chaque titulaire possédât deux bénéfices. François se rendit, d'autant plus que ses grandes aumônes le réduisaient presque à la détresse, et se fit inscrire pour le concours; mais aussitôt chacun des autres prétendants retira son nom, en sorte qu'il se trouva seul devant les examinateurs. « Alors le révérendissime évêque lui commanda de faire un discours en latin sur la matière du Très-Saint-Sacrement : ce qu'il fit avec une doctrine, dévotion et éloquence nonpareille, et ainsi obtint cette cure par l'autorité et institution ordinaire. » Mais ce ne fut pas sans grandes peines qu'il en demeura paisible titulaire. Un chanoine, qui prétendait y avoir droit en dehors du concours, s'était mis immédiatement en possession, et le prévôt, quand il se présenta devant l'église, en trouva les portes fermées. Il fallut plaider, et l'obstiné compétiteur ne se rendit qu'après avoir épuisé tous les degrés de la juridiction³.

9. « Tout cela était peu en comparaison de ce que l'envie essaya de faire au même temps. Elle arma la calomnie contre cet homme, qui était l'innocence même, et la jeta si à propos dans les oreilles du révérendissime évêque, qu'elle trouva même lieu dans son cœur, tant elle était artificieusement tissue. Elle disait que le prévôt parlait mal de lui en son absence, et qu'il exprimait son sentiment avec assez de liberté sur ses actions, se servant toutefois de paroles ambiguës, et par cela même plus méchantes. »

On comprend que les calomniateurs usèrent d'adresse et n'avancèrent que pas à pas; car la confiance du prélat était grande

¹ Ch.-Aug. de Sales, etc.

² Village situé dans les montagnes du Faucigny, près Bonneville.

³ Ch.-Aug. de Sales.

pour celui qu'il appelait son fils, et en qui il voyait si bien unis le zèle, la science, le talent et la vertu. Un jour on citait une parole, que l'on amplifiait adroitement et que l'on voilait ensuite par l'éloge; le lendemain on interprétait une démarche, et l'on faisait ressortir une exagération de zèle, un froissement de réformateur trop pressé. Enfin, le moment parut propice pour tout réunir, et le saint fut déclaré un habile intrigant qui gagnait le peuple par la facile popularité d'une vertu intéressée, un ambitieux que l'influence morale devait conduire à l'autorité, et dont le prestige déjà n'effaçait que trop la personne même d'un vénérable évêque, un censeur chagrin devant qui de vertueux prêtres paraissaient irréguliers et qui voulait tout refaire à neuf, selon les idées de son amour-propre. Et cet homme était de la famille de Sales, et il était prudent à l'évêque de ne pas oublier ce qu'il avait éprouvé de la part d'un membre de cette famille, alors qu'il était prieur de Talloires.

10. Il est rare, hélas ! tant est grande la faiblesse humaine, que nous fermions entièrement l'oreille aux imputations même les plus étranges, et les dépositaires de la puissance ont particulièrement besoin, sous ce rapport, d'une réserve qui ne saurait guère être excessive. M^{sr} de Granier opposait dans son cœur, à la calomnie, mille faits qui devaient le rassurer : un passé récent encore éloignait la pensée de l'ambition ; on ne pouvait suspecter un ministère que Dieu bénissait visiblement, et, dans les habitudes et la vie entière du prévôt, il ne parvenait à découvrir, avec le zèle et l'austérité, que la modestie, la déférence et l'oubli de soi. Il doutait néanmoins et il se défiait : la réserve se mêlait à la confiance, et son affection ne montrait plus la même tendresse.

François s'en aperçut bientôt ; mais, fort du témoignage de sa conscience et remettant tout aux mains de Dieu, il continua simplement d'agir comme il le devait, apportant à ses devoirs la même exactitude, et ne montrant ni empressement ni inquiétude, parce que rien n'était changé en son âme. A la fin, « le bon évêque se lassa d'un si long soupçon, et, tirant son fils innocent à part dans une allée de son jardin, déchargea tout son cœur pour une bonne fois. Le serviteur de Dieu ne travailla pas beaucoup à lui faire connaître la méchanceté de la calomnie ; mais il eut peine à l'empêcher de punir grandement les coupables : car son vieil âge le porta à s'irriter tellement que, si le pauvre accusé ne se fût jeté à ses pieds pour demander leur pardon, il y en avait de bien avancés qui, par un abaissement bien

mérité, eussent payé au double leur méchanceté et effronterie. On ne saurait dire combien depuis fut ferme l'amitié que ce grand évêque porta au bienheureux François, qui d'ailleurs continua à se comporter si bien, que jamais personne n'eut sujet de rien dire, et, ajoutant de jour en jour vertu à vertu, marcha partout d'un pied assuré¹. »

11. « Il y avait déjà quelques jours que les citoyens de Chambéry, à l'imitation de ceux d'Annecy, avaient pris les enseignes de la confrérie de la Sainte-Croix. » Comme pour inaugurer plus solennellement leur association, ils résolurent de se rendre processionnellement à Aix, ville célèbre par une relique insigne de la vraie croix de Notre Seigneur, qui se plaisait à multiplier les prodiges en faveur des pieux pèlerins. Mais ils désirèrent ardemment que la confrérie d'Annecy y vint de son côté, car ils voulaient jurer avec elle « une fraternité et société perpétuelle de paroles et de fait. » Or il arriva que François projetait le même pèlerinage et que l'on sut à Chambéry cette résolution, *à même temps qu'à peine les confrères d'Annecy l'avaient déterminée*, tellement, dit le saint, *qu'il semble que cela ait été fait par la permission divine, et que nous ayons eu les uns et les autres le même sentiment, parce que nous regardions à une même croix.*

Le sénateur Fabre, en conséquence, fut chargé de demander à son ami qu'il voulût bien tout régler pour la marche et la réunion des confréries, et François répondit aussitôt : « Louange » soit à Dieu pour vous tous par Notre Seigneur Jésus-Christ, » parce que votre foi est maintenant annoncée partout. Nous fe- » rons donc le pèlerinage à Aix, le 3^e jour de Pentecôte, en la » même manière que vous vîtes l'autre jour²..... Nous marche- » rons à pieds nus... quelques lieues, et en chemin nous dîne- » rons tous ensemble, pendant qu'on fera quelque lecture de dé- » votion... Je ne puis vous dire l'heure certaine, puisqu'une » grande troupe de gens a voulu entreprendre le même péleri- » nage ; mais, pour ouïr la messe, nous croyons de pouvoir arri- » ver devant midi... Il vous appartiendra, si vous venez un

¹ Ch.-Aug. de Sales. etc.

² Dans le commencement de cette année 1594, une correspondance très-suivie avait eu lieu entre les deux amis. On y voit que François, en route pour Chambéry, fut obligé par un torrent de retourner chez lui ; qu'il fut quelque peu malade au commencement de février, et que le sénateur alla passer à Annecy les jours du carnaval. C'est alors qu'il vit une procession de la confrérie. — Voyez lettres 1130-1135, tome VIII, p. 577 et suiv.

» même jour, de nous y attendre, parce que vous êtes plus
 » proches... Ainsi, mon très-cher frère, il ne se pourra pas que
 » cette fraternité ne soit vraie, qui ne doit être jurée en présence
 » de ce bois qui a réconcilié le ciel avec la terre... Que Dieu soit
 » loué! Je vous envoie les règles et constitutions... Mais il est
 » temps de nous mettre en chemin... Nous vous saluons, tous
 » tant que nous sommes, avec tous les enfants de la très-sainte
 » Croix, espérant de vous voir bientôt, et de vous parler bouche
 » à bouche, afin que notre joie soit entière au Seigneur¹. »

12. « Aussitôt que le sénateur Fabre eut lu cette lettre devant la confrérie, il dit qu'il fallait se préparer pour le voyage, et ainsi partit-on de chaque côté à jour assigné. Ceux d'Annecy ouïrent de bon matin la messe, que le serviteur de Dieu célébra en l'oratoire. Un confrère entre deux hautes lanternes marchait tout premier, portant une grande croix; les autres le suivaient revêtus de leur sac, à pieds nus, deux à deux, chantant les litanies du Crucifix, qui étaient répondues par les musiciens. Le prieur François venait tout dernier, accompagné de ses deux assesseurs, seul à visage découvert, tenant les yeux baissés, revêtu de son surplis, ayant les pieds nus comme les autres. Il était suivi d'une longue file de gens de l'un et de l'autre sexe, qui tenaient en main des chapelets ou des livres de prières, et marchaient avec tant de modestie qu'ils se tiraient les larmes des yeux en se regardant les uns les autres. »

« Ils dînèrent, ainsi qu'ils avaient déterminé, à Alby, village situé à moitié chemin, puis se remirent en procession. A neuf ou dix jets de pierre de la ville d'Aix, les confrères de Chambéry leur vinrent au devant, et, après des salutations très-courtoises, se joignirent à eux. Tous se rendirent à la grande église, dont un chanoine chanta solennellement la messe, et après fit baiser la très-sainte Croix à tous les confrères. Là, le bienheureux François, jetant son cœur à ce précieux bois, renouvela tous les vœux qu'il avait faits de vivre saintement. Le P. Chérubin, de l'Ordre des Capucins, fit une très-fervente prédication, après laquelle les deux confréries firent leur traité de perpétuelle société et confédération, et élurent pour leur commun père le religieux François, prévôt de l'Église de Genève². »

¹ Lettre 1135. — ² Ch.-Aug. de Sales. — Le Saint dit lui-même : « S'il m'est permis de parler par expérience, quelle dévotion vit-on s'allumer parmi les deux confréries d'Annecy et de Chambéry, lorsqu'étant allées en procession à Aix, elles eurent ce bien d'y voir la sainte pièce du bois de la croix? Personne

13. Le lendemain, tous s'approchèrent des sacrements avec une admirable piété, puis ils se disposèrent au retour. « Bérard de Pingon, baron de Cusy, seigneur de marque, et qui honorait incomparablement le seigneur prévôt, se trouva à cette action si célèbre, et le pria de vouloir ramener sa compagnie par le chemin de sa terre, faisant observer que c'était d'ailleurs le plus court. Le serviteur de Dieu y consentit volontiers : « Mes frères, dit-il, il faudra donc que nous passions par Cusy, puisque M. le baron le veut ainsi. » Et la procession se mit en marche, accompagnée du sénateur Fabre et d'autres membres distingués de la confrérie de Chambéry.

A quatre heures du soir, on arriva près du château; et de là, pendant que le souper se préparait, les pieux pèlerins, invités par leur hôte à visiter les solitudes de la forêt qui était au bas de la colline, y descendirent par les sentiers tortueux que lui-même avait tracés. Ils vinrent de la sorte jusqu'à la rivière du Chéran, et, sur ses rives ombragées, oublièrent le plaisir pour la piété. Ils entaillèrent la figure de la croix sur les écorces des arbres et y écrivirent chacun le nom de leur patron; puis, ayant fléchi les genoux sur la terre, qui était couverte de mousse, ils prièrent avec une merveilleuse ferveur. Il fallut que leur prieur les avertît de remonter vers le château, et il le fit de manière à les embraser encore : « Mes frères, leur dit-il, nous voici maintenant en des lieux bien ténébreux, et constitués à l'ombre de la » mort : quittons-les et gravissons la montagne du Seigneur. » Mais quelle peut être ici-bas la montagne du Seigneur, sinon » celle où il porta sa croix? Il faut que nous le suivions et portons la croix pour être dignes de lui. Tous donc, mes frères, » portons notre croix, et tâchons de suivre Notre Seigneur au » mont Calvaire, au moins par la méditation. »

En parlant ainsi il montrait les branches d'arbres qui en grand nombre couvraient le sol; et aussitôt tous, à son exemple, ayant formé des croix et les portant sur leurs épaules, remontèrent silencieusement la colline. « Comme ils entraient au château, le bienheureux François, voyant qu'un magnifique souper leur était préparé, dit au baron : « Qu'est ceci, mon père? Nous pensions monter au Calvaire, et c'est un Thabor; mais *c'est ainsi que l'on*

ne put se tenir de pleurer et soupirer vers le ciel, à la vue de ce précieux gage. Combien de saintes résolutions de mieux vivre à l'avenir et de saints déplaisirs et regrets de la vie passée prit-on à cette occasion? » — (*Etendard de la Croix*, livre I, ch. 8; tome III, p. 45.)

entre au royaume de Dieu par plusieurs tribulations, et ainsi a-t-il fallu que Jésus-Christ ait enduré et soit entré dans sa gloire. » Tout le long du souper, leurs discours ne furent que de la gloire céleste, et du festin du Roi éternel; et le baron, ravi de tant de saints entretiens, protestait qu'il était Abraham, qui avait logé des anges. Le lendemain, après les adieux les plus touchants, ceux de Chambéry reprirent leur route, et le bienheureux François, avec les siens, s'en retourna à Annecy¹. »

14. Si le récit du pèlerinage d'Aix allait tomber aux mains de ces modernes esprits forts, qui se sont donné la mission d'affranchir la raison humaine, nul doute qu'il provoquerait le sourire, à moins qu'on ne lui fit l'honneur d'un peu d'indignation. Mais qu'y faire? Non loin des villes qui avaient envoyé ces dévots pèlerins, s'étendait l'empire de la réforme, véritable pépinière d'affranchisseurs; et ils riaient ou s'indignaient, et c'était pour eux grande pitié, qu'un idolâtre enthousiasme et un repentir exalté eussent conduit au bois de la croix et jeté par les chemins, vêtus de sacs et pieds nus, tant d'hommes et tant de femmes, de grandes dames même, des seigneurs de marque, des avocats et des sénateurs²! Pour François, le but de la confrérie³ était précisément d'arrêter et de refouler le protestantisme, et cette journée d'Aix, si merveilleusement pieuse, lui paraissait un signe certain que la *sainte et admirable vertu de la croix*, ainsi qu'il l'appelait, opérerait bientôt des prodiges de conversion et de foi. Le jour même n'était pas loin, où il devait être choisi comme l'instrument des miséricordes divines.

En attendant, et dès son retour à Annecy, il reprit avec un zèle plus ardent encore les diverses fonctions d'un ministère qui ne voulait point de repos, se multipliant spécialement pour annoncer la parole de Dieu. Le 10 août, jour de S. Laurent et fête patronale d'Annecy-le-Vieux, il se rendit à la prière du curé, qui avait réclamé son concours; et une foule immense l'y suivit, poussée par le désir de le voir officier et de l'entendre prêcher: car la distance à parcourir n'était que d'un kilomètre. Cette circonstance excitant son zèle, il résolut de retenir tout le peuple à l'église la plus grande partie du jour, afin d'éviter les désordres

¹ Ch.-Aug. de Sales.

² Le saint parle lui-même des dames (lettre 1135), et Charles-Auguste nomme des seigneurs et des avocats; ajoutez au moins l'illustre sénateur Fabre.

³ Voy. le préambule des Constitutions.

trop ordinaires en pareille occasion. Il disposa si bien pour cela tous les offices, le sermon, le catéchisme, la procession et la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, et il charma tellement cette grande multitude, qu'on oublia les jeux et les cabarets pour ne goûter que les joies pures de la fête religieuse. Le soir, chacun se félicitait d'une aussi belle journée, le curé était heureux et le saint rendait grâces à Dieu.

CHAPITRE II.

MISSION DU CHABLAIS. — OBSTACLES.

1594 et 1595.

15. Du temps que le duc Charles III, en guerre avec François I^{er}, se voyait contraint d'abandonner les principales villes de la Savoie et du Piémont (1536), les Bernois, profitant de la conjoncture, « occupèrent par la barbarie de leurs armes, avec le pays de Gex, tout ce qui est depuis Genève jusqu'au pays de Valais; et par même moyen, en déracinant la religion catholique, y plantèrent l'impiété de leurs erreurs. » Ils purent aisément, à la faveur des grandes luttes qui signalèrent l'animosité de l'empereur et du roi, affermir leur domination plus que tyrannique; et les longues indécisions que laissa, pour les affaires de Savoie, le traité de Cateau-Cambrésis (1559) maintinrent leur pouvoir jusqu'en 1564. Alors seulement, l'affaire ayant été portée devant la chambre impériale de Spire, qui les avait condamnés à la restitution, ils consentirent à en traiter avec Emmanuel-Philibert. La conférence se tint à Lausanne, où le duc envoya M. de Boisuy pour négocier en son nom, et le résultat fut que les Bernois relâcheraient le pays de Gex et tout ce qu'ils possédaient aux bailliages de Chablais, de Ternier et de Gaillard, mais sous la condition, obstinément maintenue par eux, *qu'on n'y remettrait aucunement l'exercice de la religion catholique.*

Le malheur des temps et la nécessité de rétablir l'ordre dans ses États, si longtemps agités par la guerre, forcèrent le prince à céder; et comme il prévint, par suite même de la ténacité de ses ennemis, qu'ils saisiraient toutes les occasions de reprendre ce

qu'ils rendaient de si mauvaise grâce, éclairé par l'expérience et par les lumières de son génie, il songea à créer un corps de troupes toujours en état de résister. Il établit en conséquence une milice réglée de régiments provinciaux d'infanterie et de cavalerie, qui, au premier ordre, seraient prêts à marcher, pour suppléer ou fortifier les troupes ordinaires. Plus tard, et de concert avec le pape Grégoire XIII, il renouvela l'Ordre de Saint-Maurice, qu'Amé VIII avait institué plutôt dans un but de piété que de guerre, et il l'unit à l'Ordre plus ancien de Saint-Lazare (1572). Le Pape même, agréant la raison que le culte catholique était exclu des bailliages, donna aux chevaliers les biens ecclésiastiques; mais toutefois avec cette réserve expresse, en cas de retour à la foi, qu'il serait donné à chaque curé établi par l'évêque, dans les paroisses desdits bailliages, au moins 50 ducats par an¹.

16. Les précautions d'Emmanuel-Philibert, sa réputation de grand capitaine et la paix dans laquelle il vécut constamment depuis lors, furent pour les Bernois des raisons assez puissantes, et ils demeurèrent tranquilles, n'offrant au duc aucun prétexte. Il en fut de même durant les huit premières années de Charles-Emmanuel; mais quand ce prince, pour garantir ses États du voisinage de Lesdiguières et de ses huguenots, eut occupé le marquisat de Saluces (1589), le mécontentement de Henri III, qui toutefois avait été prévenu, arma de nouveau les Suisses protestants. Les bailliages furent envahis et ravagés; mais le duc accourut promptement, rétablit sa puissance et, par le traité de Nyon, stipula que l'exercice de la religion catholique serait désormais libre partout, la réforme ne conservant de franchise qu'en trois lieux seulement. C'était là un grand pas; mais la perfidie des ennemis amena mieux encore. A peine Charles-Emmanuel s'était-il retiré qu'ils reparurent, dégageant ainsi sa parole et remettant tout aux chances de la guerre. Elle se soutint, avec des succès divers, jusqu'en 1593, où la conversion de Henri IV amena les Bernois et les Genévois à demander une trêve, qui fut conclue au mois d'octobre, sous la condition que le duc posséderait *librement* les bailliages de Chablais et Ternier, sans renoncer à ses droits sur ceux de Gex et de Gaillard. La mission du Chablais fut aussitôt résolue dans la pensée du sérénissime prince, et il en écrivit à l'évêque de Genève.

¹. Ch.-Aug. de Sales; Gerdil, *Hist. de la mission de Savoie*; Requête au duc, par saint François de Sales, tome VI, p. 12.

17. Monseigneur de Granier, comme premier essai, envoya à Thonon, capitale du Chablais, un prêtre vertueux et zélé, qui reçut le titre de curé : c'était François Bouchut, dont la présence n'eut d'autre effet que d'amener la révolte de la ville, l'intervention des Bernois, la destruction du château et la retraite de la garnison savoisienne. Le curé suivit, désespérant du succès, ou même craignant pour sa vie, et le duc, péniblement affecté, demanda un missionnaire plus courageux et plus persévérant.

Grand fut alors l'embarras du pieux évêque, non qu'il songeât à refuser ou même à ajourner volontairement; mais parce qu'il n'était guère possible, quand M. Bouchut s'était retiré, de trouver des prêtres en état de s'offrir sans se croire téméraires. Un seul se présentait à l'esprit du prélat, c'était son fils, le prévôt de Sales : la considération dont jouissait sa famille, la dignité dont il était revêtu, le prestige de ses talents et de sa science, le charme tout puissant de son incomparable douceur, son zèle infatigable et désintéressé, l'immense réputation enfin, ou plutôt la vénération universelle qui ne voulait voir en lui qu'un saint, tout le présentait comme l'homme de la droite de Dieu, et comme un autre vase d'élection, capable de porter le nom du Seigneur à la foule des égarés. Mais le désigner pour la mission, c'était l'enlever à des âmes avides de son secours, à des œuvres essentielles dont il était l'âme, à des parents dont il faisait pour ainsi dire la vie, et surtout, c'était imposer après tant d'autres un intolérable sacrifice à la vieillesse de M. de Boisv.

18. Dans cette perplexité, M^{sr} de Granier en appela à Dieu même et résolut de tenir secrète la demande de Charles-Emmanuel, jusqu'à ce que la Providence amenât le moyen d'y répondre efficacement. Il pria, il jeûna, il intéressa sans se trahir la piété des âmes ferventes; puis il convoqua une grande assemblée des chanoines et de tous les prêtres de mérite. Quand ils furent réunis, il exposa l'état du Chablais, donna connaissance des lettres du duc, qui lui paraissaient le signe de la volonté de Dieu, et ajouta, tremblant d'émotion : « Quelle inestimable occasion pour des ministres de Jésus-Christ, que celle où il s'agit » de gagner des âmes qu'il a rachetées de son sang ! Il est vrai, » dans la circonstance présente, on ne voit que de rudes travaux et des périls capables de faire réfléchir les âmes les plus » intrépides; mais, tandis que l'appât d'un gain terrestre et souvent fort douteux livre chaque jour de nombreux marchands » aux caprices de la mer, ou les expose à mille dangers dans de » lointains voyages, faudra-t-il avouer que le saint commerce

» des âmes a moins de puissance et que des prêtres céderont à la
 » peur? Non, non, j'estime trop mon clergé pour douter un ins-
 » tant que je n'y trouve des hommes courageux, prêts à se dé-
 » vouer pour la conversion des hérétiques. Mais le courage ne
 » suffit point, et il faut avec lui bien d'autres qualités : c'est
 » pourquoi je vous ai réunis, attendant de vos conseils qu'ils
 » m'aideront à désigner ceux en qui je pourrai trouver la vo-
 » lonté et les moyens de remplir dignement une si grande
 » mission. »

Un silence consterné succéda à ces paroles et tous frémissaient dans leur âme à la pensée effrayante d'une œuvre qui semblait ne promettre que des dangers; mais tous aussi attendaient comme une décision la réponse du prévôt. Il se leva, tranquille et humble comme toujours, et une splendeur extraordinaire éclairait son visage, où se peignait en outre le désir et l'espérance : « Monseigneur, dit-il, si vous me jugez capable de cette » mission, et que vous m'ordonniez de l'entreprendre, je suis » prêt à obéir, et je serai heureux de votre choix : *In verbo tuo, » laxabo rete*¹. » — L'évêque répondit : « Non-seulement je vous » juge très-propre à cet emploi; mais l'ordre me paraît deman- » der que vous soyez le chef de cette entreprise et que vous mar- » chiez le premier dans cette carrière de zèle. C'était à moi de » montrer le chemin, si mon âge et mes forces l'eussent permis : » je vous remercie de me décharger de ce fardeau. »

19. La nouvelle de cette détermination parvint rapidement à Sales, où était maintenant la famille du prévôt : elle fut pour tous un coup terrible; car la mission du Chablais n'offrait à l'imagination d'autre perspective que la mort du missionnaire, mort cruelle et surtout inutile, au point de vue du but qu'on se proposait, mort déplorable qui enlèverait à une famille entière sa gloire et son appui, et à l'Église même sa plus belle espérance. M. de Boissey, en proie à la douleur, monte à cheval, malgré ses 72 ans, court éperdu chez son fils, et s'exhale en plaintes et en représentations déchirantes. François, profondément ému, pleure avec son père; mais une voix plus forte que celle de la nature se fait entendre à son cœur, et il demeure ferme : *Dieu le veut*, dit-il, *je dois obéir; j'espère que sa bonté vous donnera la résignation et le courage du sacrifice, comme j'attends d'elle une invincible protection.* — Le père insiste, il conjure, il est aux genoux de son fils, et il sent que ses paroles sont impuis-

¹ Sur votre parole, je jetterai le filet (*Luc*, 5).

santes comme sa douleur : « Et bien donc, s'écrie-t-il, suivez-
» moi chez Monseigneur; il ne sera pas comme vous insensible
» aux larmes d'un vieillard et d'un père, et à la voix de la raison. »

20. A peine arrivé devant l'évêque, M. de Boisy se jette à ses
pieds : « Monseigneur, lui dit-il en sanglotant, j'ai permis à mon
» fils aîné, qui était l'espoir de ma maison, de ma vieillesse et
» de ma vie, de se vouer à l'Église pour être *confesseur*¹; mais
» je ne puis consentir à ce qu'il soit *martyr* et que vous le li-
» vriez comme une victime à la dent des loups. » Claude de Gra-
nier, trop sensible et trop affectionné à M. de Boisy pour pou-
voir affronter sa douleur, ne répondit que par ses larmes; et c'é-
tait une scène déchirante qui s'aggravait en se prolongeant.
François alors, soutenu par une force divine, représenta que son
caractère de prêtre ne lui permettait point de limiter son dé-
vouement; il rappela Jésus échappant dans le temple à la solli-
citude de ses parents : *Et ne saviez vous pas, ajouta-t-il, qu'il*
faut que je sois tout entier aux choses de mon Père céleste?

Ces paroles ne firent qu'augmenter l'affliction du vieillard, et
il redoubla ses instances avec une énergie tellement irrésistible,
que l'évêque allait fléchir. « Monseigneur, s'écrie alors François,
» au nom de Dieu, tenez ferme. Quoi! voulez-vous me rendre
» indigne du royaume de Dieu? *Quand j'ai mis la main à la*
» *charrue, irai-je regarder derrière* par des considérations hu-
» maines? » — « Ah! répondit le prélat en s'adressant à M. de
» Boisy, souvenez-vous que vous portez tous deux le nom de saint
» François d'Assise : prenez garde que votre résistance ne con-
» traîne votre fils à quitter, comme son patron, jusqu'à ses ha-
» bits, pour vous les remettre devant moi, et suivre, dans cet
» état de dénûment, l'étendart de Jésus crucifié! » — Et comme
le père ne cédait point, parce que la pensée de la mort de son
fils était ce qui l'effrayait avant tout, le prélat invoqua le sou-
venir d'Abraham, obéissant jusqu'à sacrifier lui-même Isaac, le
seul gage pourlant des divines promesses.

21. Cette grande image enlevait tout espoir à M. de Boisy, qui
se leva tout frémissant : « Je ne prétends point, dit-il, résister
» à la volonté de Dieu; mais je ne veux pas être le meurtrier de
» mon fils. Je ne suis pas digne qu'un ange vienne arrêter le
» coup qui va immoler cet Isaac, et voilà pourquoi je résiste :
» que Dieu, du reste, fasse selon son bon plaisir. » — « O mon

¹ Dans le langage hagiographique, un *Confesseur* est un saint qui a confessé
la foi par sa vie entière, sans avoir reçu la grâce du martyr.

» père, répondit François en se jetant à genoux, faites-moi
 » la grâce, non-seulement de ne pas résister, mais encore de
 » m'encourager par votre bénédiction. » — Le vieillard répartit :
 « Mon fils, j'ai souvent reçu votre bénédiction à la sainte messe,
 » au confessionnal et dans vos sermons, et Dieu me préserve de
 » vous donner jamais de malédiction, ni corporelle, ni spiri-
 » tuelle; mais aussi, soyez sûr que jamais vous n'aurez de moi ni
 » bénédiction, ni consentement pour une telle entreprise. » Et il
 sortit, inflexible dans son amère douleur, laissant là son fils et
 l'évêque, pour revenir au château de Sales¹.

22. Une dernière espérance se présenta alors à cet inconsolable père; il crut que le marquis de Lullins, dont il connaissait l'amitié éprouvée, aurait quelque pouvoir sur son fils, et peut-être, en lui remontrant la témérité d'un zèle qui engageait inutilement son honneur et sa vie, parviendrait à le retenir. Ce seigneur, que la confiance du duc de Savoie honorait entre tous², ne se refusa pas aux désirs de son ami : il alla trouver François et l'entretint longuement, cherchant toutes les occasions de remplir efficacement les intentions de M. de Boisy, et n'épargnant aucune des ressources de la plus habile diplomatie. Le prévôt soutint fermement cette attaque, et il présenta ses raisons avec tant de force et une conviction si extraordinairement pénétrée, que le marquis y applaudit et promit tout son concours, comme pour une œuvre bénie de Dieu.

Repassant par Sales, il dit à M. de Boisy : « J'ai reconnu dans votre fils une impulsion divine si visible, que je me serais cru coupable, si je ne l'avais confirmé dans son projet. Vous êtes trop heureux d'avoir un fils si chéri de Dieu, et vous êtes trop sage et trop chrétien pour vous opposer à la volonté du Seigneur dans l'accomplissement d'un dessein qui glorifiera si hautement son nom, exaltera l'Église, honorera la Savoie, et donnera plus de lustre à votre maison que tous ses autres titres³. »

Ces paroles même ne furent point capables de rassurer le vieillard dans ses craintes pour une vie si chère, et il demeura invincible dans son opposition : il fallut ainsi que François se résignât à partir sans l'assentiment et la bénédiction de son père.

23. Plusieurs ecclésiastiques s'offrirent à le suivre et à travail-

¹ Ch.-Aug. de Sales.

² Gaspard de Lullins était un des négociateurs les plus estimés de Charles-Emmanuel, et son ministre : entre autres actes, il représenta la Savoie dans les conférences qui amenèrent le traité de Vervins, en 1598 (Gerdil).—³ Dépos. d'Albert de Lullins.

ler sous ses ordres ; mais il ne voulut avec soi que « son très-cher cousin Louis de Sales, homme doué d'un esprit très-clair et très-doux, et qui avait déjà rendu de grands témoignages de sa capacité pour les matières de théologie et la prédication de la parole de Dieu. » Ayant recommandé sa mission aux prières de toutes les âmes pieuses et surtout aux prêtres, si puissants par le saint sacrifice, il partit, muni des lettres patentes du duc, des pouvoirs et plus encore de la bénédiction du saint évêque, « au grand regret de toute la ville d'Annecy, qui semblait perdre en lui tout son bien. » Pour son bagage, il n'avait guère que des livres, et encore, « outre le Bréviaire, la sainte Bible et les Controverses du cardinal Bellarmin, en avait-il fort peu d'autres (9 septembre 1594). »

24. Sur la route se trouvait le château de Sales, et François devait naturellement y passer quelques jours. Là, il eut à subir un nouvel assaut ; M. de Boisy même lui intima la défense d'aller plus loin : « Hé quoi ! s'écriait-il, ne voyez-vous pas que vous » compromettez inutilement vos jours dans une entreprise déses- » pérée ? Ou si vous ne périssez point, vous reviendrez, après » quelques années et des efforts sans succès, pour être la fable » de tout le monde. Prévôt, votre zèle est grand ; mais, certes, » vous manquez de prudence, et vous ne comprenez pas les in- » surmontables difficultés d'une telle entreprise. » — Le serviteur de Dieu répondit tranquillement : « Mou cher père, *Dieu y* » *pourvoira* : c'est lui qui aide aux forts ; il ne faut que du cou- » rage. Nous n'avons point affaire à des barbares, à des peuples » qui ne nous connaissent pas ; nous n'allons pas dévaster leurs » terres, et nos armes sont toutes spirituelles. Ils ne nuiront point » à nos corps, et j'espère qu'ils nous écouteront, Dieu, selon sa » promesse, donnant vertu à nos paroles. Et que serait-ce si l'on » nous envoyait aux Indes, ou en Angleterre ? Ne faudrait-il pas » y aller ? Certes, ce serait un voyage bien désirable, et la mort » que nous endurerions pour Jésus-Christ vaudrait plus que mille » triomphes. Au reste, voici la volonté de Son Altesse Sérénissime, » voici le commandement et la mission de Monseigneur : il n'y a » plus rien à contredire. C'est une chose laborieuse, il est vrai, » et nul ne saurait le nier ; mais pourquoi portons-nous ces robes, » si nous n'en voulons pas la charge ? Ne doutez nullement, mon

¹ Alors régnait Elisabeth, qu'une fureur calculée de femme sans mœurs, à la fois dominée par la peur et la vengeance, et poussée par la malédiction de son origine, rendait si froidement et si monstrueusement cruelle : la seule qualité de prêtre catholique était à ses yeux digne de mort.

» père : *Le Seigneur connaît la voie des justes, et le chemin des méchants périra*¹. »

Cette dernière parole expliquait toute la fermeté de François, et cette joie autrement incompréhensible qu'il opposait constamment à la douleur de son père : il avait la lumière des saints, qui est l'inspiration de Dieu, et c'est pourquoi les résistances ne faisaient qu'enflammer son ardeur. Le chanoine Louis était comme ravi et bénissait le Seigneur qui l'avait associé à son apôtre; M^{me} de Boisy, joignant aux craintes de la mère le saint dévouement de l'héroïsme chrétien, baignait la terre de ses pleurs ; et M. de Boisy, habitué aux calculs et aux prévisions de l'homme politique, dépourvu, malgré sa piété, de la foi qui attend les miracles, n'éprouvait que de la pitié pour ce qu'il appelait l'enthousiasme irréfléchi de son fils. Il croisait les bras, il haussait les épaules et il disait tout hors de lui : « Je ne sais plus que vous » dire ; allez où vous voudrez, à la bonne heure ; mais de ce qui » arrivera, vous ne pourrez vous en prendre qu'à vous-même. » — Toutefois, il ne désespérait point de faire enfin triompher la raison, et à toute occasion il passait du mécontentement à la tendresse et de la prière au commandement, impuissant à s'abstenir de perpétuelles instances, et toujours désolé de les voir inutiles.

25. Parmi ces luttes, les deux missionnaires étaient surtout occupés de se préparer à leur œuvre par une fervente retraite. Ils passèrent la journée du 12 septembre dans le jeûne, les mortifications et des prières prolongées jusqu'au milieu de la nuit ; le 13, ils firent une confession générale, *afin d'aller avec plus d'humilité et de pureté combattre l'orgueil et l'opiniâtreté des hérétiques*. Le soir du même jour, François se rendit dans l'appartement de sa pieuse mère, pour lui faire ses adieux, et dans cette pénible entrevue, la noble et sainte dame, abîmée par la douleur, mais plus pénétrée encore du sentiment et de la volonté du sacrifice, mêla silencieusement ses pleurs aux larmes de son fils, et ne dit pas une parole qui pût le détourner d'une mission que le doigt de Dieu lui ouvrait visiblement.

Libre et fort de ce côté, il se retira avec son cousin dans la chapelle du château, où ils passèrent en oraison une partie de la nuit ; et le lendemain, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, l'âme brûlante du désir d'aller la planter dans les cœurs et sur la terre du Chablais, ils partirent de grand matin, à pied, seuls,

¹ Ch.-Ang. de Sales.

sans autre ressource qu'une faible somme d'argent. M. de Boisy, non content d'avoir refusé de voir son fils¹, avait expressément voulu cet isolement et ce dénûment complet, comme un moyen d'autant plus efficace de décourager les missionnaires, que le duc, tout en les appelant, laissait tous les frais à leur charge. Là encore, le vieillard fut trompé : les apôtres partirent plus joyeux que s'ils eussent eu des trésors et une brillante escorte, parce qu'ils étaient riches de foi, de confiance en Dieu et de dévouement. Le Seigneur les bénissait du haut du ciel, les anges dirigeaient leurs pas, et l'enfer seul avait tout sujet de craindre : l'entrée de ces deux hommes allait être pour son empire une invasion terrible².

26. Après quelques heures de marche, ils arrivèrent à l'entrée du Chablais. Là, « ils saluèrent le bon ange de la province, le prièrent de leur être favorable, et firent un exorcisme général aux malins esprits qui l'habitaient : méthode que tous deux tinrent depuis (toutefois à voix basse), avant que d'attaquer en dispute les hérétiques, et principalement les ministres ; car le bienheureux François disait que tous les hérétiques, mais principalement ceux qui prêchent et enseignent, sont possédés ou obsédés du diable, et partant, que c'est une bonne chose de les exorciser avant de les entreprendre³. » Continuant ensuite leur route, ils arrivèrent vers le soir à la citadelle des Allinges.

Cette place importante était « assise sur une montagne ronde, comme sur le point culminant de la province, et François Melchior de Saint-Joire, baron d'Hermance, et gouverneur du pays, y résidait avec une forte garnison de soldats catholiques : c'était à lui que les missionnaires devaient remettre leurs lettres de créance. Dès qu'on l'eût averti de leur arrivée, comme il était grand ami de la maison de Sales, il sortit au devant d'eux « tout comblé de joie, et les embrassa avec toutes les caresses qui furent en son possible ; puis il reçut de François trois lettres, l'une

¹ Il avait toutefois fait remettre à François une lettre pour le baron d'Hermance, ainsi que le dit formellement Charles-Auguste.

² En même temps, un dominicain et un jésuite étaient envoyés à Viry, dans le bailliage de Ternier : secondés par le baron de Viry, qui était resté fermement catholique, et dont l'influence était grande sur le peuple, ils ne rencontrèrent que peu de difficultés, et trouvèrent les âmes si bien préparées que leur mission eut facilement les plus heureux succès. (Pérennès d'après M. de Baudry.)

³ Ch.-Aug. de Sales. — Cette croyance à l'obsession ou même à la possession des démons est tout simplement la foi chrétienne, foi d'autant plus manifestée par une âme qu'elle est plus sainte ; mais, dans le siècle des *tables tournantes* et des *médiums*, on a peine à l'admettre !

de Son Altesse, l'autre du Révérendissime évêque, et la troisième de M. de Boisy. Quand il en eût pris connaissance, il les introduisit dans la forteresse, comme des hôtes doublement dignes de respect, les admit à sa table et, sans les retenir longtemps, voulut qu'ils allassent se reposer des fatigues de la journée.

27. Le lendemain, comme ils eurent célébré la messe dans la chapelle du château, le baron le leur fit visiter et, en leur montrant les canons, leur dit ces paroles de bon présage : « Nous n'avons plus besoin de toutes ces pièces, s'il plaît à Dieu que les huguenots de là-bas veuillent vous ouïr. »

« De ce lieu éminent, on voyait la misérable face de cette province. Les croix abattues des pointes des clochers, les chemins destitués des signes de salut, que remplaçaient des fourches et potences, les temples entièrement détruits, les maisons des curés abandonnées et ne servant plus qu'aux oiseaux de nuit, des châteaux brûlés, des tours renversées, partout des ruines et nulle marque de christianisme, quoique le nom fût chrétien¹. L'apostolique François, à cette vue, s'appuyant du coude sur le parapet du bastion et de la main soutenant son visage, jeta des larmes d'amertume : *Voilà donc, dit-il, comme le Seigneur a arraché la haie de sa vigne et détruit les murs qui la défendaient; voilà déserte, exposée au pillage et foulée aux pieds (Isa. 5). Cette terre a été désolée par ses propres habitants, parce qu'ils ont transgressé les lois, changé le droit et dissipé l'alliance éternelle (Ibid. 24). — Les voies de Sion pleurent, parce qu'il n'est plus personne qui vienne à ses solennités : l'ennemi a porté la main sur tout ce qu'elle avait de plus précieux. Il n'y a plus de loi, et ses prophètes ont cherché vainement la vision du Seigneur; les pierres du sanctuaire ont été dispersées par toutes les places. Ah! du moins, si ta contrition était grande comme la mer! O Jérusalem! ô Chablais! ô Genève! convertis-toi au Seigneur ton Dieu (Jérém.)²*. Puis se tournant vers son cousin : « Espérons, dit-il, en la bonté du Seigneur, et fortifions-nous en sa force, afin que, comme de pauvres serviteurs, nous puissions ramasser les pierres dispersées et rétablir ses autels. »

On conféra ensuite sur les moyens et la marche à suivre pour mieux assurer le succès de la mission, et le baron, également rempli de zèle et d'expérience, recommanda, comme nécessaires provisoirement, deux précautions importantes : de ne jamais

¹ Voyez lettre 94^e, tome VI, p. 370. — ² Ch.-Aug. de Sales.

passer la nuit hors de la forteresse ; et pour la messe même , de ne jamais la dire en pays hérétique , mais de célébrer aux Allinges , ou dans la chapelle que les hospitaliers du Saint-Bernard possédaient sur les bords du lac , ou enfin au village catholique de Marin , au delà de la Drance¹. Les missionnaires se contenteraient ainsi de prêcher , jusqu'à ce que la Providence en eût disposé autrement ; et du reste , ils pouvaient compter que le gouverneur ne négligerait , pour les seconder , aucun des moyens en son pouvoir.

28. Ce plan était parfaitement sage : François et son compagnon l'adoptèrent en témoignant leur reconnaissance , et prirent logement dans la citadelle. Le lendemain (16 septembre) , ayant célébré , et recommandé de nouveau leur entreprise , ils partirent à pied pour Thonon , éloignée de six kilomètres.

Arrivés chez le procureur fiscal , Claude Marin , que sa prudence et sa vertu rendaient digne de toute confiance , ils apprirent qu'il n'y avait dans la ville , outre les employés du duc , que sept familles catholiques , en tout une quinzaine de personnes , étrangères pour la plupart et attirées à Thonon par le commerce , et que la crainte des hérétiques empêchait de se déclarer franchement. C'était là tout le troupeau du nouveau pasteur : il se hâta de le réunir pour se montrer à lui et le connaître , et il l'exhorta chaleureusement à ne plus craindre , sinon la menace du Seigneur , *qui rougira devant son Père de ceux qui auront rougi de lui devant les hommes*. Ayant ensuite annoncé que désormais le lieu de réunion serait l'église Saint-Hippolyte , déclarée commune aux catholiques et aux protestants , il congédia ces bonnes gens qui , touchés de sa bonté et émus par sa parole , promirent de revenir fidèlement et sans crainte. Après cela , les deux missionnaires se rendirent chez les syndics de la ville , pour leur exhiber les ordres du duc ; puis ils retournèrent aux Allinges.

29. Cette première visite , si peu encourageante , devait être pour longtemps encore la plus agréable ; mais le zèle des apôtres n'en fut point affecté. Tous les jours ils partaient avec le même courage , rappelant la grâce divine sur tant d'âmes aveuglées et endurcies , et tous les jours ils criaient par les rues , ou dans les réunions qu'ils pouvaient joindre , établissant , par la sainte Écri-

¹ Cette rivière traverse le Chablais , du Sud-Est au Nord-Ouest ; la partie située du côté de la rive droite était restée catholique , parce qu'elle n'avait été occupée que par les Valaisans.

ture, la légitimité de leur mission, l'intrusion des ministres, et le péril de la damnation pour les cœurs indociles qui, *n'écoulant pas l'Église, seront devant Dieu comme des païens et des publicains.*

Ce malheureux peuple, « comme enivré par la fausseté de l'hérésie, » fermait l'oreille à leur parole, ou s'attachait à couvrir leurs voix par des moqueries et des injures. Les ministres l'avaient dit, ces nouveaux venus, sectateurs méprisables de l'idolâtre papisme, ne pouvaient être que des perturbateurs du repos public, des séducteurs hypocrites, de faux prophètes, des sorciers et des magiciens, des envoyés de Satan : les écouter était déjà une idolâtrie, et c'était plaie à Dieu que de les haïr, de les traiter en ennemis et de les insulter. En vain donc les deux saints prêtres montraient humblement leur dévouement héroïque, en vain ils essayaient de parler ou prêchaient par leur patience : à Thonon comme dans les campagnes environnantes, on les fuyait ou on les bafouait, et c'est à peine s'ils pouvaient s'entourer du petit nombre des catholiques.

30. Bientôt ce fut pis encore ; car Genève avait l'œil sur François, dont elle redoutait l'action, et ses ministres n'avaient pas plus tôt appris la décision qui l'envoyait au Chablais, qu'ils s'étaient réunis pour concerter la résistance. Le résultat de la délibération, si l'on peut appeler de ce nom le concours d'avis émis par des hommes en fureur, fut que le duc de Savoie, par cet envoi de missionnaires, avait violé les droits des habitants du Chablais et enfreint les conditions de la paix ; qu'on devait chasser à coups de fouet ces papistes, et qu'il était permis, puisqu'ils troublaient le repos public, de leur ôter la vie par quelque moyen que ce fût : quelques-uns même, dit-on, s'engagèrent par serment à les faire périr.

Tout cela sans doute témoignait plus de colère que de raison, et plus de crainte encore que de colère ; mais le peuple, au jugement des ministres, serait par là plus fortement excité à la résistance, et l'inutilité des efforts finirait par lasser les deux prêtres. Pour François, les terreurs de l'hérésie et l'exubérance de sa haine n'étaient que l'écho des frayeurs de l'enfer ; il en concluait que Dieu voulait le succès de son œuvre, et il disait à son compagnon : « C'est maintenant, mon cousin, qu'il faut avoir » du courage ; et pourvu que vous n'avez point de peur, vous » verrez que nous ferons beaucoup¹. » Et quand on déplorait la

¹ Ch.-Aug. de Sales.

rage des ministres : « Mettez-vous à leur place, disait-il ; celui » qui vous ôterait le pain de la bouche ne vous ferait-il pas crier » si vous aviez faim ? Il est tout simple qu'ils en veuillent à mon » ministère, qui travaille à les mettre à la besace. Prions Dieu » pour eux, donnons-leur sujet de crier encore plus fort, et di- » sons comme l'empereur Tibère : *Tant qu'ils se contenteront* » *de crier, c'est bon*¹. » Et il allait, tant dans la ville que dans les villages voisins, « prêchant trois ou quatre fois le jour, et quelquefois plus souvent encore ; et, marchant à pied avec un bâton, sans autre charge que de la sainte Bible et de son Bréviaire, il représentait entièrement S. Paul en ses pèlerinages². »

31. M. de Boisy qui, dès le 17 septembre, avait appris les complots des ministres Genèveois, était loin de partager la sécurité de son fils : le 18 au matin, il dépêcha Georges Rolland avec un cheval, pour le ramener. François, inébranlable dans son dessein, se contenta d'envoyer le chanoine Louis, qui peut-être calmerait un peu les inquiétudes de la famille, et demeura seul au milieu de ses ennemis. Il montrait ainsi que les moyens humains n'étaient rien à ses yeux, parce que sa confiance n'était qu'au Seigneur, et dans son isolement, dit-il plus tard à sainte Chantal, il goûta des consolations tellement ineffables, que jamais depuis il n'en connut d'aussi grandes.

Tout ce que put dire le chanoine Louis ne fit aucune impression sur le cœur de l'inconsolable père, dont le mécontentement alla croissant, et qui persista en conséquence à refuser tout concours à la mission de son fils ; mais M^{me} de Boisy, plus chrétienne et par là même plus éclairée en sa tendresse, promit de ne rien épargner de ce qui lui serait possible. Ce fut avec cette assurance que le digne missionnaire quitta le château de Sales pour venir rejoindre son cousin ; et dès son arrivée, il reprit ses travaux avec une nouvelle ardeur, s'attachant particulièrement aux pauvres de la campagne, tandis que François concentrait sur Thonon ses plus grands efforts.

32. Les promesses de M^{me} de Boisy ne furent point vaines, et c'est le saint lui-même qui nous l'apprend en ces termes : « Quand je prêchais la foi au Chablais, j'ai eu plusieurs fois de » grandes envies de savoir faire quelque chose, afin d'imiter en » cela saint Paul, et de me nourrir du travail de mes mains ; » mais je suis un lourd et ne sais rien faire, sinon rapiécer un » peu mes habits. Il est vrai pourtant que Dieu m'a fait la grâce

¹ Longuetterre ; de Cambis, etc. — ² Ch.-Aug. de Sales.

» que je n'ai rien coûté à personne dans le Chablais : quand je
» n'avais plus de quoi me nourrir, ma bonne mère m'envoyait
» secrètement depuis Sales du linge et de l'argent¹. »

Elle fit plus encore. Trompant la vigilance de son mari, elle envoya jusqu'à trois fois en Chablais son fils Louis; et nous n'avons pas besoin de dire la joie et les saints contentements des deux frères, durant ces courtes, mais précieuses entrevues. Enfin, s'appuyant de la persistance même de François, qui ôtait tout motif à l'abandon où le laissait son père, elle parvint, dans un moment où M. de Boisy se montrait plus effrayé des dangers qu'il courait, à le convaincre de la nécessité de lui donner un serviteur fidèle. Georges Rolland fut désigné et rejoignit avec bonheur son maître vénéré, que depuis il ne quitta plus : c'est de lui qu'on a recueilli, sur la mission du Chablais, les renseignements les plus complets et les plus précis.

33. Ce secours ne vint à l'apôtre qu'au commencement de 1595; mais jusques-là il avait suivi son œuvre avec un zèle et une joyeuse patience que les difficultés, les fatigues et les souffrances ne faisaient qu'augmenter. Au travail même, et à la prière, il joignait les macérations et les privations volontaires : son jeûne, durant l'Avent de 1594, fut si sévère, que l'on crut urgent, pour le modérer, de faire intervenir l'autorité de M^{sr} de Granier.

L'hiver avait commencé de bonne heure, et il se poursuivit longuement, avec une intensité de froid exceptionnelle, sans que François interrompît ses voyages quotidiens : par les chemins couverts de neige ou abîmés par les pluies, affrontant le vent et les tempêtes, il allait comme s'il n'eût rien souffert, même alors qu'il sortait d'un engourdissement qui avait fait craindre pour sa vie. Si les verglas rendaient les chemins impraticables, il faisait mettre des crampons à ses souliers, et si, malgré cela, il ne pouvait marcher, on le voyait s'aider de ses mains et de ses genoux : le sang, qui coulait de ses talons et de ses doigts mis en lambeaux par les engelures, marquait la trace de son passage. De la sorte, outre qu'il méritait devant Dieu pour les âmes qu'il devait convertir, il travaillait à montrer, dans le prêtre catholique, l'homme de courage et de dévouement; il espérait faire aimer, estimer du moins, à force de douceur et de bonté, la religion et ses ministres, et gagner enfin sur les esprits et les cœurs assez d'empire et d'accès pour qu'ils se prêtassent à l'é-couter. En attendant, il s'attachait à former du petit nombre des

¹ Dépos. de la Mère de Changy.

catholiques un troupeau vraiment fidèle, dont la vie exemplaire aiderait encore à son action; et quand, à certains jours de dimanche ou de fête, il ne pouvait leur parler lui-même, de bons prêtres de sa connaissance étaient priés de le suppléer.

34. Le 12 décembre (1594), comme il revenait d'un village des environs de Thonon, la nuit le surprit dans un bois que parcouraient en troupes nombreuses des loups affamés, et il ne trouva, pour échapper à leur rage, d'autre moyen que de monter sur un arbre, où il s'attacha par la ceinture, afin de ne pas tomber, si le sommeil s'emparait de lui. Le jour venu, il descendit avec peine; mais il lui fut impossible de marcher, car le froid l'avait pénétré : sans doute il eût péri près de cet arbre, inutilement arraché à la dent des bêtes, si Dieu n'avait conduit là des paysans capables encore de pitié, malgré qu'ils fussent hérétiques. Ils l'emportèrent chez eux, le réchauffèrent doucement, lui prodiguèrent tous les soins en leur pouvoir; et lui, en reconnaissance, leur montra la nécessité de revenir à la véritable Église. Sa parole, l'état où ils l'avaient vu et la pensée des dangers auxquels l'exposait son zèle émurent profondément ces braves gens, qui plus tard se convertirent¹.

C'était là comme un premier succès dont le saint apôtre bénissait le Seigneur; car sa charité et son inaltérable confiance le rendaient attentif à saisir les moindres signes : c'est ainsi qu'il s'était déclaré très-obligé aux Thononois, de ce que l'un d'eux lui avait fidèlement remis une lettre du sénateur Fabre²; et qu'un peu plus tard il entrevoyait l'espoir de leur retour, parce qu'ils ne lui montraient plus la même antipathie et que plusieurs ne craignaient pas de rendre justice à la droiture de ses intentions.

35. Comme pour refouler cette faible espérance, la haine et le fanatisme suscitérent un péril auquel il ne pouvait échapper que par miracle. Un protestant exallé avait juré de le tuer et de porter sa tête à Genève ou à Berne. Il alla donc l'attendre un jour (8 janvier), muni d'un fusil dont il se croyait sûr, et se posta successivement en trois endroits où tout semblait favoriser son dessein; mais chaque fois l'arme rata, malgré les plus minutieuses précautions. Furieux de ces contretemps, il apposta des assassins en divers lieux, comptant bien que la victime n'échapperait aux uns qu'en tombant aux mains des autres : l'apôtre passa, et personne ne l'aperçut, soit que Dieu l'eût rendu invi-

¹ *Année de la Visitation.* — ² Lettre 9, tome VI.

sible, soit qu'il eût aveuglé ses ennemis. L'auteur de cet attentat, revenu au catholicisme, en raconta les détails dans la suite, sous la foi du serment¹.

36. C'était l'époque où Georges Rolland avait rejoint son maître, et dès lors François ne fut plus seul; mais les obstacles, les fatigues et les dangers ne diminuèrent point, et si le fidèle serviteur était parfois un secours, il fut bien plus encore, et constamment, le témoin émerveillé de la vertu du saint.

Des affaires l'ayant un jour retenu à Thonon, il en partit fort tard pour revenir aux Allinges et s'égara dans une épaisse forêt où il fut surpris par la nuit. Depuis longtemps il errait de côté et d'autre, marchant à tâtons et cherchant vainement une issue, quand il rencontra des débris de murailles qui indiquaient une église en ruine; et comme il y avait encore une partie du toit, sous lequel il pouvait se mettre à l'abri, il se détermina à attendre le jour dans cet asile. Là, assis sur les pierres couvertes de mousse, comme Jérémie sur les ruines de Jérusalem : « O » temple, s'écria-t-il, à quelque saint que tu sois dédié, j'adore » en tes mesures le Dieu qui vit dans les siècles des siècles, et » son Fils unique Notre Seigneur Jésus-Christ, qui, ayant tant » souffert pour moi, m'a donné l'exemple de souffrir pour lui. » *Sortez d'ici, fougueux aquilon, et venez, vent du midi, souffler dans ce jardin pour y faire croître les fleurs de toutes les » vertus. O Seigneur! les Gentils sont venus à votre héritage, et » ont pollué votre saint temple. Ah! bénissez nos desseins, en- » voyez votre Saint-Esprit dans les cœurs de ces pauvres peuples, » et allumez en eux le feu de votre amour. En votre bonne vo- » lonté, soyez bienfaisant à Sion, et que les murs de Jérusalem » soient édifiés : alors vous recevrez le sacrifice de justice. » — Le sommeil le surprit dans ces prières, et il se reposa comme un autre Jacob, jusqu'à ce que son serviteur le réveilla, le jour étant revenu². »*

37. D'autres fois, les mauvais traitements et l'inhumanité la plus impitoyable se mêlaient aux souffrances inhérentes à la mission. Les ministres avaient si bien réussi dans leurs calomnies, que les deux apôtres causaient au peuple une espèce d'horreur et de crainte superstitieuse. Le jour comme la nuit, on les rebutait, on leur fermait l'entrée des maisons, même quand ils se présentaient pour acheter ce qui était nécessaire à leur nourriture, ou pour solliciter un indispensable asile. » Étant arrivés de nuit en

¹ Procès de béatification. — ² Ch.-Aug. de Sales.

un certain village, quelques prières qu'ils sussent faire, jamais ils ne purent fléchir personne à tant de miséricorde que de les retirer seulement pour être à couvert; et ils furent contraints de se jeter dans un four qui était encore un peu chaud : autrement ils mouraient de froid l'un et l'autre. Une autre fois, en semblable occasion qu'il pleuvait fort, ils furent réduits à passer la nuit sous l'avance du toit d'une grange¹. »

L'opposition se maintenait d'autant plus ferme que rien ne se faisait vraiment pour contrebalancer l'influence des docteurs de l'hérésie. « Le prince, quoique la chose eût été commencée par son autorité, n'employait aucun moyen pour la faire prospérer²; » et ceux qui le représentaient au Chablais, à l'exception du baron d'Hermance, ne considéraient qu'avec indifférence les efforts inutilement tentés par les missionnaires et les peines sans nombre qu'ils enduraient. Malgré tout, François demeurait calme et confiant, et il répondait aux observations désespérées de M. de Blonay : « Mon cher frère, je ne suis encore qu'au commencement de mon travail; je veux continuer et espérer en Dieu » contre toutes les apparences humaines³. »

38. En attendant, il s'occupait, et avec succès, d'amener à une conduite véritablement chrétienne, la garnison des Allinges. Les soldats, vivement touchés de son dévouement et témoins constants de sa douce bonté, comme de sa patience à toute épreuve, avaient conçu pour lui une vénération qui se portait jusqu'à l'enthousiasme : quand il avait besoin d'eux, c'était à qui serait plus tôt prêt, et lorsque le service les appelait à Thonon, leur bonheur était de partir et de revenir avec lui.

Ce grand ascendant lui permettait de les avertir et de les reprendre utilement; mais parmi eux régnaient deux habitudes qu'il s'attacha surtout à détruire, unissant la fermeté à la douceur, et ne craignant pas au besoin de se montrer sévère. A toute occasion, et surtout dans les jeux, le blasphème s'échappait de leur bouche, et se traduisait même parfois en imprécations horribles; le duel en outre était presque de tous les jours : dès qu'une querelle s'élevait, éludant la loi, qui paraissait n'atteindre que les hommes actuellement sous les drapeaux, ils demandaient un congé et allaient immédiatement se battre. François, après avoir épuisé les moyens de persuasion, obtint

¹ Charl.-Aug. de Sales. — ² Lettre 17, tome VI. — ³ Dépos. de la Mère de Changy. — M. de Blonay aimait à recevoir le Saint dans son château, à Evian, et il forma dès lors avec lui une amitié toute fraternelle.

facilement que des peines fussent portées contre les blasphémateurs, et bientôt il eut à se féliciter ; mais le préjugé militaire, qui attache si étrangement l'honneur à une rencontre homicide, lui fit sérieusement obstacle, même dans l'âme du gouverneur. Sans hésiter, il s'en prit énergiquement à la conscience du chrétien : « Jusques à quand, lui dit-il, souffrirez-vous cet abus ? » Gardien de la loi, vous leur donnez congé, sachant bien qu'ils » ne le demandent que pour se battre, et vous n'ignorez pas que » le duel est défendu : c'est une rage qui ne peut venir que d'un » esprit brutal, une folie qu'aucune raison n'approuvera jamais, » et surtout c'est un crime qui offense Dieu mortellement. Il dé- » pend de vous d'user de votre autorité pour défendre absolument » ces appels à se battre, et ne pas en user, c'est en abuser. Mon » Dieu ! pourquoi est-ce que ces misérables envoient leurs âmes » en enfer pour la moindre chose ? que ne gardent-ils les pointes » de leurs épées à une glorieuse mort, pour maintenir les droits » de leur patrie, de leur prince et de la religion ? » Le baron d'Hermance, frappé de ces paroles, auxquelles la grande vertu de François donnait une éloquence indicible, s'abstint désormais de ces permissions qui le rendaient complice de meurtre, et peu à peu l'habitude cessa ¹.

39. Durant le carême, il voulut affermir et développer le bien commencé, et c'est pourquoi il fit à la garnison des instructions fréquentes, tant sur les devoirs du soldat que sur la vie chrétienne. Ce fut comme un renouvellement pour ces hommes qui, en grand nombre, portèrent leurs fautes aux pieds du Saint ; et dès lors, dit Charles-Auguste, c'étaient tout autant de religieux. L'un d'eux fut un jour si profondément remué par un discours, que l'horreur de ses péchés le portait à désespérer du pardon. Il alla tout éperdu trouver François, qui le reçut avec tendresse, l'admit à sa table, le fit coucher dans sa chambre et le prépara doucement à se confesser. Il fit l'aveu de ses égarements avec une contrition si vive et des larmes tellement abondantes, que le confesseur, pour toute pénitence, lui imposa la récitation d'un *Pater* et d'un *Ave*. — « Ah ! mon père, s'écrie le soldat, voulez- » vous donc me perdre ? Une si faible pénitence pour de si grands » crimes ! » — « *Non, mon fils ; confiez-vous en la divine Mi- » séricorde, qui surpasse vos iniquités : je me charge du sur- » plus de votre pénitence.* » — « Mon père, cela n'est pas juste ; » c'est moi qui suis pécheur, et vous êtes l'innocent : il n'est

¹ Ch.-Aug. de Sales, etc.

» qu'une longue pénitence qui puisse réparer ma triste vie. » — Et en effet, après quelques semaines, le pécheur converti vint prendre congé du serviteur de Dieu : libre de la milice, il allait s'enfermer pour toujours à la Chartreuse¹.

40. Parmi tant de courses et de travaux, on croirait difficilement que François ait pu trouver quelques loisirs ; c'est toutefois à cette époque de 1595 qu'il commença le précieux ouvrage des *Controverses*, lequel a fait dire avec vérité, malgré de nombreuses lacunes, que les Athanase, les Ambroise et les Augustin n'avaient pas mieux défendu la foi.

Comme les habitants de Thonon s'obstinaient à ne point l'entendre, on lui suggéra la pensée d'écrire une suite d'instructions contenant la défense de la religion catholique, avec la réfutation du calvinisme, et de les propager le plus possible dans les familles². Il ne rejeta ni n'admit immédiatement cette idée ; mais il y réfléchit, il pesa les raisons pour et contre, il consulta ses amis, surtout il pria longuement, et, Dieu lui ayant mis au cœur, pendant le saint sacrifice, une forte inclination à l'entreprise, il se mit à l'œuvre dès le 7 janvier.

Les circonstances et le but qu'il devait se proposer, les fatigues continuelles et le manque de temps s'opposaient à ce qu'il fit un ouvrage complet et parfaitement coordonné. Travaillant rapidement et comme à moments perdus, « il choisissait, dit-il, et réduisait en écrit quelques principales raisons, la plupart tirées des sermons et autres traités qu'il avait faits auparavant de vive voix ; » et dès qu'une feuille était écrite, on en tirait force copies et placards, que l'on répandait dans les maisons ou que l'on affichait par les rues et sur les places³. Ce sont ces essais, retrouvés longtemps après la mort du Saint, mais non pas intégralement, et mis en ordre et divisés en discours au moment du procès de canonisation, en 1658, qui forment encore aujourd'hui un livre, pour ainsi dire, sans pareil ; et c'est à eux que le Chablais dut surtout attribuer son retour à la foi.

41. L'ouvrage traite de la *Mission légitime*, des *Règles de la foi*, des *Sacrements* et du *Purgatoire*⁴.

Les hérésiarques protestants n'ont point eu de véritable mission ; partant, eux et les ministres, ainsi que leurs auditeurs

¹ *Année de la Visitation*, etc. — ² « Je n'y aurais pas pensé, si un gentilhomme grave et judicieux ne m'en eût pressé et donné le courage ; ce que depuis plusieurs de mes principaux amis ont trouvé fort bon (*Préface*, tome II). » — ³ Dépos. de Passis. — ⁴ Voyez et lisez, au tome II, pages 397 et suiv.

et sectateurs sont inexcusables. Ils n'ont pu avoir ni mission *du peuple*, ni mission *du prince séculier*; ils n'ont point la mission *épiscopale*, et en vain parlent-ils de mission *extraordinaire et immédiate* de Dieu, ou d'église *invisible, périssable et faillible* : la véritable Église de Dieu a dû être et a été de fait toujours visible, toujours existante, constamment sûre dans la foi.

Il y a huit *règles de la foi* : l'*Écriture* et la *Tradition*, qui sont les règles *formelles*; l'*Église*, le *Concile*, les *Pères* et le *Pape*, qui sont les règles *d'application* ordinaire; la règle extraordinaire des *Miracles*, et enfin la règle naturelle de la *Raison*.

L'*Écriture* est la règle fondamentale de la foi; mais il faut la conserver en son intégrité, comme l'a fait l'Église catholique, gardienne infaillible et nécessaire de ce sacré dépôt. Les réformateurs ont altéré cette intégrité par des *retranchements de livres*, s'autorisant sans motif d'un prétendu témoignage intérieur du Saint-Esprit; ils ont corrompu l'*Écriture* en leurs *versions* et par les *traductions en langue vulgaire*, et encore en la livrant à l'interprétation du premier venu, comme s'il était facile de la comprendre. — Quant à la *Tradition*, *qui est bien une partie de l'Évangile*, les réformés la rejettent audacieusement, tandis que l'*Écriture* même enseigne qu'il faut la recevoir avec honneur.

42. Notre Seigneur, en changeant le nom de Simon en celui de *Pierre*, l'a établi *chef et fondement* de l'Église, mais secondaire toutefois, c'est-à-dire après lui-même; et c'est à saint Pierre, comme au chef, qu'il donna *les clefs du royaume des cieux*, le soin de *paître les brebis et les agneaux* et l'assurance que *sa foi ne défaudrait pas* : il est le père des chrétiens, et néanmoins serviteur en l'Église, le *serviteur fidèle et prudent*. L'autorité de saint Pierre se perpétue, par la légitime succession, en la personne de l'évêque de Rome, vrai chef de l'Église militante, depuis saint Lin jusqu'à la fin des siècles, et toujours cette autorité a été reconnue et saluée des plus beaux titres. La primauté de saint Pierre, et par conséquent du Pape, est établie en l'*Écriture* par tous les faits de l'Église apostolique; elle emporte, avec l'infaillibilité et le pouvoir, la soumission de la foi et l'obéissance : de quelque comparaison que l'on se serve pour désigner l'Église, saint Pierre y paraît le chef, et toujours l'Église a compris et agi de même manière.

L'Église est une règle de foi dont les réformateurs ont violé l'autorité, comme aussi celle des Conciles et des saints Pères.

L'Église *est et se montre*, sous un chef *visible*, tandis que la réforme est sans tête; elle est *une* en sa doctrine, les réformateurs ne s'accordent en rien; elle est *sainte*, et *les miracles*, si puissants pour autoriser la foi, mais dont la réforme récuse la valeur, sont exclusivement son bien, comme aussi l'esprit de *prophétie*; elle *pratique la perfection de la vie chrétienne*, méprisée et abolie par la réforme; elle est seule *universelle, ancienne et perpétuelle*, universelle en lieux et en personnes, seule *féconde* enfin et seule *apostolique*¹. Croyant sans règle et naviguant sans boussole, les réformés se perdent en mille absurdités; vainement cherchent-ils à se raccrocher, en disant *qu'il faut interpréter l'Écriture et en éprouver l'exposition par l'analogie de la foi*; c'est simplement tourner en un cercle vicieux.

43. Le nom de *sacrement*, consacré par l'Écriture et l'antique usage de l'Église, n'a pu être attaqué qu'en vue de changer la doctrine. Les réformateurs, tandis que l'Église tient pour la forme des sacrements *les paroles consécatoires*, ont prétendu que c'est la prédication seule qui est cette forme, comme s'il n'y avait point d'autre *parole de vie* que la prédication. De même ont-ils dit faussement que le sacrement est fait par la seule action extérieure, quand le ministre n'aurait autre intention que de se moquer.....².

Le nom du *Purgatoire* a très-bien sa raison d'être : l'existence de ce lieu d'expiation, fréquemment attaquée parmi les siècles et fermement maintenue par l'Église, est appuyée de preuves irrécusables. L'Écriture parle clairement du lieu, du temps et des peines de la purgation des âmes après cette vie; elle établit l'utilité pour les défunts des prières, des aumônes, etc., et comment il y a des péchés dont le pardon est réservé pour l'autre monde; elle autorise enfin pleinement la croyance au Purgatoire : aussi les Conciles, les Liturgies et les Pères ont reçu cette croyance comme un article de foi.....

44. Telle est la substance de ce beau traité, dont le Saint commença la composition à l'âge de 27 ans : on y trouve des reprises et comme des redites, résultat inévitable de la manière dont il écrivait; mais surtout il est bien regrettable qu'il n'ait pu revoir et compléter son œuvre, que le temps encore a mutilée. A chaque partie répond une préface, qui était comme une espèce

¹ Du discours qui traitait de l'apostolicité de l'Église, on n'a trouvé que le titre.

² Cette partie des sacrements est malheureusement très-incomplète.

de lettre d'envoi aux habitants de Thonon ; il disait dans la première : « Après tout, j'ose vous assurer que vous ne lirez jamais » d'écrits qui vous soient donnés par un homme plus affectionné » à votre bien spirituel... ; et je puis bien dire que je ne recevrai » jamais de commandement avec plus de courage que celui de » M^{sr} notre évêque, quand il m'ordonna de venir ici vous porter la sainte parole de Dieu. Aussi ne pensais-je vous pouvoir » faire un plus grand service, et, à dire le vrai, je crus que » comme vous ne recevez point d'autre règle, pour votre » créance, que la seule exposition et interprétation de l'Écriture, » vous voudriez peut-être, au moins, ouïr celle que j'y apporterais, qui est de l'Église apostolique et romaine, laquelle » vous n'avez jamais vue ci-devant, que toute travestie, défigurée et contrefaite par l'ennemi, qui savait bien que, si » vous l'eussiez vue en sa pureté, vous ne l'eussiez jamais » abandonnée. Le temps est mauvais, l'Évangile de paix peut » à grande peine être reçu parmi tant de soupçons de guerre, » et toutefois je ne perds point courage : les fruits un peu tardifs » se conservent beaucoup mieux que les printaniers, et j'espère » que, si Notre Seigneur crie une fois à vos oreilles son saint » *Eppheta* (ouvrez-vous), cette tardiveté réussira avec beaucoup » plus de fermeté et de bonheur. Prenez donc, Messieurs, en » bonne part ce présent que je vous fais, et lisez mes raisons » attentivement : la main de Dieu n'est point percluse ni partielle ; elle fait volontiers paraître sa puissance dans les sujets » humbles et grossiers. Si vous avez ouï avec tant de promptitude et d'ardeur l'une des parties, prenez encore la patience » d'écouter l'autre ; après quoi, prenez, je vous en somme de la » part de Dieu, prenez temps et loisir de rasseoir votre entendement, et priez Dieu qu'il vous assiste de son saint Esprit, en » une affaire de si grande importance ; mais surtout, je vous » prie que vous ne laissiez jamais entrer dans vos esprits autre » passion que celle de notre Sauveur et Maître Jésus-Christ, par laquelle nous avons tous été rachetés et serons sauvés, s'il ne » tient à nous, puisqu'il *désire que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité.* »

45. Les espérances de l'apôtre devaient se réaliser, quoique très-lentement ; car l'homme ne résiste guère à la curiosité de son intelligence, qui est une disposition mise en notre âme par le Seigneur : il faut, pour l'arrêter, autre chose que des défenses et des menaces, qui excitent plutôt et auxquelles on échappe par le secret ; il faut la passion, qui, grâce à Dieu, ne s'empare ja-

mais tellement d'un peuple, qu'elle ne laisse libres les esprits plus droits et les cœurs affectionnés au bien.

En attendant, et pour l'extérieur, la pression des ministres retenait étonnamment les habitants de Thonon. « Voici déjà le » septième mois, dit le saint missionnaire, et toutefois, ayant » prêché en cette ville ordinairement toutes les fêtes et bien sou- » vent encore parmi les semaines, je n'ai jamais été ouï des hu- » guenots que de trois ou quatre, qui ne sont venus que quatre » ou cinq fois, sinon à cachette par la porte et les fenêtres, où ils » viennent presque toujours : ils sont des principaux. Cependant, » je ne perds point d'occasion de les accoster : mais une partie » ne veulent pas entendre; l'autre partie s'excusent sur la for- » tune qu'ils courraient quand la trêve romprait avec Genève... : » ce qui les tient tellement en bride, qu'ils fuient tant qu'ils peu- » vent ma conversation. Néanmoins il y en a quelques-uns qui » sont déjà du tout persuadés de la foi; mais il n'y a pas moyen » de les retirer à la confession d'icelle... Et ne faut pas penser » d'apporter un remède à cela : car, de leur apporter en jeu l'en- » fer et la damnation, ils se couvrent de la bonté de Dieu; si on » les presse, ils vous quittent tout court. Au reste, quant à moi, » je suis ici; j'ai quelques parents et d'autres qui me portent » respect pour certaines raisons particulières que je ne puis pas » résigner à un autre; et c'est ce qui me tient du tout engagé » sur l'œuvre. Je m'y fâcherais déjà beaucoup, si ce n'était l'es- » pérance que j'ai du mieux. Outre que je sais bien que le meu- » nier ne perd pas de temps quand il martelle sa meule, aussi » serait-il dommage qu'un autre qui pourrait faire plus de fruits » ailleurs employât ici sa peine pour néant, comme moi, qui ne » suis encore guère bon pour prêcher autres que les murailles, » comme je fais en cette ville. Voilà ce que, pour cette heure, » je puis écrire, me réservant de vous dire le reste de bouche » plus sûrement et bientôt¹. »

46. L'apôtre ne se dissimulait rien; mais il restait ferme et confiant : tandis que les meilleurs esprits et les cœurs les plus religieux, comme ennuyés de la longue stérilité d'un ministère héroïquement dévoué, inclinaient à conseiller son retour, il montrait tranquillement que son départ serait l'abandon de l'œuvre, et il se jugeait assez inutile ailleurs pour que l'on pût consentir à le sacrifier là. Toutefois, sans qu'il eût besoin de traiter quelques affaires pour le bien de la mission, soit qu'il voulût essayer

¹ Lettre 10^e, tome VI.

personnellement de rassurer sa famille et ses amis, il projetait un prochain voyage à Annecy.

Il vint en effet y passer l'octave du Saint-Sacrement, et Dieu même prit soin alors, par des faveurs insignes, de le confirmer dans son dessein. S'étant rendu à l'église dans la nuit, le jour même de la fête, il était, vers trois heures du matin, comme abîmé dans une profonde méditation, quand le Seigneur se fit sentir à lui et l'inonda de tant de grâces que la force de l'amour le fit défaillir et tomber par terre. *Retenez, ô mon Dieu!* s'écriait-il, *retenez les flots de votre grâce; éloignez-vous de moi, parce que je ne puis supporter le torrent de vos consolations*¹. Et tout le reste du jour il parut comme un séraphin; et, surtout à l'autel et en chaire, son visage embrasé semblait projeter autour de lui des traits de flammes².

47. Après l'octave, c'est-à-dire dans les premiers jours de juin³, il repartit pour Thonon, où il reprit avec un zèle nouveau ses travaux et ses courses apostoliques. Il retrouva les mêmes difficultés, ou plutôt l'éloignement des Chablaisiens sembla croître à mesure qu'il se dévouait davantage, parce que sa persévérance excitait d'autant plus, de la part des ministres, les menaces et calomnies. Pour comble d'embarras, il eut alors à discuter longuement et péniblement la question même de son séjour au Chablais.

M. de Boisy, que la vue de son fils avait comme renouvelé en ses alarmes, lui écrivit bientôt, invoquant à la fois l'honneur, la raison, la religion et l'amour filial, le désir même de M^{me} de Boisy, et il ajoutait : *Si mes prières ne suffisent pas, en qualité de père, je vous ordonne de revenir incessamment*⁴. François répondit en appelant de l'obéissance filiale à l'obéissance du prêtre : « Adressez-vous donc, s'il vous plaît, à Monseigneur; je » *suis prêt à partir dès qu'il parlera*. En tout cas, je vous supplie de considérer ces paroles du Sauveur : *Celui qui persévérera sera sauvé*⁵... »

48. Le vieillard courut promptement chez l'évêque, et là, tout entier à sa douleur, mêlant la plainte à la prière, il somma et conjura tour à tour, pour obtenir le rappel de son fils. Monseigneur de Granier fit tous ses efforts pour calmer le désespoir de

¹ Ce sont les propres paroles du Saint, extraites du récit qu'il traça de sa main, selon l'usage où il était d'écrire les grâces particulières qu'il recevait de Dieu. — ² Dom Jean de S. François, etc. — ³ La Fête-Dieu fut cette année le 25 mai. — ⁴ Lettre 2^e, tome VI. — ⁵ Lettre 3^e.

cet inconsolable père : il pleura avec lui, promettant au nom de l'amitié tout ce que permettrait sa conscience de pasteur ; puis il fit valoir les espérances de succès que le missionnaire commençait à entrevoir, et il ajouta : « Serait-il honorable de jeter la » faucille quand la moisson est mûre, et, la vendange approchant, d'abandonner les raisins aux oiseaux et aux renards ? » Nous devons craindre que le prévôt, s'il est forcé de revenir, » ne devienne la fable du pays, et qu'on ne dise : *Cet homme » a commencé à bâtir, et n'a pu achever.* » Il proposa enfin d'écrire avant tout à François, pour avoir de lui des renseignements positifs sur l'état de la mission.

M. de Boisy agréa ce parti, et dès le jour même un exprès fut envoyé par le prélat, tandis que le vieillard, de son côté, invitait le sénateur Fabre à interposer près de François l'ascendant de l'amitié.

49. Le Saint répondit par deux lettres. Dans l'une, il constatait la défense faite aux Thonnois d'aller aux prédications catholiques, le concert des habitants qui, par de mutuelles exhortations, s'excitaient à fuir les missionnaires, et enfin la crainte des menaces de Berne et Genève, qui maintiendrait le peuple dans l'hérésie jusqu'à la paix définitive. Il ajoutait : « Toutefois, dans » les conversations familières, le ministre même a confessé que » nous tirions une très-bonne conclusion des saintes Écritures » pour notre croyance, touchant le très-auguste mystère du sacrement de l'autel... Nous espérons qu'avec la patience *ce fort- » armé qui garde sa maison sera chassé par un plus fort que » lui*, qui est Notre Seigneur Jésus-Christ¹. »

L'autre lettre exprimait la volonté d'obéir, dès que l'évêque commanderait son retour ; « mais cependant, disait-elle, quand » je pense à mettre d'autres ouvriers, et à leur préparer ce qui » est nécessaire pour subsister, je ne trouve point de bout ni de » sortie, au milieu des ruses infinies de l'ennemi du genre humain : cela me tourmente fort. Certes, nos têtes sont menacées » de tant de malheurs, qu'il ne semble pas qu'il nous reste le » moindre lieu d'avancer la piété... Il faut néanmoins relever » notre courage par la vue d'une meilleure espérance. *Quand » vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous » étonnez pas : avant toutes choses, ils mettront les mains sur » vous...* Elie ne monta pas au ciel autrement que par un tourbillon². »

¹ Lettre 4^e. Elle fut adressée à Monseigneur de Granier ; les éditeurs ont mis : *Au président Fabre.* — ² Lettre 5^e.

50. La grande âme du sénateur comprit le saint dévouement que révélaient ces paroles et l'amitié éleva son cœur jusqu'à celui de l'apôtre : aussi, dans la conférence qui suivit, entre lui, l'évêque et M. de Boisy, son avis fut de s'en rapporter uniquement à François. « J'ai remarqué, écrit-il, une merveilleuse impatience en *notre père*¹, qui est dans l'appréhension qu'il ne vous arrive du mal... Monseigneur, par sa prudence ordinaire, craignait qu'il n'y allât trop de votre honneur, si le monde venait à soupçonner et à croire que le courage vous a manqué... J'ai dit que mon avis était qu'on laissât tout cela à votre jugement... Vous voyez combien j'ai agi à la bonne foi, et comme il convient à un ami..., moi qui ai pris le parti de votre gloire contre notre père : en quoi toutefois il a suffi que j'aie fait mon devoir, et il m'a été très-agréable de n'avoir pas été écouté ; car *la commune résolution a été de vous rappeler et de vous donner un successeur*². »

Cette résolution toutefois n'eut pas de suite ; l'évêque, arrêté par les inconvénients sans nombre qui allaient en résulter, laissa François à sa grande œuvre. Fabre s'en réjouit dans l'intérêt de la foi ; mais, touché de la douleur de M. de Boisy, il voulut se rendre dans le Chablais pour constater par lui-même l'état des affaires. Il vit tout l'excès de la dureté des hérétiques et la déplorable stérilité d'un ministère sans repos ; mais, dominant en chrétien les tendresses de son affection, il encouragea le zèle et la constance du missionnaire.

51. Ce fut pour François une grande consolation que la présence et les bonnes paroles du sénateur ; et il en rappelait ensuite le souvenir, comme un moyen de force et de lumière. Il écrivait : « Je n'ai point de pensée qui me fasse plus de plaisir que celle par laquelle je tâche tous les jours de vous rendre présent à mon esprit le plus vivement qu'il m'est possible, parce qu'alors il me semble qu'une certaine lumière vient m'éclairer après de très-épaisses ténèbres : tant cet air est pour moi plein de brouillards, cet air où préside le prince des ténèbres dont vous parlez. Après votre départ, il n'a point cessé de pousser tous les esprits à quelque chose de pis. Le gouverneur, avec les autres catholiques, par des persuasions secrètes, ont fait venir les paysans et même quelques bourgeois à nos prédications ; ce qui a fort avancé l'affaire de la religion. Mais le diable s'en est aperçu aussitôt ; car ayant assemblé un conseil,

¹ Le sénateur appelait ainsi M. de Boisy. — ² Lettre 6^e.

» il a fait en sorte que les principaux de Thonon se sont donné
 » leur parole de n'assister jamais à aucunes prédications catho-
 » liques... Que feriez-vous à cela, mon frère? *Leur cœur est en-*
 » *durci; ils ont dit à Dieu : Nous ne servirons pas... Ils ne*
 » *veulent pas nous entendre, parce qu'ils ne veulent pas en-*
 » *tendre Dieu.* Certes, il me semble voir où tendent ces hommes
 » perdus : ils voudraient nous faire perdre toute espérance, pour
 » nous forcer à nous retirer. Et bien, au contraire, tant que la
 » trêve, la volonté du prince et celle de l'évêque le permettront,
 » nous avons fermement résolu de tout remuer, *de prier et re-*
 » *prendre en toute patience et doctrine.* Bien plus, je veux au
 » plus tôt célébrer à Thonon le saint sacrifice, pour que l'ennemi
 » sente que, par ses artifices, loin d'abattre notre courage, il
 » l'enflamme¹. »

52. Cette résolution intrépide fut bientôt connue, d'autant que le chanoine Louis retourna vers ce temps à Annecy : elle excita l'admiration universelle. Fabre écrit : « Tout ce qui peut s'écrire
 » des congratulations de Monseigneur et de tous les gens de bien,
 » vous pouvez vous l'imaginer, mon très-cher frère, selon votre
 » prudence, et l'apprendre de la bouche de votre fidèle cousin.
 » Tout le monde est impatient de voir à quoi aboutira ce grand
 » effort : le succès attirera l'éloge même des plus pervers ; mais
 » si (j'abhorre cette pensée !) votre dessein ne réussit pas, tous les
 » gens de bien loueront votre zèle et n'accuseront que la mé-
 » chanceté des hérétiques... Tout ce qui me fâche, c'est que
 » notre bon père est dans une telle appréhension qu'il ne vous
 » arrive du mal, qu'à peine puis-je lui persuader que vous êtes
 » en assurance, et que, comme je crois, il n'y a pas le moindre
 » sujet de soupçonner du danger pour vous. Je le rassure tant
 » que je puis, et je lui dis de prendre courage, lui protestant
 » bien souvent, ce dont je ne pense pas que vous doutiez, que
 » je ne vous aurais jamais quitté, si j'eusse prévu que derrière
 » moi je laissais le moindre péril². — Malheur à ces misérables,
 » s'ils demeurent trop longtemps dans leurs ténèbres, puisque
 » c'est pour les dissiper que ma lumière m'a été ôtée ! Toutefois,
 » une chose me console, c'est que personne n'espère plus que
 » moi ; et je ne doute nullement que le Dieu très-bon et très-
 » grand ne bénisse votre application, votre diligence, et plus
 » encore votre piété³. »

53. La fureur des protestants ne tarda pas à amener ces dan-

¹ Lettre 7^e. — ² Lettre 12^e. — ³ Lettre 13^e.

gers que le sénateur ne soupçonnait pas. Ayant appris, le 1^{er} juillet, que François était allé à la montagne de Voirons, pour essayer d'y rétablir l'oratoire de la Sainte Vierge, dès longtemps détruit par les Bernois, ils y coururent en grand nombre, et, non contents de s'opposer à son pieux dessein, ils l'accablèrent d'injures et de menaces. Son calme même excitant leur colère, tout annonçait la volonté de le mettre à mort, quand il parvint à se dérober par la fuite. Lui-même depuis attribuait son salut à une protection spéciale de la Sainte Vierge, et il s'humiliait de n'avoir pas été jugé digne alors de mourir pour le service du Fils et de la Mère¹.

Pour le moment, il disait avec S. Paul : *Ayant souffert et reçu des injures, je puis maintenant m'appuyer sur Dieu pour annoncer l'Évangile*; et son âme entrevoyait enfin le succès; dont jamais il n'avait douté. En effet, quelques jours après, comme il prêchait à Thonon, il eut la consolation de voir autour de sa chaire, malgré la défense générale et les menaces, un certain nombre de protestants; et sans doute que cette vue, excitant son zèle et sa charité, le rendit plus éloquent, comme aussi la grâce divine descendit dans les cœurs. Sa parole et son attitude produisirent un tel effet, que ces nouveaux auditeurs furent autant de prosélytes dont les impressions devinrent promptement contagieuses; car déjà sa vie et ses écrits de controverse avaient vivement frappé. Aussi le 17 juillet, fête de saint Alexis, l'auditoire fut plus nombreux encore et plus ému : quelques-uns même déclarèrent vouloir se convertir; et tout semblait annoncer un ébranlement général.

54. Les ministres, qui voyaient leur puissance tourner au déclin, s'assemblèrent tumultueusement, et leur conciliabule n'aboutit qu'à cette ridicule conclusion, qu'il fallait faire passer le prévôt pour un sorcier. Dans les prêches comme dans les maisons, ils affirmèrent que ce magicien papiste entretenait commerce avec le démon, de qui il apprenait la nuit ce qu'il devait faire, et les artifices par lesquels il attirerait à soi le peuple. Il se trouva même un misérable qui jura l'avoir vu au sabbat, et déclara vouloir être pendu, si l'on ne trouvait sur le corps du prêtre la marque du diable. Le peuple, dont la crédulité est d'autant plus grande qu'il est plus loin de la foi, se laissa prendre à ces grossières imputations; et chacun disait qu'il fallait condamner au feu le papiste : en sorte que les nouveaux convertis, ef-

¹ Année de la Visitation.

frayés et tout tremblants, vinrent avertir le missionnaire et le prièrent de confondre l'impudence des ministres. François ne put s'empêcher de sourire, voyant que ses ennemis en étaient réduits à des moyens aussi absurdes ; et, faisant un grand signe de croix : « Voilà, dit-il, toute ma marque et tous mes charmes : avec ce » signe puissant, je m'assujettis les diables, je chasse les tem- » pêtes de l'air et les frayeurs nocturnes, et je déjoue les machi- » nations ténébreuses. Muni de ce signe, *je ne crains rien de ce » que peuvent faire les hommes ; si des armées entières se lè- » vent contre moi, c'est en ce signe que j'espérerai*. Si les mi- » nistres ont envie de faire quelque merveille, qu'ils viennent à » moi, et avec ce signe je leur enseignerai tout ce qu'ils vou- » dront : ce n'est pas sans raison qu'ils m'appellent homme de » sabbat ; pourquoi me contraignent-ils de le sanctifier¹ ? »

55. Malgré ce hardi langage, alliant la prudence à la fermeté, il ne crut pas devoir s'exposer, sans nécessité, à la fureur des gens capables de tout, et il prit gîte ce soir-là chez le procureur fiscal, où il passa en oraison une partie de la nuit.

Le lendemain, fête de sainte Symphorose, il prêcha sur l'invocation des saints, avec une clarté et une solidité qui frappèrent tous les auditeurs. Ce sermon fut un véritable événement : il inclina à la foi grand nombre d'âmes et jeta dans le camp de l'hérésie la consternation et un désespoir furieux ; la mort du prédicateur fut résolue, et des assassins soudoyés allèrent l'attendre sur la route des Allinges. Promptement averti, il eût pu, cédant aux prières de ses amis, demeurer encore à Thonon ; mais il était pressé d'écrire au nonce de Turin, pour une affaire très-importante, et certains papiers qui y avaient rapport se trouvaient dans la forteresse. Il crut de son devoir de ne pas hésiter, et il répondit tranquillement à ceux qui le sollicitaient : « *Celui qui s'appuie » sur le secours du Très-Haut demeure en assurance sous la » protection du Dieu du ciel*. Les promesses du Seigneur sont un » bouclier qui me garantira des traits de mes ennemis. *J'ai mis » ma confiance dans le Seigneur*. »

Il partit donc, suivant le chemin ordinaire, accompagné de son serviteur et de deux catholiques dévoués, et arriva au pied de la montagne comme la nuit commençait. Toup à coup sortent d'une embuscade deux hommes armés qui se précipitent vers lui en vociférant, et il allait s'ensuivre un combat sanglant entre ces assassins et les compagnons du missionnaire ; mais lui, se

¹ Ch.-Aug. de Sales.

rappelant Jésus au jardin : « *Remettez, dit-il, l'épée dans le fourreau; je dois aller seul vers ceux qui en veulent à ma vie.* » Et doublant le pas, il joignit ces malheureux qui, frappés de la douceur de ses paroles et de la majesté de son attitude, se jetèrent à ses pieds en implorant leur pardon, et en lui promettant que désormais ils seraient tout à lui ¹.

56. A peine arrivé au château, Georges Rolland courut avertir le gouverneur du danger auquel son maître venait d'échapper, et le baron, justement alarmé, vint conjurer François de se laisser désormais accompagner par une escorte. « Saint Paul et les Apôtres, répondit-il, n'ont point eu recours aux soldats, eux qui, par la seule épée de la parole de Dieu, *ont rompu les puissances des arcs, le bouclier, le glaive et la guerre.* C'est par les armes que Luther et Calvin ont planté leurs perfidies; mais la seule parole doit les arracher : *La voix du Seigneur, seule, brisera les cèdres, et ébranlera le désert de Cadès.* Je ne veux point à ma vie d'autre terme que celui que Dieu a marqué, et il me serait glorieux d'endurer la mort pour soutenir la sincérité de la foi catholique ². »

Devant cette confiance et cette fermeté prodigieuse, qui ne s'expliquaient guère que par l'inspiration divine ou la sainteté de l'apôtre, le baron d'Hermance n'insista point; mais il donna des ordres pour que six soldats, ou au moins cinq, le suivissent à distance quand il partirait, et allassent au devant de lui vers le soir.

57. Ces précautions ne rassurèrent point Rolland qui, dans son effroi, écrivit à M. de Boisy, et provoqua de la part du vieillard un ordre sévère de retour immédiat. François répondit : « Mon très-honoré père, si Rolland était votre fils, aussi bien qu'il n'est que votre valet, il n'aurait pas eu peur, pour un si petit choc que celui où il s'est trouvé, et n'en ferait pas le bruit d'une grande bataille. Nul ne peut douter de la mauvaise volonté de nos adversaires; mais aussi fait-on tort, quand on doute de notre courage. Par la grâce de Dieu, nous savons que *celui qui persévéra sera sauvé, qu'on ne donnera la couronne qu'à celui qui aura légitimement combattu, et que les moments de nos combats et de nos tribulations opèrent le prix d'une gloire éternelle.* Je vous supplie donc, mon père, de ne point attribuer ma persévérance à la désobéissance, et de me regarder toujours comme votre fils respectueux ³. »

¹ Ch.-Aug. de Sales, de Cambis, etc. — ² *Ibid.* — ³ Lettre 16^e.

Ce langage si noble rappela au souvenir du vieux gentilhomme les temps où il bravait la mort dans les combats; il se sentit fier du courage de son fils, et l'admiration, dans le cœur du guerrier, fit taire un instant les inquiétudes du père. François, sans doute, avait deviné ce résultat de sa lettre, et ce fut le moment dont il profita pour s'engager plus avant encore dans la glorieuse lutte qu'il soutenait au nom du Seigneur : il quitta le château des Allinges pour fixer sa résidence à Thonon.

CHAPITRE III.

MISSION DU CHABLAIS : PREMIERS SUCCÈS ET NOUVEAUX OBSTACLES.

1595 et 1596.

58. François avait jugé nécessaire la détermination qu'il venait de prendre : les nouveaux convertis, en butte aux tracasseries et aux séductions, avaient besoin qu'il soutînt leur courage, et il n'ignorait pas que bon nombre de protestants, disciples encore secrets, trouveraient par sa présence le moyen de le voir et de se convertir. Devant cette double raison, la pensée de ses propres dangers s'effaçait complètement, et il savait que la prudence ne pouvait plus être que faiblesse. Il s'établit d'abord chez Madame Du Fond¹, qui déjà plusieurs fois l'avait reçu avec bonheur, durant les journées qu'il passait à Thonon. Il l'appelait *sa tante*, et plus tard il disait : « *Elle a été notre Rahab en Chablais*; hormis que toute sa vie a été de bonne réputation. » La comparaison est bonne.

Grande fut la joie des catholiques, qui disaient avec reconnaissance : « Nous n'avons plus à redouter la fureur des loups, puisque notre bon pasteur est avec nous pour veiller à notre défense². » Mais la rage des hérétiques fut plus grande encore, et ils résolurent aussitôt sa mort. Dans ce dessein, et sûrs, croyaient-ils, que cette fois il n'échapperait pas, des gens armés s'introduisirent la nuit, et secrètement, chez Madame Du Fond. Déjà ils approchaient de la chambre du Saint et, le croyant sans doute

¹ Les auteurs écrivent *Du Foug*; nous prenons le nom dans une lettre du Saint, qui rappelle les grandes obligations qu'il eut à cette dame.¹ Voy. Lettre 1146^a, tome VIII. — ² Ch.-Aug. de Sales.

endormi, « ils chuchottaient l'un à l'autre; mais lui, qui veillait et priaît, les entendit et se persuada aussitôt qu'il n'était pas assuré : c'est pourquoi il se conseilla avec Dieu et, à l'imitation de son doux Maître Jésus-Christ cherché par les Juifs, il se cacha¹. » Furieux de leur désappointement, après avoir inutilement fouillé la maison, ils ne trouvèrent rien de mieux que de crier plus haut qu'il était sorcier : c'est de la même manière que les Pharisiens attribuaient au démon les miracles du Sauveur.

59. Peu sensible à la calomnie² et supérieur à la crainte, il ne laissait à son esprit et à son cœur d'autre occupation que celle du salut des âmes : il était comme le moissonneur, qui n'arrête pas de couper le blé parce que sa main rencontre des chardons. Tout entier à son petit troupeau, il entendait les confessions à toute heure où l'on se présentait; il visitait les pauvres, les affligés et les malades³, donnant à chacun, selon le besoin, des encouragements, des consolations et des secours, épuisant sa vie avec sa bourse, et toujours occupé des autres, jamais de soi-même. Cette vie vraiment apostolique éveilla dans l'âme des hérétiques un sentiment de grande admiration, et tous les jours il voyait croître le nombre de ses auditeurs, dont plusieurs aussi voulurent rentrer au bercail et se mettre sous la houlette d'un si digne pasteur.

A bout de moyens contre l'apôtre, les sectaires s'en prirent à ses disciples, et il y en eut que les vexations forcèrent à s'expatrier. Par bonheur, M. de Boisny, en était enfin venu à comprendre l'œuvre providentielle, et François put adresser au château de Sales ces néophytes exilés. Là ils trouvèrent plus qu'un refuge; car M^{me} de Boisny, voyant en eux les enfants de son fils et presque des confesseurs de la foi, les accueillit avec un religieux respect et la tendresse d'une mère. Non contente de pourvoir aux besoins du corps, elle s'occupa pieusement de ceux de l'âme, se faisant pour les moins instruits une catéchiste aussi aimable qu'éclairée. Tous s'affermirent et tous furent heureux dans cette famille bénie de Dieu, dont chaque membre rap-

¹ Charles-Auguste de Sales. — ² Il la méprisa toute sa vie, et la comparait à l'action du rasoir, qui ne coupe la barbe que pour la faire mieux pousser. — ³ Il aimait à porter aux malades le Saint-Sacrement; mais il le portait sans cérémonies, comme nous sommes souvent forcés de faire. Les catholiques étaient avertis de le suivre parce qu'il marchait lentement et vêtu de son manteau; mais comme son amour s'exhalait alors en amendes honorables, et en ferventes prières, pour qu'enfin le Seigneur régnât et ne fût plus réduit à se cacher! (Ch.-Aug. de Sales.)

pelait en quelque sorte la personne vénérée du missionnaire.

60. On a peine à croire que le duc de Savoie, dans un pays qu'il voulait convertir, et alors que la retraite de M. Bouchut l'avait presque scandalisé, ait pu laisser aux hérétiques, et si longtemps, le pouvoir de sévir impunément. Rien toutefois n'est plus certain, et sans doute la Providence le permettait, afin de rendre son action plus visible dans l'absence des secours humains. Le prince, trop occupé ou plutôt trop fidèle au traité fait avec les Bernois, *qui ne voulait point qu'on ramenât les hérétiques par la violence*¹, laissait entièrement l'apôtre à lui-même, ordonnant bien *qu'on délivrât quelque somme pour sa nourriture*², mais assez peu soucieux de savoir s'il était obéi. Les magistrats se tenaient dans la plus entière apathie, et le Saint en était réduit à déplorer, dans le secret de l'amitié, *qu'une affaire de si grande importance fût traitée si froidement par ceux qui auraient dû le seconder en toute manière*³.

Mais ses amis du moins se montraient dignes de ce nom, se rendant comme personnels ses travaux, ses périls, sa gloire et ses espérances. Dans le nombre comptaient en première ligne, le P. Possevin, son ancien maître, le P. Chérubin, célèbre prédicateur capucin, et le grand sénateur Fabre. Le premier, non content d'avoir adressé au missionnaire son traité *de la Poésie et de la Peinture*, avec une charmante élogie de la Vierge à Jésus enfant, ne cessait de songer aux moyens de rendre la mission fructueuse; car il n'oubliait point la part qu'il avait eue à la confiance et aux décisions du jeune étudiant de Padoue. Le second, écrivait François lui-même, « m'a envoyé une image représentant l'enfant Jésus qui dort, et la Sainte Vierge, sa Mère, qui l'adore humblement pendant son sommeil. N'ayant pour ainsi dire aucun autre objet à contempler, je regardais de temps en temps ce pieux cadeau d'un ami chéri⁴. » Quant à Fabre, outre qu'il était souvent l'intermédiaire dont les autres se servaient, il entretenait avec son ami une correspondance que l'on pourrait dire de tous les jours, et chaque lettre, en apportant au Saint des encouragements et des félicitations, témoignait de son admiration et de sa confiance dans le succès.

¹ Lettre 17^e. — ² Lettre 21^e ou Mémoires. — ³ Lettre 14^e. — ⁴ Les auteurs, mais à tort, reportent à l'année 1596 l'envoi de ces présents; le Saint les reçut avant le 7^e mois de sa mission. Cette erreur serait peu importante si elle ne se liait à une autre relative à la conversion de Pierre Poncet, dont nous allons parler, et que l'on place aussi, malgré le témoignage du Saint, en l'année 1596. Voyez lettre 29^e.

61. Ainsi consolé souvent, mais surtout fortifié par son zèle et sa constante union avec le Seigneur, François défiait tout obstacle et ne perdait jamais rien de cette gaîté d'esprit qui double le courage et l'activité : aussi ses victoires, *de jour en jour plus nombreuses et plus brillantes*, allaient-elles répondre aux désirs de l'amitié, réjouir le cœur de l'évêque, provoquer même l'approbation du prince, au point qu'il les *trouvait dignes de toute son affection et de tout son appui*¹. L'espérance venait donc de tous côtés.

Après sept mois, le missionnaire n'était encore écouté que secrètement par trois ou quatre ; après neuf mois, il ne comptait que huit néophytes : mais parmi eux était « Pierre Poncet, juris- » consulte très-instruit et, pour ce qui regarde l'hérésie, plus » instruit qu'un ministre². » — « Malgré ses erreurs grossières » sur presque tous les points de notre dogme, cet homme avait » depuis longtemps des vues très-justes sur la *présence réelle* : » aussi ce fut chose aisée de le détacher de la secte de Calvin ; » mais le difficile était de le ramener définitivement au giron de » l'Église³. » L'un des premiers, il avait cherché à entendre l'apôtre, souvent il lui avait soumis ses doutes et ses préjugés, il en était venu même à confesser la nécessité d'abjurer l'hérésie, *s'il voulait être admis dans les saints pâturages de la montagne céleste* ; mais il différait toujours, et tandis que d'autres, peut-être ébranlés par lui, « et en assez grand nombre pour former une petite paroisse⁴, » bravaient tout pour revenir à la foi, lui songeait à l'incertitude de la trêve, aux biens qu'il avait chez les Bernois, au blâme des amis qu'il laisserait dans l'erreur. A la fin pourtant il se rendit et fit son abjuration devant témoins⁵ : ce qui fut pour tous un événement de la plus haute importance. Fabre écrivait : « Le Baron m'a paru chanter le triomphe, comme » si la victoire était, non plus prochaine, mais sûre et déjà rem- » portée, et je crois qu'il ne doute nullement de ce dont l'espé- » rance eût suffi à mon bonheur. Il vous félicite particulièrement » de la conversion de Poncet, et publie que ce savant, vu l'auto- » rité qu'il avait parmi les siens, lui seul suffira désormais pour » culbuter sans peine tous ces prétendus ministres⁶. »

62. Le Baron ne se trompait point : l'hérésie en alarme sentit

¹ Lettre 14^e. — ² Lettre 17^e. — ³ Lettre 29^e. — ⁴ Ch.-Aug. de Sales. — ⁵ L'époque est incertaine : Charles-Auguste dit que ce fut le 20 août, M. Hamon et autres parlent du 20 avril, et tous, par erreur, donnent l'année 1596. La lettre 17^e compte Poncet parmi les huit *qui sont retournés à la foi pendant les neuf premiers mois*. — ⁶ Lettre 28^e.

que ce coup était mortel et chercha par tous moyens à en détruire l'effet. Elle publia que Poncet, en punition de son retour au papisme, était cruellement tourmenté par le démon, et que le prévôt passait une partie des nuits à l'exorciser. Comme pour fortifier cette ridicule affirmation en la doublant, pour ainsi dire, d'une autre, les ministres de Genève répandirent le bruit que Jean de Sponde, gentilhomme Français converti par Du Perron, était revenu au Calvinisme, et toutefois n'avait pu par là se soustraire à la punition du Ciel, qui l'avait frappé de démence. Enfin, les calomnies et les sottises coururent avec une nouvelle fureur contre l'Église et les prêtres, spécialement contre le damné magicien qui se donnait pour un apôtre.

Chez un peuple comme celui du Chablais, l'audace du mensonge était une arme puissante; mais elle fut rapidement émoussée. M. Girard, prévôt de l'église de Bourg en Bresse, et ami du Saint, envoya sur les entrefaites un livre que de Sponde venait de publier pour réfuter le traité de Bèze *sur les caractères de la vraie Église*; et François, montrant ce livre, put dire avec assurance : « Voycz-vous la foi de ceux de Genève? que ne diraient-ils pas d'un homme qui serait bien éloigné d'eux, puisqu'ils mentent si hardiment en un si proche voisinage¹? »

Les bruits répandus contre Poncet ne tinrent pas davantage et ne firent nullement obstacle au mouvement de conversion que produisit son exemple. Quant aux calomnies contre l'Église, elles perdaient de jour en jour leur crédit, et la vie de François le défendait assez des ridicules imputations dont on voulait le flétrir. Il allait se dévouant de plus en plus et se faisant tout à tous, prêchant, instruisant sans relâche dans la ville et dans les campagnes, et surtout il répandait de toutes parts la bonne odeur de ses vertus et de son angélique piété.

Chaque jour il offrait le saint sacrifice, car c'était là, disait-il, qu'il puisait toute sa force, et de là que venait tout son secours; et rien ne le pouvait détourner de cette grande action, quoique longtemps il ait été obligé, pour célébrer, de passer la Drance et de se rendre au village de Marin. On le vit même, durant l'hiver, qui, cette année encore, fut très-rigoureux, exposer presque journellement sa vie par le seul motif de dire la messe. « Le pont de pierre de la Drance était rompu par le milieu, et il n'y avait qu'un ais pour donner passage aux gens de pied; mais quelquefois il était tellement couvert de glace, qu'il faisait hor-

¹ Ch.-Aug. de Sales, et Lettre 28^e.

reur à ceux qui se présentaient pour passer. Le serviteur de Dieu, arrivé là, faisait le signe de la croix, puis se mettait comme à cheval sur cet ais et, rampant de pieds, ou de genoux et de mains, se poussait outre par ce glissant; il s'en retournait à Thonon avec la même industrie, non sans un profond étonnement de ceux qui le voyaient¹. »

63. Cela dura jusqu'à ce qu'on eut mis à sa disposition la chapelle des bords du lac, dont nous avons parlé (N° 27), et qui depuis fut comme son asile; car c'était là qu'il récitait son office, et tous les jours il y passait des heures entières devant le tabernacle. Par intervalles cependant il retournait aux Allinges, pour voir le baron et ses bons soldats. De là il descendait au village de même nom, situé au-dessous de la forteresse, où il prêchait, confessait et donnait la sainte communion. Un jour un bon vieillard, après avoir communié, se trouva si heureux, que voyant d'autres personnes s'approcher de la Sainte-Table, il les suivit et se présenta encore avec elles. — « Mon ami, dit le Saint, » ne vous ai-je pas déjà donné la communion? — Oui, mon père; » mais, je vous prie, que le bon Dieu vienne encore une fois : » on est si bien en sa compagnie! Pour le moment, reprit François, ému d'une telle simplicité, ce que vous demandez est » impossible; mais revenez demain, vous communiez. » Le vieillard s'en alla consolé et n'eut garde de manquer le rendez-vous.

C'est aussi dans l'église de ce village qu'eut lieu un fait dont le Saint aimait à rappeler le souvenir, comme une leçon très-importante aux prédicateurs. « C'était le jour de S. Étienne premier martyr², et se trouvant en commodité de prêcher, il appela les villageois par le signe accoutumé; mais il ne se présenta pas plus de sept personnes. Après avoir quelque peu hésité, à la fin il se résolut de monter en chaire, et traita excellemment de l'invocation des saints. « Comme il parlait, un des auditeurs, qui était procureur à Thonon et néophyte, commença à pleurer fort amèrement, et même à sangloter et à soupirer fort haut, » jusqu'à faire croire qu'il se trouvait mal; en sorte que François offrit d'interrompre l'instruction pour lui porter secours. — Non, mon père, répondit cet homme; continuez, je vous prie : votre ser-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² L'évêque de Belley rapporte que c'était un dimanche et que le Saint avait dit la messe; Charles-Auguste dit le jour de S. Étienne, c'est-à-dire un mardi, et laisse supposer, avec M. Hamon, qu'on ne pouvait dire la messe dans cette église, faute d'ornements et de vases sacrés; toutefois, on y conservait le Saint-Sacrement.

mon est précisément ce qu'il me faut. Et lorsque j'eus fini, dit le Saint lui-même, « il vint se jeter à mes pieds, criant tout » haut : Monsieur le prévôt, monsieur le prévôt, vous m'avez » donné la vie, vous avez sauvé mon âme aujourd'hui. Oh ! que » bénite soit l'heure en laquelle je suis venu, et en laquelle je » vous ai ouï ! Cette heure me vaudra une éternité. » C'est que les ministres avaient rejeté dans son âme les idées les plus absurdes sur le culte des saints, et il avait pris jour au jeudi suivant pour retourner au Calvinisme. L'action de l'apôtre, prêchant tranquillement devant un si petit auditoire, fut le moyen dont la grâce divine se servit pour fortifier sa faiblesse, et les arguments invincibles du prédicateur détruisirent tous les doutes¹.

64. « On ne saurait dire l'impression que ce grand exemple, arrivé en si petite assemblée, fit en tout le pays, et combien il rendit de cœurs dociles et susceptibles de la parole de vie et de vérité. » François répondit à ce mouvement par une activité qui semblait croître avec le travail : il parcourait le pays, prêchant trois ou quatre fois le jour ; la nuit était occupée par les confessions, les conférences particulières, la préparation des instructions et l'oraison. La fatigue en vint à ce point que souvent la nature y succombait. « En ma présence, dit un témoin, le sommeil le pressait quelquefois si fort, même en marchant, qu'un jour il fut contraint de se coucher à terre sous un arbre, pour prendre un peu de repos. »

Tant de zèle, et une vertu si admirable ne pouvaient que frapper les esprits et toucher les cœurs : on était loin alors des préventions si longtemps entretenues par les ministres, et la bienveillance prit bientôt hautement la place, en sorte que l'apôtre put prêcher au milieu même du marché de Thonon. Monté sur une chaise, il parlait pendant deux heures, développant les preuves de la foi avec tant de ferveur et d'intérêt, que tout le peuple cessait le négoce et écoutait en grand silence. Le sermon fini, les uns prenaient la résolution d'abjurer, les autres, grandement ébranlés, s'écriaient : « Ah ! que Dieu nous mette du bon côté ! »

65. Au Carême de 1596, l'auditoire fut compact et choisi ; le Saint se crut à la veille d'un triomphe décisif, et il en vint jusqu'à provoquer les docteurs de l'hérésie. Il écrivait : « Nous » commençons à avoir une ouverture fort grande et fort agréable » à notre moisson chrétienne ; car il s'en fallut fort peu hier que

¹ Ch.-Aug. de Sales; *Esprit*, Part. II, Sect. 38.

» M. d'Avully et les syndics ne vissent ouvertement à mes pré-
 » dications, parce qu'ils avaient ouï dire que je devais parler du
 » très-auguste sacrement de l'Eucharistie. Ils avaient une si
 » grande envie d'entendre de ma bouche le sentiment et les rai-
 » sons des catholiques sur ce mystère, que ceux qui n'osèrent pas
 » encore venir publiquement... m'entendirent d'un certain lieu
 » secret, si tant est que ma voix ait pu parvenir jusqu'à leurs
 » oreilles. »

« Or, dans cette chasse, j'ai fait une autre avance, et j'ai pro-
 » mis qu'à la prédication suivante je prouverais, plus clairement
 » qu'il ne fait clair en plein midi. la doctrine des catholiques
 » par les saintes Écritures, et la défendrais si bien, et par de si
 » puissants arguments, qu'il n'y aurait personne des adversaires
 » qui ne reconnût qu'il est aveuglé des plus épaisses ténèbres...
 » Ils n'ignorent point que, par la hardiesse de ces avances, on
 » les provoque à la dispute, et que, s'ils ne viennent pas, on ne
 » doutera plus qu'ils ne soient absolument faibles, puisqu'ils
 » redoutent si fort l'impression catholique du moindre des
 » hommes¹. »

Les protestants en effet sentirent le trait, et comme le ministre de Thonon, Louis Viret, croyait répondre suffisamment au défi par le dédain, disant que le papiste n'était pas si docte qu'il semblait à son abord, mais que c'était plutôt un sophiste qui seulement entendait assez bien les figures de rhétorique : « Et
 » quoi donc, lui répartit un des siens, pourquoi ne l'attaquez-
 » vous en dispute? pourquoi souffrez-vous qu'il prolonge ses ro-
 » domontades? Il s'est vanté d'avoir de si forts arguments, qu'il
 » défie même le diable d'y pouvoir répondre : faites qu'il les
 » déclare, afin que, si la raison est de son côté, nous ne demeu-
 » rions plus en la créance du contraire. Il dit que nous man-
 » quons de courage, et il se moque de notre peur; essayez-le une
 » fois pour tout. Et de vrai, il y va de votre honneur, de votre
 » bien même, si vous ne l'arrêtez. » — Viret, aiguillonné de telles remontrances, convoqua soudain ses confrères les ministres de la province, qui tous résolurent d'opprimer l'agresseur à force de disputes² : ils proposèrent une conférence publique où François lutterait seul contre eux tous.

66. Cette proposition, dans leur pensée, était un piège; ils supposaient que le missionnaire serait intimidé, et grand fut leur désappointement quand ils surent qu'il acceptait avec joie, et que

¹ Lettre 25^e. — ² Ch.-Aug. de Sales.

même celui qui de leur part avait porté le défi s'était vu forcé de prendre jour. Ainsi contraints, ils tinrent plusieurs réunions pour se concerter, et voulurent commencer par la *profession de foi*, qui était le point fondamental ; mais les croyances de chacun étaient si différentes des autres¹, qu'on ne parvint jamais à s'entendre.

Ils eussent bien voulu alors éluder la discussion publique et se retirer ; mais le baron d'Avully, principal appui du Protestantisme en Chablais, se prononça hautement et les retint. Cet homme, très-influent et très-savant, mais longtemps illusionné sur la croyance catholique, avait déjà perdu beaucoup de ses préjugés : vivement frappé, comme nous l'avons vu (Liv. I, N° 91) ; lors du premier sermon de François, remué par les instructions qu'il avait entendues depuis, et plus touché encore de la vie apostolique du prévôt, il tenait essentiellement à la conférence, pour arriver enfin au grand jour de la vérité. Au jour fixé néanmoins, tandis que toute la ville attendait avec curiosité et que François, exact à l'heure du rendez-vous, se tenait confiant et recueilli devant l'assemblée, Viret parut seul : Ses confrères, dit-il, étaient bien prêts à la dispute ; mais ni eux ni lui n'avaient jugé à propos d'entreprendre une affaire si grave sans l'autorisation préalable du Duc de Savoie.

Cette frivole défaite ne trompa personne et le prévôt répondit à la pensée de tous quand il parla de la peur des ministres ; il promit toutefois que l'assentiment du prince ne se ferait pas longtemps attendre, et « à la même heure il alla trouver le baron d'Hermance qui, par son autorité de gouverneur de la province, lui remit une autorisation très-ample, écrite de sa main et scellée de son sceau. » Ne pouvant plus alléguer ce prétexte, les ministres en inventèrent d'autres, et jamais on ne put les faire joindre à la conférence.

67. Cet événement donna grand courage aux catholiques, surtout aux nouveaux convertis ; mais en même temps il fut pour les hérétiques une forte raison de se défier de leur croyance. Un assez grand nombre se convertirent et plusieurs des plus instruits sollicitèrent de François des conférences particulières. Il s'y prêtait volontiers, malgré que cela fût pour lui un surcroît

¹ Impossible qu'il en soit autrement ; car le principe unique sur lequel s'entendent les Protestants est nécessairement un principe de division : dès que l'*Ecriture sainte interprétée par chacun* est la seule règle de foi, le seul mot de *symbole* est une absurdité ; de même on doit se demander *pourquoi des ministres ?*

de fatigue, parce que la conviction venait doucement durant ces tête-à-tête, sans qu'il y eût pour le vaincu aucun froissement. « Ainsi, dit-il, les uns tombent à droite, les autres à gauche, » et la vérité, victorieuse partout, les fait venir par divers sentiers à sa connaissance¹. »

Du nombre de ces visiteurs fut une dame âgée, qui n'avait jamais fini et qui revenait plusieurs fois le jour avec les mêmes difficultés. Il l'écoutait tranquillement, avec la courtoisie d'un gentilhomme et la bonhomie d'un saint, répondait à tout comme si jamais il n'avait répondu, et la laissait aller toujours contente. A la fin pourtant, elle se réduisit à une seule difficulté; le célibat des prêtres lui paraissait une tyrannie de l'Église, et les meilleures raisons ne pouvaient lui ôter cette idée. Elle ne fut vaincue que par une délicate réflexion sur les nombreux entretiens qu'elle avait réclamés : « Si j'étais marié, lui dit-il, chargé » du soin temporel d'une maison, redevable de mon temps à » une femme et à des enfants, aurais-je pu recevoir aussi fréquemment vos visites et employer chaque fois un temps si » long à résoudre vos difficultés? » Ce fut là un trait de lumière, qui ramena dans son esprit la valeur des autres raisons, et elle abjura ses erreurs².

68. Le baron d'Avully venait aussi chaque jour, et ce qui l'avait déterminé enfin à étudier sérieusement la religion catholique, c'était l'impuissance des ministres à formuler une profession de foi et leur fuite honteuse au moment d'une conférence provoquée par eux-mêmes. Ce fut là pour François le point de départ des entretiens. Il montra dans le principe même de la réforme la cause d'une diversité inévitable dans les croyances; tandis que l'Église romaine, en reconnaissant une autorité souveraine, juge infaillible du sens des Écritures et gardienne fidèle de leur intégrité, doit être seule capable d'assurer l'unité de la foi. Il opposa ensuite à la nouveauté et aux perpétuelles variations de l'hérésie, qui pliait l'Écriture à toutes ses évolutions, la véritable ancienneté du Catholicisme et l'uniformité immuable de son Symbole depuis Nicée et depuis les Apôtres. Le baron s'était mis à l'étude après cette conférence, et la vérité l'avait amené à une seconde, et il avait ensuite continué, étudiant et revenant toujours. Bientôt il s'ennuya des interruptions que causaient d'autres visiteurs, et il proposa à l'apôtre de se rendre dans une prairie vaste et solitaire que bordait une haute

¹ *Esprit*, Part. III, Sect. 16 et 17. — ² Le P. La Rivière.

forêt : c'est là qu'il perdit peu à peu toutes ses fausses idées et toutes ses erreurs, et François put espérer un prochain triomphe.

Il n'était pas seul dans cette espérance : le gouverneur en faisait fête, et Fabre manifestait hautement sa joie, regrettant seulement d'apprendre de telles nouvelles par d'autres que son ami¹. Toutefois, le temps n'était pas venu encore, et de longs délais ajournèrent la victoire décisive, au point même *d'échauffer la bile et exciter l'indignation du sénateur*². Entre autres causes, d'Avully désira exposer aux ministres de Berne et de Genève les preuves du Catholicisme et réclamer une sérieuse réponse : ce que François accorda facilement, comptant bien qu'ainsi l'abjuration du baron, quoique retardée, aurait des effets plus marqués pour la conversion du pays.

69. En attendant, la *moisson chrétienne* continuait à se faire, doucement mais constamment : les amis de l'apôtre *ne voyaient plus de contre-temps possibles*, le pieux évêque enflammait son ardeur par ses félicitations et ses pieux présents ; mais Dieu surtout le ravissait par l'abondance de ses grâces. Un jour, comme il était en oraison, son âme fut si embrasée de l'amour divin, qu'il était comme hors de lui : c'était en son cœur un désir immense de s'immoler pour la gloire de Dieu, pour la conversion des hérétiques et des pécheurs ; et ce désir, comme une passion violente, le jetait pour ainsi dire dans une sainte fureur d'aimer Dieu toujours davantage et de lui gagner des cœurs. « *Il me semble*, écrivait-il à cette occasion, *que mon zèle s'est changé en fureur pour mon Bien-aimé*³.

Est-ce l'amour ou la fureur
Qui me presse, ô Dieu de mon cœur !
Oui, mon Dieu ! ce sont tous les deux :
Car je brûle quand je vous veux.

Et ces nobles élans, il les renouvelait souvent pour en nourrir son amour et sa piété.

On comprend dès lors comment toutes les attaques et toutes les peines d'un ministère qui rappelait les tribulations de S. Paul⁴

¹ Lettre 19^e. — ² Lettre 26^e. Dans cette lettre est indiquée la conversion d'un homme très-important pour son influence et son savoir, nommé Foricet, et il est dit de lui et d'Avully : « La défection de ces deux illustres coryphées serait à mes yeux un succès presque complet. » — ³ *Amor meus, furor meus.* —

⁴ Lettre 30^e. Les ministres faisaient, comme on dit, flèche de tout bois. L'un

ne portaient aucune atteinte à son ardeur et à sa joie. Comme si la vie de missionnaire n'eût pas suffi, il s'appliquait à l'avancement des catholiques avec le zèle le plus prévoyant et le plus ingénieux. Outre ses discours publics, dans lesquels il avait le talent de mêler la controverse sans prendre le ton de la lutte et d'établir la vérité par les objections mêmes des réformés, il faisait assidûment les catéchismes, tantôt à l'église, tantôt dans les maisons particulières, et de temps en temps il piquait la curiosité et relevait l'intérêt en employant le dialogue. Deux de ses frères l'étant venu voir au mois de juillet, il fit apprendre au plus jeune une partie d'un écrit qu'il avait distribué de la sorte, et qui comprenait les dogmes et les devoirs essentiels du Catholicisme; puis, lorsque le rôle fut bien prêt, il fit annoncer par toute la ville qu'il y aurait le soir, dans l'église Saint-Hippolyte, un dialogue public sur la religion. La nouveauté du genre attira les spectateurs en grand nombre; catholiques et protestants s'y confondaient, également curieux et presque également bien disposés. François posa les questions, son frère donna les réponses, et il le fit avec tant de grâce, que tous furent charmés : on se retirait heureux d'une soirée où le plaisir avait ouvert à l'instruction le chemin des cœurs.

70. Ces industries d'un zèle aussi éclairé qu'infatigable et la vie entière de l'apôtre frappaient extraordinairement les protestants, et les plus éclairés au moins admiraient l'incessant contraste qui ressortait de la comparaison entre François et les ministres : d'un côté le dévouement, la science, la foi et la douceur; de l'autre une vie facile, des incertitudes, de la peur et des colères. Le baron d'Avully suivait tout cela, et la grâce l'inclinait de plus en plus vers la conversion : il en vint à prendre en pitié ces prétendus maîtres de religion qui ne répondaient point à ses lettres, et comprenant que leur silence était l'aveu de leur défaite, il acheva promptement son instruction et détermina le jour de sa rentrée au bercail catholique.

« Après avoir fait une confession générale aux pieds de celui qui le réengendrait en Jésus-Christ, en présence de tous les Thononais, même de plusieurs de Genève, il détesta publique-

d'eux ayant lu dans un ouvrage de Fabre, *De la pénitence et de l'amour divin*, cette parole de la liturgie : *O heureuse faute, qui a mérité d'avoir un tel et si grand Rédempteur!* ne craignit point de crier au blasphème; « mais l'homme apostolique châtia sa témérité par la raison, lui faisant parler par un tiers, d'autant que jusqu'alors ce misérable prédicant n'avait jamais osé se frotter avec lui. » (Ch.- Aug. de Sales.)

ment les erreurs de Calvin, et, tout comblé de joie, *prononça qu'il était catholique, apostolique et romain*¹. »

Il serait impossible de rendre l'effet produit par ce grand exemple : « c'est une merveille que le nombre des convertis qui fut vu en peu de temps ; et par le retour de ce seigneur, on disait partout que l'hérésie était renversée, et qu'il fallait qu'elle pensât à se retirer du Chablais. C'était aussi une belle chose d'entendre les louanges du bienheureux François de la bouche de ce cavalier, qui depuis employa tous ses soins pour défendre la foi qu'il avait embrassée, et pour combattre celle qu'il avait abjurée². »

71. Le baron suivait en cela, avec les inspirations de la grâce, les conseils mêmes du pape Clément VIII. Promptement informé par son nonce à Turin d'un événement si décisif pour le succès de la mission, le Souverain Pontife eut hâte de féliciter le nouveau converti. Il se réjouissait de son bonheur avec *l'Église catholique*, avec le Duc de Savoie, surtout avec M^{me} d'Avully, *dont les larmes et les prières étaient montées jusqu'au trône de Dieu*, et il ajoutait : « Allez donc, mon fils, et racontez à tout le » monde les merveilles que Dieu a opérées en vous ; et comme » par le passé vous avez persécuté l'Église de Dieu avec Saul, » maintenant tâchez de la défendre et de l'édifier de tout votre » pouvoir avec Paul³. »

L'hérésie aussi s'occupait d'un tel fait ; mais elle ne savait guère que répéter son éternel refrain : « Que d'Avully avait été enchanté par le magicien de Sales. » Le ministre La Faye seul parut un instant plus hardi que les autres. « Après avoir essayé tous les moyens pour faire retomber le converti dans l'abîme, il lui promit de s'en aller à Thonon, et de montrer plus clairement que le midi, en la présence du prévôt, combien était vaine la doctrine par laquelle il s'était laissé tirer à la religion romaine. D'Avully rapporta ces paroles à son apôtre, qui, désirent extrêmement de voir et entendre le ministre, ne cessa point de solliciter pour qu'il tint sa promesse ; mais, par une lâcheté semblable à celle de Louis Viret, jamais La Faye n'eut le courage de paraître, et toutes les sommations du baron furent inutiles. »

¹ Ch.-Aug. de Sales. Les auteurs disent que cette abjuration se fit le 4 octobre ; cette date est montrée fautive par le bref de Clément VIII du 20 septembre 1596 : l'abjuration avait eu lieu auparavant. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Bref, N° 31 des Lettres. A la même date, le Sénateur dédiait à son ami le douzième livre de ses *Conjectures sur le droit*. (Voy. Lettre 1144^e, tome VIII.)

Alors le magnanime François proposa de l'aller attaquer dans Genève même¹.

Heureux d'une telle détermination, d'Avully en remercia François qui partit bientôt avec lui, et l'avocat Du Crest, le chanoine Louis, ainsi que plusieurs témoins de Thonon, qui avaient consenti à les accompagner. On alla droit chez le ministre, et le prévôt l'aborda avec ces paroles : « Monsieur, je vous amène » ici le seigneur d'Avully, auquel vous aviez donné parole de » venir me trouver, pour lui montrer en ma présence que je » l'avais instruit d'une mauvaise doctrine. Parce que vous avez » changé d'avis, j'ai cru que je devais venir à vous, pour voir » si au contraire vous ne pourriez pas être convaincu. Choisissez » donc, Monsieur, les points qu'il vous plaira : j'espère lui faire » voir, avec l'aide de Dieu, par de bons arguments, que vous » errez grandement, vous et les vôtres, chaque fois que vous » êtes en désaccord avec la croyance romaine². »

Le ministre fut aussi effrayé que surpris ; mais il ne pouvait refuser le défi sans se couvrir de honte, et il accepta, non sans essayer de montrer une assurance qu'il était loin d'avoir. « Les articles étant donc choisis, ils disputèrent chaudement et vivement, l'espace de trois heures, de l'*Unité de l'Église*, du *Saint-Sacrement de l'Eucharistie*, des *bonnes OEuvres*, du *Purgatoire*, de l'*Invocation des Saints*, etc. — La Faye, pressé de tous côtés, cherchait par tous moyens à s'échapper ; mais le champion catholique le tenait serré de si près, l'accablait par tant de forts arguments, qu'enfin, la fureur se saisissant de son cœur, il interrompit la dispute par une multitude de paroles insolentes. Alors le seigneur d'Avully se mit à lui faire des reproches, regrettant avec amertume d'avoir été si longtemps trompé par les ministres. Depuis, il fit un très-beau livre de sa conversion à la vraie foi, qu'il fit imprimer à Lyon³. »

72. Le courage et l'éclatante victoire de François produisirent un effet merveilleux : tout le Chablais en fut ébranlé, un grand nombre des protestants les plus illustres se convertirent⁴, et les catholiques se montrèrent de plus en plus fiers de leur apôtre. Quelques-uns cependant trouvèrent qu'il avait montré, devant les injures du ministre, une longanimité excessive ; il leur ré-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.* — ³ *Ibid.* — La dispute eut lieu sur la place publique, dite place *du Molard*.

⁴ Ch.-Auguste en nomme plusieurs, et toutefois, plus tard, le Saint prisait peu ce qui était fait. (Voy. N^o 76.)

pondit tranquillement : « Notre Seigneur n'a-t-il pas toujours » enseigné amiablement la vraie doctrine, et puis-je prendre » une autre méthode que celle de la Souveraine Sagesse? Ja- » mais je ne me suis servi de répliques piquantes ou de paroles » contre la douceur que je ne m'en sois repenti. Les hommes » se gagnent par l'amour et non par la rigueur; nous ne devons » pas seulement être bons, mais très-bons¹. »

Et cet avis, il le pratiquait constamment, recourant à Jésus-Christ et s'excitant à la patience, quand la peine ou l'insulte était grave, mais se retirant plus ordinairement dans ce qu'il appelait *le fort de l'humilité*². Au milieu des victoires qu'il remportait sur l'hérésie, tandis que les errants accouraient en grand nombre et que les pécheurs imploraient le pardon, Satan se débattait et soufflait la haine au cœur des plus obstinés. Souvent donc, quand l'apôtre passait, ils l'accablaient de vociférations injurieuses, épuisant sans respirer le vocabulaire de l'insulte; et lui passait modestement, levant son chapeau et saluant d'un air affable. De la sorte il défiait toute fureur; et Dieu même semblait parfois changer en frayeur les dispositions les plus violentes à l'égard de son serviteur.

Un jour vint à Thonon un protestant, fanfaron d'impiété et d'audace, qui se vantait d'avoir tué, dans le Dauphiné et le Languedoc, plus de prêtres qu'il n'y en eut jamais au jubilé de Rome. Les ennemis de François crurent avoir trouvé l'homme qu'il leur fallait; ils lui proposèrent d'assassiner le prévôt, et il accepta, demandant trente écus pour son salaire, un bon cheval pour s'échapper, et jurant qu'à deux heures après midi François ne serait plus en vie. L'argent est compté, le cheval amené, et on attend l'assassin qui est allé mettre l'animal en lieu sûr; mais on attendit longtemps, car le fanatique avait eu peur, et il s'était sauvé, laissant à ses coreligionnaires le ridicule avec la honte.

73. Cependant le Duc de Savoie, informé sans doute par le baron d'Avully même de ce qui se passait en Chablais, avait enfin jugé opportun d'intervenir efficacement : répondant à ce seigneur, il exprima la volonté de connaître par François les moyens qui seraient les plus utiles. François écrivit aussitôt. Rappelant doucement l'abandon dans lequel on l'avait laissé pen-

¹ De Cambis, M. Hamon, etc. — ² « N'avons-nous pas honte de lui demander sa patience pour si peu de chose? une seule petite goutte de modestie suffit... (*Esprit*, Part. XI, Sect. 1^{re}). »

dant deux années, il réclamait l'envoi de missionnaires *libres de tout autre souci que de porter la sainte parole*, l'établissement d'un certain nombre de curés, la réparation de plusieurs églises, et surtout de celles de Thonon et de la paroisse des Allinges. Pour Thonon, il demandait « que l'office se fit à haute voix, et même, » s'il se pouvait, qu'il y eût des orgues, pour apprivoiser avec » cette extérieure décence le simple peuple; et partant que le » curé fût au moins accompagné de six prêtres. » Après cela, il déclarait utile : 1° l'éloignement du ministre de Thonon et du maître d'école hérétique, que l'on remplacerait par un catholique, en attendant les Jésuites, *qui y seraient très à propos*; 2° la création *d'une compagnie de gens d'armes ou cavalerie, pour engager la jeunesse* et la dresser religieusement; 3° la privation des charges pour les hérétiques obstinés, quand la foi catholique serait devenue dominante¹; 4° la création d'une espèce de conseil de discipline, présidé par l'un des prédicateurs et composé d'ecclésiastiques et de laïcs : ce conseil corrigerait, *à la forme de l'Évangile*, les ivrogneries, jeux, luxures, rixes de famille, etc., comme faisait l'ancien consistoire.

Tout cela exigeait des revenus qui seraient pris sur les pensions dont jouissaient les ministres lors de la domination Bernoise, sur les bénéfices possédés par MM. de Saint-Maurice et Saint-Lazare, sur les aumônes de Ripaille et Filliez, etc. — Et pour éviter tout abus, il était utile de déléguer un ou deux sénateurs; surtout « il était expédient que l'un de ces seigneurs du » Sénat convoquât le conseil général de la ville de Thonon, et » invitât les bourgeois à bien ouïr et sonder les raisons catho- » liques, et de la part de S. A., avec paroles qui ressentent et » la charité et l'autorité d'un très-bon prince vers un peuple » dévoyé. » Le sénateur Fabre convenait très-bien pour cette mission, et l'influence du baron d'Avully ne pouvait être que très-utile à la vérité².

74. L'espérance d'être enfin soutenu par le prince venait d'autant plus à propos, que Dieu avait rappelé à lui le noble baron d'Hermance : son successeur, M. de Lambert était un seigneur à la vérité très-bon, mais qui ne possédait pas le cœur des Cha-

¹ Admirons ici l'intolérance du rigoureux François de Sales, qui prétend enlever la confiance du prince à ceux qui s'obstinent dans une religion que le prince ne peut approuver ! Nous sommes bien plus sages aujourd'hui : un juif ou un protestant ne comptera-t-il point parmi les juges d'un évêque, en matière doctrinale ?

² Lettres 20^e, 21^e et 32^e.

blaisiens comme le défunt baron ; et le bienheureux François fut chargé de nouveaux et de plus grands soins¹. »

Rien d'ailleurs n'était de trop pour son zèle, qui ne demandait qu'à se dévouer et s'immoler : il répondait de la sorte à l'abondance des grâces de Dieu, qui aussi ne l'épargnait pas. « Frère Esprit de Baumes, religieux et prédicateur capucin, était alors à Rome. Il avait fait au Pape le récit de la piété du prévôt et de l'ardeur et industrie qu'il faisait paraître pour l'amour de Dieu ; il avait même insinué que François, par l'autorité de son nom, de sa science et de son héroïque vertu, serait capable de porter, dans Genève même, un coup mortel à l'hérésie, en ramenant à la foi le célèbre Théodore de Bèze. Clément VIII, dont le caractère, à la fois doux et résolu, se portait volontiers aux grandes déterminations², entra dans les vues du religieux, qui parti avec la mission de faire connaître au Saint ce que Rome désirait et attendait de son zèle et de sa prudence : il portait en même temps un bref qui manifestait toute la joie et toute la confiance du Pape³.

Théodore de Bèze n'était plus qu'un vieillard de 77 ans, incapable désormais de toute action personnelle au dehors ; mais longtemps il avait brillé par les talents, l'érudition, l'activité : le prestige de son nom demeurait encore comme une grande gloire pour l'hérésie, et formait en beaucoup d'esprits un terrible préjugé contre la foi romaine. Ramener un tel homme eût été une grande charité, et vaincre un tel champion devait être encore une belle victoire ; mais assurément Clément VIII ne se trompait point, quand il jugeait le prévôt de Sales assez courageux pour la lutte, assez fort pour le triomphe et suffisamment épris du désir d'une pareille conversion. François donc reçut le bref et les instructions du Pape avec un cœur tout préparé, et déjà il pensait au voyage de Genève, lorsque le Duc de Savoie le manda à Turin pour s'entendre avec lui sur les divers articles proposés en sa lettre.

75. Placé entre deux ordres souverains, l'Apôtre *délibéra fort mûrement sur ce qu'il devait faire*, et la connaissance qu'il avoit de l'état des esprits en Chablais, lui fit juger plus à propos de seconder et d'exciter la bonne volonté du Duc : la mission,

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Il avait conçu le double projet d'éteindre l'hérésie et de ruiner la puissance des Turcs : son moyen était une ligue de princes chrétiens, et il eut à ce sujet une longue correspondance secrète avec Henri IV ; on a retrouvé récemment 47 lettres autographes du Roi. — ³ Bref du 1^{er} octobre 1596, N^o 33 des Lettres.

de ce côté, avait tout à gagner; elle ne souffrirait en rien parce que les entretiens avec Bèze seraient quelque peu remis.

Cette décision prise, il partit sur la fin de novembre, malgré la rigueur du froid, *qui rendait l'hiver presque insupportable*, et il suivit le chemin du Grand-Saint-Bernard. Il avait gravi, non sans beaucoup de difficultés, une partie de la montagne, quand il se vit entouré d'une affreuse tempête de neige, qui couvrit promptement les chemins. La mort seule alors semblait être en perspective, et Rolland frémissait à côté de son maître; mais lui marchait confiant comme l'envoyé de la Providence. « A la fin, il arriva au monastère, plus semblable à une statue qu'à un homme vivant; et son cheval avait aussi peine à le porter. » Les religieux n'oublièrent aucun des services qu'ils pouvaient lui rendre, et tâchèrent de le retenir jusqu'à ce que la furie des éléments fût apaisée : ils racontaient même, au grand effroi de Rolland, que les jours passés plusieurs hommes avaient été trouvés morts dans la neige. François, dominé par son zèle, ne voulut voir que le salut des âmes, et il reprit son chemin avec assurance, ne doutant nullement de la protection divine : en peu de temps, il arriva heureusement à la ville d'Aoste, d'où il se rendit à Turin ¹.

76. Le Duc le reçut avec joie, et convoqua pour l'entendre un grand conseil, dont le nonce apostolique faisait partie. Là, François rappela ce qu'il avait écrit précédemment à S. A. ², et insista fortement sur les principaux points, la nomination des curés, le rétablissement des églises, le collège des Jésuites et le conseil de discipline; il fixait en même temps le chiffre des revenus nécessaires à toutes ces œuvres ³, et réclamait nettement, aux termes mêmes de la concession de Grégoire XIII, pour que les chevaliers des SS. Maurice et Lazare fournissent une partie des fruits qu'ils tiraient des bailliages. C'était ensuite avec un accent de poignante douleur qu'il peignait le Chablais ruiné et sa mission trop longtemps stérile : « Certes, outre la découverte » de M. d'Avully et de l'avocat Poncet, ce n'est pas trop grand » cas des autres; mais je prie Dieu qu'il nous donne une meilleure fortune, et V. A., selon sa piété, ne permettra point que

¹ Ch.-Ang. de Sales. — ² Comparez les Lettres 20^e, 21^e et 32^e avec le Discours N^o 12, tome VI, p. 40. — ³ Cent écus d'or à chaque missionnaire; 160 à chaque curé, pour lui et son vicaire, *outré la maison, le jardin, un pré et quelque champ*; 400 pour le curé de Thonon, et 200 pour ce que lui-même a dépensé en 27 mois, etc. — L'écu d'or valait 3 francs 68 centimes.

» tous ces desseins et tous ces efforts soient en vain : mais plu-
 » tôt, puisqu'elle s'est acquis la grandeur par sa piété même,
 » elle préférera cette victoire, qu'elle peut remporter sur la
 » cruauté de l'hérésie, à toutes les autres qui sont préparées à
 » sa vertu. »

L'assemblée entière écouta le discours du Saint avec faveur, et le Duc plus que les autres : il voulut l'avoir par écrit et en fit faire des copies pour le nonce et le chancelier. Les chevaliers furent appelés à fournir les sommes en leur pouvoir, et Berghera reçut la délégation de l'ordre pour voir ce qu'il y avait à faire et s'entendre avec le prévôt. Enfin, S. A. donna parole qu'elle coopérerait très-volontiers à la grande œuvre de la mission, et permit à François de choisir déjà six curés, qui seraient entretenus par la milice : le nonce promit d'être le sollicitateur de toute cette affaire ¹.

77. Charles-Emmanuel admirait François; il voulut profiter de ses lumières et apprendre de lui ce qui se passait en Savoie, et spécialement ce que l'on pourrait faire relativement à Genève. Le prévôt s'attacha d'abord à relever l'importance de cette ville, *capitale du Calvinisme*, dont la croyance faisait presque loi parmi les errants; placée à la porte de France, d'Italie et d'Allemagne; vrai séminaire de ministres; puissante pour le mal par ses imprimeries, ses écoles, ses prêches et ses disputes; foyer de toutes les entreprises contre le Saint-Siège et les princes catholiques, et asile sûr pour tous les apostats. *Genève abattue*, dit-il ensuite, *il est nécessaire que l'hérésie se dissipe*, et voici des moyens qui ne seraient point inutiles : 1° envoyer en Chablais, Gex, Ternier et Gaillard de bons prédicateurs (Jésuites et Capucins), *permanents et zélés*; 2° fonder à Thonon un collège de Jésuites, et une imprimerie à Annecy; 3° établir à Thonon ou à Annecy *une maison de miséricorde*, pour occuper et nourrir ceux que la crainte de la pauvreté éloigne de la conversion; 4° *ériger un séminaire* pour ceux qui étudient ou qui ont étudié les belles lettres. Les revenus des abbayes, où les moines *ne le sont que de nom*, donneraient de grands moyens pour faire ce que l'on peut *dans le malheur de ce siècle de fer*. — Il serait urgent enfin de rétablir selon le possible dans ses biens le pauvre chapitre de Saint-Pierre de Genève, dont les membres peuvent à

¹ Le nonce fut fidèle à sa parole et n'épargna aucun effort; mais il eut grande peine à faire joindre les chevaliers. (Voyez sa correspondance avec le Saint, au tome VIe.)

peine vivre et fournir à la décence des offices, pour lesquels toutefois ils montrent le plus grand zèle¹.

Le Duc répondit « qu'il voulait que le saint sacrifice fût célébré en la grande église de Thonon; que les biens ecclésiastiques fussent restitués aux curés; que les Thononais fussent assemblés par un sénateur pour prendre ses intentions; qu'on lui donnât une ample instruction de tous les revenus ecclésiastiques du Chablais, afin d'y pourvoir en la meilleure façon; que le chapitre de Genève rentrât en possession de la cure d'Armoy et fût exempt du paiement des décimes, selon la volonté des Souverains-Pontifes; pour le reste, qu'il fallait avoir bonne espérance². »

Il remit ensuite à François des lettres pour le gouverneur de Chablais, pour le *juge-mage* et pour les habitants de Thonon. Ces lettres étaient autant d'instructions qui répondaient favorablement aux demandes de l'apôtre; le prince disait aux Thononais : « Nous avons appris avec un grand contentement que » vous avez ouï les prédicateurs de la parole de Dieu et de notre » sincère foi catholique... Or, espérant que cela vous ouvrira le » chemin du salut, avec le même zèle que nous vous avons pro- » curé ce bien, nous vous exhortons aussi d'en bien user; et » vous en userez bien, si vous prenez garde aux raisons qui » vous seront exposées, si vous les pesez également, et si vous » proposez vos difficultés aux prédicateurs : car nous n'avons » rien tant à cœur, que quand nous entendons que vous profitez » en la sainte religion catholique³. »

Heureux et plein d'espérance, le saint partit de Turin : il prit la route du Petit-Saint-Bernard, qu'il jugeait moins difficile, et arriva heureusement au château de Sales; mais il n'y demeura que quelques jours⁴, ayant hâte de retourner à Thonon.

¹ Voyez Discours N° 13, tome VI, page 43. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Lettre 34^e. — ⁴ Si même il demeura à Sales, ce ne fut qu'en attendant les ordres que le Duc avait promis, et dont le délai se faisait craindre encore à son âme, parce que trop longtemps on l'avait laissé seul.

CHAPITRE IV.

NOUVEAUX SUCCÈS, NOUVELLES LUTTES, ET CONFÉRENCES
AVEC THÉODORE DE BÈZE.

1596 et 1597.

78. Le retour de François réjouit les catholiques, et surtout ils remercièrent le Seigneur en apprenant ce que leur apôtre avait fait pour eux ; mais les hérétiques en devinrent plus furieux : leur colère menaça même de se porter jusqu'à la violence ouverte, quand ils surent le projet de célébrer la messe dans l'église Saint-Hippolyte, la nuit et le jour de Noël. « Tu te vantes, » disaient-ils, que ta religion triomphera dans ce pays ; nous » saurons y mettre bon ordre, et l'on verra si tu es sorcier ou » prophète. » — Et le Saint répondait avec une noble tranquillité : « Par la miséricorde de Dieu, je ne fus jamais sorcier et ne » veux pas l'être ; le titre de prophète est réservé à des âmes » plus dignes que moi : je vous le dis toutefois, en peu de temps » le Calvinisme cédera la place ; Dieu lui-même fera ce coup, et » sera enfin le maître. »

Cette réponse porta la rage au plus haut degré ; mais François, loin de s'en effrayer, prit jour avec des ouvriers pour mettre l'église en état et dresser un autel : il promettait de se placer à leur tête, si l'on venait les attaquer. La populace en effet, excitée par les principaux de la secte, se porta avec des armes et des bâtons sur la place de l'église ; mais les catholiques accoururent de leur côté, bien disposés à tenir ferme, et il allait s'en suivre une mêlée sanglante, lorsque l'apôtre parut au milieu du tumulte. Son visage, à la fois riant et majestueux, frappe les regards ; on voit qu'il va parler, et ses ennemis mêmes l'écoutent ; il parle, et sa douceur, sa fermeté, son éloquence exercent sur les cœurs un irrésistible empire : la foule se retire grondant encore, mais laissant les ouvriers à leur travail.

La victoire cependant n'était pas décisive ; les syndics et conseillers de la ville vinrent à leur tour, parlant d'autant plus haut qu'ils alléguaient leur autorité. « Que faites-vous, s'écrièrent-ils, » perturbateur du repos public : le traité de Nion laisse cette » ville à sa liberté, et votre messe ne s'y peut célébrer sans » notre consentement. » — François répondit : « Vous n'avez

» pas à connaître de ce que je fais : voilà le pouvoir que j'en ai
 » reçu de S. A.; lisez et prenez garde à ce que vous aurez à faire
 » vous-mêmes, afin que vos têtes ne m'en répondent pas. » Ils
 prétendirent alors que le Duc avait été surpris, maintinrent leur
 opposition et en demandèrent acte; mais François protesta
 contre leur défense comme contre un acte de rébellion, et
 il ajouta : « Pour maintenir l'ordre du prince, je dresserai un
 » autel et je dirai la messe; mais afin qu'il ne vous soit point
 » fait préjudice, je vais écrire à S. A. : écrivez de votre côté, si
 » vous le voulez; sa réponse sera ma loi et devra être la vôtre¹. »

79. Tant de sagesse et de fermeté désarma les syndics, qui se réduisirent à la condition que l'autel serait de bois, et le serviteur de Dieu put s'occuper à parer l'église du mieux qu'il put, l'ornant d'images, de tapis et de lumières. « A la minuit de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ, il célébra le très-saint sacrifice de la messe devant ses enfants, qui pleuraient de joie et de tendresse, les communia tous, et ensuite, du milieu de l'autel, leur expliqua l'histoire de cette naissance avec de si grands mouvements d'amour, qu'il enflamma leurs cœurs des vifs embrasements de la dilection céleste envers le divin Enfant né pour la rédemption des hommes. » Il célébra encore à l'aurore, et vers dix heures eut lieu la messe du jour; mais cette fois le ciel lui réservait une grande consolation : aux catholiques de la ville vinrent se joindre ceux des villages voisins, et le nombre des néophytes, dans l'église, fut de sept à huit cents. Depuis lors il ne cessa plus de dire la messe à Thonon, et les prêtres des environs venaient l'assister ou le suppléer, aux jours de dimanche et de fête.

Tout cela devait être sanctionné; c'est pourquoi, selon sa promesse, François avait écrit au Duc, et en même temps au Nonce. Il pria ce dernier d'appuyer de son influence une réclamation aussi juste qu'importante pour la gloire de Dieu, et il remontrait au Prince comment, tout en laissant à Thonon, selon les termes de la trêve, la liberté de conscience, il était nécessaire de favoriser les catholiques et au moins de mettre un terme à l'opposition du peuple et des syndics. Il profitait de l'occasion pour appeler la libéralité de Charles-Emmanuel sur un ministre disposé à se convertir et qui, disait-il, *par sa sollicitation, en tirera beaucoup avant qu'il se découvre*².

La réponse fut aussi favorable que possible : « Nous trouvons

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettres 37^e et 38^e.

» bon que vous ayez fait dresser un autel..., comme aussi les
 » autres bonnes œuvres que vous faites...; et nous déplaît des op-
 » positions..., que néanmoins vous avez surmontées : à quoi vous
 » continuerez avec la dextérité et prudence que vous savez être
 » bien convenable ¹. »

80. La faveur se montrait enfin de tous côtés. Le Nonce s'employait pour les affaires de la mission avec un zèle sans trêve, pressant au besoin le Pape, le Duc, les chevaliers de Saint-Maurice et Saint-Lazare, et il voulait que François fut persuadé *qu'il le portait gravé dans son cœur, qu'il s'offrait et se recommandait à lui comme un frère affectionné*². Les hommes influents multipliaient leur action pour seconder en toute manière l'œuvre trop longtemps délaissée : *M. de Lullin faisait merveille contre les chevaliers, et S. Altesse les combattait à outrance*³. D'un autre côté, Charles-Emmanuel avait choisi Fabre pour exprimer ses volontés, selon le vœu du prévôt, aux syndics et aux bourgeois de Thonon : il prenait sous sa protection les prêtres et les catholiques, dont il entendait que le culte s'exerçât publiquement; ainsi, non-seulement on célébrerait la messe à Saint-Hippolyte, mais on y prêcherait, et la grande cloche annoncerait le sermon⁴.

Bientôt même il appartint aux fonctions du sénateur de veiller à l'exécution de ces ordres; car le Duc le nomma président du conseil de Genevois, et comme cette haute dignité n'était point lucrative, il voulut que Fabre conservât le titre et les émoluments de sénateur⁵. Il y avait là un acte d'extraordinaire bienveillance, et qui combla d'une joie sainte le président et le missionnaire : Fabre allait habiter Annecy; il verrait plus souvent *son cher frère*, il seconderait la mission de toute l'influence de l'amitié et du pouvoir, et surtout il pourrait, dans ses entretiens plus fréquents avec François, apprendre mieux encore les secrets de l'amour divin et les moyens de la perfection. Le prévôt en effet était le confesseur du président; c'était avec la simplicité d'un enfant que l'auteur du *Code Fabrien* et d'autres savants écrits ouvrait sa belle âme, et soumettait à une direction toujours sûre et généreuse les grandes aspirations de son noble cœur. Il y gagna, chose bien rare et d'autant plus admirable, de pouvoir montrer

¹ Lettre 39^e. — On voit par les lettres 40^e et 42^e que les syndics, dont un alla à Chambéry, ne parlèrent point contre l'apôtre et ses prétentions : du reste. *on leur eût bien lavé la tête.* — ² Lettre 41^e. — ³ Lettre 42^e. — Le texte porte : *A spada tratta*, comme nous dirions : *A couteau tiré.* — ⁴ L'église cependant restait mixte, comme nous verrons. — ⁵ Lettre 42^e et 1145^e.

en sa personne le plus grand jurisconsulte de l'époque, le modèle des chefs de famille, aussi tendrement aimé que respectueusement obéi, et quelque chose du zèle sacrifié d'un apôtre.

Ce fut seulement au mois de mai qu'il put annoncer à François qu'enfin il allait résider à Annecy¹; mais avant cette époque, sans doute qu'il fit plusieurs voyages en Chablais : car on attribue principalement à son influence le retour presque complet de trois paroisses, les Allinges, Mezinges et Brens. Ces populations, avec le bonheur de la foi, obtinrent plusieurs privilèges, que le Duc leur concéda volontiers, et en outre elles furent les premières pourvues de pasteurs résidants. François, par délégation de M^{sr} de Granier, unit les paroisses des Allinges et Mezinges sous la conduite de Pierre Monjonier, habile autant que pieux et zélé; Louis de Sales fut chargé de la cure de Brens, et comme il était en même temps seigneur temporel², son influence y parut doublement efficace.

81. L'apôtre se réserva Thonon, qui était la tête de la province et le foyer des résistances les plus opiniâtres; car, s'il y avait eu là des conversions assez nombreuses, beaucoup encore tenaient à l'erreur, et leur opposition semblait croître à mesure que la foi progressait : on en vit la preuve au commencement du Carême. Ayant appris que François avait fait la cérémonie des Cendres, ils cherchèrent à livrer au ridicule cette action si profondément instructive, et rien ne modéra l'excès de leurs grossières plaisanteries, de leurs sarcasmes insultants. La colère les poussait et grandissait à mesure qu'ils sentaient son impuissance : elle devint de la rage au second jour, et il fut arrêté que le lendemain matin on châtierait l'homme misérable qui dégradait le pays par des momeries absurdes. Comme il passait, la foule irritée se jeta sur lui; mais alors les assaillants cessèrent de s'entendre : les uns voulaient l'enfermer comme un fou, les autres prétendaient le lapider comme un malfaiteur. Toujours calme, *et s'inspirant à Dieu*, le saint échappa de leurs mains et disparut soudainement; mais, devenu plus intrépide encore après le péril, il n'interrompit en rien son ministère. Le matin, il célébrait à Saint-Hippolyte; le soir, il y prêchait : aucun jour ne fit défaut, et le dimanche encore, dans l'après-midi, il réunissait les enfants et les adultes pour des instructions en forme de catéchisme³.

¹ Lettre 52^o. — ² Par indivis avec son frère Gaspard, celui en place duquel François subit le châtiment au collège d'Annecy (Liv. I, N^o 20). — ³ *Année de la Visitation*; de Cambis, etc.

82. Devant ce zèle, Viret rougissait de sa langueur et c'était en frémissant qu'il voyait venir un irréparable discrédit. A tout prix, il résolut de regagner la faveur en vouant à la réprobation la doctrine du prévôt, et surtout *l'idolâtrie de la Messe*. « Il » criait partout que l'article catholique de la présence réelle du » corps du Sauveur dans l'Eucharistie, détruisait le symbole et » renversait l'*Analogie de la foi*; car il était bien aise de se » servir de ce mot d'*analogie*, non entendu par ses auditeurs, » afin de paraître plus savant¹. » François réfuta ces criaileries par un écrit en forme de prière, ayant pour titre : *Considération sur le Symbole des Apôtres, pour confirmation de la foi catholique, touchant le saint Sacrement de l'autel*². L'analogie du mystère eucharistique avec ceux que contient le Symbole, s'y trouve admirablement éclairée des plus solides raisons qui puissent confirmer la foi en la présence réelle.

Le ministre était battu; mais l'orgueil l'aveugla, et il en vint, en essayant de se débattre, à attaquer même la croyance protestante. Il osa censurer, comme fausses et hérétiques, ces paroles universellement admises : « O mon Dieu! pourquoi recherche-t-on l'ordre naturel en votre corps, qui a été fait en dehors de tout ordre naturel, et est né d'une Vierge? Et puisque votre corps n'occupa point de place, sortant du sein virginal de votre Mère, mais le pénétra comme un rayon du soleil fait un verre... » — Il ne vit point que François n'avait fait là que traduire saint Ambroise, et il ignorait que ses prétentions l'attachaient à une hérésie réprouvée par saint Augustin³. Un nouvel écrit le fit voir à tous, tandis que lui-même essayait de répondre et s'attirait, avec une troisième défaite, la réprobation de ses confrères.

83. On comprend, mieux qu'il ne serait possible de l'exprimer, l'effet d'une lutte si défavorable à Viret; il y perdit le reste de son crédit, et la vérité y gagna grand nombre de partisans. Le premier syndic de Thonon, Pierre Fournier, vint trouver le prévôt et, dans des conférences particulières, découvrit promptement la fausseté du Calvinisme. Caractère loyal et ferme, il voulut abjurer aussitôt, foulant aux pieds toute considération

¹ *Amour de Dieu*, Préface. — ² Nous ne pouvons analyser ce petit écrit; il faut le lire et le méditer. Voyez le 10^e des 12 petits traités, tome III, p. 480. — ³ *Quid hic quæris, naturæ ordinem in Christi corpore, cum præter naturam sit ipse Dominus Jesus partus ex Virgine?* (S. Amb.) — *Jovinianus negabat Mariæ sanctam virginitatem permansisse dum pareret...* (S. Aug., *Hæres.* 82).

humaine. François modéra son ardeur, tant pour achever de le disposer que pour rendre l'abjuration plus utile par une grande publicité : il prit jour enfin, après avoir invité le plus de personnes qu'il put. A l'heure marquée, tous les catholiques se trouvèrent réunis pour une procession imposante, et en même temps une foule curieuse attendait : le prévôt ordonna le départ et se mit en marche vers l'église, tenant par la main le néophyte, dont la vue excitait la joie et la piété des fidèles ; c'était un vrai triomphe, mais le vaincu y paraissait comme le fils du vainqueur, et il était heureux d'une défaite qui ne l'enchaînait qu'à l'Amour divin.

Les ministres avaient compris l'immense portée d'un tel acte : ils ameutèrent leurs plus furieux partisans qui, tristement dociles, vinrent arrêter le cortège et firent pleuvoir sur les catholiques une grêle de pierres, « des coups desquelles le serviteur de Dieu ne fut pas exempt ; toutefois, étant sur l'entrée du temple, avec son visage toujours serein, ses yeux rians, et la puissante tendreté de ses paroles, il réprima tellement leur furie, que ceux qui avaient quelquefois expérimenté les séditions populaires protestèrent qu'il avait fait un miracle¹. »

Toutes les conversions jusqu'alors avaient été *personnelles* ; celle de Fournier empruntait un autre caractère de sa condition de magistrat : il représentait la ville, qui, par lui, revenait à la foi, et il eut la pensée de faire, au nom de ses administrés, acte de soumission au Saint-Siège. François fut heureux d'un tel projet et, « le conseil ayant été tenu, il écrivit au nom de tous. » Sa lettre exprime, avec la reconnaissance et la soumission filiale des Thononais au souverain Pasteur, l'espoir que Sa Sainteté continuera, à eux et à toute la province, les marques insignes d'une particulière bienveillance².

84. Le prévôt n'était pas considéré comme un homme ordinaire, mais comme un saint, et les âmes se sentaient portées vers lui par un attrait souvent irrésistible : on aimait surtout à l'entendre, et la force de son éloquence avait ce caractère surnaturel qui montre l'intervention divine. Sur la fin du Carême, le régiment du comte de Martinengues vint tenir garnison à Thonon, et les soldats, tous catholiques, se montrèrent bientôt assidus aux instructions quotidiennes. L'effet fut prodigieux dans leur âme, tous se présentèrent aux pieds du serviteur de Dieu, et tous reçurent de sa main la sainte communion le jeudi-saint,

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettre 43^e.

le samedi-saint ou le jour de Pâques : un fait prouva leurs bonnes dispositions. Le jour de Pâques au matin , l'un de ceux qui devaient communier se trouva au déjeûner avec ses camarades , puis , étant allé à la messe , il se présenta à la Sainte-Table sans se rappeler qu'il avait mangé. Ce fut dans le régiment un véritable scandale ; les reproches accablèrent le malheureux , et un officier même lui déclara durement qu'il était criminel : on le fuyait avec horreur , et le désespoir lui arrachait des cris lamentables. A la fin , craignant presque un suicide , l'officier lui conseilla d'aller trouver *le bon Père*. Il obéit ; mais la douleur lui interdit toute parole devant le serviteur de Dieu : il ne put que se jeter à ses pieds en sanglotant. François , ému d'un tel spectacle , le calma doucement pour l'amener à s'expliquer : « Qu'y » a-t-il , mon enfant ? D'où vient cette grande affliction ! Dites-moi » ce que je puis faire pour vous. — Ah ! mon Père , que j'ai » commis un grand crime ! » Et il s'arrêtait là. — « Et quoi donc ? » Ignorez-vous la miséricorde du bon Dieu ? Parlez , mon enfant. » — Hélas ! j'avais mangé avant de recevoir la sainte communion : je suis perdu , si vous ne me consolez. » — Le Saint , après l'avoir interrogé , remercia Dieu et lui dit : « Mon enfant , » allez en paix ; le Seigneur a reçu votre repentir : dites seulement , pour vous consoler , une fois le *Pater* et l'*Ave*. Ayez » désormais confiance , et priez pour moi. » — « On ne saurait dire combien de louanges ce bon soldat donna désormais au serviteur de Dieu ; il publiait partout que c'était le refuge des pécheurs , le consolateur des affligés , et il suivait toutes ses instructions , autant que la discipline militaire le lui permettait¹. »

85. Cependant François *avait à cœur* la mission qu'il tenait du Saint-Siège par rapport à Théodore de Bèze , d'autant que le Père Esprit de Baumes , qui en avait été l'instigateur , venait par intervalles prêcher dans le Chablais. Il consulta ses amis , il invoqua leurs prières , et se prépara personnellement par la mortification , l'oraison et l'offrande entière de sa personne et de sa vie , qu'il abandonnait sans réserve au bon plaisir divin. Devant une entreprise qui devait avoir pour but la conversion d'un homme aussi important , la prudence commandait le secret , autant que le zèle réclamait le dévouement : rien ne fut négligé. Il fit inutilement plusieurs voyages à Genève , dans les trois premiers mois de 1597 , ne pouvant joindre Bèze , qu'il voulait voir seul et qu'il trouvait toujours en compagnie ; mais ces voyages mêmes servirent à

¹ Ch.-Aug. de Sales.

faire croître et à montrer de plus en plus cet abandon à la Providence, qui est un des traits remarquables de sa vie. Plusieurs fois, sur le lac de Genève, la tempête lui fit entrevoir la mort, et jamais il ne montra aucune frayeur ; jamais, dit-il lui-même, il ne se sentit plus tranquille : le nom de Jésus sur les lèvres, il considérait les flots mutinés en songeant à la furie des démons qui cherchent à jeter les âmes dans l'abîme du péché et de l'enfer¹.

Le mardi de Pâques, 8 avril, le Saint fut doublement heureux. Il arriva à Genève avec Louis de Sales et Rolland, portant sur lui cinq hosties ; car il y avait dans la ville cinq catholiques qui ne pouvaient sortir, et à qui il avait promis de faire faire la communion pascale. A peine était-il entré dans sa chambre, à l'hôtel, qu'une jeune fille, nommée Jacqueline Coste², le vint trouver en témoignant la plus grande joie. Née de parents catholiques, mais pauvres, elle avait d'abord gardé les troupeaux dans son village ; depuis elle était venue à Genève, au service d'un riche calviniste, et elle était restée fidèle, malgré des séductions et des menaces sans nombre ; enfin elle s'était faite servante dans l'hôtel, espérant être utile aux catholiques, et surtout aux prêtres qui y venaient loger : depuis la conférence avec La Faye, elle désirait grandement recevoir les avis du Saint. François l'affermir dans ses bons desseins, relevant à ses yeux les grâces que lui prodiguait la divine Bonté, puis, ayant entendu sa confession, il lui annonça qu'il allait la communier. — « Eh ! mon père, dit-elle ingénument, comment pourrez-vous faire ? vous n'avez pas de clerc. — Ne craignez point, ma fille ; nos anges sont ici, et c'est leur office d'assister autour de Notre Seigneur. » Mais je vous donnerai seulement la moitié d'une hostie ; car il y a dans la ville cinq bons catholiques à qui j'ai promis la communion : du reste, sous la moitié d'une hostie, comme sous l'hostie entière, vous recevrez votre Créateur et Rédempteur, avec tous ses trésors et tous les mérites de sa sainte passion³. »

86. Le prévôt, après cette bonne œuvre qui avait encore excité son zèle, se rendit chez Théodore de Bèze, et le trouva se promenant seul dans une salle de sa maison. Avec cette exquise politesse et cette douceur charmante qui lui gagnaient tous les cœurs, il releva noblement la réputation du ministre, qui l'avait enhardi à lui offrir ses hommages et à s'ouvrir à lui sur des objets de la plus haute importance. Bèze accueillit ces paroles

¹ *Méditat. de la Mère de Changy, etc.* — ² Voy. Lettre 442^e et 450^e. — ³ *Année de la Visitation ; Vie de Jacqueline Coste, etc.*

avec bienveillance : le nom du visiteur l'avait frappé, et il était comme ravi par l'inexprimable beauté qui reluisait en toute sa personne ; c'est pourquoi, après quelques instants de conversation sur des sujets intéressants, il l'introduisit dans sa chambre.

François entra en matière par ces paroles : « Je vois par moi-même aujourd'hui, Monsieur, combien justement la voix publique vous a placé au rang des hommes les plus célèbres. Depuis longtemps, malgré ma jeunesse, je désirais m'entretenir avec vous ; j'ai confiance que vous m'écoutez avec bonté, et voudrez bien me dire franchement votre pensée sur les questions que j'ai à vous proposer. » Le ministre hésita devant ce compliment ; il semblait redouter quelque embûche. « Monsieur, dit le prévôt, n'ayez aucune défiance ; ma figure seule doit vous dire que je ne veux point vous tendre de piège, et c'est bonnement et naïvement que je vous parle. » — « Vous me comblez de politesse, reprit Bèze, et vos procédés me charment ; j'aime la candeur et la franchise, qui devraient toujours présider aux discussions religieuses. Proposez-moi ce que vous voudrez ; je tâcherai de répondre, selon les connaissances que j'ai pu acquérir par l'expérience et l'étude. »

François commença aussitôt et posa cette première question : « *Monsieur, peut-on faire son salut dans l'Église Romaine ?* » — Bèze fut comme interdit : répondre *non*, c'était déclarer fautive la promesse de Jésus-Christ d'être avec son Église *tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles*, puisque l'Église Romaine était seule avant Luther et Calvin ; en répondant *oui*, il détruisait le Calvinisme, qui reconnaissait l'impossibilité du salut hors de la véritable Église. Silencieux et inquiet, il passa dans son cabinet, où il demeura près d'un quart d'heure, se promenant d'un pas précipité et parfois interrompu. Le Saint priait durant ce temps et remerciait le Seigneur du don de la foi, appelant la grâce sur cet infortuné dont il devinait les remords.

Bèze revint enfin, tout pâle et comme exténué : « Pardon, Monsieur, dit-il, si votre demande m'a fait réfléchir longtemps ; votre franchise commande la mienne, et je le dis sans nul doute : *Oui, on peut se sauver dans l'Église Romaine ; et c'est une vérité incontestable qu'elle est LA MÈRE-ÉGLISE.* » — « Mais alors, reprit doucement François, trouvez bon que je vous fasse une autre question : Était-il besoin aux Calvinistes de répandre tant de sang pour établir leur religion ? Pourquoi tant de séditions et de révoltes, tant de guerres, de massacres et d'incendies ? »

C'était là un reproche pour le ministre, qui souvent avait provoqué ces malheurs, et il recommença à se promener avec agitation ; puis il répondit avec embarras et en tremblant : « Il y » avait dans l'Église Romaine des abus qu'il fallait réformer. » Peut-on supporter, par exemple, votre doctrine sur la *nécessité* des bonnes œuvres, qui toutefois ne sont que *de bienséance*¹? Votre Église dampait par là tant de gens, qu'il a fallu rendre *plus facile* le chemin du ciel, et c'est pourquoi nous avons posé ce fondement, comme des principaux, *que la foi sauve sans les œuvres*, quoiqu'il soit bien de joindre les œuvres à la foi. » — « Mais, reprit François, n'est-ce point là renverser toutes les lois humaines, naturelles et divines, qui menacent les contrevenants de très-cruels supplices et promettent des lauriers éternels à ceux qui les observeront? Notre Seigneur, en saint Matthieu, ne fait pas mention des péchés, mais seulement des bonnes œuvres, quand il dit : *Allez, maudits, au feu éternel : car, j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai été nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; j'ai été en prison, et vous ne m'avez pas visité.* — On est donc damné pour avoir manqué aux bonnes œuvres, et ainsi elles sont absolument nécessaires au salut. J'attends, Monsieur, de votre franchise que vous me répondrez à cette difficulté ou que vous serez d'un même sentiment avec moi. »

Le vieillard était poussé à bout, et quoiqu'il eût l'habitude de se posséder, la colère le domina : il éclata en injures contre les papistes. « Monsieur, dit François avec calme, je ne suis point » venu ici pour vous fâcher, à Dieu ne plaise ; j'étais seulement » venu pour conférer avec vous de quelques points de controverse, et vous exposer tout franchement et à la bonne foi mes » petites objections : je me réjouissais de pouvoir sur elles savoir » votre sentiment ; mais, puisque je vois que vous vous irritez, » je vous prie de m'excuser : cela n'arrivera plus par ma faute, » et jamais plus je ne traiterai de matière de controverse avec » vous. » — Ces paroles apaisèrent Bèze et le firent rougir de son emportement : il demanda pardon de cette faute, « disant que le zèle de sa religion l'avait entraîné et que les premiers mouvements ne sont pas en la puissance de l'homme. Au reste, il le conjura de venir souvent, ce qui serait pour lui une faveur². »

¹ Les protestants aujourd'hui ont rejeté cette simple *bienséance* et se trouvent sur ce point d'accord avec les catholiques. — ² Ch.-Aug. de Sales.

87. « Telle fut la première entrevue de François de Sales et du malheureux Théodore de Bèze; elle ne dura pas moins de trois heures. Les serviteurs du ministre, et quelques bourgeois, qui étaient dans l'antichambre, en conçurent d'odieux soupçons contre le serviteur de Dieu, et bientôt ce fut un bruit général qu'il s'était introduit dans la ville un homme dangereux, *et propre à faire des séditions*. François ne s'en émut point, et ayant appris d'un soldat des Allinges, qu'il rencontra dans la rue, qu'un homme était dangereusement malade en la maison d'Abraham Joly, il s'y porta aussitôt, avec la même tranquillité que s'il eût été en pays catholique. Après quelques paroles de consolation, il ordonna que l'on sortît, et, demeuré seul avec le moribond, sans que personne eût songé à s'y opposer ou à s'en plaindre, il entendit sa confession et lui donna les derniers sacrements, *lorsqu'il avait l'âme presque sur les lèvres*. » Le soldat fut si frappé de cet événement, que depuis lors il eut François en singulière vénération, comme un saint et un martyr¹.

Le lendemain, il visita les cinq catholiques, à qui sa présence causa une grande joie : fortifiés par les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, animés par les entraînantés paroles de l'apôtre, ils bénirent Dieu et lui vouèrent de nouveau leur fidélité. Malgré cela, François avait le cœur gros de douleur, et ce fut en versant d'abondantes larmes que, le jour suivant, il quitta la ville : « Hélas ! disait-il à Louis de Sales, mon cher frère, » Jésus pleura sur Jérusalem; pourrais-je ne pas pleurer sur » notre pauvre Genève? » La pensée de Bèze lui revenait surtout à l'esprit : il gémissait sur l'endurcissement de cet homme, si richement doué et capable du plus grand bien, mais que l'orgueil et le plaisir² retenaient dans l'hérésie, alors qu'il voyait, et que la tombe était si proche!

De retour à Thonon, le Saint rendit compte au Pape de ses impressions; il disait du ministre : « Je vis que son cœur n'avait » point encore été ému, mais était de pierre, ou du moins » n'était point du tout converti³, sa malice étant invétérée par » une longue suite d'années passées malheureusement. » Il pensait toutefois que, « si l'on pouvait lui parler un peu plus

¹ Ch.-Aug. de Sales. — Dépos. du chanoine Gard, etc. — ² L'orgueil est toujours un grand obstacle à la conversion; mais si l'on y joint la corruption des mœurs, le salut ne peut plus venir que *d'un miracle* de la divine Miséricorde : comment, sans cela, ramener un vieillard débauché? — ³ Pour comprendre ces paroles, il faut savoir que, *sur le rapport d'un grand nombre de personnes bien sensées*, le P. Esprit et François avaient espéré la conversion de Bèze.

» fréquemment, plus sûrement et plus commodément, peut-
 » être il reviendrait au bercail de Jésus-Christ, principalement
 » si, avec le consentement de Sa Sainteté, on pouvait établir
 » dans Genève *une dispute avec les ministres*. » Il profitait de
 l'occasion pour solliciter l'intervention de Clément VIII près du
 roi Henri IV, afin d'arracher à la tyrannie des Genevois les
 bailliages de Gex et de Gaillard, où un grand nombre de per-
 sonnes désiraient revenir à la foi : son vœu était en outre que,
 par l'influence de Henri, la liberté de conscience fût accor-
 dée dans Genève¹. — La réponse du Pape fut aussi favorable
 qu'elle pouvait l'être : Sa Sainteté louait et encourageait l'apô-
 tre; elle promettait d'écrire au Roi, et ajoutait : « Cependant,
 faites de votre part tout ce qui sera possible, avec la grâce de
 Dieu². »

88. La *dispute avec les ministres*, que François désirait,
 semblait ainsi laissée à sa discrétion ; mais le difficile était d'ob-
 tenir le consentement des adversaires : assez prompts à s'en-
 gager, mais toujours par intermédiaire, ils se retiraient aussi
 rapidement, imaginant des prétextes et désavouant ceux qui
 avaient parlé en leur nom. Un fait récent avait clairement montré
 encore cette pusillanimité de l'orgueil et de la mauvaise foi. Au
 commencement de l'année, le Père Chérubin de Maurienne,
 envoyé par M^{sr} de Granier, s'était rendu à Annemasse, bourg
 situé seulement à 4 kilomètres de Genève, et là, exploitant ha-
 bilement les ressources d'un beau talent, avec les industrieux
 moyens d'un zèle plein d'ardeur, il avait, par de pieux spec-
 tacles, gagné la sympathie des populations environnantes : on
 accourait de Genève même, en dépit des magistrats et des mi-
 nistres. Plus d'une fois, le religieux provoqua ces derniers à une
 conférence, disant qu'il lutterait contre eux tous, avec l'assis-
 tance de deux confrères.

Il y avait, jusques dans la cité du Calvinisme, des hommes
 sincèrement amis de la vérité ; ils virent que ce défi ouvrait un
 moyen d'y parvenir, et leur volonté se manifesta si hautement,
 qu'il fallut leur donner une espèce de satisfaction. Un des plus
 forts disciples en théologie de la secte, avec l'orfèvre Corajod,
 se rendit à Cornier, où se trouvait alors le Père : il engagea la
 discussion et sentit bientôt sa faiblesse, ce qui fit qu'il en appela
 à des conférences réglées. Peu après, en effet, Corajod écrivit au

¹ Lettre 47^e. — Le Duc et le Roi étaient en guerre, ce qui enhardissait fort
 les Genevois. — ² Lettre 49^e.

curé d'Annemasse : il demandait que le P. Chérubin, à un jour qu'il indiquait, se rendit au village de Chêne, à 2 kilomètres de Genève. L'orfèvre n'attendit même pas; il vint à Annemasse avec une douzaine de personnes et deux théologiens, l'un nommé Picoy, l'autre Jacob Gradel : ceux-ci furent encore battus et pour cacher leur honte provoquèrent une conférence publique avec les ministres, au milieu de Genève.

Le Père Chérubin crut enfin tenir ce qu'il désirait depuis longtemps : il écrivit en hâte à Rome et à Turin, pour obtenir l'agrément du Saint-Siège et de ses supérieurs, puis, étant muni de ce côté, il invita le Père Esprit et le Père Antoine de Tournon à se tenir prêts. De son côté, Corajod avait fait toute la diligence possible, et le 9 février il envoyait, de la part des syndics de Genève, un sauf-conduit aux religieux. Le Père Chérubin écrivit sa réponse et la soumit à M^{sr} de Granier, qui chargea Louis de Sales de la porter à Genève et de régler tout pour la conférence. Le chanoine vit Corajod et les syndics, qui maintinrent leur consentement; mais les ministres prétendirent qu'on s'était engagé sans leur aveu, et Perrot, leur interprète, répondit à toutes les observations qu'il en parlerait à ses confrères dans leur prochaine assemblée. Louis partit, et quand, un peu plus tard, il demanda une réponse définitive, Perrot écrivit que les ministres étaient prêts, mais que les syndics avaient retiré leur consentement, craignant que d'une affaire de religion on ne fit une affaire d'État : Corajod même déclara qu'il s'était avancé sans autorisation. Tout fut ainsi rompu, et le Père Chérubin, appelé par l'évêque, alla prêcher le Carême à Annecy : de là il revint à Annemasse après les fêtes de Pâques; car, ainsi que François l'écrivait au Pape, les populations voisines de Genève offraient une moisson mûre et abondante¹.

89. Cependant, le bruit se répandit à Thonon que le comte de Martinengues allait venir, comme lieutenant général du Duc, chargé de pourvoir au maintien de la paix et au rétablissement du Catholicisme. François rassembla les nouveaux convertis, régla avec eux les principaux points qu'il conviendrait de proposer, et il attendait avec joie, quand il apprit que le comte ne dépasserait pas le fort Sainte-Catherine² et n'y séjournerait même que fort peu. Il partit aussitôt, malgré qu'il fût nuit, et arriva de

¹ *Missions des Capucins*; de Baudry; Pérennès, etc. — ² Bâti sur une hauteur, non loin de la route de Saint-Julien à Eluiset, ce fort fut rasé à la prière des Genevois par les ordres de Henri IV, qui s'en était rendu maître, en décembre 1600 (Gerdil, *Hist. de la maison de Savoie*).

grand matin à Viry ; mais Martinengues s'était remis en route dès la veille, et bientôt l'apôtre put savoir qu'il le suivait inutilement : ce seigneur était retourné à Chambéry. François résolut de s'y rendre, pour conférer avec le Duc en personne ; mais auparavant il voulut aller à Annecy, afin de s'entendre avec l'évêque : de là il fut au château de Sales, où l'appelait sa famille, et y resta le temps nécessaire pour rédiger les mémoires qu'il voulait présenter au Prince.

A peine arrivé à Chambéry, comme il descendait à l'auberge, Fabre vint le chercher et le mena à sa maison, où il lui remit des lettres de Charles-Emmanuel : l'évêque y était autorisé, en attendant le consentement du Pape, à prendre provisoirement, sur tous les bénéfices du Chablais et de Ternier, ce qu'il faudrait pour l'entretien des curés déjà établis ou qui pourraient l'être. Cette décision *touchait au pain des ministres* qui, non contents de réclamer par leurs envoyés, cherchèrent à intimider François par leurs injures et leurs menaces. L'apôtre ne s'en préoccupa nullement ; mais plutôt il s'encouragea à demander encore, et il obtint la permission d'appliquer au culte catholique certaines pensions que percevaient les ministres sur divers bénéfices.

90. Avec ces secours, il put s'associer un certain nombre d'ecclésiastiques choisis : plusieurs demeurèrent à Thonon, pour aider à son ministère et donner au culte plus de solennité ; quatre furent placés dans des cures qu'il rétablit, en unissant plusieurs populations, savoir : Bons, Saint-Didier et Saxel ; Saint-Cergues, Buringues et Genevry ; Yvoire et Excenevex, Douvaine, Loisin et environs. Lui-même les installa, prenant possession de chaque paroisse au nom de Jésus crucifié, et arborant, sur la terre reconquise, l'étendart de la sainte Croix.

Il voulut rétablir en outre la cure de Bellevaux, qu'il destinait à Claude Chevalier¹, homme d'un rare mérite pour sa science, son éloquence et sa vertu. Les habitants étaient obstinés dans l'hérésie ; ils regardaient François et tous les prêtres comme autant de magiciens : aussi ne trouva-t-il personne qui voulut les loger, et ce ne fut qu'avec grande peine, en payant fort cher, qu'il obtint, pour son compagnon et pour lui, un morceau de pain de son, un peu de fromage et un peu d'eau. Ils prirent comme ils purent ces chétifs aliments, n'ayant ni siège ni table ; car on les jugeait indignes de tout ce qui sert aux hommes. François était accoutumé à de pareils traitements, et il les recevait avec joie,

¹ Voy. N° 7, page 73.

en souvenir de la vie des Apôtres; le curé, plein d'admiration, se promettait de répondre à sa confiance par un zèle tout de dévouement et d'abnégation : bientôt il en recueillit les fruits, et vit venir à lui avec confiance ces paroissiens qui d'abord le fuyaient comme un objet d'horreur¹.

Le Saint d'ailleurs n'abandonnait pas à eux-mêmes les prêtres qu'il semblait ainsi placer comme des agneaux au milieu des loups. Sans parler des visites qu'il leur faisait, deux fois la semaine il les réunissait en conférence, les instruisant et les encourageant, réglant pour ainsi dire tous leurs pas dans cette marche pénible d'un ministère constamment environné d'embûches. La supériorité de ses talents et de sa science captivait les esprits; mais les cœurs étaient plus soumis encore à l'ascendant de sa vertu : comment ne pas suivre avec ardeur un homme qui éclairait d'une lumière surnaturelle toutes les vérités de la foi, qui n'était jamais à bout des plus ingénieux moyens, qu'aucune fatigue, aucun sacrifice n'étonnait et qui, placé au milieu de ses confrères, tandis qu'ils l'admiraient et le vénéraient, se croyait naïvement le dernier de tous? Un jour qu'il voyageait avec Etienne Marignier, sur sa paroisse, l'heure étant venue de dire l'office, il ne voulut jamais présider, quelque instance que fit le curé à qui, disait-il, appartenait ce droit. La nuit les ayant surpris, ils durent loger dans une pauvre hôtellerie, où l'on ne put leur offrir qu'un lit et de grossiers aliments : François mangea avec délices, força Marignier à prendre le lit et se coucha par terre².

91. « En ces temps, plusieurs Chablaisiens étaient tourmentés des malins esprits; car le démon croyait ainsi se venger du bien que faisait l'apôtre : mais lui, prononçant les exorcismes de l'Eglise, les chassait soudain, et c'était ce qui donnait de la terreur aux ministres, dont l'impuissance paraissait d'autant plus. Ils recommencèrent à dire que le papiste était un sorcier; d'autres prétendaient que cette apparence de vexation se faisait par la force de l'imagination et n'était qu'une tromperie : il y en eut même qui nièrent, soit l'existence des diables, soit leur pouvoir sur les corps humains, malgré les faits sans nombre rapportés en l'Evangile. » A l'appui de toutes ces affirmations, où l'iniquité se trompait elle-même, on répandait de toutes parts un livre impie, rempli de calomnies et d'injures, composé par un prétendu médecin de Paris contre le pouvoir des exorcismes, et dédié par une téméraire audace au Roi très-chrétien.

¹ Ch.-Aug. de Sales - ² Dépos de Marignier.

François crut devoir réfuter cet écrit, non moins funeste que pervers, et composa un traité *de la Démonomanie* ou *des Énergumènes*, dont on fit de nombreuses copies, mais qui ne fut jamais imprimé, on ne sait pourquoi. « Or, ce traité comprenait neuf chapitres : que la nature humaine communique avec l'angélique; que Satan, depuis le péché, communique avec l'homme, et jusqu'à tel degré; que cette communication, ou véritable *possession*, a été plus fréquente depuis l'Incarnation; qu'elle apporte un combat à l'âme et un supplice au corps, mais que Dieu y a préparé un remède ordinaire; en quoi consiste précisément cette vexation; quelles en sont les causes et les signes caractéristiques; quel est le dessein de Satan contre le possédé, et son dessein encore contre l'Église, qui veut le chasser. Dieu le contient et limite le pouvoir de sa rage : il est vaincu dans sa force par la patience de l'énergumène et l'Église en sa prudence déjoue sa ruse. Alors, quand le prince de ce siècle se voit découvert, il recourt à son monde, et emploie la violence et la calomnie; mais l'Église, qui n'a point d'armes contre la force, a du moins contre la calomnie l'innocence en ses actions, la vérité en ses paroles, et, pour se défendre, l'autorité en ses jugements¹. »

92. Vaincus sur ce point important, qui laissait toute leur valeur à des faits prodigieux et toujours puissants sur les masses, les ministres cherchèrent d'autres plans d'attaque. D'habiles écrivains furent d'abord payés pour recueillir mot pour mot les sermons de François : on espérait trouver quelques paroles au moins qui donneraient prise à la censure; mais il se préparait si bien et Dieu l'inspirait tellement qu'il parut inattaquable en sa doctrine comme il l'était en sa vie.

Malheureusement, les moines d'Aux et Abondance, sur les confins du Chablais et du Faucigny, tristement déchus de l'observance régulière, donnaient de grands scandales et fournissaient ainsi matière aux déclamations de l'hérésie. François se rendit au monastère, exhorta les religieux tant en particulier qu'en public et fit tout, mais inutilement, pour les ramener au devoir. Il les dénonça alors tout ensemble au Nonce, au Duc et au Sénat de Savoie. L'abbé commendataire d'Abondance, effrayé pour son temporel, répondit aux plaintes par un magnifique éloge de ses moines, critiquant amèrement le prévôt, qu'il accusait de duplicité et de mensonge. Le Duc et le Nonce apprécièrent justement ces récriminations, et, en attendant que l'on prît des me-

¹ Ch.-Aug. de Sales.

sures efficaces pour la réforme de l'abbaye, l'abbé fut condamné à entretenir un certain nombre de prédicateurs dans le Chablais et à fournir annuellement une forte aumône aux religieuses de Sainte-Claire d'Évian¹.

D'autre part, le baron d'Avully, par son zèle presque apostolique et par sa haute influence, exerçait pour le bien une action considérable : grand nombre d'hérétiques revenaient à sa persuasion. Les ministres, et surtout Viret, en frémissaient de rage, d'autant plus que le baron, quoiqu'il fût catholique, était demeuré président de leur consistoire *de discipline*². Ils firent les plus grands efforts pour obtenir sa destitution ; mais François écrivit au Duc, qui signifia hautement sa volonté de le maintenir³.

93. Malgré tout, François savait le devoir qui le rappelait à la conversion de Bèze : il partit pour Genève, « laissant à Thonon de bons moissonneurs, et, de fortune, il s'était accompagné du président Fabre. » Ils attendirent quelque temps, avant que le ministre pût les recevoir, et c'était dans une salle où se trouvait un portrait de Calvin avec cette inscription :

Hoc vultu, hoc habitu Calvinum *sacra* docentem
Geneva *felix* audiit,
Cujus scripta piis toto *celebrantur* in orbe,
Malis licet ringentibus.

Les deux amis eurent promptement corrigé dans leur esprit ces vers mensongers, dont il suffisait de changer trois mots pour leur faire dire la vérité ; et Bèze s'étant présenté : « Monsieur, » lui dit l'apôtre, j'admiraïs le style et la mesure de ces vers ; mais » en déclarant *sacrés* les enseignements de Calvin, je crois que » Genève est plutôt *égarée* qu'*heureuse* : je crois *fausse* la doctrine de cet homme, et de vrai, les hommes pieux ne la *van-* » *tent* point, mais ils la *condamnent* par tout l'univers ; j'écri-

« Hoc vultu, hoc habitu Calvinum *falsa* docentem
» Geneva *demens* audiit,

¹ Ch.-Aug. de Sales. — Nous plaçons ces faits comme les auteurs qui ont écrit avant nous ; mais l'affaire de l'abbaye d'Abondance se traitait dès la fin de l'année 1596. Voyez, entre autres, Lettre 41^e. — ² Voyez N^o 73. Il importe de noter le mot que nous soulignons : le baron d'Avully était juge *des mœurs* et non *de la doctrine* ; ainsi son titre de catholique n'était pas une raison de l'éloigner. —

³ Lettre 45^e et Ch.-Aug. de Sales. — Ces faits sont encore antérieurs même à la première conférence avec Bèze.

» *Cujus scripta piis toto damnantur in orbe,*
 » *Malis licet ringentibus.* »

Cette franchise de la part d'un homme qu'il avait su apprécier ne déplut pas à Bèze, qui se montra très-gracieux. Il se félicita de recevoir, avec le prévôt, un homme aussi célèbre que le président, et engagea aussitôt la conversation sur des matières très-élevées, mais étrangères à la controverse. François s'y prêta quelque temps, épiant l'occasion de venir au sujet de sa démarche, et fut justement aidé par la vue « de certains gros livres entassés au coin de la chambre, et tout couverts de poussière, dont, par une curiosité expresse, il voulut savoir le nom. Bèze, en haussant la tête, répondit que c'étaient les vieux Pères, qu'il prisait fort peu. « Et moi, reprit doucement François, je ne saurais vous dire combien je les estime. » En même temps, saisissant le premier qui se rencontra, il en ôta la poussière avec son manteau, et l'ayant ouvert, trouva que c'était saint Augustin : il l'ouvrit presque au hasard et lut un passage où le saint Docteur dit que la grâce laisse à l'homme toute sa liberté. — « Il est bien difficile, objecta Bèze, de comprendre que l'homme puisse faire un mouvement sans être poussé par le Saint-Esprit ; jamais il ne coopère valablement par lui-même. » C'était affirmer que Dieu est l'auteur du mal comme du bien, sans que notre volonté ait aucune part à nos actions, et ainsi l'homme ne serait qu'une machine : telle est en effet la doctrine de Calvin et des premiers chefs protestants, qui tous ont nié le libre-arbitre. — François répondit : « Une horloge est premièrement dressée par un homme expert de cet art pour marquer toutes les heures du jour ; elle les marque depuis de soi-même, par le premier mouvement qui lui a été donné. Il en arrive ainsi en la justification de l'âme ; car Dieu la pousse premièrement à la vraie componction de cœur, et puis de soi-même elle parcourt et parfait tous les autres degrés de la justification. » Et comme Bèze admirait cette comparaison si simple et en même temps si lumineuse, le Saint se hâta d'observer en quoi elle pèche, comme toute comparaison : « Il y a, toutefois, dit-il, une infinie différence entre Dieu et l'horloger : celui-ci *nécessite* les mouvements, et l'horloge n'est pas maîtresse d'aller ou de n'aller pas ; mais Dieu ne nous *nécessite* point et sa grâce nous laisse la liberté : elle presse, elle attire la volonté, mais sans gêner le libre-arbitre ; son action est un suave attrait, non une violence. *Si vous savez le don de Dieu,* dit Notre Seigneur à la Samaritaine, *et quel*

» *est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire*, VOUS-MÊME PEUT-
 » ÊTRE LUI EN AURIEZ DEMANDÉ. Ce qui signifie que cette
 » femme, avec le pouvoir de faire cette demande, aurait eu ce-
 » lui de ne la point faire. Tel est l'enseignement de l'Écriture,
 » des anciens Pères, et aussi de l'expérience, et c'est un blas-
 » phème que la doctrine contraire; car elle ôte le mérite aux
 » justes, la responsabilité aux méchants et impute à Dieu la
 » perte des damnés. »

De là, François ramena la discussion sur l'Église romaine, et Bèze, répétant que l'on y pouvait faire son salut, parce qu'elle est la Mère-Église, prétendit aussi que l'église protestante est vraie, ayant de plus cet avantage qu'elle aplanit le chemin du ciel par sa doctrine sur les bonnes œuvres. « Je ne puis croire, » Monsieur, répondit le prévôt, qu'au fond de l'âme vous admet-
 » tiez vraiment que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires;
 » car vous savez trop bien l'Écriture. Saint Paul n'a-t-il pas dit
 » que *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres*, et croyez-vous
 » conduire plus facilement au ciel ceux à qui vous ferez oublier
 » les menaces de Jésus-Christ? » — « Le ministre ne savait que
 dire à ces paroles, se sentant convaincu par sa propre conscience; enfin il tira un profond soupir et son cœur exhala ces mots : « Hélas! si je ne suis pas au bon chemin, je prie Dieu
 » tous les jours que par sa miséricorde il lui plaise de m'y re-
 » mettre. » Et comme François se retirait avec quelque espérance, se promettant de revenir bientôt, il lui prit la main, la lui serra et répéta la même protestation à haute voix, de sorte qu'elle fut très-bien entendue, non-seulement de Fabre et de Rolland, mais des serviteurs même de ce malheureux égaré ¹. »

94. Ainsi que nous l'avons dit, le P. Esprit de Baumes venait parfois à Thonon pour aider le Saint en ses travaux. C'était un religieux aussi zélé que savant, et un jour il eut l'idée d'aller entendre Viret dans le prêche qu'il tenait hors de la ville : son but était de provoquer le ministre quand il sortirait. Il le fit en effet, demandant les preuves de ce que Viret avait dit; mais celui-ci répondit par des injures. « Sont-ce là vos raisons, » dit le Père, et aussitôt il attaqua les assertions du sectaire par les arguments les plus décisifs. Là-dessus nouvelles injures, comme si l'assaillant eût cherché querelle, et un homme du peuple intervenant grossièrement, saisit le religieux par le bras en disant : « Qui vous a envoyé ici, mauvais sujet? de quel droit venez-vous

¹ Ch.-Aug. de Sales.

» nous troubler? » D'autres hommes s'en mêlèrent; les femmes en fureur se mirent à crier qu'il fallait chasser de la ville ce papiste, et déjà on s'armait de pierres. Alors parut François, qui heureusement avait été averti : sa vue arrêta les hérétiques, qui ne pouvaient se défendre d'un certain respect en sa présence; il les calma ensuite par la douceur de ses paroles et les conjura, au nom de leur intérêt même, de ne pas appeler sur eux par des émeutes la justice du prince. De retour à sa maison, il invita le P. Esprit à plus de circonspection, et écrivit au Duc pour lui rendre compte de cet événement : il pria S. A. d'inviter encore une fois les hérétiques à s'instruire de la religion catholique, manifestant, non la volonté de les contraindre, mais seulement une grande affection pour leurs intérêts éternels.

Vers le même temps, un autre fait montra mieux encore l'impétuosité du saint prêtre. « On vint lui dire que deux gentils-hommes de qualité s'étaient portés à la place de *Subassu* pour se battre en duel : il prit immédiatement son manteau, et s'en alla pour empêcher ce malheur. Déjà les épées avaient été tirées et le combat commençait : « Holà! Messieurs, cria François, » pourquoi perdez-vous ainsi vos âmes? Arrêtez, s'il vous reste » encore quelque crainte de Dieu. » Mais, sourds à tout avertissement, dans la colère qui les emportait, ils continuèrent de se porter le fer l'un à l'autre; c'est pourquoi l'homme de Dieu, dès longtemps habile au maniement des armes, se jeta sur eux et enleva leurs épées. Étonnés à ce coup et honteux, ils cèdent à l'ascendant de leur vainqueur, dont les fortes et douces paroles touchent leur âme de repentir, et s'étant demandé pardon l'un à l'autre, ils réclament en outre l'absolution de leur crime¹. »

95. Depuis que les ministres du pays de Vaud avaient décliné la conférence et laissé l'apôtre seul sur la place de Thonon (N° 66), ils n'avaient cessé de répéter pour leur excuse que, cette ville étant soumise au Duc de Savoie, très-désireux d'y voir établir le catholicisme, ils avaient dû craindre que ce prince ne leur fit chèrement payer leur victoire. Ces tristes assertions, où l'orgueil essayait de couvrir la lâcheté, ne pouvaient tromper aucun homme de bonne foi, et diverses tentatives inutiles pour en venir à *la dispute*, avaient trop bien montré l'assurance des missionnaires. François néanmoins voulut une fois de plus essayer de joindre ses adversaires : il s'offrit d'aller à Genève, accompagné de six prêtres de son choix, déclarant qu'il soutiendrait la

¹ Ch.-Aug. de Sales.

doctrine catholique devant et contre tous les ministres, sans se servir d'autres livres que ceux qui auraient été imprimés dans la ville même. Ce défi étonna tellement ces peureux qu'ils se tinrent en un profond silence : le seul ministre Galletier, du pays de Vaud, plus loyal et plus ami de la vérité, résolut de conférer avec François. Ayant passé le lac, il vint à Thonon et, après plusieurs entretiens, se trouva convaincu, sans toutefois oser encore professer ouvertement la foi; car il redoutait la fureur des Bernois, sous la domination desquels était le canton de Vaud. De retour cependant en son pays, il se trouva tellement dominé par la vérité qu'il ne pût taire ses impressions, et les Bernois, dit Charles-Auguste, *voyant qu'il branlait en leur religion, lui firent brièvement son procès et le condamnèrent à mort.*

96. Cet acte de colère indiquait les dangers que courrait la vie de l'apôtre, s'il tombait aux mains des hérétiques; il n'en résolut pas moins de se rendre encore à Genève. Il avait vu Bèze ébranlé et tourmenté : la crainte lui paraissait le seul motif de l'obstination du vieillard, ou du moins il espérait gagner beaucoup en enlevant cet obstacle et il croyait y avoir pourvu. Pour lui-même il ne redoutait aucun péril, et le salut d'une âme lui était plus précieux que la vie : surtout la conversion d'un homme tel que Bèze paraissait à ses yeux digne de tous ses efforts; il s'était pris pour ce malheureux d'une affection presque maternelle.

C'est avec ces sentiments qu'il l'aborda : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes agité de diverses pensées, et puisque vous recon- naissez la vérité de la religion catholique, sans doute vous avez un grand désir de retourner à cette mère, qui autrefois vous a nourri de son lait. Elle vous appelle, et votre cœur lui répond; mais peut-être craignez-vous qu'en revenant à elle vous ne manquiez des commodités de la vie. S'il ne tenait qu'à cela, selon l'assurance que j'en ai de Sa Sainteté, je vous donne parole d'une pension de 4,000 écus d'or, et de plus vos meubles vous seront payés au double de ce que vous les estimerez¹. »

Bèze ne répondit point; il demeurait pensif, les yeux fixés en terre. « Hélas! reprit le Saint avec tendresse, résisterez-vous plus longtemps à la vérité que vous voyez? l'occasion peut-être ne se présentera plus : saisissez-la maintenant; honorez vos cheveux blancs par le courage de la foi, et mettez en sûreté

¹ Ch.-Aug. de Sales.

» votre salut par un généreux effort¹. » Le ministre alors voulut répondre : il était touché, honteux, embarrassé, car le courage lui manquait; et tout en rappelant que l'Église Romaine était à ses yeux la Mère-Église, il exprimait l'espoir de se sauver dans le Protestantisme.

97. François se retira, désolé pour cette pauvre âme, mais ne renonçant pas à revenir. Bientôt il apprit que les Genevois, instruits enfin de ses démarches, avaient pris des mesures, soit pour s'emparer de sa personne, soit pour l'empêcher de joindre leur ministre; et ce fut à la prière qu'il en appela désormais. Non content de s'adresser lui-même à la divine Miséricorde, il réclama le concours des prêtres, des religieux et des fidèles, surtout pendant le jubilé de Thonon. L'évêque de Genève intercédait près de Dieu avec toute la ferveur d'un saint, et fit même parvenir à Bèze un crucifix qu'il avait demandé pour lui au Souverain Pontife.

Le vieillard le reçut avec reconnaissance, et bientôt un fait grava profondément en son cœur la vénération que lui inspirait Claude de Granier. Le premier jour de juillet, il lui sembla qu'il paraissait au jugement de Dieu : l'arrêt de sa condamnation allait être porté; mais la Sainte Vierge, qu'il avait honorée dans sa jeunesse, lui obtint un délai pour faire pénitence. — Il en écrivit à François, et il disait, parlant de l'évêque : « Je vois » que ce saint homme prie Dieu depuis longtemps pour ma con- » version; il faut qu'il ait bien prié pour m'avoir obtenu cette » faveur. Je voudrais bien lui tenir compagnie dans le ciel, où » tous les bienheureux l'attendent et le désirent; mais, hélas! » *je ne mérite pas de délier la courroie de ses souliers.* Je désire » qu'il continue de prier pour moi, afin que, par ses mérites, » je puisse obtenir le pardon de mes exécrables péchés, qui font » tremousser de crainte mon cœur et ma chair. Il y a plus de » vingt ans que ce saint prélat me presse d'être catholique; je » m'informai alors de ses mœurs et de sa vie, et je sus qu'il jeû- » nait trois fois la semaine, que jamais on ne l'avait vu perdre » une minute de temps, et qu'on le trouvait presque toujours à » genoux, priant Dieu, ou lisant, ou écrivant. Je le dois appeler » saint, quand même il n'aurait fait d'autre bien que d'être cause » du changement que je ressens en mon cœur². »

Ce changement parut dans la doctrine du ministre, qui rétracta bien des erreurs et inclina vers le culte de la Mère de

¹ Le Père La Rivière, etc. — ² Vie de Claude de Granier.

Dieu ; il se montra dans ses paroles, car plus d'une fois il exhorta ceux qui l'approchaient à s'attacher à l'Église Romaine¹ : on dit même que l'infortuné vieillard, résolu de fuir Genève, en vint jusqu'à se déguiser dans ce but. Quoi qu'il en soit, ou les Genevois le retinrent, en même temps que, pour détruire l'effet de ses paroles, ils proclamaient l'affaiblissement de sa raison, ou bien lui-même, cédant à la peur de ce qui pourrait arriver, *en prit tristement son parti*. Le bruit s'étant répandu qu'il était mort et qu'auparavant il avait abjuré, il écrivit à Guillaume Stuckius, accusant les Jésuites d'être les inventeurs de cette fable, et couvrant sa faiblesse du voile indigne de la raillerie. Louis de Sales réfuta cette imposture par une lettre imprimée en 1598. Devant ce fait certain, les faits contraires importent peu, et ce n'est qu'avec un profonde pitié que l'on entend Bèze, sur le point d'exhaler son dernier souffle, accuser ses compatriotes d'être coupables de sa damnation. La tombe ne s'ouvrit pas pour lui subitement et Dieu lui avait largement départi la lumière et la grâce : n'est-ce pas une merveille de la divine Miséricorde, si ce vieillard de 86 ans, finissant visiblement dans la crainte des hommes une vie de légèreté et de fanatisme, n'est point tombé dans les mains de la sévère justice² ?

CHAPITRE V.

CONVERSION DU CHABLAIS ET MESURES POUR L'AFFERMIR.

1597 et 1598.

98. Peu après son retour de Genève, François fut à Annecy, où se tenait le Synode : il y exposa l'état du Chablais et réclama des collaborateurs. On lui adjoignit définitivement le Père Esprit de Baumés et le Père Chérubin, et de plus le Père Saulnier, jésuite de Chambéry³. Heureux d'amener dans sa mission ces hommes distingués, il se rendit avec eux à Annemasse, et dès le lendemain de l'arrivée, 29 juillet, en présence du baron de Viry, on tint conseil avec le curé et Louis de Sales. Le résultat de l'as-

¹ Le cordelier Feu-Ardent raconte qu'il engagea le ministre Corneille à abjurer, et l'abbé Joly rapporte qu'il exhortait au Catholicisme une de ses parentes. Voir dans MM. Hamon et Pérennès. — ² Bèze était né le 24 juin 1519 et mourut le 23 octobre 1605. — ³ Voy. Lettre 53^e.

semblée se formula par des demandes qui devaient être adressées au Duc : 1° Il est nécessaire que les bénéfices-cures possédés par les chevaliers de Saint-Maurice et Saint-Lazare soient remis aux curés établis ou à établir; 2° rien ne peut arriver de plus utile que l'érection d'un collège de Jésuites à Thonon; 3° ce collège occuperait le prieuré de Saint-Hippolyte, que céderait volontiers la collégiale de Viry, moyennant une faible indemnité; 4° S. A. fera beaucoup pour amener les Thononais à la foi, si elle relâche en leur faveur quelque chose des contributions ordinaires et extraordinaires; 5° la collégiale de Viry serait bien indemnisée par les églises de Saint-Julien et de Thoiry, la dîme des lieux voisins de Beaumont et de Berne et une pension de trente mesures de froment : elle fournirait alors un aumônier au fort Sainte-Catherine; 6° il importe d'amener à une conférence les ministres de Genève¹; 7° il importe de soulager le curé d'Annemasse, en lui accordant les dîmes autrefois possédées par les religieuses de Bellerive, et que perçoit maintenant un hérétique de Genève².

Le P. Chérubin, très-consideré à la Cour, y porta ces demandes. S. A. les accueillit avec faveur; mais, pour diverses causes, la volonté du Prince n'eut son effet que plus tard. Le religieux s'en revint très-content; car il avait en outre obtenu la permission de célébrer les Quarante-Heures à Annemasse, et l'évêque, aussi bien que les missionnaires, espérait beaucoup de cette solennité, à laquelle il avait promis d'assister : les curieux afflueraient sans doute, les ministres peut-être *en seraient réveillés* jusqu'à accepter la conférence, la pompe du culte catholique ouvrirait dans les âmes le chemin à la divine parole et la foi grandirait au cœur des fidèles.

99. L'ouverture des Quarante-Heures fut fixée au dimanche 7 septembre, et annoncée dans toutes les paroisses du diocèse : bientôt la Savoie entière apprit cette nouvelle, et c'était partout une indicible attente. François, se conformant au goût du temps, soumit à ses collaborateurs le projet de représenter dramatiquement le sacrifice d'Abraham, et les deux Louis de Sales, l'un cousin, l'autre frère du prévôt, furent chargés de la composition, qui fut promptement achevée : dans la distribution des rôles, le Saint prit celui de Dieu le Père. Le P. Chérubin arriva sur ces entrefaites; on lui donna le soin des préparatifs, et il montra

¹ Il s'agit de la conférence que le Père Chérubin avait provoquée. — Voy. N° 88. — ² Voy. Tome VI, page 47.

alors toutes les ressources de son esprit. Le théâtre fut élevé sur la grande place, près de l'église, et l'on dressa des tentes pour mettre à couvert les assistants, s'il venait à pleuvoir ¹.

Dès avant le jour marqué, tout fit prévoir un nombreux concours, et l'on s'attendait à une affluence si considérable que les Genevois en prirent ombrage : des troupes furent placées par eux sur tous les chemins de leur territoire. Plusieurs se prirent à trembler de ces démonstrations hostiles ; mais François, toujours intrépide, résolut de dissiper les frayeurs en amenant à Annemasse, sous la bannière de la Sainte-Croix, les catholiques de Thonon : ce serait là une solennelle réparation des outrages infligés si longtemps par l'hérésie au signe sacré du salut. Le gouverneur, M. de Lambert, approuva le dessein et promit de suivre la procession ; les fidèles obéirent, quoique non sans crainte, et Rolland, encouragé par les paroles de son maître, consentit à porter la croix : « Ne craignez rien, avait dit François en souriant ; on ne vous fera point de mal qu'on ne m'en fasse, et s'il faut mourir, nous mourrons ensemble ². »

Après le chant du *Vexilla Regis*, François entonna les Litanies des Saints, et l'on partit de Saint-Hippolyte dans l'ordre indiqué par les statuts de la Confrérie : une grande foule suivit le prévôt, qui fermait les rangs de la procession, et dans cette marche de 18 kilomètres, en dépit des mauvais chemins, tout rappela le pèlerinage d'Aix (N^{os} 12 et 13). Comme pour compléter la ressemblance, à peine fut-on dans Annemasse, que François apprit l'approche de la confrérie d'Annecy. Sans songer au repos, il partit au devant avec un nombreux cortège ; et lorsqu'il rencontra, sous la conduite de Louis de Sales, ces confrères si recueillis et si édifiants, ses larmes coulèrent en abondance : le chanoine aussi ne put s'abstenir de pleurer. Les deux saintes troupes se joignirent pour marcher vers l'église, où les musiciens chantèrent un motet devant l'autel de la Sainte Vierge ; puis tout le monde se retira, car il était déjà nuit ³.

100. Le lendemain était précisément le jour où commençait la solennité. A 10 heures, M^{sr} de Granier célébra pontificalement et donna la communion aux confrères et à un très-grand nombre de personnes : après l'Évangile, François était monté en chaire et avait profondément ému l'assistance en expliquant le grand acte

¹ Le Duc avait voulu contribuer à la dépense par une somme de 500 écus, et le Nonce en donna 200. — ² Dépos. de sainte Chantal. — ³ Ch.-Aug. de Sales, etc.

des Quarante-Heures. Après la messe, eut lieu une procession générale : l'évêque portait le Saint-Sacrement au milieu des fidèles, qui ne pouvaient maîtriser leur attendrissement ; et quand ensuite il l'eut exposé sur le précieux tabernacle qui lui avait été préparé, le P. Chérubin préluda par un discours émouvant à l'adoration des confrères du Chablais et d'Annecy. D'autres processions vinrent de toutes les parties de la Savoie, se succédant presque sans interruption dans toute la durée des Quarante-Heures : à mesure qu'une confrérie arrivait, l'un des prêtres montait en chaire, puis les fidèles se prosternaient, durant une heure entière, abîmés dans l'amour du Dieu caché.

Une autre cérémonie servit encore, dès le premier jour, à exciter la piété. Sur la grande route, entre Annemasse et Genève, était autrefois une croix en pierre, portant d'une part le crucifix, de l'autre une statue de la glorieuse Vierge. Cette croix avait subi la fureur des hérétiques ; mais les catholiques voulurent, à l'occasion des Quarante-Heures, la remplacer du moins par une croix de bois. François bénit cette croix, sur laquelle il fit placer un écriteau avec ces paroles :

Ce n'est la pierre ni le bois
Que le catholique adore ;
Mais le Roi qui, mort en croix,
De son sang la croix honore.

Le soir, la procession s'organisa, présidée par l'évêque, et le chant si grave du *Vexilla Regis*, entonné par la voix des prêtres, que soutenait la musique, conduisit les fidèles attendris jusqu'à l'endroit où la croix allait se dresser encore, comme une solennelle protestation de foi catholique, presque aux portes de la protestante Genève. On l'éleva joyeusement sur l'ancien piédestal, qui semblait avoir été conservé dans l'attente de ce jour ; puis le P. Esprit, prenant la parole, montra tout ensemble ce que la croix rappelle et quel honneur lui est dû. L'onction de son éloquence pénétra les âmes catholiques de componction et d'amour ; les protestants venus en curieux pleuraient et criaient miséricorde, et l'on dit même que la puissance du Seigneur fit entendre jusque dans Genève certaines paroles du religieux qui amenèrent plusieurs conversions¹. Après la cérémonie, des feuilles imprimées furent distribuées aux fidèles : on y lisait la défense du culte de la Croix, et le ministre La Faye, en atta-

¹ Vie de Claude de Granier.

quant ces petits écrits, donna plus tard au Saint l'occasion d'une réponse décisive.

101. On regardait comme un prodige que les Genevois demeurassent en repos devant ces grandes manifestations, et M^{sr} de Granier était comme dans l'extase pour tout ce qu'il voyait; surtout l'arrivée des processions lui arrachait des larmes. Celle du bailliage de Ternier fut remarquable entre toutes : on y comptait de six à sept mille hommes, parmi lesquels sept cents nouveaux convertis, fruit de la mission des Dominicains et des Jésuites.

A la vue d'un tel auditoire, le P. Chérubin se sentit inspiré, et sa parole remua tous les cœurs par l'exposé le plus frappant de la doctrine catholique; il s'écria en terminant : « Sachez, mes » frères, que ce que nous avançons ici, nous sommes prêts à le » soutenir devant tous les ministres qui vous ont trompés jus- » qu' alors. Il n'a pas tenu à nous qu'il y eût des conférences pu- » bliques, et, devant vous tous, nous prenons Dieu à témoin que » nous désirons la dispute : vous verriez alors combien miséra- » blement on vous a éloignés de la véritable Église. » Ces mots eurent un grand effet : plusieurs versaient des larmes et tous bénissaient Dieu qui les avait tirés de l'erreur.

Cette reconnaissance des nouveaux convertis, la joie qui brillait sur leur visage et qui traduisait le bonheur de leur âme, l'éclat des cérémonies et la force de la parole, tout agitait la conscience des protestants et promettait de nombreuses conversions. Il y en eut plusieurs qui furent éclairés par la seule inscription de la croix, et ils disaient : « Nos ministres donc nous trom- » paient grossièrement, en affirmant que les catholiques adorent » le bois et la pierre; cet écriteau le proclame, ils n'adorent que » Jésus-Christ. » Ainsi les prières des Quarante-Heures eurent tout l'effet qu'on s'en était promis.

Les ministres ne savaient plus quel parti prendre, et le dépit amena de leur part une double démarche qui devait les discréditer encore. Sur leur demande, les syndics de Genève dénoncèrent aux Bernois, comme une infraction des traités, les prédications des Capucins, et les Bernois se hâtèrent d'adresser à M. de Lambert et au Duc des menaces de guerre. Le gouverneur parut intimidé et engagea les religieux à regagner leur couvent; mais le P. Chérubin en appela tout ensemble au Prince, au Nonce et au Pape : il racontait les succès de la mission, faisait voir les plus belles espérances et démasquait la frayeur des ministres, qui ne haussaient la voix qu'à cause du défi qui leur

avait été jeté. La réponse du Duc fut telle que le Père l'attendait : les ministres en furent consternés ; plusieurs quittèrent les bailliages, et ceux de Genève, pour faire une retraite plus honorable, eurent l'air, une fois encore, d'appeler à la conférence. Cette provocation fut comme les autres, et les appelants se retirèrent, sans même chercher des prétextes nouveaux, à mesure que l'on montrait plus d'ardeur à leur répondre¹.

102. Revenu à Thonon, François y avait repris son laborieux ministère, dirigeant vers la perfection les âmes pieuses, fortifiant les néophytes et « battant les esprits obstinés à coups de puissants arguments. » L'estime, ou plutôt l'affection pour sa personne allait grandissant tous les jours, comme aussi son dévouement paraissait croître. On ne voyait plus en lui seulement le prêtre, le missionnaire et le curé ; on cherchait le *Docteur de Padoue*, qui devint bientôt l'arbitre de tous les différends ; et en même temps, comme dans sa jeunesse il avait quelque peu étudié la médecine, sa présence devint souvent utile aux malades, dont facilement il gagnait les cœurs. Assez instruit pour une multitude de petites souffrances, il épargnait la visite du médecin, qu'il faisait au contraire venir à temps pour les cas sérieux, et dont il rendait les ordonnances plus utiles, en surveillant leur exécution. Les bonnes paroles de foi, de résignation et de piété, les aumônes abondantes et les soins personnels inspiraient doucement l'amour de Dieu.

Mais autant le Saint était dévoué pour les autres, autant il se montrait éloigné de se faire servir lui-même. « Une fois, s'étant retiré en sa chambre pour raccommo-der certaine chose en ses habits, et n'ayant pas bien pris garde si la porte était fermée, il fut surpris par un gentilhomme de qualité, tout récemment converti ; et cet homme témoignant son étonnement de le voir en une action si vile : « Je ne vois point d'inconvénient, répondit-il, que j'apprenne à raccommo-der ce que j'ai gâté moi-même. » Et ce trait d'humilité, de la part d'un prêtre si distingué, fut pour le gentilhomme un des moyens qui l'affermirent le plus dans la foi².

103. Cette vie apostolique ramenait tous les jours de nouveaux enfants à l'Église, et François, à mesure, inscrivait les noms des

¹ L'un des prétextes des ministres fut que les Jésuites, qui devaient prendre part à la conférence, « étaient de fines gens, et qui mettent le nez trop avant dans les affaires d'État : » on avait l'air de voir en eux des émissaires de l'Espagne. Si les Jésuites sont fins, ceux qui affectent d'en avoir si peur montrent qu'eux-mêmes ne le sont guère. — ² Ch.-Aug. de Sales.

convertis. Il s'informait de leur position, et envoyait les pauvres au château de Blonay, qui était comme un autre château de Sales. M. et M^{me} de Blonay, excellents chrétiens avant l'arrivée de l'apôtre, étaient devenus, sous sa direction, entièrement dignes de son amitié; les services qu'ils rendaient à la mission leur semblaient en même temps un honneur, un acte de reconnaissance et un moyen de grâce. François, de son côté, ne négligeait rien pour multiplier leurs pas dans le chemin de la perfection : surtout il s'appliquait à leur montrer, dans l'union sacrée de Jésus-Christ et de son Église, l'image de celle qui doit régner entre les époux. Un sermon où il développait ce sujet avec autant de profondeur que d'onction les toucha tellement, qu'ils se promirent l'un à l'autre que celui qui survivrait serait à Dieu seul : ils signèrent cet engagement au sortir de la Sainte-Table, et plus tard M. de Blonay, devenu veuf, embrassa l'état ecclésiastique. Ce fut un prêtre pieux, que le Saint chérit comme un frère et chez qui il aimait à venir, quand les travaux de son ministère l'appelaient dans le pays¹.

M. de Blonay avait deux filles qui rivalisaient avec leurs parents de zèle pour la vertu; mais Aimée, la seconde, attira surtout l'attention de François par sa ferveur et par l'empressement qu'elle mettait à apprendre de lui des cantiques spirituels, principalement ceux qui avaient été composés en l'honneur de la sainte Croix pour la cérémonie d'Annemasse. Bientôt ce fut avec un véritable ravissement qu'elle considéra le Saint, saisissant toutes les occasions de le contempler et se plaçant quelquefois, pour être plus libre, derrière des rideaux ou des tapisseries : « elle croyait voir un ange revêtu d'un corps mortel. »

Il comprit que Dieu avait sur cette enfant des vues de prédilection, et il l'aima comme sa très-chère fille : « Je vous ai cent » fois bénite, écrivait-il plus tard, et souhaité la couronne et le » loyer des vierges épouses de Jésus-Christ, en ce temps bien- » heureux où, avant d'être pasteur en chef, j'avais la grâce de » courir chercher les brebis de mon Maître, et que j'étais si » courtoisement et amiablement accueilli chez vous². » Ses soins eurent un effet si prodigieux que la jeune fille en vint à redouter avec horreur la moindre offense faite à Dieu, dans un âge où l'enfance est excusée de toute responsabilité : elle n'avait que neuf ans quand, trouvant chez un voisin quelques livres

¹ Nous avons vu que M. de Blonay habitait près d'Evian, en Chablais. —

² Lettre 643^e, tome VII.

hérétiques, elle courut les porter à François, *exigeant* qu'ils fussent brûlés; et comme on lui demandait si la curiosité ne l'avait point portée à les lire : « *Moi ! s'écria-t-elle ; ah ! j'aimerais* » *mieux être brûlée, que de lire quelque chose contre la sainte* » *Église catholique, apostolique et romaine¹ !* »

104. Les religieux Capucins étaient pour l'apôtre d'ardents coopérateurs ; mais leur zèle n'avait point ce calme et cette douceur, cette constance tranquille qui rendait François si admirable : c'étaient de hardis soldats, mais à qui il ne fallait que l'action, et il était souvent besoin que le chef montrât au milieu d'eux la modération et la prudence.

Le P. Chérubin surtout luttait avec une vivacité que rien ne savait tempérer, et sans les prodiges de l'intervention divine, sa bouillante audace eût pu compromettre l'œuvre qu'il brûlait d'accomplir. Un jour que le conseil de la ville de Thonon, composé en majorité de protestants, se trouvait assemblé, le Père demanda qu'on l'entendît sur des choses relatives au bien public. Introduit et reçu avec honneur, il expose que la religion est l'objet essentiel, le plus digne d'occuper leurs réunions, et il demande que les ministres soient appelés ainsi que lui, pour qu'il montre la fausseté de leur doctrine. Cette proposition ne fut pas acceptée, et il chercha un autre moyen de provocation. Le jeudi suivant, jour de marché, ayant fait dresser une chaire sur la place, il y prêcha contre les ministres et, se tournant vers la maison de Ville, où était Viret, il s'écria : « Votre ministre est à » cette fenêtre, qui m'écoute et ne dit mot : obligez-le de venir » ici défendre sa doctrine, par laquelle il vous trompe et vous » perd. » Les catholiques tremblaient pour l'orateur ; mais sa hardiesse même déconcerta les protestants.

L'église Saint-Hippolyte était mixte, et le prêche y succédait à la messe : cette situation ôtait le sommeil au P. Chérubin, qui résolut de la faire cesser. Il obtint du Duc que les protestants se retireraient à l'église Saint-Augustin, laissant Saint-Hippolyte aux catholiques exclusivement ; et par de nouvelles sollicitations, il arriva jusqu'à priver les hérétiques même de l'usage de la grande cloche, qui d'abord leur avait été réservé. En vain les magistrats, effrayés des suites d'une telle mesure, demandèrent que l'on disposât peu à peu les esprits : leur timidité le choqua, et il résolut d'agir par lui-même ; l'absence momentanée de François devait servir ses desseins. Assisté du Père Esprit et de

¹ Vie de la Mère de Blonay.

deux laïques, il monte au clocher, tire à soi les cordes et les échelles, et attend que l'on vienne sonner le prêche. Les protestants arrivent et, trouvant l'église fermée, en enfoncent les portes; mais ils voient avec surprise qu'il est impossible de sonner : le Père excite leur fureur en se montrant du haut du clocher, muni de l'ordre du prince, « ordre très-juste, leur crie-t-il, car il est inconvenant que la cloche annonce à la fois la » prédication de la vérité et de l'erreur. » On se réunit promptement et l'on revient en armes : les uns tirent sur les religieux sans les atteindre; les autres dressent des échelles qui sont aussitôt renversées, et les hérétiques se disposent à saper le clocher.

En ce moment parut M. de Vallon, protestant très-consideré : sa parole contint les assaillants ; mais en vain pria-t-il le Père de descendre. Celui-ci, se montrant à une fenêtre, fit voir l'ordre du Duc et affirma qu'il en soutiendrait l'exécution même au péril de sa vie. Il fallut que le gentilhomme engageât ses coreligionnaires à se retirer; mais ils n'obéirent qu'en formant la résolution d'une prompt vengeance. Dès la nuit suivante, ils montèrent au clocher, allumèrent un grand feu sous la cloche et la brisèrent à coups de marteaux. Malgré qu'ils l'eussent enveloppée d'un drap, pour éviter le bruit, le P. Chérubin entendit et alla requérir le procureur fiscal, Claude Marin. Celui-ci hésite, le religieux l'entraîne presque de force, et malgré les menaces, en dépit de la fureur des protestants qui jettent même des tisons embrasés, il faut que le procureur gravisse l'échelle : « Montons, » criait le P. Chérubin ; ils ne sauraient nous faire de mal : » nous sommes sous la protection de la Sainte Vierge. » C'était trop tard; la cloche était en morceaux, et il ne fut plus possible que d'obliger les coupables à une réparation. Le lendemain, escortés par le capitaine de justice et ses archers, ils conduisaient eux-mêmes le métal au château des Allinges, où l'on fit d'autres cloches pour l'usage des catholiques de Thonon ¹.

105. Il y avait loin de ces procédés à ceux du Saint, dont la douceur et la modération réglaient constamment les actions et les paroles. Un jour qu'il avait expliqué en chaire ce passage de l'Évangile : *Si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui l'autre*, un calviniste l'aborda insolemment devant tout le monde, au sortir de l'église : « Feriez-vous, lui dit-il, ce » que vous avez enseigné? Sans doute vous seriez de ceux *qui disent et ne font pas*. — Mon ami, reprit François, je suis un

¹ Le Père Talissieux, *Missions des Capucins*.

» chétif homme, et tout rempli d'infirmité : néanmoins, tout
 » misérable que je suis, Dieu me fait assez connaître ce que je
 » devrais faire; mais parce que l'esprit est prompt et la chair
 » infirme, je ne sais pas ce que je ferais. Si je correspondais si
 » peu à la grâce que je ne pusse porter patiemment cette injure,
 » l'Évangile même, qui reprend ceux *qui disent et ne font pas*,
 » enseigne à ceux qui les entendent de faire ce qu'ils disent et
 » ne prendre pas garde à ce qu'ils font¹. » Le protestant essaya
 d'insister, rappelant que Jésus-Christ n'avait pas reçu en silence
 le soufflet du serviteur de Caïphe; mais le Saint, après lui avoir
 fait sentir l'inconvenance d'une telle réflexion, expliqua douce-
 ment les raisons qui firent parler le Seigneur, qui ensuite livra
 son visage aux soufflets et aux crachats.

Les assistants avaient frémi devant l'insolence de cet homme
 et ils lui auraient fait un mauvais parti, sans un regard de Fran-
 çois, dont ensuite ils blâmèrent l'excessive patience. Pour lui,
 il bénissait Dieu; car il savait que le protestant s'était retiré
 édifié, et toujours il s'applaudissait de la grâce divine qui en lui
 rendait la douceur efficace. Nous avons vu (N° 72) comment,
 pour justifier sa conduite, il invoquait l'exemple du divin Maître
 et ce que l'expérience même lui avait appris; nous avons dit
 encore comment, sans que jamais il échappât une parole de
 reproche et surtout de raillerie, ses discours traitaient habile-
 ment la controverse : à l'exemple de saint Augustin et des an-
 ciens vainqueurs de l'hérésie, il appelait les errants du doux
 nom de *frères*, et s'il parlait de leur égarement, c'était toujours
 avec l'accent d'une compassion affectueuse.

Malgré l'affluence des protestants autour de sa chaire, malgré
 les faits nombreux qui autorisaient sa conduite, malgré surtout
 l'évidence de ce fait que la seule douceur avait rendu la mis-
 sion possible, il y en eut qui le jugèrent peu propre à la con-
 version des hérétiques. L'évêque de Belley raconte même que
 les Capucins, habitués à traiter les calvinistes de cœurs incir-
 concis, de rebelles à la lumière, de race de vipères, de membres
 pourris, de tisons d'enfer,... en vinrent à supporter impatiem-
 ment la modération de François, la jugeant funeste au bien,
 parce qu'on les écoutait moins volontiers que lui². Ils se réuni-

¹ *Esprit*, Part. XIV, Sect. 19, p. 365. — ² *Ibid.*, Part. VII, Sect. 9. Nous
 avons, dans notre édition de *l'Esprit*, supprimé cette section 9^e, dont l'exagéra-
 tion nous a paru visible, malgré ce que peuvent laisser croire le caractère et
 la conduite subséquente du Père Chérubin.

rent pour lui faire des remontrances qu'il reçut bonnement, louant leur zèle et ne cherchant point à se défendre; mais comme ils virent que sa conduite ne se modifiait pas au gré de leurs idées, le mécontentement les porta jusqu'à le dénoncer à l'évêque. Il importait, disaient-ils, de rappeler le prévôt et ceux de sa suite, dont la fade douceur détruisait plus en un jour qu'ils ne pouvaient édifier en un mois. François prêchait plutôt en ministre qu'en missionnaire, appelant les hérétiques ses frères, jusqu'à leur donner l'espoir de l'attirer à eux : aussi était-ce lui seul que les errants voulaient entendre; c'était avec lui seul qu'ils conféraient, se rendant facilement à une doctrine *qui mettait des oreillers sous leurs coudes*, plutôt qu'à prendre les amères, mais salutaires médecines qu'eux-mêmes présentaient.

L'évêque était trop bien informé pour les croire, et son cœur apostolique savait si parfaitement apprécier le Saint, qu'il se borna, tout en louant leurs intentions, à leur recommander l'esprit de concorde et de support mutuel. C'était une leçon que la conduite de François leur donnait tous les jours; car, malgré qu'il sût leurs critiques, jamais il ne cessa de leur témoigner son affection, applaudissant à leurs travaux et leur cédant sans arrière-pensée tout le mérite des succès de la mission. Dans la lettre qu'il écrivit plus tard au Pape, il se nomme simplement comme l'un des missionnaires, il nomme aussi simplement Louis de Sales; mais il dit des Capucins : « Cet Ordre envoya dans le » champ du Seigneur, à notre secours, de nouveaux moisson- » neurs, si zélés et si ardents que l'un d'entre eux faisait l'ou- » vrage de plusieurs¹. »

106. Cependant il fut appelé à Annecy par des affaires importantes, et son zèle y trouva l'occasion d'un dévouement nouveau; la peste désolait cette ville et y causait de grands ravages. François devint le serviteur des malades; jour et nuit il était à leur chevet, exposant sa vie sans même y penser, et prodiguant à tous les soins de la plus amoureuse charité. Il fut saisi, le 4 janvier 1598, d'une fièvre maligne qui presque aussitôt désespéra la science; et ce fut, dans la ville entière, une véritable consternation, en même temps que tous admiraient l'angélique patience du Saint parmi les douleurs les plus aiguës. M^{sr} de Granier, retiré à Ville-en-Salaz, apprit cette triste nouvelle avec une douleur inexprimable, et il pria sans pouvoir s'interrompre, mêlant à ses vœux d'abondantes larmes, pour conserver au

¹ Lettre 94^e.

diocèse de Genève un ouvrier si nécessaire. Le Seigneur l'écouta; François guérit avec une rapidité merveilleuse, et il ne vit dans sa guérison que l'effet des prières de son saint évêque.

Il se destinait à reprendre, avec le Père Jean de Maurienne, gardien des Capucins d'Annecy, le soin des pestiférés; mais « le bon évêque, sachant cela, en conçut plus d'appréhension qu'il n'avait fait de sa maladie : il lui écrivit à la même heure, et le rappela avec un absolu commandement. » François obéit et s'en alla à Ville, d'où ensuite il regagna Thonon, après une absence de trois mois.

107. Le Père Chérubin avait dirigé la mission et, durant le Carême, un grand mouvement de conversion s'était produit dans les âmes. Ce religieux prêchait la station, et sa voix, forte et vibrante, portait la sainte parole jusque dans les maisons voisines de l'église : là se réunissaient des protestants qui, n'osant prendre rang parmi les auditeurs, désiraient néanmoins entendre; et la vérité, par ce moyen, s'insinuait doucement dans leurs cœurs. Un fait important vint activer ses progrès. Comme les ministres de Genève savaient le prévôt absent, ils crurent le moment favorable pour une dispute : ainsi le Père Chérubin cesserait ses provocations continuelles, on ne les accuserait plus de lâcheté, et ils espéraient la victoire.

Leur champion fut Herman Lignarius, allemand d'origine, et réputé très-habile dans la théologie calviniste, qu'il enseignait à Genève d'une manière brillante. Il vint à Thonon, et la lutte commença le dimanche des Rameaux, 15 mars, *sur les livres canoniques, et sur l'autorité qui doit décider du vrai sens des Écritures en matière de foi*. On discuta de part et d'autre avec une grande modération, des secrétaires recueillaient les objections et les réponses, et l'on s'entendit, après quelques heures, pour reprendre la conférence le lendemain. Mais Herman apprit alors que l'apôtre allait revenir, et il partit soudain, sans que les sommations les plus solennelles et les sauf-conduits les plus authentiques pussent le faire revenir. Le baron d'Avully fit alors imprimer le compte-rendu de la discussion, sous forme d'une longue lettre de M. de Charançon¹.

D'un autre côté, l'établissement des Jésuites, si souvent réclamé par le Saint, était en pleine activité. Grâce aux revenus assurés par le Pape² et le Duc, six Pères étaient venus et rivali-

¹ Ch.-Aug. de Sales. Voy. aussi Lettre 54^e. — ² Il donnait 400 écus d'or, environ 1,500 francs de rente. — En parlant ici de l'établissement des Jésuites,

saient de zèle , près des protestants , des catholiques et des enfants. Le Père Humæus surtout et le Père Forrier s'acquirent la vénération publique : l'un , dans l'espace de six mois , ramena près de 10,000 protestants ; l'autre fut l'apôtre aimé des pauvres , et plus tard , devenu aveugle , il se faisait conduire par la main dans les villages pour y faire encore le catéchisme. François l'aima comme un père et le choisit pour son confesseur : c'est près de lui qu'il se disposa à son sacre , et c'est à son intervention que les âmes chrétiennes ont dû la publication du beau livre de *l'Introduction à la vie dévote*.

108. Jamais François , comme nous l'avons dit , ne borna son zèle à la ville de Thonon , si importante néanmoins : « il parcourait les villages , les montagnes et les vallées pour y chercher les brebis égarées et les ramener au bercail. » Sa ferveur s'excitait particulièrement à la vue des églises que le vandalisme hérétique avait désolées ; il appelait la miséricorde divine sur ces pauvres peuples , dont l'âme n'était pas moins en ruine que les temples , et sa parole ensuite prenait de là un accent de plus suave onction. Un jour Ferdinand Bouvier , gentilhomme calviniste , se trouvait en chasse avec le marquis de Lullins , son parent , non loin du village de Bellevaux. Les chiens étaient bien lancés , et leurs cris témoignaient d'une vive ardeur , quand soudain on ne les entendit plus , et on les vit revenir comme effrayés. Le gentilhomme étonné s'avança pour connaître la cause d'un tel fait , et bientôt il aperçut une foule de peuple rangée autour du prévôt qui , assis sur une grosse pierre , expliquait la doctrine catholique. Il se joignit lui-même aux auditeurs et ne se retira pas sans être touché : plusieurs fois depuis il visita secrètement François , dont les entretiens ébranlèrent fortement sa conviction.

La retraite pusillanime d'Herman Lignarius avait produit encore dans cette âme un mouvement prononcé vers la vérité ; mais alors le célèbre Duplessis-Mornay , surnommé le *pape des Huguenots* , publia son livre contre le saint sacrifice , et la lecture de cet ouvrage , où le sophisme et la mauvaise foi se cachaient habilement , rejeta Bouvier dans l'incertitude. Il courut chez le prévôt et , ne le trouvant point , laissa le libelle sur une table , après avoir marqué par le pli des feuillets les arguments

nous suivons les auteurs ; mais nous devons remarquer qu'il ne peut être ici question du collège , surtout *réclamé* par l'apôtre , et qui ne fut établi que plus tard.

qui lui semblaient plus forts. Quand il revint, François avait lu et noté : « Votre Duplessis-Mornay, s'écria-t-il, est le plus impudent menteur que j'aie jamais vu. » Puis, entrant dans le détail, il montra de si nombreuses falsifications des SS. Pères et des imputations calomnieuses tellement repoussantes, que le gentilhomme en demeura stupéfait¹. Il appela les ministres de Genève à justifier leur auteur, et comme la réponse ne vint point, il se livra avec une ardeur désormais constante aux instructions du serviteur de Dieu. Son abjuration eut lieu plus tard, durant les Quarante-Heures de Thonon.

109. Sur ces entrefaites, l'évêque étant revenu à Annecy, François y fut appelé pour d'importantes affaires. C'est là qu'il apprit la conclusion du traité de Vervins (2 mai 1598), qui semblait assurer la paix de l'Europe² : le cardinal de Florence³, légat à latere⁴, y avait agi comme médiateur au nom du Pape; le Duc rentrait en possession entière des bailliages de Chablais et Ternier, et l'arbitrage du Saint-Siège devait décider la question du marquisat de Saluces. Aucun événement ne pouvait être plus favorable à la mission, et sans doute que les peuples, n'ayant plus à craindre ni Genève ni Berne, reviendraient promptement à la foi.

Ainsi jugeait M^{sr} de Granier, et il voulut rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, en réalisant le dessein, déjà conçu auparavant par le P. Chérubin⁵, de célébrer les Quarante-Heures à Thonon : il espérait qu'en cette circonstance les prodiges d'Annemasse seraient encore surpassés. Comme le Duc devait prochainement venir à Chambéry, François fut chargé de le voir pour solliciter son approbation, et, en attendant, il se rendit au château de Sales. Sa famille fut heureuse de le posséder, et lui-même se prêta d'abord à leur affection; mais son zèle bientôt le rendit comme impatient : « Je languis, écrivait-il, » en cette si longue attente du Duc; s'il ne vient pas la semaine

¹ Du Perron, ayant vu le livre de Duplessis-Mornay, se fit fort d'y montrer 500 falsifications. L'auteur releva le défi et demeura confondu, ce qui fit dire à Henri IV, témoin de la conférence : « Le pape des protestants a été terrassé. » — « Justement vous l'appellez pape, reprit Sully, car il fera du Perron cardinal. » Sully dit vrai. — ² La paix définitive entre la France et la Savoie ne fut assurée qu'au traité de Lyon, en 1601 : le Duc y resta maître du marquisat de Saluces, mais il céda la Bresse, le Bugey, le Valromey et le *pays de Gex*. C'est alors que Lesdiguières dit : « Le Roi a fait la paix en marchand, et le Duc en prince (Gerdil, *Hist. de la maison de Savoie*). — ³ Alexandre-Octavien de Médicis, qui ensuite régna vingt-sept jours sous le nom de Léon XI. — ⁴ *A latere*, parti du côté du pape, ayant toute sa pensée, tout son pouvoir. — ⁵ Lettre 54^e.

» prochaine, j'irai l'attendre à Thonon. » Il partit en effet et reprit ses travaux : le Duc ne vint qu'au mois de juillet, et alors ce fut le P. Chérubin qui eut mission de traiter l'affaire des Quarante-Heures.

Charles-Emmanuel, non content d'approuver, voulut se charger de tous les frais : il donna ses ordres en conséquence à M. de Lambert et aux principaux officiers, et envoya de très-riches tapisseries, avec d'habiles décorateurs ; de plus, il promit d'assister à la solennité, après le voyage qu'il devait faire dans la Bresse. Clément VIII aussi voulut concourir à l'œuvre, en mettant à la disposition de l'évêque une somme considérable, et en accordant une indulgence plénière pour tous ceux qui suivraient les Quarante-Heures.

M^{sr} de Granier et les évêques de Sion et de Lauzanne publièrent cette indulgence dans leur diocèse, et tout fit présager une affluence de peuple extraordinaire. Ce serait alors une magnifique occasion d'exalter la foi catholique, et l'on avait résolu, pour grandir encore son triomphe, de provoquer les ministres à des *disputes publiques*. La demande en fut portée à Berne et à Genève ; les syndics de cette dernière ville pressèrent même leurs principaux ministres d'accepter un défi qu'ils ne pouvaient décliner sans honte ; mais le Père Chérubin, et surtout François, les effrayaient tellement, qu'il fut impossible de les décider : ce ne fut que par leur absence que *la victoire resta* aux catholiques.

110. Cependant le Duc vint de Chambéry au fort des Barraux, pour en faire terminer les fortifications, et François alla conférer avec lui : la bienveillance du prince fut telle, que l'apôtre, après avoir exposé l'état du Chablais et ce que S. A. pourrait faire, obtint tout ce qu'il voulut, notamment la restitution des bénéfices-cures, la suppression des pensions des ministres et la cession des biens ecclésiastiques possédés par les chevaliers de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Il eut en même temps l'occasion d'ébranler fortement en ses croyances un homme important, et jusqu'alors très-obstiné dans l'hérésie : c'était Brotty, colonel du régiment du Chablais. Le Duc ménagea l'entrevue et feignit de se retirer pour laisser plus libres les deux interlocuteurs ; mais, pendant les trois heures que dura la conférence, il se tint derrière la porte, écoutant avec une grande attention, et heureux de savoir par lui-même avec quelle force et quelle douce onction François poursuivait l'erreur. Étant enfin rentré : « Eh bien ! dit-il, lequel des deux est vainqueur ? Brotty, reconnaissez-vous

» maintenant la vérité de notre religion? — Monseigneur, ré-
 » pondit le colonel, je ne connais la théologie que de nom, et
 » dans ce genre de combat, il n'est pas étonnant que j'aie le
 » dessous; mais j'ai bien gravé dans ma mémoire tous les argu-
 » ments de M. le prévôt : j'en conférerai avec les ministres, et
 » je ne repousserai point la vérité¹. » Il tint parole dans la suite;
 mais non sans avoir fait douter longtemps de sa conversion.

Vers cette époque, il y eut un ministre qui, honteux de la pusillanimité de ses confrères, offrit de soutenir à Thonon une discussion réglée et solennelle : il posait pour conditions, que le Duc enverrait des otages à Genève, comme garantie de sa sûreté personnelle et de celle de ses compagnons, et que l'on se conformerait à certaines prescriptions qu'il déterminerait d'avance. Le Père Chérubin en écrivit au prince et au Nonce, qui accordèrent tout; puis il avertit le ministre, lui disant que toute la ville de Thonon l'attendait. La peur alors saisit ce pauvre champion, qui ne songea qu'à retirer sa parole avec une apparence d'honneur; et malgré les réclamations du Père Chérubin, malgré qu'il offrît de se rendre lui-même à Genève, malgré encore le vif désir des protestants, il fut impossible d'arriver à la dispute : le consistoire de Genève mit fin à toutes les négociations en bannissant le ministre qui, de son autorité privée, avait engagé cette affaire. Acte fut dressé de cette nouvelle preuve de lâcheté et de mauvaise foi : on le fit enregistrer, et il demeura longtemps aux archives de Thonon².

111. L'attente inutile de cette conférence avait, entre autres raisons, déterminé François à refuser une invitation cependant bien chère à son cœur. M^{me} de Boisy, arrivée au château de Brens avec quatre de ses enfants, eût grandement désiré le voir; la présence même du prévôt lui était nécessaire, disait-elle, pour résoudre des affaires très-importantes. Il ne put qu'envoyer Rolland avec cette réponse : « Dites à ma bonne mère que, sans
 » qu'elle s'en doute, sa demande est une tentation que me sus-
 » cite l'ennemi du salut. Il y a ici tant d'enfants de Dieu, mes
 » frères et sœurs par sa grâce, qui ont besoin de moi, que je
 » serais infidèle en les quittant pour la satisfaction de ma fa-
 » mille ou la mienne. » M^{me} de Boisy comprit et partit sans le voir.

Ainsi l'apôtre suivait l'enseignement de son divin Maître : *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas*

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Missions des Capucins.*

digne de moi. Il était donc bien digne du Seigneur, qui aussi le montrait à tous comme l'instrument de sa grâce. Une femme du faubourg Saint-Bon, à Thonon, était calviniste obstinée : les arguments les plus évidents, la conviction même et sa vénération pour François, tout échouait contre sa volonté, et aux instances les plus touchantes, elle répondait seulement qu'étant née protestante, elle mourrait protestante. Cependant elle mit au monde un fils, et elle eut le malheur de différer quelques jours à le faire baptiser, de sorte que l'enfant mourut subitement et sans baptême. Égarée par une inconsolable douleur de lui avoir ainsi fermé la porte du ciel, cette pauvre mère portait elle-même le corps au cimetière, lorsqu'elle rencontra le Saint. « Mon père, » mon père, s'écrie-t-elle en se jetant à ses pieds qu'elle arrose » de larmes, rendez-moi mon enfant, faites qu'au moins il vive » assez pour être baptisé ; je me ferai catholique. » — « Alors le bienheureux François fléchit les genoux, et pria Dieu sur la foi de cette femme ; et à la même heure l'enfant retourna en vie. Ses parents en rendirent grâces à Dieu et le portèrent au baptême, depuis lequel il vécut encore deux jours ; et à cette occasion, renonçant à l'hérésie, ils embrassèrent la religion catholique. Le bruit de ce miracle se répandit aussitôt ; le Père Chérubin en parla publiquement dans la chaire, et plusieurs, après qu'ils se furent bien informés, ne différèrent plus de revenir à l'Église¹. »

112. Les préparatifs des Quarante-Heures s'achevaient et le jour même avait été fixé ; mais l'attente du Duc amena diverses remises, et il fallut même arrêter en chemin plusieurs processions, qui venaient des villes éloignées. Par des délais successifs, on vint à déterminer que l'ouverture se ferait le 20 septembre, et cette fois, malgré que le prince ne pût arriver qu'au mois d'octobre, on jugea convenable de ne plus changer le jour : il était à craindre qu'un nouveau retard ne refroidit la dévotion des peuples, et l'on espérait de la piété de S. A., malgré l'impossibilité de l'avertir, qu'elle approuverait une mesure dont le motif était le bien des âmes.

L'évêque vint plusieurs jours avant les prières, et il apprit, dès son arrivée, que le ministre La Faye répandait à profusion le libelle composé par lui contre le culte de la Croix : cet homme prétendait réfuter les feuilles publiées lors de la plantation de la croix d'Annemasse ; mais il n'avait pas signé son œuvre. L'avis

¹ Ch.-Aug. de Sales, et dépos. des témoins oculaires.

du prélat et des missionnaires fut qu'il fallait démasquer le sectaire, et tous jugèrent aussi que c'était au prévôt qu'il appartenait de répondre : la croix avait été plantée par lui, il connaissait le ministre et personne n'était aussi habile dans ce genre de composition. Presque humilié de cette honorable décision, François s'y soumit néanmoins *parce qu'étant le plus ancien confrère de la Croix, il se sentait obligé d'en soutenir l'honneur*, et il promit à l'œuvre tous ses loisirs. Avec *la licence du Saint-Siège*, il commença par lire le pamphlet, notant à la marge les fausses allégations, les impostures et les blasphèmes *du traître* : nous dirons plus tard comment il répondit.

113. Pour le nombre des fidèles que l'on attendait, l'église Saint-Hippolyte était insuffisante et au contraire Saint-Augustin convenait parfaitement; mais elle était au pouvoir des protestants. M^{sr} de Granier, considérant leur petit nombre, qui encore décroissait tous les jours, crut devoir leur enlever cet édifice, et il le fit sans rencontrer d'obstacle sérieux. L'église fut solennellement réconciliée; on y reporta la pierre du grand autel, que les Bernois avaient fait mettre à la maison de ville, et le samedi 19 septembre, le prélat y conféra les Ordres et la Confirmation. Il y consacra de même plusieurs autels, bénit un certain nombre de croix pour les avenues des chemins, et décida que chaque procession en emporterait une pour la planter au lieu qui lui serait désigné. Poussant plus loin la prévoyance, il fit élever, sur la place voisine de l'église, un magnifique oratoire où serait exposé le Saint-Sacrement, visible ainsi pour un plus grand nombre d'adorateurs; et près de l'oratoire, comme à Annemasse, on dressa le théâtre destiné aux représentations pieuses.

114. Le jour venu, « la première oraison fut commencée, » et déjà l'affluence était si grande, *qu'on ne saurait pas bien le dire* : il s'y trouvait *des peuples* « non-seulement des provinces voisines, de Savoie, de Bourgogne, de Suisse, du Valais, du Val d'Aoste et de la Bresse, mais encore des lieux éloignés de deux et trois journées. Le matin on fit une procession générale, en laquelle le bon prélat porta le Saint-Sacrement; et comme l'on fut de retour à l'oratoire, voilà arriver les confrères pénitents de Taninge, vêtus de blanc, et après eux 300 hommes de Bellevaux qui demandent l'absolution de l'hérésie. Ils furent suivis des confrères de Boège à qui François, saisissant l'occasion d'une fort belle représentation faite sous leurs yeux, *de la descente de la manne*, adressa une émouvante instruction *de la réalité et dignité de l'Eucharistie*. Les processions, jusqu'au

nombre de 40, continuèrent de venir par ordre, chacune à son heure. Elles allaient *se surattendant* les unes les autres, et quatre prêtres avaient mission de les prêcher au lieu où elles attendaient. Les paroissiens de Saint-Cergues avaient pour étendard l'ancienne croix de leur église, soigneusement cachée avec la custode tant que dura la terreur protestante : leur nombre s'élevait à plus de trois cents. Plus de deux cents âmes de la paroisse de Fessy se convertirent, et bien soixante de Perrigny, outre plusieurs particuliers de divers endroits. » Le deuxième jour au matin arrive l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec les processions des villes de Cluses et de Sallanche, et une suite de peuple innombrable, accouru de plus de deux journées et des plus hautes montagnes du Faucigny. Tous marchaient vêtus de blanc et pieds-nus, et ce fut avec grande humilité et dévotion qu'ils représentèrent la Passion du Sauveur. Ils furent suivis de la nombreuse procession de Bonneville, puis de celle de la noblesse du Chablais, que conduisait le gouverneur, M. de Lambert. Après midi vint celle d'Évian, avec une troupe d'anges portant les mystères de la Passion : ils montèrent sur le théâtre et récitèrent plusieurs beaux vers, représentant le prophète Élie qui reçut le pain de l'ange sous le genévrier, quand il fuyait la colère de Jézabel. Sur le tard parurent ceux de Ternier, qui seraient venus plus tôt, mais qui avaient subi, malgré la paix, les insultes du Genevois.

« Ceux que la lumière du jour avait retenus de venir aux prédications, émerveillés du bruit des conversions sans nombre, y vinrent plus hardiment à la faveur du voile de la nuit, durant laquelle, tant l'apostolique François que le Père Chérubin, ne cessèrent de faire de beaux sermons sur les matières de controverse¹. » Pour tout dire, la piété des nombreux confrères de la Croix, la pompe des cérémonies et l'immense quantité des conversions firent de ces Quarante-Heures un véritable et éclatant triomphe pour la religion : là fut aussi la source de grâces abondantes, et il était facile d'annoncer que bientôt le protestantisme disparaîtrait entièrement de ces contrées.

145. La solennité finit comme elle avait commencé, par une procession générale, dans laquelle on reporta le Saint-Sacrement à l'église Saint-Augustin. Au retour, François employa le reste de la journée à préparer quarante personnes, qui revenaient d'un grand attachement à l'hérésie, et dont il fallait tout ensemble

¹ Ch.-Aug. de Sales.

achever l'instruction, fortifier la foi et exciter la piété. Le soir, il les présenta à l'évêque, qui reçut leur abjuration; mais en même temps il supplia le prélat de leur donner la Confirmation, parce que ces bonnes gens, venus de fort loin, devaient partir le lendemain : la grâce du sacrement était nécessaire pour fortifier dans leur âme la foi si récemment acquise.

M^{sr} de Granier accéda volontiers à cette demande, car son zèle était celui d'un saint; mais il fallut que François luttât contre l'opposition de ceux qui entouraient le prélat. Ils prétextaient la grande fatigue causée par la longueur des cérémonies, et il y en eut même dont l'esprit égaré forma l'odieuse accusation que le prévôt, en vue de la succession, cherchait la mort de l'évêque. Sans se préoccuper de ces misérables injures, il répondit doucement : « J'espère de la bonté de Dieu que Monseigneur ne se » trouvera point mal de ce travail. » Et en effet, dès le même jour, S. G. put encore écrire au Duc : elle expliquait les motifs qui avaient empêché de retarder encore la solennité, elle faisait connaître combien Dieu avait béni cette œuvre, qui pourrait se renouveler avec des fruits plus abondants quand le prince viendrait à Thonon.

Le curé d'Annemasse porta cette lettre à Chambéry, et en même temps celles qu'écrivaient François et le P. Chérubin. Charles-Emmanuel, après avoir lu, l'écouta encore avec bonheur, et il s'écria, levant les yeux au ciel : « Dieu soit à jamais » béni et loué pour tout le bien que sa bonté a fait et veut faire » encore dans mes États ! » Puis, mettant la main sur la croix qu'il portait comme grand-maître de l'Ordre de l'Annonciade : « Je ne veux rien épargner, ajouta-t-il, pas même mon sang, » pour l'exaltation de la sainte Église et pour la conversion de » mes sujets : je veux que la religion catholique soit seule en » exercice public dans mes États. Je vais en Bresse ; à mon re- » tour, je ferai savoir le jour où il faudra commencer les Qua- » rante-Heures. » Il fit ensuite une ordonnance par laquelle il chargeait François d'une distribution d'aumônes à Ripaille et à Filliez, et, en la remettant au curé, avec une courte réponse pour le P. Chérubin : « Recommandez-moi, dit-il, aux prières » de M. de Genève et de ses dignes coopérateurs ; je ne tarderai » pas à les voir. »

116. Ces nouvelles causèrent une grande joie, d'autant que l'on savait que le cardinal de Florence, légat du Pape, devait prendre son chemin par Thonon, dans son retour de France en Italie; et sa présence, jointe à celle du prince, devait être pro-

digieusement utile au bien. En attendant, François commença la distribution des aumônes, et « c'était une merveille de voir la dilection des pauvres envers ce bienheureux homme, et la sienne envers eux : car il les portait tous dans ses entrailles pour l'amour de Jésus-Christ¹. »

Le Duc fut peu de temps en Bresse : ayant rencontré le légat au village de Chana, sur le Rhône, il revint avec lui à Chambéry, d'où il manda à M^{sr} de Granier qu'il arriverait à Thonon le 28 septembre, que le cardinal tarderait de deux jours, et qu'il faudrait commencer les prières le jeudi 1^{er} octobre. On ne reçut cet avis que le 28 au matin, et l'on apprit en même temps que le prince avait résolu de punir ceux qui, en 1594, fomentant la rébellion, avaient appelé les Bernois, rasé le château et expulsé la garnison catholique (N^o 17). Ce fut avec terreur que les protestants apprirent cette menace : leur consistoire s'assembla immédiatement et ne vit de ressource que dans la charité de l'évêque. Tous les membres se rendirent chez lui sous la conduite de M. de Vallon, qui devait porter la parole; et ce fut avec la bonté d'un père que Claude de Granier, qui avait interrompu son repas pour les recevoir, leur promit de demander grâce. Il partit bientôt à leur tête, accompagné de l'abbé de Chissé, son grand-vicaire, et de François : une grande foule suivait, composée de gentilshommes et de bourgeois. Le cortège était déjà loin de la ville quand le prince parut. A la vue du prélat, il descendit de cheval et lui tendit la main avec affection ; mais l'évêque, se jetant à genoux avec tous ceux qui le suivent, n'a de paroles que pour implorer le pardon, et proteste qu'il ne se relèvera point qu'il ne l'ait obtenu. Charles-Emmanuel était irrité; mais il aimait ses peuples, et il ne put tenir devant cette scène attendrissante : relevant l'évêque avec bonté, il promit d'oublier tout le passé. La joie alors et la reconnaissance parurent sur tous les visages, et le pieux prélat, exaltant la bonté de son souverain, le pria d'en faire ressentir les effets à tout le Chablais : « Je » vous le promets, dit le Duc attendri : je ferai tout le bien que » vous me proposerez; je le ferai par amour pour mes sujets, » que je porte tous dans mon cœur, et par considération pour » vous, qui êtes si digne de toute mon affection. »

¹ Ch.-Aug. de Sales. — On voit dans cet auteur que l'aumône ordonnée par le Duc était de 120 pains par semaine; outre 5 boisseaux fournis par l'abbaye de Filliez, et le prieuré de Ripaille, que François distribuait à 16 hommes vieux et malades.

Cet événement fit sur les âmes une vive impression, et les cœurs les plus obstinés dans l'hérésie en furent touchés : l'évêque était bien un père, le Duc était un bon prince et la foi de l'un et de l'autre ne pouvait être que vraie. M. de Vallon, plus ému que tous, ne tarda pas à leur donner l'exemple de la conversion.

117. François devait faire le sermon d'ouverture, et il s'y préparait; mais Dieu permit qu'il éprouvât une entière impuissance. « Jamais son esprit ne s'était trouvé ni si distrait, ni si stérile, » et il n'en pouvait rien tirer : » toutefois, s'en remettant à la Providence du succès ou de la confusion, il demeurait sans inquiétude, continuant à méditer son sujet comme s'il eût pu quelque chose.

Cependant le légat devait approcher, et l'heure vint d'aller à sa rencontre : le peuple et le clergé se mirent en marche sous la conduite des évêques de Genève et de Saint-Paul, et, ayant trouvé le cardinal à 4 kilomètres de la ville, lui firent cortège jusqu'aux portes, où le Duc attendait avec ses gardes et toute sa noblesse. Après les compliments, on le conduisit à Saint-Hippolyte, où il adora le Saint-Sacrement, et de là à l'hôtel-de-ville, préparé pour le recevoir. Il y reçut bientôt la visite du prince, qu'accompagnaient les évêques, le prévôt et plusieurs gentilshommes.

M^{sr} de Granier raconta les merveilles de la foi en ces contrées, et le cardinal, profondément ému, l'embrassa jusqu'à deux fois, le remerciant de son zèle, qu'il ferait connaître au Pape. « Oui, » dit Charles-Emmanuel, ce digne évêque est l'apôtre de toute » la province; je le seconderai de mon pouvoir et au besoin de » ma vie. » Puis, présentant François : « Voici, monseigneur, le » véritable apôtre du Chablais : c'est un homme de Dieu que le » ciel nous a envoyé; c'est lui qui, le premier, a osé pénétrer » seul dans ce pays, au péril de sa vie, lui qui a semé la divine » parole, arraché l'ivraie, planté la croix, et rétabli la foi ro- » maine que la fureur de l'enfer avait bannie pendant plus de 60 » ans. » Cette affection du prince surprit les assistants, et surtout les hérétiques, qui n'avaient point supposé tant de bienveillance et d'estime; pour François, confus au delà de ce qu'on pourrait dire, il ne sut que tomber aux genoux du légat et baiser sa robe en signe de respect. Celui-ci, le relevant aussitôt, l'embrassa avec effusion, et lui dit : « Je vous remercie de votre » zèle; poursuivez avec la même ardeur : Sa Sainteté saura tout » ce que vous faites pour le salut des âmes. »

Ces paroles augmentèrent le trouble du Saint, et le cardinal, qui s'en aperçut, admira cette modestie qui se joignait à tant de mérite. Les courtisans allaient ajouter encore à ces éloges ; mais lui se retira promptement et fut prier le P. Chérubin de faire à sa place le discours d'ouverture : « Les louanges qu'on vient de » me donner, dit-il, m'ont tellement déconcerté et rempli de » confusion, que je ne saurais comment paraître le premier de- » vant cette auguste assemblée. »

118. C'était encore dans l'église Saint-Augustin que devaient se faire les prières ; mais cette fois elle avait été plus splendidement décorée. Toute la nef était tendue d'or, d'argent et de velours violet, et en face de la chaire, placée du côté droit, s'élevait une riche estrade, avec un dais en drap d'or frisé, pour le cardinal et le Duc. Dans le chœur, un demi-cercle de colonnes doriques, peintes et dorées magnifiquement, supportait un dôme semé d'étoiles d'or ; et sous ce dôme, une longue suite de gradins conduisait à l'autel, tout chargé de lumières et de fleurs et portant le riche tabernacle où le Saint-Sacrement devait être exposé.

Une émouvante action précéda en l'église Saint-Hippolyte l'ouverture des Quarante-Heures : le légat y reçut l'abjuration d'un certain nombre d'hérétiques, à la tête desquels se trouvait l'ancien ministre Pierre Petit. Devant une nombreuse assistance, que l'édifice ne pouvait contenir, et en face du cardinal et du prince, qu'entouraient par ordre les évêques et tous les dignitaires ecclésiastiques ou séculiers, cet homme parla plus d'une heure et fit ressortir avec éloquence les trois principaux caractères qui lui montraient dans l'Église Romaine la véritable Église de Jésus-Christ : son invariable unité, sa sainteté consacrée par tant de prodiges, et son apostolicité qui montre depuis saint Pierre une succession non interrompue de pasteurs. Il conclut en demandant son admission dans cette Église et, se jetant aux pieds du légat, prononça l'acte d'abjuration. M. de Forax, un grand nombre de gentilshommes et de bourgeois de Thonon abjurèrent ensuite, et le chant du *Te Deum* porta jusqu'au ciel les actions de grâces de l'assemblée entière.

119. La messe solennelle commença bientôt : M^{sr} de Granier officiait, et les chants étaient exécutés en chœur par les musiciens du légat et du Duc. Après la messe, une magnifique procession s'organisa pour porter le Saint-Sacrement à l'église Saint-Augustin. L'assistance y était incroyable et présentait le plus bel ordre ; les rues étaient toutes tendues de tapisseries ou

ornées de verdure et de tableaux; l'ostensoir étincelait de perles et de diamants, sous un riche dais, que portaient le Duc et son frère avec les deux avoyers de Fribourg; le cardinal marchait après, escorté des prélats, des gentilshommes et officiers de la Cour, et des bourgeois agrégés à la confrérie du Saint-Sacrement: la foule suivait émerveillée et recueillie, et l'éclat des costumes et des décorations, que relevait le feu des torches, offrait un spectacle inexprimable.

Dans le parcours avait été dressé un reposoir, sous un arc triomphal à quatre faces, qui portait un château surmonté d'une pyramide, flanqué de quatre tours et armé de pièces d'artillerie. En avant paraissait une nuée, qui s'ouvrit à l'arrivée du légat, laissant passage à une blanche colombe, qui avait le bec, la poitrine et les pieds dorés. Elle descendit vers lui, portant un compliment en latin, tracé en lettres d'or sur fond d'azur¹; puis elle alla au Duc, qui reçut un compliment en français², également peint avec magnificence. La nuée disparut alors, et une galère à trois rangs de rames, merveilleusement soutenue dans les airs, s'avança pour attaquer le château, qui répondit avec vigueur; mais la fumée et le bruit effrayèrent plusieurs assistants et, pour éviter le désordre, la procession continua sa marche, sans qu'on se fût arrêté au reposoir.

Un autre spectacle était préparé devant le portail même de Saint-Augustin: du pied d'une montagne jaillissait une source d'eau pure, image de la doctrine sacrée, et le sommet lançait des gerbes de feu, symbole de l'amour divin; ainsi l'Église prêche la vérité et répand la sainte dilection.

Dans l'assistance, tout le monde comprenait ces éloquents enseignements, et pas un cœur n'était froid quand, dans l'église resplendissante, les douces symphonies de la musique saluèrent le Dieu d'amour, que l'évêque plaçait sur l'autel. Il y eut alors une indicible émotion, bien des larmes mouillèrent le sol, et certes il n'est pas étonnant que l'ardente parole du Père Chérubin ait alors acquis pour les auditeurs une extraordinaire

¹ Plus grand qu'Alexandre, vous remportez sur Mars une triple victoire, rendant la paix à trois grands princes. Vous retournez vainqueur, le front orné de trois couronnes formées des rameaux de Pallas, et ayant rendu à la Religion toute sa gloire. Pour ces mérites, la Sainte Trinité éternelle ceindra votre front du triple diadème.

² Grand prince, dont le zèle et la valeur méritent un bonheur aussi grand que vous avez le cœur, le ciel, qui vous chérit, vous rend vainqueur dans la paix plus qu'en guerre. (Ch.-Aug. de Sales.)

puissance. Sur ces mots du Psalmiste : *Qui dira les puissances du Seigneur et qui annoncera dignement ses louanges?* il établit par d'irrésistibles arguments le dogme de la présence réelle, et tous admirèrent le discours et l'orateur ; le cardinal cependant avait éprouvé comme une déception, qu'il exprima ensuite à M^{sr} de Granier : c'était l'apôtre du Chablais qu'il avait espéré entendre. L'évêque exalta alors la modestie de François, promettant du reste qu'il y aurait bien lieu de l'entendre ; et en effet il prêcha plus de dix fois dans la durée des Quarante-Heures, expliquant le mystère Eucharistique par les paroles mêmes *sur lesquelles l'hérésie dresse ses plus fortes barricades.*

Sept autres prédicateurs, et spécialement Louis de Sales, portaient aussi la parole aux peuples, à mesure que se présentaient les processions : chacune arrivait et repartait à son heure ; mais, quelque fût leur chemin, toutes passaient par la place de la Halle, devant la croix peinte d'azur à lames d'or, où l'on retrouvait l'inscription d'Annemasse, et toutes aussi défilaient devant l'hôtel-de-ville, d'où le légat admirait en louant Dieu le spectacle de ces ferventes multitudes.

120. Sur les deux heures de l'après-midi, le cardinal et le Duc retournèrent à Saint-Hippolyte, où plusieurs paroisses attendaient pour abjurer l'erreur. Dans la foule se remarquait un bon vieillard, dont la joie offrait un caractère indicible. Catholique jusqu'à vingt ans, et devenu protestant sous l'influence de la force, jamais il n'avait cessé d'appeler le jour qu'il voyait alors : on avait dû le porter à Thonon, mais là, retrouvant presque son ancienne vigueur, il fendit la foule pour se précipiter aux pieds du légat, et voulut abjurer à haute voix ; puis on l'entendit s'écrier que désormais il mourrait content.

A cette première cérémonie en succéda une autre, où cinq à six cents personnes furent réconciliées ; puis une troisième, et ainsi presque continuellement. « Le légat, dit François à ce » propos, fut témoin de la conversion de plusieurs milliers de » personnes. Il eut la bonté de recevoir l'abjuration d'un certain nombre ; pour les autres, il les envoya à l'évêque et à moi, » le nombre des pénitents étant si grand qu'il ne pouvait y suffire. Il était même nécessaire qu'il y eut toujours quelque ecclésiastique tout prêt pour réconcilier ces pauvres brebis qui » revenaient en foule à la bergerie de Jésus-Christ¹. »

121. Le second jour fut témoin d'un grand exemple. Le Duc,

¹ Lettre 94^e.

et avec lui son frère Amé, le marquis de Lullins et grand nombre de courtisans, se rendit à l'église Saint-Hippolyte, portant comme aux plus solennelles occasions le grand collier et le manteau de l'Annonciade. Là, ils entendirent la messe du Père Chérubin et se présentèrent à la Sainte-Table. Le religieux, profondément ému, ne put se retenir de parler et, tenant dans ses mains l'hostie sacrée, il tira de son cœur des paroles si pathétiques que tous en pleurèrent abondamment. De Saint-Hippolyte, le prince alla à Saint-Augustin, où il adora longtemps ; et on l'y vit revenir vers les deux heures, où il entendit le Père Galésius démontrer avec une saisissante éloquence que l'Église Romaine est vraiment la maison du Seigneur, de laquelle le Psalmiste a dit : *Je me suis réjoui de ce qu'on m'a appris : Nous irons dans la maison du Seigneur.*

Sur le soir enfin, pour couronner pieusement cette bonne journée, Charles-Emmanuel voulut prendre une part active à une dernière cérémonie. Il y avait à Thonon *la rue de la Croix*, ainsi nommée d'une croix remarquable, que l'hérésie avait abattue : c'est dire que François s'était résolu à la remplacer, comme en semblable occasion il avait fait à Annemasse. De Saint-Hippolyte, où la nouvelle croix était déposée, une longue procession se rendit au lieu désigné : les confrères du Saint-Sacrement, vêtus de blanc, en faisaient comme le corps, et il y avait, dans le pieux cortège, plus de quatre mille personnes, qu'édifiait l'harmonie des chants pieux. Sur la place, ce fut au bruit des trompettes, des tambours et des décharges de mousqueterie que la croix se dressa : le Duc fut des premiers à la soulever, et, malgré qu'elle fût très-pesante, on l'éleva et on la plaça par la seule force des mains ; ce qui se fit avec tant de facilité et de promptitude, que les assistants y virent un prodige. « Le prince, ayant fléchi les genoux et fait sa prière, embrassa et baisa la croix. Les confrères en firent autant après lui, et, lorsqu'on eut chanté l'hymne de réjouissance, se retirèrent en l'église de l'Oratoire¹. » Là parut encore la piété de Charles-Emmanuel qui se plaça dans une stalle pour y prier plus dévotement et entendre de la bouche du Père Chérubin une émouvante instruction sur le culte de la croix : le religieux établissait par l'histoire l'antique usage de planter des croix, et quand il rappela le zèle constant de la maison de Savoie pour l'exaltation du signe sacré, tous se dirent que le prince à qui s'adressait le

¹ Ch.-Aug. de Sales.

prédicateur ne le cédaient en rien au plus pieux de ses ancêtres. Pour lui, touché d'une merveilleuse dévotion, il voulut assister aux prières des confrères et on le vit dans l'église jusqu'à la fin de la solennité, à 2 heures après minuit. François fit le sermon de clôture, puis l'évêque, sous le dais que portaient le Duc, un avoyer de Fribourg et les seigneurs de Grand-Court et de Vatteville, reporta le Saint-Sacrement à l'église Saint-Hippolyte : ce fut encore une brillante procession où l'éclat des flambeaux parut avoir dissipé toute l'obscurité de la nuit.

122. Le légat partit le 3 octobre, heureux d'aller redire au Saint-Père les merveilles dont il avait été témoin : il put exalter aussi la piété du prince et les honneurs décernés au représentant du Pontife. Charles-Emmanuel resta à Thonon, et comme il apprit que 80 personnes du marquisat de Lullins, qui venaient pour abjurer l'hérésie, avaient été arrêtées par les hérétiques, il envoya à leur rencontre le marquis et le P. Chérubin : celui-ci les exhorta, et quand ils eurent été réconciliés par l'évêque, leur bon seigneur les reconduisit en témoignage de sa joie.

Le moment était mal choisi pour les ambassadeurs de Berne ; qui se présentèrent alors, réclamant la liberté de conscience et la conservation de trois ministres dans le Chablais. « Quand » vous vous êtes emparés de cette province, répondit le Duc, « vous avez contraint les peuples à embrasser vos nouvelles opi- » nions ; maintenant que je l'ai recouvrée par la justice des » armes, et que presque tous mes sujets demandent que je réta- » blisse l'ancienne et véritable religion dans l'état d'autrefois, » pouvez-vous trouver étrange que j'accède à leurs désirs ? » Aux députés Bernois succédèrent ceux de Fribourg, qui se réjouirent avec S. A. de la conversion du Chablais et se retirèrent comblés d'honneurs.

Cependant, autour du prince, s'agitait encore la question des trois ministres que Berne demandait, et plus d'un conseiller soulevait des craintes pour l'avenir, au cas où l'affaire du marquisat de Saluces ramènerait la guerre avec la France. Le Duc alors convoqua un grand conseil ; mais il voulut que le prévôt y assistât. Pour appeler sur les délibérations la grâce d'en-haut, il entendit le matin la première messe d'un nouveau prêtre, voulut être parrain de l'enfant d'un pauvre paysan nouvellement converti, et assista à l'abjuration de trois à quatre cents personnes des paroisses de Bons et Saint-Didier. De son côté, François se prépara par la prière, invoquant surtout l'appui de son bien-aimé patron, dont l'Église ce jour-là célébrait la fête.

L'heure venue, il alla au conseil, et ce fut avec grande peine qu'il entendit la plupart des conseillers appuyer les instances de l'hérésie. « Sérénissime Seigneur, s'écria-t-il, quand vint son » tour de parler, laisser les ministres en cette province, c'est » perdre vos terres, et le ciel surtout, duquel un pied de largeur » vaut plus que tout le monde. Ils ne sont dans ce pays que par » tolérance, et il ne peut y avoir de convention entre le Christ » et Bélial'. » Pour le Duc, ces paroles furent comme un oracle : « Qu'ils sortent donc, dit-il en se levant, et que personne ne m'en parle plus. » — Et quand les députés Bernois vinrent le solliciter encore, il répondit vivement : « *Et bien, j'en suis content, pourvu que vous receviez à Berne les prêtres que j'y enverrai.* »

A quelques jours de là, on voyait deux hommes sortirent de Thonon et prendre la route de Genève. « Silencieux et mornes, ils laissaient lire sur leur physionomie décontenancée le sentiment amer que laisse dans le cœur un échec éclatant : c'étaient les deux derniers ministres du Chablais, Louis Viret et Jean Clerc ; les peuples avaient vu la fausseté de leur doctrine, et eux, qui n'avaient pu la défendre, allaient cependant pour vivre, essayer de la répandre ailleurs.

123. L'affaire des ministres étant terminée, le Duc songea aux moyens de consolider la foi dans le Chablais, et voulut connaître un mémoire que François pour cela avait rédigé. L'apôtre y demandait « entière mainlevée du revenu de tous les bénéfices du Chablais, pour l'entretien des curés, ... ou au moins du revenu des cures, les autres bénéfices étant appliqués pour trois ans au rétablissement des églises ; » il jugeait nécessaire, outre le renvoi du maître d'école hérétique auquel succéderait un catholique, de renouveler la défense faite aux parents de faire instruire leurs enfants à l'étranger, et de rétablir le legs de François Escherny en faveur de douze pauvres écoliers ; il sollicitait contre les protestants l'exclusion des charges... avec l'ordre pour le ministre de se tenir éloigné de Thonon « le plus qu'il se pourrait faire ; » et enfin il réclamait pour les catholiques habitant Thonon le titre et les privilèges de la bourgeoisie¹. Le prince accorda tout et ajouta spécialement : « S. A. veut que la religion prétendue réformée soit entièrement défendue, tant en général qu'en particulier². »

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Voy. Tome VI, page 50. — ³ Le Duc donna à cette occasion des lettres patentes au procureur fiscal, Claude Marin (Voy. Tome

Conformément à cette décision, et tout en laissant libres les hérétiques sans influence, dont le temps sans doute amènerait la conversion, Charles-Emmanuel résolut d'agir efficacement à l'égard de ceux qui occupaient un rang élevé : il craignait de leur part une action funeste sur les nouveaux convertis, et d'ailleurs il ne pouvait considérer en eux que des sujets peu fidèles, toujours disposés à seconder les Bernois, si la guerre se rallumait. Donc, le mardi 6 octobre, il convoqua dans la maison de ville tous les bourgeois de Thonon et les principaux habitants du Chablais, et s'y rendit avec les évêques de Genève et de Saint-Paul, François et le P. Chérubin, qui devait faire les fonctions de chancelier. Voici le sens de ses paroles : « Depuis que nous » avons recouvré cette province, injustement occupée, nous » n'avons rien tant désiré que de l'arracher au joug de l'enfer, » que lui imposait l'hérésie. Pour cela, quand il nous était loi- » sible de commander, nous avons préféré la douceur et la per- » suasion, réclamant le zèle et les lumières d'habiles et vertueux » prédicateurs. Certes, nous voyons avec grande joie que la plu- » part ont répondu à notre attente : nous les voyons, nous les » aimons et nous saisissons les occasions de leur montrer notre » contentement. Mais il en est qui s'obstinent dans le mal, refu- » sant de s'instruire ou ne se laissant point toucher par *la sain- » teté, majesté, splendeur, excellence, antiquité, solidité, mi- » racles et concorde de la religion*, non plus que par notre » exemple et volonté, tant ils se plaisent au borbier et, comme » les oiseaux de nuit, préfèrent les ténèbres à la lumière. S'ils ne » se convertissent, ils sentiront le poids de notre disgrâce. Ha ! » misérables ! qui vous endurent à ce point, vous pour qui Jésus- » Christ a été crucifié ? Mais enfin, nous voulons maintenant » savoir ce qui en sera : faites place au milieu ; que ceux qui » sont nôtres ou veulent l'être viennent à ma droite, et que les » obstinés se placent à ma gauche. »

Au premier moment, un assez grand nombre manifestèrent la volonté de persévérer dans l'erreur ; mais François, se mêlant à eux pour les exhorter, en ramena la plupart à droite du prince : d'autres cependant restèrent sourds à toute parole, spécialement Brotty, Joly et Despretz. « C'est donc vous, s'écrie alors le Duc,

VI, page 49) ; mais le Sénat et la Chambre des comptes, ayant surtout égard aux chevaliers de Saint-Maurice et Saint-Lazare, que concernaient les premières demandes de François, alléguèrent des prétextes pour différer l'enregistrement. Il fallut recourir au Pape, ainsi qu'on le verra.

» qui voulez demeurer ennemis de votre Dieu et de votre
 » prince ! je vous ferai voir que je suis votre souverain et votre
 » maître : sortez d'ici ; je ne vous donne que trois jours pour
 » évacuer mes États. »

Pendant qu'ils partaient, chassés par les huissiers et les gardes du prince, et que, retirés à Nyon, ils allaient apprendre à réfléchir, le nombre des conversions se multiplia : chaque jour l'évêque était appelé à recevoir des abjurations. Le mercredi vint le P. Sébastien, capucin, amenant plusieurs paroisses, et entre autres Ballaison, Messery, Nernier et Hermance : pour amener ces âmes à la foi, le religieux s'était fait tout à tous ; on l'avait vu se mêler dans les vignes au travail des paysans. Les paroisses de Lully, Chavanay et Courcy se présentèrent le jeudi ; puis le lendemain 300 personnes de Ternier, priant le Duc d'interdire aux ministres l'entrée de leur bailliage. Le dimanche enfin, on reçut joyeusement 200 personnes de Margencel, qui portaient la croix de leur église, longtemps cachée comme celle de Saint-Cergues (N° 114) : le P. Chérubin, tenant cette croix, les félicita et les exhorta si éloquemment qu'ils ne pouvaient se tenir de pleurer.

124. C'était en frémissant que le sénat de Berne avait appris l'exil des sectaires obstinés : il menaça de la guerre, comme si le traité de Nyon avait été violé, et le Duc reçut en même temps les réclamations d'Élisabeth d'Angleterre, vrai bourreau des catholiques, des protestants de France et des Pays-Bas et des princes hérétiques d'Allemagne. Il tint ferme, et multiplia les marques de son zèle, se montrant d'autant plus actif qu'on s'attachait davantage à l'intimider. Non content des lettres patentes par lesquelles, le 12 octobre¹, il avait exclu les hérétiques de toute gestion des biens et revenus ecclésiastiques, prohibé sévèrement toute menace ou injure aux catholiques, et enlevé aux protestants l'habilité à toute charge, il donna mission à François, à Claude d'Angeville et à Claude Marin de faire une enquête exacte de l'état des bénéfices en Chablais et Ternier, et lui-même, ainsi qu'un véritable père, s'appliqua tout entier à ramener ce qui restait de protestants. Il les faisait venir, leur parlait avec bonté, les touchait par son affection, les déterminait à se faire instruire, et quand les missionnaires les avaient préparés, lui-même les conduisait comme en triomphe devant l'évêque, qui recevait leur abjuration. De Thonon, il se porta

¹ Tome VI. page 57.

dans la province entière, visitant chaque paroisse et exhortant les peuples comme un apôtre. « Ainsi qu'il n'y a qu'un Dieu, dit-il, il n'y a qu'une seule Église, qui est la Romaine, hors de laquelle on ne se peut sauver. » Et la force, la netteté de ses arguments, la douceur de sa voix, la bonté empreinte sur son visage, arrachaient d'ordinaire ce cri : « Nous voulons être de la religion de notre bon prince; nous renonçons à l'hérésie! » Et le bon prince, tout ému, touchait la main de ces braves gens et leur assurait sa protection : on le vit même en embrasser plusieurs. Ce fut bientôt partout un indicible enthousiasme; la foule se portait sur les chemins, criant au passage du Duc : « *Vive Son Altesse Royale! Vive l'Église Romaine! Vive le Pape!* » Les croix se redressaient aux avenues des villages et sur les places, et le Chablais reprenait son aspect catholique : alors le prince put compter ceux que retenait encore l'erreur, et comme ils rejetaient sa miséricorde, ils subirent par l'exil sa justice désormais impitoyable.

125. L'enquête des bénéfices était terminée¹ : elle montrait dans le Chablais d'immenses ruines, avec quelques biens et églises encore disponibles; au bailliage de Ternier, à l'exception de dix-neuf paroisses et deux annexes, tout était encore au pouvoir des Genevois. Le Duc, après avoir étudié cette affaire, s'entendit avec l'évêque pour établir dans tout le pays des curés et des prédicateurs, et afin d'assurer leur subsistance, comme aussi le rétablissement des églises et des cures, il nomma le primicier Claude d'Angeville économe général des bénéfices de Chablais et Ternier.

D'un autre côté, « le soigneux apôtre pensait diligemment à tout ce qui était nécessaire pour la conservation et amplification de la religion catholique en Chablais; » et à la fin il présenta au Duc un projet de règlement en quinze articles² : 1° qu'en Chablais et Ternier tous vivent selon la religion catholique, un délai étant donné aux protestants pour s'instruire ou partir après avoir vendu leurs biens; 2° que personne ne puisse dogmatiser, sauf devant les théologiens, ni détourner les catholiques des offices; 3° que tous observent les commandements de l'Église; 4° que les livres prohibés, sous les peines de droit, soient livrés à l'évêque dans le délai d'un mois; 5° que tous assistent à tous les offices; 6° qu'en ce temps les cabarets et boutiques soient fermés, et les danses et jeux prohibés; 7° que l'on veille à ce que

¹ Tome VI, page 58. — ² *Ibid.*, page 52.

les chefs de famille envoient aux catéchismes les enfants et serviteurs; 8° qu'aucune charge ne soit exercée ni par les protestants, ni en leur nom; 9° qu'il soit informé contre ceux qui ont démoli les églises et les cures, autels, baptistaires, etc., avec obligation de tout rétablir; 10° que les biens des églises soient restitués; 11° de même les titres et papiers; 12° qu'il soit pourvu à l'exacte livraison des blés destinés aux aumônes; 13° que les cloches ou le métal portés aux Allinges soient rendus aux églises; 14° que le Duc prenne sous sa spéciale protection l'évêque et tous les ecclésiastiques, et 15° que les gouverneurs et magistrats veillent à l'exécution *de ce que dessus* et prêtent assistance à la juridiction spirituelle.

Le Duc agréa tout, en ce qui le concernait, laissant à l'évêque le droit de régler ce qui était purement de son ressort, pourvoyant à une exacte surveillance pour éviter les contraventions, et assurant pour le bien tout l'appui de son autorité. Il scella ces arrêtés de ses armes, sur cire rouge; et, après tant de belles choses faites pour la gloire de la religion, s'en alla au fort des Barraux, pour en hâter les fortifications.

126. De son côté, François retourna pour quelque temps au château de Sales. Il y reparut simple et modeste comme autrefois, et tandis que de toutes parts on célébrait en l'exaltant lui-même ce que Dieu, dans sa miséricorde, avait fait en Chablais, son cœur avait à peine besoin de se rappeler que le plus intrépide apôtre est seulement un serviteur. *Serviteur bon et fidèle*, sans doute; mais, au service du Seigneur, le Saint est tranquillement fidèle, comme le domestique attaché à un bon maître : l'amour sacré est son objet, son occupation, sa joie, et s'il considère ses œuvres, leur insuffisance seule peut le frapper; Dieu n'est-il pas plus grand que toutes les œuvres de l'homme?

Dans la pieuse famille un bonheur ineffable se traduit en affectueux épanchements, où le respect et la vénération semblent tempérer les sentiments de la nature. M. de Boisny pleurait en embrassant ce fils, qui était bien la couronne de sa vieillesse, l'honneur de sa maison, et plus encore la gloire de l'Église; M^{me} de Boisny le contemplait comme dans l'extase, et pour ses frères, pour la maison entière, pour Louis surtout, François avait un caractère surnaturel si marqué que leur amour était vraiment un culte.

Il était là, consacrant son temps par la prière, l'étude, le soin et la direction de sa famille, ne prenant d'autres délassements

que de pieuses conversations ou ces promenades chères aux âmes contemplatives, quand il apprit que les trois hérétiques obstinés, Brotty, Joly et Desprez, ne supportant plus l'exil, demandaient à revenir dans leur patrie. Il alla solliciter pour eux un sauf-conduit dont ils se hâtèrent de profiter, et lorsqu'ils vinrent remercier leur bienfaiteur, la conversation fut naturellement une conférence qui amena bientôt leur conversion.

Dans la préface de son commentaire sur Josué, Bèze affirme que c'est à Calvin qu'appartient la gloire d'avoir *inventé* la manière d'expliquer ces paroles : *Hoc est corpus meum; Ceci est mon corps*¹. Ainsi le dogme Eucharistique, comme l'entendant les protestants, est l'œuvre de Calvin; ni les SS. Pères, ni les Apôtres ne le connaissaient. François fit remarquer cet aveu, que l'Église protestante *n'est pas apostolique*, et Brotty, fort embarrassé, demanda à soumettre cette objection au ministre La Faye. Celui-ci ne trouva d'autre expédient que d'accuser Bèze d'erreur, promettant de corriger tous les exemplaires qu'il pourrait trouver. Brotty, assez peu content, posa cette question : *Peut-on se sauver dans l'Église Romaine?* Et sur la réponse affirmative, il ajouta : « Qu'avez-vous à dire aux preuves » par lesquelles le prévôt établit que l'Église Romaine est la » seule véritable? » Le ministre balbutia, comme un homme qui n'a rien à répondre et ne veut pas se rendre; Brotty revint à Thonon, adjura l'hérésie et bientôt après ses deux amis imitèrent, son exemple. Ils retrouvèrent avec la foi les bonnes grâces du prince.

127. Cependant les Genevois, comptant sur les inspirations de la politique, s'étaient adressés au roi de France : ils dénonçaient le Duc comme disposé à les punir de leur alliance avec Henri, et ce prince, qui dans l'affaire du marquisat de Saluces avait plus envie d'obtenir des avantages que d'être juste, écrivit à Charles-Emmanuel qu'il considérait Genève comme comprise dans la paix de Vervins. C'était là une prétention aussi funeste que peu fondée : elle autorisait les Genevois à retenir les biens usurpés sur l'évêque et le chapitre de Genève, à demeurer maître des bailliages de Gaillard et de Gex et de douze paroisses encore du bailliage de Ternier.

Dans cette grave conjoncture, M^{sr} de Granier jugea nécessaire d'envoyer François à Rome, pour exposer au Pape les consé-

¹ Cette gloire de Calvin consiste à avoir violé la grammaire en traduisant le verbe *est* par *signifie*!

quences des volontés du roi et le prier de s'interposer pour obtenir du moins, avec la restitution des biens ecclésiastiques, la liberté de conscience dans le domaine de Genève. Le prévôt devait en même temps traiter l'affaire des bénéfices détenus par les chevaliers de Saint-Maurice et Saint-Lazare, depuis la concession de Grégoire XIII : une bulle rendant ces bénéfices à leur destination première était le seul moyen de terminer le différend, et nul plus que l'apôtre ne pouvait dignement plaider une cause d'où dépendait l'avenir de la religion dans le Chablais.

Il s'en alla aux Barraux, pour conférer de tout avec le Duc, qui approuva de grand cœur. En lui remettant l'acte exprès de son consentement pour l'affaire des bénéfices, le prince lui dit avec effusion : « Voilà ce que vous avez désiré pour les autres ; » demandez maintenant pour vous. » — « Monseigneur, répondit-il en s'inclinant, je prie V. A. de m'écouter toujours favorablement pour les intérêts de l'Église et de vos vrais sujets les catholiques ; ce sont aussi mes intérêts, et je n'en ai point d'autres. » Vainement fut-il sollicité de profiter des bonnes grâces du Duc ; il refusa même le remboursement des sommes qu'il avait dépensées pour la mission, et comme un mandat lui fut remis dans ce but, il en consacra tout le montant à l'entretien des curés et au rétablissement des églises. Ce désintéressement édifia la Cour et plus encore le prince, qui disait souvent : « Le prévôt est le père et l'apôtre des peuples du Chablais : si Dieu donnait à son Église un certain nombre de soldats aussi vaillants et aussi dévoués, la terre changerait de face ; mais nous ne le méritons pas. » Lui cependant méritait bien que, dans ses États, la foi et la religion refleurissent ; il se consacrait à cette œuvre avec un zèle au-dessus de toute louange, imitant presque le Saint, qui aussi ne se lassait pas de l'admirer et de le louer. « S'il est juste, écrit-il, de rapporter la conversion des bailliages à la bonté toute-puissante du Créateur, on ne peut se dissimuler que le Duc de Savoie fut son instrument, et que son zèle fit des miracles. Pendant le temps que S. A. séjourna à Thonon, son cœur, par une grâce singulière, semblait être entre les mains de Dieu, car il en suivait tous les mouvements et toutes les impressions... Ce grand prince n'eut point de cesse qu'il n'eût fait replanter de toutes parts l'arbre vivifiant de la croix, qu'il n'eût entendu retentir les airs du chant de l'Église dans cette terre désolée, et que ces vignes renouvelées et refleurissantes ne rendissent partout une odeur de salut¹. »

¹ Lettre 94^e.

Quand le Duc repartit pour Turin, laissant dans les églises, et surtout à Saint-Hippolyte, de grandes marques de sa munificence et de sa piété, les deux compagnies de suisses catholiques à qui il confiait la sûreté des prêtres pouvaient être justement considérées comme une garde d'honneur : les missionnaires étaient aimés, le nom du prince rappelait à tous la bonté et la vertu ; il pouvait espérer de régner en paix, parce qu'il régnait dans les cœurs.



LIVRE III.

FRANÇOIS, COADJUTEUR DE GENÈVE.

1598-1602.

CHAPITRE PREMIER.

AFFAIRE DE LA COADJUTORERIE. — MALADIE GRAVE.
VOYAGE A ROME.

1598 et 1599.

1. Avant que François prît le chemin de Rome, le pieux évêque désirait ardemment qu'il eût accepté le titre de *coadjuteur de Genève*. Dès longtemps déjà, se sentant vieillir et trouvant que ses forces ne répondaient plus à son zèle, il avait résolu de se donner un aide qui fût digne de lui succéder, et toutes les inspirations venues de la prière, tous les avis de l'amitié, de l'expérience et de la piété s'étaient trouvés conformes : le prévôt de Sales était non-seulement digne, mais le plus digne. Une voix surtout avait grandement confirmé dans son choix le vénérable prélat ; c'était celle de l'abbé de Chissé, son neveu et son grand-vicaire, celui que tous auraient désigné, s'ils n'eussent eu sous les yeux et dans le cœur l'apostolique François : l'abbé, digne en tout de son oncle, avait montré une grande consolation et exprimé une vive reconnaissance, quand l'évêque s'était ouvert à lui.

François au contraire, effrayé à la seule proposition qui lui en avait été faite, s'était tenu constamment si ferme dans ses refus que rien n'avait paru capable de vaincre sa répugnance. L'évêque, espérant le prendre comme au piège, ainsi qu'avaient fait Louis de Sales et M. de Ronys pour le titre de prévôt (Liv. I, N° 87), s'était adressé au Duc de Savoie qui, de grand cœur, avait donné des lettres patentes de la nomination (29 août 1598) : S. A. ne pouvait qu'approuver un choix qui avait été le sien alors qu'une maladie grave faisait craindre la mort de M^{sr} de Granier. Ce moyen encore était resté inutile.

2. Après les Quarante-Heures de Thonon, quand l'évêque fut

revenu à Annecy, plus émerveillé que jamais du talent, du zèle et des vertus, ou, pour mieux dire, de la sainteté du prévôt, il reprit le dessein de se l'associer : un songe même grava ce dessein en son cœur comme un impérieux devoir. Zélé pasteur d'un immense troupeau, il vit des loups se précipiter en grand nombre pour l'attaquer; il courait de toutes parts à la défense de ses brebis, et, ne pouvant les sauver toutes parce qu'il était seul, il criait d'une voix lamentable : *Au secours! au secours!* Son aumônier, subitement éveillé, courut promptement, et alors le prélat, ayant raconté le songe qui l'effrayait encore : « Hélas! » dit-il, il est trop vrai que mes ouailles sont environnées de » loups furieux; et moi, accablé d'infirmités, je n'ai pas assez de » force pour les repousser : ah! ne pourrai-je trouver du se- » cours? » L'aumônier rappela le bon état du diocèse; il fit valoir le grand nombre d'excellents prêtres qui ne manquaient pas à ce qu'il pouvait attendre d'eux, et il cita surtout l'apôtre du Chablais, qui serait son coadjuteur. — « Ah! plutôt au ciel! reprit » le saint évêque en pleurant; mais le voudra-t-il?... ô mon fils! » où êtes-vous? ayez pitié de mes cheveux blancs! »

Après cette scène pénible, en dépit des bonnes paroles de l'aumônier, le prélat ne put retrouver le sommeil : il ne s'occupa qu'à chercher les moyens d'obtenir un consentement si désiré. Dès le matin, il envoya au château de Sales, où nous avons vu que François se trouvait, lui ordonnant de venir sans délai. Le prévôt accourt, l'évêque se jette dans ses bras, le presse contre son cœur, et le conjure, au nom de l'amitié, par tout ce que la religion a de plus sacré, de venir à son secours. — « De grand » cœur, répond François; qu'est-ce donc que je puis faire? » — « Ce que je vous demande, ô mon fils! c'est que vous soyez mon » coadjuteur. » — Le Saint demeura consterné, puis quand il put parler : « Monseigneur, dit-il, je ne refuse pas le travail; » mais votre bonté vous trompe : je n'ai rien de ce qu'il faut » pour une telle dignité. Vous trouverez beaucoup mieux parmi » tant de prêtres de naissance, de capacité et de vertu qui vous » entourent : que suis-je pour oser me mettre à leur place? » Et ferme dans son refus, il prit congé, puis se hâta de retourner à Sales.

« Le bon prélat ne savait de quel côté se tourner; » et il pesa de nouveau cette affaire, comme si vraiment il s'était trompé : toutefois les avis demeurèrent unanimes, et, dans le jeûne et la prière, le saint évêque s'affermir plus encore en son dessein. Il se rendit lui-même à Sales, « et tâcha par tous moyens de ramener

le bienheureux François en présence de ses parents ; » mais il ne put vaincre son humilité. Ce fut aussi inutilement qu'il appela à son aide tous les expédients et l'intervention des personnes qu'il croyait plus capables d'influence sur l'esprit et le cœur du prévôt : celui-ci résistait comme à une épouvantable tentation, étonné que ses amis lui voulussent un si grand mal.

3. Quelque temps s'était écoulé depuis cette seconde tentative, et le prélat désolé, mais sûr plus que jamais de la volonté divine, avait plus ardemment invoqué l'assistance du Seigneur : il espérait tout d'un nouvel effort. Ayant pris à part l'abbé Critain, son premier aumônier, il lui donna ses instructions et l'envoya au château de Sales. Critain se présenta comme en visite d'ami, ne laissant pas soupçonner d'abord qu'il fût chargé d'une mission, et le lendemain de son arrivée, sous prétexte de réciter l'office, « il tira son saint homme de bon matin à la galerie. » — « Savez-vous, lui dit-il alors, pourquoi je suis ici ? » — « Non, répondit François. » — « Il faut donc que je vous le dise. Je suis chargé des ordres de Monseigneur, et je ne puis retourner sans une réponse qui marque votre obéissance. Depuis plus d'un an, il vous a choisi pour son coadjuteur ; souvent il vous en a parlé, plusieurs personnes de qualité vous ont aussi parlé en son nom, et toujours vous êtes demeuré comme obstiné dans vos refus. Cette conduite le mécontente autant qu'elle l'afflige ; il vous somme d'y prendre garde : dites ce que je lui rapporterai. » — « Veuillez dire à Monseigneur que je suis très-humblement reconnaissant de sa bonté ; mais je le prie de la reporter sur un autre. Si j'étais son coadjuteur, il lui faudrait se priver d'une partie de ses revenus, qui sont à peine suffisants : il m'en coûterait trop de le voir souffrir. Je ne suis point né pour commander, et ne conviens qu'à obéir : j'écrirai, j'irai, je viendrai, je ferai tout ce qu'il plaira à S. G. ; mais quant à l'évêché, il ne faut pas que j'y pense. » — « Croyez-vous donc, répartit alors l'aumônier, que Monseigneur, en vous choisissant, ait agi à la légère ? Il a réfléchi, il a consulté Dieu, il a pris l'avis des personnes les plus dignes : tous vous désirent, et il y a là manifestement la volonté divine ; les anciens évêques n'en ont pas eu d'autre signe. Voici de plus les lettres patentes par lesquelles S. A. vous nomme, et voici encore une lettre du cardinal de Florence, heureux de solliciter votre promotion près du Saint-Siège. Vous faut-il d'autres preuves de la volonté de Dieu ? »

Ces derniers mots frappèrent le Saint, qui, pensif et gémissant,

continua à se promener : « Allons à Thorens, dit-il enfin ; nous » offrirons chacun une messe du Saint-Esprit, et nous servirons » mutuellement ; après, nous ferons ce que le Seigneur nous » inspirera. » Ils partirent ; l'abbé Critain célébra le premier, et François après lui. Quand ce fut fini, il alla se mettre à genoux sur les marches de l'autel ; et là, immobile, les yeux fixés sur le tabernacle, semblable à un homme ravi en extase, le visage enflammé d'une lumière surnaturelle, il s'écriait : « Mon Dieu, » vous connaissez mon cœur, qui ne cherche que votre amour ; » *que voulez-vous que je fasse ?* Si mon désir particulier a été de » n'avoir d'autre charge que de vous aimer et de servir mes » frères, je veux cependant ce que vous voulez : j'accepte les » honneurs, s'il le faut ; mais qu'ils ne soient que des degrés » pour m'élever jusqu'à vous. »

Tranquille après cette offrande de lui-même, il médita quelque temps encore, puis il sortit de l'église. — « Eh bien ! dit » l'abbé, qu'est-ce que Dieu vous a répondu ? » — « J'ai toujours » eu en frayeur l'épiscopat ; mais, puisque Monseigneur com- » mande, j'obéirai : si je fais quelque bien, tout le mérite en » sera dû à ses prières. Ne dites à personne ce qui vient de se » passer. »

4. L'aumônier partit heureux, après avoir félicité le Saint et instruit M. et M^{me} de Boisy, et le chanoine Louis du résultat de sa négociation : s'il gardait un secret, c'était celui de ce qu'il avait vu devant l'autel de Thorens, et il se rejouissait en son cœur, parce que le diocèse de Genève aurait bientôt pour évêque un grand ami de Dieu. Arrivé au palais épiscopal, ayant trouvé Claude de Granier au milieu d'une nombreuse compagnie, il s'apprcha et lui dit à l'oreille la bonne nouvelle. Le prélat se leva joyeux et versant de douces larmes : « Dieu soit béni, dit-il » à haute voix ; jusqu'à présent je n'avais rien fait, mais j'ai » obtenu mon fils le prévôt de Sales pour coadjuteur et succes- » seur¹ ! »

Toute la ville bientôt apprit ce grand événement, et ce fut pour tous les cœurs le motif d'une grande réjouissance : les âmes pieuses en adressèrent au Seigneur de ferventes actions de grâce. Peu de jours après, le serviteur de Dieu vint à Annecy : il devait ses hommages au pieux évêque, dont il était désormais le fils bien plus encore qu'auparavant ; et il voulait se préparer à partir bientôt pour la Ville éternelle. Il pressa d'autant

¹ Ch.-Aug. de Sales.

plus les affaires qui restaient à régler, que de toutes parts, en lui prodiguant les félicitations et les louanges, on imposait à son humilité un véritable martyre.

5. Une épreuve vint alors pour lui-même et pour le diocèse : il fut attaqué soudainement d'une fièvre continue si violente, « qu'il sécha incontinent par les flammes intérieures, et fut réduit en un état pitoyable. » Des deux médecins appelés près de lui, l'un « n'osait pas échapper sitôt la sentence de mort, l'autre désespérait entièrement, » et bientôt son opinion fut celle de tout le monde. M^{me} de Boisny était promptement accourue au chevet de son vénéré fils, « et le servait d'une affection indicible : » ce fut elle qui eut mission d'annoncer au malade qu'il devait se préparer au voyage de la céleste patrie. Peu s'en fallut qu'elle ne tombât en défaillance, quand on la chargea de ce devoir pénible et qui lui ôtait à elle-même tout espoir; mais enfin, « comme elle adorait la Providence et volonté divine, elle reprit ses forces » et parla comme elle savait si bien.

Le pauvre malade s'étonna d'abord; car les douleurs de la mort l'environnèrent, et son esprit appréhenda les périls de l'enfer. Il songeait à ses péchés, croyant n'avoir pas fait une pénitence assez grande, et il disait avec Job : « *Laissez-moi, Seigneur, afin que je plains un peu ma douleur, avant d'aller pour toujours à la terre ténébreuse et couverte des ombres de la mort. La crainte de mourir me trouble, parce que j'ai péché tous les jours et ne me suis point repenti. Oui, Seigneur, hélas! j'ai trop péché en ma vie. Je parlerai en l'absence de mon âme et dirai à Dieu : Ah! ne me condamnez point. — Seigneur, quand vous viendrez juger la terre, où me cacherais-je de la face de votre colère? J'ai peur de mes fautes, et je rougis devant vous.* » — Et un indicible sentiment de repentir se lisait en ses yeux et dans ses traits; et toutefois il disait encore : « *Seigneur, ne me reprenez point en votre fureur, ne me châtiez pas dans votre colère. Tournez vers moi un regard favorable et sauvez-moi : dans la mort, personne ne se souvient de vous. J'ai travaillé en mon gémissement; chaque nuit je laverai mon lit, j'arroserai ma couche de mes larmes.* » — Ou bien il pleurait avec Ezéchias : « *Au milieu de mes jours, je descendrai dans le tombeau; ma vie a été coupée comme le fil par le tisserand, quand on commençait à l'ourdir.* » — Et il se lamentait; sa langue desséchée s'attachait à son palais, sa respiration était pénible et ses joues pâles de frayeur : il pensait que s'il pouvait guérir, il met-

trait sa conscience plus en état. « A la fin cependant il chassa cette vaine crainte de la mort par cette sentence : « Il n'est de » salut que de la part du Seigneur ; plus tard comme maintenant » j'aurai besoin de miséricorde, et maintenant comme plus tard » il me sera favorable. *Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité... Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et » pourquoi me troubles-tu? Espère en Dieu, car je le glorifierai » encore ; il est le salut de ma face, il est mon Dieu.* » La confiance alors prit la place de la crainte ; il se remit sans réserve aux mains de la Providence, indifférent désormais à la vie ou à la mort.

6. Dans Annecy, la consternation était générale, et tout le pays même éprouvait une grande affliction. La douleur des ecclésiastiques se peignait sur leur visage, et M^{sr} de Granier en fut réduit à garder le lit. Les chanoines en corps se présentèrent près de leur vénéré prévôt, pour lui dire le dernier adieu et recevoir sa bénédiction. Il pleura en les voyant tous, car il les aimait avec tendresse ; et eux-mêmes « ne lui parlèrent qu'avec des larmes et des sanglots. » Ils le prièrent de leur laisser quelques instructions, « et il leur parla si puissamment de la vanité du monde, de l'incertitude de cette misérable vie, de la laideur du vice, de la beauté de la vertu, de l'amour et crainte de Dieu, que jamais dans la chaire il n'avait paru aussi éloquent. » Chacun d'eux voulut ensuite lui parler à part et recevoir ses avis, « et il leur déclara franchement ce qu'il avait remarqué en eux d'imparfait, leur donnant de bons remèdes et les conseils les plus salutaires. » Cela fait, tous se jetèrent à genoux et il les bénit avec une grande tendresse ; puis il les remercia de leur visite et les conjura de prier pour lui. Ils se retirèrent le cœur navré, incapables de prononcer une seule parole.

Ils étaient à peine sortis, que le Saint fut pris d'une longue défaillance : pendant une heure tous les soins furent inutiles, et on le crut mort. Toutefois son esprit, contre l'ordinaire, n'était pas engourdi comme son corps ; « le diable le tourmentait d'une dangereuse tentation, qu'il combattait aussi fortement : c'était une objection du plus puissant et subtil argument qu'il ait contre la réalité du corps de Jésus-Christ en l'Eucharistie. Cet ennemi tenait serré de si près son entendement débilité, qu'il ne se trouva point pour lors de solide réponse ; mais il le chassa par la seule invocation du nom de Jésus, faite dans le fond de son âme. Cependant, étant revenu, il découvrit la solution ; mais jamais depuis il ne voulut en faire connaître l'objet précis : il crai-

gnait là un danger pour les intelligences vulgaires, et il chassait par le signe de la croix jusqu'au souvenir même de cette tentation. Son secret lui échappa une fois, pendant qu'il traitait de divers points de théologie avec son cher frère Louis : car entre eux les cœurs s'épanchait même dans l'étude; mais dès qu'il s'en aperçut, il exigea que Louis n'en parlât jamais à personne. »

7. Le lendemain de cette pénible lutte, les musiciens de la cathédrale se présentèrent avec leurs livres et instruments pour le récréer; et comme ils le priaient de choisir le motet qui lui serait plus agréable : « Celui, dit-il, de sainte Marie-Magdeleine : *« Mon cœur est ardent de voir le Seigneur¹. »* Et pendant que les musiciens chantaient, il suivait leurs paroles avec de merveilleuses affections et des élans de pur amour inexprimables. Il voulut aussi que l'on chantât ces paroles de David :

Le cerf longtemps pourchassé,
Fuyant pantois et lassé,
Si fort les eaux ne désire,
Que mon cœur d'ennuis pressé,
Seigneur, après vous soupire.

Comme ils se retiraient, on le vit pleurer abondamment, et se tournant vers la muraille, il récita entièrement le psaume *Miserere*. Peu après, il vit que le médecin préparait un remède, et lui demanda ce qu'il faisait. — « Ce que je fais, répondit le » docteur, vous ne le savez pas maintenant; mais vous le saurez » plus tard. » Le Saint ne put entendre sans réprobation cet emploi profane de la sainte Écriture; néanmoins il prit le remède et en éprouva un mieux sensible : « en peu de temps il fut remis, par la grâce de Dieu. » Le bon évêque apprit bientôt sa convalescence; « il en fut tellement récréé qu'en peu de jours il quitta le lit, aussi bien que son cher fils². »

8. Dès le mois de février (1599), François se trouva en état de partir pour Rome, et il alla prendre les ordres de M^{sr} de Granier. L'évêque lui remit les lettres qu'il avait eu le temps de préparer, promettant d'envoyer le reste, et lui donna pour compagnon de voyage l'abbé de Chissé, qui devait solliciter les bulles de coadjuteur.

¹ Ce morceau nous est inconnu. — ² Tout le récit de cette maladie est tiré presque textuellement de Ch.-Aug. de Sales. — *Voy. Esprit*, Part. II, Sect. 20. — Le remède dont il est parlé était l'*or potable*, composé de 17 parties dont une de *teinture d'or*.

Les deux voyageurs traversèrent les Alpes et s'arrêtèrent à Turin, pour conférer avec le Nonce sur les affaires qui les appelaient à Rome; ils prirent ensuite la route de Modène, espérant y trouver le président Fahre et Louis de Sales, qui étaient partis avant eux pour l'Italie. Comme ils approchaient de la ville, le cheval de François s'abattit et le jeta au milieu d'un borbier; mais sans lui faire aucun mal. Le Saint se releva tranquillement, sans rougir de ce contre-temps et, arrivé à l'hôtellerie, revêtit un habit de velours noir que lui prêta un gentilhomme français, témoin édifié de l'accident. « Mais voilà, tandis que le bienheureux se tient auprès du feu, et que ses compagnons et serviteurs s'occupent à d'autres choses. comme c'est la coutume des voyageurs, qu'une femme *très-spécieuse* entra dans sa chambre et, comme étant domestique, se mit à discourir avec lui. » Une odieuse passion l'avait amenée, et telle était son impudence que les paroles et l'indignation du Saint ne firent que l'exciter davantage : ni la menace des jugements de Dieu, ni les ordres les plus impérieux, ni son caractère de prêtre qu'il lui déclara ne purent l'obliger à se taire et à se retirer. A la fin, levant le bras comme pour la frapper, il gagna précipitamment la porte, « et descendant, il remporta une glorieuse victoire par la fuite. Au pied des degrés, trouvant Georges Rolland, il lui raconta ce qui s'était passé, et lui commanda très-vivement de ne l'abandonner plus désormais¹. »

9. Bientôt il se remit en route, car Fabre n'était plus à Modène, et le voyage s'acheva heureusement jusqu'à Rome : là il trouva son ami, et se logea dans le même hôtel, près de l'église Saint-Sauveur *in Lauro*. Pour ces deux grandes âmes, la *Confession de saint Pierre* était l'objet des premiers vœux; car Rome est la ville du chef des Apôtres, plus riche, plus glorieuse et plus puissante par son tombeau qu'elle ne le fut sous les maîtres du monde. Ils s'y rendirent et, tandis que François y épanchait son cœur, appelant sur le diocèse de Genève, sur le Chablais et sur lui-même toute la protection du premier vicaire de Jésus-Christ, on eût dit que le président l'égalait en ferveur et en sainteté : comme lui, durant cinq ou six heures, il demeurerait en oraison devant les saintes reliques. Ainsi en fut-il dans tous les sanctuaires, et c'était avec raison que François avait écrit : « Le président Fabre, mon frère, me mène aujourd'hui à la visite des saints lieux, dont il sait bien le chemin, car, se

¹ Ch.-Aug. de Sales.

lon l'expression du prophète, *sa justice croît tous les jours.* »

On a su quelques traits de ce fervent pèlerinage. « Il y a aujourd'hui douze ans, écrivait François le 9 mars 1611 (jour consacré à sainte Françoise romaine), que j'eus la grâce de célébrer dans le monastère de cette sainte veuve, avec mille désirs de lui être dévot toute ma vie ¹. » Et le 13 mars, l'abbé de Chissé trouvait le serviteur de Dieu dans les catacombes, tellement abîmé dans les soupirs et les larmes, qu'il le crut sous le coup de quelque nouvelle pénible, et l'interrogea dans ce sens. « Non, répondit-il; mais pouvez-vous trouver étrange qu'au milieu des tombeaux des martyrs, je verse du moins quelques larmes sur mon indignité? O heureux martyrs! que leur sort est digne d'envie! Hélas! pauvre pécheur, je ne mérite point d'avoir part aux grâces des saints et des favoris de Dieu! Il ne me reste qu'à m'humilier et à pleurer. »

10. Le lendemain, 14 mars, les deux prêtres furent présentés au Pape, et le cardinal de Florence, en désignant François, le nomma *l'apôtre du Chablais*, ajoutant que le Duc se plaisait à l'appeler ainsi. Clément VIII « prit une merveilleuse récréation à s'entretenir avec celui dont il avait entendu si bien parler; il l'interrogea amplement de son œuvre apostolique, et l'entendit discourir avec une très-grande volupté. »

Sa Sainteté reçut ensuite les lettres de M^{sr} de Granier. Par l'une, ainsi que nous l'avons dit (Liv. II, N^o 127), le prélat invoquait l'intervention du Saint-Père, afin que Genève ne fût admise que sous condition dans la paix de Vervins ²; l'autre était une requête en dix articles, dont voici le résumé ³: 1^o Vu l'état actuel du Chablais, il y a lieu et il importe de casser et annuler l'union des bénéfices faite conditionnellement par Grégoire XIII en faveur de l'Ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazarre : le Duc consent comme grand-maître. 2^o Pour l'entretien des chanoines théologiques, si utile au bien, il paraît nécessaire de supprimer dans chaque couvent une prébende monacale, ou quelques bénéfices simples. 3^o L'évêque juge expédient d'assigner aux curés des portions congrues, sur les dîmes, prémices, etc. 4^o Il importe que l'évêque puisse dispenser du quatrième degré et valider les mariages contractés sans dispense à ce degré; 5^o et aussi que l'évêque ait perpétuellement le pouvoir d'absoudre de l'hérésie, par lui-même, par son vicaire et dix ou douze prêtres à son choix. 6^o L'évêque a besoin d'être exempté des décimes qu'il

¹ Lettre 473^e. — ² Lettre 60^e. — ³ Voy. le texte, tome VI, page 12 et suiv.

paye au Duc. 7° De même il est nécessaire que les chanoines puissent joindre à leurs canonicats des bénéfices-cures. 8° L'évêque demande que ses sujets soient délivrés de certaines servitudes surannées. 9° La réforme des monastères est chose urgente. 10° Le chapitre demande l'église et le couvent des Ermites de Saint-Augustin à Thonon, uni maintenant à l'Ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare : il résiderait là avec ses chapelains et autres bénéficiers '...

Clément VIII accueillit favorablement toutes ces demandes, promettant de les peser mûrement ; il donna charge au Nonce à Turin de s'occuper de quelques-unes ², et pour le reste, François eut à conférer avec le grand cardinal César Baronius : ce fut, entre ces deux hommes si chers à l'Église, l'occasion d'une amitié qui s'accrut avec le temps.

Le Saint, peu après la première audience, dut en solliciter une seconde, pour présenter au Souverain Pontife l'état du diocèse de Genève, et la lettre par laquelle l'évêque le déclarait son représentant pour la visite du seuil des Apôtres ³. Ce fut avec les marques d'une tendre affection que le Pape lut ces paroles : J'ai voulu « donner lieu à mon procureur, qui a grandement travaillé dans ce champ de mon diocèse, de se distraire quelque peu du travail par divers pèlerinages. »

11. L'abbé de Chissé n'avait eu garde, devant le serviteur de Dieu, de présenter la requête de la coadjutorerie : l'humilité de François en eût souffert, et la délicatesse de l'amitié était admirable comme le désintéressement dans le digne neveu de M^{sr} de Granier. Le 19 mars seulement, il put déposer aux pieds du Saint-Père cette demande si importante pour le bien du diocèse ; et aux motifs puissants, aux éloges simples mais si expressifs que son oncle alléguait, il joignit avec effusion tout ce que son noble cœur lui inspirait de louanges.

Clément VIII, profondément touché, rendit grâces à Dieu, qui avait donné au diocèse de Genève un évêque si détaché de sa famille et un grand-vicaire si admirablement désintéressé. Il agréa joyeusement la demande et il voulut, le lendemain, que François se présentât de nouveau. « *Nous nous réjouissons,* » mon fils, lui dit-il, après avoir loué le dessein de M^{sr} de Granier ; *nous remercions la divine Bonté de ce qu'elle vous appelle à l'épiscopat : tenez-vous prêt à l'examen que vous soutiendrez devant nous lundi prochain.* »

¹ Comme conséquence, l'évêché eût été transféré à Thonon. — ² Lettre 64^u. — ³ Lettre 62^e.

Cet ordre n'avait rien qui pût effrayer François; mais, de temps immémorial, les évêques de Savoie étaient exempts de la formalité de l'examen, et il ne voulait point en sa personne engager l'avenir : c'est pourquoi il avertit l'ambassadeur de S. A., Philibert-Gérard Scaglia, comte de Verrüe. « Celui-ci alla aussitôt trouver le Pape, afin d'empêcher que le prévôt ne fût examiné; » mais il revint heureux, priant l'élu de se préparer : S. S. lui avait déclaré que ce qu'elle en voulait faire n'était que pour son contentement, pour relever aux yeux de tous l'éminente doctrine de François et le rendre plus recommandable encore au sacré Collège des cardinaux, qui déjà exaltaient sa vertu¹.

12. Le temps manquait et il n'était guère possible de songer à l'étude; ce fut aux pieds du Crucifix que François chercha la lumière, et de l'autel qu'il appela le secours : ses amis aussi le secondèrent par l'offrande du saint sacrifice et par de ferventes prières. Le jour venu, il s'en allait recueilli vers le palais pontifical, lorsque, passant devant l'église Saint-Jacques *in Burgo*, il fut inspiré d'y entrer. Là, saintement prosterné et priant avec larmes : « Seigneur, dit-il, si je dois être un serviteur inutile » en la charge épiscopale, ne permettez pas que je réponde bien; » mais plutôt que je sois couvert de confusion devant votre Vicaire, et que de cet examen je ne remporte rien que l'ignominie². »

Ayant dit ces merveilleuses paroles, il se relève et continue son chemin, tranquille et pleinement rassuré. La salle de l'examen offrait un imposant spectacle : autour du trône, où le Pape était assis, « ne respirant qu'amour et majesté, » on voyait huit cardinaux, entre autres, le cardinal de Florence, le cardinal Borghèse, le cardinal Borromée et l'illustre Baronius; plus bas, au nombre de vingt, les archevêques, les évêques et les généraux d'Ordres; puis d'autres examinateurs, des protonotaires, des chanoines et des religieux, parmi lesquels le savant et pieux Bellarmin, qui bientôt allait revêtir la pourpre; plus loin enfin, à la suite de l'*espace* réservé aux candidats, une foule nombreuse et distinguée.

Devant cette majestueuse réunion, un prêtre espagnol, très-instruit pourtant et connu pour sa piété, qui devait aussi subir l'examen, « fut saisi d'une si grande appréhension, qu'il tomba en défaillance. Ses serviteurs accourent pour le relever, on

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.*

l'emporte, les médecins n'oublient aucun remède, il est visité au nom du Pape, on lui dit que ses bulles sont expédiées, que chacun est bien instruit de son mérite : inutiles efforts, il faut qu'il en meure, tant cette violente crainte avait bouleversé tout son être¹. »

13. Le prévôt, tranquille dans sa confiance en Dieu malgré cet accident, n'en parut nullement décontenancé : à genoux devant S. S., il semblait méditer, et son beau visage disait la paix de son âme. — « En quelle science avez-vous étudié? lui dit-on » d'abord. » — « En droit civil et canonique, et en la très-sainte » théologie. » — « Sur quelle science voulez-vous être examiné? » — « Sur celle qu'il plaira à S. S... » — « Mais déterminez vous-même. » — « Puisque l'on veut bien me laisser le » choix, avec l'aide de Dieu je tâcherai de répondre sur la théologie, qui est plus conforme à mon état. » Alors le Pape, commençant lui-même l'examen, lui fit diverses questions; puis les cardinaux, le P. Bellarmin et d'autres examinateurs l'interrogèrent tour à tour. On fit ainsi trente-cinq questions auxquelles il répondit avec autant de solidité que de précision, réfutant aussi victorieusement les objections les plus subtiles; et toutefois sa modestie était encore plus admirable que sa science. La question de la béatitude, posée par Bellarmin, amena spécialement une discussion assez longue. On demandait si la béatitude consiste formellement dans l'entendement, c'est-à-dire *dans la vue de Dieu*, ou bien dans la volonté, *par l'amour*, ou dans l'un et l'autre ensemble. François répondit que « *l'éternelle félicité des élus consiste en l'amour du souverain bien qui est vu, et en la vue de la souveraine vérité qui est aimée.* » Le savant religieux attaqua vigoureusement cette opinion, qui fut soutenue avec une force égale, et il déclara enfin que telle était aussi sa croyance.

Comme le Pape avait commencé, il voulut aussi finir : « Les évêques, dit-il, peuvent-ils dispenser sur les irrégularités qui proviennent d'un péché caché? » — « Oui, Très-Saint-Père, excepté de l'homicide volontaire et des crimes traduits au for contentieux. » — « Les évêques peuvent-ils absoudre de l'hérésie? » François répondit encore affirmativement, selon la doctrine du Concile de Trente²; mais Clément VIII reprit que tels

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Sess. XXIV, cap. 6. *De Reform.* — Il s'agit de l'hérésie occulte, et le Pape savait d'avance ce que François répondrait, puisque le même chapitre du saint Concile avait fourni sa première réponse. Sa Sainteté cherchait l'occasion de proclamer que, selon son droit, elle retirait ce pouvoir concédé aux évêques.

n'étaient ni son sentiment ni sa volonté, et le serviteur de Dieu, faisant une profonde inclination : « Très-Saint Père, dit-il, j'acquiesce de cœur au sentiment de Votre Sainteté, et je dépose » à ses pieds mon opinion. »

Ce trait de naïve humilité porta au comble l'admiration de l'assemblée; et le Pape, se tournant vers les cardinaux, dit à haute voix : « Aucun de ceux que nous avons examiné jusqu'à » lors ne nous a si grandement satisfait. » Puis, descendant de son trône, « pleurant de joie et presque oublieux de sa majesté, il alla embrasser l'humble François, qui était encore à genoux : « Buvez, mon fils, lui dit-il tout haut, buvez des eaux de votre » citerne, et de la source de votre puits; que vos fontaines se » répandent au dehors, et distribuez vos eaux par les places¹. » Tous les prélats joignirent leurs félicitations à celles du Souverain Pontife: bientôt la ville entière proclama les louanges du nouveau prélat, chacun s'empressait à l'honorer, et les plus grands personnages le recherchèrent.

44. De là naquirent de précieuses liaisons, dont le Saint toutefois n'usa jamais que pour l'intérêt du bien. Il vit souvent le cardinal Borghèse, qui depuis a été Paul V, et avec qui il s'entretint longuement de la conversion du Chablais et de Genève. « Le cardinal Baronius ne pouvait se rassasier de sa conversation, et un jour que François l'était allé voir, comme il sortait pour une autre visite, il le voulut mettre à une place d'honneur dans son carrosse: mais l'humble prêtre répondit : *Sedebo ad pedes Gamalielis*; Je me tiendrai aux pieds de Gamaliel². Le cardinal, non content d'approuver et de favoriser ses desseins³, lui promit tout le concours de son influence et, comme souvenir, lui offrait les livres de son *Histoire*⁴ qu'il avait composés cette année-là.

François se lia grandement encore avec Bellarmin, dont il admirait les écrits, surtout le livre immortel des *Controverses*, et dont la vertu lui paraissait être celle d'un saint : la conversation de ces deux amis de Dieu profitait merveilleusement à l'un et à l'autre. Entre tous néanmoins, le P. Ancina mérita son affection, et il se forma entre eux une amitié dont le temps accrut la tendresse et qui prit le caractère d'une mutuelle vénération. An-

¹ Prov. 5. — ² On sait que Gamaliel fut le maître vénéré de saint Paul : François louait ainsi très-délicatement le savant et pieux cardinal; mais il était loin de se comparer lui-même à l'Apôtre. — ³ Entre autres, celui d'une imprimerie à Thonon ou à Annecy. — ⁴ *Annales Ecclesiastici*, trésor si précieux pour la science historique.

cina s'était fait une grande réputation comme médecin, quand la grâce divine l'appela au sacerdoce et à la vie religieuse : il entra dans l'Oratoire de saint Philippe de Néri, et brilla dans la chaire de la *Vallicelle* jusqu'à ce qu'il devint évêque de Saluces. Ayant assisté à l'examen si brillant et si édifiant du prévôt de Sales, il voulut lui offrir ses félicitations, et l'humilité avec laquelle ses paroles furent reçues produisit un tel effet qu'il se jeta au cou de François, en s'écriant : « Oh ! que j'ai plus de » joie de vous voir véritablement humble, que je n'en ai eu de » vous voir véritablement docte ! » Cette visite en amena d'autres, et plus tard, quand Paul V, en vue de béatifier l'évêque de Saluces consulta l'évêque de Genève, ce fut avec enthousiasme que François traça l'éloge de son ami, « dont la vie offrirait certainement une entière et parfaite image de la justice chrétienne, c'est-à-dire de toutes les vertus¹. »

15. Les plus grandes marques d'honneur et de considération, loin de porter François à s'en glorifier, le peinaient plutôt comme autant de manifestations importunes : on le voit jusque dans les épanchements de l'intimité. « Je vous avoue ingénument, » écrivait-il au chanoine Louis, que Dieu n'a pas permis que » l'examen m'ait donné de la confusion, quoique en me regardant moi-même je n'attendisse que cela. Je vous assure que » M. le grand-vicaire (de Chissé) est sorti du consistoire plus » joyeux que moi : ce fidèle ami ne s'empressera que trop d'écouter en Savoie les signes de bonté paternelle dont le Pape » m'a honoré...; mais, quoique nos amis écrivent, souvenez-vous que nos amis exagèrent aussi souvent notre bien que nos ennemis exagèrent nos maux, et qu'enfin nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu². »

Il allait donc, comme s'il ne se fût produit dans sa vie aucun événement particulier, et ce grand fait, qui l'élevait si haut devant l'Eglise même, le laissait à ses propres yeux ce qu'il était en venant à Rome : il suivait tranquillement, au nom de son évêque, les affaires confiées à ses soins, et son intelligente activité se pliait sans surprise aux lenteurs de la cour pontificale. Il y voyait, non-seulement « une marque de la sagesse de cette » cour, qui fait tout avec nombre, poids et mesures, » mais encore un bienfait de la divine Providence, « qui veut donner aux » étrangers le temps de recommander beaucoup leurs affaires à

¹ Lettre 283^e. Il faut lire entièrement ce bel éloge.

² Tome VI, page 25.

» Dieu et à ses saints, et de faire à loisir la visite de tant de
» lieux chers à la foi. »

« Enfin, il obtint des lettres apostoliques très-amples, en forme de Bref, données le 24 mars, sous l'anneau de pêcheur et adressées au Révérendissime Évêque, par lesquelles S. S. disposait très-saintement et prudemment tout ce qui regardait la solide institution des curés et l'entière conversion du Chablais. Les autres requêtes étaient renvoyées au Nonce. L'humble François ne se soucia point de faire expédier ses bulles de coadjutorerie : il lui suffisait d'avoir en main de quoi confirmer ses chers néophytes. Toutefois, pour ne sembler pas négliger une affaire que chacun disait être tout à fait du ciel, il pria Claude de Coëx, prieur de Talloires, de vouloir en prendre la charge¹. »

Le 25 mars, il communia de la main du Pape, et alors Dieu lui communiqua d'insignes grâces. « Mon âme, dit-il lui-même, fut grandement consolée et remplie de vives lumières sur le mystère de l'Incarnation : je voyais d'une manière ineffable comment le Verbe prit un corps par la puissance du Père et l'opération du Saint-Esprit dans le chaste sein de Marie, voulant bien lui-même habiter parmi nous et être homme comme nous. De là je passai à des connaissances élevées et savoureuses sur la transsubstantiation, sur l'entrée du Verbe incarné dans mon âme par la sainte communion, et sur le ministère des pasteurs de l'Église². »

Après cela, il ne resta plus à Rome que quelques jours, pendant lesquels il eut le bonheur de célébrer à Saint-Pierre. Dans une dernière audience, il remercia S. S. et lui demanda sa bénédiction paternelle : Clément VIII le bénit en versant des larmes de tendresse, et lui donna des lettres « par lesquelles il se réjouissait avec l'évêque de Genève de ce qu'il avait choisi un si bon coadjuteur. »

16. En retournant, avec l'abbé de Chissé, il voulut visiter encore la sainte maison de Lorette : témoin de ses premiers vœux, ne devait-elle point l'être de sa reconnaissance? Il descendit chez les Jésuites, qui l'honorèrent grandement et lui procurèrent dès le lendemain le bonheur de célébrer dans la *Santa Casa*. Dire quels furent alors ses sentiments serait chose impossible : dans l'action du sacrifice, il parut comme embrasé d'amour, et les heures ensuite passèrent inaperçues dans une longue extase; il rappelait au Seigneur et à sa divine Mère tant de

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Année de la Visitation.

grâces dont il avait été comblé, et surtout il les remerciait de la conversion des hérétiques. Quand l'abbé de Chissé vint l'avertir qu'il était temps de se retirer : « O mon frère, dit-il, je vous en » prie, par amitié pour moi, laissez-moi encore ici une heure ; » je renouvelle les promesses que j'ai faites à la Mère de Dieu » dès ma jeunesse. » En visitant les riches trésors du vénéré sanctuaire, il se dit que l'auguste Vierge agréerait bien qu'ils fussent employés à la gloire de Dieu et au soulagement du prochain, et il exprima le vœu que le Pape eût la pensée de les soustraire ainsi au danger du pillage : le temps n'a que trop justifié ces désirs d'un saint ! Le même jour, il voulut offrir ses hommages à l'évêque, qui l'accueillit comme un frère, et qui le retint même une partie de la nuit, pour soumettre à son jugement le manuscrit d'un livre qu'il composait¹.

Continuant son chemin, François se rendit à Bologne, où l'archevêque lui fit honneur, et à Milan, où il trouva la vie de saint Charles, nouvellement mise en lumière : ce fut pour lui un grand contentement. De Milan, il partit pour Turin, et y séjourna quelque temps pour voir le Duc et le Nonce, tandis que l'abbé de Chissé, pressé par les affaires, regagnait promptement Annecy.

17. Le Duc vit d'abord avec satisfaction le Bref relatif aux bénéfices ; car il n'y trouvait rien que ce que lui-même avait approuvé à Thonon : il était disposé à en ordonner l'enregistrement quand une requête des chevaliers le décida à surseoir l'exécution. Cette requête était assez habile², et un décret de S. A. y fit droit aussitôt, mettant le prévôt en demeure de répondre dans deux jours. François le fit, et sa réponse ne laisse à la bonne foi aucune répartie ; en voici le résumé. — Le prévôt ne prétend rien personnellement en cette affaire et ne veut point se porter partie contre les suppliants : le Bref est pour le service de S. A., à qui il appartient de le soutenir ; il n'est en le produisant qu'un simple serviteur. Il dira toutefois « que le Bref de N. S. P. Clément VIII est en conformité de celui de Grégoire XIII, allégué par les chevaliers, » et ne fait qu'en exécuter les conditions — quoique d'ailleurs, et sans ces conditions, le Pape ait tout pouvoir en cette affaire. Le nouveau Bref donc ne préjudicie pas plus aux chevaliers que l'ancien, qui est leur seul titre : c'est à tort qu'ils se plaignent que leur Ordre est spolié de toutes sortes

¹ Ch.-Aug. de Sales ; *Année de la Visitation*. — ² Voy. tome VI, pages 67 à 73.

de bénéfices, parlant sans bonne foi du *prétexte* de l'entretien des prêtres; et à tort aussi trouvent-ils dur que la détermination de l'entretien soit remise à l'évêque : tout cela est conforme au concile de Trente et au Bref de Grégoire XIII. N'est-il pas bien déplorable encore qu'ils disputent sur le nombre des prêtres nécessaires, comme s'il fallait épargner quelque chose quand le nombre des conversions va croissant et que partout les ornements font défaut et que les églises sont en ruine? On ne les a pas entendus, disent-ils; mais Grégoire XIII *les a délivrés de cette peine*, et quelle raison d'ailleurs eussent-ils opposée? Pour raison de droit, ils n'avaient que le Bref de Grégoire, et Clément l'insère presque entièrement dans le sien; en fait, nieront-ils la conversion du Chablais? Ils semblent craindre des abus dans l'exécution; leur zèle pourra y voir. Ils craignent pour les droits de S. A., comme si les curés allaient être des étrangers, comme si le droit de patronage et de nomination pouvait être opposé au bien des âmes et au droit établi par le concile de Trente. Hélas! les revenus qu'on veut retenir ne suffisent pas à ce qu'il faudrait faire, et on perd tout en agissant froidement : que les chevaliers veuillent bien se rappeler leur profession, qu'ils sachent enfin *que le bien du peuple doit être la loi souveraine*.

N'ayant rien à répondre, les chevaliers recoururent aux moyens dilatoires, et il fallut que François, pour arriver à l'exécution plus promptement, réduisît les concessions du Bref. Il rappela, dans une nouvelle requête au Duc, comment la volonté première de S. A. avait été paralysée par l'opposition du Sénat et de la Chambre des comptes, et comment le Bref de Clément VIII était conforme à la décision du prince, dont un décret pourtant arrêtait l'exécution, au grand détriment des pauvres convertis, ramenés par la sainte conduite de S. A.. Pour cela, appelant l'attention sur la qualité de l'affaire, *qui ne peut être retardée sans être ruinée*, il demandait la fin de tout délai, sauf à employer les moyens utiles pour parer aux abus. Il déclarait en outre que l'évêque ne dépasserait pas le nombre de prêtres jugé nécessaire, qu'il prendrait aussi bien sur les autres bénéfices que sur ceux dont les chevaliers étaient en possession; qu'il n'agirait qu'après une juste estimation des bénéfices. Enfin, disait-il, « quoique tout le revenu du Chablais malaisément » puisse suffire à ce qu'il serait besoin de faire en ce commence-
 » ment..., toutefois l'évêque de Genève se contentera de ce qui
 » est *nécessairement nécessaire*, laissant au surplus à la piété
 » de V. A. de pourvoir au collège des Jésuites., et autres am-

» plifications du service de Dieu, qui sont de telle importance que
 » son zèle saura bien lui représenter. Je supplie donc très-hum-
 » blement V. A. qu'il lui plaise de me renvoyer au plus tôt
 » dépêché sur ce sujet; et elle attirera sur soi et sur ses des-
 » seins la bénédiction divine, que lui souhaiteront perpétuelle-
 » ment tant d'âmes faites et maintenues catholiques *par son soin*
 » *et pourvoyance chrétienne.* »

Charles-Emmanuel ne pouvait rester insensible à ces remontrances, trop conformes à ses sentiments; il ordonna que le Bref serait mis à exécution immédiatement par M^{sr} de Granier, en présence du premier président du Sénat et du chevalier de Ruffie, grand-prieur de la province de Piémont. Ce commandement toutefois, par la mauvaise volonté de l'Ordre, ne rencontra pas l'obéissance qui lui était due, et plus tard encore François eut besoin de réclamer. C'est ainsi que l'attachement aux biens de la terre aveugle parfois des âmes qui, d'ailleurs, se croient bien intentionnées, et ce n'est pas toujours sans aigreur qu'elles résistent aux justes réclamations de l'équité, du zèle et de la vertu. Notre Saint du reste ne se préoccupait nullement même des aversions que soulevait son dévouement au bien, et tous les obstacles qu'il rencontrait dans cette affaire ne l'empêchaient point de traiter avec soin celles que le Souverain Pontife avait renvoyées à l'examen du Nonce. Quand il partit de Turin, on pouvait regarder comme en bonne voie tout ce que M^{sr} de Granier avait confié à sa sollicitude¹.

18. M^{me} de Boisny soupirait après le moment où elle reverrait son fils, tout couvert d'une nouvelle gloire et si grand désormais dans l'Église de Dieu : sa foi, en même temps que l'amour maternel, la portait à remercier le ciel pour l'espérance qui lui était enfin donnée de le posséder. Elle reçut alors la lettre suivante : « Je vous écris ceci, ma très-chère et bonne mère, en
 » montant à cheval pour Chambéry. Ce billet n'est point cacheté,
 » et je n'en ai nulle inquiétude; car, par la grâce de Dieu, nous
 » ne sommes plus en ce fâcheux temps où il fallait nécessaire-
 » ment nous cacher pour nous écrire et pour nous dire quelques
 » paroles d'amitié et de consolation. Vive Dieu ! ma bonne mère :
 » il est vrai que le souvenir de ce temps-là produit toujours en
 » mon âme quelque sainte et douce pensée. Conservez toujours
 » la joie en Notre Seigneur, ma bonne mère, et soyez assurée
 » que votre pauvre fils se porte bien par la divine miséricorde,

¹ Voy. Lettres 64^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 71^e.

» et se prépare à vous aller voir au plus tôt, et à demeurer
 » avec vous le plus longtemps qu'il lui sera possible ; car je
 » suit tout à vous, et vous le savez, que je suis votre fils ¹. »

Dans Annecy encore l'attente était grande, et le pieux évêque montrait à tous la joie qu'il éprouvait du retour de son coadjuteur. Ses larmes avaient coulé quand son neveu, lui remettant le Bref de nomination et les lettres de félicitation de plusieurs cardinaux, s'était plu à raconter tout ce qu'il avait pu voir. Il voulut que toutes les pièces qui proclamaient l'éloge de son fils eussent la plus grande publicité, et en donnant à son aumônier l'ordre d'en faire de nombreuses copies, il disait, comme prévoyant les informations à venir sur la vie de saint François : « Conservez bien la mémoire de tout ce que vous faites maintenant ; car un jour viendra que vous devrez en rendre un compte exact ². »

Quand il parut, la ville était en fête et son entrée fut un triomphe. L'évêque le reçut avec transport, le serrant dans ses bras et ne pouvant exprimer sa joie qu'en remerciant le Seigneur. Après les premiers épanchements, il déclara que désormais les revenus de l'évêché seraient également partagés entre son coadjuteur et lui ; mais François refusa absolument, protestant qu'il ne voulait, de tout ce qui est attaché à la dignité épiscopale, *que les travaux et les peines*. Dans le même sentiment, il manifesta le désir de ne point être sacré, afin de pouvoir vivre plus longtemps en simple prêtre.

Tout cela produisit l'admiration dans la ville, et un fait mit le comble à l'enthousiasme et à la vénération. Dans la maison voisine de celle qu'occupait François, la femme d'un marchand était dans le travail de l'enfantement ; ses cris déchirants annonçaient d'horribles douleurs et les matrones désolées ne voyaient pour la pauvre patiente d'autre perspective que celle de la mort. Il entendit et, tirant une ceinture de la statue de Notre-Dame de Lorette : « Mon frère, dit-il à Jean-François, portez, je vous prie cette ceinture à cette pauvre femme ; qu'on la lui mette et qu'elle ait confiance en Marie, pendant qu'ici je prierai Dieu pour son heureuse délivrance. » Le chanoine partit, le Saint récita les Litanies de la Sainte Vierge, et bientôt par les rues on publia le miracle ; « mais nul ne parut grandement étonné, car chacun le tenait pour un saint ³. »

¹ Lettre 63^e. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ *Ibid.*

CHAPITRE II.

FRANÇOIS MET LA DERNIÈRE MAIN A LA CONVERSION
DU CHABLAIS.

1599-1601.

19. Le coadjuteur, objet de vénération pour l'évêque, allait être désormais l'âme de tout ce qui se ferait dans le diocèse, et quand on proposait à M^{sr} de Granier quelque mesure, il disait invariablement : « Il faut en parler à mon fils. » On comprend toutefois que le Chablais réclamait encore, et avant tout, l'attention de François : il fallait affermir et rendre à jamais durable, en dépit du voisinage des protestants, la conversion de ce pays ; et bien des mesures étaient à prendre, bien des obstacles à lever, bien des dangers à conjurer encore.

En dehors de l'affaire des bénéfices, qui ne demanda pas moins d'un an de luttes et de combats contre l'opposition des chevaliers, nous avons vu que l'apôtre désirait transférer à Thonon le chapitre, et partant le siège épiscopal : tel était l'objet du 10^e article dans la requête présentée au Pape. Ce dessein rencontra tant d'obstacles qu'il fallut y renoncer ; mais il en était un autre, éminemment utile, que François poursuivait avec un zèle sans repos et que du moins il réalisa partiellement par l'établissement de *la sainte maison de Thonon*.

Genève et Lausanne, villes protestantes, étaient dans la contrée les deux seuls grands centres de population, et comme telles, dans une multitude de circonstances, elles attiraient presque nécessairement beaucoup de Chablaisiens. Il fallait aller à leurs marchés ; leurs écoles et leurs ateliers étaient seuls à portée, et c'était presque exclusivement dans leurs murs qu'une foule de domestiques trouvaient à se placer avantageusement. Que de périls dès lors pour les nouveaux convertis et quelle cause fréquente d'inquiétude pour le cœur du Saint ! Dans ces cités régnait l'intolérance, au point que tout retour à la foi romaine était puni par la confiscation des biens et devait amener l'exil, quand ce n'était pas la mort ; mais aussi les moyens de séduction étaient à dessein multipliés : tout apostat pouvait espérer des avantages considérables, et même un établissement plus

ou moins brillant ; et d'autre part les railleries, les insultes, parfois encore de véritables dangers, mettaient à une rude épreuve la foi nouvelle et mal affermie de nombreux catholiques.

Faire de Thonon la ressource de toute la province et en même temps le refuge des proscrits, c'était au moins diminuer beaucoup l'émigration, et de plus encourager la bonne volonté des âmes que travaillait la grâce. Le dessein de transférer l'évêché avait été un moyen ; le collège des Jésuites devait en être un encore, et la sainte maison, réunie au collège, offrirait nécessairement la plus grande partie des avantages désirés : ce serait une université, une maîtrise des arts et métiers, un atelier, un refuge, même un marché grandement approvisionné.

20. Le plan, soumis à l'évêque et aux hommes les plus expérimentés, obtint l'assentiment de tous ; il plut particulièrement au Duc, qui manifesta un grand désir de le voir mettre à exécution. Il fallait l'approbation du Saint-Siège, et le cardinal Anne d'Escars de Givry, « à qui le Pape commit le tout, ne s'épargna point pour avancer une chose si bonne et si sainte. » Enfin, le 13 septembre 1599, Clément VIII donna la bulle d'érection : il y était statué que la maison serait gouvernée par un préfet, assisté de sept prêtres séculiers, qui devraient observer la vie et l'institut de l'Oratoire de Rome ; elle aurait tous les droits et privilèges des Universités publiques, surtout de celles de Bologne et de Pérouse ; trois prieurés conventuels lui seraient annexés à mesure qu'ils deviendraient vacants¹ ; elle serait sous la protection immédiate du Saint-Siège, que représenterait un cardinal ; enfin indulgence plénière était accordée « à tous ceux et celles qui entreraient en la même maison confessés et communiés et qui visiteraient son église, les jours de fête de Notre-Dame. » Dès le jour même, le cardinal Baronius fut nommé protecteur et le titre de préfet fut donné à François, avec plein pouvoir de faire, conjointement avec ses prêtres, tous les statuts et règlements utiles au bien de la maison, de les interpréter, modifier ou remplacer selon le besoin, tous ceux du corps étant obligés à les observer.

Cette bulle donna une grande consolation à tous ceux qui pouvaient comprendre et goûter l'importance de l'œuvre, et plusieurs personnes pieuses firent des dons considérables. Un gentilhomme nouvellement converti donna 8,000 écus², et le Duc en assura 12,000.

¹ Saint-Joire, Nantua et Contamine. — ² Environ 29,444 francs.

21. Immédiatement François s'occupa de rédiger les *Constitutions*. Ayant profondément médité les Règles de l'Oratoire et réclamé les lumières de M^{sr} de Granier, de l'archevêque de Vienne, Vespasien Grimaldi, et des théologiens les plus sûrs comme des catholiques les plus expérimentés, il médita longuement devant Dieu et fixa enfin l'organisation de l'œuvre.

Elle devait comprendre quatre sections : 1^o Le préfet et les sept prêtres séculiers, constituant la maison proprement dite et le corps d'administration, duquel tout le reste dépendrait plus ou moins. A cette petite congrégation appartiendrait aussi le ministère pastoral, et l'église Saint-Hippolyte, sous le nom de *Notre-Dame de Compassion*, devait être l'église paroissiale. Enfin, sept enfants de chœur nourris dans la maison formeraient une maîtrise et comme le germe d'un séminaire. Les *Constitutions*¹ dressées par le Saint concernent à peu près exclusivement cette première section. Tout y est réglé comme pour un corps de chanoines réguliers qui, en même temps, s'occupe des fonctions paroissiales : il y a la vie commune, sous l'autorité du préfet; l'obligation du chœur, les réunions capitulaires, les conférences théologiques et de liturgie, avec le *pointeur* et les amendes pour les absents. Tous les prêtres célèbrent à tour de semaine, même le préfet qui, en outre, officie aux fêtes de 1^{re} classe et de Notre-Dame; chacun encore excepté le préfet, administre les sacrements dans le cours de sa semaine. Outre le préfet, il y a d'autres officiers : le *plébain* ou curé garantit par son titre *le droit* des paroissiens aux secours religieux, et c'est lui qui *préside* partout quand le préfet est empêché; le *sacristain* a un soin spécial des enfants, sauf pour les repas où les prêtres président tour à tour², et il est chargé de pourvoir à la propreté et au bon entretien pour l'église, les vases sacrés, les linges et ornements; le *portier* avertit le préfet des entrées et du séjour des hôtes, il ne laisse entrer aucune femme, il sait où vont les prêtres quand ils sortent, et le soir il reporte la clef chez le préfet; deux prêtres spécialement *députés*, s'absentent pour veiller à la bonne distribution des aumônes; le *trésorier* enfin, ou *pro-cureur*, a la charge de tout ce qui regarde l'économie et rend compte en chapitre tous les six mois.

La deuxième section comprendrait les prédicateurs, ou missionnaires des paroisses dans tout le diocèse. Cette fonction fut

¹ Voy. tome V, pages 469 et suiv. — ² Du moins les Constitutions disent simplement : *Un des prêtres reprendra le lecteur.*

confiée aux Pères Capucins, unis pour cela et incorporés à la maison, mais qui naturellement vivaient sous les constitutions de leur Ordre. — La troisième serait celle des maîtres chargés de la direction du collège, et dont les constitutions ne marquaient que les appointements, parce que François espérait remettre cette institution aux mains des Jésuites, qui suivraient leur règle. Alors c'était une chose arrangée avec le Père général, et en réalité les Jésuites tinrent le collège tant que vécut Clément VIII qui, de ses deniers, fournit à leur entretien. Après eux, ce furent des régents laïques dont on n'eut pas à s'applaudir ; puis vinrent les Pères Barnabites, sous lesquels le collège prospéra et mérita la haute protection du Duc.

La quatrième section serait le refuge, la maîtrise des arts et métiers et l'atelier. Les nouveaux convertis et ceux qui désireraient se convertir devaient y être admis : là ils trouveraient, avec l'instruction religieuse, le moyen d'apprendre des états, s'il en était besoin ; et les bénéfiques, partagés entre eux et la maison, serviraient à acheter ce qui devait alimenter un *marché* très-utile au pays.

Nous n'avons pas besoin de louer cette œuvre, si évidemment inspirée par la plus haute sagesse ; mais les plus beaux desseins rencontrent des obstacles, et le saint fondateur, malgré tout le bien qu'il fit par la *sainte maison*, trouva lui-même qu'il y avait à faire encore : il établit, comme pour suppléer à ce qui manquait, une confrérie de *Notre-Dame de Compassion* ou des *Sept-Douleurs*, que le Pape honora de grandes indulgences et dont il confia la direction à une congrégation spéciale présidée par son neveu, le cardinal Aldobrandini.

22. Cependant François voyait revenir peu à peu ce qui restait de protestants : leur petit nombre les plaçait dans un état d'isolement bien propre à faire réfléchir ; l'incapacité pour toute charge leur fermait en quelque sorte l'avenir, et surtout ils étaient frappés du zèle, de la douceur, de la sainteté de l'apôtre. Toutes ces causes les déterminèrent presque tous à l'abjuration, en sorte, dit un témoin qui l'affirma plus tard sous la foi du serment, *qu'à peine resta-t-il trois ou quatre obstinés*¹.

Ainsi se trouvait consommée la conversion du Chablais, après cinq ans d'indicibles travaux ; mais il restait à établir partout

¹ Le Saint disait en 1603 : « On aurait assez de peine à trouver cent hérétiques en ces lieux où auparavant on n'aurait pas trouvé cent catholiques. » (Lettre 94^e.)

des prêtres, et les ressources étaient loin de répondre aux immenses besoins qui se manifestaient. Sur ces entrefaites, le coadjuteur apprit que Charles-Emmanuel, disposé à passer en France pour traiter avec le Roi l'affaire du marquisat de Saluces, venait d'arriver à Chambéry. Il s'y rendit promptement et adressa au prince trois requêtes. La première avait encore pour objet le Bref de Clément VIII sur les bénéfices : elle en réclamait, comme chose nécessaire et urgente, l'immédiate exécution ; en suivant les procédures, on tombait dans des délais aussi longs que déplorables, pour une affaire jugée souverainement par le Pape, évidemment conforme à l'équité et au bon sens, et dans laquelle les intéressés, que d'ailleurs on pouvait indemniser, méritaient assurément beaucoup moins de considération que la gloire de Dieu, l'honneur de l'Église et le bien des âmes.

En second lieu, François demandait la remise du prieuré de Thonon aux mains de l'évêque : ses revenus étaient nécessaires à l'entretien des prêtres et pour les frais du premier établissement du collège ; les Thononais d'ailleurs ne possédaient ce bénéfice que sous la clause de rachat, et s'il leur avait coûté 45,000 florins, ils s'étaient couverts, et au delà, par des ventes déplorables. Il importait aussi de remettre le doyenné d'Anthy, dont le possesseur serait facilement indemnisé.

La troisième requête enfin réclamait une chose déjà concédée précédemment, l'entière mainlevée de la cure d'Armoy et de ses deux annexes, et en outre du prieuré de Draillans, jusqu'alors possédé par les Genevois.

23. Ces demandes ne pouvaient être rejetées, et le prince les accorda aussitôt. En vertu d'une jussion signée le 20 novembre et intimée au premier président, le Sénat enregistra les premières et les secondes lettres patentes relatives à ces affaires et rendit deux arrêts en exécution du Bref. D'un autre côté, pour mieux tenir la promesse de ne prélever sur les bénéfices que ce qui serait *nécessairement nécessaire*, l'économé général, Claude d'Angeville, dressa un état exact et estimatif des réparations à faire aux églises.

L'évêque de Genève convoqua alors un synode à Annecy, et un édit affiché aux portes de Saint-Hippolyte de Thonon et de la cathédrale y citait tous les possesseurs de bénéfices et tous ceux qui réclamaient des droits, afin qu'ils produisissent leurs titres. Cette citation malheureusement demeura sans effet : cinq bénéficiers seulement se présentèrent avec François et Claude d'Angeville ; et malgré les actives poursuites qui eurent lieu pendant

plusieurs mois, les obstacles sans nombre suscités par les possesseurs ajournèrent indéfiniment la conclusion de cette affaire si importante pour le bien.

Ces délais regrettables affligeaient le cœur du Saint, dont le zèle désintéressé contrastait si fort avec l'attachement inique des autres à la possession des biens de l'Église ; il se retrancha dans la résignation, la pénitence et la prière, et c'est alors qu'il sollicita près des Pères Capucins des lettres d'affiliation à leur Ordre. En même temps, il s'occupait à régulariser, jusque dans les derniers détails, la situation des convertis au point de vue de la conscience. L'usure et les mariages contractés sans dispense étaient deux maux qu'il était urgent de réparer ; c'est pourquoi l'apôtre s'était adressé à Rome, proposant comme moyens, d'une part, qu'en des jours d'indulgence plénière on exhortât les fidèles à se remettre mutuellement leurs usures, les confesseurs ayant soin de s'assurer de ces remises, d'autre part, que les mariages indûment contractés fussent validés par autorité apostolique. Rome applaudit au zèle ingénieux du coadjuteur, et le Nonce fut muni de pleins pouvoirs qu'il remit à François par *subdélégation* ¹.

24. Vers ce temps parut enfin l'*Étendard de la sainte Croix*, en réponse au libelle de La Faye dont nous avons parlé (Liv. II, n° 112) : longtemps retardé dans son œuvre par la maladie et d'incessants travaux, le Saint *la produisait à cette heure, à la faveur de S. A.*, comme le premier livre *qu'il étalait* ². Le lecteur nous permettra de lui donner comme le canevas de cet ouvrage, trop peu connu et néanmoins très-précieux, véritable chef-d'œuvre d'ordre et de méthode, de logique et de finesse, où l'Écriture et la tradition, l'histoire, la raison et la théologie se réunissent merveilleusement pour montrer la vérité *même à l'esprit des bonnes gens* ³.

L'Avant-Propos, adressé aux confrères de la Sainte-Croix, est divisé en trois parties : 1. Tout honneur appartient à Dieu, et toutefois on peut rendre aux créatures un honneur *subalterne*, même *religieux* : à Dieu, *souveraine excellence*, on ne peut *porter* que l'honneur *souverain* ; aux excellences *subalternes* l'honneur *subalterne*, mais *rapporé* à Dieu, auteur de tout bien. — 2. Cela se doit ; car, « le plus excellent honneur (et on » le doit à Dieu) est celui par lequel on honore tant une chose

¹ Lettres 68^e, 69^e, 71^e. — ² C'est en effet le premier ouvrage important que le Saint ait fait imprimer. — ³ Voyez l'ouvrage au tome III.

» que, pour son respect, on honore encore toutes ses appartenances et dépendances, selon les degrés qu'elles tiennent en ce rang... » — 3. Là est tout le dessein de l'ouvrage qui, par compassion *des pauvres gens déçus*, répond à un traité qui *n'est rien qui vaille*. Vous en savez l'occasion, et vous n'imputerez les faiblesses de l'œuvre qu'à la pauvreté de l'ouvrier.....

25. L'*Étendard* comprend quatre livres : De l'honneur et vertu de la *vraie Croix*; de l'honneur et vertu des *images de la Croix*; de l'honneur et vertu du *signe de la Croix*; de la *qualité de l'honneur* que l'on doit à la Croix.

Le Fils de Dieu a sanctifié la Croix et son nom, choses horribles auparavant; nous parlons ici de la Croix même de Jésus. — *Le traiteur*¹ ne voit rien en l'Écriture « qui puisse induire à attribuer quelque vertu (et honneur) à un tel bois. » Il y voit pourtant que Jésus-Christ *y a été cloué*, et c'est assez : les objets *touchés* par les *serviteurs* ont eu vertu, d'après l'Écriture; à plus forte raison la Croix *touchée* par le *Maître*. — Du reste, « qu'entre les bons chrétiens, ce qui n'est point écrit est tenu pour chose nulle, » voilà un dire faux, témoin la croyance même du traiteur, témoin l'Écriture... Ineptie, ce qu'il dit de Melchisédech. — Mais encore, n'a-t-il pas vu en l'Écriture la croix appelée *Croix de Jésus*? La *robe de Jésus* a eu vertu; donc aussi la *Croix de Jésus*. Blasphèmes et inepties sur les bourreaux et Judas qui ont touché Jésus! Inepties sur les instruments de la Passion. Qui dit d'ailleurs que la Croix a une vertu propre? — En l'Écriture encore, *le sépulcre* de Jésus *sera glorieux*; la terre est *sainte*, où Dieu comparait avec quelque particulier effet; le temple est *saint*, l'arche d'alliance *sainte et adorable*; le manteau d'Élie *saint* pour Élisée... « Qui ne sait que la Croix a été le » sceptre de Jésus-Christ, *dont la principauté fut sur son » épau*le; le siège de sa royauté, car *il a régné par le bois*; l'autel de son sacrifice, le temple de ses trophées; la vraie en- » seigne, le vrai ordre et vraies armoiries de notre Roi, qui a » voulu prendre un nom de la Croix, s'appelant *Jésus crucifié...?* » Vous ne disiez mot de tout ceci, petit traiteur! dites encore » qu'il faut rejeter la Croix comme le gibet de notre bon Père! »

Le traiteur montre aussi l'ignorance et la mauvaise foi dans ce qu'il affirme ou nie du *sous-terrement* et lieu de la Croix; il est

¹ « Ne sachant quel est l'auteur du traité auquel je fais réponse, j'ai pris congé de me servir du nom de *Traiteur*, à faute d'autre plus court (Avant-Propos). »

inepte contre son *Invention* miraculeuse; — et sa philosophie est bien pauvre, quand il prétend que les souffrances de Jésus-Christ sont *irreprésentables*, parce qu'elles sont *infinies*. — Vainement enfin cherche-t-il à contredire le témoignage et les actions des anciens touchant la vertu de la vraie Croix; — et touchant l'honneur qu'elle mérite : réparée pour le jour du jugement, elle sera *le signe du Fils de l'homme*...

26. L'honneur et vertu des images montre plus fortement l'honneur et vertu de la Croix même; « or, l'on a fait des images de la Croix en diverses sortes. » — Figurée dans l'Ancien Testament, la Croix a été représentée dès les premiers temps de l'Église : les gentils reprochaient aux chrétiens l'usage et vénération de la Croix; Constantin non chrétien fit faire des Croix *pour plaire aux chrétiens*... Croix de saint Thomas à Méliapor. — En dépit du traiteur, sur les Croix on représentait le Crucifix, témoin entre autres saint Athanase... Croix de Goa...; il est inepte en nous reprochant d'ajouter l'image de Notre-Dame et de saint Jean. — Quoi qu'il dise aussi, l'apparition de la Croix à Constantin est avérée; il y en a eu d'autres, et il y en aura jusqu'à la dernière, alors que paraîtra *le signe du Fils de l'homme*. — Après avoir parlé à *la catholique* sur l'usage de la Croix parmi les anciens chrétiens, le traiteur ne la veut plus qu'*ès choses politiques, pour montrer qu'on est chrétien*; mais la Croix représente chose sacrée, c'est-à-dire, Jésus crucifié et sa passion : elle prêche. — Donc elle doit paraître *ès choses sacrées*, surtout aux temples; et les anciens ont ainsi jugé. — Ils la portaient aux processions; elle figurait à l'autel et aux sacrements : c'est *pour néant* que le traiteur cite saint Epiphane. — Tout prouve enfin que les anciens estimaient la Croix très-honorable : dès le commencement on les appelait *dévots de la Croix*, et nul n'a contredit saint Chrysostome la déclarant *plus digne que tout culte*; au contraire... — Vainement donc le traiteur attaque l'Église d'aujourd'hui, disant qu'en elle la Croix est *saluée, invoquée — adorée* même et appelée de noms et titres d'honneur, ainsi que le vendredi-saint : tout cela est bien autorisé. — Grande vertu de l'image de la Croix, par laquelle Dieu a fait des merveilles, « comme par un outil sacré. » — Aussi la Croix a toujours été *désirée*; et vainement le traiteur cite Arnobe au huitième livre d'un ouvrage qui n'en a que sept. — Ce qu'il allègue du serpent d'airain prouve aussi plutôt contre lui; — et les punitions de Dieu enfin crient assez malheur aux ennemis de la Croix.

27. Le signe de la Croix, de soi *indifférent*, comme *mouvement croisé*, est rendu par la religion une *cérémonie*, et cérémonie *chrétienne*; qui *représente la Passion*, par l'*expression de la figure de la Croix*. — Il est ainsi une publique profession de la foi chrétienne; et le traiteur l'avoue, à contre-cœur. — « Mais son plus ordinaire usage était d'être employé à demander aide à Dieu, » quoi qu'en dise le traiteur. — Il attaque les cérémonies en général, disant qu'il faut servir Dieu en esprit et en vérité et ne pas chercher Jésus-Christ selon la chair; mais « une âme bien émue est émue partout, en la langue, aux yeux, aux mains : » elle a besoin même, pour s'exciter, des cérémonies. « Les fumées et traces ne retirent pas le bon chien de la quête, mais l'y échauffent et animent; ainsi, éventant en la Croix... les passées et allures de mon Sauveur, tant plus suis-je affectionné à cette bénite recherche. » — Aussi la Croix est employée, et doit l'être, à la bénédiction des choses, selon l'usage ancien. — Et de même aux consécérations et bénédications sacramentelles. — On se signe au front, en dépit du traiteur, et dès les premiers temps, et pour huit bonnes raisons que donnent saint Augustin, Lactance, saint Jérôme, l'ancien Origène et saint Chrysostome, etc. — Il en est une neuvième tirée d'Ezéchiel, — et une dixième, qui est pour détester l'Antechrist, dont les sectateurs auront au front *la marque de la bête*. — La force du signe de la Croix contre les diables et leurs efforts est bien prouvée par de bons témoins, que le traiteur combat par de pauvres finesses. — De même, pour beaucoup d'autres occasions, le signe de la Croix est prouvé très-efficace : « il a vertu *comme une oraison fort vigoureuse*..... »

28. Par mauvaise foi, le traiteur nous impute des faussetés touchant l'honneur dû à la Croix; « je veux en peu de paroles » découvrir le plus naïvement que je saurai la doctrine catholique. — L'honneur est une protestation ou reconnaissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un. » Connaître n'est pas assez, il faut *reconnaître*; reconnaître *par la volonté* et non-seulement par l'extérieur; reconnaître (non la *bonté*, ce qui convient à *l'amour*, mais) *l'excellence* de la bonté; l'excellence de la bonté de *quelqu'un*, non de quelque chose : du moins une chose n'est honorée *qu'avec rapport à quelqu'un*, et encore ayant *vertu*; car « le vieux mot est certain : *L'honneur est le loyer de la vertu*. De même, *une chose* ne peut honorer, mais être occasion que les *personnes* honorent. — *L'adoration* est une spéciale manière d'honneur : » elle se fonde sur *la connais-*

sance de la supériorité d'excellence, et se peut manifester par des actes extérieurs; mais son essence est en la volonté faisant reconnaissance d'infériorité. Les dires du traiteur tombent avec cela. — Dieu est adorable de tous et ne peut adorer; les diables et damnés ne peuvent adorer ni ne sont adorables; les choses irraisonnables ne peuvent adorer, mais peuvent être adorées, toutefois « avec une très-grande différence et diversité d'adoration. » — Ainsi l'adoration se fait à Dieu et aux créatures, mais avec grande différence. — Et cette différence des honneurs et adorations réside proprement en l'honneur de la volonté. — C'est donc la volonté qui donne et l'essence et les différences aux adorations. Elle le fait principalement d'abord selon « la diversité des excellences pour lesquelles elle adore; » — et ensuite selon « la diversité des façons avec lesquelles les excellences sont participées et possédées. » — De là se tirent les *degrés* et les *noms* des honneurs divers, *absolus* ou *relatifs*. — Jésus-Christ est honoré du culte de *latrerie*, et les honneurs qui se rapportent à Jésus-Christ *comme à leur objet*, par exemple les honneurs de la Croix, son de *latrerie relative et imparfaite*. Mêmes réflexions pour *dulie* et *hyperdulie*. — L'honneur de la vraie Croix considérée seule se rapporte à Jésus-Christ et sera de *latrerie imparfaite*; si on la considère comme portant Notre Seigneur, l'honneur s'adresse à lui et ne fait que rejaillir sur la Croix : il est de *latrerie* simplement, et l'on dira bien : *O crux, ave, spes unica...* — La Croix mérite son honneur en tant qu'elle *signifie* naturellement la Passion, et en tant qu'elle est une représentation, une *image* de Jésus crucifié. — Vainement cherche-t-on à opposer le premier précepte du Décalogue; bien entendu, il n'est pas contre nous. — Quand les deux tribus et demie ont dressé un autel, on les accuse de schisme; elles se justifient, et Calvin est pour elles. — Les réformateurs nous accusent : voyez ce que nous sommes et ce qu'ils sont; voyez leurs accusations et comme ils reçoivent nos défenses! *Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* — *A Dieu ne plaise que je me glorifie, sinon en la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ!*

29. Cet ouvrage sans doute fit frémir le pauvre traiteur, d'autant plus que le Saint, *n'ayant occasion de savoir qu'il fût autre qu'un je ne sais qui, ne s'était pas senti obligé de le supporter aucunement en son insolence*, et l'avait plus d'une fois accablé d'une railleuse pitié. Dans l'esprit des protestants, bien des préjugés disparurent, et les fidèles surtout se montrèrent heureux de leur foi, que les attaques de l'erreur ne savaient qu'exalter.

Pour François, la lutte ne finissait d'un côté que pour recommencer d'un autre.

Le Duc, avons-nous dit, était allé en France pour traiter personnellement l'affaire du marquisat de Saluces. Il y signa le traité de Paris (17 février 1600), qui lui donnait l'option, dans le délai de quatre mois, entre deux arrangements presque également désagréables, et il revint d'autant plus mécontent qu'il savait le conseil donné au roi de le faire arrêter. Comptant sur les promesses de l'Espagne, il usa de cette politique peu franche qui est un des caractères de sa maison, et ses retards, ses menaces même, et divers essais de négociation amenèrent enfin la guerre dans ses États¹. Tandis que Biron occupait la Bresse et que Lesdiguières envahissait la Savoie, Henri IV, avec un petit corps de troupes, se dirigea vers le Faucigny et le Chablais, Berne et Genève alors, offrant de contribuer à la conquête des bailliages nouvellement convertis, supplièrent le roi d'étendre à ces pays l'application de l'édit de Nantes. Henri comprit parfaitement la portée de ces cauteleuses demandes, et, tout en acceptant le secours offert, ajourna toute réponse précise.

M^{er} de Granier ne perdit point de temps : il écrivit au cardinal de Joyeuse, qui accompagnait le roi², et fit partir François pour Grenoble, où était le duc de Nemours, prince attaché à la Savoie par ses biens et à la France par la faveur de Henri. Le duc écrivit volontiers ; mais sa lettre parut produire peu d'effet, ce qui décida le coadjuteur à plaider personnellement la cause de ses Chablaisiens. Il vint trouver le roi au château d'Annecy (octobre 1600) et fut reçu non-seulement avec bienveillance, mais avec respect : Henri, tant que dura l'entrevue, eut constamment son chapeau à la main. Il lut la requête du Saint et répondit : « Pour l'amour de Dieu et de notre Saint-Père le Pape, et en considération de vous, qui avez si bien fait votre charge et »
 » devoir, rien ne sera innové en la province de Chablais contre
 » ce qui a été fait pour la foi ; je vous le promets au péril de mon
 » sang. » Puis il écrivit au bas de la requête que telle était sa volonté, et y apposa sa signature.

Peu après, une députation de Genève étant venue le haranguer près du fort Sainte-Catherine, qu'il assiégeait, et l'orateur ayant touché la question de la liberté de conscience, le roi fit semblant de comprendre tout autre chose : « Je sais, dit-il en

¹ Voy. Gerdil, *Hist. de la Maison de Savoie*. Nous suivons volontiers ce savant cardinal dont l'impartialité est évidente. — ² Lettre 75^e.

» interrompant la harangue, je sais ce que vous désirez de moi, » et je veux vous faire plaisir, quoique bien des gens m'en dissuadent : le fort Sainte-Catherine sera démoli. » Surpris d'une telle bienveillance, les envoyés se confondirent en remerciements ; alors le roi les salua comme pour les congédier, et il se retirèrent pleins de joie, sans même penser à ce qui était le principal objet de leur démarche.

30. Genève toutefois ne renonça pas à ses desseins, et le roi ayant établi comme gouverneur du Chablais un calviniste, M. de Monglan, on réussit à obtenir de ce seigneur qu'il saisit les revenus de tous les bénéfices possédés par les chevaliers de Saint-Maurice et Saint-Lazare, et les réunit aux domaines royaux, comme propriété conquise sur le Duc de Savoie. Cette mesure devait avoir pour la religion les suites les plus funestes ; elle eût enlevé toutes les ressources sur lesquelles François fondait toute l'espérance du maintien de son œuvre. Il résolut de se présenter au gouverneur avec une lettre de l'évêque et la requête signée par Henri ; mais à peine avait-il fait quatre kilomètres, qu'il tomba entre les mains d'une troupe française, et fut déclaré prisonnier de guerre. Ce fut là un trait de la Providence : le marquis de Vitry, capitaine des gardes, à qui on le présenta, le reçut comme un homme digne de toute vénération et prit personnellement à cœur son affaire. Il s'offrit à le conduire à Chambéry, où le roi séjournait pendant que son armée assiégeait Montmélian, et quand le Saint eut refusé noblement, alléguant la fidélité qu'il devait à son prince¹, il lui donna une lettre de recommandation pour M. de Monglan. Celui-ci n'eut pas plus tôt lu les pièces que François lui présenta et connu qui il était, que, malgré sa religion, il se moutra pleinement disposé à le satisfaire. Non content de donner mainlevée entière des revenus ecclésiastiques, il promit de prendre sous sa protection spéciale tous les prêtres du Chablais, de défendre aux ministres l'esprit de propagande religieuse parmi les catholiques et de restreindre leurs prédications aux soldats protestants.

François, bénissant Dieu de ces faveurs, se hâta de les faire connaître dans le pays, et ainsi les fidèles et les prêtres reprirent courage. Le roi augmenta encore la joie et la reconnaissance de

¹ Après la première démarche près du roi, une seconde eût paru n'avoir pour motif que le désir de faire sa cour ; et, du reste, Henri étant à Chambéry, qui était la capitale de la Savoie, le Saint ne voulait point avoir l'air de le reconnaître comme souverain.

tous en prenant sous sa protection spéciale les Jésuites de Thonon¹, et par les sages mesures qui préservèrent la religion de toute atteinte sérieuse.

31. Bientôt l'évêque put venir à Thonon avec son coadjuteur et y consommer enfin l'exécution du Bref de Clément VIII relatif aux bénéfices. Il cassa, par autorité apostolique, l'union faite à l'Ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare par le Bref de Grégoire XIII, ordonnant aux chevaliers silence perpétuel, comme si jamais ils n'avaient possédé; puis, ayant pris connaissance exacte de la situation du pays, il rétablit environ trente-cinq églises paroissiales. Ce n'était point là tout ce que le bien réclamait; mais les ressources disponibles ne permettaient pas davantage. Pour répondre autant que possible aux besoins des paroisses non rétablies, on en fit des annexes auxquelles on accorda certains privilèges; et afin que le ministère pastoral s'y exerçât le mieux possible, un grand nombre de curés eurent des vicaires: de la sorte, la messe fut assurée dans la plupart des églises aux jours de dimanches et de fêtes.

Pour compléter cette organisation, on réunit par groupes de trois ou quatre les paroisses qui avaient des curés, les associant comme sœurs liées entre elles par des engagements particuliers, et fixant pour les curés mêmes les jours de réunions, et les principales circonstances dans lesquelles ils se devraient assister comme frères. Les revenus repris à l'Ordre furent ensuite répartis entre les paroisses, ainsi que certaines dîmes possédées par des abbayes ou prieurés, auxquels on accorda comme dédommagement le droit de présenter au concours, dans la vacance de certaines cures, dix prêtres vertueux et capables. Par toutes ces mesures et par la nomination de bons curés, M^{sr} de Granier et François assurèrent dans le Chablais le maintien de la foi catholique et l'espérance de voir la piété s'y développer de jour en jour.

Une conversion remarquable vint pour ainsi dire mettre le sceau à toute cette grande œuvre, quoiqu'elle se fit loin du Chablais. Gaspard de Faverge, proche parent de Calvin, avait, pendant son séjour à Genève, eu la curiosité d'entendre François. La parole émouvante du Saint n'était pas restée sans effet, et le gentilhomme en était venu à des conférences particulières, tant avec l'apôtre qu'avec les Pères Esprit de Baumes et Chérubin.

¹ On remarquera cette faveur faite aux Jésuites dans le temps où ils étaient bannis de France comme dangereux pour Henri IV.

Vivement ébranlé dans ses croyances et ne trouvant plus de repos, il voulut, avec le conseil de Bèze même, aller suivre à Rome les cérémonies du grand Jubilé (1600). En chemin, il fut volé par son compagnon de voyage, et il était, en arrivant dans la Ville sainte, tellement exténué et malade, qu'il dut se faire porter à l'hôpital. Le médecin, dès la première visite, supposant probablement qu'il avait affaire à un catholique, exigea, sous peine de refuser ses soins, que le patient se confessât et reçut les sacrements. Gaspard de Faverge accepta tranquillement cette condition, et fit demander au couvent des Capucins s'il ne s'y trouvait point quelque religieux de Savoie. Par bonheur, le Père Chérubin venait d'arriver¹; il courut à l'hôpital où le gentilhomme le reconnut avec grande joie. Bientôt il fut disposé et abjura l'hérésie dans les sentiments de la foi la plus vive : à quelque temps de là même il renonça au monde pour entrer dans l'Ordre des Carmes déchaussés, où il se distingua tout ensemble par sa vertu et par sa sagesse dans l'exercice des charges les plus importantes.

CHAPITRE III.

CONCLUSION DE LA PAIX. — CARÊME D'ANNECY : MORT
DE M. DE BOISY. — FRANÇOIS A PARIS.

1601 et 1602.

32. La démolition du fort Sainte-Catherine, commencée par Sully et achevée en une nuit par les Genevois, avait fortement mécontenté le Pape et le Duc de Savoie; car elle s'était faite dans le temps même où la paix, négociée par le cardinal Aldobrandini, paraissait être chose conclue. Il y avait donc, entre les parties belligérantes, une cause nouvelle de division, et les Genevois crurent pouvoir en profiter sans danger. Tandis que M. de Sancy, gouverneur après M. de Monglan des bailliages de Chablais et Ternier, s'était absenté pour quelques affaires, des ministres escortés de gens en armes envahirent plusieurs paroisses, spécialement Veyrier et Saint-Julien, profanant les

¹ Les hérétiques, pour altérer la raison du religieux, lui avaient jeté sur la tête un acide violent, et il avait voué le pèlerinage de Lorette en reconnaissance de sa guérison; de Lorette il était venu à Rome.

églises, renversant les autels, enlevant les cloches et les meubles sacrés et insultant les prêtres et les fidèles : ils voulurent même s'établir à la place de quelques curés que la frayeur avait mis en fuite.

François dénonça promptement ces entreprises, si contraires aux engagements de Henri IV, et sans doute le gouverneur eût fait droit à ses justes réclamations; mais un événement plus heureux les rendit inutiles. Écartant habilement tous les obstacles, le cardinal avait renoué les négociations, et la paix fut conclue définitivement à Lyon, le 15 janvier 1601 : elle déplaisait au Duc, qui payait chèrement le marquisat de Saluces en livrant la Bresse, le Bugey, le Valromey et *le pays de Gex*; mais elle fut un grand bien pour la religion, qui allait ainsi régner tranquillement dans les bailliages de Chablais, Ternier et Gaillard¹.

33. Pleinement rassuré, et après avoir tout remis en ordre dans son troupeau de prédilection, François revint à Annecy, pour se préparer à la station du Carême, qu'il y devait prêcher. Il y était à peine, quand il apprit que M. de Boisy, âgé de près de 79 ans, se trouvait dangereusement malade; et il partit en hâte pour le château de Sales. Le vénérable vieillard lui fit une confession générale, dans les sentiments de la plus humble et fervente componction, reçut trois fois la communion de sa main, et ne se lassait pas d'entendre ses saintes instructions : on le voyait comme ravi pendant que son fils parlait de Dieu, et il remerciait avec transport la divine Bonté qui, pour le préparer au passage décisif, lui avait ménagé un tel secours. Combien cela était préférable à ce qu'il avait rêvé autrefois pour la gloire de son nom dans le monde!

Cependant le Carême allait commencer et François devait partir : avec un égal courage, le père et le fils acceptèrent la nécessité de la séparation; et ce fut une scène bien touchante quand ils se bénirent mutuellement, chacun étant à la fois devant Dieu le père et le fils de l'autre. François s'éloignait avec l'espérance de revoir son cher malade; car les médecins comptaient que la maladie se prolongerait jusqu'après Pâques. Cette prévision se trouva fautive : le danger bientôt se montra pressant, et le vieillard reçut l'extrême-onction; puis il y eut un mieux qui fit renaître l'espoir, et une recrudescence du mal qui rendit la mort

¹ Gaillard, retenu jusqu'alors par Genève, fut rendu après la paix de Lyon. Nous verrons bientôt comment le catholicisme s'y établit.

imminente. Ayant été de nouveau administré, M. de Boisny céda un instant à l'exaltation de ses anciennes idées militaires, et on le vit comme indigné des pleurs de sa famille. « Mon cher fils, » dit-il à Gallois¹, toi l'héritier de mon courage, fais retirer » toutes ces femmes, lève-moi et donne-moi mes armes : il n'est » pas digne d'un vieux guerrier de mourir sur un lit en présence » de femmes éplorées. » Mais bientôt, revenant aux pensées de l'humble chrétien, il prit en main le crucifix et le baisait avec amour, n'en détachant ses lèvres que pour lever les yeux au ciel, prier et s'unir à Dieu. Sentant approcher la dernière heure, il fit venir ses enfants, leur recommanda de considérer François comme leur père, de consoler M^{me} de Boisny par leur affection respectueuse et obéissante, et de rester unis comme ils l'avaient toujours été; puis il les bénit et rendit doucement son âme à Dieu, le 4 avril 1604. Il laissait une mémoire bénie : car la société perdait en lui un de ses membres les plus utiles et les plus honorables; les pauvres devaient le pleurer comme un père, et la religion espérait retrouver plus grand dans le ciel l'appui qu'il lui avait donné sur la terre.

34. Un messenger partit aussitôt pour Annecy et y entra précisément à l'heure du sermon : il courut à l'église, où il trouva François sortant de la sacristie pour monter en chaire, et ne sut que lui annoncer brusquement la mort de son père. Le serviteur de Dieu, recevant ce coup de foudre, joignit les mains et leva les yeux au ciel, et, la force d'en-haut contenant sa douleur, il poursuivit sa marche pour aller prêcher. Il traita la mort et la résurrection de Lazare, qui était l'évangile du jour, sans que rien, dans ses paroles et dans sa voix, pût trahir le moindre trouble; et seulement, lorsqu'il eût fini, il dit à ses auditeurs : « J'ai appris, mes frères, en venant à vous, la mort de celui à qui » j'ai le plus d'obligation sur la terre; mon père, votre ami n'est » plus : comme vous lui faisiez la grâce de l'aimer, je le recom- » mande à vos prières et vous demande de trouver bon que je » m'absente deux ou trois jours pour lui rendre les derniers » devoirs². » Sa douleur s'échappa à ces mots et il pleura; les assistants pleurèrent avec lui, et un gémissement universel s'unifia à la prière de tous. Il avait dit la messe avant le sermon;

¹ Gallois succéda aux titres de son père, et se distingua par sa piété et son zèle heureux à composer les différends : il mourut quelques années avant le Saint, et dans ses bras, après sept mois de cruelles douleurs et d'une patience qui le fit appeler *le Job de la famille*. — ² *Année de la Visitation*.

mais il en fit célébrer deux, qu'il entendit successivement à genoux, dans une attitude de profonde adoration : il sentit alors au fond de son âme une douce espérance du salut de son bien-aimé défunt.

Ayant ainsi satisfait au premier besoin de son cœur, il partit bientôt avec les Dominicains, qu'une convention déjà ancienne (1467) obligeait à assister aux funérailles des seigneurs de Sales, et d'y porter même leur croix et leurs ornements. Voyant le corps de son père, il se jeta sur lui pour l'embrasser, et ses larmes coulaient avec grande abondance ; puis, ayant prié quelque temps, il disposa lui-même toute la pompe funèbre. « Un religieux, vêtu d'une tunique et portant la croix, ouvrait la marche entre deux acolythes, qui portaient deux chandeliers d'argent avec leurs cierges allumés ; une très-grande compagnie de pauvres, que l'on avait vêtus et chaussés, venaient après, portant des flambeaux ornés des armoiries du seigneur défunt. Les Pères de saint Dominique les suivaient, et après eux les prêtres vicaires du Chapitre en l'église paroissiale, faisant l'office. Les officiers seigneuriaux et serviteurs de la maison précédaient le char funèbre, où le corps était couvert d'un grand drap de velours noir dont quatre gentilshommes tenaient les angles. Le bienheureux François faisait le deuil, accompagné et suivi de ses frères, cousins, et autres parents et alliés ; en dernier ordre les dames, qui remplissaient les chemins de lamentations et gémissements. La bière fut reposée au milieu du chœur de l'église de Thorens ; et après l'office, que l'on célébra fort solennellement, le corps fut mis au tombeau de ses prédécesseurs, dans la chapelle de Sales¹. »

35. De retour au château, après cette cérémonie en même temps pénible et consolante, François eut soin de raviver encore dans l'âme de tous les sentiments de la foi, seul moyen d'apaiser la douleur qui accompagne la mort. Il confessa la famille entière, sans excepter même les domestiques, et le lendemain, tous ayant communié à la messe qu'il célébra pour le défunt, il les fortifia encore par une allocution touchante, exposant, comme il savait si bien, la manière de subir saintement une séparation nécessaire, mais de peu de durée.

« Il retourna à Annecy pour le dimanche, de sorte qu'il ne perdit point de prédication. » Dans le premier entretien, il

¹ Ch.-Aug. de Sales. Plus tard, le corps fut transporté dans l'église des Dominicains, à Annecy.

exprima en des termes bien dignes de méditation les sentiments qui remplissaient son âme : « Dieu, dit-il, commanda à Abraham de lui sacrifier son fils Isaac, mais se contenta de sa » bonne volonté, n'ayant exigé que le sacrifice du cœur et de » l'esprit; et ainsi mon père m'a sacrifié dans une grande mala- » die, par une pleine soumission à la volonté divine, et Dieu » s'est contenté de ce sacrifice spirituel. Mais aussi, comme » dans la suite Isaac fut obligé de faire un sacrifice réel et d'en- » sevelir Abraham, Dieu a exigé de moi le même sacrifice, en » m'obligeant de faire les funérailles de mon père¹. »

La station s'acheva sans interruption, et le Saint prêcha même encore aux solennités de Pâques. Un jour qu'il avait parlé de l'obligation d'adorer Dieu et de l'aimer plus que toutes choses, il finissait par une brûlante apostrophe au Père céleste, quand soudain une vive lumière l'environna, dardant ses rayons de tous côtés, en sorte qu'on ne pouvait le considérer sans être ébloui. « J'étais présent, a déposé François Fabre, et je l'admi- » rai avec tous les auditeurs dans cet éclat. » On conçoit dès lors l'effet de ses prédications à Annecy : les pécheurs assiégèrent son confessionnal, puis se pressèrent à la Sainte-Table, et la ville entière, dit Charles-Auguste, prit comme l'aspect d'une communauté religieuse.

36. Nous avons dit que le bailliage de Gaillard, longtemps détenu par les Genevois, au mépris du droit et des traités, rentra enfin, par suite du traité de Lyon, au pouvoir du Duc de Savoie. Ce petit pays, composé de sept ou huit paroisses, avait été vraiment comme livré en proie au Calvinisme; mais c'était à regret que les habitants, privés de pasteurs et ne pouvant plus entendre que les ministres, s'étaient détachés de la vraie foi : en observant leurs pratiques religieuses, on y découvrait encore, après 60 ans de séparation, des traces de catholicisme; le signe de la croix, la prière pour les morts, le chapelet, le jeûne et l'abstinence aux jours de l'Église, bien d'autres choses encore s'étaient maintenues.

Aussitôt qu'il fut possible, selon les conditions de la paix, le gouverneur de Savoie prit possession du bailliage en y envoyant le capitaine Basterga, catholique fervent autant que brave militaire; et celui-ci, immédiatement, signifia aux ministres de Genève l'ordre formel de vider le pays et de n'y plus paraître, la volonté du prince n'étant pas de tolérer encore l'hérésie. Il y

¹ *Année de la Visitation.*

eut alors, dans la cité du protestantisme, une véritable consternation : un jeûne y fut ordonné comme pour une calamité publique, avec interdiction, pendant quelques jours, des festins, des jeux, des bouquets de fleurs et des anneaux d'or. Quelques ministres ensuite se hasardèrent à désobéir et à continuer leur prêche, et il fallut intéresser leur vie pour les forcer à se soumettre : Basterga même eut besoin de toute son indignation pour repousser des offres de brillante fortune; mais enfin toute tentative cessa et le culte protestant fut entièrement aboli.

Le brave capitaine songea alors aux moyens de restauration, et tout d'abord il engagea ses soldats à se mêler au peuple pour faire dans ses rangs l'office d'apôtres. Ce fut là comme une préparation efficace au ministère des deux Jésuites qui vinrent bientôt et qui, nonobstant les mensonges et les calomnies de l'erreur, trouvèrent promptement accès dans les âmes. Leurs instructions furent écoutées avec empressement; les croix, les bannières et tous les signes du catholicisme, longtemps cachés, reparurent de toutes parts, et les Pères pouvaient à peine suffire au zèle de ces bonnes gens, qui voulaient sans retard se réconcilier et abjurer l'erreur.

Bientôt la joie fut universelle, et de tous côtés on entendait les vieillards bénissant Dieu de ce qu'il leur était donné de voir la restauration du catholicisme. La communion surtout avait un attrait incroyable, on la désirait et on la voulait à tout prix, tellement qu'un jour une simple femme, pour pénétrer dans l'église et communier, força les rangs d'une troupe de huguenots armés qui gardaient la porte. Instruit de cet heureux succès de la mission, M^{er} de Granier se hâta d'envoyer des prêtres; puis il vint lui-même achever l'œuvre et organiser les paroisses : son cœur ne rencontra parmi ce bon peuple que des sujets de consolation¹.

37. Pour se venger d'une défaite aussi éclatante, les ministres de Genève organisèrent une invasion à main-armée dans les paroisses de Draillans et d'Armoy et les villages qui en dépendaient; plusieurs d'entre eux osèrent même s'établir à la place des curés. « François, indigné de cette perfidie et témérité, s'en alla incontinent aux Allinges, où commandait Brotty, et, se mettant à la tête des soldats, parce qu'il s'agissait de la cause de Dieu, chassa vaillamment avec les armes corporelles ceux que tant de fois il avait convaincus par les spirituelles, mais sans

¹ Le Saint résume ces faits en quelques mots dans la lettre 73^e.

pouvoir les vaincre ; les curés furent rappelés et les prédications du Saint réparèrent tout le mal que les huguenots avaient pu faire dans les âmes ¹. »

D'un autre côté, la cession du pays de Gex à la France était pour l'évêque de Genève un sujet d'embarras et d'inquiétude. Il y avait là près de 30,000 habitants, répartis en trente-sept paroisses et quatre prieurés, et de là comme d'ailleurs le catholicisme était banni depuis l'invasion protestante. M^{sr} de Granier avait au cœur cette partie importante de son troupeau, et toutefois il ne pouvait quelque chose que sous le bon plaisir d'un souverain étranger. Henri IV, vivement sollicité de rétablir la religion et de rendre au clergé les biens qu'on lui avait pris, s'en remit de tout au baron de Luz, qui commandait en Bourgogne et avait ainsi dans son ressort le pays de Gex. Ce seigneur, cédant probablement aux raisons politiques, jugea bon de rétablir seulement trois curés et renvoya l'affaire, comme demandant examen, à la décision du roi et de son conseil. Vainement le Pape intervint par son Nonce à Paris : on objecta des raisons que Genève savait alléguer sans pudeur ; ses envoyés même réclamèrent comme sa propriété plusieurs villages enclavés dans le pays et autrefois enlevés au chapitre cathédral. Il devint ainsi urgent que l'évêque députât quelqu'un « pour communiquer particulièrement ses raisons, » et plaider avec plus d'efficacité la cause catholique : ce fut François que M^{sr} de Granier et son conseil jugèrent seul en état de remplir cette mission ; et il l'accepta sans hésiter comme très-utile à l'Église ².

Ses amis eussent désiré qu'il reçût la consécration épiscopale, comme moyen de relever la dignité de son ambassade ; mais, outre que les bulles n'étaient point arrivées encore ³, l'humilité du Saint fut un obstacle insurmontable : « Tant que Dieu, dit-il, » nous laissera M^{sr} notre évêque, je ne changerai ni mon rang » dans l'Église, ni la couleur de mes habits ⁴. »

38. C'est dans ces humbles dispositions qu'il partit d'Annecy, le 3 janvier 1602, ayant pour compagnons de voyage le président Fabre et son fils aîné ⁵, Georges Rolland et un autre domestique : ils prirent leur route par la Bourgogne, afin de conférer d'abord avec le baron de Luz. Arrivés devant Mâcon, au passage de la Saône, ils trouvèrent cette rivière prodigieusement grossie

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Voy. lettre 73^e. — ³ Elles ne furent signées qu'au mois de juillet 1602. — ⁴ *Année de la Visitation*. — ⁵ René, sieur de La Valbonne.

par la fonte des neiges et si rapide « qu'elle faisait horreur à tous ceux qui voulaient passer. » On conçoit d'autant plus la crainte des voyageurs que les bateliers eux-mêmes annonçaient le naufrage comme presque inévitable ; « mais François assura qu'il fallait s'embarquer au nom du Seigneur, » et tous obéirent sur sa parole, quoique avec grande frayeur. « Au milieu de la rivière, il s'en fallait fort peu que le bateau n'enfonçât, et il y en avait déjà qui pensaient de se sauver à la nage, criant et implorant la miséricorde de Dieu ; mais le saint homme leva les yeux et les mains au ciel, et, sans se troubler ni inquiéter aucunement, leur dit qu'il fallait avoir bon courage et s'en remettre à Dieu ; que difficilement ils arriveraient à bord, mais qu'ils ne périraient pas. Ayant ainsi prié et parlé, il semblait que les ondes ne venaient pas si rudement, et le bateau se releva, comme si son poids eût été diminué. Tous crurent être sauvés par les prières du bienheureux François, qu'ils allaient remerciant ; mais lui, leur disant qu'il fallait toujours avoir bonne espérance et confiance en Dieu, tâchait de détourner tous ces discours ¹. »

« Enfin il arriva fort heureusement à Dijon, et fut très-bien reçu du baron de Luz, et grandement honoré de tous les conseillers de la cour souveraine du Parlement. » Le baron, prenant à cœur l'objet de son voyage, lui donna une lettre de recommandation pour les principaux personnages avec qui il devait traiter, et une même pour Henri IV : ce prince aimait particulièrement pour ses mérites le lieutenant de Bourgogne, d'ailleurs très-puissant à la cour par ses nombreux amis. Ce fut donc avec bonne espérance que François quitta Dijon, et le 22 janvier il arrivait à Paris.

39. Sa première visite fut pour le Nonce, qui attendait l'envoyé de l'évêque de Genève, ayant reçu les ordres de Sa Sainteté pour le seconder énergiquement ² ; et c'est sous la conduite du représentant de Clément VIII que le saint coadjuteur alla trouver le roi. Tout concourait à assurer la bienveillance de Henri, qui promit d'accorder tout ce que lui permettrait la justice ; toutefois S. M. voulut que l'affaire fût examinée par le ministre Villeroy, qui ensuite ferait un rapport.

Villeroy se montra dès l'abord moins favorable que son maître : il avait reçu de Genève des allégations mensongères par lesquelles il combattit toutes les raisons de François, et il finit par

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettre 73^e.

demander un Mémoire détaillé des réclamations de l'évêque et de ses motifs. Ce Mémoire fut bientôt prêt; il se réduisait à deux demandes, parfaitement autorisées par l'édit de Nantes¹ :

1. « Que l'exercice de la religion catholique soit établi en tous » les lieux du bailliage où il était avant les troubles survenus » par le schisme et division de la religion.... En quoi nul n'aura » raison de se lamenter, puisque ce sera de traiter ce bailliage » comme tous les autres sujets du royaume. » On ne pouvait opposer à cette première demande que les traités entre les ducs de Savoie et Berne; mais le Saint montrait comment ces traités avaient été *cassés par les guerres*².— 2. « Que les biens ecclé- » siastiques soient restitués, selon le même édit (de Nantes) : en » quoi il est besoin de distinguer les divers états dans lesquels » ces biens se trouvent maintenant. Les uns ont été aliénés par » les Bernois..., qu'il soit loisible de les *répéter* en rendant les » deniers aux acheteurs. D'autres sont possédés par les Genevois, » en titre de souveraineté..... on n'en parle point; ce sont les » biens de l'évêque. D'autres sont encore possédés par eux, sans » autre titre que de pure usurpation, S. M. est suppliée d'en » faire justice. D'autres enfin sont possédés par les ministres » sujets du roi, touchant lesquels il n'y a nulle difficulté. » François combattait après cela fort habilement les craintes de rébellion, ou du mécontentement de Berne et Genève, craintes avancées sans doute par le ministre.

Malgré tout, Villeroy ne donna qu'une réponse dilatoire, disant encore *qu'il fallait éviter de rendre odieux le gouvernement du roi*; et ses idées ne cédèrent, ni aux nouvelles raisons de François, qui présenta jusqu'à cinq Mémoires, ni devant l'intervention du président Fabre, dont le crédit néanmoins était très-grand, soit dans la ville, soit à la cour. Il fallut se résigner à une longue attente; car le ministre était tout-puissant et tenait d'autant plus *à sa manière de voir* qu'il se savait très-estimé en politique³. D'un autre côté, le départ du roi pour Fontainebleau, où il devait passer une partie de l'année, devint une nouvelle cause de retard. Il y avait plus ici que les lenteurs de Rome, et

¹ Voy. tome IV, page 73.

² C'est à peu près ce que nous avons dit, Liv. II, N^{os} 15 et 16.

³ Il est assez difficile de caractériser Villeroy, plus *politique* que *chrétien*, mais habile, *comptant sur ses lumières* et n'accordant rien à la faveur : il nous semble un de ces hommes *tout de jugement*, qui considèrent *les choses et non les hommes*, *faillibles* sans doute et *incomplets*, parce que le cœur, *s'il ne les entraîne pas*, n'éclaire point non plus leurs appréciations.

François ne retrouvait pas à Paris les grands souvenirs de la Ville éternelle; mais, apôtre partout et toujours, il sut utiliser ses moments pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

40. La renommée avait porté dans toute la ville le nom, les vertus, les talents et les œuvres de l'apôtre du Chablais : surtout la princesse Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, digne héritière des affections de sa famille pour la maison de Sales, ne se lassait point d'exalter ses mérites et son éloquence. Or, « le saint temps de Carême approchait, et de fortune la chapelle de la Reine, en la salle du Louvre, était destituée de prédicateur. Entre tant de personnages célèbres en doctrine et piété, qui faisaient séjour dans cette grande capitale, le bienheureux François fut le désiré des princes et de la cour, et ne sut point se défendre d'accepter la charge de prêcher en cette chapelle, en étant prié très-instamment par la princesse de Longueville, Catherine d'Orléans. Il monta donc en chaire..., et attira aussitôt, avec les chaînes de sa doctrine, éloquence et sainteté, non-seulement les princes et courtisans, mais des ecclésiastiques de toute condition et les docteurs mêmes de Sorbonne¹. »

Il devait plaire surtout à l'esprit français, malgré la lenteur quelque peu excessive de sa prononciation, parce qu'il était aussi simple et précis que solide et élevé. Sur ses lèvres, la vérité se montrait accessible à tous, appuyée toutefois des preuves les plus fortes, des considérations les plus neuves et les plus profondes, que l'oraison lui révélait chaque jour, et qu'il développait avec un art indicible et une irrésistible onction. Sans qu'il parût y songer, la controverse se mêlait dans ses discours à la morale chrétienne, et il détruisait toutes les objections, les soulevant dans l'âme des auditeurs, mais ne les posant pas et n'y répondant que par un exposé doctrinal. La grâce d'ailleurs et la majesté de sa personne, son nom et ses talents, sa vie apostolique et la dignité de coadjuteur dont il ne prenait que les travaux, son humilité, sa douceur et le renom de sa sainteté, tout l'entourait d'un prestige si grand qu'il semblait moins un prédicateur qu'un envoyé de la Providence, et comme un ambassadeur extraordinaire de Dieu.

41. « Il y avait pour lors en cour une femme de grande qualité, qu'on appelait la dame de Perdrauville, tellement obstinée en l'hérésie de Calvin, que jamais on n'avait pu l'arracher de sa poitrine, quoique plusieurs doctes personnages y eussent mis

¹ Ch.-Aug. de Sales.

beaucoup de peine. Toutefois, ayant entendu la grande renommée du serviteur de Dieu, elle fut touchée du désir de suivre ses prédications. Or, le lundi après le premier dimanche de Carême, François prêchant du jugement dernier¹, elle fut pénétrée parmi le discours d'une grande componction de cœur, et pensa pour lors sérieusement, et pour la première fois, à se convertir à l'Église catholique; et sans beaucoup tarder, s'étant adressée en particulier à l'homme apostolique, convaincue et persuadée par la puissance de ses raisons, renonça à l'hérésie avec toute sa famille, qui était fort grande. »

« Cette conversion émut toute la ville de Paris, et fit qu'un grand nombre d'hérétiques, tant par curiosité qu'autrement, viennent entendre le Saint. Les membres de la famille de Raconis, des plus apparentes de la cité, furent des premiers qui reconnurent par son moyen la beauté de la foi orthodoxe, et entrèrent dans la lumière de la vérité². » Deux demoiselles de cette maison embrassèrent la vie religieuse, et leur frère unique, abjurant avec l'erreur tout attachement même légitime aux choses de ce monde, entra dans l'Ordre des Capucins : « il y fut nommé le Père Ange et devint un très-célèbre prédicateur, » remarquable surtout par son zèle pour la conversion des hérétiques.

« En même temps, François satisfit à la curiosité d'un Turc, qui se trouva pour lors à Paris, touchant le très-haut mystère de la Trinité, et l'en renvoya pleinement informé et moins mal affectionné envers le nom chrétien. » Chacun conjecturait même que cet homme allait renoncer à l'impiété de Mahomet; mais on ne sait s'il le fit réellement. Quoi qu'il en soit, « c'est bien une chose assurée que ce grand serviteur de Dieu convertit un très-grand nombre d'hérétiques; » et son pouvoir sur le cœur des errants était si prodigieusement efficace, qu'il paraissait, comme il était en effet, un don spécial de Dieu. De là cette parole de Du Perron, devenue célèbre et presque toujours mal comprise : « S'il ne s'agit que de convaincre, amenez-moi tous » les hérétiques; pour les convertir, menez-les à M. de Genève³. »

42. Il n'était point nécessaire de les mener; car ils venaient

¹ « Voyez-vous, ce sermon-là, qui ne fut point fait contre l'hérésie, respirait » néanmoins contre l'hérésie : car Dieu me donna lors cet esprit, en faveur » de ces âmes. Depuis j'ai toujours dit, que qui prêche avec amour prêche assez » contre l'hérétique, quoiqu'il ne dise un mot de dispute contre lui (*Esprit*, » Part. XVIII, Sect. 29). » — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Habert, dans sa *Vie du cardinal de Bérulle*, prétend que Du Perron ajoutait : « S'il faut les convaincre

comme d'eux-mêmes, intérieurement poussés par la grâce et attirés vers l'homme de Dieu par les liens de sa charité et de sa douceur. Toutefois, les âmes pieuses se sentaient portées vers lui d'un attrait plus grand encore, et c'était pour elles un inestimable bonheur de recevoir ses avis et de goûter ses entretiens : il respirait si fortement et si suavement le saint amour, que les cœurs s'embrasaient à sa seule présence.

Madame Acarie surtout fut heureuse de l'entretenir et de lui ouvrir sa conscience. Cette vertueuse femme, si chère à l'Ordre des Carmélites et à l'Église sous le nom de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, se confessa souvent à lui durant les six mois qu'il fut à Paris. Elle apprit alors cette distinction importante des imperfections et des péchés, sans laquelle souvent les âmes les plus vertueuses éprouvent d'inutiles inquiétudes : car le péché seul offense Dieu, parce qu'il vient de notre volonté ; l'imperfection au contraire est le signe de notre fragilité, un défaut qu'il convient de constater sans trouble et de combattre sans empressement. Depuis, elle eut soin de rappeler au saint tribunal quelque faute commise autrefois, et ce fut le moyen presque toujours nécessaire pour qu'elle reçût l'absolution ¹.

Mais les saintes relations de M^{me} Acarie et de François étaient vraiment utiles à tous deux : en dehors du sacrement, le Saint écoutait comme un enseignement les paroles de sa pénitente ; il allait à elle comme à un foyer embrasé de l'amour divin, et son ardeur à l'entendre croissait avec le désir chaque jour plus vif d'aimer le Seigneur de plus en plus. « Je ne la regardais pas, » dit-il plus tard, comme ma pénitente, mais comme un vaisseau » que le Saint-Esprit avait consacré à son usage. Lorsque j'ap- » prochais d'elle, elle m'inspirait un si grand respect pour sa » vertu, que je n'eus jamais la hardiesse de l'interroger sur ce » qui se passait en elle, et n'ai voulu savoir de son intérieur » rien de plus que ce qu'elle a bien voulu me communiquer de » son propre mouvement... Or, elle parlait plus volontiers de ses » fautes que des grâces qu'elle recevait... Oh ! que je me repens » de n'être pas entré plus avant dans la connaissance de ce que » l'Esprit de Dieu opérait en elle ! Volontiers elle m'eût décou-

» et les convertir tout ensemble, envoyez-les à M. de Bérulle. » — Si Du Peron avait dit tout cela, nous verrions dans sa parole une affectation de faire des *parallèles*, et son jugement sur notre Saint ne serait que bien incomplet : assurément, François, autant et plus que tout autre, pouvait *convaincre* les hérétiques.

¹ Entretien 22^e, tome V, pages 298, 299.

» vert toute son âme¹. » Il écrivait encore : « Je ne pense jamais
 » en votre bienheureuse Mère que je n'en ressente du profit spi-
 » rituel². » Et M. de Marillac lui ayant envoyé un portrait de
 cette sainte femme, il répondit : « Je vous rends mille actions
 » de grâces du portrait de la bienheureuse³ sœur Marie de l'In-
 » carnation ; et ne sais ce que je pourrais recevoir de plus utile
 » et agréable à mon âme, puisque d'un côté j'ai un amour si
 » plein de révérence pour cette sainte personne, et d'autre part
 » une si grande nécessité de réveiller souvent en mon esprit les
 » pieuses affections que sa très-sainte communication a excitées
 » autrefois en moi, tandis que, six mois durant, j'étais presque
 » son confesseur ordinaire, et que, pour tant de diverses occa-
 » sions du service de Dieu, elle me parlait et entretenait presque
 » tous les jours⁴. »

43. La station du Carême s'était achevée heureusement, « et
 l'on pensa à le récompenser le plus dignement qu'il se pourrait
 faire... Cette charge fut laissée à la princesse de Longueville,
 laquelle tira de son cabinet une très-belle bourse, qu'elle rem-
 plit d'écus d'or, et commanda à son maître-d'hôtel de la por-
 ter à M. de Genève. Le maître-d'hôtel fit sa commission, non
 sans couvrir de rougeur l'innocent visage du serviteur de Dieu,
 qui remercia avec ces paroles : « Madame la princesse m'a fait
 » trop d'honneur, quand elle a voulu que je prêchasse le Carême ;
 » et je ne sais comment je pourrai bien m'acquitter du remercie-
 » ment que je lui dois : elle me trouvera toujours prêt à lui
 » obéir, même dans les choses les plus difficiles. Si j'éprouve
 » une peine, c'est de n'avoir répondu ni à la dignité de l'au-
 » ditoire, ni à la célébrité de la chaire ; mais il ne faut point s'en
 » prendre à ma bonne volonté : le défaut ne vient que de la pe-
 » titesse de mon esprit et de la rudesse de ma langue. Au reste,
 » je donne gratuitement ce que Dieu m'a donné de même, et ne
 » demande d'autre récompense que celle qui est préparée au ciel
 » pour ceux qui cultivent la vigne du Seigneur⁵. »

Ce noble refus accrut encore la réputation du Saint : on ne
 parlait que de M. de Genève. « Il m'a fait beaucoup de bien, di-
 » sait un conseiller du Parlement, son auditeur assidu ; mais il
 » m'a fait en même temps un mal dont je ne guérirai jamais : il

¹ Ch.-Aug. de Sales. Dom Jean de Saint-François. — ² Lettre 793^o, janvier 1620, à une fille de M^{me} Acarie, prieure Carmélite. — ³ Ce mol de *bienheureuse* était encore une qualification privée : c'est seulement en 1791 que Pie VI *béatifica* M^{me} Acarie. — ⁴ Lettre 794^o. — ⁵ Ch.-Aug. de Sales.

» m'a dégoûté de tous les autres prédicateurs ¹. » Henri IV était encore à Fontainebleau quand se terminèrent les fêtes de Pâques, et François avait jugé bon de se présenter à cette résidence, espérant y terminer ses affaires. Le monarque « le goûta, prenant un singulier plaisir à l'entendre discourir, et le voulut voir en chaire. Ce fut le dimanche de Quasimodo qu'il prêcha très-éloquemment et doctement devant S. M., qui exprima hautement son admiration : « Ceux-là, dit-elle, ne m'ont point trompé qui » m'ont parlé de ce Savoisien comme d'un grand personnage : » je n'ai jamais entendu un plus puissant prédicateur; et en vérité, il mérite une plus grande fortune que celle qu'il a. » Cette estime singulière amena de nouveaux entretiens, dont le roi fut de plus en plus ravi, c'était son sentiment que François surpassait tous les prélats, et il disait : « Chez les autres, il y a » presque toujours quelque côté faible : ils sont nobles, mais la » science manque; ou s'ils sont savants, on ne les voit pas dé- » vots comme il faudrait : M. de Genève est noble, savant et » dévot ². »

On pourrait croire d'après cela que les affaires de Gex se terminèrent promptement; mais, si le roi était bien disposé, son entourage se composait « de personnes fort froides : « le ministre et les agents subalternes faisaient obstacle aux inclinations de Henri. Pour comble de mal, les députés de Genève opposèrent aux demandes de François un cauteleux Mémoire : il y était affirmé, contre la restitution des biens ecclésiastiques, une possession paisible depuis 1535 et que garantissait en outre, du moins implicitement, le traité fait entre les Bernois et le Duc, lors de la restitution des bailliages. De plus, on invoquait le traité de Soleure, qui mettait Genève et son territoire sous la protection du roi de France. Ces raisons portèrent le conseil royal à prendre encore du temps, et il fallut que le coadjuteur se résignât à une nouvelle prolongation de séjour.

44. « Cependant voilà arriver de Nüremberg la triste nouvelle du trépas de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Penthièvre, prince de Martigues et du Saint-Empire, général des armées de l'Empereur au royaume de Hongrie; et l'on pensa aussitôt par toute la France à rendre les devoirs à sa glorieuse mémoire ³. » La duchesse, d'abord inconsolable, trouva dans la parole de François et dans ses exhortations le moyen de

¹ De Cambis. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Ce guerrier mourait à 44 ans, au retour de deux glorieuses campagnes où il avait, à la tête de quinze mille hommes,

la résignation et du courage : elle en vint à accepter doucement le coup qui la frappait et à tromper sa douleur en s'occupant des honneurs funèbres qu'elle voulait rendre à son époux. Les restes mortels de l'illustre guerrier avaient été transportés et déposés à Nancy, dans l'église des Cordeliers ; mais Marie de Luxembourg voulut encore que de magnifiques obsèques fussent célébrées à Notre-Dame de Paris, et ce fut du Saint qu'elle réclama l'éloge funèbre. Célébrer le premier des adversaires de Henri III, l'un des chefs les plus redoutables de la Ligue, soumis le dernier à Henri IV, c'était là une œuvre délicate ; mais d'un autre côté, écrit François, « comme mon père, mon aïeul et mon bisaïeul » avaient été élevés en qualité de pages dans la maison des très-illustres et très-excellents princes de Martigues, ses pères et prédécesseurs, la duchesse me regardait comme serviteur héritaire de sa maison ¹. »

Il accepta donc et, le 27 avril, prononça l'oraison funèbre, « devant un grand nombre de cardinaux, évêques, princes du sang, chevaliers de l'Ordre, présidents, conseillers, seigneurs, princesses et dames de grande qualité, l'espace de deux heures ². » Quand Dieu lui en aurait donné la capacité, il ne pourrait ni ne devrait représenter la justice du regret du trépas du Duc : c'est une perte indicible, une douleur qui étonne et étourdit ; s'il excitait aux larmes quand tous pleurent, il serait bien honteux d'avoir l'assurance de parler autrement que par ses larmes. Ce qu'il veut, c'est *prendre peine d'essuyer les pleurs* ; et heureusement la consolation naît du même principe que les regrets, *de l'excellente bonté, de la valeur et de la vertu du prince trépassé*. Il parle ; car on l'a voulu, et *il faut plutôt recevoir avec humilité les commandements des grands que d'en épilucher les motifs*. Il a été choisi sans doute à cause de la médiocrité de son esprit, en sorte que, *si son discours est pauvrement paré*, il rend ainsi plus d'honneur et de révérence à l'illustre défunt. Nous nous imaginons que nos amis sont morts ; *telles pensées ne sont pas dignes de nous*. « Ah ! que nous sommes trompés, quand nous appelons morts ceux qui ont passé cette vie mortelle, et vivants ceux qui la passent encore !

contenu 60,000 Turcs et, ce qui est plus prodigieux, défait 150,000 hommes avec une armée de 13,000. C'était l'un des plus illustres généraux de son temps ; et l'on sait comment, dans la Bretagne, il s'était maintenu contre Henri IV.

¹ Préface du *Traité de l'Amour de Dieu*. — ² Ch.-Aug. de Sales. On jugera par ce temps de la lenteur avec laquelle le Saint parlait. Voy. tome II, pages 263-289.

» Nous nommons vivants ceux qui meurent, parce qu'ils n'ont
 » pas achevé de mourir; et ceux qui ont achevé de mourir, nous
 » les appelons morts... Si nous les voyions maintenant, mon
 » Dieu! que nous serions honteux de les avoir appelés morts! et
 » que nous serions en peine de trouver de belles paroles pour
 » exprimer l'excellence de la vie en laquelle ils sont arrivés!
 » aussi notre langue française ne les appelle pas morts, mais
 » trépassés... Ce grand Duc de Mercœur n'est donc pas mort, il
 » est seulement trépassé... Nous avons mille peines et travaux
 » pour parvenir où il est; pourquoi serions-nous fâchés qu'il y
 » soit arrivé?... » C'est l'espérance du salut du prince qui
 m'inspire cette consolation, espérance fondée sur ses œuvres et
 ses vertus, que je voudrais retracer et parmi lesquelles je ne puis
 choisir que bien peu, vu le temps qui limite mon discours.

45. Après ce bel exorde, le Saint montre Dieu qui fait en nous
 tout notre salut, nous donnant certains biens *sans nous*, et
 d'autres *avec l'entremise de nos désirs, travaux et volontés*. Du
 premier genre est le grand bien de la naissance du Duc, issu
 des illustres familles de Lorraine et de Savoie, qui, « ayant
 » mis ensemble leurs belles qualités en son âme, le rendirent
 » accompli en tous les dons de la nature. Ce fut une bonne ren-
 » contre à sa vertu d'être en un sujet si capable; ce fut une
 » bonne rencontre à sa capacité de s'être rencontrée en une telle
 » vertu. » L'extraction du Duc lui rappelait ce qu'il devait être :
 tout fier de la grande splendeur que la générosité de ses ancêtres
 lui avait acquise, il l'a non-seulement conservée, mais de beau-
 coup augmentée. Sa vie se résume dans ces trois mots de saint
 Paul : *Ut sobriè, justè, et piè vivamus*¹. La tempérance se
 trouve en ce prince au plus haut degré. « Il ne mangeait que
 » comme par force, et ne buvait presque que de l'eau. Il ne fut
 » pas moins tempérant aux voluptés corporelles..., vertu rare en
 » un siècle si dépravé, en un âge si vigoureux, en un corps si
 » beau et tant accompli, et en la commodité que la cour et ses
 » appas lui offraient .. Il s'est toujours montré sobre en la pos-
 » session des grandeurs...; car rien ne le fit jamais sortir des
 » bornes de la modestie..., il fut facile et gracieux aux petits et aux
 » grands. Il fut sobre en ses récréations et passe-temps... : le
 » temps qui lui restait pour son plaisir, il l'employait partie à
 » l'oraison, partie à la lecture des bons livres, » au moyen de
 quoi il s'était acquis la connaissance des mathématiques, des

¹ Que nous vivions, sobres, justes et pieux (Tit. 2).

langues¹, de l'éloquence et de la théologie morale. La justice en lui était admirable : « il n'employa jamais sa colère qu'en la » guerre, ou pour maintenir le respect qui lui était nécessaire ; » loin de vouloir l'or d'autrui, il était libéral, *ne s'attribuant rien de ses richesses que la puissance de les dispenser*. « Il rendait à » l'Église beaucoup de révérence, au roi beaucoup d'honneur et » d'obéissance, à son mariage beaucoup de fidélité, et aux » princes une ouverte et agréable conversation, aux moindres » une grande douceur et débonnairété, à sa famille une grande » affection... Quant à la piété envers notre bon Dieu..., c'était » le rendez-vous de toutes ses pensées, et le centre de toutes ses » imaginations. » Comme ses frères et sœurs, il avait été très-chrétiennement élevé et il maintint sa vertu dans les plus dangereuses occasions. Sauf une nécessité extrême, il ne passait aucun jour « sans ouïr la sainte Messe, sans dire l'office de Notre- » Dame et son chapelet, sans faire l'examen de sa conscience et » le soir et le matin... Mais je l'eusse bien voulu voir après cette » action, quand, se représentant la nécessité de la mort, il bai- » sait la terre plusieurs fois... Il n'oubliait pas aux fêtes solen- » nelles de faire une entière revue de toutes ses actions..., afin » de recevoir plus dignement le très-saint sacrement de l'Eucha- » ristie, auquel il avait une dévotion inestimable, se croyant » beaucoup plus assuré de la victoire quand il rencontrait les » ennemis le jeudi, pour être l'institution de ce saint sacrifice, » ou le samedi, destiné à l'honneur de Notre-Dame. » Il exigeait un grand respect pour toutes les choses sacrées et avait en horreur le blasphème. Sa libéralité pour la construction des églises et monastères est visible comme l'étaient ses grandes aumônes, sans parler des dons secrets pris sur ses menus plaisirs.

46. « Que restait-il donc à ce prince pour dédier à Dieu, sinon son corps et sa vie ! » Guerrier dès le jeune âge, toujours brave, habile et heureux, il brûlait surtout du désir de combattre les infidèles. L'occasion vint et il s'y donna de *piété de cœur* : son nom fut la terreur du Croissant et les fautes mêmes qu'il ne put faire éviter l'appelèrent au commandement, qu'il n'accepta qu'avec l'ordre de son roi. Comme il avait sauvé Strigonie, il eût sauvé Canise, assiégée par plus de 120,000 hommes, et deux belles victoires le promettaient, quand le défaut de vivres l'obligea à la retraite : on le vit alors, dans une marche de cinq ou six lieues, avec moins de sept mille braves, soutenir l'effort de

¹ Il parlait facilement l'allemand, l'italien et l'espagnol.

50,000 Turcs, les battre et ramener avec sa petite armée *le butin de plusieurs pièces de canon*. La prise d'Albe-Royale, si forte et plusieurs fois inutilement assiégée, fut l'affaire de douze jours, et vainement 150,000 Turcs voulurent reprendre cette ville : le Duc battit avec 13,000 chrétiens cette immense troupe, renouvelant les miracles des grands capitaines, dont aussi il renouvelait *la façon chrétienne de venir au combat*. « Ah ! que les Français sont braves quand ils ont Dieu de leur côté ! qu'ils sont » vaillants quand ils sont dévots... ! C'est grand cas que la présence de ce capitaine français ait pu arrêter la course des » armes turques... Je m'ens réjouis avec vous, ô belle France ! » et loué soit notre Dieu, que de votre arsenal soit sortie une » épée si vaillante, et que l'Empire soit venu chercher un lieutenant-général à la cour de votre grand roi, à qui c'est une » gloire d'être le plus grand guerrier d'un royaume duquel sortent des princes qui, au reste du monde, sont estimés les premiers. »

Après tant de travaux, il revenait en son pays, quand une fièvre maligne le saisit à Nüremberg et parut bientôt mortelle. « Se voyant proche de la mort, après l'avoir tant et tant attendue, il n'eut pas beaucoup de peine à s'y résoudre ; car, ne sachant où cette heure l'attendait, il l'attendait partout... » Après les plus pieux discours, il demanda la messe qui lui fut refusée, et l'on permit seulement à son aumônier d'aller chercher où il pourrait le saint Viatique... « Il ne l'eut pas plus tôt » vu, que tout languissant et faible de corps, mais fort et ferme » d'esprit, ayant *plus de foi que de vie*, il se jeta hors de son » lit, et se prosternant en terre, il adora son Sauveur, plein de » larmes, de paroles dévotives, et de mouvements religieux, lui » présente son âme et lui dédie son cœur, puis le reçoit avec » toute l'humilité et la ferveur que sa grande foi lui peut suggérer en ce dernier passage... Il vécut jusqu'au 13^e jour, auquel » il rendit en paix et envoya son esprit à Dieu... Quand je dis » que le duc de Mercœur est décédé, je dis aussi un grand duc » et grand prince..., je dis ensemble un grand selon Dieu... ! »

« Que vous semble-t-il maintenant de la vie et du décès de ce » prince ? Sa vie ne mérite-t-elle pas d'être célébrée par des » louanges immortelles ? Vous est-il avis qu'il faille regretter le » trépas de celui qui a si bien vécu !.. Non, non ; quiconque vous » a dit qu'il était mort, vous a trompés... Ressouvenez-vous de » sa devise : *Plus de foi que de vie*... Hé ! qui sera ce courageux » Elisée qui la recueillera ! » C'est là ce que demande ce grand

prince, libre de tout autre soin et qui repousse vos larmes inutiles. Tout au plus a-t-il besoin de nos prières, « si Dieu l'avait » confiné encore pour quelque temps au séjour de purgation : » prions donc, et Dieu nous donne « la grâce de sa sainte paix et » de son éternelle consolation ¹ ! »

47. La duchesse voulut faire imprimer cette belle oraison funèbre, et le Saint y consentit à la fin, « parce qu'elle contenait un abrégé véritable des faits héroïques du prince, » en dehors toutefois de la partie de sa vie pendant laquelle, luttant contre Henri IV. il défendait à un prince hérétique, ou dont la conversion lui semblait douteuse, l'approche du premier trône catholique ².

Or, ce n'était pas seulement dans les grandes chaires que François distribuait la sainte parole : les églises et les communautés de la ville, les monastères mêmes du voisinage ambitionnaient l'honneur d'entendre ses instructions, de recevoir ses avis, de le consulter même sur leurs affaires temporelles. Il se prêtait à toutes les demandes, ne sachant pas refuser, et prêchant au besoin plusieurs fois le jour : à peine si ses prédications, jointes à ses autres travaux, lui laissaient le temps de manger et de dormir ³.

Durant l'octave du Saint-Sacrement, il prêcha tous les jours dans l'église Saint-Benoît. Ce fut comme il allait monter en chaire, qu'un gentilhomme de ses amis, l'abordant d'un air effrayé, lui apprit l'arrestation de Biron, du baron de Luz et de plusieurs autres seigneurs, complices du roi d'Espagne et du duc de Savoie pour enlever à la France Marseille et la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne et la Bresse. Il ajoutait : « On a rap-

¹ Le lecteur nous pardonnera sans doute d'avoir donné une grande place à cette oraison funèbre : car on aime à entendre un saint en louer un autre ; et d'ailleurs, comme nous n'avons pas beaucoup de discours écrits par l'évêque de Genève, celui-ci nous a paru très-propre à donner une idée de son éloquence. Combien liront cette belle pièce qui, peut-être, l'auraient toujours ignorée ?

² Voyez au tome II les lettres à M^{me} et à M^{lle} de Mercœur.

³ Même en parcourant les rues, il trouvait les moyens d'échauffer son zèle pour le saint amour. Passant un jour devant un riche palais : « Plût à Dieu, » dit-il en soupirant, que je prisse autant de peine à régler les mouvements de » mon âme, que l'architecte a mis de soin à ce que cette résidence fût un monu- » ment achevé ! C'est une honte que je ne me puisse défaire des taches de ma » conscience, tandis que ces pierres se sont laissé si bien tailler et polir. » Puis, de retour chez lui, il se donna une si rude discipline que les coups furent entendus dans un appartement voisin (Longuetterre, Pérennés.)

» porté au roi que vous êtes du nombre des conspirateurs, que les
 » affaires du pays de Gex ne sont qu'un prétexte et que vous
 » êtes l'émissaire de votre prince pour ourdir ici la conspiration.
 » Vos liaisons avec le baron de Luz donnent à cette calomnie
 » une couleur de vérité. »

François remercia doucement et alla prêcher : rien sur son visage ne trahit la moindre inquiétude, comme rien dans son discours ne laissa supposer de préoccupation ; il fut serein et éloquent comme toujours. « Et quoi donc, lui dit ensuite son ami, êtes-vous si tranquille après ce que je vous ai annoncé ? Il s'agit du crime de lèse-majesté et vous demeurez indifférent ! » — « Je me troublerais, répondit-il, si j'étais coupable, et je songerais à fuir si ma conscience avait à me reprocher quelque chose ; mais je suis innocent et je mets ma confiance en Dieu : je suis si loin d'avoir peur, que de ce pas je vais trouver le roi. Dieu prendra soin de ma réputation si elle est utile au bien ; sinon, j'en fais volontiers le sacrifice. »

Sur-le-champ, en effet, il se rendit au Louvre, et Henri, qui connaissait les hommes, ne l'aperçut pas plus tôt, qu'il le prévint avec bonté : « Ne songez pas à vous justifier, lui dit-il : je n'ai jamais eu de soupçon contre vous ; mais je ne puis empêcher qu'on me fasse beaucoup de rapports. » — « Sire, répondit le Saint, je ne suis pas assez intelligent aux affaires d'État pour m'en mêler ; mais, si j'y entendais quelque chose, et que je voulusse m'en occuper, je ne ferais pas mon début par une action si noire. »

48. Le roi continua de s'entretenir avec lui, et l'admira plus encore qu'il n'avait fait ; « dès lors il ne pouvait cesser de le louer à tout propos. » — « Monsieur de Sales est vraiment un homme de Dieu, disait-il un jour ; car il rapporte tout à Dieu. Il ne sait point flatter, et, avec cette grande sincérité qu'il montre partout, il est très-modeste et ne se méprend jamais, mais rend l'honneur à qui il le doit. » — Un familier du prince, ayant entendu ses louanges, prit la liberté de lui demander pourquoi il rendait tant d'amitié à cet évêque savoyard ; et Henri répondit : « Parce qu'il possède toutes les vertus en perfection, et n'a pas un vice. Je n'en connais point qui puisse mieux rendre sa splendeur à l'état ecclésiastique : il est doux, facile, humble de cœur, toujours égal à lui-même, très-dévoth et religieux sans scrupule, et, pour le dire encore une fois, c'est l'homme choisi du Ciel pour chasser les hérésies et nouveautés. »

Une autre fois, que Henri s'entretenait avec Du Perron de la conversion de la famille de Raconis, si longtemps essayée par lui et si promptement opérée par François : « En vérité, Sire, dit » l'évêque d'Évreux, peu s'en est fallu qu'à cette nouvelle je » n'aie jeté au feu tous mes livres de controverse, pour m'ap- » pliquer uniquement à imiter sa douceur et ses vertus, qui » gagnent tous les cœurs. » — « Il a gagné le mien, reprit le » monarque, parce qu'il ne sait point flatter. »

Un autre jour encore, parce qu'il avait remarqué la grande amitié qui unissait François et M. Des Hayes, il dit à ce dernier : « Des Hayes, lequel aimez-vous mieux, de moi ou de » M. de Genève? » — « Sire, répondit le gentilhomme avec » quelque embarras, veuillez m'excuser : j'aime bien M. de » Genève; mais vous êtes mon roi, et je vous dois respecter et » aimer plus que personne. » — « Laissons-là le devoir, ré- » partit le prince; lequel aimez-vous mieux, ou lui ou moi? » — « Et bien, sire, je le dirai ingénument, j'éprouve pour M. de » Genève une amitié plus douce et plus sensible, et qui ne veut » pas même souffrir de comparaison, car elle est à son plus » haut degré. » — Je n'en suis point fâché, reprit Henri, mais » dites-lui de ma part que je désire faire le troisième en cette » amitié. »

49. Cette grande estime inspira au Roi la pensée de demander François au Pape, en vue de l'envoyer en Angleterre, près de Jacques I^{er} : ce monarque était renommé dans le Protestantisme pour son érudition, et s'il était possible de le convertir, nul, au jugement de Henri, n'en serait plus capable, par sa doctrine et sa sagesse, que le saint coadjuteur de Genève.

En même temps, il désirait fort le conserver en France, et « employait à cet effet tous ceux qu'il savait être puissants en sa familiarité, la duchesse de Mercœur, la princesse de Longueville, Des Hayes, et plusieurs autres, qui tous travaillent en vain. » Lui-même essaya de le gagner : « Demeurez avec moi, » lui dit-il un jour; je vous procurerai une position meilleure » que celle que vous avez dans les États du Duc de Savoie. » Le Saint répondit en rougissant : « Ah! Sire, je prie Votre Majesté » de m'excuser; mais je ne puis accepter ses offres. Je suis marié » j'ai épousé une pauvre femme et ne puis la quitter pour une » plus riche. Si Votre Majesté m'honore de sa bienveillance, je » n'en veux autre marque que le rétablissement de la religion » catholique et de ses églises dans le pays de Gex. » — « Votre » modestie, Monsieur, reprit le prince, vous met au-dessus de

» moi. Je me crois supérieur à ceux qui briguent mes bienfaits ;
 » mais je suis au-dessous de ceux qui les refusent. »

Plus tard encore il y eut diverses sollicitations dans le même sens ; mais pour le moment , voulant à tout prix donner au coadjuteur quelque marque signalée de son estime et de sa munificence, le Roi lui fit expédier par son trésorier le brevet d'une pension considérable. Le Saint fut fort embarrassé alors ; car il ne pouvait être le pensionnaire de la France sans mécontenter le Duc, ni refuser l'offre du Roi sans le blesser peut-être. Son esprit admirablement ingénieux trouva le moyen de refuser en acceptant. Il écrivit : « Sire, je remercie de tout mon cœur Votre
 » Majesté du souvenir qu'elle a daigné avoir de ma petitesse.
 » J'accepte, oui, j'accepte avec un très-grand plaisir votre
 » royale libéralité ; mais vous me permettrez, Sire, de vous parler franchement : grâces à Notre Seigneur, je suis maintenant
 » dans une telle situation que je n'ai point besoin de cette pension ; c'est pourquoi je supplie très-humblement Votre Majesté
 » d'avoir pour agréable qu'elle me soit conservée entre les mains
 » de votre trésorier des épargnes, pour m'en servir quand j'en
 » aurai besoin ¹. » Cette lettre ravit le prince, dont l'âme savait goûter les beaux sentiments, et il dit hautement que jamais il n'avait été refusé de si bonne grâce.

50. Cependant, chez M^{me} Acarie, et deux ou trois fois la semaine, avaient lieu de pieuses assemblées, auxquelles assistaient plusieurs personnages grands en sainteté et doctrine, entre autres Pierre de Bérulle et le célèbre docteur André Duval. A l'exemple de celle qui les recevait et qui était l'âme des réunions, ces hommes illustres avaient choisi François pour leur directeur et père spirituel ; et comme ils tiraient une indicible suavité de ses avis, lui aussi recevait une grande consolation de remarquer la conduite du Saint-Esprit en la sainte vie de ces belles âmes : il n'y avait point de travaux qui le détournassent de leur entretien, quoiqu'il fallût faire le chemin presque d'une lieue ; et il allait à pied, sans avoir égard au temps, bravant le soleil, la pluie et la boue ².

On mûrit là le noble projet d'établir en France les Carmélites, dont l'Ordre, réformé par sainte Thérèse, faisait l'édification de l'Espagne et de l'Italie. M^{me} Acarie le soumit ensuite à la princesse de Longueville qui s'éprit aussitôt d'amour pour une telle

¹ Lettre 136^e. — ² Ch.-Aug. de Sales. Les rues de Paris étaient alors très-boueuses.

œuvre et convoqua, pour en délibérer avec le Saint, les docteurs Duval et Gallemant, les abbés de Bérulle et de Bretigny, et dom Beaucousin, prieur des Chartreux. Tous reconnurent « que ce dessein venait du ciel, et était très-propre à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes; » on ne vit d'obstacle que dans l'impossibilité d'avoir des religieux Carmes pour gouverner le monastère, et l'on fit choix, pour y suppléer, de trois ecclésiastiques très-dignes et très-capables. Cela étant réglé, restaient les autorisations à obtenir, de la part du Roi, de l'évêque de Paris et du Pape. Celle de l'évêque ne faisait aucun doute, et la princesse de Longueville eut promptement celle de Henri; mais le Saint-Siège devait être plus long. Ayant reçu les requêtes de plusieurs grands personnages, et surtout celle de François¹, Clément VIII convoqua une congrégation de seize cardinaux et, après mûr examen, autorisa par un bref l'érection de monastères de Carmélites dans toute la France. La première maison fut bientôt ouverte par des religieuses venues d'Espagne; et en peu de temps l'institut se répandit dans les principales villes du royaume, portant partout l'exemple des plus pures vertus et de la perfection religieuse.

Un autre grand dessein occupait en même temps les entrevues particulières du Saint avec M. de Bérulle : tous deux sentaient vivement le besoin d'une société vouée à l'éducation du clergé, et tous deux, inspirés par leur mutuelle estime, se renvoyaient le soin d'un tel établissement. A la fin, usant de l'ascendant qu'il avait sur son ami et objectant les grands travaux de son ministère, François détermina M. de Bérulle, en qui il voyait pour cela l'homme de la Providence, à se charger seul de l'œuvre. De là naquit l'illustre Congrégation de l'Oratoire de France, d'abord féconde en hommes très-utiles, puis infectée de Jansénisme, supprimée en 1793 et heureusement rétablie de nos jours (en 1852).

51. « Parmi toutes ces belles actions, le Saint en faisait encore d'autres merveilleuses pour la conversion des hérétiques et des pécheurs. Un jour qu'il prêchait dans un monastère, il arriva que, se troublant au milieu de son discours, il s'égara du sujet qu'il avait entrepris et se jeta dans une digression de controverse. Telle fut la force de ses arguments et l'ardeur de sa parole, qu'une dame de grande qualité et jugement ne put s'abstenir de dire : « Ce n'est pas M. de Genève qui parle maintenant; mais

¹ Lettre 765^e.

» c'est le Saint-Esprit qui parle par sa bouche : quelque fait » éclatant le prouvera bientôt. » Et en effet une dame hérétique de grande naissance ne tarda guère après le sermon de lui demander à abjurer¹. »

Un autre jour, il fit la conquête, plus difficile peut-être, d'une âme enivrée des vanités et des plaisirs du monde. C'était une jeune dame de la cour, illustre par sa naissance, distinguée par son esprit et la grâce de ses manières, et toute livrée à l'amour des jouissances, des romans et de la parure. Touchée d'un sermon du Saint, elle vint le trouver toute en larmes, réclamant sa direction, et lui, malgré les obstacles d'un naturel facile et engageant, la conduisit de telle manière et régla si bien sa vie, qu'elle devint pour la cour un modèle de vertu. Une autre encore, presque de même caractère, vint lui soumettre après un discours le projet de se faire religieuse, en dépit des oppositions qu'elle se sentait pour cet état. « Je ne voudrais pas, lui dit-il, mettre » seulement pour votre dessein un grain de blé dans la balance ; » je ne désire que vous aider à devenir une bonne chrétienne. » Toutefois, il la dirigea si adroitement, qu'elle réalisa plus tard sa pensée et fut une sainte religieuse².

52. Ces belles œuvres ne faisaient pas oublier à François l'objet de son voyage, et il poursuivait sans relâche l'affaire si importante du rétablissement du catholicisme dans le pays de Gex. Cette affaire, traitée si froidement par ceux qui avaient la confiance de Henri IV, fut retardée encore par l'arrestation du baron de Luz, qu'elle concernait spécialement, puisqu'il était lieutenant de Bourgogne. Tant que le sort de ce seigneur demeura indécis, rien ne fut possible au coadjuteur ; mais quand il eut, par la franchise de ses aveux, recouvré les bonnes grâces de son prince, François espéra une prompte et favorable solution. Son espérance ne fut pas trompée : le Roi, en renvoyant le baron dans son gouvernement, le chargea de rétablir l'exercice de la religion catholique dans tous les lieux du pays de Gex où les fidèles seraient en nombre suffisant ; il fallait toutefois procéder lentement, pour ne pas irriter les protestants par l'érection simultanée d'un trop grand nombre de paroisses. Des lettres dans le même sens furent adressées au Parlement de Dijon et par acte public, Henri déclara qu'il prenait sous sa protection spéciale tous les ecclésiastiques du Bugey, du Valromey et du pays de Gex. Il voulut lui-même faire connaître au coadjuteur les

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² De Cambis.

ordres donnés au baron, et c'était avec pleine confiance d'être compris et religieusement obéi, qu'il l'invitait à choisir des pasteurs *d'une vie exemplaire pour servir d'instruction, faisant profession de paix et de charité, sans entrer en dispute et en querelle avec aucun*¹. Le baron écrivit de même et François répondit sans retard *qu'il était prêt, avec la petite troupe des prêtres, pour arborer la croix et en publier les mystères partout où M. de Luz lui en marquerait les lieux et occasions, attendant seulement l'indication du jour pour se rencontrer avec lui*².

CHAPITRE IV.

FRANÇOIS SUCCÈDE A M^{SR} DE GRANIER.

(1602.)

53. Comme le lecteur a pu le comprendre, François n'était plus à Paris quand s'échangèrent les lettres dont nous venons de parler : il avait même quitté la France et était rentré dans le diocèse de Genève, où, pendant son absence, de grands événements avaient eu lieu.

Le premier fut le Jubilé de Thonon, que l'on célébra avec une grande solennité et dans lequel se manifesta, de la manière la plus consolante, la foi des peuples convertis par notre Saint. Alors encore ce n'était point l'usage de transporter hors de Rome les exercices du Jubilé séculaire, et si quelques villes avaient obtenu cette faveur, ce n'était pas sans grande peine; Clément VIII cependant voulut bien promettre au P. Chérubin, qui se trouvait, comme nous l'avons vu, dans la Ville éternelle lors du Jubilé de 1600, qu'il l'accorderait volontiers à Thonon, si l'une des princesses de Savoie la demandait. La princesse Marguerite, fille du Duc, et âgée seulement de dix ans, répondit à cette disposition du Saint-Père en lui adressant promptement une supplique, et la chose fut aussitôt accordée.

Charles-Emmanuel, jaloux de relever par la plus grande pompe ce Jubilé si gracieusement octroyé, fit présent à l'église Saint-Hippolyte de douze beaux calices et de plusieurs riches

¹ Lettre 76^e. — ² Lettre 77^e.

ornements, outre 2,000 écus d'or pour le luminaire et les autres dépenses. L'évêque de Genève, de son côté, crut que sa présence était nécessaire, et il arriva suivi d'un grand nombre de prêtres et de religieux, portant à son cou un chapelet, en signe de sa dévotion à la très-sainte Vierge.

54. Les exercices s'ouvrirent le 25 mai, veille de la Pentecôte. M^{sr} de Granier s'étant rendu devant l'église Saint-Hippolyte avec le président du Sénat, M. de Bavoze, celui-ci fit d'abord lire à haute voix la commission qu'il avait reçue de mettre la *sainte Maison* en possession du prieuré; puis l'évêque fit donner lecture de deux bulles du Pape, l'une portant érection de la *sainte Maison*, l'autre accordant la grâce du Jubilé à tous ceux qui visiteraient l'église de Notre-Dame de Compassion. Cette publication faite, l'évêque, dans toute la pompe de ses habits pontificaux et accompagné d'un clergé nombreux, alla ouvrir, comme à Rome, la porte sainte, en présence du gouverneur de Savoie, des commissaires du Duc, des députés du Sénat et de la Chambre des comptes, de toutes les autorités de la ville et de plus de 20,000 personnes, au bruit des concerts de musique, des fanfares des trompettes, de l'harmonie des cloches, des décharges de mousqueterie; « et tandis que l'artillerie du château des Allinges faisait retentir jusqu'à Genève et dans les alentours la grande et joyeuse nouvelle. » L'érection canonique de la *sainte Maison* se fit ensuite, selon les termes de la bulle; et M^{sr} de Granier, ayant consacré le maître-autel de Saint-Hippolyte sous le vocable de *Notre-Dame de Compassion*, plaça au-dessus un riche tableau de la Mère des sept-douleurs : sur l'arc triomphal enfin il fit graver en lettres d'or ces paroles qui expriment si bien la puissance de Marie : *Gaude, Maria Virgo; cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*¹.

55. Durant deux mois, il vint de la Savoie, de la Franche-Comté, de la Bresse, du Bugey, du Lyonnais, de la Bourgogne, de Milan, de la Suisse, de l'Allemagne même et d'autres contrées une multitude presque innombrable de pèlerins : le pauvre se mêlait dans cette foule pieuse à la dame de qualité, au grand seigneur, même au prince; et l'on compta jusqu'à 300,000 personnes qui visitèrent l'église Saint-Hippolyte. Elles venaient par processions, dans le plus bel ordre, au nombre parfois de trois à quatre mille, chantant des hymnes et des cantiques : la croix

¹ Réjouissez-vous, ô Vierge Marie! seule vous avez détruit toutes les hérésies dans l'univers entier.

précédait ou un étendard représentant la Passion du Sauveur, et les prêtres et religieux suivaient, vêtus des ornements sacrés. Il y eut 160 de ces processions et plus de 40 traversèrent Genève, donnant à cette ville le plus édifiant spectacle, sans que les magistrats hérétiques exigeassent autre chose, sinon que les croix seraient voilées et les bannières reployées.

Entre toutes, la procession de Saint-Claude fut remarquable. A la suite du grand étendard de la Passion, qu'escortaient deux acolytes en surplis et portant leurs flambeaux, 900 personnes marchaient, vêtues de blanc, portant au cou le chapelet que terminait le Crucifix, et tenant en main le bourdon de pèlerin. Elles précédaient 60 prêtres ou religieux, tous en chape riche et portant des reliquaires, des calices, des vases précieux; et après eux venaient la noblesse et une grande foule de peuple. La nuit tombait quand on entra dans Genève, chantant pieusement les Litanies de Lorette; mais il fallu se taire et voiler les saintes enseignes : à ces conditions, on obtint le logement et le passage. Le peuple Genevois néanmoins se montra très-édifié du recueillement des pèlerins, très-touché de leur sympathique dévotion : la maison où logeait l'étendard fut pleine toute la nuit de protestants agenouillés, prosternés, pleurant et gémissant. Combien leur cœur goûtait de charmes au spectacle des imposantes cérémonies du catholicisme ! Quel navrant contraste ils remarquaient entre la ferveur des pèlerins, si facilement excitée par leur culte même, et cette froide piété du protestantisme qui bannit évidemment l'amour divin, sous prétexte d'adorer Dieu en esprit et en vérité !

Les ministres s'inquiétèrent de ces élans de la foule, qui menaçaient de compromettre leur pouvoir, et ils obtinrent des magistrats que désormais la ville serait fermée aux pèlerins. Les processions toutefois continuèrent à se rendre à Thonon, et les chemins en étaient comme couverts. A la porte de la ville, la Confrérie de Notre-Dame de Compassion les recevait et les conduisait à l'église : là étaient plus de cent confesseurs, occupés tout le jour au saint tribunal, et seize prédicateurs se relevaient pour porter la sainte parole.

56. Si Genève laissa passer les pèlerins venus de l'étranger, ce fut sans doute par considération pour les souverains dont elle aurait pu craindre le mécontentement; car du reste, et comme de concert avec Berne, elle essaya bien de nuire au Jubilé. Il y eut de la part des deux villes défense de transporter des vivres à Thonon; des matières propres à corrompre l'air furent jetées en

vue d'amener la peste ; la raillerie chercha à ridiculiser l'œuvre sainte, et un placard impie et blasphématoire porta de tous côtés les plaisanteries les plus absurdes. Tout cela fut inutile, grâce à la prévoyance du Duc et du gouverneur, à la foi de ceux qui venaient, et enfin surtout à la protection divine, qui se montra même par des prodiges.

La fille d'un gentilhomme, gravement malade, avait voulu se faire transporter à Thonon pour gagner le Jubilé : elle fut guérie en entrant dans la ville. Quatre-vingt-six pèlerins, après avoir lutté toute la nuit sur le lac contre une furieuse tempête, se voyant près de périr, firent vœu à Notre-Dame de Compassion : ils abordèrent heureusement, mais aussitôt derrière eux la barque s'engloutit. Un homme se raillait du Jubilé en présence de deux autres ; la foudre tomba sur sa tête et ne toucha que lui. Un autre enfin s'opposait à l'établissement de la *sainte Maison* : il vit bientôt sa raison s'affaiblir et ne guérit que par le repentir.

Ces faits, et l'action de la grâce, et la piété des fidèles amenèrent d'autres miracles plus précieux. Six ministres et plus de 600 hérétiques abjurèrent ; des religieux apostats revinrent à leurs vœux ; l'exorcisme délivra grand nombre de possédés ; on vit des réconciliations jugées impossibles, et il y eut des restitutions considérables ; les soldats même de la garnison, déplorant une vie licencieuse, se rendirent apôtres parmi le peuple : on compta dans l'église 162,000 communions. « Les fruits du Jubilé » sont si grands, écrivait l'évêque à Clément VIII, que je ne puis » les exprimer. Je puis assurer une chose : c'est que tous ceux » qui sont venus à Thonon ont avoué que ce Jubilé a été un miracle continuel. »

L'église de Thonon reçut des offrandes considérables, plus de 20,000 écus d'or ; et quand les dépenses du Jubilé furent payées on racheta, pour 10,000 écus, des biens du prieuré de Saint-Hippolyte hypothéqués en faveur de Fribourg, on indemnisa par une somme notable des possesseurs de biens ecclésiastiques aliénés par les Bernois : il resta encore une petite somme que des négociants firent valoir en société au profit de la *sainte Maison*.

57. M^{sr} de Granier avait à peine réglé ces affaires quand il fut attaqué, le 13 août, d'une dissenterie accompagnée des symptômes les plus fâcheux. Voyant bien que son exil allait finir, le pieux évêque demanda aussitôt le saint Viatique ; puis il se fit transporter au château de Polinge, qui appartenait à l'abbé de Chissé. Là, constamment occupé du grand voyage, ayant reçu le Viatique une seconde fois et le sacrement de l'Extrême-On-

tion, il rendit son âme à Dieu, le 17 septembre. « Claude de Granier, dit Charles-Auguste, était un homme au delà de toute louange, d'une vie irrépréhensible, gentilhomme de très-ancienne noblesse, qui, ayant professé la religion de saint Benoît dans le monastère de Notre-Dame de Talloires, et devenu prieur, passa plusieurs années très-saintement dans la cellule. Il en sortit pour administrer l'Église de Genève, où il s'est montré vrai prélat l'espace d'environ 25 ans. Il était austère en ses habits et en son vivre, content de peu, puissant et hardi défenseur de la liberté ecclésiastique, d'un courage très-fort et constant, docte et éloquent au-dessus du médiocre, très-libéral envers les pauvres et comptant pour rien les choses de la terre. » A sa mort, on ne trouva que six sous dans sa maison, et sa charité laissait des dettes que l'on put à peine payer en vendant ses meubles, ses livres et les ornements de sa chapelle : les peuples honorèrent sa mémoire comme celle d'un saint.

58. François, revenant de Paris, se trouvait à Lyon « quand il apprit la mort de son révérendissime père Claude de Granier : il en fut tellement touché, et battu d'un si grand coup de tristesse, qu'après avoir adoré Dieu sur les incompréhensibles effets de sa providence, ne pouvant retenir sa douleur, il versa d'abondantes larmes. « Aux regrets que lui inspirait le trépas de celui qui l'avait appelé son fils, se mêla d'abord un vif sentiment de crainte, car il trouvait bien pesant à ses épaules le fardeau qui lui était imposé. Mais cette crainte excluait le découragement, parce qu'elle venait de l'humilité; elle se joignait à une grande confiance, qui attendait le secours du Seigneur. Se considérant comme l'instrument de Dieu qui, *étant parfait ouvrier, n'a nul besoin d'outils excellents*, le nouvel évêque se consacra de toute la plénitude de son cœur au ministère laborieux des âmes : ce fut une complète immolation de lui-même, dont le sentiment, loin de s'affaiblir avec le temps, grandit au contraire et devint plus pénétrant de jour en jour; et comme il se donna tout entier, le Seigneur devait opérer par lui de grandes choses¹.

Sous l'empire de telles pensées, il se rendit à Annonay, pour recevoir les avis de Pierre de Villars, ancien archevêque de Vienne². Ce savant et saint prélat était bien digne de toute la confiance de François; car, dans un ministère de 24 ans, il avait

¹ Ce don de soi-même est notre secret pour attirer sur le saint ministère la bénédiction de Dieu : si nous retenons pour nous quelque chose de nous, nous manquons d'autant à notre mission et arrêtons ainsi la rosée de la grâce.

² Il avait cédé son siège à Jérôme de Villars son frère.

montré toutes les vertus, tout le zèle, toute l'expérience d'un apôtre, et sa vie n'avait pas un moment qui ne fût pour Dieu et les âmes. Notre Saint lui ouvrit la sienne par une confession générale, et le pieux archevêque en fut tellement édifié que, dans un transport d'admiration, il ne put faire ce qu'il éprouvait : « Tant que je vivrai, disait-il, cette confession sera pour moi un » sujet de confusion. »

59. D'Annonay, François revint à Lyon, puis se rendit dans le pays de Gex, où l'attendait le baron de Luz. Celui-ci ne jugea à propos de rétablir que trois paroisses, dont une dans la ville même de Gex, que Louis de Sales desservit gratuitement. Ce petit nombre affligea le Saint, qui en écrivit à Henri IV : « C'est beau- » coup moins, disait-il, que je n'avais conçu en mon espérance, » laquelle, portée de la grandeur de la piété qui reluit en la cou- » ronne de Votre Majesté, n'aspirait à rien moins qu'au tout. » J'espère néanmoins encore; et par la bonté du commencement » que je vois, je suis toujours tant plus invité d'en désirer le pro- » grès..., plein d'assurance que cette main royale, qui ne sait » laisser aucun de ses ouvrages imparfait, ayant donné ce com- » mencement..., ne tardera point d'y apporter la perfection que » le Saint-Siège en attend, que son édit promet, et que je lui » demande très-humblement...¹. » Il se plaignit également au Pape, dans la lettre par laquelle, annonçant la mort de son prédécesseur et faisant du prélat défunt le plus touchant éloge, il remerciait Sa Sainteté des grands bienfaits de la munificence apostolique à son égard².

Ces réclamations ne furent pas sans quelque effet; il y eut deux paroisses de plus, et François s'empressa de remercier Henri IV. « Sire, écrivait-il, après avoir donné gloire à Dieu » pour le nouveau rétablissement de l'exercice catholique en » deux paroisses du bailliage de Gex..., j'en rends grâces à la » providence royale de Votre Majesté, de la piété de laquelle » ces pauvres peuples ont reçu ce bien infini. Je dis infini, Sire, » parce qu'en effet il regarde le salut, non-seulement des âmes » qui ont été maintenant favorisées de cet incomparable bon- » heur, mais de plusieurs autres, qui, excitées par l'exemple de » celles-ci, et par l'odeur de la sainte affection de Votre Majesté, » minotent de très-humbles requêtes pour en obtenir une pa- » reille grâce³. »

¹ Lettre 78^e. — ² Lettre 79^e. — ³ Lettre 80^e. Le Saint y fait un magnifique éloge du Roi, et aussi du baron de Luz.

60. Ces affaires terminées, il fallait songer au sacre, et le Saint, pour s'y préparer, voulut faire une longue retraite. Il vint au château de Sales, et « n'y fut pas plus tôt arrivé, que la ville d'Annecy lui envoya le syndic du Four avec des lettres de congratulation. Les chapitres de l'église cathédrale et des collégiales, et tout les corps des villes de son diocèse en firent de même. » La joie de tous émut son cœur d'un sentiment de vive affection ; mais sa faiblesse était ce qui le frappait le plus et il disait seulement, pour se rasurer : « Je me confie en la bonté » de Dieu, laquelle ne nous défaut jamais ès choses nécessaires, » qu'il me donnera la grâce de sa sainte assistance pour vous » rendre tous les services que je désire. » — « Il écrivit ensuite au P. Jean Forier, de la Compagnie de Jésus, qui était à Thonon, le priant de venir à Sales, pour lui servir de directeur en la revue qu'il voulait faire de toute sa vie¹ ; et en attendant il se livra tout entier à *la presse d'un monde d'affaires qui l'environnaient en ce commencement de sa charge.*

Du nombre de ces affaires fut une longue et remarquable lettre qu'il jugea nécessaire d'écrire à la communauté des *Filles-Dieu* de Paris. C'étaient des religieuses de l'Ordre de Fontevrault², dont le monastère, rue Saint-Denis, avait été un hôpital fondé par saint Louis : François avait reçu d'elles les marques les plus singulières d'estime et de confiance, et c'était ce qui l'excitait et l'encourageait à réclamer la réforme de plusieurs abus qu'il venait seulement d'apprendre. « On m'a dit qu'il y a » en votre maison des pensionnettes particulières et des pro- » priétés dont les malades ne sont pas également secourues ; que » les saines ont des particularités aux viandes et habits sans né- » cessité, et que les entretiens et récréations n'y sont pas fort » dévotes... Vous devez corriger ces défauts, à mon avis, parce » qu'ils sont petits ; car, si vous attendez qu'ils croissent, vous » ne les pourrez pas aisément guérir... S'ils sont petits, n'êtes- » vous pas beaucoup moins excusables de ne les pas corriger?... » Ils sont petits, si on les met en comparaison des plus grands, » car ce ne sont que commencements... ; mais, si vous les con- » sidérez en comparaison de la vraie et entière perfection reli- » gieuse, ils sont sans doute très-grands et très-dangereux. Est- » ce, je vous prie, un petit mal que celui qui attaque le vœu de » pauvreté?... Encore trouvé-je ce mal en votre maison bien

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Fondé par le B. Robert d'Arbrisselles, vers 1100, sous la Règle de saint Benoît.

» grand, parce qu'il y est maintenu, parce qu'il y est en repos
 » et qu'il y séjourne comme habitant ordinaire... Je me doute que
 » vous n'estimez pas qu'en ces pensions..., il y ait aucune pro-
 » priété contraire à votre vœu, parce qu'à l'aventure tout s'y
 » fait par la permission de la supérieure. C'est déjà un mauvais
 » mot que celui de *permission*... Mais outre cela, ce sont les pen-
 » sions de telle sœur et non pas d'une autre... Que veut dire qu'é-
 » tant toutes sœurs, vos pensions ne sont pas sœurs?... *Le reli-
 » gieux qui a un liard ne vaut pas un liard*, disaient les anciens.
 » L'amour que vous portez à votre maison peut être un grand
 » empêchement à la réformation... Mais prenez garde, je vous
 » supplie... ; le vrai amour de nos maisons nous rend jaloux de
 » leurs perfections réelles, et non de leur réputation seulement...
 » Quiconque aime sa maison, en procure la pureté, santé et
 » réformation. — Je pense qu'il y a un autre empêchement... ;
 » votre maison ne pourrait se maintenir sans ces pensions parce
 » qu'elle est pauvre. Au contraire, je pense que ce monastère est
 » pauvre parce que ces pensions y sont... Dieu veut que l'on se
 » fie en lui... — A l'aventure, ceux qui ont proposé la réformation
 » jusqu'alors ont manié la plaie un peu âprement ; mais voudriez-
 » vous pour cela rejeter votre guérison?... *Élie mangeait le
 » pain porté par les corbeaux... Job râclait l'ordure et supura-
 » tion de ses ulcères avec une pièce de pot cassé*... Que tous ces
 » empêchements ne soient point assez forts, je vous prie....
 » Priez., et appelez à votre secours quelques-uns des plus spiri-
 » tuels qui sont à l'entour de vous... Je suis indigne d'être
 » écouté ; mais j'estime votre charité si grande, que vous ne
 » mépriserez pas mon avis... Je me promets l'assistance de vos
 » oraisons pour toute ma vie, et plus particulièrement pour cette
 » entrée que je fais en la laborieuse et dangereuse charge d'é-
 » vêque, *afin que, prêchant le salut aux autres, je ne sois ré-
 » prouvé à damnation*¹. »

61. Ayant écrit cette lettre, où l'homme de Dieu se montre si bien, et « étant délivré de toutes autres pensées, il demeura l'espace de 20 jours presque en solitude, se préparant par la prière, le jeûne et les austérités à la confession générale de ses péchés, après laquelle il se prescrivit, sous l'inspiration de Dieu et de son directeur une admirable façon de vivre. » « Je fais » la revue de mon âme, écrivait-il, et sens au fond de mon cœur » une nouvelle confiance de mieux servir Dieu en sainteté et en

¹ Lettre 764^e.

» justice tous les jours de ma vie. J'ai eu de grands sentiments
 » des obligations que je lui ai; j'ai résolu de m'y sacrifier avec
 » toute la fidélité qu'il me sera possible, tenant incessamment
 » mon âme en sa divine présence, avec une allégresse non point
 » impétueuse, mais, ce me semble efficace pour le bien aimer :
 » car rien du monde n'est digne de notre amour; il le faut tout
 » à ce Sauveur, qui nous a tout donné le sien. Je vois tous les
 » contentements terrestres un vrai rien auprès de ce régna-
 » amour, pour lequel je voudrais volontiers mourir, ou tout au
 » moins vivre pour lui seul. Qu'il me tarde que ce cœur que
 » Dieu m'a donné lui soit inséparablement et éternellement
 » lié¹! »

Son règlement suivait ces admirables paroles, et il faut le méditer pour en comprendre toute la sagesse². Il y décrit d'abord sa tenue extérieure, simple, modeste et décente pour sa personne et ses vêtements : rien de précieux que le seul anneau pastoral; mais en toute la dignité et l'imposante et douce gravité de l'évêque.— Deux serviteurs ecclésiastiques : « et encore suf-
 » firait-il d'un, mais maintenant il en prend deux, en considéra-
 » tion d'André de Sauzea, lequel étant bon prédicateur pourra
 » faire beaucoup de bien en ce diocèse. » — Un secrétaire, deux
 » valets de chambre..., un cuisinier avec son garçon, et un la-
 » quais. » — Tous appartiendront à la Confrérie de la Sainte-
 Croix et auront leurs exercices de piété, soit particuliers, soit
 communs, très-bien réglés. — En chaque chambre un oratoire;
 » deux chambres seront tapissées, une pour les étrangers, et
 » l'autre pour recevoir les affaires...; les serviteurs seront avertis
 » et *accoutumés* de traiter honnêtement avec tous, mais princi-
 » palement avec les prêtres. » — « La table soit modérée et fru-
 » gale, mais toutefois propre et nette. » Le Saint marque le rang
 de chacun, les lectures et entretiens, et l'heure des deux repas.
 — L'aumône comme du temps de M^{sr} défunt, plus forte en hiver,
 faite quelquefois de la main de l'évêque. Ordre du *Mandat*
 au jeudi-saint; aumônes visibles aux religieux. « Quant aux au-
 » mônes particulières et extraordinaires, *l'onction* enseignera ce
 » qu'il faudra faire. » — Toutes les fêtes de commandement,
 l'évêque assistera aux offices, et à Matines même aux fêtes solen-
 nelles. Il officiera dix fois dans l'année et suivra l'octave du
 Saint-Sacrement et les exercices des Confréries de la Sainte-
 Croix, du Saint-Sacrement, du Rosaire, du Cordon.

¹ Tome VI, page 26.— ² Voy. tome VI, page 27.

Ayant ainsi réglé *l'extérieur*, le Saint règle sa vie intime. — Deux heures d'études et une heure de lecture dévote. — L'oraison pendant une heure¹; l'exercice de la présence de Dieu continuel, les oraisons jaculatoires, l'office et le chapelet avec les méditations, « d'autant qu'il est obligé par vœu de le réciter. » — La messe tous les jours, après neuf heures; préparation *ni trop longue ni trop courte*, à la sacristie²; action de grâces de même, et prolongée au retour. Il célébrera dans les églises où il y aura quelque dévotion particulière ou indulgence, « *afin que le* » *peuple y venant trouve toujours son évêque en tête.* » — Il se confessera chaque deux ou trois jours, « *quelquefois en l'église, à la vue de tous.* » — Outre les jeûnes prescrits, « il jeûnera » toutes les veilles des fêtes de Notre-Dame, et les vendredis et » samedis. Tous les ans, par l'espace de huit jours, et davan- » tage quand il pourra, il fera la recollection et purgation de » son âme, » au temps du carnaval, ou mieux peut-être entre Pâques et la Pentecôte.

A ce qui précède, François avait ajouté une troisième partie, relative à l'administration du diocèse et à sa conduite envers ses peuples. Le temps ne nous a conservé que ce que nous venons de voir; mais, par ce que sa vie nous montrera, nous pourrons juger des règles qu'il avait tracées : car, ainsi que nous l'avons dit, quand il avait pris une résolution, jamais il ne s'en départait volontairement. Ayant fait signer et approuver son règlement par son directeur, pour le consacrer par l'obéissance, il y fut constamment fidèle, quoique souvent les circonstances et la presse des affaires aient changé les heures et dérangé certains détails. « Ce n'était pas certes qu'il ne fût désirable que nos mai- » sons épiscopales fussent dans le règlement; mais je sais par » mon expérience qu'il faut s'accommoder à la nécessité du » temps, des lieux, de l'occasion et de nos occupations. Je vous » confesse que je n'ai point de scrupule de *me dérégler de mon* » *règlement*, quand c'est le service de mes brebis qui m'occupe; » car alors il faut que la charité soit plus forte que nos propres » inclinations, pour bonnes que notre amour-propre nous les » fasse voir, et en faisant cet écrit, mon dessein a été, non de » me gêner, mais de me régler, sans m'obliger à aucun scrupule » de conscience : car Dieu me fait la grâce d'aimer autant la

¹ L'oraison est l'exercice des saints; François en vint à n'avoir plus d'heure, sa vie étant une oraison continuelle.

² Voy. *Esprit*, Part. I, Sect. 20.

» sainte liberté d'esprit, que de haïr la dissolution et le liberti-
 » nage; en somme, nous devons dire avec le grand évêque
 » d'Hippone : *Mon poids, c'est mon amour*¹. »

62. Cependant M^{me} de Boisy s'occupait des préparatifs du sacre. Après une retraite de quelques jours, faite en vue de se disposer aux grâces qu'elle espérait de Dieu dans cette précieuse cérémonie, elle mit tous ses soins à décorer l'église paroissiale de Thorens. François avait choisi cette église, selon les désirs de sa famille, et parce qu'en un lieu retiré du bruit du monde, le recueillement lui serait plus facile. La nef, qui pouvait contenir 2,000 personnes, fut ornée de superbes tapis; sur le haut de la façade du chœur se voyaient les armoiries de la maison de Sales, surmontées d'une mitre, d'une crosse d'or, et d'un chapeau vert à glands pendants, avec cette inscription : *Après de longues années, le ciel!*

L'auguste cérémonie eut lieu le dimanche 8 décembre, jour de la Conception de Marie, que le saint aimait à proclamer *Immaculée*. Le prélat consécrateur fut Vespasien Grimaldi, autrefois archevêque de Vienne², assisté de Thomas Pobel, évêque de Saint-Paul et de Jacques Maistret, nommé par Grégoire XIII évêque de Damas, et qui vivait retiré à Aix en Savoie. Les chanoines de la cathédrale, ayant reçu par Jean-François la résignation de la dignité de prévôt, députèrent quatre d'entre eux, permettant en outre l'absence du chœur à ceux qui voudraient assister à la cérémonie; et tous les musiciens, tant de la cathédrale que de la collégiale, se rendirent en même temps à Thorens.

63. On avait lu la bulle apostolique, reçu le serment et fait l'examen; « mais voilà, pendant que le bienheureux élu demeure en attention à genoux devant son consécrateur, qu'il est tout particulièrement environné de la divinité, que la Très-Sainte-Trinité se manifeste à lui d'une façon inénarrable; il se voit assisté de la très-glorieuse Vierge Marie, et des apôtres saint Pierre et saint Paul : dont, tout couvert de majesté, et prenant une extraordinaire rougeur au visage, il paraît rayonnant à tout le peuple. Cette merveille le tint l'espace d'une demi-heure, après quoi il tomba en défaillance, au grand étonnement de chacun. Étant relevé et revenu à ses forces, il assura que ce n'était rien, et qu'il se portait bien. Mais la très-auguste Trinité opérait invisiblement, en la suprême pointe de son âme,

¹ Lettre 104^e. — ² Voy. *Esprit*, Part. XV, Sect. 34.

tout ce que les évêques faisaient visiblement : à l'imposition du livre des Évangiles sur la tête et les épaules, il connut très-distinctement et clairement qu'on lui donnait la charge de prêcher ; à l'imposition des mains, que la vertu de la bénédiction divine était épanchée sur lui ; à l'onction, qu'il devait abonder en la constance de la foi, en la pureté de la dilection, et en la sincérité de la paix.... ; au bâton pastoral, qu'il fallait corriger les vices avec une sévérité religieuse, tenir le jugement sans colère, adoucir les esprits pour nourrir les vertus, et ne point omettre la censure de la sévérité en la tranquillité ; à l'anneau..., qu'il devait être orné d'une foi immaculée, pour garder assurément la sainte Église, épouse de Dieu ; à la mitre..., qu'il devait paraître terrible aux adversaires de la vérité... ; aux gants, que ses mains étaient environnées de la netteté du nouvel homme descendu du ciel, afin que, comme Jacob, les mains couvertes de peau de chevreau, ayant présenté à son père une viande et un breuvage très-agréable, obtint la bénédiction paternelle, de même en offrant l'hostie salutaire, il méritât d'obtenir la bénédiction de la grâce divine¹. »

Sous l'action de ce prodige, François renouvela l'offrande de toute sa personne et de sa vie même au service des âmes ; « et » alors, écrivait-il plus tard, Dieu m'ôta à moi-même pour me » prendre à lui et me donner aux peuples, afin que je ne vécusse » plus que pour lui et pour eux², » L'impression même qu'il ressentit fut si vive, qu'elle l'absorba pour ainsi dire pendant plus de six semaines, lui inspirant un si grand respect pour la charge épiscopale, qu'il ne portait et ne touchait les ornements pontificaux que comme des choses saintes et mystérieuses. Il conserva toujours ce sentiment de profond respect et de foi vive avec lesquels il se revêtait des ornements de sa dignité³.

64. Après sa consécration, le saint évêque voulut passer encore quelques jours à Sales, pour y méditer dans la retraite le grand changement que Dieu opérait en lui ; et cependant il envoya le chanoine Louis de Sales à Annecy pour prendre en son nom possession de l'évêché.

Il fixa son entrée au 14 décembre, parce que c'était un samedi ; car il disait : « La sainte Mère du souverain Pasteur sera » mon introductrice dans le bercail de son Fils. » — « Une grande troupe de gens de marque, accourus de tous côtés, le précé-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Dépos. de St^e Chantal. — ³ Dom Jean de S. François. Voy. *Esprit*, Part. IV, Sect. 35.

daient et suivaient pour honorer le triomphe qu'il allait faire. La ville lui avait envoyé quatre des principaux conseillers, députés exprès pour le conduire et qui l'introduisirent dans la chapelle de Notre-Dame de Compassion, au faubourg du Bœuf. Là, le saint évêque, après avoir fait sa prière, fut revêtu de ses ornements pontificaux, et, du milieu de l'autel, assis en majesté, le visage tourné vers le peuple et la cité, entendit les harangues des syndics, du Conseil et de la Chambre des comptes. Après une très-suave réponse du bienheureux, le maître des cérémonies commanda à tous les ordres de la ville de marcher. Un valet de ville précédait, couvert d'un manteau rouge; puis, deux à deux, les Capucins, les Cordeliers de l'Observance, les Dominicains, les chanoines de Saint-Augustin, du prieuré du Saint-Sépulcre, les vicaires de Saint-Maurice, les chanoines de la collégiale de Notre-Dame et le chapitre de la cathédrale, dont les musiciens faisaient retentir les rues de leurs chants de joie. Suivaient deux chantres de la même église, revêtus de chapes et de mitres, et appuyés sur des bâtons à pomme d'argent; puis un prêtre en surplis portant haut la crosse, et, sous le dais que portaient les syndics, entre quatre chanoines en tunique dont les deux premiers tenaient le gremial, le Pontife sacré allait gravement, bénissant le peuple agenouillé; enfin les prêtres en surplis, portant les mitres, puis le magistrat du Conseil et de la Chambre, une noblesse nombreuse et une grande foule de peuple.

65. Tout ce cortège s'avancait parmi les carillons de toutes les cloches, et lorsqu'on fut à la porte de la ville, où la jeunesse attendait sous les armes, les décharges de mousqueterie, mêlant leur fracas au son de l'airain sacré, convièrent les peuples d'alentour à la joie universelle. Sur cette porte étaient les armes du prélat, surmontant celles d'Annecy, le tout dans une couronne de lauriers avec cette devise : *Au saint prélat, la cité hôtesse*. Par les rues on n'entendait que cris et acclamations, ce bon peuple souhaitant vie et félicité à son évêque; et les larmes de joie distillaient abondamment des yeux de plusieurs. Les trois grandes portes de la cathédrale (Saint-François) étaient entièrement ouvertes; et tout le frontispice orné de peintures et de devises, œuvre des jeunes collégiens. Sur la porte principale, le chapitre avait placé deux grands tableaux. En l'un, deux chiens blancs comme neige soutenaient les armoiries du bienheureux François, timbrées d'une verge, sur le bout de laquelle était un œil rayonnant, comme la vit le prophète Jérémie; et on lisait une épigramme latine qui signifiait : *Au Pasteur veillant*. En l'autre,

le glorieux apôtre saint Pierre, avec son livre et ses clefs, était appuyé sur un écu de *gueules*¹ à deux clefs d'or passées en sautoir, et disait en latin cette devise : *Elles ferment et ouvrent*. La grande chaire à prêcher, outre l'écusson du prélat soutenu par deux anges, présentait quatre emblèmes : c'étaient quatre mains qui semblaient sortir des nues, et chacune avait son action, répondant à l'une de ces sentences : *Pour que tu arraches, que tu détruises, que tu édifies, que tu plantes*. La première main déracinait des épines et des chardons ; la seconde, avec un marteau crochu, ruinait une tour ; la troisième, avec la truelle, enduisait de mortier une maison ; la quatrième enfin plantait en terre un rameau d'olive. A l'arc triomphal était un grand tableau : Dieu le Père, environné d'anges et les bras étendus, regardait aux choses inférieures, et on lisait : *Que votre main soit sur l'homme de votre droite*. Toute l'église était tapissée et parée, comme une belle épouse ; mais elle reçut bien plus d'ornement de la venue de son époux, qui, après avoir adoré le Très-Saint-Sacrement au milieu de son grand autel, lui voua un amour indestructible. Alors le chanoine Nouvellet, de la stalle de l'archidiacre, fit une très-belle et très-élégante harangue, souhaitant toutes sortes de félicités et bénédictions célestes au Pontife et à son Église : on chanta le *Te Deum* et le saint évêque bénit son peuple ; puis chacun se retira, car il était déjà nuit².



¹ C'est-à-dire de couleur rouge. — ² Ch.-Aug. de Sales.

LIVRE IV.

DU COMMENCEMENT DE SON ÉPISCOPAT A LA FONDATION DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

1602 à 1610.



CHAPITRE PREMIER.

ORGANISATION DU DIOCÈSE ET TRAVAUX DIVERS.

1602 et 1603.

1. « Après ma consécration, venant d'emmi les anges et les » saints entre lesquels j'avais fait mes nouvelles résolutions, je » ne parlais que comme un homme étranger au monde, et quoi- » que le tracas ait un peu alangouri les bouillonnements du cœur, » les résolutions, par la grâce de Dieu, y sont demeurées. »

Ainsi s'exprimait, dans la suite de sa vie, le saint pontife, révélant en lui-même un double fait que les âmes pieuses ont grand besoin de comprendre. A la suite d'une retraite, après que le Seigneur, pour ainsi parler, a fait sentir et goûter l'action de sa grâce, il y a au cœur une grande joie, une ferveur que n'effraie aucune difficulté : les résolutions les plus généreuses viennent alors se formuler comme d'elles-mêmes; on est *comme étranger au monde*. Mais bientôt il faut agir, et l'on agit dans le monde, et le *tracas* enlève promptement, ou du moins *alangourit les bouillonnements du cœur*, et les difficultés paraissent à mesure que le goût est moins vif : heureux si *les résolutions demeurent*, si la volonté reste ferme et le courage égal; le progrès ira croissant dans l'absence des impressions agréables, et Dieu sera de plus en plus aimé pour lui-même.

C'est de la sorte que François, *déjà proclamé saint, se sanctifia constamment*, satisfait de trouver la fermeté du divin amour *en la fine pointe de l'âme*, en dépit des froideurs apparentes que causaient les affaires et les occupations si variées de son épiscopat. Au temps où nous sommes de sa vie, néanmoins, il était *sensiblement* tout en Dieu, et c'est sous l'impression de

l'Esprit-Saint que, le lendemain de son sacre, troisième dimanche de l'Avent, il monta en chaire et reput ses brebis du miel de son éloquence; car il annonça la Nativité du Sauveur avec des tendresses et louanges nompareilles, et, comme s'il eût été ravi en extase, il raconta à son peuple, sans s'en apercevoir, toutes les merveilles qui lui étaient arrivées dans l'auguste cérémonie¹. » Souvent depuis il en rougissait; mais on comprend ce que durent éprouver les auditeurs, qui sentaient mieux encore la sainteté de leur évêque.

2. « Il appliqua aussitôt son esprit aux grandes choses et urgentes affaires de son diocèse. C'est pourquoi, ayant assemblé le chapitre cathédral et les plus prudents de son clergé, tout d'abord il créa les officiers publics de sa charge épiscopale : vicaire général et official, Jean Fabre, frère du président, docteur ès droits, avocat au Sénat, chanoine, et prieur du monastère de Saint-Michel d'Allondes; substitut, Jean Déage, son ancien maître, docteur en théologie, aussi chanoine; procureur fiscal, le chanoine Jacques Fabre d'Usillon; greffiers, Maurice de la Combe et Maurice Dumont; géolier, Claude Furier². Il leur donna à tous *des gages*, pour qu'ils dépêchassent promptement et gratuitement ceux qui auraient des affaires en la cour ecclésiastique, et traitassent sans acception des personnes ou espérance de présents injustes. Mais parce que certaines expéditions sont assujetties à un droit, tant pour la signature et peine du fiscal, que pour le sceau et écritures du greffier, il réduisit la taxe à une juste médiocrité, selon les décrets du saint Concile de Trente³. »

Ayant ainsi réglé l'administration, il régla de même sa personne et sa maison, selon ce qu'il avait écrit dans sa retraite. Simple et modeste en tout, il avait au cœur toutefois le sentiment de sa dignité, et il portait habituellement le rochet, le camail et le bonnet carré. S'il sortait au grand soleil ou en visite, ce bonnet était remplacé par un chapeau à bords et à cordons verts; un manteau violet jeté par-dessus le camail le préservait de la pluie; et s'il allait à cheval, il ajoutait par-dessus le manteau une écharpe de tafetas noir, espèce d'étole qui était en même temps un symbole de son autorité et un appui pour reposer son bras droit.

Sa demeure était une maison louée, et vainement le pressa-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² La juridiction ecclésiastique étant alors complète, selon le droit, il y avait la prison épiscopale. — ³ Ch.-Aug. de Sales.

t-on d'acheter un palais. « Oh ! non , répondait-il, je n'en désire » point : j'ai du bonheur à penser que je n'ai point de maison à » moi, et que le maître de mon hôtel peut me mettre dehors » quand il voudra ; car c'est un trait de conformité avec Jésus- » Christ mon maître, qui n'avait pas où reposer sa tête. Je veux » mourir avec la gloire de n'avoir rien à moi ; c'est là mon am- » bition. » — « Cette maison était fort belle et ample : son départe- » ment était bien beau. Il s'avisa de se loger dans une petite chambrette obscure et assez mal plaisante. Il appelait cette chambrette la chambre de François, et celle où il recevait les compagnies la chambre de l'évêque¹. »

La plus stricte économie présidait aux dépenses : il le fallait bien, car les revenus étaient modiques, mais la pauvreté était pour François, comme pour son vénéré patron, *la dame, la reine et la maîtresse*. « N'est-ce pas encore beaucoup, disait-il, » que 1,200 écus de rente ? Ne sont-ce pas de beaux restes ? Les » Apôtres n'en avaient pas tant. Plût à Dieu que nous fussions » encore privés de ce reste, et que la religion catholique eût au- » tant d'entrée à Genève qu'il y en a à La Rochelle ! Si nous y » avions seulement une petite chapelle, la religion en peu de » temps y ferait de grands progrès². » L'aumône réduisait encore de beaucoup ce modeste revenu, et souvent l'économe se plaignait du manque d'argent : « Où en prendre, disait-il ? » — « *Mon fils, il faut vivre de ménage.* » — « Mais il est bien temps » de ménager où il n'y a plus rien. » — « Vous ne m'entendez » pas : il nous faut vendre ou engager quelque pièce de notre » ménage pour vivre. » Et souvent, ainsi qu'il l'avouait à l'évêque de Belley, Dieu, pour lui, renouvelait le miracle des pains : « Ne sommes-nous pas bien heureux de vivre ainsi par » miracle ? *C'est la miséricorde de Dieu, de ce que nous ne » sommes point consommés³.* »

3. Son domestique se composait de deux prêtres, l'un son aumônier, qui l'assistait aux offices de l'église, l'autre son intendant ou économe, qui avait soin du temporel ; de deux valets de chambre et d'un laquais ; d'un sommelier, du cuisinier et de son aide, et enfin (plus tard) d'un sourd-muet qu'il gardait par charité. Il refusait de la part des prêtres tout service pouvant convenir aux valets ; il s'astreignit à faire lui-même sa correspondance,

¹ *Esprit*, Part. II, Sect. 21. — ² *Ibidem*. Ce vœu réalisé depuis a ouvert le chemin au retour de beaucoup d'âmes : un nouveau François de Sales, M^{sr} Mermillod, a, de nos jours, fait faire un grand progrès à la foi. — ³ *Ibidem*. Sect., 22 et 23.

pour ne pas gêner, par l'ingérence d'un tiers, la confiance de ceux qui auraient à lui écrire; et enfin rien ne put le déterminer à prendre à son service même une femme âgée et vertueuse : « Je ne désire même point, disait-il, introduire ici ma mère, » en quelque façon que ce soit. » Les femmes qui avaient à lui parler n'étaient reçues que dans la galerie ou dans la salle, comme en audience publique.

« Au reste, de la sainte institution que le bienheureux évêque avait faite de sa famille, une très-grande suavité s'épanchait par toute la ville. On ne pouvait rien voir de plus modeste que ses serviteurs, rien de plus prompt à toutes les actions de piété; il n'y avait point de querelles entre eux, point de noises et débats, point de jeux de hasard; vous eussiez dit que le palais de ce grand prélat était un monastère bien formé¹. » Toutes les heures du jour avaient leur emploi déterminé, et une règle précisait le temps des travaux ou de l'étude et des exercices spirituels. Le grand silence devait régner depuis la prière du soir jusqu'après la méditation du matin, et Michel Fabre, ce saint prêtre qui l'accompagnait partout, s'étant un jour laissé aller à fredonner un psaume après l'heure, François sortit de sa chambre pour l'avertir : « Que faites-vous ainsi, Monsieur Michel? Ce n'est pas » le temps de chanter les louanges de Dieu². »

4. Accessible à tous, et toujours merveilleusement gracieux et bienveillant, le saint évêque voulait spécialement que les pauvres et les affligés fussent bien reçus : il savait combien souvent, sous prétexte d'éviter à leur maître ce qu'ils appellent des importunités, les domestiques sont prompts à renvoyer les gens que ne recommandent point le vêtement et la fortune; et il avait donné, pour éviter ce mal, les ordres les plus précis. Un jour qu'il entra dans la chambre où l'on examinait les ordinands, il vit que l'on congédiait une pauvre femme et qu'elle semblait fort contrariée : il descendit aussitôt, la fit rappeler et l'écouta tant qu'elle voulut. Un gentilhomme la persécutait et elle avait cru que l'évêque pourrait être son secours, car il était bon. Le Saint promit sa médiation, la renvoya consolée, et peu de jours après, dans une entrevue, il avait décidé le gentilhomme à plus de justice et de charité.

Son zèle excellait à rechercher les pauvres honteux et nulle misère n'échappait à sa sollicitude. Dès ses premiers pas dans le sacerdoce, nous avons vu comment, au saint tribunal, il mon-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Dépos. de Michel Fabre.

trait une affection singulière aux infirmes et aux malheureux ; quand il fut évêque, sa charité revendiqua comme un droit le soin de ceux qui répugnent le plus à la nature : les prêtres et les religieux de la ville eurent ordre d'envoyer à son confessionnal non-seulement les malheureux, mais les personnes mêmes atteintes de maladies repoussantes, comme *les chancreux et les punais*. « Ce sont là, disait-il, mes ouailles de prédilection ; je » les veux pour moi, parce que ce sont gens pour l'ordinaire plus » délaissés, plus dépourvus d'instruction et de consolation : c'est » mon devoir particulier de les connaître et de pourvoir à tous » leurs besoins pour le corps et pour l'âme ¹. »

5. Si le Saint aimait le tribunal de la réconciliation, nous savons aussi combien il aimait la chaire : *prêcher est le grand devoir de l'évêque*, selon le saint Concile de Trente ; « il reçoit à » cet effet une grâce spéciale en la consécration, et c'est mer- » veille combien la prédication des évêques a un grand pouvoir, » au prix de celle des autres prédicateurs. Pour abondants que » soient les ruisseaux, on se plaît de boire à la source : or, non- » seulement les évêques ont la mission de la prédication, mais » ils en ont les sources ministérielles, et les autres prédicateurs » n'en ont que les ruisseaux ². »

Suivant ces belles considérations, il ne négligeait aucune occasion de porter la sainte parole, soit dans les églises, soit dans les communautés et confréries, affectionnant surtout les confréries du Saint-Sacrement et de la Sainte-Croix ; et il était comme le prédicateur de sa cathédrale.

Or il y avait dans la ville d'Annecy une coutume profane ³ : le 14 février, fête de saint Valentin, les jeunes gens et les jeunes personnes, même beaucoup d'hommes et de femmes se réunissaient ; et le nom de chacun, écrit en lettres d'or, était jeté dans une urne, et il y avait une urne pour chaque sexe. Deux noms sortaient, alliant ensemble pour toute l'année un *Valentin* et une *Valentine* : le nom de celle-ci était porté sur le cœur ou sur le bras de l'autre, qui faisait profession de la servir en tout, de la conduire dans les bals, les réunions et les promenades ; il y avait aussi des cadeaux. On conçoit le désordre qui résultait de là parmi les jeunes gens, les jalousies et le trouble qui agitaient même les familles ; mais on comprend mieux encore combien le

¹ *Année de la Visitation*. — ² *Traité de la Prédication*, en tête du tome I. — ³ Cette coutume existait en France, en Angleterre et en Écosse, mais seulement entre les jeunes gens.

saint évêque était résolu à déraciner un tel mal. Dès le 26 janvier, sa parole dénonça l'abus et le stigmatisa fortement : il y eut des murmures, des clameurs même, et il continua pendant plusieurs dimanches à réclamer au nom des mœurs et de la religion. Poussant plus loin la fermeté, il rendit un décret prohibitif, et requit pour appuyer sa puissance le secours du bras séculier. Il y eut alors comme une tempête de cris, de murmures, de raileries grossières ; mais tout demeura sans force devant son invincible résolution. Sa seule réponse était, quand on lui en parlait : « Laissez dire ; nous sommes les plus forts, car nous avons pour » nous Dieu et ses amis. On n'aura point de *Valentine* cette » année ; mais on aura l'ordre, la paix et les mœurs. »

Pour remplacer par un usage pieux cette coutume désastreuse, il avertit les fidèles qu'il ferait lui-même les Valentins et les Valentines : et dans les catéchismes, on commença par distribuer « les noms des saints et des saintes auxquels les chrétiens auraient une particulière dévotion tout le long de l'année, à l'imitation de ce qui se fait dans les Congrégations des Jésuites. » Cette institution passa dans les familles, où elle fit grand bien ; mais le Saint tâcha d'en amener une autre encore : à chaque heure, au son de l'horloge, les fidèles devaient faire un signe de croix, suivi d'une aspiration en l'honneur de la Passion du Sauveur, et d'un acte de contrition, si l'on avait péché.

A qui trouverait cette pratique trop minutieuse, nous dirons simplement qu'elle fut inspirée par saint François de Sales, et nous ajouterons ce que dit des minuties de sa piété son neveu et son historien : « Non-seulement il observait rigoureusement l'abstinence et le jeûne, mais il se donnait la discipline bien souvent jusqu'au sang ; car c'est ainsi que le témoignait son confesseur, homme d'une sincérité nompareille, auquel il la remettait quelquefois toute sanglante pour la refaire. Il faisait les exercices des pénitents de la Sainte-Croix, auxquels il adressait des exhortations tous les vendredis de Carême. La nuit du jeudi-saint, il fut remarqué parmi eux en la procession générale, couvert d'un sac et pieds nus, quoiqu'il tâchât de n'être pas connu. Enfin, il ne conseillait point d'exercice de piété et de religion à ses peuples qu'il ne fit lui-même¹. »

6. L'abrégé de la doctrine chrétienne, ou le *catéchisme*, forme dans l'Église un enseignement essentiel : les principes de la foi, comme les règles des mœurs, s'y mettent à la portée du jeune

¹ Ch.-Aug. de Sales.

âge; et c'est là que l'homme mûr doit revenir, s'il veut diriger sûrement son esprit et sa vie; là que le vieillard retrouve encore la lumière. Combien s'égarèrent ou s'illusionnèrent qui marcheraient plus fermes, qui douteraient moins et qui seraient meilleurs, s'ils se rappelaient, si plutôt ils consentaient à suivre, en dépit des répugnances de l'âge ou de je ne sais quel amour-propre, les simples mais savoureux enseignements du catéchisme!

François, dès les premiers temps de son épiscopat, « institua le *catéchisme*, ou *doctrine chrétienne*, d'abord en l'église Notre-Dame; mais parce qu'on trouva que l'église de Saint-Dominique serait plus convenable, il y transféra cette institution, et commença lui-même, par une très-belle exhortation, d'inaugurer l'œuvre dans la chapelle de Saint-Joseph. Or l'érection fut faite sous le titre et invocation du très-doux Nom de Jésus, de la glorieuse Vierge Marie et de son chaste époux. Tous les jours de dimanche, l'heure de midi étant sonnée, vous eussiez vu marcher par les rues un jeune homme vêtu d'une casaque bleue, ayant sur la poitrine et sur le dos, en caractères d'or, le saint Nom de Jésus; il sonnait une clochette et allait criant : « Venez à la doctrine chrétienne; on vous y enseignera le chemin du paradis. » Bientôt l'assistance devint nombreuse, tant d'hommes et de femmes que d'enfants, et ce fut une confrérie que l'on divisa en trois classes, selon le sexe et l'âge. Tous s'assemblaient en leur chapelle respective, à la place assignée à chacun, et aussitôt que le catéchiste avait fléchi les genoux devant l'autel, deux chantres, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, entonnaient l'hymne du Saint-Esprit. Le prêtre disait l'oraison, puis se mettait en chaire, et les enfants récitaient, par manière d'interrogation et de réponse, quelque partie du catéchisme de Bellarmin. L'explication suivait, facile et simple, émaillée de comparaisons et d'exemples, et le catéchiste, sans se lasser d'interroger et de répéter, s'assurait bien qu'il eût été compris¹. »

7. « A cette œuvre, le saint évêque s'employait ordinairement, avec ses dignitaires et chanoines, tour à tour, sauf qu'il fût nécessairement empêché; et c'était merveille comme il expliquait suavement. « J'ai eu le bonheur, dit le P. La Rivière, d'assister » à ce béni catéchisme; jamais je ne vis pareil spectacle. Cet » aimable et vraiment bon père était assis sur un trône élevé de » quelques degrés; toute l'armée enfantine l'entourait : c'était » un contentement nonpareil d'ouïr combien familièrement il

¹ Ch.-Aug. de Sales.

» exposait les rudiments de notre foi ; à chaque propos , les plus
 » riches comparaisons lui naissaient en la bouche ; il regardait
 » son petit monde , et son petit monde le regardait ; il se ren-
 » dait enfant avec eux pour former en eux l'homme parfait selon
 » Jésus-Christ. »

« L'heure étant écoulée , on chantait quelque dévot cantique ,
 ou en musique avec des orgues , ou à simple voix , de la com-
 position du bienheureux ou de quelque autre. Tous les ans deux
 fois , le dimanche , il allait en procession solennelle par toute la
 ville avec ses enfants , suivi de ses prêtres , et montrant une si
 grande dévotion , que seulement à le regarder les cœurs des pé-
 cheurs étaient frappés de contrition. Chaque fois que les enfants
 récitaient bien , ou répondaient pertinemment à ses demandes ,
 il leur donnait des images , des médailles bénites , des chape-
 lets , des Agnus Dei , des petits livres de prières , et autres choses
 semblables qu'il portait toujours avec soi pour les récompenser¹. »

8. M^{me} de Boisy se montrait très-assidue , quand elle venait à
 Annecy ; et François lui ayant dit un jour qu'elle lui donnait des
 distractions , quand il la voyait avec les enfants venir entendre
 le catéchisme qu'elle-même lui avait appris : « Mon fils , répon-
 » dit-elle , je vous ai appris l'écorce de la lettre ; mais votre bouche
 » me découvre le sens intérieur de nos sacrés mystères , dont
 » j'étais fort mal instruite. » Et les âmes vraiment chrétiennes
 éprouvaient comme cette vertueuse dame le besoin de s'instruire
 toujours plus , car c'est le signe de la ferveur , dans une religion
 bien entendue , de porter un esprit avide de s'éclairer et un cœur
 insatiable d'amour ; et l'église de Saint-Dominique bientôt ne
 suffit plus à l'assistance : il fallut recourir aux églises Notre-
 Dame et Saint-Jean. Il y en avait pourtant qui disaient : « Quelle
 » idée a notre évêque , de rabaisser les doctes au rang des igno-
 » rants , et de vouloir que tout le monde redevienne enfant ? »
 François rappela d'abord doucement , pour répondre à ces cen-
 sures suffisantes , le texte si profond de l'Évangile , qui veut *que*
nous renaissions de nouveau ; puis il eut recours , vis-à-vis de
 plusieurs , à une sévérité efficace , qui les fit taire d'abord , les
 amena ensuite au catéchisme et les rendit enfin volontairement
 assidus.

D'autres encore trouvaient que l'évêque ravalait son minis-
 tère : « Un évêque , murmuraient-ils , descendre à de si petites

¹ Ch.-Aug. de Sales.

» occupations! lui qui devrait surtout agir près des grands et des hommes influents, passer le temps avec des enfants et des pauvres! » Il apprenait ces plaintes et disait simplement : *» Laissez venir à moi les petits enfants; le royaume des cieux est pour eux. »* Et il continuait, sans davantage se soucier des appréciations du monde.

L'amour des enfants répondait au sien : quand il passait par les rues, on les voyait accourir de tous côtés, se ranger en haie à droite et à gauche et se serrer à genoux de manière à laisser à peine le passage libre. Tous voulaient recevoir sa bénédiction, baiser sa main ou sa soutane; et il les caressait tous, et ceux qui étaient oubliés se traînaient pour le joindre, et ceux mêmes qu'il avait touchés se levaient pour aller plus loin se ranger encore. Sa suite parfois semblait impatiente; mais il disait : « Laissez-les venir; c'est mon petit peuple. » Et quand les enfants l'avaient perdu de vue, ils couraient joyeux vers leur mère pour conter leur bonheur. Un jour qu'il était au parloir d'un monastère, une sœur ayant manifesté la crainte que le vent, qui entra par la porte entr'ouverte, ne l'incommodât, il se leva pour fermer; mais il vit les enfants rassemblés, et revint à sa place en disant : « Il y a là tout plein de petits enfants qui me regardent de si bon cœur, que je n'ai pas eu le courage de leur fermer la porte au nez. » Les nourrices aussi lui présentaient souvent leurs nourrissons : il leur montrait sa croix d'or, la leur faisait baiser, et, souvent, sa bénédiction les délivrait des maux ordinaires à cet âge.

9. Ancecy ne devait pas seul profiter de son zèle pour l'instruction des enfants, et il voulut que tout le diocèse participât aux grands biens que produisait le catéchisme. Avec cet esprit de détail qui le caractérise, il établit une véritable société de catéchistes, ayant son centre dans la ville épiscopale et se divisant en autant d'écoles particulières¹.

Le peuple était convoqué au son de la cloche, et le catéchisme durait deux heures, du moins en été. A l'entrée de l'église ou de l'école se trouvait le *portier*, qui avait disposé les bancs, et qui apprenait aux enfants la manière de saluer (*Dieu nous donne sa paix*), de faire le signe de croix avec l'eau bénite et la genuflexion au Saint-Sacrement, de réciter enfin, s'il était possible, le *Pater* et l'*Ave*; des aides secondaient le prier, selon qu'il en était besoin. — A la tête de chaque école était le *prier*, assisté

¹ Voy. tome VI, page 181.

du *sous-prieur*, du *moniteur* et du *silencier*; puis il y avait les maîtres enseignants, qui, prenant à part chacun quatre ou six enfants choisis par le prieur, les préparaient à répondre ou disputer. — Après cet exercice, le prieur agitait la sonnette et disait la prière, les jeunes orateurs, bénis par un prêtre, s'il y en avait là, étaient rangés en deux camps, dans un endroit élevé; ils s'interrogeaient et se répondaient; le catéchiste dirigeait, éclairait et avivait la dispute par ses questions et terminait par un petit discours, résumant tout ce qui avait été dit, ou priant quelqu'un *des maîtres ou des officiers* de le faire à sa place. On lisait enfin *les petits règlements* des mœurs, on faisait la prière et les recommandations aux enfants, on distribuait les récompenses, le *chancelier* marquait les absents, et le prêtre faisait le sermon ou exhortation. Une fois chaque mois, le prieur députait à la Congrégation diocésaine quelques-uns des catéchistes, et les maîtres des diverses écoles se visitaient aussi de temps en temps, « pour qu'il se fit une sincère et sainte communion de tous les avantages et utilités spirituelles, à la plus grande gloire de Dieu. »

Non content de ce bel ordre, et de ses exhortations aux curés, le Saint stimulait le zèle des prêtres sans bénéfices, des supérieurs et abbés des monastères; nul moyen de lui être plus agréable que celui de se faire catéchiste. « Je lui demandai un jour, a déposé l'un de ses prêtres, d'accorder aux enfants de chœur de la cathédrale, que je catéchisais, les mêmes indulgences qu'au grand catéchisme. — Ah! de grand cœur, me répondit-il, et (me serrant entre ses bras) puisque vous catéchisez les petits enfants, vous êtes mon fils bien-aimé. »

10. Le premier Carême l'avait laissé libre pour toutes ces œuvres; car le P. Forier s'était volontiers chargé de prêcher à la cathédrale, « ce qu'il fit très-doctement et saintement, ayant pour auditeur le prélat apostolique, et remporta une belle moisson. » Le samedi des Quatre-Temps après les Cendres, François célébra les ordres généraux, et parmi les nouveaux prêtres se trouva un étranger que Dieu favorisait de la vue de son bon ange. Comme on sortait de l'église, cet homme s'arrêta à la porte, comme occupé d'une dispute de courtoisie; et le bienheureux évêque, qui allait sortir, prit garde à cette cérémonie extraordinaire, et appela le prêtre, car il le voyait seul et ne concevait point son action. Celui-ci confessa franchement qu'il disputait avec son bon ange, et ajouta : « Devant que je fusse prêtre, il me précédait toujours; et maintenant je me

» suis arrêté, parce qu'il ne voulait point passer devant moi. » Le serviteur de Dieu admira fort cette merveille, et s'en servit depuis souvent, en célébrant les ordres, pour recommander la dignité sacerdotale¹.

Il se voyait avec douleur privé de ces institutions aujourd'hui si florissantes, de ces précieux séminaires où les vocations se découvrent, où ceux que le Seigneur appelle se forment à la science, à la vertu, au sacrifice d'eux-mêmes pour le salut des âmes : vainement il sollicita près du Saint-Siège, en vue d'un tel établissement, l'autorisation de prélever sur les bénéfices les sommes nécessaires; vainement encore, même quand M. de Bérulle eut établi l'Oratoire, il sollicita des sujets. Dans sa détresse, il fit du moins ce qu'il put, étudiant avec sollicitude les jeunes gens qui se présentaient pour les ordres, sondant leur esprit, leur cœur, leurs talents, leurs vertus et leurs motifs, et ne cédant à aucune réclamation quand un sujet n'était point convenable; au contraire, il instruisait et exhortait avec amour ceux qu'il jugeait dignes, et souvent même il les entendait en confession et se faisait leur directeur. C'était là un surcroît de travail dont plusieurs fois ses amis voulurent le détourner; mais toujours il répondait : « Je ne vais pas les inviter; ils me demandent eux-mêmes, et Dieu le permet ainsi pour que le pasteur connaisse ses brebis et en soit connu. »

11: Pour placer ses prêtres, il avait établi le concours, selon les prescriptions du saint Concile de Trente, et il le maintint constamment avec une indicible fermeté; de la sorte, il poussait les ecclésiastiques à l'étude et à la vertu, il coupait court aux brigues et aux protections, et il assurait la tranquillité de sa conscience : « Sans cela, disait-il plus tard, la charge pastorale m'eût été insupportable. » — « Il avait formé un conseil, ou congrégation de quelques docteurs, et des plus savants et vertueux ecclésiastiques de son diocèse, entre lesquels il n'était que le président, et n'avait que sa voix pour l'adjudication du bénéfice à celui des concurrents qui était jugé le plus capable². » Pour l'ordinaire, il était là, interrogeant et examinant lui-même; mais jamais il ne manquait de s'absenter, quand un des candidats pouvait avoir quelque droit à son amitié : alors son grand-vicaire présidait, et l'examen avait toute la liberté possible.

Sa sollicitude suivait ensuite, dans tous les détails du ministère et parmi toutes les difficultés, ceux qui étaient chargés du

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Esprit*, Part. I, Sect. 33.

soin des paroisses : il les instruisait, les exhortait, relevait au besoin leur courage et les consolait avec une merveilleuse tendresse; toujours abordable pour chacun d'eux, à moins de complète impossibilité, et toujours les renvoyant meilleurs et plus zélés. « Les bons curés, disait-il souvent, ne sont pas moins » nécessaires que les bons évêques; ceux-ci travaillent en vain, » s'ils ne sont secondés par des curés pieux et instruits : tel curé, » telle paroisse ordinairement; et s'il est rare que les peuples » soient bons, ayant un pasteur qui manque d'instruction ou de » bon exemple, l'expérience montre aussi que les fidèles se por- » tent facilement à la vertu sur les traces d'un bon pasteur. »

12. C'est au saint tribunal que le prêtre remplit surtout sa mission : là les âmes se sentent pour ainsi dire plus devant Dieu; elles s'ouvrent et se communiquent mieux, parce qu'elles sont sous l'impression d'un besoin; elles donnent la confiance en retour de la miséricorde; elles sont plus portées à la docilité, parce qu'on leur fait un bien plus sensible.

Le saint évêque *appliquait nuit et jour à ce ministère une grande partie de son attention*, et en le disant à ses prêtres, il voulut leur donner, sous forme *d'un petit mémorial*, des avertissements *bien utiles*¹. Ils se résument en neuf chapitres, dont le titre seul fait comprendre l'importance : De la disposition du confesseur, disposition intérieure à l'égard de lui-même et du pénitent, et conduite à l'égard des diverses espèces de pénitents ; — Disposition extérieure du confesseur et du pénitent ; — Des interrogations ; — Des choses dont le pénitent doit s'accuser ; — Ne point absoudre ceux qui ne sont point capables de la grâce de Dieu ; — Manière d'ordonner les restitutions et réparations : — Des cas réservés ; — Pénitences et conseils ; — Comment il faut donner l'absolution.

Nous sommes ici à l'école d'un maître et d'un saint; et tous, les fidèles comme les prêtres, gagneront à méditer ses enseignements : c'est pourquoi nous examinons avec quelque détail les *Avertissements aux confesseurs*. — I. « Ayez une grande netteté » et pureté de conscience, puisque vous prétendez de nettoyer et » purger celle des autres, » et si vous êtes en péché, ôtez-le. — » Ayez un grand désir du salut des âmes..., priant Dieu qu'il lui » plaise de coopérer à leur conversion... Souvenez-vous que les » pauvres pénitents vous nomment *Père*... : l'enfant prodigue » revient tout nu, crasseux et puant d'entre les pourceaux; son

¹ Voy. tome VI, page 163.

» bon père néanmoins l'embrasse, le baise amoureusement et
 » pleure dessus lui... — Ayez la prudence d'un médecin, car les
 » péchés sont des maladies, et considérez attentivement la dis-
 » position de votre pénitent... : si vous le voyez travaillé de
 » honte..., donnez-lui assurance et confiance...; si vous le voyez
 » effronté et sans appréhension, » touchez-le de la pensée de
 Dieu, de son salut, de la responsabilité à la mort et de la Pas-
 sion du Sauveur; « si vous le voyez craintif, abattu, en quelque
 » défiance d'obtenir le pardon, relevez-le...: Dieu fait tant d'es-
 » time de la pénitence, que si les damnés et les diables même la
 » pouvaient avoir, tous leurs péchés leur seraient remis...; si
 » vous le voyez en perplexité..., promettez-lui votre assistance,
 » pour lui faire faire une bonne confession..., surtout soyez cha-
 » ritable et discret, pour aider en la confession des péchés hon-
 » teux; » laissez-le s'accuser même grossièrement, *sans faire
 le délicat*, et enseignez après *doucement* comme il faut faire; écoutez
 patiemment même les choses inutiles et qui embrouil-
 lent la confession ou pallient les torts, mais reprenez après pour
 faire sentir les vrais torts; aidez en particulier, par des interro-
 gations progressives, ceux qui ont de la difficulté de s'accuser
 des péchés honteux, et encouragez-les; aidez enfin et excitez à
 grande confiance ceux qui, pour des péchés énormes, *sont
 excessivement épouvantés*. — II. Soyez au tribunal *en gravité
 et majesté*, comme juge, et en costume; mais encore *avec une
 face amiable*, sans manifester *ni ennui ni chagrin*. Que le pé-
 nitent, tourné vers vous, y soit modestement. — III. « Le péni-
 » tent arrivé, il faut s'enquérir de lui quel est son état; car,
 » selon sa vocation, il faudra procéder diversement... » Sondez
 après ses dispositions *pour se bien confesser*; disposez-le s'il le
 faut; renvoyez-le si vous ne pouvez. — IV. « Il faut apprendre
 » aux pécheurs à s'accuser premièrement eux-mêmes, puis les
 » aider et secourir... — Il ne suffit pas que le pénitent accuse
 » *le genre* de ses péchés; il est requis qu'il nomme *l'espèce*, »
 et les circonstances qui la changent. — Il faut que le pénitent
 dise le *nombre*, « ou au moins combien de temps il a persévéré
 en son péché, et s'il y est fort adonné... » — « Il faut de plus
 » examiner le pénitent sur la diversité des degrés du péché... Il
 » est vrai pourtant que celui qui a confessé une action mauvaise,
 » n'a pas besoin de confesser les autres qui sont nécessairement
 » requises pour faire celle-là... » — Faire attention de même qu'il
 y a des péchés « desquels la malice se peut redoubler et multi-
 » plier en une seule action : » on vole un écu ou plusieurs, on

scandalise une personne ou trente. — Ne pas se borner aux actes extérieurs, mais voir les désirs et simples volontés; « éplu- » cher les mauvaises pensées, encore qu'elles n'aient été suivies de désirs et de la volonté, » si le pécheur s'y arrête volontairement. Exiger l'accusation des péchés d'autrui dont le pénitent est cause; mais empêcher qu'on nomme les complices. — V. Ne pas absoudre sans pouvoir les excommuniés ou ceux qui sont sous *la réserve*; conditions et réparations à exiger avant d'absoudre pour les restitutions et réparations, les états scandaleux, les habitudes criminelles, les rancunes et inimitiés. — VI. Grande prudence en particulier pour les réparations et restitutions, et pour consulter au besoin sans faire connaître le coupable. — VII. Cas réservés au Pape et dans le diocèse. Consoler ceux qui sont sous la réserve, pour les engager à recourir vers ceux qui ont pouvoir. En l'article de la mort, « tout prêtre peut et doit absoudre de tout péché généralement, » même celui qui a demandé le confesseur et ne peut plus parler, même celui qui n'a pas demandé et qui donne quelque signe de vouloir l'absolution. — VIII. Donner les pénitences avec bonté, selon la possibilité du pénitent; ne les point donner trop compliquées et variées, et les donner préservatives. Ne pas manquer aux bons conseils pour former les habitudes. — IX. Excitez le pénitent à la contrition, et l'encouragez bien à en conserver la grâce; puis suivez le Rituel, sauf les cas où l'on peut abréger. Que le confesseur étudie de bonnes méthodes.

A ces règles si sages et si pratiques, le Saint joignit un avis pour discerner les opérations de l'Esprit de Dieu de celles de l'esprit malin : la défiance de soi-même unie à une grande confiance en Dieu; l'amour des souffrances; la douceur et miséricorde pour le prochain; la ferveur *de la volonté* devant les répugnances *de l'impression*; l'absence de cette estime propre qui fait que l'on vante *ses faveurs*, qu'on s'en tient trop assuré, qu'on s'indigne trop facilement des torts d'autrui, qu'on parle de Dieu et de son amour en termes affectés; la soumission au directeur, de manière à ne se croire *gratifié* que quand il juge qu'il en est ainsi; la simplicité, rondeur et naïveté des paroles : tels sont les signes du véritable Esprit de Dieu, *qui se coule doucement dans l'âme, et y descend comme la pluie sur la toison.*

13. Cet opuscule produisit le plus grand bien, non-seulement en Savoie, mais en France et en Italie; il fut traduit en diverses langues et partout apprécié et goûté comme il devait l'être. L'impression du *Rituel* suivit bientôt, et ce nouveau travail con-

tribua grandement encore à aider les prêtres dans l'accomplissement de leur ministère.

L'édition avait été préparée dès le temps de M^{sr} de Granier, et François s'était fait aider de quelques prêtres, choisis dans le chapitre cathédral; il ne restait qu'à achever l'œuvre, quand le Saint fut devenu évêque. C'était d'abord, et dans son intégrité, le *Rituel romain*, tel qu'on le connaissait avant Paul V; suivait des formules de *bénédictions* dès longtemps usitées dans le diocèse; puis diverses règles et instructions tirées de rituels étrangers et propres à éclairer et diriger l'exercice du ministère sacré. La Préface, monument du savoir et de la piété de l'auteur, et une admirable formule du Prône¹, sont les seules parties qui paraissent être l'ouvrage de François; mais il joignit la table des fêtes et offices propres au diocèse de Genève².

Ce n'est point assez de suivre l'ordre des cérémonies; il y faut la piété qui en est l'âme, qui leur imprime la dignité et qui les rend efficaces pour toucher le cœur des fidèles. Surtout quand le prêtre est à l'autel, il faudrait en lui la pureté de l'ange et l'ardeur du séraphin: sur sa figure pénétrée, dans le ton de sa voix et la majesté recueillie de ses allures et de ses démarches, les peuples devraient lire la foi, le respect et l'amour. Nul doute que notre Saint ait travaillé de toutes ses forces à répandre dans son clergé cette grande ferveur dont il donnait si bien l'exemple; et certes, sa *Manière de célébrer dévotement et avec fruit le très-saint sacrifice de la Messe*, ne pouvait que réussir à atteindre ce grand but³. « Premièrement, tu dois faire un diligent » examen de ta conscience, et, selon le besoin, aller à la confession... 2° Une demi-heure, ou pour le moins un quart » d'heure avant la messe, tu te recueilleras en toi-même, et, » avec grand sentiment de cœur, d'abord tu descendras en esprit » en l'abîme de ton néant, comme en ton vrai et propre lieu; et » là, haussant soudain l'esprit à Dieu, feras un acte de très-pro- » fonde adoration à la Très-Sainte Trinité et au Verbe incarné » (l'acte suit), un acte d'amour envers ce même Dieu..., un acte » de contrition, un acte de satisfaction, un acte d'oblation, ren- » dant ton intention droite... Tu détermineras pour qui tu veux » offrir la messe... finalement tu feras mémoire de quelques mys- » tères de la vie et passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. D'au-

¹ Voy. en tête du tome I. — ² Ce Rituel fut successivement amplifié par dom Juste Guérin vers 1640 et par M. d'Arenthon d'Alex vers 1670: on le considéra dès lors comme complet. — ³ Voy. tome VI, page 121.

» tant que le sacrifice de la Messe fut institué par Notre Seigneur
 » en mémoire de sa très-sainte vie, passion et mort...; et la pra-
 » tique sera, que tu prendras tous les jours deux mystères avant
 » la Messe, et deux après, faisant trois choses : tu offriras ces
 » mystères au Père éternel pour la rémission de tes péchés et de
 » tout le monde; tu remercieras et béniras sa bonté; tu deman-
 » deras quelques grâces particulières... »

Ces mystères sont ensuite offerts en des termes indiciblement empreints de foi et de charité; puis viennent de pieuses oraisons tirées de l'*Imitation* et d'autres dévots auteurs, et de très-pratiques et sages observations pour le temps de la Messe. L'action de grâces suit, plus fervente encore que la préparation, produisant des actes et des demandes qui, pour tout le jour, doivent maintenir le prêtre en union avec le Seigneur. Qu'il parte alors et qu'il aille parmi son peuple : on le verra grave, recueilli, priant, et sa parole ira aux cœurs, et sa présence seule dira qu'il vient de la part de Dieu.

14. La vraie piété ne va point sans la science, que le prêtre ne repousserait qu'en s'attirant la malédiction du Seigneur; dans la masse des prêtres néanmoins le zèle pour l'étude a constamment besoin d'être stimulé : quelques-uns *dormiraient* et encore se croiraient bons. Notre Saint connaissait les maux qu'un tel engourdissement avait produits dans son diocèse même, et il les rappelait à son clergé : telle est son exhortation à l'étude¹.

« Je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande diffé-
 » rence entre l'ignorance et la malice, quoique l'ignorance soit
 » plus à craindre..., si vous considérez qu'elle passe jusqu'au
 » mépris de l'état ecclésiastique... La science à un prêtre, c'est
 » le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, *et son plus*
 » *grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en*
 » *d'autres mains que celles des Lévites*. C'est par là que notre
 » misérable Genève nous a surpris, lorsque, s'apercevant de
 » notre oisiveté, que nous n'étions pas sur nos gardes, *et que*
 » *nous nous contentions de dire simplement notre bréviaire,*
 » *sans penser à nous rendre plus savants*, ils trompèrent la
 » simplicité de nos pères et de ceux qui nous ont précédés, leur
 » faisant croire que jusques alors on n'avait rien entendu en
 » l'Écriture sainte. Ainsi, *tandis que nous dormions*, l'homme
 » ennemi sema l'ivraie dans le champ de l'Église, et fit glisser
 » l'erreur qui nous a divisés, et mit le feu par toute cette con-

¹ Voy. tome II, page 256.

» trée; feu duquel vous et moi eussions été consumés avec
 » beaucoup d'autres, si la bonté de notre Dieu n'eût miséricor-
 » dieusement suscité ces puissants esprits, je veux dire les
 » R. P. Jésuites, qui s'opposèrent aux hérétiques... Ces grands
 » hommes, en la seule vertu de celui dont ils portent le nom,
 » commencèrent fortement à diviser ce parti...; ils ont, en sup-
 » portant une infinité d'injures et d'outrages, établi et affermi
 » notre créance et tous les sacrés mystères de notre foi; et en-
 » core aujourd'hui, par leurs *grandissimes* travaux, ils rem-
 » plissent le monde d'hommes doctes qui détruisent l'hérésie de
 » toutes parts. Et puisque la divine Providence, sans avoir égard
 » à mon incapacité, m'a ordonné votre évêque, je vous exhorte
 » à étudier tout de bon, afin qu'étant doctes et de bonne vie,
 » vous soyez irréprochables, et prêts à répondre à tous ceux qui
 » vous interrogeront sur les affaires de la foi. »

15. Parmi ces grands soins du ministère épiscopal, le Carême s'était passé; « après Pâques (qui était le 30 mars), François s'en alla à Turin, pour remercier le Duc sérénissime, » auquel il devait cette démarche de politesse pour son heureux avènement au siège de Genève. Il prit sa route par le château de Crest, près Montmélian, pour bénir le mariage de son cher frère Louis avec la fille de son digne ami le baron de Cusy¹. Cette cérémonie eut lieu le 3 avril et déjà précédemment c'était le saint évêque qui avait rédigé les articles du contrat et fait les fiançailles : car, s'il était bien prêt constamment à tout sacrifier pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, sa tendresse néanmoins était admirable à l'égard de tous les membres de sa famille; il alliait parfaitement les douces affections de la nature avec l'héroïsme de l'amour divin.

A Turin, le Duc lui fit un accueil plus qu'honorable; car il admirait et aimait le plus grand et le plus saint évêque de ses États : il lui accorda « beaucoup de choses en faveur de ses enfants de Chablais, Ternier et Gaillard. » Au retour « sachant que le révérendissime évêque de Saluces, Juvénal Ancina, était à Carmagnole, il l'alla voir, à cause de l'amitié qu'ils avaient contractée ensemble à Rome (Liv. III, N° 14). » Et alors, dit l'humble visiteur, « je m'aperçus fort bien de l'amour et de la
 » vénération que portaient les peuples de cette ville à la piété et
 » à la multitude des vertus de leur prélat : car, aussitôt qu'ils
 » surent que j'étais arrivé, il n'est pas possible d'exprimer avec

¹ Voy. Liv. II, N° 13.

» quelle ardeur et quelle douce violence ils me tirèrent de l'au-
 » berge où j'étais logé, pour me mener dans la maison d'un
 » noble bourgeois, parce qu'ils auraient voulu, disaient-ils,
 » mettre dans leur cœur un homme qui s'était détourné pour
 » visiter leur cher pasteur¹. »

« C'était le 3 mai, jour dédié à l'Invention de la sainte Croix et à saint Juvénal : c'est pourquoi la dévotion était fort grande en toute la ville, et l'évêque devait officier. Il conduisit son hôte à l'église, et le pria de monter en chaire, disant que c'était la coutume des anciens évêques, quand ils se visitaient. François consentit volontiers et fit son exorde en langue italienne ; après quoi, pendant qu'il saluait la Vierge, le dévot Ancina lui fit dire que le peuple était encore tout français. Alors l'homme apostolique changea de façon, et acheva en langue française, traitant des louanges de la sainte Croix avec tant d'éloquence, de piété et d'énergie, qu'il ravissait tous les cœurs : on se demandait laquelle était plus grande, sa doctrine merveilleuse, ou son étonnante sainteté². » Ce fut avec une sorte d'enthousiasme que l'évêque de Saluces félicita son ami ; mais le Saint déclina l'éloge par un éloge plus grand³. « Ils ne se séparèrent qu'avec regret, tant ils étaient attachés par les liens de la sainteté, qui est la seule et vraie amitié. François passa par Notre-Dame de Mondovi, où la divine Bonté faisait de très-grands miracles par les intercessions de la glorieuse Vierge, et retourna pour les fêtes de Pentecôte⁴.

16. Depuis que le siège épiscopal avait été transporté à Annecy, une pénible contestation de préséance divisait, à l'occasion de la procession du Saint-Sacrement, le chapitre cathédral et le chapitre collégial de Notre-Dame. Avec raison, les évêques soutenaient que le chapitre cathédral devait avoir le pas, vu son union intime avec le prélat, qui est le premier en son diocèse ; mais les collégiaux s'obstinaient, alléguant leur titre de curés d'Annecy, et leur possession incontestée jusqu'à l'arrivée du chapitre épiscopal, qui n'était qu'un corps étranger transitoirement réfugié : le peuple était appelé au débat avec ses passions facilement soulevées, et les magistrats de la ville étayaient en-

¹ Lettre 283^e. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Le compliment d'Ancina fut un jeu de mots latins, auquel le Saint répondit par un autre : « *Tu verè Sal es* (Vous êtes un vrai sel). » — *Tu Sal et lux* (Saluces) ; *ego verò neque sal, neque lux* (Vous êtes sel et lumière ; je ne suis ni l'un ni l'autre). Ces mots servirent depuis de devise aux deux prélats, quand ils s'écrivaient. — ⁴ Ch.-Aug. de Sales.

core de leur autorité d'inadmissibles prétentions. Vainement, au temps de l'évêque Justiniani, le métropolitain de Vienne avait prononcé; vainement encore le cardinal de Côme avait exprimé le jugement du Souverain Pontife : la lutte restait entière.

Comme prévôt, François s'était montré, mais toujours inutilement, le défenseur des droits de son corps; il résolut d'en finir cette année, et c'était à ses yeux un moyen décisif, que lui-même porterait le Saint-Sacrement : son escorte de droit était le chapitre cathédral. Il monta donc en chair le dimanche de la Sainte-Trinité, « et déclara tout ce qu'il voulait être observé, » mais ce fut comme un scandale, « jusques-là que les syndics nièrent à leur saint évêque qu'il dût porter le corps de Dieu : car, disaient-ils, vous n'êtes qu'étrangers, vous et vos cathédraux, » et jamais aucun de vos prédécesseurs ne s'est essayé de faire » semblable chose. » Le Saint avait la douceur, mais aussi la fermeté; il répondit : « Certes, votre langage m'étonne : il n'est » aucun endroit de mon diocèse où mes chanoines et moi soyons » des étrangers; et si mes prédécesseurs, empêchés par l'âge et » les infirmités, n'ont pas usé d'un droit qui est en même temps » un devoir, par la grâce de Dieu, je suis plein de force et de » santé : pourquoi ne porterais-je point le corps de mon Sei- » gneur et Maître, comme tous les évêques font? Je suis votre » évêque et ferai ma charge; mes chanoines sont partout mes » assesseurs et me doivent assister : ce que j'ai réglé doit être » suivi et le sera. » Il tint ferme en effet, et la procession eut lieu comme il l'avait réglé; mais les chanoines collégiaux s'abstinrent d'y paraître.

17. Pour défendre leurs prétentions, ils en appelèrent au duc de Nemours, prince de Genevois et seigneur d'Annecy, à qui François écrivit de son côté, plein de confiance en la bonté de sa cause. En attendant la réponse, il eût été convenable de garder le silence; mais la passion croit toujours se donner raison en faisant bruit; et les chanoines de Notre-Dame « semèrent témérairement dans le public des mémoires de leurs griefs, » s'attachant principalement à récuser le jugement de l'évêque, parce qu'il était au débat partie intéressée, et traitait en quelque sorte une affaire de famille. Or, « parmi ces troubles, que ne calmèrent point les réponses du chapitre cathédral, le bienheureux François n'était point exempt de calomnies; mais vous eussiez dit que le monde avait conspiré contre lui¹. »

¹ Ch.- Aug. de Sales.

La réponse du Duc vint enfin , conciliante selon l'apparence , mais en réalité contraire au bon droit. Henri de Savoie habitait Paris ; c'est là qu'il prit conseil et chercha ses motifs : or, il sut que le chapitre épiscopal, quand il se trouvait en procession avec les chapitres collégiaux de la Sainte-Chapelle et de Sainte-Geneviève, leur donnait un côté et tenait l'autre. Cette règle fut donc assignée pour Annecy ; mais François ne pouvait l'admettre, et il écrivit de nouveau, faisant remarquer que la situation était bien différente aux deux endroits : à Paris, les chapitres collégiaux, exempts de la juridiction ordinaire, pouvaient avoir des droits particuliers ; le chapitre collégial d'Annecy relevait de l'évêque, et partant du chapitre cathédral ou du vicaire capitulaire, le siège vacant : il était donc inférieur. Le Duc goûta ces raisons et ordonna l'obéissance, mais il ne fut pas écouté : le chapitre de Notre-Dame s'absenta encore de la procession l'année suivante (1604).

18. Il y avait, pour colorer cette obstination, trop ordinaire aux corps les mieux composés, un appel au métropolitain qui traînait l'affaire en longueur. François, quand approcha la Fête-Dieu de 1605, résolut de mettre fin au scandale et, tout en réservant force à la décision de l'archevêque, il fixa l'ordre de la procession par un édit public, portant contre tout réfractaire la peine d'excommunication encourue *par le seul fait*¹.

Il fallut bien obéir cette fois ; mais le Saint comprit que la soumission qui blesse les cœurs ne saurait être agréable à Dieu, et il voulut unir dans la charité les deux chapitres, dont il estimait grandement les membres. Le 14 octobre, des députés choisis de part et d'autre s'assemblèrent en sa présence, « auxquels il fit une courte mais puissante exhortation du bien de la paix ; et eux enfin ayant répondu qu'ils voulaient à l'avenir vivre bien et tranquillement les uns avec les autres, » on convint d'une transaction qui, prévoyant les diverses circonstances et réglant tous les détails, donna force au droit et mit fin pour jamais à toute contestation².

19. Dans la durée de cette lutte, François régla bien d'autres affaires et s'occupa d'œuvres très-importantes : nous plaçons en premier lieu une discussion entre un curé et ses paroissiens, relativement à des pratiques de détail dans l'administration de deux sacrements. « Ayant su, dit la lettre du Saint à ce sujet, » que vous prenez quelque sorte de scandale de ce qu'on vous

¹ Voyez cet édit, tome VI, page 90. — ² Voy. tome VI, page 93.

» donne l'ablution dans un verre, après que vous avez commu-
 » nié, et parce que l'on conduit les époux devant l'autel pour
 » célébrer le mariage, je vous ai voulu exhorter de ne point
 » vous faire ce tort à vous-mêmes, que de croire mauvais ou
 » inutile ce que l'Église notre mère ordonne. Or, elle ordonne
 » que les laïcs reçoivent la communion sous l'espèce du pain
 » seulement, en laquelle ils participent néanmoins parfaitement
 » au corps et au sang de Notre Seigneur... en sorte que ce qui
 » se boit après la communion par le peuple, ce n'est pas le sang
 » du Sauveur, mais seulement du vin, qui se prend pour laver
 » la bouche et faire plus entièrement avaler le précieux corps et
 » sang... : c'est pourquoi, cela ne doit pas être présenté dans
 » le calice, mais dans un autre vase, ou de verre, ou autrement...
 » Et quant au mariage, il n'est pas raisonnable de le célébrer
 » ailleurs que devant l'autel, puisque c'est un sacrement si
 » grand, et que ceux qui le reçoivent ne sont pas hors de l'É-
 » glise, comme les petits enfants qu'on apporte au baptême...
 » Laissez-vous donc conduire, mes amis et frères, comme de
 » bonnes brebis, à ceux qui, sous mon autorité et celle du
 » Saint-Siège apostolique, vous ont été donnés pour pasteurs,
 » et Dieu vous bénira, ainsi que je l'en prie...¹. » La paix se fit
 dans la paroisse, dès que cette lettre y fut connue.

20. Les affaires du pays de Gex étaient restées au point que nous avons dit (Liv. III, N° 59); mais le Saint avait constamment au cœur la volonté de les améliorer. Sachant que le duc de Bellegarde, gouverneur de la Bourgogne et des pays récemment cédés à la France, se trouvait à Belley avec M. Janin, président du Parlement de Dijon, et le baron de Luz, lieutenant du roi, il s'y rendit pour réclamer l'exécution de l'édit concernant le rétablissement du catholicisme. Son arrivée dans la ville fut une véritable fête : on l'admirait, on le vénérât, et il ravit bien plus encore tous les cœurs, lorsqu'on eut le bonheur de l'entendre prêcher. Le seigneur de Maillans de Valloz le pria de tenir sur les fonts un enfant qui lui était né, ce qu'il accorda avec sa grâce ordinaire; et le même jour (11 août), le duc de Bellegarde voulut faire près de lui sa confession générale. Cet acte commença pour ce grand seigneur une vie toute nouvelle dont François fut le guide²; et dans la suite, malgré la haute position du pénitent, il fallut que le directeur consentît à l'appeler toujours son fils :

¹ Lettre 89°. — ² C'est pour le duc de Bellegarde que fut rédigé le formulaire de confession générale et les divers avis consignés au tome III (?).

« J'ai reçu, écrivait le Saint, la lettre par laquelle votre grandeur s'abaisse jusqu'à me conjurer que désormais je l'appelle mon fils; et ma petitesse s'élève bien aussi jusques-là que de le vouloir faire; et pensez que je le puis sans faire tort à ce que vous êtes, bien qu'à la vérité ce sera chose rare de voir la disproportion d'un si chétif père avec un enfant si relevé... Or sus donc, je vous appellerai désormais mon fils... et avec deux différentes mais accordantes affections, dont Jacob appelle deux de ses enfants fils. Car il appela son cher Benjamin son fils avec un cœur si plein d'amour, que pour cela on a depuis appelé ainsi tous les enfants bien-aimés de leurs pères. Mais son cher enfant Joseph, il l'appela son fils avec un amour si plein d'honneur, que pour ce grand honneur il est dit que même il l'adora¹. »

L'admiration de Bellegarde ne pouvait que le rendre très-favorable aux demandes du Saint, et ils furent ensemble au pays de Gex, où tous les bénéfices ecclésiastiques possédés encore par des ministres furent rendus à leur première destination. C'était là à peu près tout ce que pouvait le gouverneur; mais François goûta près de lui une autre consolation. Plusieurs personnes de sa suite, et entre autres deux gentilshommes, après des conférences particulières, voulurent revenir à la foi, et leur abjuration, qui se fit solennellement à Gex, amena d'autres conversions encore.

21. Cela sans doute, et l'effort continuel de François pour exclure l'hérésie du bailliage, irrita les protestants à ce point qu'ils résolurent sa mort : une malheureuse femme, gagnée par l'appât de l'or, mêla de l'arsenic aux aliments qui lui étaient destinés. Les vomissements et d'horribles tortures avertirent le Saint de la cause du mal et, tandis que l'on cherchait les médecins, il fit vœu d'aller à pied à Notre-Dame de Thonon, si le Seigneur écartait ce péril. Les médecins vinrent, déclarèrent la présence du poison et prescrivirent les remèdes qui, par la grâce de Dieu, effacèrent promptement toute trace des souffrances causées par cet attentat. François demeura pour quelque temps encore ce qu'il était depuis son avènement à l'épiscopat, en proie à une langueur fiévreuse, mais capable, par la force de sa volonté, de la vie la plus active et la plus laborieuse. Il exigea de tous ceux qui l'entouraient le secret le plus absolu; car il ne voulait point que les coupables fussent recherchés par la justice.

¹ Lettre 900^e.

Depuis, quand on voulait rappeler ce fait, il écartait doucement la question et parlait d'un simple malaise.

22. Il était retourné à Annecy, après avoir établi, sur la demande des officiers de justice, un official particulier pour la partie de son diocèse qui appartenait à la France. Sur la fin de l'année, le bruit se répandit que Henri IV était disposé à rendre au Duc le pays de Gex¹, et le saint évêque, sachant le zèle pieux de son prince, en conçut une grande joie : aux lenteurs de la politique française succéderait sans doute l'active sollicitude de la foi, si utile naguère à la conversion du Chablais, et que François exalte avec tant d'amour dans une de ses lettres à Clément VIII². Mais ce bruit s'évanouit rapidement, et avec lui ces belles espérances, et il se résignait à attendre en patience, lorsque le baron de Luz, avec plusieurs conseillers du parlement de Bourgogne, se rendit dans le bailliage pour poursuivre, au nom du Roi, le rétablissement de l'exercice catholique³. L'église Saint-Pierre de Gex fut rendue, ainsi que les maisons presbytérales et les biens dépendant de la cure; plusieurs paroisses en outre demandèrent et obtinrent leur rétablissement.

L'hérésie en alarme interjeta un appel au Roi; mais, peu sûre de ce côté, malgré l'effet causé jusqu'alors par les menaces de rébellion, elle eut recours au moyen des mauvaises causes, le ridicule et la calomnie. La Faye ne rougit point, dans un pamphlet, de reprocher à l'évêque de Genève son luxe, son ambition, son oisiveté, le grand nombre de ses chevaux et de ses chiens de chasse! Mais les peuples savaient trop bien la vérité pour ne pas prendre en pitié ces absurdes mensonges, et le Saint n'en fut guère ému. « Le ministre, écrivait-il, laisse à part la » grande multitude de mes imperfections, et ne me censure que » de celles que je n'ai point... Or, béni soit Dieu qu'il ne sait pas » mes maladies, puisqu'il ne les voudrait guérir que par la mé- » disance! » Il se borna donc à faire agir à Paris pour que l'appel des hérétiques fût rejeté, et il réussit heureusement⁴.

23. Cependant il n'oubliait point son vœu à Notre-Dame de Thonon et le moment vint de l'accomplir. Il partit à pied, au mois de septembre, et se rendit d'abord à Corbonnaud, près Seyssel; car il voulait visiter cette paroisse, qui était soumise à

¹ Voy. Lettre 93^e. — ² Lettre 94^e. — ³ Ceci n'eut lieu qu'en 1604, quand le Saint revenait de Dijon. Voy. Lettre 102^e. — ⁴ On avait parlé, pour contenter les hérétiques, de rétablir leur culte à Seyssel; par bonheur le Nonce de France parvint à écarter ce danger, que le Saint éloigna définitivement lors de son voyage à Dijon. Voy. Lettre 96^e.

la France : M. de Gornet y commandait pour le Roi et, malgré qu'il fût protestant, c'est avec toutes les marques de respect et d'honneur qu'il reçut le saint évêque. Celui-ci se dirigea ensuite vers Thonon, distante de 48 kilomètres : la chaleur était extrême et, dit un historien, « il arriva tout baigné de sueur, si las et si abattu, qu'à peine se pouvait-il soutenir. La cause de ses sueurs fit naître celle des larmes de tous les principaux de la ville, qui éprouvèrent bientôt que l'esprit dont il était conduit le mortifiait en un moment et le vivifiait en un autre. Ils l'accompagnèrent à l'église Notre-Dame (Saint-Hippolyte), et en la présence de la sainte Vierge, sa bonne Maîtresse, il reprit à l'heure même une nouvelle vigueur, qui lui donna lieu de les féliciter de leur persévérance en la religion catholique, et de rétablir ensuite plusieurs des cérémonies de l'Église. Il bénit les cimetières; il conféra les sacrements, particulièrement la Confirmation, à plus de 500 personnes; il continua ses saintes prédications, par lesquelles il convertit encore quantité d'hérétiques¹. »

« Bénissant le cimetière du faubourg Saint-Bon et faisant la procession, voilà que soudain l'air se couvre de nuées, et survint une tempête si violente, mêlée de vents, d'éclairs, de tonnerres et de tant de grêle, que l'on eût dit que tout devait être perdu. Les protestants venus par curiosité pour voir les cérémonies, se moquaient du saint évêque, et disaient, haussant la tête : « Voyez-vous, comme Dieu punit ces papistes ! » Mais lui, entendant ces paroles, leur dit : « Vous vous trompez, ce n'est » là qu'un effet de la colère du diable, que nous chassons maintenant de son injuste possession par la vertu du Saint-Esprit. » En recourant aux exorcismes, il conjura tellement le démon, qu'au même instant la tempête fut apaisée, et la sérénité revint avec une tranquillité très-grande². »

Entre tous, les prêtres de la *Sainte-Maison* furent comblés d'une extrême joie par la venue de leur évêque et père. Pour les exciter plus encore au bien, il leur consacra tout le temps qu'il n'était pas occupé ailleurs, parlant à tous en commun et à chaque prêtre en particulier. Il confirma leur institut par un nouvel acte de son autorité, et, en prenant congé d'eux, leur laissa par écrit ce beau témoignage : « Clément VIII, Souverain-Pontife de l'É- » glise catholique, avait établi préfet de la Sainte-Maison de » Notre-Dame de Compassion de Thonon François de Sales, pré- » vôt de l'Église de Genève; mais le même François, devenu peu

¹ De Maupas. — ² Ch.-Aug. de Sales.

» après évêque et prince de Genève, et par là déchargé de la
 » fonction de préfet, s'est donné, voué, dédié, librement et vo-
 » lontiers, tout tel qu'il est, à cette congrégation, souhaitant
 » par toutes sortes de vœux, que le très-auguste nom de JÉSUS
 » et de MARIE s'épanche de l'église de Thonon dans toutes celles
 » du diocèse, et surtout à Genève, *comme de l'huile versée, du*
 » *cinnamome et baume aromatisant, et donne, comme la*
 » *myrrhe choisie, l'odeur de la suavité.* Ainsi soit-il¹. »

24. François conféra encore les saints ordres à Thonon, le samedi 20 septembre; et aussitôt après il partit pour Ville en Salaz, la seule seigneurie que les hérétiques eussent laissée à l'évêque de Genève. Le baron d'Yvoire le vint trouver en cette résidence, et lui donna une grande consolation. Déjà ce seigneur avait, dans des conférences particulières, cherché la lumière de la vérité, alors que le Saint se trouvait à Thonon. Convaincu, ou plutôt ne trouvant rien à répondre aux arguments de la foi catholique, il s'était imaginé « que les ministres de Genève défendraient bien mieux toute la doctrine de Calvin que lui, qui n'était pas bien instruit, et qui se promettait plus de manier l'épée que de résoudre les difficultés de théologie. Et le Saint avait répondu : « J'accorde volontiers que vous alliez à Genève, inviter » de ma part les ministres à la dispute, ou bien obtenez-moi » un sauf-conduit, pour que j'aie les trouver. » On connaît d'avance la réponse des ministres, appelant purs sophismes tous les arguments de François; elle n'avait pu que scandaliser le baron qui revenait au saint évêque bien résolu d'en finir : effectivement, il renonça entre ses mains à toute sorte d'hérésie, et a toujours vécu depuis, dit Charles-Auguste, en très-bon catholique.

25. « Il y avait, en un coin le plus éloigné du Faucigny, un très-ancien et illustre monastère de chanoines réguliers de Saint-Augustin, qu'on appelle de Sixt : son premier abbé fut autrefois le B. Ponce, homme de très-grande sainteté et doctrine, de la noble famille des barons de Faucigny, dont Dieu a glorifié le sépulcre par beaucoup de miracles. Le lieu était âpre, entouré de hautes montagnes qui y rendaient l'hiver presque continuel, tel enfin que ces anciens amateurs de la vie solitaire avaient coutume de choisir : là pourtant les abus s'étaient introduits et la discipline régulière avait complètement péri.

Dès l'an 1600, quand François n'était que coadjuteur, deux

¹ Ch.-Aug. de Sales.

chanoines lui avaient écrit, signalant les principaux abus, et réclamant les moyens de les corriger; il avait dicté quelques mesures des plus urgentes, se promettant bien d'y voir un jour par lui-même. Étant à Ville en Salaz, il pensa le moment venu et se rendit à Sixt. Là, dès le lendemain de son arrivée (25 septembre), après avoir célébré la messe, il assembla les chanoines et autres prébendés, et déclara qu'il était venu, selon les droits de sa charge, « pour visiter tout ce qui appartenait à leurs mœurs, vie et conversation, comme aussi aux édifices, biens et droits. » Tous reconnurent humblement le pouvoir qu'il avait pour cette visite.

Il interrogea donc l'abbé, lui demandant d'abord s'il était *commendataire* ou *titulaire*¹; lequel répondit qu'il n'en savait rien, car il n'avait point vu les lettres apostoliques de sa provision, depuis longtemps envoyées pour un procès à Chambéry: le Sénat toutefois ne le reconnaissait pas titulaire, et lui avait en conséquence interdit la correction des religieux, c'est pourquoi il ne portait pas leur habit; mais l'administration temporelle lui appartenait, et comme les biens avaient éprouvé une réduction considérable, il s'était vu forcé de n'admettre que 10 religieux, au lieu de 12 que portait le titre de fondation. » Les chanoines, interrogés à leur tour, déclarèrent qu'ils n'avaient point fait une profession expresse, mais seulement implicite et tacite, et que, du reste, ils connaissaient assez vaguement leurs devoirs. Le Saint découvrit par eux bien des abus, et vit que le mal était plus grand encore qu'il ne l'avait supposé; mais il comprit en même temps l'impossibilité actuelle d'une réforme complète. « Ensuite du nombre des religieux, qu'il voulut être de 12, selon l'ancienne institution, il ordonna que l'on réciterait le divin office, selon l'usage du très-saint Concile de Trente, tant en particulier que publiquement au chœur; que les psaumes pénitentiels, vu la coutume, pourraient être récités avant l'office, mais que personne n'y serait obligé hors du chœur, sinon ensuite des rubriques du bréviaire de Trente, que tous les jours on célébrerait pour le moins quatre messes, à certains jours cinq; que les murailles, autant que le demandait la discipline, seraient refaites et fermées seulement de deux portes; que les femmes seraient exclues de l'enceinte même des anciennes murailles; qu'aucun religieux ne sortirait sans le congé du prieur, qui lui-

¹ Le commendataire n'était qu'un *préleveur de revenus*; le titulaire était le supérieur vrai de la maison.

même, s'il sortait, avertirait le plus ancien religieux. » Ayant trouvé de vieilles images toutes rongées et vermoulues, il les fit enlever et brûler. Du reste, il attendit, pour prescrire la profession et la table commune, une information plus ample et une plus parfaite assurance des dispositions de l'abbé et des religieux. C'est ainsi qu'il procédait doucement, et tous promirent obéissance à ce qu'il avait réglé; de sorte qu'il paraissait avoir lieu d'être content ¹.

26. « Les années passées, de si grandes pièces de rocher étaient tombées sur les champs de Sixt, et roulées si avant, qu'elles avaient ruiné les villages inférieurs, sans épargner le bétail ni les hommes : c'était un pitoyable spectacle et une perte indicible aux habitants qui n'avaient point péri. Ces pauvres gens avaient longtemps travaillé en vain près la Chambre des comptes pour être déchargés des tailles et, réduits à une extrême pauvreté, semblaient n'avoir plus de ressource que le désespoir. La venue de François au monastère les ranima d'espérance, et ils vinrent le prier pour qu'il daignât prendre la peine de voir ces horribles ruines, et en écrire à S. A., qui sans doute aurait compassion d'eux. Le Saint consentit volontiers, et fit à pied près de trois lieues pour voir ces abîmes, par des chemins pierreux et si difficiles, qu'il était impossible qu'un cheval y passât. Il fut grandement touché de l'affreuse misère qu'il vit et promit de faire tout ce qu'il pourrait; c'est pourquoi, ayant écrit au Duc, au marquis de Lullins et au grand-chancelier de Savoie, il fit tant, qu'à la fin ces pauvres gens obtinrent ce qu'ils demandaient ². »

27. Ce voyage pénible avait ainsi causé une grande consolation au saint évêque; mais il apprit bientôt que la soumission de l'abbé et de quelques religieux n'avait été que feinte; et ce ne fut qu'après de longues années d'efforts, où la fermeté s'unit à la mansuétude, qu'il put considérer comme sérieuse la réforme de l'abbaye de Sixt. Nous suivons ici, pour n'y plus revenir, toute la marche de cette interminable affaire.

L'abbé commença par en appeler comme d'abus au Sénat de Savoie, niant la juridiction de l'évêque; et ses artifices, unis à ceux de quelques religieux, eurent d'abord un tel succès, qu'une partie de la haute assemblée et toute la noblesse du pays se déclarèrent ses patrons. François ne se laissa point ébranler par les difficultés : il se mit en rapport avec les religieux, que sa

¹ Ch.-Aug. de Sales, et tome V, page 483, *nota.* — ² *Ibidem.*

douceur et sa sainteté gagna bientôt; puis, quand il eut isolé l'abbé, il se résolut aux actes de vigueur. « Je presserai la chose » avec force, écrivait-il alors, et j'espère que dans peu j'aurai » sentence en faveur de mon droit; moyennant cela, nous pour- » rons prendre l'affaire de tant de biais, que ce monsieur sera » enfin réduit à la raison. — Prenez courage; Dieu sera parmi » vous, qui fera l'œuvre de la réforme si vous l'en suppliez : il ne » vous a pas donné cette bonne disposition pour vous laisser en » chemin. Unis, vous serez forts; désunis, vous serez faibles et » faciles à vaincre. »

Devant le Sénat, il prouva pièces en main le droit de l'évêque de Genève, à qui l'abbaye était soumise depuis l'an 1161, et justice lui fut immédiatement rendue. Sa résolution dès lors fut bien arrêtée, et, après avoir réfléchi devant Dieu pendant plusieurs mois, il entreprit une seconde visite à Sixt, parmi les ardeurs d'un été brûlant (1604).

28. Ayant d'abord fait reconnaître son autorité et déclaré obligatoires les prescriptions de l'année précédente, il s'appliqua par ses exemples, ses instructions et ses entretiens, à préparer les esprits des religieux, que déjà il devait croire bien disposés. Malheureusement, plusieurs conçurent des craintes humaines qui se développèrent à mesure que lui-même faisait mieux connaître les caractères de la vie religieuse; et ces craintes, cette paresse spirituelle amenèrent une véritable révolte : on suscita mille difficultés; on s'échappa en paroles piquantes et irrespectueuses; on chercha à couvrir sa parole par des cris et des disputes, à l'effrayer même par des menaces. Parmi tout ce tumulte il resta tranquille et bienveillant, en sorte que la honte s'empara des plus rebelles : le silence amena l'attention, et, grâce à la divine Bonté, les cœurs se laissèrent entamer. « On ne peut se » représenter, déposèrent plus tard plusieurs chanoines, la suavité des entretiens célestes par lesquels il nous portait à embrasser courageusement les observances : nous le regardions » comme un ange, comme un Jean-Baptiste en innocence et en » pureté, un Hélié pour le zèle, un Jean l'évangéliste en douceur » et charité. »

A tous ces moyens ajoutant la prière, il invoquait surtout le B. Ponce, que sa qualité de fondateur devait intéresser particulièrement au bon état du monastère. Il fit ouvrir le sépulcre où se conservaient ses ossements, et, devant ces précieuses reliques, épanchant son cœur avec ses larmes, il pria et s'inspirait pour toucher l'âme des religieux : la guérison d'un ma-

lade augmenta encore sa dévotion et l'efficace de ses paroles¹.

Enfin le saint évêque crut pouvoir dire : « Connaisant que » l'abbé et les chanoines désirent passionnément le rétablis- » ment parfait de l'observance régulière, nous devons et voulons » y travailler, et affermir de tout notre pouvoir une œuvre si » favorable : c'est pourquoi, après avoir vu, pesé et examiné » toutes choses, nous avons dressé les ordonnances et constitu- » tions²... Nous assurons de la bénédiction et protection de Dieu » tous ceux qui embrasseront et pratiqueront avec amour ces » ordonnances, que le seul désir du règne de Dieu en vous... me » fait vous donner, espérant que, par leur observation, cette » famille religieuse reprendra sa première splendeur, et ré- » pandra partout la suave odeur dont elle a parfumé autrefois » tout le pays. C'est la grâce, ô mon Dieu ! que j'attends de votre » miséricordieuse bonté, que je vous demande de toute l'étendue » de mes affections, pour ces âmes et pour celles qui doivent » leur succéder. »

On se tromperait en cherchant dans ces Constitutions un règlement complet : elles ne spécifiaient que quelques points principaux ; mais elles pourvoyaient au bon gouvernement de la maison et à l'observation de la règle ancienne, et c'était assez. Le Saint demeura là quelques jours, pour diriger les premiers pas de la communauté dans leur accomplissement, et, lorsqu'il vit tout en bonne voie, il revint à Annecy.

29. L'ordre sans doute se maintint quelque temps à Sixt, grâce aux règlements dont nous venons de parler, aux prières et aux exhortations du Saint, car on ne voit pas, durant quatorze années, qu'il ait eu besoin d'intervenir. Il y eut toutefois une décadence plus ou moins rapide, et le désordre devint public, en sorte que nombre de personnes, exagérant, comme c'est trop l'ordinaire, ne voyaient point que l'évêque eût rapporté de ses deux voyages *autre chose que le froid des montagnes, les glaces et les neiges*. A ces plaisanteries, le débonnaire prélat répondait doucement : « Vous avez beau dire, il y a bonne semence sous » cette neige ; le temps de la récolte viendra. Il faut travailler à » l'œuvre de Dieu selon la manière de Dieu, qui est patient et » miséricordieux, et non selon l'humeur de l'homme, qui est » prompt et colère, et n'a souvent de miséricorde que pour lui- » même. »

¹ Il prit un doigt du Bienheureux pour le faire enchâsser précieusement, et témoigna le regret que l'on n'eût point écrit sa vie.

² Voy. tome V. page 482.

Et tout en patientant, il multipliait ses vœux devant Dieu et ses lettres aux religieux, espérant, pour ainsi dire, contre toute espérance. A la fin (janvier 1618), la communauté réunie en chapitre signa l'engagement d'observer à l'avenir les règles, et l'envoya au saint évêque; il répondit : « Nous approuvons et ratifions cet acte, et commandons qu'il soit observé. Nous vous en louons, nous vous aimons de tout notre pouvoir dans les entrailles de Jésus-Christ, et vous donnons notre bénédiction paternelle. »

Bientôt même son zèle le décidait à une troisième visite dans laquelle, ayant de nouveau sollicité et prié comme un père tendre, il parvint à faire admettre de nouvelles constitutions, plus complètes que les précédentes, et qui devaient assurer enfin une observance pleinement régulière¹. Un seul religieux fit difficulté de s'y soumettre, et s'oublia même jusqu'à menacer son évêque; mais la douceur du Saint fut telle et si efficace, que ce malheureux, ayant humblement sollicité son pardon, devint ensuite un des plus réguliers.

La divine providence de Notre Seigneur voulut, cette fois encore, cimenter par un prodige éclatant l'œuvre de la réforme. Durant le temps que le Saint fut à Sixt, il vint pour lui parler un grand nombre de personnes du Faucigny, de Gex et du Chablais; et tous reçurent l'hospitalité dans le monastère, qui devait en être fortement grevé : car, dit Charles-Auguste, « on fit deux cents repas à des gens de marque et quarante aux serviteurs. Or, on prit une si grande quantité de poissons que jamais on n'avait vu que la rivière de Giffre en eût produit tant, ni de si gros; mais ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que les deux cent quarante repas ne diminuèrent ni le pain ni le vin, quoique chacun en eût pris à discrétion. Les chanoines, témoins oculaires, crurent que cela avait été fait par les prières du saint prélat, qui, peiné de la dépense faite à son occasion, avait dit qu'il prierait Dieu *pour que leur bénédiction fût de la rosée du ciel et de la graisse de la terre*². »

30. Si la règle fut désormais suivie dans le monastère, il s'y éleva toutefois, entre les chanoines et l'abbé commendataire, Jacques de Mouxi, des contestations d'affaires temporelles qui blessèrent fortement la charité et par suite le recueillement. François revint une quatrième fois, assisté de deux jurisconsultes : il écouta toutes les plaintes et rétablit la paix; l'abbé

¹ Voy. tome V, page 484. — ² Ch.-Aug. de Sales.

voulut même faire à ses pieds une confession générale, et cet acte fut accompli avec une telle ferveur de repentir, que la maison entière en demeura édifiée.

Le Saint partit heureux, car il savait la mort prochaine de son nouveau pénitent, dont les bonnes dispositions ne pouvaient que le consoler; mais il fut rappelé quand à peine il rentrait à Annecy : l'abbé, subitement atteint d'une maladie grave, réclamait son assistance pour les derniers moments. C'était sur la fin de novembre, les neiges et les glaces couvraient les montagnes, rendues ainsi presque inabordables : l'intrépide prélat se mit en route néanmoins, et fut à la discrétion du malade pendant près de quatre jours. Celui-ci voulut revoir encore toute sa vie et quand il eut fini, comme il n'était que diacre, on le conduisit à l'église où il entendit en surplus la messe de son saint évêque et communia de sa main. Depuis lors et jusqu'à son dernier soupir, qu'il exhala le 20 décembre, pleinement détaché de la terre, et de ce que nous appelons la vie, il fut uniquement aux choses du ciel.

31. En nous éloignant de l'année 1603, nous avons laissé les prêtres du diocèse occupés d'une solennelle convocation qui allait réunir à Annecy les principaux d'entre eux. Un édit daté du 11 août et publié dans chaque paroisse fixait au 2 octobre, fête des saints Anges, l'ouverture du synode diocésain; le saint évêque avait exprès choisi ce jour, car il portait une grande dévotion aux esprits célestes et surtout à l'ange de son Église. « Il commandait à tous ecclésiastiques, abbés, prieurs, doyens, chanoines, et recteurs des églises paroissiales, de comparaître en la ville d'Annecy pour révéler à ceux qui seraient députés toutes les nécessités de leurs églises; et, pour que leurs brebis ne fussent point destituées du soin pastoral, chacun devait les visiter avant de venir et en commettre la charge aux prêtres non appelés ou qui ne pourraient assister au synode. »

Le 1^{er} octobre, l'heure de midi étant sonnée, « comparurent devant le saint évêque les chanoines cathédraux et collégiaux, les surveillants¹ et autres curés de marque, et en cette assemblée on prévint ce qui devait se faire le lendemain. L'église Notre-Dame fut désignée pour tenir le synode; on créa le promoteur (Louis de Sales), le maître des cérémonies, les visiteurs et autres officiers pour bien conduire la réunion. » Le jour venu, sur les huit heures du matin, « la messe du Saint-Esprit fut cé-

¹ Doyens ruraux.

lébrée solennellement par le sacré Pontife, et répondue par les musiciens assemblés de toutes les églises. Après on fit une procession générale par toute la ville : cent prêtres en surplis et en outre les prêtres des chapitres précédaient le prélat, qui allait revêtu de la chape, ayant la mître et suivi d'un grand nombre de prêtres en habit ordinaire. Quand on fut rentré à l'église, un chanoine de Notre-Dame monta en chaire et fit une très-belle harangue latine, de la dignité et autorité des prêtres et de la vie qu'ils doivent tenir : le Saint, du milieu de l'autel où il était assis, répondit très-éloquemment en français, » Ainsi se passa la matinée, qui n'était encore qu'une préparation.

32. L'après-midi, le procureur fiscal exposa d'abord que, malgré la convocation de l'édit, plusieurs abbés, prieurs et curés faisaient défaut : il en demandait acte pour que, nonobstant les absences, on passât outre à la célébration du synode. Le saint prélat fit droit à cette demande; puis on nomma dix examinateurs pour les concours, douze députés du clergé, et vingt surveillants dont chacun répondait à une section du diocèse. Ces surveillants, plus tard appelés *archiprêtres*, devaient être dans leur ressort comme l'œil de l'évêque, les guides et les soutiens des autres curés : ils avaient pour mission de visiter deux fois l'année chaque paroisse de leur section et de rendre compte à l'évêque; deux fois l'année également ils en rassemblaient les curés, pour assurer l'uniformité dans la manière d'agir; et enfin leur influence devait servir à corriger les abus les plus ordinaires. Ils jouissaient de quelques privilèges juridictionnels, comme le droit d'accorder certaines dispenses et d'intervenir dans les différends : choisis avec soin parmi les prêtres les plus distingués, ils commandèrent bientôt le respect et la confiance, et François tira de cette institution les avantages les plus précieux.

Ces nominations heureusement faites, le saint évêque publia ses statuts synodaux, dont les prescriptions, aussi courtes que substantielles, tendaient à assurer la bonne tenue des maisons sacerdotales et des églises; la vie régulière, modeste, édifiante des curés; leur diligence enfin dans toutes les fonctions d'administration et de ministère, surtout en ce qui concernait les catéchismes, le prône et les sacrements¹. Après cela, inspiré par sa tendre piété, François ordonna, selon les termes d'un bref apostolique sollicité et obtenu par lui, qu'à l'exception

¹ Voy. tome VI, page 77.

des Vigiles, de l'Avent et du Carême, tous les jeudis non empêchés par une fête double ou semi-double seraient consacrés au Saint-Sacrement dont on ferait l'office : car, disait-il, « les hérétiques ayant poussé l'ingratitude et la perfidie jusqu'à tourner en ridicule l'adoration du Saint-Sacrement, il convient, » surtout dans ce diocèse, de multiplier les hommages à ce grand mystère d'amour. » Son zèle enfin pour l'instruction des enfants le porta à exciter de nouveau ses prêtres, pour qu'ils fussent constamment fidèles à préparer les catéchismes dans la semaine et à les faire chaque dimanche.

Les résultats de ce premier synode, où il avait pu voir de près l'élite de son clergé, mais plus encore les inspirations du devoir et le vœu de l'Église portèrent François à en tenir un chaque année : il fixa l'ouverture régulière de ces assemblées au mercredi de la deuxième semaine après Pâques ; et cet usage, très-utile aux pasteurs et aux peuples, facilita le bon gouvernement de tout le diocèse.

CHAPITRE II.

LE CARÈME DE DIJON ET SES PREMIÈRES CONSÉQUENCES.

(1603 et 1604.)

33. François se trouvait *accablé d'occupations infinies, et pensait être en la plus fâcheuse charge qu'aucune autre de cette qualité* ; son zèle toutefois ne se refusait à personne et le portait invinciblement à se donner tout entier, dès qu'il s'agissait du bien des âmes et de *l'amplification de la gloire de Dieu* : car l'évêque, pour lui, c'était l'homme qui ne s'appartient plus, qui n'est plus homme en quelque sorte, et qui *se dépense* pour l'honneur de son Maître : « Il faut que vous soyez tout autre en » votre intérieur et en votre extérieur, écrit-il à un évêque » nommé ; et pour faire cette grande et solennelle mutation, il » faut renverser votre esprit et le remuer partout : plût à Dieu » que nos charges, plus tempétueuses que la mer, eussent aussi » la propriété de la mer, de faire jeter et vomir les mauvaises » humeurs à ceux qui s'y embarquent¹ ! »

¹ Voyez et lisez tome XI, page 34.

Sanctifié dès l'enfance, il n'avait pas besoin de ce renouvellement total; mais il se travaillait lui-même comme s'il en eût eu besoin : Dieu aussi l'avait choisi comme l'homme des grandes œuvres, et l'occasion allait venir de préparer l'une des plus importantes.

Nous savons l'accueil qui lui fut fait à Dijon, lors de son voyage en France (Liv. III, N° 38) : le souvenir de son passage et le développement de sa renommée portèrent le maire et les échevins¹ de cette ville à le demander pour le Carême de 1604. C'était là un coup de la Providence, comme nous le verrons; mais, en dehors même de la loi qu'il s'était faite de ne jamais refuser la sainte parole, l'apostolique François avait un double motif pour accepter. Une partie de son diocèse relevait du parlement de Bourgogne avec lequel son séjour à Dijon le mettrait en rapport; et de plus il espérait terminer à l'amiable un procès pendant entre lui et l'archevêque nommé de Bourges, André Frémiot, conseiller en cette haute cour. Ce jeune prélat, *au préjudice de la concession faite précédemment à l'Eglise et aux curés, avait obtenu par surprise, à titre de bénéfices, les biens ecclésiastiques du pays de Gex*, et il prétendait les retenir. Déjà l'affaire avait été plaidée; déjà M. Deshayes, usant de son crédit *si à propos que non plus*, avait rappelé le roi à ses souvenirs et à sa promesse première : le Saint toutefois fondait plus particulièrement son espoir sur une entrevue avec l'archevêque et comptait par sa présence écarter un débat *qui ne pouvait être que scandaleux*².

34. Dans ces dispositions, il sollicita le consentement du duc de Savoie; et ce prince, après avoir fait quelque difficulté, vivement prié par les échevins et mieux instruit d'ailleurs des raisons de François, finit par déclarer qu'il aurait ce voyage pour agréable³. Assuré de ce côté, le prélat apostolique voulut aussi justifier sa démarche devant le Pape; il exposait ses motifs avec une précision remarquable, et ajoutait : « Je m'assure que Votre » Sainteté approuvera la courte absence que je suis obligé de » faire pour les besoins de ce diocèse, que je laisse abondam- » ment pourvu des secours spirituels et que j'espère revoir dans » deux mois, vu principalement que les principaux de cette ville

¹ Le maire l'appelait *Vicomte majeur*; les échevins ou *conseillers* étaient au nombre de 24. — ² Lettre 95^e. — ³ On entrevoit dans la lettre 93^e, où François annonce son départ, que Charles-Emmanuel prenait quelque ombrage de l'affection des Français pour le saint évêque.

» (de Dijon), sachant la nécessité que j'avais d'y aller, m'ont invité d'y prêcher le Carême¹. »

« Approchant le saint temps, il fallut que le sacré prélat pensât sérieusement à ses prédications; c'est pourquoi il s'en alla à Sales. » Dans cette demeure, il avait résolu de passer, une ou deux fois l'an, cinq ou six jours de retraite; et il jugeait opportun de s'y recueillir devant le Seigneur, avant d'entreprendre le voyage de Dijon. Il avait au cœur un indicible pressentiment que ce voyage, dans les desseins du Ciel, devait avoir des suites extraordinaires, et plus que jamais il se sentait incliné à ces intimes communications de l'âme avec Dieu dans le secret de l'oraison. « Dans le château, il y avait au bout de la galerie une chapelle dédiée à l'honneur de saint Sébastien, patron de la maison de Sales. Un jour que le bienheureux François y priait seul, se laissant emporter à la contemplation, il fut ravi en extase et vit des choses merveilleuses des divins mystères de la foi et de la dispensation des grâces. Dieu lui révéla en outre qu'il serait un jour le fondateur d'un Ordre de religieuses, et lui montra même assez clairement les principales personnes par lesquelles cet Ordre devait prendre son commencement. Il vit une femme de haute stature, au visage grave et plein de pudeur, portant l'habit des veuves, et accompagnée de deux religieuses presque semblablement vêtues. La propagation de l'Ordre lui fut ensuite montrée sous deux symboles : un arbre planté au fond d'une vallée s'élevait au-dessus des montagnes et ses rameaux couvraient le monde; une petite source perçait doucement la terre, puis ses eaux coulaient au loin en grossissant et formaient de beaux ruisseaux et de grandes rivières. Cela le tint l'espace d'une demi-heure seulement; mais l'impression de la Divinité ne s'effaça que lentement, et il lui resta au visage une si grande rougeur que tous comprirent aisément qu'il était agité des vifs embrasements du ciel. » « J'étais présent avec Georges Roland, dit François Fabre; et je suis témoin que son visage parut rayonnant comme celui d'un homme transporté en Dieu : tous les autres membres de la famille le virent comme nous, et j'ai encore entendu raconter le fait de cette extase au président Antoine Fabre, qui le tenait de la propre bouche du saint évêque². »

35. « En ces sentiments donc, ayant mis un très-bon ordre

¹ Lettre 96^e. Il n'y nomme l'archevêque que par ces mots : *Un Conseiller du parlement*. — ² Ch.-Aug. de Sales, M. Hamon, etc.

aux affaires de son évêché, il partit pour la Bourgogne. » *Dieu tirait tellement son âme à ce béni voyage que rien ne le pouvait arrêter*¹; mais pourtant il lui restait au cœur comme un déchirement d'inquiétude, *parce qu'il laissait ses brebis pour aller repaître celles d'autrui*. C'était sur la fin de février 1604.

Dès qu'ils surent son approche, les échevins sortirent à sa rencontre, accompagnés d'un grand nombre d'ecclésiastiques et des principaux bourgeois; ils le reçurent avec les plus grands honneurs et le conduisirent en corps chez l'avocat de Villars, où son logement avait été préparé. Sa haute réputation d'éloquence et de sainteté attira dès le début un immense auditoire, soit de la ville, soit des environs; mais à mesure qu'on l'avait entendu, ses louanges se répandaient et attiraient plus de monde encore. Dans l'enthousiasme produit par la beauté de ses discours, on vit des prêtres, des religieux, des laïcs même s'empressez d'écrire sur-le-champ toutes ses paroles. Les calvinistes, alors très-nombreux à Dijon, accoururent avec les catholiques; ils écoutèrent avec respect ce prédicateur éminent, qui ne discutait point, mais qui établissait la vérité avec une force invincible; ils se laissèrent émouvoir par cet accent pénétré, par cette onction de l'amour divin, par cet indéfinissable composé qui en lui montrait le saint et l'apôtre. Il fut beau surtout le jour du Vendredi-Saint, quand il prêcha la Passion, suivant comme ravi par la reconnaissance et l'amour les inénarrables souffrances du Sauveur : les plus durs ne résistèrent point à l'émotion, et ce ne fut bientôt dans l'église entière que larmes et sanglots. Ce triomphe cependant n'était point ce qu'il voulait, et comme le lendemain un président du Parlement lui disait n'avoir jamais tant pleuré : « Monsieur, répondit-il, les filles de Jérusalem pleuraient de » même quand elles voyaient souffrir l'Homme-Dieu; mais les » enfants de l'Église ne se contentent pas de cette rosée : après » avoir arrosé de larmes la terre de leur cœur, ils lui font porter » des fruits de salut. » Le président, dont les mœurs n'étaient pas régulières, comprit qu'il était connu et promit de mieux vivre désormais².

36. En dehors des prédications, d'autres œuvres encore prenaient le temps de l'admirable évêque, œuvres de charitable humilité qui, en consolant les pauvres et les menant à Dieu, n'étaient pas moins efficaces que la parole sur le cœur des heureux de la terre. L'hôpital du faubourg Saint-Esprit et celui de

¹ Lettre 405^e. — ² De Cambis, etc.

Saint-Fiacre recevaient de lui de fréquentes visites : il en consolait les habitants, il les exhortait suavement, et souvent il célébrait dans leur chapelle. Il aimait encore à se rendre au village de Fontaines, patrie du grand saint Bernard, situé à un kilomètre de Dijon. On le voyait partir de grand matin, dans une attitude particulièrement recueillie ; car sa démarche était un pèlerinage : dans la chambre où naquit le saint abbé, et qui est devenue une chapelle, il offrait le saint sacrifice, et il méditait longtemps comme pour s'inspirer de l'onctueuse piété qui est le caractère de l'illustre docteur. Un jour qu'il revenait de cette chapelle, il trouva qu'un pauvre était aux mains du peuple, qui le maltraitait ; car ce malheureux, ennuyé de mendier, s'était déguisé en prêtre pour tromper la charité et se procurer les aises de la vie. Le saint évêque approche et le délivre : « Que » faites-vous, mes amis, s'écrie-t-il, c'est la misère qui a causé » le crime de cet homme, et il est dit que la nécessité n'a point » de lois. Il fallait avoir pitié de lui au lieu de le frapper : pour » moi, si je l'eusse vu devant vous, je l'eusse mené dans ma » chambre et traité de ces viandes dont vous me nourrissez si » libéralement, et après une bonne correction fraternelle, peut- » être, avec l'aide de Dieu, que d'un prêtre masqué j'eusse fait » un vrai Aaron. Sa faute est pour lui seul, et vous n'y participez » qu'en vous fâchant, au lieu que la miséricorde l'eut converti¹. »

« A la vérité, c'était bien là le vrai moyen de gagner les cœurs de tout le monde, et de donner un très-grand poids à ses prédications. » Sa vie apostolique, sa douceur et son éminente piété, sa doctrine si relevée et toutefois si simple, la connaissance qu'il montrait des miséricordes divines et du secret des cœurs, tout en lui inspirait une confiance sans bornes : les pécheurs remués par sa parole et les hérétiques ramenés par la force de sa doctrine allaient à lui et ne voulaient que lui. Dans la quinzaine de Pâques surtout, son confessionnal fut incessamment comme assiégé : il ne pouvait alors quitter le saint tribunal que pour monter en chaire ; et tous admiraient comment, oublieux de lui-même, il était tout entier aux autres. Assurément il sentait la fatigue, et dans son ministère encore il éprouvait parfois de rudes contrariétés ; « mais je puis dire aussi, écrivait- » il un peu plus tard, que notre bon Maître m'a beaucoup assisté » de ses saintes consolations. Que Dieu est bon ! il connaît bien

¹ Ch.-Aug. de Sales. C'est à Fontaines qu'il contracta une sainte amitié avec Dom Jean de Saint-Malachie, religieux Feuillant.

» mon infirmité et ma délicatesse... je ne rencontrerai jamais un
 » si bon et gracieux peuple, ni si doux à recevoir les saintes
 » impressions. Il s'y est fait quelque fruit, nonobstant mon in-
 » dignité, non-seulement pour ceux qui m'ont attentivement
 » écouté, mais aussi pour moi, qui ai reconnu en plusieurs per-
 » sonnes tant de vraie piété que j'en ai été ému. Quelques
 » huguenots se sont convertis, quelques gens douteux et chance-
 » lants se sont affermis; plusieurs ont fait des confessions géné-
 » rales, même à moi, tant ils avaient de confiance en mon
 » affection; plusieurs ont pris nouvelle forme de vivre, tant ce
 » peuple est bon. Encore vous dirai-je ceci : j'y ai reconnu
 » plusieurs centaines de personnes laïques et séculières qui font
 » une vie fort parfaite, et, parmi le tracas des affaires du
 » monde, font tous les jours leur méditation¹. »

37. En ce temps-là se trouvait à Dijon, chez son père Bénigne Frémiot, second président au Parlement, Jeanne-Françoise, veuve de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, de Bourbilly et de Monthelon, sœur de l'archevêque de Bourges. Née le 23 janvier 1572, elle avait perdu sa mère, Marguerite de Bourbisy, n'ayant encore que dix-huit mois; mais elle avait été élevée avec le plus grand soin par son père, qui était un vrai chrétien en même temps qu'un digne magistrat. Dès le jeune âge, on remarquait sa piété et sa modestie, et son esprit donnait les plus belles espérances; mais surtout elle montrait contre les hérétiques une aversion si étrange, qu'elle ne pouvait même souffrir qu'ils la touchassent. Un jour son père parlait avec un gentilhomme qui niait la réalité du Saint-Sacrement; elle s'échappa des mains de sa gouvernante, courut au huguenot et lui dit : « Il faut croire, Monsieur, que Jésus-Christ est au Saint-
 » Sacrement de l'autel; il l'a dit, et en ne le croyant pas vous le
 » faites menteur. Si vous aviez donné un démenti au roi, mon
 » papa vous ferait mourir; vous en donnerez tant à Notre Sei-
 » gneur, que ces deux présidents (elle montrait un tableau de
 » saint Pierre et saint Paul) vous ôteront la vie. » Jeanne-Françoise avait cinq ans lorsqu'elle parlait de la sorte, et son aversion pour l'hérésie ne fit que croître avec le temps. On eût dit qu'elle sentait les hérétiques; et comme elle était en Poitou, chez sa sœur aînée, la baronne d'Effran, un jeune seigneur qui recherchait sa main et qui avait tout fait pour déguiser sa croyance, n'obtint d'elle que cette réponse : « J'aimerais mieux passer

¹ Lettre 102^e.

» toute ma vie en prison que de m'unir jamais par le mariage à un ennemi de l'Église. » Elle professait une affection particulière pour la pureté, et s'était mise tout spécialement sous la protection de la Sainte Vierge, qu'elle appelait sa bonne Mère.

38. Entre tous ceux qui prétendaient à la main d'une demoiselle aussi accomplie, M. Frémiot choisit le baron de Chantal, gentilhomme illustre par la naissance, plus grand encore par son mérite personnel que relevaient les plus aimables vertus. Il emmena sa femme au château de Bourbilly, près Semur, qui était sa résidence ordinaire, et lui confia tout aussitôt le soin de sa maison, dont le désordre était extrême. C'est merveille comme cette jeune femme, tout entière à Dieu, à son époux et à ses affaires, changea promptement la face des choses. Chaque domestique et chaque employé eut son gage et ses fonctions parfaitement réglées, et pour tout elle voulut qu'on s'adressât directement à elle. Debout dès le grand matin : elle avait tout rangé et envoyé son monde au travail quand venait pour le baron l'heure du lever. Tous les jours, et autant que possible avec sa maison, elle entendait la messe au château : son mari même pouvait y assister aux jours de chasse, sans que le départ fût retardé. Aux dimanches et fêtes, quoique l'église paroissiale fût éloignée de 2 kilomètres, elle s'y rendait exactement et elle obtint même que le baron imitât son exemple, très-édifiant pour les vassaux. Crainte et aimée tout ensemble de ses nombreux serviteurs, elle les soignait comme une mère et ne les reprenait qu'avec une irrésistible douceur : deux fois seulement en sa vie elle eut à user de sévérité. Si parfois M. de Chantal se montrait irrité, elle le calmait avec une adresse incomparable, et quand quelqu'un des vassaux, coupable de délit, avait mérité la prison, elle savait l'en tirer et le traiter la nuit, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu sa liberté. Ordinairement, le baron céda sans peine ; mais parfois il résistait quelque temps et n'accordait la grâce qu'en essayant de tenir encore : « Je suis trop vif, disait-il alors : « c'est vrai, ma chère Jeanne ; mais aussi êtes-vous trop bonne. »

39. Tous les moments étaient comptés dans cette belle vie ; et la piété, les saintes et utiles lectures prenaient le temps que le travail pouvait laisser. Ennemie de la frivolité et de la parure, M^{me} de Chantal ne portait ordinairement que des habits de camelot et d'étamine, en sorte qu'il n'y avait en elle de jeune que le visage ; mais ses vêtements étaient tenus avec une propreté si exquise et portés avec tant de grâce ; qu'elle effaçait aisément les personnes les plus richement parées. Aux jours de fête et

de représentation néanmoins, elle savait tenir son rang, et pour cela elle avait conservé ses vêtements de jeune fille et la toilette de ses noces.

Tout cet ordre et cette économie eurent promptement relevé l'état de la maison; mais surtout les pauvres en profitèrent, et l'on ne saurait dire toutes les aumônes que répandait *la bonne dame*. Les nécessiteux affluèrent bientôt de 28 à 32 kilom. à la ronde, aux jours de distribution : ils entraient dans la cour par une porte, et la baronne était là, donnant à chacun un potage et un morceau de pain; puis ils sortaient par une autre porte. La famine vint, et alors les pauvres furent reçus tous les jours : plusieurs, non contents d'une première ration, faisaient le tour du château et revenaient jusqu'à deux fois; et quoiqu'elle connût cette supercherie, la baronne donnait encore : « O mon » Dieu! disait-elle en son cœur, je mendie à tout moment à la » porte de votre miséricorde : voudrais-je être renvoyée à la » seconde, à la troisième fois? Vous souffrez sans fin mon im- » portunité; n'endurerai-je donc pas celle des autres? »

Ces aumônes publiques ne nuisaient point aux aumônes privées, et chaque jour des familles honorables et honteuses recevaient secrètement quelques pains. La charitable dame épuisait ainsi ses provisions; elle en vint à ne plus avoir qu'un tonneau de farine de froment et un peu de seigle, alors que la disette était loin de finir. Tout autre eût cédé à la crainte et regretté peut-être une excessive libéralité; mais la marque des saints est une confiance sans bornes en la Providence : M^{me} de Chantal pria et donna encore pendant six mois, et quand la famine eut disparu, le froment et le seigle n'avaient point diminué. Elle-même avoua plus tard ce prodige, qu'elle attribuait aux mérites d'une de ses servantes; mais les domestiques voulurent conserver le tonneau de farine qu'ils montraient en exaltant leur chère maîtresse.

40. Tant que M. de Chantal était au château, elle ne laissait jamais paraître une volonté contraire à la sienne; mais plutôt elle prévenait ses désirs et c'était avec une grâce charmante qu'elle recevait, presque chaque jour; la nombreuse noblesse qui venait chercher les divertissements des jeux, des promenades et de la chasse. Dès que le baron, rappelé à la Cour par ses devoirs, l'avait laissée seule, sa vie changeait entièrement : elle ne voulait plus de toilette, parce qu'elle ne savait se parer que pour son époux; et le château, fermé à toute compagnie, n'était ouvert que pour l'hospitalité. Un jeune seigneur, conduit

par de folles espérances, se présenta un jour comme pour faire visite à M. de Chantal, dont il feignait d'ignorer l'absence, et persista à se faire introduire, même après qu'il en eut été informé. La baronne le reçut courtoisement, ne voulant voir qu'un ami de son époux : « Présentement, Messire, lui dit-elle, soyez le » maître céans, car je suis dans la nécessité d'aller assez loin » d'ici. » Et montant à cheval, elle se rendit chez une amie, où elle attendit le départ de l'imprudent visiteur.

Charmé de son intérieur et des vertus de sa noble épouse, le baron prenait la Cour en dégoût, et la séparation lui devenait de plus en plus pénible. Sa résolution même était prise de renoncer à la vie publique, quand, dans la huitième année de son mariage, il tomba gravement malade. Durant six mois que la douleur le retint, il put admirer tout le dévouement que la grâce divine inspirait à cette grande âme : constamment au chevet tant qu'il souffrait et veillait, la sainte femme s'éloignait doucement, dans les moments de repos ; mais à peine avait-elle jeté sur la conduite de la maison son coup d'œil qui voyait tout, qu'elle allait se prosterner à la chapelle et dire à Dieu tendrement ses inquiétudes et ses désirs. Et elle revenait, comme remplie des pensées du ciel, et dans toutes les occasions sa parole excitait le malade à des désirs plus ardents de foi et de charité. L'âme du baron répondait à ce zèle, au point qu'il proposa un jour ce vœu : Que celui des deux qui survivrait à l'autre se consacrerait au Seigneur. Elle écarta doucement cette idée, comme ayant peur de la séparation ; mais un double songe la ramena bientôt : M. de Chantal vit ses habits tout rougis de son propre sang ; et la baronne, de son côté, se crut couverte du grand voile noir des veuves.

41. La maladie avait disparu ; Charlotte de Chantal, quatrième enfant des nobles époux, venait de naître, et le baron s'était remis aux exercices de la chasse. Le seigneur de Chazelles, heureux du rétablissement de son ami, vint le féliciter : c'était aussi un grand chasseur, et naturellement une partie fut liée. De grand matin on gagna la forêt, qui touchait presque au château, et les deux amis s'avancèrent séparément : bientôt l'arquebuse de M. de Chazelles se détendit, sans que l'on sache de quelle manière, et M. de Chantal tomba mortellement blessé. Son premier soin fut de pardonner à son ami et de calmer son désespoir ; puis il dépêcha quatre domestiques pour s'assurer le secours d'un prêtre, tandis qu'un cinquième avait mission de prévenir M^{me} de Chantal. Malade encore, elle se leva prompte-

ment et courut vers le cher blessé : grande était son angoisse, et elle ordonnait aux médecins de le guérir; elle priait Dieu comme avec désespoir : « Seigneur, criait-elle, prenez tout ce » que j'ai au monde, mais laissez-moi ce cher époux que vous » m'avez donné. » Pour lui, résigné dès le premier moment, il la consolait et relevait son courage; à son tour il lui parlait du ciel, dont les impénétrables décrets sont toujours inspirés par la miséricorde. C'est dans ces sentiments que, bien préparé par la pénitence, bien fortifié par les divins sacrements, il remit son âme à Dieu, le neuvième jour après sa blessure.

42. Les vêtements du défunt avait été rougis de son sang; le voile des veuves allait désormais couvrir cette noble dame, qui demeurait, à 28 ans, avec quatre enfants en bas-âge¹ : combien les grandeurs de ce monde lui paraissaient fugitives ! Sans oublier la grande perte qu'elle venait de faire, ou plutôt excitée par sa douleur même, elle se porta vivement aux consolations divines et aux ardeurs du céleste amour : ayant fait vœu de perpétuelle chasteté et formé la ferme résolution d'être pour jamais toute à Jésus-Christ, elle sentit d'abord un indicible contentement, qui toutefois se mêlait à une douleur sans pareille. Le contentement était d'un attrait mal compris encore et qui la jetait dans un sombre désir d'une solitude où sa ferveur paraissait aussi triste qu'insatiable; la douleur était une épreuve, à laquelle bientôt se joignirent, incessantes et horribles, des tentations contre la foi et l'espérance. Alors, dit-elle, « si la divine Bonté » n'eût eu pitié de moi, j'aurais sans doute péri dans la fureur » de cette tempête, qui ne me donnait quasi aucun relâche et » me dessécha de telle sorte que je n'étais presque plus recon- » naissable. »

L'attrait croissait parmi ces travaux, il poussait à la solitude, à l'exil même; il faisait naître un grand désir de connaître la volonté de Dieu : toutefois il n'allégeait point les tentations, qui n'en devenaient que plus intolérables, précisément parce qu'elles paraissaient le combattre. Évidemment, dans une telle situation il fallait un guide, un directeur, et quoique jamais elle n'eût eu l'idée de cette nécessité pour la vie spirituelle, inspirée encore par la grâce, elle en vint à demander ce guide. « Je demandais, dit-elle, ce que je ne savais pas, car je n'avais » jamais entendu parler de directeur; mais Dieu mit ce désir si

¹ Bénigne avait 6 ans, Aimée 2 ans et demi, Françoise 15 mois et Charlotte 3 semaines.

» avant dans mon cœur, et l'inspiration de lui demander ce directeur était si forte, que je faisais cette prière avec une concentration et une force n'ont pareilles. »

Non-seulement elle priait; mais elle multipliait les jeûnes, les travaux pour les églises et les pauvres, les aumônes, les visites des malades et des indigents : tout son temps était pris ainsi par le soin de ses enfants et par des œuvres sans nombre qui n'avaient d'autre but que celui d'obtenir enfin son guide spirituel; ce désir lui causait comme des transports et souvent sa prière devenait une clameur.

43. Dieu devait l'exaucer et il l'en avertit merveilleusement; mais le temps n'était pas venu encore. Étant un jour dans la campagne, elle vit tout à coup, assez rapproché, un homme vêtu d'une soutane noire et d'un rochet, ayant sur la tête un bonnet carré, et une voix se fit entendre, qui disait : « Voilà le guide aimé de Dieu et des hommes entre les mains duquel tu dois remettre ta conscience. » Puis la vision disparut, laissant dans son âme une grande consolation, et elle sentait que le Seigneur lui avait accordé sa demande. Une autre fois, comme elle était en oraison dans la chapelle du château, Dieu lui fit voir une troupe innombrable de filles et de veuves qui venaient à elle comme à leur mère, et elle entendit dans le secret de son cœur cette parole : « Mon vrai serviteur et vous aurez telle génération : ce me sera une troupe élue, mais je veux qu'elle soit sainte. » C'était là un mystère pour la noble dame; car son esprit n'était occupé que du désir d'obtenir un guide, et jamais elle n'avait eu même le pressentiment des grands desseins de l'avenir. Un matin encore, « il lui sembla voir une grande troupe de personnes assemblées dans une église, qui chantaient les louanges de Dieu : elle voulut se joindre à elles, et apprit qu'il fallait chercher entrée ailleurs, que jamais elle n'entrerait au repos des enfants de Dieu que par la porte de Saint-Claude : vision qu'elle eut depuis deux ou trois fois fort distinctement. » Enfin, « quelques mois après, dit-elle elle-même, il m'arriva d'être surprise d'un grand attrait..., je fus longtemps toute arrêtée dans ce saisissement, puis il me sembla que je venais d'un autre monde, où je n'appris que cette seule parole : *Comme mon Fils Jésus a été obéissant, je vous destine à être obéissante.* »

44. Un an s'était écoulé dans cette situation, aussi pénible qu'extraordinaire, quand le président Frémiot, pour distraire sa fille, la fit venir à Dijon. Là, comme à Bourbilly, elle garda la

solitude, ne fréquentant d'autres lieux publics que les églises et faisant toute sa distraction de la visite aux oratoires pieux et des saints pèlerinages. Comme elle se rendait un jour à Notre-Dame d'Étang, en la société de deux amies, elle s'ouvrit à elles de l'ardent désir qui la pressait de trouver un directeur, et ces dames lui indiquèrent, comme devant la conduire sûrement, un religieux qui était leur guide à elles-mêmes et que précisément elles allaient voir. La baronne suivit leur conseil; mais, dit-elle, « je voyais clairement que ce n'était point celui qui » m'avait été montré : néanmoins, pressée par la nécessité, à » cause de mes tentations, je me laissai entraîner, d'autant plus » que j'éprouvais de grandes craintes que ma vision ne fût une » imagination. »

Ce choix fut une nouvelle épreuve et la cause d'un vrai martyre : quoique le religieux eût la science et la vertu, quoique les âmes soumises à sa conduite apprissent même de lui le chemin de la perfection, il n'était point celui que Dieu voulait, et il fut privé de la lumière, et la sainte veuve ne tira de sa conduite que l'avantage, uniquement pénible en apparence, *de la plus sévère subjection*. Il exigea d'elle ce vœu déplorable, non-seulement de lui obéir en tout, mais de ne prendre jamais un autre directeur, de garder le secret de tout ce qu'il lui dirait et de ne parler qu'à lui seul des intérêts de son âme. Directeur *sans inspiration*, et le prêtre n'est rien sans Dieu dans la conduite des âmes, directeur exclusif et tyrannique encore, à quelles tortures il destinait ce grand cœur, si le Seigneur ne fût intervenu.

45. Cela dura plus de deux ans, et dans l'intervalle, de nouvelles peines vinrent s'ajouter. Le beau-père de la baronne, fatigué de l'isolement où il vivait à Monthelon, menaça de se remarier et de déshériter ses petits-enfants, si elle ne venait demeurer avec lui. C'était un vieux seigneur âgé de 75 ans et fort chagrin; mais de plus il avait remis la conduite de sa maison entre les mains d'une gouvernante, qui le dominait, et dont l'humeur impérieuse réduisit la jeune veuve à un véritable esclavage. Chercher à la calmer, à la gagner par les prévenances et les bienfaits eût été chose impossible : il ne fallait que la subir en patience, et ce fut vainement que la grande dame, oubliant ses propres enfants qu'elle confiait à ses filles, prodigua vis-à-vis de ceux qu'avait cette indigne créature les soins les plus assidus et les services même les plus dégoûtants.

Jeanne heureusement s'élevait vers Dieu davantage, à mesure

qu'elle souffrait plus, et Dieu la soutenait et l'inspirait. Elle entourait son beau-père de tous les témoignages de respect, des attentions les plus délicates et les plus prévenantes; et nulle plainte jamais, nulle apparence de mécontentement! Sa prudence obtint du vieillard la permission d'avoir la messe au château tous les jours; en Carême, elle allait à cheval jusqu'à Autun (à 12 kilomètres) pour entendre les sermons de la Station, et toujours elle se retrouvait à l'heure où le vieux baron eût pu se plaindre de son absence. Par suite d'un vœu, elle travaillait constamment pour les églises et pour les pauvres; elle ne se donnait le droit d'interrompre que pour soigner les indigents et les malades. Un lit était constamment à la disposition de quelque souffrance extraordinaire : elle y pansa successivement, avec une humilité joyeuse, un lépreux dont les plaies exhalaient une odeur infecte, une femme dont le visage était rongé par un cancer et qui ne pouvait rien prendre que par un trou foriné à la gorge. Hors du château encore, toute plaie, tout ulcère attendait sa main bienfaisante, et c'était à genoux qu'elle rendait les services les plus repoussants. Aux jours de dimanches et de fêtes, accompagnée de deux filles, elle visitait les malades les plus éloignés : « Allons en pèlerinage, disait-elle; allons visiter » Notre Seigneur, » et elle allait méditant la Passion du Sauveur, aimant surtout à considérer Jésus dans l'agonie du jardin : car n'était-ce point cette souffrance du divin Maître qui répondait le mieux à ses angoisses?

Le monde cependant l'admirait, et il y eut des hommes qui pensèrent qu'elle pourrait encore s'unir à un homme; mais loin de là était son cœur : elle ne voulait que Jésus à qui elle s'était vouée; et l'on dit qu'alors, pour sceller son vœu, elle grava le saint nom sur sa poitrine avec un fer brûlant.

46. Elle en était là quand une lettre du saint évêque de Genève annonça aux échevins de Dijon qu'il acceptait de grand cœur l'invitation de prêcher le Carême ¹, et le président Frémot, ému

¹ Nous extrayons cette lettre des pièces justificatives données par M. l'abbé Bougaud, au tome I^{er} de la *Vie de sainte Chantal* : — « A MM. le Vicomte majeur et eschevins de la ville de Dijon. — Messieurs, ce m'est une extrême faveur que vous ayez désiré de m'avoir en votre ville pour le service de vos âmes, et ne puis penser comme ce bonheur m'est arrivé que vous sçachiez mon nom et que je suis au monde. Cela m'estonne d'autant plus que je me voy esloigné de le meriter, n'ayant rien en moy qui puisse respondre à l'opinion que vous avez de moy, qu'une fort entière affection à l'accroissement de la gloire de Dieu et à ceux qui la desirent, entre lesquels sçachant que vous tenez des premiers rangs, je vous supplie de croire que vous ne me sçauriez faire voir aucune occasion de

de la grande réputation de François, se hâta d'inviter sa fille à venir l'entendre. Elle éprouva comme un frémissement de joie intérieure à cette nouvelle, et elle vint heureuse au temps marqué. « Elle n'eut pas plus tôt vu l'homme de Dieu assis en la haute chaire, qu'elle reconnut fort bien que c'était celui-là même que la divine Providence lui avait autrefois présenté. Alors elle remercia Dieu d'un si grand bienfait et, afin de le voir, considérer et ouïr mieux, elle mit son siège en face de lui; et le bienheureux François, quoique attentif à ses discours, ne put s'empêcher de la remarquer et de se ressouvenir de ce qui lui était arrivé en la chapelle de Sales : ce qui fut cause qu'un jour, s'entretenant avec le révérendissime archevêque de Bourges, il se sentit poussé de lui demander qui était cette dame veuve qu'il voyait avec un maintien si modeste tous les jours en face de lui; et ayant appris que c'était sa sœur, il en conçut une grande joie, et se donna le loisir de penser depuis ce que Dieu voulait ¹. »

A partir de ce jour, comme il visitait assez souvent le président Frémiot et l'archevêque de Bourges, et qu'il mangeait à leur table, François dirigea ses conversations et ses entretiens presque uniquement en vue d'étudier la baronne et de jeter en son cœur les germes de cette haute perfection à laquelle il la pressentait appelée. « J'admirais, dit la sainte femme, tout ce » qu'il faisait et disait, le regardant comme un ange du Sei-
» gneur; mais je m'étais si scrupuleusement attachée à la con-

vous rendre service, que je ne m'y porte de tout mon cœur. En ceste volonté, je m'essayeray de vaincre toutes les difficultez qui me pourroient destourner de me rendre auprès de vous au tems que vous m'avez marqué en vostre lettre. Mais vous me permettrez, s'il vous plaist, de vous dire que si vous aviez pour agreable que ce fust seulement pour le Caresme, je n'aurois à vaincre nulle difficulté, car je n'en rencontrerois pas une. Ce sera pour l'Advent que j'auray beaucoup à débattre pour m'eschapper de grandes incommoditez qui se presentent contre l'extrême desir que j'ay de vous contenter; et neantmoins, plutost que de vous donner aucun sujet de croire que je veuille user d'aucune exception à vos volontez, je vous assure dès maintenant que si vous-mesmes ne me donnez le pouvoir de demeurer icy l'Advent, je n'y demureray non plus que le Caresme; mais forceray tous les empeschemens pour me trouver en tous deux les tems en vostre ville. J'attendray donc de vous, par ce porteur, la declaration de vostre volonté, à laquelle, toutes considerations laissées, je me rangeray entierement. Dieu vous veuille donner, Messieurs, le comble de ses graces, et à moy autant de pouvoir qu'il m'a donné d'affection de me faire cognoistre vostre serviteur plus humble en Jésus-Christ. FRANÇOIS, évesque de Geneve (22 aoust 1603). »

¹ Ch.-Aug. de Sales.

» duite de mon Père spirituel, que cela me retenait, bien que
 » la bonté de ce grand serviteur de Dieu m'invitât quelquefois
 » à lui parler avec confiance, et que d'ailleurs j'en mourusse
 » d'envie. » Et lui, non content de l'inviter, la prévenait par-
 fois, avançant des avis comme si déjà il avait été son guide. Il
 lui demanda un jour si elle avait l'intention de se remarier :
 « Non, certes, répondit-elle. » — « Alors, Madame, il faudrait
 » mettre bas l'enseigne, » dit-il en désignant certains ornements
 qu'elle croyait devoir porter selon son rang. Et ces ornements
 disparurent. — Une autre fois, remarquant à son mantelet cer-
 taines petites dentelles : « Madame, dit-il, si ces dentelles n'é-
 » taient pas là, laisseriez-vous d'être propre? » Et le soir même
 les dentelles furent décousues. — « Et ces glands au cordon de
 » votre collet, remarqua-t-il une autre fois, que font-ils là? Votre
 » collet serait-il moins bien attaché quand cette invention n'y
 » serait pas? » Au même instant elle coupa ces glands.

47. Pour le saint évêque, cette prompte obéissance était un grand signe, et il aspirait, sous l'action divine, à conduire très-haut cette grande âme; mais elle, toujours retenue par son vœu, hésitait à ouvrir sa conscience. Ne négligeant aucune occasion de l'entendre, elle assistait à tous les sermons de la sainte chapelle¹, à toutes les instructions qu'il donnait aux dames pieuses dans la maison des Ursulines, et elle ne refusait aucune des invitations qui pouvaient la mettre en sa présence; mais toujours la crainte s'opposait au désir incessamment croissant de se jeter aux pieds de l'homme de Dieu.

Enfin, le mercredi-saint, assaillie plus fortement que jamais par une de ces violentes tentations qui remplissaient son âme de doutes, de ténèbres et presque de découragement, comme son directeur était absent, elle fit prier le Saint de vouloir l'entendre. Il s'y prêta, sur la demande d'André Frémiot, et l'entrevue eut lieu secrètement, pour que le directeur l'ignorât toujours : l'archevêque garda la porte, tandis que sa sœur, à genoux aux pieds de celui qui devait lire si profondément dans son âme, lui en fit une première et timide ouverture. Elle sortit heureuse et si apaisée qu'il lui semblait avoir entendu un ange.

Le lendemain, dans l'église abbatiale de Saint-Étienne, André Frémiot, conseiller du parlement de Dijon, conseiller d'État à la cour du roi, habile dans les belles-lettres, le droit et la théologie, nommé archevêque de Bourges et prêtre seulement depuis six

¹ C'était là qu'il prêchait la station.

jours, célébra sa première messe, assisté dans cette auguste fonction par le saint évêque de Genève. La famille Frémiot, les magistrats, les dames pieuses de Dijon se pressaient dans l'église et tous étaient profondément recueillis; mais François attirait les regards, car sa tête paraissait environnée de lumière. Quand vint le moment de la communion et que le Saint, fidèle aux lois de la liturgie, se présenta à genoux sur le marchepied de l'autel, pour recevoir son Dieu, cette lumière prit une vivacité extrême, et il fut environné d'un cercle de feu si brillant que tous les yeux en étaient éblouis. Qu'on juge de l'émotion de madame de Chantal et de l'accroissement de ce désir qui la portait à ouvrir son âme.

Après le saint sacrifice, l'archevêque reçut à dîner une société nombreuse, et la baronne fut placée près de François. Elle exprima là son dessein de se rendre à Saint-Claude : « Eh! ré- » pondit-il, M^{me} de Boisy, ma mère y doit aller également pour » accomplir un vœu, et je la dois accompagner; si vous nous » faisiez connaître votre époque, peut-être y serions-nous en- » semble. » Ces mots firent tressaillir la sainte veuve, qui se rappela la vision de Bourbilly : « Tu n'entreras dans le repos » des enfants de Dieu que par la porte de Saint-Claude. »

48. La semaine suivante, son directeur n'étant pas de retour, elle pria François de l'entendre encore une fois. Il fit quelques difficultés pour l'éprouver; car, disait-il, « les femmes ont souvent des curiosités inutiles : toutefois il finit par consentir, et pendant la confession, il fut tout à coup inondé de si vives lumières pour la conduite de son âme, qu'il sortit pensif et ému, *ne sachant ce que cela voulait dire*. C'est probablement à la suite de ce fait qu'ils allèrent ensemble à Notre-Dame d'Étang; et l'on raconte que le saint évêque, à genoux au pied de l'image miraculeuse, laissa déborder, dans une prière improvisée, tous les sentiments de son âme : « Je vous salue, très-douce » Vierge Marie, Reine des solitudes, Vierge Mère du Dieu ca- » ché..... Je vous conjure, par les merveilles que votre bonté a » daigné opérer sur cette montagne, de vouloir bien m'accepter » pour votre fils et serviteur, de m'accorder toutes mes de- » mandes, *et celles que vous fait M^{me} de Chantal!*..... Donnez- » nous toutes les vertus, *et surtout l'humilité*¹. »

Sans doute qu'alors Dieu lui montrait l'avenir, mais encore voilé : il pressentait plutôt qu'il ne voyait; mais il ne doutait

¹ L'abbé Bougaud, *Vie de sainte Chantal*.

point que le Seigneur eût préparé, entre son âme et celle de la sainte veuve, une extraordinaire union dont il attendait de grands fruits. « Madame, lui dit-il en prenant congé, *Dieu me* » *force de vous parler en confiance.* Sa bonté m'a fait cette » grâce que, dès que j'ai le visage tourné du côté de l'autel, je » n'ai plus de pensées de distraction ; mais depuis quelque temps » vous me venez toujours autour de l'esprit, non pas pour me » distraire, mais pour me plus attacher à Dieu. *Je ne sais ce qu'il* » *me veut faire entendre par là.* » Il lui dit encore plusieurs autres choses d'une façon profondément attentive en Dieu et fort sérieuse ; puis il la bénit avec ses enfants, et la laissa remplie d'un ardent désir de se donner toujours plus à Notre Seigneur : toutefois, il ne rompit pas les liens qui l'attachaient à son directeur, et, réservant l'avenir, il dit simplement : « *Lui et moi,* nous nous entendrons parfaitement. »

49. Il allait partir, *et ses gens bagageaient déjà*, quand le ministre Cassegrain, qui, pendant la station, était resté muet, vint insolemment, devant un public assez nombreux dont faisait partie le baron de Luz, provoquer une dispute sur tous les points de controverse agités dans ses sermons. Cet homme se flattait d'un refus assez naturel dans l'occasion, mais dont il comptait se faire un titre de gloire ; il fut amèrement déçu : « Monsieur, » lui dit le Saint en souriant, il eût été bien mieux de vous pré- » senter lorsque j'étais de loisir et que je parlais librement au » peuple ; mais tranquillisez-vous : je suis près de partir, mais » non pressé de le faire ; dès maintenant je veux répondre à vos » arguments, et conférer de tout ce que vous voudrez. »

C'était là, pour le pauvre champion, une terrible parole ; mais il fit bonne contenance et se crut fort en disant : « Je ne » voudrais point vous retarder, et aussi aimerais-je mieux dis- » puter à Genève même. » — « A Genève ! reprit François, com- » bien je le désire ! Je pourrais alors faire voir à ces pauvres Ge- » nevois la pureté de notre foi que les ministres travestissent. » Messieurs, vous êtes témoins que je promets à M. Cassegrain » de conférer avec lui dans la ville de Genève ; et je prie M. le » baron de Luz d'arranger lui-même cette bonne affaire. »

Le baron en donna sa parole et ne tarda pas d'aller à Genève : il proposa la conférence aux syndics et aux ministres « jusqu'à tenter par présents de les faire consentir, et fit tant qu'il assembla le conseil des Deux-cents ; mais ces hardis personnages, après avoir mis l'affaire en mûre délibération, répondirent que leur religion n'avait pas besoin de dispute. Le baron rapporta

cette réponse à Dijon, où Cassegrain devint l'objet de la risée publique¹.

50. Le ministre sortait quand vinrent les échevins, pour remercier le saint évêque *de la peine qu'il avait prise à édifier le peuple par ses saintes et doctes prédications*; et comme ils offraient en reconnaissance de riches présents : « Oh non, Messieurs, leur dit-il, je ne suis pas venu prendre votre argent ; je ne veux que vos cœurs. » Et les saluant après avoir réclamé leurs prières, il alla pour monter en voiture ; mais alors, sur la grande place de Saint-Étienne, il se vit entouré d'une foule immense, qui voulait une dernière fois recevoir sa bénédiction. L'émotion était universelle : les uns fondaient en larmes ; les autres touchaient ses vêtements. Il y en eut qui arrêtaient ses chevaux pour l'empêcher de s'en aller.

Madame de Chantal était dans la foule, suivant des yeux *l'ange* qui s'éloignait, heureuse de l'avoir connu, désolée de le perdre si vite, espérant toutefois qu'il veillerait encore sur elle, et ne pouvant se rendre compte des impressions à la fois tristes et suaves qui remuaient son cœur. Lui aussi repassait en son âme les étonnants phénomènes qui s'étaient produits depuis peu : cette vision de Sales, ces attrait si puissants de venir à Dijon, cette veuve qu'il avait reconnue et dont la pensée ne le poursuivait incessamment qu'en l'attachant à Dieu toujours plus ; c'étaient autant de merveilles qui appelaient ses réflexions, sur lesquelles il avait peine à se fixer et qui le poussèrent invinciblement à écrire ces mémorables paroles : « Dieu, ce me semble, m'a donné à vous ; je m'en assure à toutes les heures davantage. Je prie la Bonté divine de nous mettre souvent ensemble dans les sacrées plaies de Jésus-Christ et de nous y faire rendre la vie que nous en avons reçue. Je vous recommande à votre bon ange ; faites-en autant pour moi, qui vous suis dédié en Jésus-Christ. » Combien la sainte baronne dut méditer ces lignes et quelle joie elle eût ressentie si l'avenir qu'elles indiquaient se fût montré à elle !

51. Inutile de dire que l'archevêque de Bourges, heureux de l'amitié d'un aussi saint évêque, ne réclamait plus les bénéfices de Gex, et nous avons dit (N^o 22) ce qui fut fait alors pour la religion dans ce bailliage. De retour à Annecy, François reprit avec ardeur son laborieux ministère² ; mais désormais il lui fut

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² C'est dans l'état de cette année qu'il fit sa deuxième visite à l'abbaye de Sixte, après que le Sénat eut reconnu son droit. Voy. N^o 28.

impossible d'oublier ses amis de Bourgogne : on dirait même, à suivre ce qui reste de ses lettres, qu'il leur était exclusivement consacré.

Son premier acte fut d'écrire à l'abbé de Saint-Maurice en Valais, sur la demande des habitants de Semur, pour que le prieuré de cette ville, dépendant de l'abbaye, fût donné aux Pères Minimes ; et son intervention suffit à assurer l'établissement de ces religieux, si utiles au bien des âmes par leur sainte vie et leurs prédications.

Pour le moment, nous ne parlons plus de M^{me} de Chantal, que la grande œuvre de la Visitation fera reparaître en son temps : le Saint bientôt fut exclusivement son guide, et nous verrons avec quelle sagesse, épiant en quelque sorte l'action divine, il la conduisit comme pas à pas au but sublime de sa vocation. En même temps il était devenu le modèle qu'André Frémiot eût voulu copier et le maître excellent dont ce jeune archevêque recherchait ardemment les leçons. Le nouveau prélat voulut avoir le règlement du Saint, et c'est en le lui envoyant que François ajoutait les belles réflexions que nous avons vues (Liv. III, N° 64) sur la manière de l'observer. Timide aussi et n'osant aborder la chaire, mais pressé du désir de remplir en ce point un impérieux devoir, il réclama ces avis qui, jetés comme à la hâte et pour ainsi dire improvisés, sont devenus, au jugement de la postérité, un admirable traité de la prédication¹.

« Monseigneur, il n'est rien d'impossible à l'amour : je ne suis
 » qu'un chétif et malotru prédicateur, et il me fait entreprendre
 » de vous dire mon avis de la vraie façon de prêcher. Je ne sais
 » si c'est l'amour que vous me portez qui tire cette eau de la
 » pierre, ou si c'est celui que je vous porte qui tire ces roses de
 » l'épine... Je vais commencer : Dieu y veuille mettre sa main.
 » — Pour parler avec ordre, je considère... qui doit prêcher,
 » pour quelle fin on doit prêcher, ce que l'on doit prêcher, et la
 » façon avec laquelle on doit prêcher. — Nul ne doit prêcher
 » qu'il n'ait... une bonne vie, une bonne doctrine, une légitime
 » mission. — La fin du prédicateur est que les pécheurs morts
 » en l'iniquité vivent à la justice, et que les justes qui ont la vie
 » spirituelle l'aient encore plus abondamment... — Il faut prê-
 » cher la parole de Dieu... Il y a suffisamment de quoi en l'Écri-
 » ture sainte pour cela ; il n'en faut pas davantage... La doctrine

¹ C'est une lettre en latin ; classée dans la correspondance sous le N° 103 et dont la traduction est en tête du tome I.

» des Pères n'est autre chose que l'Évangile expliqué, que l'É-
 » criture sainte exposée... La vie des saints, que l'Évangile mis
 » en œuvre... Des histoires profanes, il s'en faut servir comme
 » l'on fait des champignons... Des fables des poètes, point du
 » tout..., ou si peu que rien. Il ne faut pas mettre l'idole de Da-
 » gon avec l'arche d'alliance. Et des histoires naturelles? Très-
 » bien : car le monde, fait par la parole de Dieu, ressent de
 » toutes parts cette parole; toutes ses parties chantent la louange
 » de l'Ouvrier... Ce livre est bon pour les similitudes, pour les
 » comparaisons, et pour mille autres choses... Mais surtout que
 » le prédicateur se garde bien de raconter de faux miracles, des
 » histoires ridicules. — Il faut tenir méthode sur toutes choses;
 » il n'y a rien qui aide plus le prédicateur, qui rende sa prédi-
 » cation plus utile, et qui agrée tant à l'auditeur... Il se faut
 » garder des *quanquam* et longues périodes des pédants, de
 » leurs gestes, de leurs mines et de leurs mouvements. Il faut
 » parler affectionnément et dévotement, simplement et candide-
 » ment, et avec confiance... : le cœur parle au cœur, et la lan-
 » gue ne parle qu'aux oreilles. Il faut une action libre, noble,
 » généreuse, naïve, forte, sainte, grave et un peu lente... un
 » langage net, clair et naïf... : La *tissure* doit être naturelle...
 » Nul, mais surtout les évêques, ne doivent user de flatterie
 » envers les assistants, fussent-ils rois, princes et pape... les
 » ordinaires appellations doivent être : *Mes frères*... On doit
 » finir par des paroles courtes, plus animées et vigoureuses...
 » Il est bon d'avoir certaines exclamations familières, judicieu-
 » sement employées et prononcées : *O Dieu! Bonté de Dieu!*
 » *Vrai Dieu! Eh! Hélas!*... J'aime la prédication qui ressent
 » plus l'amour du prochain que l'indignation, voire même des
 » huguenots... Il est toujours mieux que la prédication soit
 » courte que longue... Je finis en disant que la prédication, c'est
 » la publication et déclaration de la volonté de Dieu, faite aux
 » hommes par celui qui est là légitimement envoyé, afin de les
 » instruire et émouvoir à servir sa divine Majesté en ce monde,
 » pour être sauvés en l'autre. »

« Monseigneur, que direz-vous de cela? Pardonnez-moi, je
 » vous supplie; j'ai écrit à course de plume..., porté du seul
 » désir de vous témoigner combien je vous suis obéissant... Il
 » faut que j'ajoute ma très-humble supplication, que vous ne
 » vous laissiez emporter à nulle sorte de considération qui vous
 » puisse empêcher ou retarder de prêcher... Dieu le veut, les
 » hommes s'y attendent; c'est la gloire de Dieu, c'est votre

» salut : hardiment, Monseigneur, et courage pour l'amour de
 » Dieu... Laissez dire à qui alléguera la suffisance de votre pré-
 » décesseur; il commença une fois comme vous. »

« Mais, mon Dieu! que direz-vous de moi, qui vais si simple-
 » ment avec vous? L'amour ne se peut taire, où il y va de l'in-
 » térêt de celui qu'on aime.. Vous allez à votre troupeau...
 » commencez de bonne heure à faire ce qu'il faut faire toujours.
 » O qu'ils seront édifiés quand il vous verront souvent à l'autel
 » sacrifier pour leur salut, avec vos curés traiter souvent de leur
 » édification, annoncer enfin la parole de réconciliation, et prê-
 » cher! Monseigneur, je ne fus jamais à l'autel sans vous recom-
 » mander; trop heureux si je suis digne que quelquefois vous
 » m'y portiez en votre mémoire! »

52. L'affection tendre et toute céleste de François pour la famille Frémiot se peint mieux encore dans une lettre au président, qui lui avait demandé les moyens de se préparer à la mort. Combien on jouit et comme on se trouve porté à Dieu en lisant ces quatre pages¹! Nous voudrions citer, car l'analyse nous semble impossible, et toutefois il faut se borner.

» Monsieur, je sais que vous avez fait une longue et très-ho-
 » norable vie, et toujours très-constante en la sainte Église
 » catholique; mais au bout de là, ç'a été au monde et au manie-
 » ment de ses affaires... Il n'est pas possible que vivant au
 » monde, quoique nous ne le touchions que des pieds, nous ne
 » soyons embrouillés de sa poussière. — Nos anciens Pères,
 » Abraham et les autres, présentaient ordinairement à leurs
 » hôtes le lavement des pieds; je pense, Monsieur, que la pre-
 » mière chose qu'il faut faire, c'est de laver les affections de
 » votre âme, pour recevoir l'hospitalité de notre bon Dieu en
 » son paradis. Il me semble que c'est toujours beaucoup de
 » reproche aux mortels de mourir sans y avoir pensé; mais il est
 » double à ceux que Notre Seigneur a favorisés du bien de la
 » vieillesse... Il faut tout à l'aise dire ses adieux au monde... A
 » cet effet, je crois que vous aurez une incroyable consolation de
 » choisir chaque jour une heure pour penser, devant Dieu et
 » votre bon ange, à ce qui vous est nécessaire pour faire une
 » bienheureuse retraite. Quel ordre à vos affaires, s'il fallait que
 » ce fût bientôt?... J'ai vu et joui de votre belle bibliothèque :
 » je vous présente, pour votre leçon spirituelle sur ce propos,
 » saint Ambroise, *Du bonheur de la mort*; saint Bernard, *De la*

¹ Lettre 81^e. C'est la 1^{re} de la IV^e Partie, intitulée *Le Directeur*.

» *maison intérieure*, et plusieurs homélies éparses de saint
 » Chrysostome... C'est bien assez pour cette année, laquelle
 » s'enfuit et s'écoule de devant nous... comme ont fait toutes les
 » précédentes, qui ne durent plus... Voilà des eaux, Monsieur,
 » si elles sortent d'une mâchoire d'âne, Samson ne laissera pas
 » d'en boire. »

53. Les admirables relations de François avec la famille Frémiot ont leur pendant, pour ainsi dire, dans les rapports qu'il eut avec la famille d'un autre président, M. Bourgeois de Crépy, qu'il appelle *son très-honoré père*. Entre autres enfants, ce magistrat avait deux filles, l'une abbesse du *Puits-d'Orbe*, l'autre mariée à M. Brulart, président au parlement, et pour toutes deux, comme pour la famille entière, le Saint fut toute sa vie un ami et un guide vénéré.

L'abbesse était à la tête d'une maison que l'on appelait monastère, mais où la vie régulière était bien inconnue. Point de clôture, point de règle, à peine quelques exercices pieux et des demoiselles qui s'appelaient religieuses, tel était en résumé l'état du *Puits-d'Orbe*; et Rose Bourgeois de Crépy désirait la réforme, sans laquelle le bien se trouvait fort compromis et son gouvernement entouré de mille difficultés presque insurmontables. Pour comble d'embarras, elle était doublement en proie à la douleur : des angoisses et des tentations déchiraient son âme, et elle avait à la jambe une plaie pour laquelle on ne voyait d'autre remède qu'une douloureuse incision; sa constitution, au surplus, était frêle et la plaçait dans un état d'infirmité permanente.

Usant de cette liberté que lui laissait le défaut de clôture, Rose était venue à Dijon pour le Carême : elle avait vu le Saint qui, dès lors, s'était comme voué au bien de son âme et à la réforme de son monastère¹.

54. A part la conduite admirable de M^{me} de Chantal, rien ne nous montre aussi bien, dans François de Sales, l'éminent directeur des âmes religieuses, que les dix-huit lettres heureusement conservées de sa correspondance avec l'abbesse du *Puits-d'Orbe*². On nous pardonnera de demeurer bien incomplet dans le résumé que nous essayons, n'employant du reste que les paroles mêmes du saint évêque.

« Parlons de votre jambe malade, et qu'il faut ouvrir. Ce ne

¹ Plus tard il fut chargé de cette réforme par le Saint-Siège. — ² Voy. Lettres 766 à 783.

» sera pas sans des douleurs extrêmes ; mais , mon Dieu ! quel
 » sujet est-ce que sa bonté vous donne de probation en ses com-
 » mandements ? O ! courage , ma chère sœur , nous sommes à Jésus-
 » Christ , voilà qu'il nous envoie ses livrées : faites état que le
 » fer qui ouvrira votre jambe soit l'un des clous qui perça les
 » pieds à Notre Seigneur . O quel bonheur ! il a choisi pour vous
 » ces sortes de faveurs , et les a tant chéries qu'il les a portées
 » en paradis ; et voilà qu'il vous en fait part : et vous me dites
 » que vous me laissez à penser comme vous servirez Dieu pen-
 » dant le temps que vous serez sur le lit ; et suis content d'y
 » penser , ma bonne fille . Savez-vous ce que je pense ? A votre
 » avis quand fut-ce que Notre Sauveur fit le plus grand service
 » à son Père ? Sans doute que ce fut étant couché sur l'arbre de
 » la croix , ayant pieds et mains percés : ce fut là le grand acte
 » de son service . Et comment le servait-il ? En souffrant et en
 » offrant : ses souffrances étaient une odeur de suavité à son
 » Père . Et voilà donc le service que vous ferez à Dieu sur votre
 » lit... Voilà votre croix qui vous arrive : embrassez-là et la
 » caressez , pour l'amour de celui qui vous l'envoie... Ne doutez
 » point que je prie fort Notre Seigneur : je le dois , je le ferai , et
 » serai en esprit près de vous pendant tout votre mal... Pendant
 » que je vous penserai affligée dans le lit , je vous porterai une
 » révérence particulière et un honneur extraordinaire , comme à
 » une créature visitée de Dieu habillée de ses habits , et son
 » épouse spéciale . Quand Notre Seigneur fut à la croix , il fut
 » déclaré roi même par ses ennemis , et les âmes qui sont en
 » croix sont déclarées reines . Vous ne savez pas de quoi les
 » anges nous portent envie : certes , de nulle autre chose que
 » de ce que nous pouvons souffrir pour Notre Seigneur , et ils
 » n'ont jamais rien souffert pour lui¹ . »

Pour une âme généreuse , ces sublimes pensées devaient incessamment produire les plus vifs élans d'amour , capables de changer la résignation en une joie ineffable ; et cela suffisait au service de Dieu , dans l'appréciation du Saint . C'est à titre de consolation et comme moyen d'aider à bien souffrir , qu'il ajoute :
 « Prenez tous les jours une goutte ou deux du sang qui distille
 » des plaies des pieds de Notre Seigneur , et les faites passer par
 » la méditation ; et avec imagination , trempez révéremment
 » votre doigt en cette liqueur , et l'appliquez sur votre mal , avec
 » l'invocation du doux Nom de Jésus... Faites chercher le traité

¹ Lettre 769^e.

» de Cacciaguerre, *De la tribulation* et le lisez pour vous pré-
 » parer...; et croyez-moi, cela vous soulagera incroyablement.
 » Jamais je ne fus si touché d'aucun livre que de celui-là, en
 » une maladie très-douloureuse que j'eus en Italie.» — Du reste,
 « ne faites pas d'autre oraison que jaculatoire, ayez soin de
 » vous; dispensez-vous de l'office pour tous les jours que les
 » médecins vous le conseilleront, encore qu'il vous semblera
 » que vous n'en ayez pas besoin : je vous l'ordonne comme cela
 » au nom de Dieu. »

35. C'est avec la même douceur, nous dirions avec la même indulgence, que François règle toute la vie de l'abbesse pour les temps où la souffrance la tient en l'exercice; et l'on peut dire que telle fut constamment *sa manière*, à l'égard des âmes qu'il dirigeait, quoique, vis-à-vis de Rose Bourgeois, il eût une raison particulière d'en user, pour ainsi dire, plus mollement. M. de Crépy aimait éperdument sa fille dont la santé lui causait d'excessives inquiétudes, et pour elle il se posait comme en directeur, ayant arrangé dans son esprit un mélange d'attentions indulgentes, de libertés et d'actes pieux qu'il appelait une vie religieuse. C'était *petit à petit* seulement que l'on pouvait espérer de *l'amener*, et en attendant, il fallait lui rendre compte; il eût eu moins de confiance en notre Saint, s'il l'eût cru moins condescendant, et il lui fallut une fois cette réponse : « Je vis
 » en perpétuelle appréhension de son mal, qu'il n'empire, et en
 « recommande à Dieu les remèdes, autant qu'il m'est possible. Ce
 » n'est pas de mon école qu'elle a jeûné ce Carême, contre l'opi-
 » nion des médecins, à l'obéissance desquels je l'exhorte bien
 » fort¹. »

Mais, si le corps en souffrance a besoin qu'on l'épargne, afin qu'il puisse *faire sa besogne*, car il est le serviteur de l'âme, pour l'âme elle-même il n'est point de repos : sa vie est dans l'action, sa force et santé dans l'exercice. « Ressouvenez-vous
 » qu'il n'est rien de si heureux qu'une religieuse dévote, rien de
 » si malheureux qu'une religieuse sans dévotion. » Or, « la dé-
 » votion n'est autre chose que la *promptitude, ferveur, affec-
 » tion et mouvement que l'on a au service de Dieu...* Celui-là est
 » dévot qui non-seulement observe les commandements, mais
 » les observe volontiers, promptement et de grand courage...
 » Pour ce faire, il faut premièrement prendre garde de n'avoir
 » la conscience chargée d'aucun péché... C'est pourquoi il se

¹ Lettre 1150^e.

» faut confesser souvent... Secondement, il faut ôter tout ce qui
 » peut entraver les pieds de notre âme, *qui sont les affections*,
 » lesquelles il faut retirer et dépendre de tout objet... qui n'est
 » pas bien bon. Outre cela, il faut demander cette promptitude à
 » Notre Seigneur; et partant il faut s'exercer à la prière et médi-
 » tation, ne laissant passer aucun jour (sauf que la douleur ne le
 » permette) sans la faire l'espace d'une petite heure... Ayez l'u-
 » sage des oraisons jaculatoires... A cela même vous servira une
 » croix ou une image pendue à votre cou ou à votre chapelet,
 » le maniant et baisant souvent... Ne passez aucun jour sans lire
 » quelque peu dans quelque livre spirituel... Prenez coutume de
 » vous mettre en la présence de Dieu le soir., le remerciant
 » et faisant l'examen de conscience... Le matin, faites de même,
 » vous préparant à servir Dieu le long du jour, vous offrant à
 » son amour et lui offrant le vôtre... Pour acquérir la sainte
 » promptitude à bien pratiquer la vertu, ne laissez passer aucun
 » jour sans en pratiquer quelque action particulière... Ne man-
 » quez jamais, *pour ce commencement*, de communier tous les
 » premiers dimanches de chaque mois..., et faites alors une nou-
 » velle résolution de le servir fervemment, laquelle, ayant com-
 » munié, il faut confirmer, *non par vœu*, mais par un bon et
 » ferme propos. Le jour de votre communion, tenez-vous le plus
 » dévot que vous pourrez, soupirant en celui qui sera en vous
 » et à vous., et lui faites venir l'un après l'autre vos sens et
 » vos puissances pour ouïr ses commandements et lui promettre
 » fidélité... Gardez-vous de vous rendre mélancolique et impor-
 » tune à ceux qui sont auprès de vous; mais rendez-leur le plus
 » que vous pourrez de consolation et de contentement... Procurez
 » en vous *l'esprit de douceur, joie et humilité*, qui sont les plus
 » propres à la dévotion, comme aussi la tranquillité, sans vous
 » empresser ni pour ceci ni pour cela; mais allez votre chemin
 » de dévotion avec une entière confiance en la miséricorde de
 » Dieu, qui vous conduira par la main jusqu'au pays céleste¹. »

56. Voilà une âme qui va *commencer* à chercher la dévotion, que peut-être elle croyait avoir, même en dehors de ces petits moyens, qu'elle était loin de juger nécessaires. Désormais elle y sera fidèle; mais elle voudra une paix constante, *et lui semblera-t-il qu'elle n'est pas bien, dès qu'elle ne se sera pas consolée*. « Cette inquiétude d'importance, et d'autres dont vous avez été

¹ Lettre 767^e. Voyez aussi lettre 770^e, sur la *Méthode d'oraison et l'ordre de prier la journée*.

» assaillie ne m'étonnent point, puisqu'il n'y a rien de pis. Ne
 » vous troublez donc point, ma fille bien-aimée. Se faut-il lais-
 » ser emporter au courant et à la tourmente? laissez enrager
 » l'ennemi à la porte; qu'il heurte, qu'il bucque, qu'il crie,
 » qu'il hurle et fasse pis qu'il pourra : nous sommes assurés qu'il
 » ne saurait entrer dans notre âme que par la porte de notre
 » consentement. Tenons-la bien fermée, et voyons souvent si
 » elle n'est pas bien close: et de tout le reste, ne nous en sou-
 » cions point, car il n'y a rien à craindre. »

« Vous me demandez quelque chose touchant *la paix de l'âme*
 » *et l'humilité*. C'est par une inspiration divine que vous m'inter-
 » rogez des deux ensemblement; car c'est bien la vérité que
 » l'une ne peut être sans l'autre. *Rien ne nous trouble que*
 » *l'amour-propre et l'estime que nous faisons de nous-mêmes*.
 » Si nous n'avons pas les *tendretés* ou attendrissements de cœur,
 » les goûts et sentiments en l'oraison..., nous voilà en tristesse;
 » si nous avons quelques difficultés à bien faire..., nous voilà
 » empressés avec de l'inquiétude. Pourquoi tout cela? Parce que
 » sans doute nous aimons nos consolations, nos aises, nos com-
 » modités. Nous voudrions prier dans l'eau de nasse, et être ver-
 » tueux à manger du sucre; *et nous ne regardons point au doux*
 » *Jésus qui, prosterné en terre, sue sang et eau de détresse,*
 » *pour l'extrême combat qu'il sent, en son intérieur, entre les*
 » *affections de la partie inférieure de son âme et les résolu-*
 » *tions de la supérieure.* — L'amour-propre est donc une des
 » causes de nos inquiétudes; l'autre est l'estime que nous faisons
 » de nous-mêmes. Que veut dire que, s'il nous arrive quelque
 » imperfection ou péché, nous sommes étonnés, troublés et im-
 » patients? Sans doute, c'est que nous pensions être quelque
 » chose de bon, résolu et solide... Que si nous savions bien qui
 » nous sommes, au lieu d'être ébahis de nous voir à terre, nous
 » nous étonnerions comment nous pouvons demeurer debout...
 » Faisons trois choses, ma très-chère fille, et nous aurons la
 » paix : ayons une attention bien pure de vouloir en toutes
 » choses l'honneur de Dieu et sa gloire, faisons le peu que nous
 » pourrons pour cette fin-là, *et laissons à Dieu tout le soin du*
 » *reste*¹..... Il faut en tout et partout vivre paisiblement. Nous
 » arrive-t-il de la peine, il la faut recevoir paisiblement; nous
 » arrive-t-il de la joie, il la faut recevoir paisiblement, sans pour
 » cela tressaillir. Faut-il fuir le mal, il faut que ce soit paisible-

¹ Il y a ici toute une page à lire. Lettre 766^e.

» ment, sans nous troubler; car autrement, en fuyant nous
 » pourrions tomber... Faut-il faire du bien, il le faut faire pai-
 » siblement, autrement nous ferions beaucoup de fautes en nous
 » empressant... »

« L'humilité¹, est-ce la connaissance de notre misère et pau-
 » vreté? Oui, dit notre saint Bernard; mais c'est l'humilité mo-
 » rale et humaine. Qu'est-ce donc que l'humilité chrétienne?
 » C'est l'amour de cette pauvreté et abjection, en contemplation
 » de celle de Notre Seigneur... — L'humilité fait que nous ne
 » nous troublons pas de nos imperfections, nous ressouvenant de
 » celles d'autrui : car pourquoi serions-nous plus parfaits que les
 » autres? Et, tout de même, que nous ne nous troublons point
 » de celles d'autrui, nous ressouvenant des nôtres : car pour-
 » quoi trouverons-nous étrange que les autres aient des imper-
 » fections, puisque nous en avons bien²? »

57. La chrétienne, la religieuse même était formée; elle n'a-
 vait qu'à marcher paisiblement dans la voie qui lui était ouverte,
 courageuse, confiante, humble et dès lors en paix, sous la con-
 duite assurée du Saint, mais ayant en outre près d'elle un autre
 guide dont le Saint disait : « Il aura assez de conformité avec
 » moi, et moi avec lui, pour ne point distraire votre esprit à la
 » diversité des chemins, laquelle aussi lui serait fort nuisible. »

Mais il y avait l'abbesse, placée à la tête d'une communauté
 de filles nobles et qu'il importait d'autant plus de réformer, que
 les jeunes *demoiselles* des plus grandes familles étaient élevées
 dans la maison³. C'était là une œuvre difficile et pour laquelle,
 à ne voir que les apparences, mille difficultés insurmontables
 devaient se rencontrer : elles se rencontrèrent et furent vaincues.

« J'écris à M. votre père et le mien une lettre propre, à mon
 » avis, pour gagner son esprit à notre dessein, lequel je ne lui
 » dépeins pas si grand comme il est, parce que cela le rebu-
 » terait, lui étant proposé tout à coup; et petit à petit il le
 » goûtera indubitablement... Il faut avoir patience en ce qu'il
 » veut ses opinions être suivies, car il fait tout par excès d'a-
 » mitié.. — J'appliquerai mon esprit et mes prières à penser en
 » tout ce qui sera utile et requis pour faire une parfaite réforma-
 » tion de tout votre monastère; ayez seulement un grand
 » courage, et plein d'espérance. C'est tout ce qu'il vous faut

¹ Le Saint ne définit pas cette vertu et renvoie l'abbesse à ce qu'il a écrit à une autre personne (sainte Chantal). Voyez lettre 400^e, tome VII, page 252 : c'est une belle page à lire. — ² Lettre 766^e. — ³ Le Saint plaça dans cette maison la plus jeune de ses sœurs.

» pour le présent : car vous serez assaillie sans doute; mais,
 » avec l'esprit d'une douce vaillance, nous chevrons¹ de ce
 » bon dessein, Dieu aidant. Et pour le présent il faut bien
 » établir l'intérieur de vos cœurs, et le vôtre surtout, car c'est
 » la vraie et solide méthode; et dans quelque temps nous éta-
 » blirons à l'extérieur². — Le moyen de faire, en ce commence-
 » ment, doit être doux, gracieux et joyeux, sans commencer
 » par la répréhension des choses qui ont été supportées jusqu'à
 » présent; mais vous devez vous-même, sans leur dire mot
 » montrer tout le contraire en votre vie et conversation, vous
 » occupant devant elles à de saints exercices... et les caressant
 » plus doucement et modestement que jamais, faisant une
 » spéciale amitié avec celles qui se rangeront à la dévotion : ne
 » laissez pourtant de bien caresser les autres... Tenez-vous
 » courte avec les conversations mondaines, et ne permettez pas
 » qu'elles soient en votre chambre particulière, pour petit à
 » petit procurer que le dortoir des dames en soit exempt... A la
 » table, procurez que l'on lise quelque beau livre spirituel... En
 » l'office, il faut que votre contenance dévote donne loi à toutes
 » les religieuses de modestie et de révérence... J'estime que
 » d'introduire le Bréviaire du Concile de Trente sera une chose
 » utile... Ne faites point trop l'austère, mais soyez gracieuse,
 » hormis aux personnes bien mondaines... Ne vous empressez
 » point; mais faites ce que vous ferez si gaîment et avec tant
 » de douceur, que toutes les filles aient occasion de vouloir em-
 » brasser la dévotion petit à petit; et lorsque vous les verrez
 » embarquées, il faudra traiter plus entièrement du rétablisse-
 » ment de la perfection de la Règle... Dieu vous appelle à toutes
 » ces saintes besognes; écoutez-le et obéissez³. »

58. « L'exacte réformation d'un monastère de filles consiste
 » en l'obédience bien observée, la pauvreté et la chasteté. Il
 » vous faut bien garder de donner aucune alarme de vouloir
 » réformer... Allez de loin en loin, gagnez ces jeunes plantes
 » qui sont là, et leur inspirez l'esprit d'obéissance; et pour le
 » faire, usez de trois ou quatre artifices : de leur commander
 » souvent, mais des choses fort utiles, douces et légères, et ce
 » devant les autres, et puis là-dessus les en louer modestement,
 » et les appeler à l'obéissance avec des termes d'amour...; de
 » leur jeter devant des livres propres à cela... et parler souvent

¹ Nous viendrons à bout. — ² Lettre 771^e. — ³ Lettre 767^e; voyez aussi lettre 768^e.

» de l'obéissance, non pas comme la désirant d'elles, mais
 » comme désirant de la rendre à quelqu'un... ; de commander
 » si doucement et amiablement qu'on rende l'obéissance aimable,
 » et après qu'elles auront obéi, ajouter : Dieu vous veuille
 » récompenser de cette obéissance ! et ainsi vous tenir fort
 » humble ; de faire profession vous-même de ne vouloir rien
 » faire que par l'avis et conseil de votre père spirituel, auquel
 » néanmoins vous n'attribuerez aucun titre de commandement,
 » de peur d'exciter des jalousies en l'esprit de ceux qui sont
 » supérieurs de votre monastère... — J'en dis de même de la
 » pauvreté : il faut les y conduire petit à petit, en sorte que
 » dans quelque temps toutes les pensions soient mises ensemble
 » en une bourse... — Quant à la chasteté, il faut commencer
 » ainsi : témoigner vous-même que vous n'êtes jamais si con-
 » tente que quand vous êtes seule avec elles... mais en sorte
 » qu'il semble que vous ne le dites que pour votre particulier...
 » et enfin un jour vous ferez passer cela en constitution et en
 » ordre ; car c'est enfin la gardienne de la chasteté que la clô-
 « ture. »

« Quand vous rencontrerez des contrariétés et des contradic-
 » tions, ne vous essayez pas de les rompre ; mais gauchissez
 » *dextrement* et pliez avec la douceur et le temps. Si toutes ne
 » se disposent pas, ayez patience, et avancez le plus que vous
 » pourrez avec les autres. Ne témoignez pas de vouloir vaincre ;
 » excusez en l'une son incommodité, en l'autre son âge, et dites
 » le moins qu'il vous sera possible que c'est faute d'obéis-
 » sance ¹. »

59. C'était bien la sagesse qui entreprenait cette réforme ;
*elle allait à ses fins fortement et disposait suavement toutes
 choses.* Le saint veillait, devinant les difficultés, les contra-
 dictions, les tentations, les manquements, n'apprenant rien sans
 donner un conseil, un doux reproche, un encouragement, un
 ordre : à mesure que le temps s'écoule, les progrès se mani-
 festent, lents à venir, mais assurés. Tous les points de l'obser-
 vance arrivent, plus ou moins difficilement selon leur impor-
 tance ; mais si les choses essentielles paraissent les dernières,
 elles s'établissent pourtant. Ce fut une œuvre de sept années,
 au bout desquelles encore il restait beaucoup à désirer ; mais
 François néanmoins pouvait écrire : « Je me réjouis de quoi

¹ Lettre 770^e. Pour les détails, voyez *sur la pauvreté*, lettre 766^e, page 162 ;
sur la clôture, lettre 772^e ; sur divers points importants, lettre 777^e, 779^e.

» le reste de nos articles s'observe... Hé bien! ma chère fille,
 » la multitude des difficultés vous fit peur, et vous eûtes des
 » pensées de tout quitter; cependant vous avez vu que tout est
 » fait : il en sera de même en tout le reste; la persévérance
 » vaincra tout¹. » Et deux ans plus tard, la présence d'un prêtre
 choisi par lui ayant beaucoup avancé le bien : « Quelle joie,
 » écrit-il, de ce que votre monastère va si bien, et qu'il fait
 » honneur devant Dieu et ses anges à M. de Sauzea! Certes, je
 » ne suis pas ange, mais je l'en honore davantage, et prie Dieu
 » qu'il rétablisse de plus en plus cette sainte famille en son
 » amour². »

En 1618, il s'agit de *transférer le monastère des champs à la ville*, et François approuva fortement cette résolution; mais l'abbesse voulait quitter le diocèse de Langres pour Lyon, et il s'y opposa de toutes ses forces, efficacement sans doute, quoique l'on devine sur ce point un parti pris bien opposé à la docilité. « Je vous ai déjà écrit qu'il ne fallait nullement penser à trans-
 » planter votre monastère à Lyon; car à quel propos ôter une si
 » noble fondation d'une province et d'un diocèse, pour la porter
 » en un autre? Ni le Pape, ni l'évêque, ni le pays, ni le parle-
 » ment ne le permettront jamais. Demeurez donc ferme en la ré-
 » solution de le transférer des champs à la ville, mais en une
 » ville de la province et du diocèse; s'il se pouvait, à Langres,
 » où à Châtillon, ou à Dijon; et ici il serait mieux... Mais si vous
 » ne pouvez ranger votre esprit à cet avis, du moins que ce soit
 » à Châtillon. — Je n'approuve nullement que vous sépariez vos
 » filles, tenant les unes comme vos affectionnées, et les autres
 » comme distraites de l'affection qu'elles vous doivent, ni qu'on
 » leur remette leurs pensions, et autres particularités. Il ne faut
 » que votre courage à tout cela³. »

60. M^{me} la présidente Brulart, fille aînée de M. de Crépy, rencontrait, comme sa sœur l'abbesse, dans le chemin de la piété, le contrôle de son père, et en outre celui de son mari : par cette circonstance et par la nature de son caractère, comme par sa position de femme mariée et de femme du grand monde, elle reçut, de la part du Saint, une direction qu'il n'importe pas moins d'étudier; dix lettres sont là, toutes pleines d'une doctrine admirable et qu'un grand nombre d'âmes méditeront avec fruit⁴.

¹ Lettre 779^e. — ² Lettre 781^e. — ³ Lettre 783^e. C'est la dernière de cette longue correspondance. — ⁴ Lettre 822^e et suiv.

« Je vous ai dit une fois, et m'en ressouvrens fort bien, que
 » j'avais trouvé en votre confession générale toutes les marques
 » d'une vraie, bonne et solide confession... C'est la vraie vérité,
 » Madame ma chère sœur, et croyez qu'en telles occasions je
 » parle fort purement. Que si vous avez omis quelque chose,
 » considérez si ç'a été *à votre escient et volontairement*; car en
 » ce cas là; vous devriez sans doute refaire la confession, si ce
 » que vous auriez omis était *péché mortel*, ou que vous pensas-
 » siez à cette heure-là que ce le fût¹ : mais si ce n'est que le
 » péché véniel, ou que vous l'avez omis par *oubliance*, ne
 » doutez point; car, au péril de mon âme, vous n'êtes nullement
 » obligée de refaire votre confession, mais suffira de dire à
 » votre confesseur ordinaire le point que vous avez omis : de
 » cela j'en répons. N'avez pas crainte non plus de n'avoir pas
 » apporté tant de diligence qu'il fallait à votre confession géné-
 » rale... »

« Toutes les règles du Rosaire et du Cordon n'obligent nulle-
 » ment à péché...²; ne vous en mettez donc nullement en
 » peine, mais servez Dieu gaîment et en liberté d'esprit. »

« Il faut avant toutes choses observer les commandements gé-
 » néraux de Dieu et de l'Église...; outre lesquels il faut soigneu-
 » sement observer les commandements particuliers qu'un chacun
 » a pour le regard de sa vocation... Qu'une personne fasse mi-
 » racles étant en état de mariage, et qu'elle ne rende pas le
 » devoir du mariage à sa partie, ou qu'elle ne se soucie point de
 » ses enfants, *elle est pire qu'infidèle*, dit saint Paul; et ainsi
 » des autres. Voilà donc deux sortes de commandements..., et
 » la vertu de dévotion ne consiste pas à les observer, mais à les
 » observer *avec promptitude et volontiers*. Or, pour acquérir
 » cette promptitude, il faut employer plusieurs considérations :
 » 1° C'est que Dieu le veut ainsi; il est bien raison que nous
 » fassions sa volonté, car nous ne sommes au monde que pour
 » cela. Hélas!... nous disons à tous coups : Seigneur, je suis
 » vôtre; et quand il nous veut employer, nous sommes si lâches!
 » 2° Que les commandements sont doux, gracieux et suaves...
 » Et qu'est-ce donc qui vous les rend fâcheux? Votre propre
 » volonté... Il faut vouloir ce que Dieu veut; et si Dieu veut que

¹ Il y a des âmes constamment troublées qui voient partout des péchés mor-
 tels : leur appréciation, ou plutôt leur crainte n'est pas *un jugement*; ce
 qu'elles pensent doit être tenu pour nul, et le confesseur n'a pas à en tenir
 compte. — ² Ainsi en est-il de toutes les confréries et dévotions particulières,
 sauf le cas de vœu.

» je le serve en une chose, je ne dois pas le servir en une autre.
 » 3° Il n'y a nulle vocation qui n'ait ses ennuis, ses amertumes
 » et *dégoûtements*, et, si ce n'est ceux qui sont pleinement ré-
 » signés à la volonté de Dieu, chacun voudrait volontiers
 » changer sa condition. Mais quiconque n'est pleinement rési-
 » gné, qu'il tourne deçà et delà, il n'aura jamais le repos.....
 » 4° Il faut non-seulement vouloir faire la volonté de Dieu, mais
 » pour être dévot, il la faut faire gaîment... 5° Il ne faut pas
 » porter la croix des autres, mais la sienne; et pour porter
 » chacun la sienne, Notre Seigneur veut qu'un chacun renonce
 » à soi-même, c'est-à-dire à sa propre volonté¹. »

61. Tels sont les principes, que suit un règlement de vie; mais, dans ces règles, une chose est particulièrement remarquable, c'est la manière dont la communion est laissée en quelque sorte au gré du mari et du père. « Ils ont un peu de » jalousie de leur empire et domination... Que voulez-vous? Il » leur faut permettre cette petite humanité. Ils veulent être » maîtres, et n'est-ce pas la raison, en ce qui dépend du service » que vous leur devez? Mais les bons seigneurs ne considèrent » pas que, pour le bien de l'âme, il faut croire les directeurs et » médecins spirituels... Mais, nonobstant tout cela, il faut beau- » coup condescendre à leur volonté... Il est force que quelquefois » nous laissions Notre Seigneur. Peut-être leur avez-vous donné » occasion de se mêler de votre dévotion et de s'en cabrer. Que » sais-je, moi? à l'aventure que vous êtes un peu trop em- » pressée et embesognée, et que vous avez voulu les presser » eux-mêmes... Il faut nous empêcher de rendre notre dévotion » ennuyeuse. Quand vous pourrez communier sans troubler vos » deux supérieurs, faites-le selon l'avis de vos confesseurs. » Quand vous craindrez de les troubler, contentez-vous de com- » munion d'esprit; et croyez-moi, cette privation de Dieu agréera » extrêmement à Dieu, et vous le mettra bien avant dans le » cœur... Je réponds de même pour votre fille... Vous êtes, à ce » que je vois, au vrai essai de la résignation et indifférence, » puisque vous ne pouvez pas servir Dieu à votre volonté. Je » connais une dame, des plus grandes âmes que j'aie jamais ren- » contrées, laquelle a demeuré longtemps à telle subjection sous » les humeurs de son mari, qu'au plus fort de ses dévotions et » ardeurs, il fallait qu'elle portât sa gorge ouverte et fût toute » chargée de vanité à l'extérieur, et qu'elle ne communiât

¹ Lettre 822^e.

» jamais, sinon à Pâques, qu'en secret et à l'insu de tout le
 » monde; autrement elle eût suscité mille tempêtes... : et par
 » ce chemin, elle est arrivée bien haut, comme je le sais, pour
 » avoir été son père de confession fort souvent. Mortifiez-vous
 » donc joyeusement... Vous ne désirez pas ces résignations, vous
 » en désireriez d'autres; mais faites celles que vous ne désirez
 » pas, car elles en valent mieux¹. »

Plus tard, ces conseils exactement suivis amenèrent un changement de situation et plus de liberté; le Saint put alors régler même les communions, qui devinrent plus fréquentes, à mesure que le confesseur le trouva bon. « Quant à la sainte communion, j'approuve que vous continuiez à la désirer fort fréquente; pourvu que ce soit avec la soumission que vous devez avoir à votre confesseur, qui voit l'état présent de votre âme... Quand les fêtes seront grandes, nonobstant la communion ordinaire, il ne faut pas laisser de les célébrer par une communion extraordinaire². »

62. M^{me} Brulart néanmoins continua longtemps encore à éprouver comme un sentiment d'impatience, quand ce qu'elle avait projeté ne se pouvait faire; et des pensées étrangères ou contradictoires et des tentations l'agitaient et la troublaient. « Vous me parlez de votre impatience : à ce que j'ai reconnu de vous..., vous avez un cœur qui s'attache puissamment aux moyens de votre prétention. Vous ne prétendez, je le sais bien, que l'amour de notre Dieu : pour y parvenir, il faut employer des moyens, des exercices, des pratiques. Or je dis que vous vous attachez puissamment aux moyens que vous goûtez, et voudriez tout réduire là : c'est pourquoi vous avez de l'inquiétude, quand on vous empêche ou qu'on vous distrait. Le remède serait de prendre la peine de bien persuader votre esprit en ce sentiment : c'est que Dieu veut que vous le serviez par les exercices convenables à votre état et par les actions qui en dépendent. Mais voyez-vous, il ne faut pas penser à ceci simplement en passant; il faut mettre cette cogitation bien avant dans votre cœur, et vous rendre cette vérité savoureuse et bien venue dans votre esprit; et croyez-moi, tout ce qui est contraire à cet avis n'est autre chose qu'amour-propre³. »

¹ Lettre 823^e. Voyez aussi la suivante, et, sur les devoirs du mariage, les aumônes, la confession, la communion..., la lettre 828^e. — La lettre 826^e parle des rapports avec les confesseurs et directeurs. — ² Lettre 828^e et 830^e. —

³ Lettre 830^e.

« Cette multitude de pensées qui tracassent votre esprit ne
 » doivent nullement être attaquées; car, quand auriez-vous
 » achevé de les défaire l'une après l'autre? Il faut seulement,
 » plusieurs et plusieurs fois le jour, les démentir toutes en-
 » semble et les rejeter en gros, et puis laisser l'ennemi faire tant
 » de fracas qu'il voudra à la porte de votre cœur; car, pourvu
 » qu'il n'entre point, il n'importe¹. Cette variété en laquelle
 » votre esprit se voit, en l'oraison et hors de l'oraison, tantôt
 » fort, tantôt faible, tantôt regardant le monde avec plaisir,
 » tantôt avec dégoût, ce n'est autre chose qu'un sujet que Dieu
 » vous laisse de vivre bien humblement et doucement: car vous
 » voyez par ce moyen quelle vous êtes de vous-même, et quelle
 » avec Dieu, de sorte que vous ne devez nullement vous décou-
 » rager pour cela². »

« Affermissez tous les jours de plus en plus la résolution que
 » vous avez prise avec tant d'affection, de servir Dieu selon son
 » bon plaisir, et d'être entièrement sienne, sans vous en rien
 » réserver pour vous ni pour le monde³. Je suis bien consolé
 » de voir combien vous estimez le bien de servir Dieu, car c'est
 » le signe que vous l'embrasserez étroitement. Je le suis autant
 » du contentement que vous donnez aux vôtres, de la gaieté avec
 » laquelle vous vivez; car Dieu est le Dieu de joie. Continuez et
 » persévérez; car la couronne est pour ceux qui persévèrent⁴. »

CHAPITRE III.

TRAVAUX DIVERS ET VISITE DU DIOCÈSE.

1605 et 1606.

63. C'était presque toujours *sans loisir* que François écrivait ses admirables lettres; car mille occupations le pressaient incessamment, qui tenaient plus à son ministère d'évêque et partant lui étaient plus à cœur. Outre ce que nous avons exposé du détail de sa vie, on comprend les soins multipliés que réclamait l'administration d'un diocèse comme le sien, où bien des réformes étaient à faire, les droits de son siège, des églises et des

¹ Lettre 829^e. — ² Lettre 830^e. — ³ Lettre 831^e. — ⁴ Lettre 832^e.

curés à défendre, et la discipline à rétablir jusque dans le clergé. Rien absolument n'était négligé et le Saint se montrait véritablement pour toutes choses *le pasteur veillant* ¹.

L'an 1605, il prêcha le Carême à La Roche, petite ville chère à son enfance, car il y avait étudié deux ans (Liv. I, N^{os} 16-18) ; mais ville aussi qui l'admirait grandement ². Cette station, que l'on eût jugée au-dessous de son talent et de sa renommée, lui fut particulièrement chère. « Je viens, écrivait-il, du lieu de » mes délices, où j'ai enseigné un peuple facile, humble et dévot. » Pour l'ordinaire dans les grandes villes, on ne voit qu'orgueil » et ambition, spécialement parmi les grands, qui se flattent et » s'en font accroire ; mais ces petites gens écoutent attentivement » et soigneusement la sainte parole, et sont rachetés du sang de » Jésus-Christ, aussi bien que les plus grands monarques : c'est » pourquoi je n'y puis faire de différence que celle du plus ou » moins de grâce. » — « Il s'adonna principalement à inspirer à ses auditeurs l'amour de l'humilité, à faire sentir que la figure de ce monde passe, qu'on le doit mépriser pour aspirer uniquement à la bienheureuse éternité, et l'on ne saurait dire combien de profit il apporta à toute cette ville ³. »

Non content de prêcher et de confesser, comme nous savons qu'il le faisait, le mardi et le vendredi, il allait visiter les malades, s'attachant surtout aux pauvres, et l'onction de sa parole faisait supporter plus facilement, aimer parfois la souffrance. Le lundi et le jeudi, il réunissait les chanoines, curés et autres ecclésiastiques des environs, leur enseignait les cas de conscience et les cérémonies, et écoutait leurs doutes et difficultés avec une patience nonpareille : ces assemblées étaient comme de petits synodes, et tous les bons prêtres en recueillirent les plus heureux effets.

Toutes ces œuvres ne nuisaient en rien à ses exercices particuliers, et il avait chaque jour un temps marqué pour recevoir les pauvres qui se présentaient à sa porte. « Parmi eux était un sourd-muet, homme d'ailleurs propre à toute sorte de services ; c'est pourquoi les serviteurs le prenaient souvent pour aide, et

¹ Voy. Lettres 105^a-110^a. — ² Peu auparavant, Pierre Marquet, littérateur habile et renommé, ayant ouvert un collège à La Roche, célébrait avec enthousiasme, dans son discours d'inauguration, le protecteur des muses, le Mécène des amis de la belle littérature, le plus sage et le plus parfait de tous les hommes, sans inégalité, sans faiblesse, toujours doux et tranquille, le type merveilleux des plus riches talents de l'esprit et de toutes les vertus morales et chrétiennes (De Cambis). — ³ Ch.-Aug. de Sales.

le présentaient à leur bienheureux maître pendant le repas. Le bon prélat fut touché de commisération sur ce pauvre homme, surtout parce que son ignorance le privait de la communion, et essaya de lui faire entendre par signes quelque chose des mystères divins. Comme il vit que l'esprit ne lui manquait pas et qu'il pouvait être instruit, il l'ajouta à sa famille (N° 3), et fit tant par un travail continuel, que ce pauvre garçon eut de bons sentiments de la Divinité, en vint à fuir les vices, à aimer les vertus, à confesser ses péchés, exprimant même, chose merveilleuse ! ses pensées et les desseins de son âme : de sorte que le serviteur de Dieu jugea qu'il pouvait recevoir la sainte communion¹. »

64. Selon sa coutume, François demeura à La Roche jusqu'au lundi de Quasimodo (18 avril); car les confessions le retenaient. Là il avait appris, avec une douleur profonde, le trépas du grand et saint pape Clément VIII (mort le 3 mars), et s'il s'était consolé par l'élection du cardinal de Médicis, dont il savait le mérite éminent, les intentions du nouveau Pontife furent bientôt pour lui une cause de peine. Un des premiers soins en effet de

¹ Ch.-Aug. de Sales. Nous extrayons du P. La Rivière de touchants détails sur ce sourd-muet. « Je me souviens qu'un lundi ou un mardi-gras, le soir après souper, le saint prélat le fit venir en sa chambre, où nous étions alors, et lui commanda de prêcher. Le muet s'accommoda sur une chaise à bras, fit le signe de la croix, et se mit à haranguer à sa mode, poussant hors de sa poitrine force médiocres cris, élans et sons inarticulés; il ne tarda guère d'entrer en action, et de se jeter dans les moralités. Il y avait du contentement à lui voir contrefaire le larcin, l'homicide, la gourmandise, l'orgueil, la superbe, la vanité des dames, et les autres vices; il les dépeignait d'une terrible façon, il levait les yeux au ciel, étendait les bras, et pour montrer que par telles pratiques on allait en enfer, il se tournait du côté du feu et faisait des gestes, comme s'il y eût voulu plonger les amateurs du siècle. En regardant ce prédicateur sans fard, je considérais de temps en temps le maintien de son bon maître, lequel laissait voir l'aise et la joie qu'il ressentait de ce que l'éternel Majesté communiquait tant de lumière à cette sienne créature. Au demeurant, ce muet savait examiner sa conscience, et ne manquait pas de le faire avant de se coucher; il honorait les tableaux des saints, notamment de Notre Seigneur et de Notre-Dame, et portait un merveilleux respect au très-auguste Sacrement de l'autel : entrant dans l'église il prenait de l'eau bénite, se tenait à genoux, oyait la messe dévotement, se confessait et communiait. Bien est-il vrai qu'il ne se confessait jamais qu'à son illustrissime pasteur, et quand il en avait le désir, c'était un singulier plaisir que de voir ses déportements : car il le venait prendre en sa chambre, et le menait dans son cabinet, ou dans sa chapelle, et avec une anxiété nonpareille faisait sortir tout le monde, fermait les fenêtres et les portes, et regardait soigneusement s'il pouvait être vu, tant il appréhendait d'être aperçu tandis qu'il se confesserait. Le sacré prélat l'aimait tendrement, admirait les faveurs qu'il

Léon XI fut de songer à le créer cardinal, et le Saint s'en affligea comme d'un malheur : « Je prie Dieu, disait-il, qu'il éloigne de » moi cette dignité, car je n'en suis pas digne. C'est la vérité » qu'il faut obéir à Sa Sainteté; mais voyez-vous, si le chapeau » n'était éloigné de moi que de trois pas, je ne remuerais pas le » pied pour le prendre. Mais plutôt, hélas! s'il se pouvait faire » que ma robe devint rouge par la teinture de mon sang pour la » conversion de Genève, que je la porterais de bon cœur! » Et M^{me} de Boisy lui ayant envoyé, pour le visiter, l'aumônier du château, voici la parole que cet homme dut reporter : « Dites à » ma mère qu'elle prie Dieu et le conjure de ne point m'élever à » une plus haute charge; car celle-ci est déjà trop pesante pour » mes épaules¹. »

Tel n'était point le jugement universel et de toutes parts on eût acclamé Léon revêtant François de la pourpre; mais François devenu cardinal eût été moins libre sans doute pour les grandes œuvres auxquelles Dieu le destinait. Léon mourut le 27 avril, et le 16 mai suivant on lui donna pour successeur le cardinal Camille Borghèse, qui prit le nom de Paul V. Nous avons vu (Liv. III, N^o 14), l'étroite liaison qui s'était formée à Rome entre le nouveau Pape et le Saint; toutefois, inspiré par son humilité,

avait reçues de Dieu, le caressait, l'envisageait d'un œil gracieux, et toujours, étant à table, lui donnait quelque bon morceau, voire le meilleur qui y fut, à la pointe d'une fourchette. Ces courtoisies captivaient si fort ce pauvre muet, que rien plus, et lui donnaient une si franche confiance en son endroit, qu'incontinent que les serviteurs le mécontentaient, il courait vite le lui signifier. Et faut noter qu'il ne pouvait souffrir que ses valets ou autres l'agaçassent, cela lui perçait le cœur : Qu'a-t-on fait à ce pauvre homme? disait-il; allez, tâchez de l'apaiser. Et lui-même, pour l'accoiser, le flattait et amadouait ne plus ne moins qu'eût fait une mère à son petit enfant, qui aurait été piqué d'une guêpe... Bref, reconnaissant très-bien l'obligation qu'il avait à son bienfaiteur, il s'essayait en toutes occurrences de lui complaire, et quand il jugeait qu'il devait ou sortir en ville, ou revenir, il l'allait attendre à la première porte du logis, et de tant loin qu'il le voyait, il s'appareillait de l'accueillir avec force baisemains et révérences. Mais, hélas! qui pourrait exprimer le deuil qu'il mena à l'arrivée des tristes nouvelles du trépas de son doux maître? il cuyda mourir de regret, il se retira au haut de la maison, et n'en voulait bouger, hurlant, s'affligeant et pleurant irrémédiablement. Il témoignait par signes le pauvre, et expliquait le mieux qu'il pouvait qu'il ne savait qui désormais le confesserait et communierait. Ce fut bien pis quand on apporta de Lyon le sacré corps, car sortant au devant, il s'alla mettre sous le brancard, et marcha ainsi courbé un long espace, le visage blême comme un linge blanc, gémissant, se plaignant, soupirant, sanglotant, larmoyant et criant si lamentablement, qu'il émouvait un chacun à compassion. »

¹ Ch.-Aug. de Sales.

ce dernier « ne crut pas pouvoir se mêler parmi la multitude de » ces grands personnages, empressés d'aller se jeter aux pieds » de S. S. pour lui rendre leurs devoirs. Quand la foule fut » passée et le zèle des grands satisfait, « il alla modestement dire sa joie, sa gratitude et ses espérances : sa joie, car il savait le grand mérite du Pontife ; sa gratitude, car le cardinal Borghèse l'avait aidé puissamment près de Clément VIII pour les affaires du Chablais ; ses espérances enfin, ne doutant pas que Paul ne dût « s'appliquer particulièrement à affermir le bien » commencé dans son diocèse, le plus exposé de tous aux persécutions des hérétiques ; car Jésus-Christ même, le prince des » évêques, *répand une surabondance de grâce où le péché » avait abondé*. C'est pour cela, ajoutait-il, Très-Saint Père, » que je révère avec tant de joie le souverain degré de la dignité » apostolique dont V. S. est revêtue, et que, les yeux baissés » vers la terre, je me prosterne humblement à ses pieds pour » les baiser ; et s'il fallait vous ériger un trône des vêtements » de vos inférieurs, comme l'Écriture nous l'apprend du premier trône de Jéhu, je volerais sur-le-champ, j'étendrais » mes habits sous vos pieds, je sonnerais de la trompette et je » crierais de toutes mes forces : *Règne Paul cinquième ! Vive » le Souverain-Pontife que le Seigneur a oint sur l'Israël de » Dieu*¹. »

65. C'était seulement le 16 juillet que François écrivait ainsi avec son cœur ; le 28 avril, étant revenu de La Roche et ayant passé quelques jours à Sales, il tint le synode diocésain. Dans cette assemblée, deux causes le portèrent à promulguer de nouveaux statuts, la négligence d'un trop grand nombre de prêtres à observer les premiers, et le besoin d'obvier à des chicanes sans fin entre les curés et les paroissiens. Ayant solennellement renouvelé les ordonnances du premier synode, il porte les peines les plus sévères contre les bénéficiers qui à l'avenir ne résideront pas, et contre ceux qui exorciseront sans une permission nouvelle ou feront les exorcismes en dehors des églises ; il défend aux religieux de prêcher sans une permission écrite et dûment notifiée aux curés, et pose les règles à suivre pour la confession et la communion pascale, comme pour l'absolution de ceux qui vivent parmi les hérétiques ; il décide certains différends relatifs aux funérailles (linceul et luminaire), fixe les charges des directeurs de chapelles dont les revenus sont insuffi-

¹ Lettre 111^e.

sants, prescrit la célébration de la fête de saint Pierre-ès-liens, patron du diocèse, et de la Dédicace de la cathédrale, établit l'arbitrage des surveillants en vue d'éviter que les curés plaident avec leurs paroissiens, et défend enfin, à peine de nullité, l'aliénation ou l'échange non autorisé *des fonds des bénéfices*¹.

Pour exciter plus encore son clergé et son peuple à l'amour du Dieu caché, il profita de la circonstance du synode pour établir à Annecy la confrérie du Saint-Sacrement, et cette institution, bientôt propagée en plusieurs paroisses du diocèse, y causa le plus grand bien.

66. Le Saint cependant se préparait à la visite générale, qui est un devoir pour l'évêque et qui était beaucoup plus encore un besoin pour son zèle. Déjà l'année précédente il s'était rendu à Véry, paroisse voisine d'Annecy, où sa prudente douceur avait apaisé un différend grave entre les habitants et le chapitre collégial de Notre-Dame : évidemment, et François le savait bien, la présence *du pasteur en chef*, toujours éminemment utile, était pour toutes les parties du diocèse un bien presque nécessaire dans les circonstances actuelles.

C'est par le Chablais qu'il voulut commencer, et il s'y rendit au mois d'août, si l'on en juge par les dates (souvent erronées) de ses lettres. C'est là qu'il voulut mettre un terme aux criaileries des ministres de Genève, qui allaient publiant partout que l'évêque seul rejetait la conférence proposée par le baron de Luz (N^o 49). Il écrivit : « Sur les propos qui ont été ci-devant tenus » pour l'ouverture d'une conférence dans la ville de Genève, » pour le sujet de la religion, tant seulement entre moi avec » quelques prédicateurs catholiques d'une part, et les ministres » de la même ville d'autre, j'ai fait cet écrit, et l'ai signé de ma » main, et scellé de mon sceau, pour déclarer et attester qu'au- » tant de fois les ministres voudront y entendre et convenir de » conditions raisonnables, sortables et légitimes, pour une telle » assemblée ou conférence, je m'y porterai avec promptitude et » sincèrement, espérant en la bonté de Dieu que son nom en » sera glorifié au salut et bien de plusieurs âmes. Ainsi je l'en » supplie². »

Il y avait à régler certaines affaires relatives à la *Sainte-Maison*³, et surtout il fallait traiter encore, avec le chevalier Berghera, délégué de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare, l'af-

¹ Voy. tome VI, pages 84 et suiv. Voy. aussi, sur la tenue des maisons presbytérales, la lettre 110^e. — ² Lettre 113^e. — ³ Voy. Lettre 109^e.

faire des pensions nécessaires à l'entretien du service de Dieu dans les églises des bailliages, et nul soin ne mordait si souvent son esprit comme celui-là¹. Il écrivait au retour : « Je » reviens du bout de mon diocèse qui est du côté des Suisses, » où j'ai achevé l'établissement de trente-trois paroisses, esquelles » il y a onze ans qu'il n'y avait que des ministres. Dieu m'a fait » voir en ce voyage une consolation entière, car, au lieu que je » n'y trouvais que cent catholiques, je n'y ai pas maintenant » laissé cent huguenots. J'ai bien eu de la peine à ce voyage, et » un terrible *embarras*; et parce que c'était pour des » choses temporelles et provisions des églises, j'y ai été fort em- » pêché : mais Dieu y a mis une très-bonne fin par sa grâce, et » encore s'y est-il fait quelque peu de fruit spirituel². »

67. De retour à Annecy, il y fut jusqu'au mois d'octobre, et il disait alors : « Ayant été jusqu'ici détenu par un monde de » cuisantes affaires, je m'en vais à cette bénite visite, en laquelle » je vois à chaque bout de champ des croix de toutes sortes. Ma » chair en frémit, mais mon cœur les adore. Oui, je vous salue, » petites et grandes croix, spirituelles ou temporelles, intérieures » et extérieures; je vous salue et baise votre pied, indigne de » l'honneur de votre ombre³. »

C'est dans ces dispositions qu'il partit d'Annecy le 15 octobre et, « ayant passé le Rhône, commença en la partie de son diocèse qui était soumise au roi très-chrétien. On ne saurait dire avec combien de peines et de travaux cet homme apostolique fit cette première expédition. Partout il prêchait et faisait le catéchisme et ne laissait pas la moindre chapelle à visiter, conférait le sacrement de Confirmation, entendait les confessions et portait de ses propres mains la sainte communion à la bouche de ses peuples. Il prêtait l'oreille aux plaintes de chacun avec une grande patience, et ordonnait prudemment ce qu'il pensait être nécessaire; il s'informait de la vie des personnes tant ecclésiastiques que séculières, des péchés et pécheurs publics; et faisait la correction, quand il en était besoin, avec une sévérité très-bien mêlée à sa douceur. Il faisait faire l'inventaire des biens des églises et des bénéfices, pour empêcher l'aliénation, dédiait et consacrait les églises et chapelles nouvellement construites, terminait les procès et différends, apaisait les haines et querelles, et supprimait les inimitiés : enfin, il était *ce bon pasteur* et évêque *qui donne sa vie pour ses brebis*⁴. »

¹ Lettre 112°. — ² Lettre 397°. — ³ Lettre 399°. — ⁴ Ch.-Aug. de Sales.

Il allait à pied, sans provisions et presque sans bagage, et la chaumière la plus misérable était celle qu'il choisissait pour son logement, au risque de n'y trouver souvent qu'un peu de paille pour se reposer des plus grandes fatigues. Et, touché de la peine qu'éprouvaient ceux de sa suite, il disait bonnement pour lui-même : « Je n'ai jamais rencontré de logement aussi incom- » mode que l'étable de Bethléem, ni de lit si rude que celui de » la croix. » Un grand motif d'ailleurs le dirigeait, outre l'amour d'une vie purement apostolique, et le désir des mortifications; il voulait apprendre à ces pauvres peuples le support chrétien des incommodités de la vie, et il disait : « Ce sont nos frères; » comme nous ils peuvent appeler Dieu leur Père, et peut-être » sont-ils meilleurs et plus saints que nous... Pourquoi donc » mettre tant de différence entre eux et nous, que nous croyions » nous abaisser et être fort à plaindre quand nous sommes pen- » dant quelques jours comme ils sont toute leur vie? » Et non-seulement il partageait leur sort; mais ils les aidait de ses bonnes paroles et de ses aumônes.

68. En sept jours il avait visité treize paroisses, et la fatigue lui causa une fièvre ardente qui le retint un jour à Musignan, sur la paroisse du Saint-Grat. Comme il était couché, il entendit un jeune homme qui plaisantait dans la salle voisine sur l'embonpoint de l'évêque, qui devait se trouver bien à Saint-Grat, au lieu d'y être malade. Il le fit mander, l'entretint des maladies, le pria de lui tâter le pouls et lui demanda ses conseils si bonnement; que le pauvre plaisant n'y put tenir : « Monseigneur, » dit-il, je vois que vous avez le don de lire au fond des cœurs : » je suis fils d'un médecin de Genève; j'ai été envoyé par nos » ministres pour épier vos démarches, et savoir ce que vous » venez faire en ces villages. » — « Je viens, répondit François, » chercher mes brebis, dont vous êtes une; » et il l'embrassa avec une effusion de tendresse si touchante, que ce jeune homme, fondant en larmes et tombant à genoux, le pria de l'instruire. De si bonnes dispositions levèrent promptement tous les doutes, et dix jours après (30 octobre), l'abjuration eut lieu à Notre-Dame de Brenod. Le nouveau converti ne pouvait retourner à Genève; il partit pour Paris avec des lettres de recommandation et s'y établit heureusement¹.

Dans l'intervalle, François s'était remis en chemin et avait visité encore treize paroisses ou prieurés. A Saint-André de Mon-

¹ *Année de la Visitation, etc.*

tange (27 octobre), « le curé lui ayant présenté un jeune homme pour la tonsure cléricale, après l'avoir considéré au front, il l'interrogea s'il voulait être d'Église. Le jeune homme hésita longtemps à répondre, car il était poussé par ses parents, qui voyaient dans la cléricature le moyen de posséder un riche bénéfice; à la fin, il répondit que de lui-même il n'en avait ni le goût ni le désir. — « Alors, reprit le Saint, demeurez dans le » monde et vivez-y chrétiennement. » Et ce fut en vain que des personnes influentes se joignirent aux parents pour le solliciter; il rappela fermement l'avis de l'Apôtre qui défend d'imposer les mains témérairement¹. »

69. Dans les premiers jours de novembre, trois des paroisses qu'il visita lui offrirent un spectacle extraordinaire. « Il se vit entouré de tous côtés de possédés : c'était une chose horrible à voir et ouïr; ces malheureux sautaient en l'air, frémissaient, grinçaient les dents, remplissaient toute la vallée de cris et de hurlements, et *tourmentaient même de compassion ceux qui les voyaient*. Le saint évêque les interrogea amplement, leur donna sa bénédiction, les appela les uns après les autres, après quoi il fit des exorcismes particuliers pour les personnes et généraux pour les lieux et paroisses. Or, le nombre des délivrés montait à plus de 80 personnes en ces trois paroisses; et depuis, ces anges rebelles n'ont point osé troubler ces pauvres habitants en la paix que le Saint leur a laissée, et leur malice n'a pu supporter sa grande bonté². »

Il continua ainsi, jusqu'à la fin de novembre, cette marche apostolique, visitant chaque jour au moins une paroisse, quelquefois deux ou même trois; et en même temps il s'occupait et des affaires générales de tout le diocèse, et de la direction des âmes, sans que jamais aucun de ses exercices de religion eût à en souffrir. Un jour qu'il était pressé d'un grand nombre d'affaires et ne savait comment en sortir, ayant entendu sonner vêpres, il y alla : au retour il termina tout en un quart d'heure, et il disait tout surpris : « *C'est Dieu qui a fait cela!* »

Dieu en effet était avec lui, et semait pour ainsi dire la grâce sous ses pas; mais aussi, comme il était constamment avec Dieu ! « Or sus, encore faut-il vous dire ce que je fais; car je ne sais » presque rien autre, et encore ne sais-je guère bien ce que je

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.* Ceci fera sourire les esprits forts; les humbles se rappelleront l'Évangile et songeront qu'ils lisent la vie de saint François de Sales. (Voy. liv. II, N° 91.)

» fais. Je viens de l'oraison, où m'enquérant de la cause pour
 » laquelle nous sommes en ce monde, j'ai appris que nous n'y
 » sommes que pour recevoir et porter le doux Jésus, sur la
 » langue en l'annonçant, sur les bras en faisant de bonnes
 » œuvres, sur nos épaules en supportant son joug, ses sèche-
 » resses et stérilités... Je l'ai vraiment porté tous ces jours sur
 » ma langue et l'ai porté en Égypte, ce me semble, puisqu'au
 » sacrement de confession j'ai ouï grande quantité de pénitents,
 » qui se sont, avec une extrême confiance, adressés à moi, pour
 » le recevoir en leurs âmes pécheresses. Oh ! Dieu l'y veuille
 » bien conserver¹ ! »

70. Rentré à Annecy, le Saint « y fut malade sept à huit jours
 » durant, et craignait fort que ce ne fût pour bien plus; mais
 » Dieu ne le voulut pas. » La cause de cette maladie était la
 grande fatigue; car, écrivait-il, « ce ne sont pas des eaux, ce
 » sont des torrents que les affaires de ce diocèse. Je vous puis
 » dire avec vérité que j'en ai eu du travail, sans mesure, depuis
 » que je me suis mis à la visite; et, à mon retour, j'ai trouvé
 » *une besogne de laquelle il m'a fallu prendre ma part*, et qui
 » m'a infiniment occupé. Le bon est que c'est tout à la gloire de
 » notre Dieu, à laquelle il m'a donné de très-grandes inclina-
 » tions; je le prie qu'il lui plaise de les convertir en résolutions.
 » Je me sens un peu plus amoureux des âmes que l'ordinaire :
 » c'est tout l'avancement que j'ai fait; mais, au demeurant, j'ai
 » souffert de grandes sécheresses et dérélitions, non toutefois
 » longues, car mon Dieu m'est si doux qu'il ne se passe jour
 » qu'il ne me flatte pour me gagner à lui. Misérable que je suis !
 » je ne corresponds point à la fidélité de l'amour qu'il me té-
 » moigne ! Le cœur de mon peuple est presque tout mien main-
 » tenant. Il y a toujours quelque chose à dire; car je fais des
 » fautes par ignorance et imbécillité, parce que je ne sais pas
 » toujours rencontrer le bon biais. Sauveur du monde ! que j'ai
 » de bons désirs ! Mais je ne sais les parfaire². »

Cette *besogne* qui l'avait infiniment occupé, n'était autre que
 le Jubilé d'Annecy, concédé sans doute à l'occasion de l'avène-
 ment de Paul V; et ce Jubilé produisit les plus grands fruits.
 « C'est la vérité, que nous eûmes ici une grande assemblée à
 » notre Jubilé, et, ce qui importe, qu'il s'y fit quelque fruit.
 » J'eus dix mille consolations et point de peine, ce me semble. »
 Sa consolation en effet était toute entière dans le bien des âmes

¹ Lettre 401^e. Voy. aussi lettre 402^e, dernière page. — ² Lettre 405^e.

et la gloire de Dieu ; ce qu'il supportait de travail, ce qu'il avait à souffrir et que nous appelons peine était absolument compté pour rien : il trouvait le loisir encore de s'occuper personnellement des plus petits détails de l'administration. « Vous m'avez » demandé s'il serait loisible aux filles de chanter dans l'église » quelque Noël approuvé, ou quelque autre cantique spirituel. » Je réponds que oui, car cela se pratique à Rome... J'entends » néanmoins que ce ne soit pas pour dire une partie de l'office » public¹. »

71. Dans le courant de janvier (1606), François se rendit à Sales, *pour obéir à sa bonne mère, qui désirait le voir* ; et durant quelques jours, il y goûta cette joie si chère à son cœur que lui causait l'union de sa famille. « J'étais à Sales le 22 de ce » mois, et j'y reçus votre lettre du premier jour de cette année, » dont j'ai reçu beaucoup de consolation, laquelle se répandit » sur toute la famille, qui est infiniment vôtre². — En vérité, » vous auriez du plaisir de voir un si étroit accord parmi les » choses qui sont pour l'ordinaire si discordantes, belle-mère, » belle-fille, belle-sœur, frères et beaux-frères... Il n'y a ici » qu'un cœur et qu'une âme..., et j'espère que la bénédiction et » la grâce du Seigneur s'y doit rendre abondante ; car c'est déjà » beaucoup, et une chose bonne, belle et suave, de voir comme » cette fraternité demeure ensemble... Hier, universellement » toute cette aimable famille vint à confesse à moi en notre » petite chapelle, mais avec tant de piété que l'on eût dit qu'il » y avait un jubilé d'année sainte à gagner... Mon cher la Thuille » (Louis) vous salue humblement. Il est ici auprès de moi ; et je » m'assure que ma bonne mère ne fut jamais plus satisfaite, ni » la dévotion plus florissante dans la famille. Je vous avoue » qu'une partie de la louange en est due à notre la Thuille ; » car cette intelligence ne se peut faire sans une très-grande » sagesse et piété en celui qui a la conduite principale de tout » cela³. »

De retour à Annecy, il se prépara pour la station du Carême, qu'il devait prêcher à Chambéry, sur la demande du Sénat : il partit avant le temps, afin de se préparer mieux encore par une retraite. « Voici le jour de mes adieux, écrit-il le 30 janvier, » devant partir demain devant jour pour aller à Chambéry, où » le Père Recteur (le P. Forier) des Jésuites m'attend, pour me » recevoir ces cinq ou six jours de carême-prenant, que j'ai

¹ Lettre 114^e. Voyez aussi la suivante. — ² Lettre 405^e. — ³ Lettre 404^e.

» réservé pour rasseoir mon pauvre esprit, *tout tempêté*, de tant
 » d'affaires. Là, je prétends me revoir partout, et remettre
 » toutes les pièces de mon cœur en leur place, à l'aide de ce bon
 » Père, qui est éperdument amoureux de moi et de mon bien¹. »

72. A Chambéry, c'était dans l'église Saint-Dominique que le Saint prêchait devant les sénateurs, « avec tant de ferveur et d'efficace que le peuple disait que ses prédications étaient toutes autant de miracles, et que ce n'était plus l'évêque de Genève qui prêchait, mais le Saint-Esprit qui parlait par sa bouche. Un jour, pendant qu'il faisait sa préroration presque tout ravi, il sembla au peuple que le crucifix qui est sur la tribune de l'église envoyait des rayons sur lui². » La Mère de Chaugy, dans sa déposition, affirme ce prodige, et elle ajoute : « Cette vue excita
 » parmi les assistants une admiration universelle, et le peuple
 » ne put contenir ses applaudissements. Le prédicateur en
 » éprouva tant de confusion, que le lendemain il eut grande
 » peine de se décider à remonter en chaire ; et il pria instamment ceux qui en avaient été témoins de tenir la chose secrète :
 » mais il ne fut pas possible à son humilité de l'obtenir, car
 » cette faveur céleste avait été trop publique et trop notoire
 » pour pouvoir être cachée. »

« Ce n'était pas dans la seule église de Saint-Dominique qu'il opérait ces merveilles : il faisait aussi retentir sous la puissance de sa voix l'église de Sainte-Claire, la Sainte-Chapelle du château, l'oratoire de ses enfants et chers confrères les Pénitents noirs du très-saint Crucifix, et la Congrégation du collège des Pères Jésuites³. »

Le fruit de tant d'efforts paraît avoir été lent à venir, et peut-être est-ce pour cela que le ciel intervint par des miracles. Le Saint écrivait le 21 février : « Pour moi, je suis ici, où je ne
 » vois encore rien qu'un léger mouvement parmi les âmes à la
 » sainte dévotion. Dieu l'accroîtra, s'il lui plaît, pour sa sainte
 » gloire. Je m'en vais dire maintenant à mes auditeurs que leurs
 » âmes sont la vigne de Dieu : la citerne est la foi, la tour est
 » l'espérance, et le pressoir la sainte charité ; la haie, c'est la
 » loi de Dieu, qui les sépare des autres peuples infidèles⁴. » En

¹ Lettre 105^e. Durant cette retraite, il édifia toute la maison, surtout par sa grande humilité. Un jour qu'il entra à la sacristie pour s'habiller et aller dire la messe, il trouva qu'un prêtre avait pris sa place et allait monter à l'autel. Ce prêtre tout confus voulut déposer les ornements ; mais le Saint ne le voulut pas permettre et attendit en priant que l'autel fût libre. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ *Ibid.* — ⁴ Lettre 406^e.

revanche, il écrivait le 7 mars : « Il est neuf heures du soir; il » faut que je fasse collation et que je dise l'office pour prêcher » demain à huit heures... Et toutefois, il faut que je vous dise » encore cette petite folie, c'est que je prêche si joliment à mon » gré en ce lieu, je dis je ne sais quoi que ces bonnes gens » entendent si bien, que quasi ils me répondraient volontiers¹. »

73. « Mais cependant qu'il chasse les vices de Chambéry, et va semant les vertus abondamment, il lui arriva une grande fâcherie du Sénat. il y avait une cause pendante, qui ne pouvait pas bonnement être mise en évidence, que par la voie de monitoire ou d'excommunication contre ceux qui en sauraient quelque chose et ne le révéleraient pas. Le Sénat fit signifier sa volonté au Saint, qu'il eût à commander à son official ou vicaire général de lâcher des lettres monitoires pour cet effet. Mais lui, ayant bien considéré toute l'affaire, vit qu'il y avait une grande malice des acteurs, et que le fait n'était pas de si grande importance qu'il fallût lancer la foudre de l'excommunication; c'est pourquoi il dit à ceux qui lui en firent la signification : « Après mûr » examen, il me semble qu'il serait mieux que tout cela s'éva- » nouit : je prie donc le Sénat de m'excuser, si je ne pense pas » qu'il faille à cette occasion lancer des monitoires. » Le Sénat reçut mal cette réponse et, à l'instance de certaines personnes de néant et ennemies de la vertu, donna un arrêt par lequel le saint évêque *était exhorté* de donner des lettres monitoires, à peine de réduction de ses biens temporels. Belle récompense à celui qu'ils avaient appelé pour les honorer de ses prédications, avec envie de plusieurs autres grandes cités, et pour lequel avoir ils avaient témoigné tant d'affection ! Mais leur homme apostolique et véritablement saint ne s'émouvait point pour toutes ces vagues : « Dieu soit béni, dit-il; cet arrêt ne m'est pas si préjudiciable que l'on croirait : c'est signe que désormais je dois » être tout spirituel, puisqu'on m'ôte tout mon temporel. » Toutefois le Sénat ne passa pas outre; au contraire, plusieurs sénateurs eurent aussitôt honte de cette indignité, et n'eurent point de lui venir faire leurs excuses². François les reçut avec humilité, comme s'il n'eût point été offensé, et le neveu de M. de Montfalcon, l'un des sénateurs les plus ardents à le poursuivre, fut à peu de temps de là nommé chanoine de la cathédrale d'Annecy.

74. Durant cette affaire, « l'incomparable prélat avait continué

¹ Lettre 407^e. — ² Ch.-Aug. de Sales. *Esprit*, Part. I, Sect. 17.

d'épancher la divine semence avec un visage toujours égal; » et cette grande longanimité, ce détachement des biens de la terre qu'il avait *si naïvement* montré, touchèrent non-seulement les sénateurs, qui dès lors ouvrirent leur cœur à ses enseignements, mais encore les hérétiques en furent conduits à la foi, et les pécheurs à la conversion. Ceux qui par là n'avaient été qu'ébranlés se disposèrent davantage en l'écoutant mieux et en suivant avec plus d'attention toute sa conduite; mais aussi parfois une seule instruction suffisait, et ceux qui ne l'avaient entendu qu'en passant se retiraient convertis. « Ayant un jour prêché très-doctement de l'invocation et vénération des saints qui règnent au ciel avec Jésus-Christ, il toucha si fortement les cœurs de deux hérétiques, flamands de nation, qui, par fortune, se trouvèrent présents, qu'aussitôt après le sermon ils s'adressèrent à lui : leur instruction fut promptement achevée, et ayant reçu la solidité de la véritable doctrine, ils firent l'abjuration de l'hérésie entre ses mains ¹. »

« Telle était la vie du bienheureux François, qu'après ses prédications il s'employait tout à fait à résoudre les doutes, et s'entretenir en discours particuliers des choses divines, comme encore il n'oubliait point les choses qui regardaient proprement son office d'évêque. » Monseigneur Fleschard, évêque de Grenoble, de qui dépendait alors Chambéry, lui avait en quelque sorte remis cette ville, « et il célébra les ordres généraux, dans l'église Saint-Antoine, tant le samedi des Quatre-Temps (18 février) que la veille du dimanche de la Passion (11 mars) : en ces deux jours, 95 reçurent la cléricature, 25 les ordres mineurs, et il y eut 7 sous-diacres, 17 diacres et 20 prêtres. » Lui-même avait préparé les ordinands, selon sa coutume, et reçu la confession du plus grand nombre, surtout parmi ceux qui se présentaient pour la tonsure; et comme le président Fabre lui représentait qu'il en faisait trop et aurait bien pu renvoyer ces jeunes gens à d'autres confesseurs : « Mon cher frère, dit-il en souriant, ne devais-je pas laver moi-même ces pauvres brebis, » puisque moi-même je les devais tondre? » Ayant passé les fêtes de Pâques, il retourna en sa chère ville d'Annecy, pour tenir son synode ².

75. Le bruit se répandit bientôt que les Genevois, depuis longtemps irrités contre le Duc, parce qu'il avait banni du bailliage le culte protestant, projetaient une invasion formidable, et

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Ch.-Aug. de Sales : *Année de la Visitation.*

ne prétendaient pas moins que s'emparer d'Annecy. Grande rumeur alors dans cette ville, et grande inquiétude, particulièrement au sujet du saint évêque, ennemi si actif de l'hérésie : beaucoup inclinaient à ce qu'il s'éloignât; mais lui répondit tranquillement : « Vous tremblez là où il n'y a aucun sujet de » craindre; car Dieu ne permettra plus que les gentils empiè- » lent sur son héritage et profanent son saint temple. Mais enfin » s'ils venaient, certes, je pense qu'il me reste encore tant de » courage que je ne fuirais pas quand je verrais arriver le loup, » et ne quitterais point mes brebis; mais plutôt, et pourquoi » non? je ceindraï mon épée, je mettraï le casque et me mon- » trerais fidèle capitaine de mon peuple... Hélas! pensez-vous » que Genève eût quitté la foi catholique, si elle eût vu sou pas- » teur et prince armé garder fortement sa porte et sa place? » Mais il manqua de courage, et oublia qu'il devait demeurer et » se tenir ferme en la ville, non pas se retirer et l'abandonner : » il devait monter sur les murailles de Jérusalem, et ne cesser » point de crier jour et nuit jusqu'à ce qu'elle fût convertie au » Seigneur son Dieu¹. Croyez-moi, si Dieu permettait que nous » fussions encore affligés d'une pareille persécution, je voudrais » de parole et d'œuvre encourager mon peuple au combat et à » la défense... Mais, comme je vous ai dit, Dieu aura miséri- » corde des siens, pourvu que nous ayons bonne espérance en » lui, et *ne mettra pas entre les dents des bêtes les âmes qui le » confesseront*². »

Les Genevois cependant s'approchèrent de la ville, un dimanche, vers le milieu du jour, et se disposèrent à l'emporter d'assaut. On courut avertir le Saint et on l'exhortait à se soustraire aux violences qu'il ne manquerait pas de subir; mais lui, toujours plein de calme et de confiance, essayant d'inspirer aux autres sa tranquillité, affirma de nouveau que rien n'était à craindre. Et en effet les ennemis se retirèrent, sans avoir même tenté aucune attaque, trompés sans doute et décidés à la retraite par le faux bruit qui se répandait, que le Duc était sur le point de publier un édit semblable à l'édit de Nantes. Leur départ fit la joie du peuple; mais la cause qui l'avait amené ne pouvait qu'affliger François, qui ne comprenait en aucune manière cette politique de fausse tolérance trop vantée depuis et plus funeste

¹ L'évêque rappelé ici est Pierre de la Baume, homme timide et qui, sans être mauvais évêque, puisqu'il fut créé cardinal, pouvait bien ne pas avoir l'héroïsme que notre Saint trouvait comme naturel en un prélat. — ² Ch.-Aug. de Sales.

qu'on ne peut dire. Sa longanimité pour les personnes était sans bornes et il eût sauvé de la violence tout particulier persécuté même pour sa fausse croyance; mais donner la liberté de prêcher l'erreur dans un pays catholique, lui paraissait, et avec raison, un manquement funeste à l'égard de la vérité¹. Aussi refusait-il de croire que jamais Charles-Emmanuel se décidât à un pareil acte, et il disait : « *Quelle convention, hélas! entre Jésus-Christ* » et *Bérial? quel rapport de la lumière aux ténèbres?* et d'où » viennent tant de maux et tant de misères de la France, sinon » de cette misérable tolérance de liberté, pire que la plus dure » servitude²? Que les hommes d'État aient tant de raisons qu'ils » voudront, certes, je n'y vois goutte... Malheur aux princes à » cause de cette liberté! » Et disant ainsi, il tirait de grands soupirs de sa poitrine, songeant surtout à la France et à son roi; car il aimait ce grand prince et ce grand peuple³.

76. Comme en proie à cette pénible impression, « dès lors il ne cessa point de consoler ses fidèles par de très-ferventes exhortations, et de les encourager à la constance de la foi; il excitait son peuple de paroles et d'exemple à faire de bonnes œuvres pour le salut éternel : car il n'y avait point de malade en la ville qu'il ne visitât, point de pauvre qu'il ne secourût de ses aumônes, point de prisonnier qu'il ne consolât de paroles et n'assistât de son argent et de vivres. »

« Il y avait entre autres dans les basses fosses un faux monnoyeur, homme étranger et qui languissait, en attendant la mort, dans les horreurs du plus sombre désespoir, maudissant ses juges et fermant obstinément l'oreille à toute parole qui eût pu adoucir son cœur. Plusieurs personnes de grande vertu l'avaient inutilement visité, et l'on inclinait à l'abandonner; mais le saint évêque, ayant demandé cette âme à Dieu, comptait bien la fléchir à la fin. Il s'insinua si doucement et la divine grâce agit avec tant d'efficacité, que le malheureux s'amollit par le repentir et se réconcilia avec Dieu de la manière la plus touchante. Et comme il devait être exécuté loin d'Annecy, au lieu où il avait commis son crime, François l'accompagna jusques hors de

¹ Qui établit la liberté de la religion par une protection égale *aux doctrines publiques* opposées, ne fait évidemment autre chose qu'ériger le doute en principe; or le doute est la négation de la vérité, qui doit être *affirmée*. — ² *Pire*, oui; car la vérité en servitude *a ses témoins*, et la vérité qui n'est pas plus libre que l'erreur ne trouve plus que des sectateurs *pusillanimes* : s'ils étaient *ardents*, on les dirait *exagérés, intolérants!* — ³ Ch.-Aug. de Sales.

la ville, ne cessant point de l'exhorter; et quand il fallut se séparer, il lui donna des médailles bénites, auxquelles le Pape avait appliqué des indulgences, l'embrassa tendrement, lui baignant les joues de ses larmes, et fléchissant tellement à la piété les cœurs de tous les assistants, que l'on n'entendait que pleurs et gémissements. Bien plus, tout le long de la route, les curés avaient ordre de le visiter et de lui porter toute sorte de secours spirituels; et comme on demandait à François pourquoi il avait prodigué tant de soins à un étranger, il répondit simplement : « C'est un étranger, il est vrai; mais ne sommes-nous pas tous frères en Dieu¹? »

77. La sollicitude du saint évêque se portait avec affection sur toutes les parties de son diocèse et l'occupait de toutes les œuvres qui pouvaient contribuer au bien; surtout il avait à cœur le retour des hérétiques, et ses regards se portaient avec une certaine inquiétude à ce qui concernait l'établissement des curés dans le Chablais.

Une grande dame avait ramené une jeune protestante, et il écrivait : « L'humble épouse de notre divin Jésus accueillera » toujours avec empressement les enfants du Seigneur qui se se- » ront écartés de son sein... Vous avez fait une œuvre pie, en » ramenant au bercail une brebis qui avait été trop malheureuse » pour s'en éloigner. Soyez sûre que la bénédiction de celui qui » est notre Maître à tous sera reçue dans votre maison. M. le » curé de Saint-Julien m'a mandé que son église était pleine de » Genevois, et qu'ils avaient été touchés au vif des pleurs de » cette pauvre fille. Oh! que la gloire de Dieu soit célèbre à » jamais, et que sa divine miséricorde se répande sur eux » comme sur nous!... Si vous allez voir cette année M. votre » frère, dites-lui pour l'amour de Dieu que M. Gallay attend » son arrivée pour commencer l'impression de l'Ancien Tes- » tament; car il dit que le champ du Seigneur est stérile, et » qu'il est bien temps que des mains habiles le cultivent². »

D'autre part, il disait au Duc : « Sachant combien V. A. est » propice et favorable à tout ce qui regarde l'établissement de la » foi catholique..., je me plains à elle du peu de compte que MM. » des Saints Maurice et Lazare tiennent, de contribuer ce qu'ils » doivent pour le Chablais, Gaillard et Ternier... Nous demeu- » rames d'arrêt avec le chevalier Berghera qu'il procurerait une » prompte résolution du conseil de l'Ordre pour la dotation de

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettre 119^e.

» plusieurs églises..., et je suis encore à l'attendre, s'étant écou-
 » lés une grande quantité de mois depuis la promesse qu'il m'en
 » fit ¹. » Il pressait en même temps les chevaliers avec une sainte
 énergie : « Je me plains à vous, mais de vous-mêmes, qui, ce
 » me semble, avez trop peu de soin d'une chose si importante à
 » la gloire de Dieu et au salut des âmes ²... » Il ne consentit enfin
 à patienter que quand le prince l'eut assuré que la résolution,
 longtemps retardée par des causes sérieuses, lui serait envoyée
 bientôt ³.

78. C'était aussi le temps où Henri IV, jaloux de posséder en
 ses États le plus grand et le plus saint évêque de la chrétienté,
 usait de tous les moyens pour essayer de l'attirer en France.
 On voit que M^{me} de Chantal paraissait s'en inquiéter pour cet
 avenir encore voilé que par moments il lui faisait entrevoir,
 mais François répondit : « Ne vous troublez point, je vous
 » prie, de ce que je vous écrivis l'autre jour touchant la pro-
 » position qui se fait de me tirer *moi-même* de ma terre et de
 » mon parentage : car rien ne se fera que de par Dieu et, de
 » quelque côté que j'aïlle, sous sa conduite tout ira fort bien et
 » pour vous et pour moi. Non, croyez-le bien ; mais voyez-vous,
 » n'en parlez à personne. Je vous dis tout : ce ne serait pas sans
 » répugnance, s'il me fallait changer de logis... ; mais Dieu
 » tiendra tout de sa main ⁴... » Et plus tard encore : « De deux
 » côtés j'ai des nouvelles que l'on me veut relever plus haut de-
 » vant le monde... Ma réponse est devant Dieu. Non, ne doutez
 » point : je ne ferais pas un clin d'œil pour tout le monde ; je le
 » méprise de bon cœur. Si ce n'est la plus grande gloire de notre
 » Dieu, rien ne se trouvera en moi ⁵. »

La gloire de Dieu, c'est là tout ce qu'il cherchait, et il la voyait
 dans toutes les fonctions qui ramenaient les âmes, et plus encore
 dans les croix qu'il avait à souffrir. « Il y a quatre jours que j'ai
 » reçu à l'église et en confession un gentilhomme de 20 ans,
 » brave comme le jour, vaillant comme l'épée. O Sauveur de
 » mon âme ! quelle joie de l'ouïr si saintement accuser ses pé-
 » chés, et parmi le discours d'iceux, faire une providence de
 » Dieu si spéciale à le retirer !... Il me mit hors de moi-même :
 » que de baisers de paix je lui donnai ! — Je voudrais que vous
 » me vissiez tout entièrement, pourvu que mes imperfections ne
 » vous scandalisent pas. Je n'ai cessé de recevoir des traverses et

¹ Lettre 116^e. — ² Lettre 117^e. — ³ Lettre 118^e. — ⁴ Lettre 410^e. — ⁵ Lettre 413^e.

» grosses et petites ; mais ni mon cœur, ni mon esprit n'a été
 » nullement traversé, Dieu merci. Jamais plus de suavité, plus
 » de douceur, jusqu'à hier que les nuages le couvrent ; et main-
 » tenant que je reviens de la sainte messe, tout est serein et
 » clair¹. »

79. Parmi tous ces travaux, il se préparait à reprendre la vi-
 site de son diocèse ; mais la sainte baronne s'inquiétait du peu de
 soin qu'il paraissait prendre de sa personne, et il répondait gai-
 ment : « Je partirai d'ici à dix jours pour continuer ma visite
 » cinq mois entiers parmi toutes nos montagnes, où les bonnes
 » gens m'attendent avec bien de l'affection. Je me conserverai
 » tant qu'il me sera possible, pour l'amour de moi, que je
 » n'aime que trop, et encore pour l'amour de vous, qui le voulez,
 » et qui aurez part à tout ce qui s'y fera de bon... Mon frère le
 » chanoine² vous voulait écrire ; je ne sais s'il le fera. Ce pauvre
 » garçon n'est point un bienfait de santé : il se traîne tant qu'il
 » peut, avec plus de cœur que de force. Il pourra se reprendre
 » pour un peu auprès de sa mère, pendant que je sauterai de
 » rochers en rochers sur nos montagnes³. »

Il partit en effet le 18 juin, se dirigeant vers le sud-ouest
 d'Annecy pour remonter ensuite dans le Faucigny. Nous savons
 déjà quels étaient ses travaux de tous les jours dans la visite ;
 mais cette fois la marche devait être plus pénible et le ministère
 plus difficile. Partout il prêchait, confessait et visitait les pauvres
 et les malades ; mais surtout il catéchisait, ayant recours même
 au patois pour se faire mieux entendre. Les faits particuliers que
 nous pourrions citer, soit d'après les historiens, soit d'après ses
 lettres mêmes, nous donneront une idée aussi exacte que possi-
 ble de ce voyage laborieux et de ses occupations diverses.

80. Le 24 juin, après avoir déjà visité 15 paroisses, il se rendit
 à Rumilly : dans cette petite ville, il célébra les ordres géné-
 raux, non sans avoir passé une partie de la nuit à achever la pré-
 paration des ordinands, qu'il examinait et exhortait dans chaque
 paroisse, à mesure qu'on les lui présentait. Il les célébra de
 même à Saint-Jean-Baptiste de Cranves, le samedi des Quatre-
 Temps, 23 septembre.

En même temps que les paroisses, il visita les abbayes et
 prieurés, assez nombreux alors ; et partout il s'enquérail non-
 seulement *de la discipline et vie* des religieux, mais encore de
 l'administration temporelle et de l'état des biens : sa fermeté

¹ Lettre 413^e. — ² Jean-François. — ³ Lettre 412^e.

égalait sa douceur, et son intervention était acquise pour tous les besoins. Le prieur de Notre-Dame de Bellevaux, de l'Ordre de Cluny, se trouvait depuis longtemps en instance pour obtenir d'être déchargé des décimes qu'il payait au Duc : son monastère, jadis assez célèbre, se trouvait ruiné quant aux bâtiments et très-appauvri pour le revenu ; la tempête encore avait ajouté au mal, et il ne pouvait, à beaucoup près, supporter les charges : tout cela le gênait fort au désir qu'il avait de résider et bien faire son devoir ¹. Quoique le Saint eût fait constater cet état des choses et informé S. A. *avec prière*, néanmoins rien n'était réglé lors de son passage, le 9 juillet. Alors il vit par lui-même et reconnut mieux encore la pauvreté de cette maison, que les revenus de plusieurs années ne suffiraient point à réparer : il écrivit de nouveau, et le prince accorda cette fois ce qui lui était demandé ².

A Saint-Jacques de Sallanches (26 juillet), il entendit la confession générale d'un jeune gentilhomme trop connu pour ses dérèglements, et qui vint à lui tout en larmes. Ce malheureux n'avait jamais fini de raconter ses longs égarements et, poussé de vifs sentiments de repentir, il montrait tout à nu sa déplorable misère. Le Saint l'écoutait et le consolait, pleurant avec lui, admirant l'infinie miséricorde et paraissant oublier qu'un grand nombre de pénitents attendaient. Deux fois on vint l'avertir inutilement, car il ne semblait pas entendre, et une troisième fois il répondit en essuyant ses pleurs : « Il vaut mieux » que les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles souffrent un peu » en attendant le pasteur, que s'il manquait de rapporter sur ses » épaules celle qu'il est allé chercher au désert ³. »

84. Ainsi il était complètement à chaque œuvre qui se présentait, s'occupant uniquement de la bien faire et s'oubliant lui-même aussi tranquillement que s'il n'eût point senti la fatigue et la douleur. Il marchait cependant chaque jour parmi « des montagnes horribles et effroyables en leur hauteur, couvertes d'une glace éternelle, que jamais personne n'a vu fondre, mais qui se fend parfois avec un si horrible mugissement qu'on dirait que tout veut s'abîmer ⁴. » Il voyait aussi *que ses affaires et occupations étaient en si grande quantité, qu'il ne se peut dire plus*; mais il était comme dans la main du Seigneur, et il écrivait : « C'est un petit miracle que Dieu fait; car tous les soirs,

¹ Lettre 97^e. — ² Lettre 120^e. — ³ Année de la Visitation. — ⁴ Ch.-Aug. de Sales.

» quand je me retire, je ne puis remuer ni mon corps ni mon
 » esprit, tant je suis las partout, et le matin je suis plus gai que
 » jamais. D'ordre, de mesure, de raison, je n'en tiens point du
 » tout maintenant; et cependant me voilà tout fort, Dieu
 » merci¹. »

Il s'excitait d'ailleurs admirablement par tout ce qu'il voyait; et le spectacle de la nature, comme les actions et la foi des pauvres peuples qu'il visitait, enivraient pour ainsi dire son âme d'un saint enthousiasme. Dieu se fait voir partout assez pour nous consoler grandement, disait-il; car « je l'ai même
 » rencontré plein de douceur et de suavité parmi nos plus
 » hautes et âpres montagnes, où beaucoup de simples âmes le
 » chérissaient et adoraient en toute vérité et sincérité; et les
 » chevreuils et chamois couraient çà et là parmi les effroyables
 » glaces pour annoncer ses louanges. Il est vrai que, faute de
 » dévotion, je n'entendais que quelques mots de leur langage;
 » mais il me semblait bien qu'ils disaient de belles choses...
 » Mais ne vous dirais-je pas une chose qui me fait frissonner les
 » entrailles de crainte? Devant que nous fussions au pays des
 » glaces, environ huit jours, un pauvre berger courait pour re-
 » couvrir une vache qui s'était perdue; il tomba dans une fente
 » de douze piques de haut, en laquelle il mourut gelé : O Dieu!
 » ce dis-je, l'ardeur de ce berger était-elle si chaude, que cette
 » glace ne l'ait point refroidie? Eh! pourquoi donc suis-je si
 » lâche à la quête de mes brebis? Certes, cela m'attendrit le
 » cœur, et mon cœur tout glacé se fondit aucunement. Je vis
 » des merveilles en ces lieux-là : les vallées étaient toutes
 » pleines de maisons, et les monts tout pleins de glaces jusqu'au
 » fond. Les petites veuves et les petites villageoises, comme
 » basses vallées, sont si fertiles; et les évêques, si hautement
 » élevés en l'Église de Dieu, sont tout glace. Ah! ne se trouvera-
 » t-il pas un soleil assez fort pour fondre celle qui me transit². »

82. Parmi les merveilles dont parle le saint évêque, la mort admirable d'un vieux paysan le frappa spécialement. Ce brave homme avait vivement désiré de recevoir sa bénédiction avant de quitter cette vie, et François se rendit promptement à sa demeure. Le vieillard le voyant entrer, s'écrie : « Monseigneur,

¹ Lettre 414^e. — ² Le même récit se trouve, en termes un peu différents, dans la lettre 121^e et dans la lettre 415^e : nous avons pris de l'une et de l'autre. Dans la lettre 415^e, le Saint annonce de plus qu'il a reçu en même temps, pour se confondre, le *recueil* de la vie et de la mort d'une sainte villageoise : ce *recueil* forme la lettre 416^e.

» je bénis Dieu, que je puisse avant de fermer les yeux recevoir
 » la bénédiction de vos saintes mains. » Et il demande à se confesser ; puis ayant fini : « Monseigneur, dit-il, mourrai-je ? » —
 « Mon fils, j'en ai vu revenir de plus bas ; mais Dieu est le maître de la vie, en lui seul doit être notre confiance. » — « Mais
 » mourrai-je, Monseigneur ? » — « Un médecin, mon fils, répondrait à cela mieux que moi : ce que je vous puis dire, c'est
 » que je vois votre âme en fort bonne assiette, et que possible
 » seriez-vous appelé en autre temps auquel vous n'auriez pas
 » tant de disposition à partir... » — « Oh ! Monseigneur, ce n'est
 » pas crainte de mourir, que je demande ceci, mais plutôt peur
 » de ne mourir pas ; car j'ai peine à me résoudre de réchapper
 » de cette maladie. » — « Mais avez-vous quelque regret de
 » vivre ? » — « Monseigneur, c'est si peu de chose que ce monde,
 » que je ne sais comment tant de gens l'aiment, et si Dieu n'avait pas commandé d'y demeurer jusqu'à ce qu'il nous retire,
 » il y a longtemps que je n'y serais plus. » — « Est-ce la peine
 » ou la souffrance qui vous ont ainsi détaché ! » — « Nullement,
 » Monseigneur : j'ai mené jusqu'à cet âge une vie fort saine ; de
 » ma famille, j'ai eu tous les contentements qui se peuvent désirer, et de biens, je n'en ai que trop : mais c'est que j'ai toujours
 » jours oui, dans les prédications, faire si grand cas de la vie
 » éternelle et des joies du paradis, qu'il me semble que ce
 » monde-ci n'est qu'un cachot et une prison. »

« Alors, parlant de l'abondance du cœur, il dit tant de merveilles touchant la vision de Dieu dans le ciel, que le bienheureux évêque en était ravi et tout baigné de larmes de tendresse... Puis, descendant de ces hautes et célestes spéculations, quand il vint à dépeindre les bassesses des plus éminentes grandeurs, des plus somptueuses richesses, des plus exquis délices du monde ; c'était à en éprouver un profond dégoût. Le Saint toutefois, pour le retirer des extrémités où il s'emportait, lui fit faire plusieurs actes de résignation et d'indifférence de vivre ou mourir, à l'imitation de saint Paul et de saint Martin ; et de là à peu d'heures, après avoir reçu l'onction dernière des mains du serviteur de Dieu, il expira doucement sans se plaindre d'aucune douleur, et demeura plus beau mort qu'il n'avait été durant sa vie¹. »

83. Ces joies ineffables amortissaient en quelque sorte la douleur, qui était grande néanmoins pour l'apostolique François ;

¹ *Esprit*, Part. III, Sect. 46.

car, marchant par des chemins impraticables et s'aidant comme il pouvait des pieds et des mains, il était presque tout en sang. Bientôt il en fut à ne pouvoir marcher et il dut faire ses courses à cheval avec grande peine; car l'une de ses jambes était très-malade. Il la posait comme il pouvait sur l'arçon de la selle et n'avancait que très-lentement. Un jour que ses gens avaient hâté la marche aux approches de la nuit, oubliant qu'il ne pouvait les suivre, il les laissa aller sans rien dire; et comme, obligés ensuite de revenir à sa recherche, ils se plaignaient de ce qu'il allait si lentement : « Hélas ! répondit-il doucement, nous allons » comme nous pouvons. »

Dans les premiers jour d'août, la fatigue et la souffrance devinrent telles qu'il pouvait à peine se soutenir : cela dura dix jours, dit Charles-Auguste¹, et il ne laissa pas pourtant de marcher encore, séjournant seulement deux jours à Cluses et à Aux. Le 18, il arriva à Samoëns, et là il demeura quatre jours pour réconcilier les habitants qui étaient très-divisés. Dans un premier sermon, après leur avoir raconté la mort si touchante de la Sainte Vierge, il s'écria : « O mon cher peuple ! Marie meurt » d'amour, et nous, nous vivons de haine : aussi elle monte aux » cieux, et nous, nous descendons aux enfers ! » A ces mots, la pensée de ses ouailles qui se damnent lui porte au cœur une douleur terrible, et les sanglots qui étouffent sa voix l'obligent à quitter la chaire. Ce fut pour les auditeurs un coup de la grâce et le plus grand nombre, abîmés dans les pleurs et le repentir, coururent à ses pieds, promettant de se réconcilier et implorant l'absolution de leurs fautes. Le lendemain, étant encore monté en chaire, et ayant fait le signe de la croix, il cria d'une voix pénétrée : *Jésus ! Marie !* Puis il demeura silencieux, les mains jointes sur la poitrine, le visage recueilli, le corps immobile, en sorte qu'on le crut en extase. Il cria une seconde fois : *Jésus ! Marie !* puis, comme livré à l'inspiration divine, il redit avec une éloquence et une tendresse ravie tout ce que ces deux noms rappellent, tout ce qu'il y a d'admirable dans l'union du Fils et de la Mère. Les cœurs les plus durs cédèrent à ce coup, et le saint consacra les jours et une partie des nuits à recevoir et réconcilier ces pauvres âmes. Quand il partit, la joie était dans son âme; car il avait réuni tous les cœurs dans la charité de Jésus-Christ².

¹ Les historiens disent qu'il s'arrêta dix jours; mais Charles-Auguste affirme au contraire qu'il continua sa marche sans interruption, et il cite, jour par jour, les paroisses visitées. — ² *Année de la Visitation*; M. Hamon.

84. Le 28 août, il arriva dans la paroisse de Villars. Là était un pécheur public qui donnait un grand scandale, et il courut aussitôt à sa recherche, espérant le ramener et le demandant à Dieu. Tout fut d'abord inutile; aux insinuations de la charité, le malheureux ne répondait que par l'insulte et la raillerie, à ce point que le doux pontife, usant de sévérité, le menaça d'excommunication. « Et bien, reprit cet homme avec colère, si vous » m'excommuniez, je jure de passer au protestantisme! » François se retire silencieux et redouble en son cœur de ferventes prières pour cet infortuné qui se perd. L'heure du sermon étant venue, comme c'était le jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse, il tonne avec une force indicible contre les vices dont le saint précurseur fut la sanglante victime. Or le pécheur était là : conduit en apparence par la curiosité, mais en réalité par la grâce, il était venu, et son endurcissement ne put tenir à l'énergie de la sainte parole. Il va trouver François au pied même de la chaire, puis, s'étant confessé avec larmes, il demande publiquement pardon de sa vie scandaleuse. Le peuple surpris croyait à peine ce qu'il voyait, et le saint embrassait avec effusion le nouveau converti. « Mes enfants, disait-il, réjouissons-nous, voici votre frère qui, selon la parole de » Jésus-Christ, s'arrache l'œil et se coupe la main pour entrer » dans le royaume des cieux : voici un fils de l'Évangile, une » âme prédestinée. » Et dans sa joie, il emmena pour quelques jours l'enfant prodigue, et il l'affermissait au bien par les marques de sa tendresse et par de saintes exhortations¹.

85. Nous ne saurions dire tous les faits, ce mélange inexplicable de consolations et de peines qui signalèrent la visite et montrèrent si bien à tous les regards l'extraordinaire vertu de l'évêque de Genève. Après une marche de cent jours, ayant vu toutes choses dans 190 paroisses, abbayes ou prieurés, et accompli partout les œuvres d'un missionnaire et d'un apôtre, il revint à Annecy pour les fêtes de la Toussaint. Dès lors il connaissait bien son diocèse et il pouvait, docile aux lois de l'Église et fidèle à son serment, rendre exactement compte au Souverain-Pontife. Son premier soin en effet, dès qu'il eut pourvu aux affaires les plus urgentes, fut de mettre en ordre toutes ses

¹ *Année de la Visitation.* — Pour un autre fait analogue et plus frappant encore à un certain point de vue, Voy. *Esprit*, Part. XIV, Sect. 31 : un prêtre avait donné lieu à de grandes plaintes et niait effrontément ses écarts; François le convertit *en rougissant devant lui*, puis, ayant entendu sa confession, se jeta à ses pieds pour se confesser à son tour!

observations et de dresser avec précision l'*État de l'Église de Genève* et l'*Exposé des besoins du diocèse et des moyens d'y pourvoir*¹.

« Il y a 71 ans que l'évêque de Genève a été chassé de sa ville avec son clergé et dépouillé de presque tous ses biens : il fait maintenant sa résidence à Annecy. Ses revenus sont fort minces ; à grande peine peuvent-ils monter à mille écus d'or² : mais celui qui n'a pas appris à vivre dans l'abondance, doit savoir endurer la pauvreté. L'évêque actuel est François de Sales, le 6^o de ceux qui ont gouverné hors de Genève, originaire du diocèse et prévôt de la cathédrale l'espace de 10 ans, promu et consacré il y a 4 ans. Or, ayant été auparavant empêché, pendant ces deux dernières années, il a visité en personne 260 paroisses... Il a eu pour prédécesseur Claude de Granier, prélat digne d'une éternelle mémoire, et il tâche de suivre ses traces le mieux qu'il peut. »

« Dans l'église cathédrale, il y a 30 chanoines, y compris le prévôt, le chantre et le sacristain, qui perçoivent tous une prébende égale ; six enfants de chœurs avec leur maître ; huit habitués pour le chant et la musique, et quatre autres ecclésiastiques pour porter la croix, sonner les cloches, diriger les cérémonies, avoir soin des ornements... Le revenu de chaque chanoine, pour son entretien, ne monte pas à 40 écus d'or (147 f. 20), prébende insuffisante pour nourrir le moindre des hommes. Or c'est une merveille, dans une si grande pauvreté, combien les offices se font dévotement et magnifiquement dans cette église³... Il y a dans le diocèse 4 collégiales, comprenant 50 chanoines et 16 bénéficiers ; on y chante tous les jours l'office, malgré une grande pauvreté. Outre cela, six abbayes d'hommes, toutes *en commendé* ; cinq prieurés conventuels dont un seul est possédé en titre (Bellevaux), quatre monastères de Chartreux et 35 prieurés ruraux de divers Ordres, et cinq couvents de mendiants ; 590 paroisses, dont 450 dans lesquelles les sacrements sont administrés et le peuple instruit de la religion catholique ; enfin cinq monastères de filles. Tout le peuple de ces 450 paroisses est absolument catholique, quoiqu'il y en ait 70 qui étaient infectées de l'hérésie de Calvin il y a dix ans... Il y a 15 écoles où l'on enseigne la grammaire et les humanités, mais principalement la

¹ Voy. tom. VI, pag. 98 et suiv. — ² C'est-à-dire 3,680 francs sur lesquels l'évêque devait prendre le *gage* de ses officiers. — ³ Le Saint ne parlait jamais de cela qu'avec enthousiasme, et du reste il avait formé ses chanoines à son image : Voy. lettres 121^e et 821^e.

doctrine chrétienne. Il y a 10 villes où l'on prêche tout le Carême la parole de Dieu ¹. »

86. Il faudrait un Séminaire, et jusqu'alors on a vainement travaillé pour en ériger un : ni l'évêque, ni le chapitre ne peuvent suffire à la dépense; les abbayes et prieurés, assez riches, tiennent trop bien leurs fonds. Si le Saint-Siège destinait à l'œuvre les premiers prieurés ruraux qui vaqueront, elle serait possible; autrement il faudra faire contribuer tout le clergé. — Le Théologal et le Pénitencier, trop pauvres, auraient besoin que le Saint-Siège leur attribuât deux prébendes laïques des monastères les plus voisins. — « C'est une chose surprenante, combien » la discipline est ruinée chez tous les Réguliers, sauf les Char- » treux et Mendians. *L'or de tous les autres est converti en or- » dure, et leur vin tourné en poison; c'est pourquoi les enne- » mis du Seigneur disent chaque jour : Où est leur Dieu? On » pourrait remédier à ce mal, ou en envoyant dans ces monas- » tères de meilleurs religieux des autres Ordres, ou en les sou- » mettant à la visite et à la correction, ou enfin en y substituant » des chanoines séculiers ². »*

Pour les religieuses, les deux monastères de Sainte-Claire se comportent très-bien; les portes des religieuses de Cîteaux sont ouvertes à tous venants, et nul moyen de réforme qu'en les transportant dans les villes avec des supérieurs plus soigneux. Point de confesseurs extraordinaires, et nulle liberté de s'adresser jamais à un autre que le prêtre attitré; l'évêque ni son grand vicaire ne sont consultés pour l'admission des filles.

« Ce diocèse est situé au milieu de montagnes très-hautes, au sommet desquelles, pour la plupart, il y a des villages fort peuplés... : il serait à désirer qu'on leur donnât des recteurs..., et les dîmes suffiraient...; mais elles appartiennent aux abbés et aux monastères, où les moines n'ont plus que le seul habit de religion, et ces pauvres habitants des montagnes crient comme des brebis qui manquent de pâturages. Plût à Dieu que le Saint-Siège envoyât ici *un visiteur prudent et fidèle, qui distribuât à chaque église la mesure de froment qui lui est nécessaire!* »

« Outre les 450 paroisses habitées par de vrais catholiques, 140 autres sont en partie sous la puissance tyrannique des Bernois, et en partie sous la domination du roi très-chrétien. Des

¹ A cet état était joint celui des pauvres revenus et des grandes charges de la mense épiscopale. Voyez tom. VI, pag. 103. — ² Les considérations que le Saint fait valoir à ce propos méritent de fixer l'attention. Voyez tom. VI, pag. 107.

premières, il n'y a nul espoir; quant aux autres, S. M. me dit toujours que j'aie bonne espérance, et j'attends en vain depuis quatre ans. »

« Genève est au diable et aux hérétiques ce que Rome est aux anges et aux catholiques. Tous ceux-ci, mais principalement le Souverain-Pontife et les princes doivent apporter tous leurs soins pour que cette Babylone soit renversée ou qu'elle se convertisse; mais plutôt pour *qu'elle se convertisse et qu'elle vive, et qu'elle loue Celui qui vit ès siècles des siècles.* »

87. Régulièrement, c'était au saint évêque lui-même qu'il appartenait d'aller soumettre au Pape cet état de son diocèse; mais « son peu de revenu, la difficulté des chemins et le bien même de son Église ne lui permettaient pas d'entreprendre un si long voyage, » et pour remplir son obligation il substitua son frère, le chanoine Jean-François de Sales, qui, plus tard, fut son successeur¹. Le digne envoyé partit, muni de la lettre où François s'excusait près de Paul V, et d'une autre encore pour le cardinal Baronius, dont il rappelait la bienveillance, invoquait l'intervention et célébrait délicatement les louanges²; mais surtout le Saint avait comme remis son frère aux mains d'Anastase Germonio, *référendaire* des deux signatures³, le priant d'être son guide et son introducteur. Ce dignitaire était un des amis et des admirateurs de François: il fut heureux du souvenir d'un évêque « qu'il avait toujours aimé, honoré et estimé comme le » demandait son grand mérite, son infinie bonté et son grand » zèle pour la foi catholique⁴. »

Dans la même lettre où il exprime ces sentiments, Germonio nous apprend que Paul V avait voulu savoir l'opinion du saint évêque sur une question théologique très-importante et en avait été extraordinairement satisfait. Cette question, que l'on a appelée *De gratiæ auxiliis*, était celle de *l'accord entre la grâce divine et la liberté humaine*: elle divisait grandement et depuis longtemps les Dominicains et les Jésuites, les uns attribuant à la grâce, *qui est un attrait divin*, une efficacité que les autres jugeaient *trop irrésistible*, et partant *destructive de la liberté de l'homme*; et ceux-ci grandissant l'influence *du libre-arbitre* d'une façon que leurs adversaires déclaraient *injurieuse* au su-

¹ Lettre 123^e. — ² Lettre 124^e. Le cardinal répondit en offrant tout son concours, et en rappelant que déjà, quand le Saint était à Rome, il le lui avait offert de grand cœur (Lettre 126^e). — ³ Le *référendaire* était un officier de chancellerie, ou secrétaire-rapporteur. Anastase Germonio fut plus tard archevêque de Tarentaise. — ⁴ Lettre 125^e.

prême empire de la grâce. C'était là une lutte déplorable, et Clément VIII eût voulu y mettre fin en prononçant dogmatiquement : c'est pourquoi, depuis la fin de 1597, il avait réuni de fréquentes congrégations¹ ; mais nulle décision n'était intervenue quand Paul V succéda à Léon XI, au mois de mai 1605. Le nouveau Pontife, au courant de la discussion, qu'il avait exactement suivie, après avoir de toutes parts réclamé l'avis des docteurs, la fit reprendre au point où elle en était restée, et les congrégations se multiplièrent encore une fois. C'est dans ces circonstances que notre Saint fut consulté et répondit par un bref exposé de son sentiment. Le Pape en fut frappé d'admiration ; il chargea le cardinal Arrigon de demander plus de développements, et François exposa la doctrine consignée depuis en son traité de *l'Amour de Dieu*². Il ajoutait néanmoins : « La dispute » élevée sur cette question est très-dangereuse, et a dans ses » extrémités des hérésies ; c'est pourquoi celui qui s'y enfonce » trop doit bien prendre garde de ne pas tomber. Il y a beau- » coup d'autres choses dont l'Église gémit, auxquelles il faut » veiller plus particulièrement qu'à l'éclaircissement de cette » question, qui n'apportera aucun avantage à la religion chrétienne et qui lui causera beaucoup de mal : car les temps sont » plutôt disposés au mal qu'au bien. Du reste, les Dominicains » et les Jésuites ont un trop bon esprit pour ne pas venir bien- » tôt à la concorde³. »

Cet avis était celui de la sagesse, et il termina tout : Paul V renonçant à prononcer, ordonna le silence et la paix aux deux parties, et les Jésuites comme les Dominicains saluèrent en François *leur pacificateur*. Ces derniers mêmes lui envoyèrent des lettres d'affiliation à leur ordre.

Cependant Jean-François de Sales avait reçu à Rome l'accueil qui était dû au représentant et au frère d'un prélat aussi renommé pour sa science, ses talents, son zèle et ses prodigieuses vertus : on avait admiré *l'État de l'Église de Genève* et la prudence toute céleste qui inspirait *les moyens de pourvoir aux besoins du diocèse* ; et l'heureux chanoine revint comme chargé des témoignages de l'estime et de la vénération des hommes les plus illustres, des cardinaux et du Souverain-Pontife lui-même pour le saint prélat à qui tous souhaitaient « une très-longue et heureuse vie de généreux travail dans la vigne du Seigneur⁴. »

¹ Ces congrégations, formées des plus illustres théologiens, furent au nombre de 164 sous Clément VIII. — ² Liv. II, chap. 12 ; Liv. IV, chap. 7. — ³ Lettre 129^e. — ⁴ Lettre 128^e.

CHAPITRE IV.

PRÉDICATIONS, RÉFORMES ET PEINES. L'INTRODUCTION
A LA VIE DÉVOTE.

1607 et 1608.

88. Comme nous l'avons vu, François attendait toujours l'effet des promesses de Henri IV pour le pays de Gex; mais alors il reçut quelque consolation par le baron de Luz, qui lui faisait part d'un arrêt royal autorisant l'envoi de missionnaires dans ce bailliage. Ce seigneur ajoutait : « Ne me soyez point chiche de » vos commandements : en me les départant, vous ferez chose » charitable, puisque je ne puis faire aucune autre chose plus » digne d'agréer à la divine Majesté. » Le Saint fit donc choix de zélés religieux qu'il envoya au pays de Gex, tandis que lui-même se préparait à la station du Carême, qu'il devait prêcher à Annecy.

Nous n'avons pas besoin de redire combien il déploya de zèle, d'activité et de dévouement : le peuple d'Annecy était particulièrement son peuple, et le devoir à son égard se mêlait à la charité; puis encore c'était bien le peuple dont il connaissait mieux le caractère, les habitudes et les besoins. Il prêchait, il confessait, il officiait et il se prodiguait tellement que son ancien gouverneur, qui avait conservé sur lui le plus grand empire, crut devoir le blâmer et le fit avec sa sévérité ordinaire. Le Saint répondit doucement et en souriant : « Ah! Monsieur Déage, vous » seriez bien glorieux si vous aviez un disciple martyr, qui eût » le bonheur de mourir en se consumant pour le service de Dieu » et le salut des âmes; mais vous m'avez trop ménagé et rendu » trop poltron pour que je vous procure une gloire devenue s » rare dans notre siècle¹. »

Soit déférence toutefois, soit impossibilité de suffire à tout nous savons par lui-même² que parfois il céda à d'autres prédicateurs la chaire de la cathédrale, se donnant plus volontiers à de petits auditoires devant lesquels il avait *toute commodité de lâcher la bride à ses pauvres et menues affections*; mais il

¹ Année de la Visitation. — ² Lettre 425^e.

assistait régulièrement à ce qu'il appelait *le sermon de la ville*, et s'y montrait singulièrement attentif, pour que son exemple attirât les fidèles. Ceux-ci néanmoins persistaient à le goûter exclusivement, et il arrivait que la chaire n'était guère entourée. Un homme fort docte, et sans doute médiocrement éloquent, s'oublia une fois jusqu'à s'irriter de voir un trop petit nombre d'auditeurs. et il s'écria, dans sa mauvaise humeur : « A quoi » bon se donner tant de peine pour jeter la semence dans un terrain si ingrat et si stérile? » Le soir, François disait à un de ses confidants : « A qui en veut ce prédicateur? Il nous a tancés » pour une faute que nous n'avions pas commise, puisque nous » étions présents : ce n'était pas notre faute s'il y avait tant de » places vides. S'il voulait faire la réprimande aux coupables, il » lui fallait aller dans les rues ou sur les places publiques... » On conçoit que le peuple fut plus sévère encore et que le prédicateur éloigna par ses invectives le peu d'auditeurs qui étaient venus. Dès lors le Saint reprit seul la chaire et l'affluence considérable des fidèles promit les plus heureux fruits.

88. « Il célébrait la messe devant ses auditeurs en la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine (église Saint-Dominique), pendant que la cloche sonnait pour annoncer le sermon, et, ayant encore les lèvres teintes du sang précieux qui a été épanché pour la rédemption du monde, il montait en chaire et prêchait avec tant d'efficace qu'il convertissait les pécheurs à grandes troupes¹. » Lui-même a écrit : « Vous savez bien que le Carême, c'est la » moisson des âmes. Je n'avais encore point fait de Carême en » cette chère ville que celui-ci, depuis que je suis évêque, hor- » mis le premier, auquel on me regardait pour voir ce que je » ferais ; et j'avais assez à faire à prendre contenance, et pour- » voir au général des affaires du diocèse qui m'était tombé sur » les bras tout fraîchement. Maintenant, sachez que je moissonne » un peu avec des larmes, partie de joie et partie d'amour... Je » viens de trouver dans nos sacrés filets un poisson que j'avais » tant désiré il y a quatre ans. Il faut que je confesse la vérité, » j'en ai été bien aise : je dis extrêmement. Je la recommande à » vos prières, afin que Notre Seigneur établisse en son cœur les » résolutions qu'il y a mises. C'est une dame², *mais toute d'or*, » et infiniment propre à servir son Sauveur : que si elle continue,

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² C'était une jeune dame protestante. Ch.-Aug. dit : « une noble âme, à l'occasion de laquelle il s'est diverses fois réjoui par lettres, » et a continué toute sa vie de lui donner les vrais avertissements de la sincère » piété. »

» elle le fera avec fruit. — Il y a sept ou huit jours que je n'ai
 » point pensé à moi-même, et ne me suis vu que superficielle-
 » ment, d'autant que tant d'âmes se sont adressées à moi afin
 » que je les visse et servisse, que je n'ai eu nul loisir de penser
 » à la mienne. Il est vrai que... je la sens encore toute dedans
 » mon cœur, dont je loue Dieu ; car c'est la vérité que cette sorte
 » d'occupation m'est infiniment profitable. Que puisse-t-elle être
 » bien utile à ceux pour qui je la prends¹.

Son zèle, ordinairement conduit par la douceur, s'anima une fois, sur la fin de la station, d'une surprenante énergie. Comme il prêchait, ses regards tombèrent sur un jeune gentilhomme (*lequel lui appartenait même de parentage*) qui portait la vue insolemment sur une jeune demoiselle, et s'interrompant avec indignation, il s'écria : « Que signifie cette conduite, et où
 » sommes-nous? Quoi! l'on osera porter l'injure à Dieu jusque
 » dans nos églises et pendant que l'on prêche sa parole! Cessez,
 » qui que vous soyez, et implorez le pardon du Seigneur; car
 » autrement je vous nommerai et reprendrai publiquement. » Le coupable se contint, et la confusion pénétra tellement son âme de repentir, qu'après le sermon il alla implorer sa grâce aux pieds de l'homme de Dieu².

90. Lorsque les fêtes de Pâques furent passées, François, de concert avec le président Fabre, son admirateur et son ami, réalisa le dessein formé depuis quelque temps d'établir à Annecy une Académie. Amants passionnés de la science véritable et persuadés intimement qu'elle est un des plus grands moyens, un des principes les plus sûrs de la vertu, ces deux hommes illustres gémissaient de voir la jeunesse, après des études insuffisantes, se perdre dans une oisiveté qui ouvrait la voix aux plus déplorables écarts. Ils savaient aussi que bon nombre de jeunes gens accueilleraient volontiers une institution qui joindrait aux grands avantages de la science le charme toujours puissant d'une association honorable et de leçons intéressantes. Et ils voyaient enfin, dans Annecy même et tout près d'eux, beaucoup d'esprits solides et d'un grand savoir qui seraient d'autant plus heureux de prêter leur concours, que les efforts qu'ils feraient pour les autres leur seraient à eux-mêmes grandement utiles. Les éléments de l'Académie étaient donc là; son but paraissait évidemment réalisable et les constitutions en furent dressées.

¹ Lettre 424^e, écrite *au saint temps de la Passion*. — ² Ch.-Aug. de Salés. Durant ce Carême, le Saint reçut des lettres d'affiliation à l'Ordre des Chartroux.

Ce serait l'*Académie florimontane*, ayant pour emblème *un oranger en fleurs*, avec cette devise : *Flores fructusque perennes* (Fleurs et fruits immortels); car elle recueillerait les plus belles fleurs de la littérature, les plus beaux fruits de la science que produiraient les monts de Savoie : « sa fin serait l'exercice de toutes les vertus, la souveraine gloire de Dieu, le service des sérénissimes princes et le bien public. » — A sa tête, une personne illustre, vertueuse et dévouée, ayant le nom de *Prince de l'Académie*, et après lui deux *Assesseurs*, hommes sages, prudents, savants et expérimentés. Puis le *Secrétaire*, esprit généreux, lucide, élevé, très-versé dans les belles-lettres; des *Censeurs* habiles en tout genre, *et bien près de l'encyclopédie*; des *Académiciens* tous savants et hommes de bien, tous catholiques et fidèles sujets, tous graves et incapables de légèreté, tous généreux et éloignés de l'avarice, tous modestes et ennemis de la dissension ou des prééminences.

Tout candidat au fauteuil académique serait présenté par quelqu'un des académiciens; après son admission, il prendrait un nom et une devise, qu'il garderait toujours, et les divers emblèmes seraient peints et affichés, selon l'ordre de réception, dans la salle de l'Académie. On déterminerait à l'avance, et après mûre délibération, ceux qui devraient parler en public; et aux assemblées générales seraient admis tous les plus habiles maîtres des arts honnêtes.

Les leçons faites par les académiciens auraient pour objet l'arithmétique, la géométrie, la cosmographie, la philosophie, la rhétorique, la théologie et la politique, l'ornement des langues et surtout de la langue française. On ferait en sorte que la leçon fût complète en une seule séance; on enseignerait en un style *grave, poli et plein, éloigné de la pédanterie*, disant beaucoup en peu de temps; et chaque maître, après la leçon, donnerait les éclaircissements demandés. « Les discours et harangues se feraient avec plus d'éloquence que les leçons, et l'on y emploierait les ornements de l'art oratoire¹. »

Telles étaient en substance les constitutions, qui obtinrent la haute approbation du duc de Savoie et du duc de Nemours. Ce dernier accepta, comme seigneur du Genevois, le titre de *Prince*, à la condition que François et son ami seraient ses assesseurs, le premier chargé de la philosophie et de la théologie, le second de la jurisprudence, et tous deux ensemble des sciences

¹ Voy. tom. VI, pag. 118.

et des belles-lettres. Les plus nobles esprits ambitionnèrent le titre d'Académicien, au point qu'il fallut faire un choix; les dignitaires furent nommés, les cours furent assurés d'une affluence considérable, et François inaugura la première réunion par un magnifique discours. Il eût voulu céder l'honneur au président; mais celui-ci le déclina, se réservant pour la deuxième séance.

Cette belle œuvre n'eut point d'enfance; elle fut grande et magnifique dès l'origine, « et cette première année, on commença le cours des mathématiques par l'arithmétique, les éléments d'Euclide, la sphère et cosmographie avec ses parties (géographie, hydrographie, chorographie et topographie); suivit l'art de naviguer et la théorie des planètes, et enfin la musique théorique. Certes, il ne se pouvait rien voir de plus beau ni de plus suave que ces exercices, et la ville d'Annecy se vit en peu de temps habitée, sous ces deux grands personnages, des plus beaux esprits, non-seulement du Genevois, mais encore de toute la Savoie¹. »

91. Au mois de mars, le Père Chérubin avait apporté de Rome un Jubilé de deux mois pour la ville de Thonon² et le Saint ne manqua pas cette occasion de revoir ses enfants privilégiés. Là comme partout, sa vie fut celle d'un apôtre; mais on n'a conservé le souvenir que d'un seul fait particulier. Il y avait une languissante congrégation de Pénitents en l'honneur du Saint-Sacrement et de la Sainte Vierge, et il s'appliqua à la rétablir, fixant le costume des confrères et s'inscrivant le premier sur le catalogue renouvelé des membres. Il les instruisit, les enflamma de zèle et, pour affermir leur piété par un grand souvenir, les conduisit en pèlerinage aux reliques de saint Claude, objet d'indicible vénération pour les fidèles d'alors. Sous les triomphales enseignes de la Croix et au son des clochettes, dit Charles-Auguste, plus de 400 personnes traversèrent processionnellement, et par deux fois, le pays de Vaud, tout rempli d'hérétiques, et les territoires de Genève et de Berne, sans que personne osât troubler leur chant et les exercices de leur piété. On allait à pied sous la protection du Seigneur dont le Saint avait donné l'assurance, et de distance en distance une pieuse halte interrompait la marche; et alors François, tout embrasé d'amour, laissait échapper de son cœur les plus tendres exhortations. Ainsi tout le voyage fut sanctifié; la grâce du Seigneur, fervemment implorée, *arrosa la terre du pèlerinage* et la confrérie, au retour, se

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettre 127^e.

trouva toute remplie et merveilleusement animée de l'Esprit de Dieu.

C'est pendant son séjour à Thonon que le saint évêque, enfin autorisé par le Pape et agissant en son nom, réforma définitivement l'abbaye d'Abondance. Nous savons ses premiers efforts, qui n'aboutirent guère qu'à une punition inutile (Liv. II, N° 92), malgré l'intervention de Charles-Emmanuel. Depuis lors, François n'avait point cessé de chercher des moyens plus efficaces, et il le fit en vain jusqu'à ce qu'un nouvel abbé, Vespasien Agacia, prit lui-même l'affaire à cœur. N'ayant que des religieux trop âgés et dont les vieilles habitudes n'offraient aucun espoir de réforme, il résolut d'introduire en son monastère les Bernardins connus sous le nom de Feuillants, et dès le mois d'octobre 1604, François s'adressa tout ensemble, dans ce but, au duc de Savoie et au pape Clément VIII. « L'abbé, disait-il, en a déjà traité » avec le général des Feuillants, et a fait avec lui les arrange-
» ments nécessaires; et il ne reste plus qu'une chose, mais la
» principale, pour rendre l'établissement solide et perpétuel,
» c'est l'approbation du Saint-Siège apostolique¹. » Cette approbation se fit attendre et les choses étaient restées au même point quand Jean-François arriva à Rome; mais cette fois les difficultés et les lenteurs disparurent, et le Saint fut délégué comme commissaire apostolique. En cette qualité, laissant là le religieux qui avait la charge de la paroisse, il plaça les autres, au nombre de cinq seulement, dans trois monastères de leur Ordre (Saint-Augustin), assignant à chacun une pension de 40 écus d'or, puis il concéda perpétuellement aux Pères Feuillants la maison avec ses droits et revenus. Ainsi la contrée s'édifia par la sainte vie des nouveaux religieux et les monastères en désordre purent prévoir ce qui les attendait, si bientôt ils ne revenaient à la discipline régulière².

92. Parmi ces travaux, Anne d'Est, duchesse douairière de Nemours, terminait à Paris une longue vie de vertus et de grandeur (Voy. Liv. I, N° 4); et comme elle avait choisi, pour le lieu de sa sépulture, l'église Notre-Dame d'Annecy, le duc son fils, écrivant à François pour lui annoncer le deuil de sa famille (23 mai), le pria en même temps de tout organiser pour la cérémonie des obsèques. Le Saint partit donc promptement et prit toutes les dispositions convenables : le corps devait arriver

¹ Voyez Lettres 105^e et 106^e. — ² Ch.-Aug. de Sales, le Saint ne fit pas cet acte en personne; il avait *subdélégué* son grand vicaire.

le 7 juin au soir, et il fut au devant jusqu'à une lieue d'Annecy, accompagné de son clergé, des magistrats et de la noblesse de Genevois et de Faucigny. « Le lendemain matin, après les cérémonies funèbres, il fit la harangue sur les louanges de la défunte, et recommandation de son âme, avec son éloquence et piété ordinaires. »

Il n'aimait guère ces sortes de discours : car, disait-il, « il y » faut mêler de la mondanité, à laquelle je n'ai point d'inclina- » tion, Dieu merci. » Toutefois, dans la circonstance présente, il était obligé par le devoir et aidé par la piété de l'illustre princesse : il put louer avec vérité, parler à l'aise de la foi catholique et de l'amour du bien, flatter ses auditeurs en les détachant des vices et des affections de la terre. Son discours émerveilla l'assemblée, et lui-même nous apprend que le duc voulut l'avoir : « Je suis fort pressé d'affaires. M. de Nemours » m'a tellement conjuré de lui envoyer l'oraison funèbre de ma- » dame sa mère, que je suis contraint d'en écrire une presque » toute autre; car je ne me ressouviens pas de celle que je dis, » sinon *grosso modo* ¹. »

93. Dans l'intervalle, il retourna à Thonon pour terminer un différend qui lui tenait au cœur. En remettant à la *Sainte-Maison* le prieuré de Saint-Hippolyte (Liv. III, N° 54), on avait, pour ménager la susceptibilité des chevaliers de S. Maurice et S. Lazare, qui se trouvaient dépouillés, proposé une certaine association entre la nouvelle institution et l'Ordre : les prêtres devaient porter la croix de S. Maurice et les chevaliers étaient déclarés protecteurs de la *Sainte-Maison*. Ils prirent cet honneur pour un droit et de là des prétentions à s'ingérer dans les affaires et dans l'administration des biens, en sorte qu'il fallut recourir à Rome. Le Pape donna un bref que François était chargé de signifier : c'est pourquoi il réunit, avec le vice-préfet de la Sainte-Maison, Balthazard Maniglier, et le chevalier Berghera, le procureur fiscal Claude Marin, le prévôt Louis de Sales et deux chanoines, l'abbé d'Abondance, le P. Chérubin, et le supérieur de la mission des Capucins. Devant ces personnages distingués, « il déclara et ordonna que le prieuré de S. Hippolyte était perpétuellement et inviolablement uni à la Sainte-Maison, et qu'elle n'était point unie, ni annexée ou incorporée à la milice des Saints Maurice et Lazare, mais seulement associée; qu'en vertu de cette association, sans déroger en rien à

¹ Lettre 431^e. Voy. aussi lettre 131^e.

la juridiction de l'Ordinaire, la milice prendrait désormais la protection de la Sainte-Maison, l'un des chevaliers étant nommé protecteur, et que les prêtres seraient tenus de prier Dieu et faire des sacrifices pour l'heureux succès de la milice ¹. » Cette utile et pacifique alliance fut aussitôt sanctionnée, et Berghera prêta serment comme protecteur entre les mains de François, qui, en même temps, éleva Maniglier au titre de Préfet ².

94. En rendant compte au Souverain-Pontife de la visite de son diocèse, François exprimait la volonté de continuer avec l'aide de Dieu, et de se porter dans les paroisses et les monastères qu'il n'avait pu visiter encore. Déjà, étant à Thonon, il s'était rendu au prieuré de Notre-Dame de Celengy, et sans doute il profitait de toutes les occasions pour connaître par lui-même tantôt une paroisse, tantôt une autre : car il était tout entier aux affaires de son ministère et au bien des âmes, sacrifiant même souvent ses goûts pour la piété et jusqu'à ces communications intimes de l'oraison, si chères pourtant à son cœur ³.

Nous le trouvons à Sales le 15 septembre, et il montre dans une lettre à un de ses curés combien les occupations continuaient à le presser ⁴. Le 7 octobre, il se mit en chemin pour la visite, et commença par la paroisse du Petit-Bornand, dont il avait été curé (Liv. II, N° 8). Cette fois encore il allait *bien avant dans les montagnes, en espérance de se retirer pour l'hiver dans son petit Annecy* ⁵, et comme toujours il comptait pour rien les fatigues. Ce fut pour son cœur une grande consolation de visiter la chapelle construite en l'honneur du bienheureux Pierre Lefebvre, premier prêtre, premier théologien et premier compagnon de saint Ignace de Loyola. Il voulut voir la maison paternelle et les parents de ce grand religieux, et il ne se lassait point de redire ses louanges : c'était un grand honneur pour son diocèse d'avoir produit un homme aussi illustre et aussi saint, et plus tard, quand il eut pu voir le manuscrit de sa vie, tous ses vœux en réclamèrent l'impression ⁶.

95. « Mais cependant qu'il va ainsi heureusement accomplissant sa charge pastorale, voilà arriver de Sales un messenger

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Il n'y avait point de préfet depuis que le Saint avait cessé de l'être en devenant évêque. — ³ Voy. Lettre 432^e. — ⁴ Lettre 130^e. — ⁵ Lettre 131^e. On y voit qu'il était fortement contrarié par des brouilleries qui pullulaient tous les jours entre les officiers du duc de Nemours et qui épuisaient les belles humeurs et l'âge du président Fabre. — ⁶ Voy. Lettre 176^e.

annonçant la mort de sa plus jeune sœur Jeanne de Sales et la douleur qui régnait dans la famille entière. » Cette jeune personne offrait les plus belles espérances : on l'avait confiée d'abord à l'abbesse du Puits-d'Orbe, et M^{me} de Chantal ensuite, animée du désir de la former, éprise du bonheur de posséder près d'elle, *ainsi qu'un précieux souvenir*, l'objet des plus tendres affections de la famille de Sales, avait voulu l'emmenner dans sa résidence. Là elle se développait sous l'action de la grâce, comme une plante bénie du ciel, et bientôt le Seigneur, *qui prend tout à saison, la sortit du lieux fangeux de ce monde, avant qu'elle s'y fût souillée* : elle expira doucement dans les bras de la sainte baronne, à la fin du mois d'octobre 1607, n'étant âgée que de 14 ans.

François *l'aimait cordialement* ; car, disait-il, « je l'avais » engendrée à son Sauveur, l'ayant baptisée de ma propre main. » Ce fut la première créature sur laquelle j'exerçai mon ordre de » sacerdoce. J'étais son père spirituel, et me promettais bien » d'en faire un jour quelque chose de bon... Hélas ! je suis tant » homme que rien plus ; mon cœur s'est attendri plus que je » n'eusse jamais pensé... Mais néanmoins, au milieu de mon » cœur de chair qui a eu tant de ressentiments de cette mort, » j'aperçois fort sensiblement une certaine suavité, tranquillité, » et certain doux repos de mon esprit en la Providence divine. » qui répand en mon âme un grand consentement en ces dé- » plaisirs ¹. »

Ainsi était-il personnellement résigné, ou plutôt joyeux sous ce coup, *tenant le parti de la Providence, qui fait tout bien et dispose toutes choses au mieux* ; mais il s'occupait du déplaisir de sa mère et de celui de M^{me} de Chantal : *car*, écrivait-il, *j'ai eu peur de votre cœur et de celui de ma mère*. Dans ces sentiments, il interrompit aussitôt la visite et courut promptement à Sales ; de là, le 2 novembre, il adressait à la baronne les exhortations les plus sublimes, que relevait encore le tableau des merveilleuses dispositions de M^{me} de Boisy et de la famille entière. Nous ne résistons pas au désir d'exposer ces miracles de la résignation dans des cœurs si profondément affligés.

« Hé bien ! ma chère fille ! mais n'est-il pas raisonnable que la » très-sainte volonté de Dieu soit exécutée, aussi bien ès choses » que nous chérissons comme aux autres?... Ma bonne mère a » bu ce calice avec une constance toute chrétienne, et sa vertu,

¹ Lettre 433^e.

» de laquelle j'avais toujours bonne opinion, a devancé mon es-
» time. Dimanche matin, elle envoya prendre mon frère le cha-
» noine; et parce qu'elle l'avait vu fort triste, et tous les autres
» frères aussi, le soir précédent, elle lui commença à dire : J'ai
» rêvé toute la nuit que ma fille Jeanne est morte. Dites-moi, je
» vous prie, est-ce vrai? Mon frère, qui attendait que je fusse
» arrivé pour le lui dire, voyant cette belle ouverture de lui
» présenter la coupe, et qu'elle était couchée dans son lit : Il est
» vrai, dit-il, ma mère; et cela sans plus, car il n'eut pas assez
» de force pour rien ajouter. *La volonté de Dieu soit faite*, dit
» ma bonne mère; et pleura un espace de temps abondamment;
» et puis appelant sa Nicole : Je veux me lever pour aller prier
» Dieu en la chapelle pour ma pauvre fille; et soudain fit ce
» qu'elle avait dit. Pas un seul mot d'impatience, pas un seul
» clin d'œil d'inquiétude; mille bénédictions à Dieu, et mille
» résignations en son vouloir. Jamais je ne vis une douleur plus
» tranquille : tant de larmes que merveille; mais tout cela par
» de simples attendrissements de cœur, sans aucune sorte de
» fierté : c'était pourtant son cher enfant. Hé bien ! cette mère,
» ne la dois-je pas bien aimer? — Hier, jour de Toussaint, je fus
» le grand confesseur de la famille, et avec le très-saint Sacre-
» ment je cachetai le cœur de cette mère contre toute tristesse.
» Au demeurant, elle vous remercie infiniment... Autant vous
» en dit toute la fraternité, laquelle, de vrai, s'est témoignée
» d'extrêmement bon naturel au ressentiment de ce trépas. —
» Non, ma chère fille, il ne faut pas seulement agréer que Dieu
» nous frappe; mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit
» qu'il lui plaira : il faut laisser le choix à Dieu, car il lui appar-
» tient... Que Dieu touche et pince par où il voudra, et sur telle
» corde de notre luth qu'il choisira, jamais il ne fera qu'une
» bonne harmonie. Seigneur Jésus ! sans réserve, sans si, sans
» mais, sans exception, sans limitation, votre volonté soit faite
» sur père, sur mère, sur fille, en tout et partout !... Hélas ! ma
» fille, à la vérité dire, cette leçon est haute; mais aussi Dieu,
» pour qui nous l'apprenons, est le Très-Haut. Vous avez, ma
» fille, quatre enfants; vous avez un bon père, un si cher frère,
» et puis encore un père spirituel : tout cela vous est fort cher,
» et avec raison, car Dieu le veut. Hé bien ! si Dieu vous ravissait
» tout cela, n'auriez-vous pas encore assez d'avoir Dieu ! N'est-ce
» pas tout, à votre avis ? Quand nous n'aurions que Dieu, ne se-
» rait-ce pas beaucoup ? Hélas ! le Fils de Dieu, mon cher Jésus,
» n'en eut presque pas tant sur la croix, lorsqu'ayant tout quitté

» et laissé pour l'amour et obéissance de son Père, il fut comme
» quitté et laissé de lui¹. »

96. Dès le 4 novembre, « après avoir remis et laissé de la sorte l'esprit de sa bonne mère, ayant bien montré à sa chère fille de Chantal comment *nos pertes et nos séparations ne sont que pour ce petit moment*, François retourna à son emploi apostolique, » et visita encore 35 paroisses et prieurés ; puis il revint à Annecy le 23 novembre pour les prédications de l'Avent.

Sur ces entrefaites, Maurice de Savoie, 3^e fils de Charles-Emmanuel, avait été élevé au cardinalat, et le Saint en prit occasion de l'exhorter tout en le félicitant ; car à ses yeux les honneurs étaient avant tout *des charges* et la source de plus grands devoirs. L'Église entière devait bénir la Providence, qui fournissait au grand Siège Apostolique une colonne de grand prix ; mais le diocèse de Genève avait particulièrement à se réjouir, assuré doublement, et de la protection d'un prince de Savoie *devenu d'Église*, et de celle d'un cardinal dont la pourpre ne teignait aucune place des vêtements *que pour représenter le sang du Sauveur, dans lequel les grands de l'Église doivent toujours tremper leur zèle*. D'ailleurs, tous les cardinaux de Savoie, jusqu'alors, ayant occupé le siège de Genève, le nouvel élu, sans doute, *succéderait à leurs affections* en héritant leurs honneurs. « Dieu nous fasse voir, Monseigneur, les jours de
» V. A. fleurir en toutes sortes de bénédictions, et l'Église fleu-
» rissante en la piété, de laquelle, comme d'un beau printemps,
» le chapeau de V. A., à guise d'une rose vermeille, nous vient
» donner un doux et gracieux présage². »

Vers ce même temps encore il se réjouit de la nomination d'un de ces diocésains, Pierre de Fenouillet, à l'évêché de Montpellier : « Obligé, disait-il à Paul V, de recueillir les témoignages
» qui regardent ses mœurs et son origine, pour en informer le
» Saint-Siège, selon la coutume, je n'ai pu m'empêcher de
» marquer à V. S. la joie que je ressens de tous les biens que
» j'en ai entendu dire... On ne peut douter du besoin qu'a l'É-
» glise de Montpellier d'un époux qui soit au-dessus du commun,
» après ce qu'elle a souffert depuis si longtemps de la part des
» hérétiques... Il est donc juste que tous les gens de bien pren-

¹ Lettre 433^e. — ² Lettre 132^e. Ce jeune cardinal, sans donner lieu à aucun reproche, fut toujours plutôt prince que prélat, et il n'entra jamais dans les ordres : habile dans la politique et y prenant goût, il renvoya son chapeau dans la suite, et épousa Louise-Marie de Savoie, sa nièce ; il mourut sans postérité.

» nent part à sa joie, quand elle est sur le point d'être si bien
 » pourvue, et en témoignent leurs sentiments à l'Église
 » Romaine. » Après de brillantes études, étant docteur en
 théologie et prédicateur très-célèbre, Pierre de Fenouillet fut
 successivement curé, puis chanoine de la cathédrale; « mais
 » comme une si grande lumière ne pouvait être resserrée plus
 » longtemps dans des bornes si étroites, il fut appelé à Paris
 » pour y prêcher le Carême. On n'eut pas plus tôt goûté son élo-
 » quence, pleine d'un feu tout divin, et sa manière d'enseigner
 » insinuante et persuasive, que le bruit de sa réputation se
 » répandit jusqu'à la Cour... S. M. T. C. ne manqua pas de le
 » demander pour prêcher devant Elle; et il montra de jour
 » en jour dans cette fonction une grande fermeté d'âme, et
 » la force de sa doctrine croissait à mesure qu'avançait sa car-
 » rière¹. »

Enfin, et comme consolation à la mort de Jeanne de Sales, tout s'arrangeait dès lors parfaitement pour unir le baron de Thorens, Bernard de Sales, avec la fille aînée de M^{me} de Chantal. François écrivait le 25 novembre : « Mais dites-moi, ma chère
 » fille, n'est-ce pas notre bon Dieu qui ouvre le chemin au ma-
 » riage de nos jeunes gens? Cette facilité de Messieurs vos plus
 » proches, d'où peut-elle provenir que de la Providence cé-
 » leste? De deçà, ma fille, je le confesse, mon esprit y est, je ne
 » dis pas porté, mais lié et collé. Ma mère ne pense qu'à cela;
 » toute la fraternité y conspire, et, tandis que la saison s'avan-
 » cera (l'âge d'Aimée), prions bien Dieu que sa sainte main nous
 » conduise l'œuvre². »

97. Pour le Carême de 1608, François se rendit à Rumilly, petite ville de son diocèse, et il fut là comme à la Roche (N^o 63), en sorte qu'il répétait au retour : « Je reviens de mes délices ;
 » j'ai enseigné un peuple facile, humble et dévot. » Il délivra là une femme possédée, et dans l'intervalle des prédications et des autres œuvres, il visitait les paroisses du voisinage. Une de ses lettres nous apprend qu'il avait fait venir plusieurs chanoines pour le seconder : il écrit : « Mes chanoines font merveilles à
 » faire des exhortations et à gagner nos jeunes demoiselles pour
 » la dévotion... Mais, savez-vous, tout cela va par ordre, et n'y
 » a rien à craindre, sinon parce que tout se tient à moi qui suis
 » un grand misérable. Mais je ne sais comme je suis fait; encore
 » que je me sens misérable, je ne m'en trouble point, et quel-

¹ Lettre 133^e. — ² Lettre 434^e.

» quefois j'en suis joyeux, pensant que je suis une vraie bonne
» besogne pour la miséricorde Dieu ¹. »

« Environ ce temps, comme il arrivait presque à Annecy, deux femmes de Genève y vinrent voir leurs parents et alliés, lesquelles, curieuses de voir le saint évêque, lui furent présentées par la dame de Leaval. Il arriva que parmi l'entretien on tomba sur les controverses, et François résolvait fort bien toutes les difficultés, et réfutait les erreurs de Calvin; mais elles obstinèrent leurs esprits, de sorte qu'elles se retirèrent cette première fois sans espérance de conversion. Toutefois, étant de retour chez leur hôte, elles tombèrent en de nouvelles difficultés, et il fallut retourner au bon évêque; et voilà qu'éclairées à la même heure de la lumière céleste, elles reconnurent l'impiété et fausseté de la religion de Calvin, et embrassèrent la foi catholique: et depuis ont passé le reste de leurs jours en toute piété et édification chrétienne ². »

98. Au mois d'avril, une nouvelle instance était faite par M. Des Hayes, grand ami du Saint, pour l'attirer en France, où Henri IV ne se lassait point de le désirer. « J'admire, répondit-il, la bonté du Roi, qui non-seulement me fait l'honneur de se ressouvenir de moi, mais encore de me vouloir du bien, et m'estimer digne de lui rendre du contentement au service de l'Église en son royaume; mais cet honneur ne m'éblouit point tant que je ne voie les bornes et limites de ma capacité, lesquelles sont sans doute fort courtes et étroites. Et pour cela je vous supplie d'apprendre de S. M. ce que c'est qu'elle penserait faire de moi...; car sans doute je ne suis pas bon à beaucoup de choses, et j'ai néanmoins cette générosité de ne vouloir être appliqué que pour ce que je suis... Je sais bien qu'il n'y a nulle si mauvaise pièce au monde qui ne soit utile à quelque chose; mais il faut lui trouver son usage et son lieu... Je ne suis et ne serai jamais enfant de fortune, tandis que le ciel m'éclairera... Où que je sois appelé pour le service de la gloire divine, je ne contredirai nullement d'y aller, mais surtout en France... Il est vrai que je suis en mon pays et entre les miens, avec une certaine suffisance qui me suffit, avec un repos désormais assez ferme; mais tout cela ne me tient qu'au bout des doigts... Si donc S. M. vous dit son intention particulière, j'examinerai avec Dieu et en sa présence mes forces... et si

¹ Lettre 437^e. Voyez pour des affaires pénibles à son cœur, et qu'il dut traiter étant à Rumilly, les lettres 134^e et 135^e. — ² Ch.-Aug. de Sales.

» *S. S. me le commande*, je me rendrai tout prêt, tout prompt,
 » tout affectionné à suivre la vocation divine... — Je proteste
 » devant la souveraine Majesté que je ne veux vouloir que sa
 » volonté très-sainte, soit à demeurer, soit à changer de place; et
 » si je la sais connaître, je ne me veux divertir ni à droite ni à
 » gauche du chemin qu'elle me montrera : car ce peu de temps
 » que j'ai à passer ne m'est rien au prix de l'éternité... Au
 » demeurant, je ne doute point que votre amitié n'ait beaucoup
 » contribué pour amplifier et agrandir l'estime que le roi fait de
 » moi, de laquelle, sans mentir, je suis honteux; et en cas que
 » je dusse paraître à sa vue, je serais bien en peine de soutenir
 » cette opinion¹. »

99. Se rendant à Thonon (juin), où le Duc lui mandait d'aller s'entendre avec le président de Lescheraine et un maître auditeur de la Chambre des comptes, au sujet des affaires de la *Sainte-Maison*, il s'arrêta chez le curé de Machilly, Bernard Monjonier, « auquel il avait une affection particulière et amitié de longue main. » On vit là jusqu'à quel point son esprit de mortification avait soumis les sens. « Le serviteur de la maison, par mégarde, avait mis sur la table de la farine blanche pour du sel, et le bon prélat s'en servit tout de même. Ses compagnons attendaient avec étonnement ce qu'il ferait ou dirait à la fin; mais lui, attentif aux discours, continuait comme il avait commencé. Ils se lassèrent, ne pouvant plus s'empêcher de rire, et l'un disait : « Que ce sel est doux! Pourtant ce n'est pas du sucre. » — « Ce serait bien plutôt de la farine, reprit un autre. » Alors le bon évêque fit attention et dit en souriant : « Je croyais bien que ce fût du sel, et ce m'a été tout un². »

C'est dans ce voyage que le Seigneur ramena à lui ces deux prêtres dont le Saint raconte la conversion dans une lettre à M^{me} de Chantal. « J'ai fait ces jours passés une bonne course à » Thonon, pour recevoir des habiles hommes ecclésiastiques qui » s'étaient mis entre les huguenots par débauche³. Hélas! quelle » chute avaient-ils faite! Ce m'a été une grande consolation de » les voir revenir entre les bras de l'Église, avec une grande » violence qu'ils se sont faite pour cela. Hélas! ils étaient reli- » gieux, et l'un était jésuite. La jeunesse, la vaine gloire et la » chair les avaient emportés en ces abîmes contre leur propre

¹ Lettres 137^e et 138^e. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Charles-Auguste les nomme : « Claude Boucard, de Verdun, très-docte théologien, qui avait enseigné publiquement à Lauzanne la philosophie et les mathématiques, et Pierre Gillette, de Nice. »

» conscience. Le jésuite surtout, me racontant sa chute, faisait
 » grande pitié, et d'autant plus de joie de sa constance à reve-
 » nir. O Dieu! quelle grâce ai-je reçue, d'avoir été tant de temps,
 » et si jeune, et si chétif, parmi les hérétiques, et si souvent in-
 » vité par les mêmes amorces, sans que jamais mon cœur ait
 » seulement voulu regarder ces malheureux objets! Bénie soit la
 » main débonnaire de mon Dieu qui m'a tenu ferme en ses en-
 » clos ¹! »

Revenu de Thonon, il passa deux jours à Sales, et rentré dans Annecy, il apprit la défection d'un diacre qui avait embrassé la profession de soldat. Ce malheureux, mandé par son saint prélat, s'oublia jusqu'à frapper le messager, et ce fut vainement encore que François menaça de le punir, mais il fut vaincu par la douceur. « Ayez pitié de votre âme et de la mienne, » écrivit le Saint, et bientôt, ayant repris sa soutane, le coupable revint comme l'enfant prodigue et comme lui fut rétabli dans son premier état : il y persévéra saintement jusqu'à la mort.

100. Ainsi Dieu, visiblement, rendait efficaces la mansuétude et la miséricorde, là où s'épuisait inutilement la rigueur : c'est un des caractères providentiels de François de Sales, que tous alors ne reconnaissaient pas. Nous avons vu (Liv. II, N° 105) ce que prétendaient les Capucins, durant la mission du Chablais, impossible à tout autre que le Saint de la douceur; et maintenant que la foi prospérait merveilleusement dans le diocèse entier, le Père Chérubin trouvait encore funeste au bien l'indulgence de son évêque. Il en vint à croire et il écrivit au Pape qu'il sortait tous les jours de Genève un grand nombre de livres hérétiques dont la lecture ébranlait la foi et amenait même la chute de plusieurs; et l'on ne voyait pas, disait-il, que François parût suffisamment à ce mal désastreux.

« Le sieur Médard, chanoine de l'église cathédrale de Verdun, revenant de Rome et passant par Annecy, dit avoir appris d'un très-illustre cardinal, que pour cela Sa Sainteté était grandement indignée; » et ce fut pour le Saint une grande peine, car il tenait avant tout à la bienveillance du Souverain-Pontife. Il écrivit au cardinal et il disait : « Certes, s'il en était ainsi, Sa Sainteté » aurait un juste sujet, non-seulement d'être indignée contre » moi, mais de châtier ma négligence, pour ne pas dire ma » trahison. Mais, je le dis avec vérité, ayant presque achevé la » visite générale de mon diocèse, sans oublier la moindre pa-

¹ Lettre 439^e.

» roisse, je n'ai trouvé aucun hérétique dans celles qui n'ont pas
 » été occupées par les Bernois et les Genevois, ni aucun livre
 » défendu, si ce n'est ceux que l'indifférence a laissés peut-être
 » dans quelque coin ; et nos catholiques sont tellement scrupu-
 » leux, qu'au moindre doute ils jettent le livre au feu ou le por-
 » tent aux députés. C'est bien la vérité que l'on fait à Genève
 » beaucoup de livres très-pernicieux ; mais il n'est nullement
 » vrai que nos Savoyards les lisent. Au demeurant, je confesse
 » que je n'use pas peut-être de la diligence qui serait nécessaire ;
 » mais je suis fidèle et sincère en celle qui dépend de moi, et
 » l'on ne trouvera point en moi de perfidie ni de manque de cou-
 » rage, quoique je sois dépourvu des forces et talents qu'il fau-
 » drait. Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien me pro-
 » curer la joie qui m'est nécessaire, en cette province très-affligée,
 » joie qui dépend pour moi de savoir que le Saint-Siège n'est
 » point fâché de mes actions, afin que je ne sois pas privé de
 » cette bienveillance dont il use envers tous ses inférieurs¹. »

'Ce fut tout, et sans s'arrêter à reprendre le zèle téméraire du Père Chérubin, sans lui témoigner en rien son mécontentement, sans s'ouvrir à d'autres qu'à ses plus intimes amis, il attendit en toute patience et tranquillité. La réponse vint bientôt de Rome, affectueuse et consolante, et il disait : « Ah ! je sens mieux que
 » jamais que je suis un vrai fils du Saint-Siège : il me semble que
 » Dieu me rend la vie ; car je ne sais comment je pourrais ne pas
 » mourir de douleur, si je savais que le père commun des enfants
 » de Dieu fût irrité contre moi, et mal satisfait de ma conduite². »

101. Comme pour montrer mieux encore sa grande confiance, le Souverain-Pontife délégua alors François pour régler plusieurs affaires très-importantes qui exigeaient un voyage en France ; et le Saint partit heureusement pour la Bourgogne, où depuis quelque temps il désirait se rendre, ayant à y traiter beaucoup de choses qui lui tenaient grandement au cœur. C'était au mois d'août, et il passa par le Bugey et la Bresse : car, dans le Bugey, *il avait cinquante ou soixante curés sous sa charge*, et il devait s'enquérir de l'état de leurs paroisses et de leur situation personnelle³. Arrivé à Saint-Rambert, il dut s'arrêter trois jours, étant choisi comme arbitre d'un grand différend, qui divisait depuis longtemps deux seigneurs et menaçait de ne jamais finir.

¹ Lettre 139^e. — ² *Année de la Visitation*. — ³ Il vit leur pauvreté, et plus tard écrivit à Henri IV pour les faire exempter des décimes. Voy. lettre 140^e.

Jean de Chaudé, au moment du mariage de la dame de Moyria, sa sœur, lui avait donné, pour gage de sa dot, la terre et le château de Vessalier; elle en avait joui de la sorte, et Jean de Chaudé étant mort sans enfants, elle s'en était mise en possession comme définitive propriétaire. La dame de Chaudé cependant avait épousé en secondes noces le seigneur de Montchalain, qui réclamait la terre et le château, par ce motif qu'engager un bien n'est pas en transférer le domaine. François, heureux de l'espoir d'empêcher un procès (car il avait les procès en telle horreur, *qu'il en estimait les afflictions pires que celles des péchés*), examina soigneusement les prétentions et les droits de chacun, puis il adjugea la terre et le château de Vassalier au seigneur de Montchalain, sous la condition que ce dernier paierait la dot entière de la dame de Moyria.

Cette sentence arbitrale obtint l'assentiment des parties, et François, avec les bénédictions d'une famille réconciliée, se remit en chemin pour l'abbaye du Puits-d'Orbe. C'était là que l'envoyait d'abord la commission du Saint-Siège, pour y établir enfin la réforme à laquelle il travaillait depuis longtemps avec cette sagesse toute divine que nous avons admirée (N^{os} 53 et suiv.) dans ses lettres à l'abbesse. Cette fois, il donna un règlement en neuf articles, ayant pour objet spécial la clôture, l'élection d'une prieure, le tenue du chapitre et la remise des pensions aux mains de la supérieure; et il partit laissant à cette dernière des avis admirables sur la manière de gouverner¹. Nous avons assez dit précédemment pour que le lecteur nous dispense ici de plus longs détails.

102. Du Puits-d'Orbe, le Saint se rendit à Dijon, où son arbitrage épargna aux Carmélites un procès ruineux et qui les effrayait beaucoup; puis il alla à Monthelon, chez le vieux baron de Chantal. Il avait avec lui ses deux frères, Louis et Bernard; car on devait régler les conditions du mariage de ce dernier avec Marie-Aimée de Babulin-Chantal, dresser le contrat et faire les fiançailles. Tout se fit à la grande satisfaction des deux familles, et François, accompagné seulement de Louis, se dirigea vers la Franche-Comté: c'était là qu'il devait traiter la plus difficile des affaires pour lesquelles il venait au nom du Pape; car, si les parties étaient bien d'accord sur le but à atteindre, l'appréciation exacte des droits de chacun était cependant nécessaire et toute remplie de difficultés. Il s'agissait d'une convention entre l'ar-

¹ Voy. tom. V, pag. 487.

chiduc Albert d'Autriche et le clergé de Bourgogne, relativement aux eaux salées de la ville de Salins : le clergé désirait échanger ses droits, devenus plus onéreux que productifs, contre une rente annuelle que paierait le prince, et ce dernier aspirait à la propriété entière des salines, pour n'avoir plus à faire chaque année des partages sujets à contestation.

Comme le Saint arrivait à Faverney, il trouva les âmes encore vivement émues de l'insigne miracle qui avait eu lieu trois mois auparavant. Pendant la nuit, le feu s'était déclaré à l'autel sur lequel, dans un riche ostensor, deux grandes hosties étaient conservées : les ornements, les linges, les tapis, les gradins, le tabernacle même et l'autel, tout avait été brûlé; mais l'ostensor était demeuré intact et, *durant trente-trois heures*, plus de 10,000 personnes avaient pu le voir suspendu sans soutien à l'endroit même où il reposait ordinairement. Après ce temps seulement, on avait mis au-dessous, à terre, un corporal, et l'ostensor, en présence de tous, était descendu lentement pour s'y placer¹. On conçoit, sans que nous ayons besoin de le dire, avec quelle effusion d'amour et de reconnaissance, avec quels sentiments de foi, l'évêque de Genève et l'ardent défenseur de la présence réelle se prosterna devant les deux hosties exposées à ses adorations.

A Dôle, où il entra de nuit, la veille de la Toussaint, les syndics vinrent aussitôt lui offrir leurs hommages et l'inviter à prêcher le lendemain. « Le matin étant venu, sur les huit heures, il fut conduit par les Pères Jésuites au collège, où il célébra vers neuf heures avec une si grande affluence du peuple que c'était merveille, et communia plus de huit cents personnes. Après dîner, vers une heure, il monta en chaire dans la grande église, et prêcha si éloquemment de la prédestination que le peuple, qui croyait voir en lui un ange descendu du ciel, ne put s'abstenir des applaudissements et acclamations². »

A Besançon, le chapitre métropolitain, par considération pour un évêque si renommé, fit exposer solennellement le Saint-Suaire, et lui, devant l'auguste relique, « adora prosterné à deux genoux avec une humilité merveilleuse : le feu de son amour se dilata si fort en sa méditation, pendant qu'il consi-

¹ Ce prodige a été non-seulement constaté par les informations de l'archevêque de Besançon, mais consacré par son décret et par une bulle de Paul V. L'une des deux hosties fut donnée à la ville de Dôle qui envoya pour la chercher ses habitants les plus considérables, et la reçut avec une grande solennité.

— ² Ch.-Aug. de Sales.

dérait les plaies et le précieux sang de son divin Maître, qu'il arrosa la terre de l'abondance de ses larmes. » En reconnaissance, et tout rempli d'une inexprimable tendresse de dévotion, il prêcha sur ces paroles : *Si je touche seulement le bord de sa robe, je serai guérie*; et il sembla que la ferveur dont il était embrasé pénétrait tous les cœurs pendant qu'il parlait. Sa visite au collège des Jésuites fut pour les élèves une véritable fête, et les plus habiles d'entre eux s'exercèrent à l'envi pour le célébrer dans leurs vers et par les essais de leur éloquence. Mais dans la ville entière, on vit « une chose digne d'admiration et qui proclamait sa sainteté : tous, grands et petits, sans distinction d'âge, de sexe ou de fortune, accouraient devant lui par les rues et les places publiques, se jetant à genoux pour le toucher, bénissant Dieu et le remerciant de ce qu'il leur était donné de voir son serviteur; et ils ne pouvaient être retirés de sa présence, tant son regard leur était doux et agréable¹. »

103. Enfin il arriva à Baumes, qui était le terme de son voyage, et il y trouva l'évêque de Bâle, nommé juge avec lui de la question entre l'archiduc et le clergé de Bourgogne. Après un minutieux examen des pièces, ayant entendu les avocats et procureurs des parties, les deux prélats donnèrent leur décision et, chose bien rare mais qu'explique la vénération que François inspirait, tous furent admirablement satisfaits et témoignèrent avec effusion leur vive gratitude. « Or, tout le temps que le Saint put avoir libre après avoir été amplement instruit de l'affaire, il l'employait à entendre les confessions, car on accourait de tous côtés; il prêcha aussi dans les églises et oratoires, et donna de très-saints avis pour la discipline régulière aux religieuses, selon les prières que lui en fit l'abbesse, Marguerite de Genève, qui depuis tira de lui par lettres plusieurs préceptes de la vraie dévotion et religion. Au reste, en ce peu de temps qu'il fut en Bourgogne, il gagna tellement tous les cœurs, que l'on ne saurait dire combien il était honoré des peuples; car ils l'appelaient ordinairement leur évêque, comme s'il eût été leur vrai et propre pasteur². »

L'archiduc, voulant lui témoigner combien il lui savait gré de la peine qu'il avait prise, lui fit présent d'un beau service d'argent estimé 2,000 livres³; et en même temps il s'offrit à lui prouver sa reconnaissance par tous les bons offices qui seraient

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.* — ³ Il y avait six chandeliers, un calice avec les burettes et la clochette, des mouchettes avec leurs plateaux, deux bassins, deux aigüères, deux plats et douze assiettes.

en son pouvoir. Le Saint acceptait volontiers de telles avances, qui le mettaient en état de rendre service au prochain et de procurer l'avantage de l'Église : aussi le voyons-nous, quatre ans plus tard, réclamer la protection du prince en faveur de plusieurs filles de Saint-Claude, qui voulaient fonder un couvent d'Annonciades et y trouvaient de grandes oppositions. « Dans un si grand » embarras, — d'autant plus pénible que la maison était com- » mencée, — plusieurs, écrivait François, abusant de leur sim- » plicité, ont tenté de les jeter dans le désespoir; mais elles, » considérant la grande piété de V. A., en ont auguré qu'elle » pourrait leur procurer un libre accès auprès de vous, et elles » se sont persuadées en même temps qu'elles en obtiendraient » sans peine la protection nécessaire pour vaincre tous les » obstacles... Or,... comme je suis l'évêque le plus voisin, elles » m'ont prié d'écrire en leur faveur et d'appuyer leur requête...; » et je crois que mes sollicitations auront l'appui de beaucoup » d'intercesseurs qui sont de grande autorité près de V. A. : car » j'aurai, pour la prier avec moi, sa bonté naturelle, la religion » dont Dieu l'a gratifiée, sa dévotion signalée par tant d'actions » de piété *et la misérable condition de ces temps, qui est telle » qu'il faut beaucoup de prières, et partant beaucoup de gens » qui prient*¹. »

104. Comme il passait à Salins, on voulut lui faire voir les salines, qui excitaient la curiosité et l'intérêt de tous les étrangers; mais il y avait dans la ville une communauté religieuse et une dame de grande piété qui réclamaient ses exhortations et ses avis : il préféra leur avantage spirituel aux satisfactions qui lui étaient offertes. Les magistrats, que sa grande réputation émerveillait et qui comptaient bien sur sa facilité à tout accorder, l'avaient prié de venir prêcher une station de Carême, et il avait répondu : « Vous m'obligez extrêmement par le désir que vous » avez de mes prédications, lesquelles seront utiles à votre » peuple, si Dieu me donne autant de force comme il m'a donné » de courage et d'affection à vous rendre service². » Cette affaire, car c'en fut une, plaidée durant un an entier, promettait de se terminer à la satisfaction du saint évêque et de ceux qui le désiraient si ardemment; *car il l'avait obtenu de S. A.* le duc de Savoie; mais l'archevêque de Besançon, *sans que l'on sache le pourquoi selon les hommes*, refusa constamment la permission, et il fallut que les échevins députassent deux d'entre eux pour

¹ Lettre 192^e. — ² Lettre 148^e.

les excuser et lui dire l'obstacle imprévu qui leur ôtait l'espoir de l'entendre. Sa réponse montre avec quelle tranquillité il recevait ces contretemps : « Il ne me reste, disait-il, qu'à vous prier » de croire que je conserverai chèrement en mon âme l'affection » avec laquelle je vous avais dédié les prédications que vous » aviez désirées de moi pour ce Carême, lesquelles je veux con- » trechanger en autant d'oraisons que je ferai pour le bonheur de » votre ville¹. »

105. De retour à Annecy, il avait repris la visite de son diocèse, avec le même zèle et les mêmes succès que précédemment et comme il revenait, Dieu mit sur son chemin deux jeunes protestants de Genève, dont il entreprit heureusement la conversion : il les nourrit longtemps en sa maison, jusqu'à ce que, ayant appris des métiers, ils fussent en état de soutenir leur vie.

C'était son bonheur de ramener ainsi les pauvres hérétiques et d'exciter, de diriger les autres dans cette œuvre de zèle, et sans doute on nous pardonnera de lui faire dire encore une fois les sentiments que lui inspiraient ces infortunés. « O Dieu! quel » malheur! Cette pauvre se veut donc perdre avec son mari! » Les *Confessions* de saint Augustin et le chapitre que je lui » montrai, passant vers elle, devait suffire pour la retenir, si elle » n'est lancée à son précipice que par les considérations qu'elle » allègue. Dieu, au grand jour de son jugement, se justifiera » contre elle, et fera bien voir pourquoi il l'a abandonnée. *Ah!* » *un abyme en tire un autre!* Je prierai Dieu pour elle, et spé- » cialement le jour de saint Thomas, que je conjurerai, *par son* » *heureuse infidélité*, d'intercéder pour cette pauvre âme si mal- » heureusement infidèle. — Quelles actions de grâces devons- » nous à ce grand Dieu! Mais moi, attaqué par tant de moyens » pour me rendre à l'hérésie, et que jamais je ne lui aie voulu » regarder au visage, sinon pour lui cracher sur le nez; et que » mon faible et jeune esprit, parcourant sur tous les livres plus » empestés, n'ait pas eu la moindre émotion de ce malheureux » mal! O Dieu! quand je pense à ce bénéfice, je tremble d'hor- » reur de mon ingratitude.... L'autre jour de grand matin, un » homme grandement docte, et qui avait été ministre longtemps, » vint me voir et me raconta comme Dieu l'avait retiré de l'hé- » résie. *J'ai eu*, me dit-il, *pour catéchiste le plus grand évêque* » *du monde*. Je m'attendais qu'il me nommât quelqu'un de ces » grands renommés de cet âge; il me va nommer saint Augustin...

¹ Lettres 153^e et 154^e.

» Hélas ! le bonhomme s'en alla satisfait d'avec moi, disant que
 » je l'avais caressé amoureusement, et que j'avais le vrai esprit
 » du chrétien. Enfin, il faut conclure que ces anciens Pères ont
 » un esprit qui respire contre l'hérésie, là même où ils ne dis-
 » putent pas contre elle¹. »

106. « Cette année-là sortit en lumière le livre tout d'or, voire plus précieux et désirable que l'or et le topaze, *l'Introduction à la vie dévote*, auquel François donna commencement, ou plutôt le Saint-Esprit par son moyen, en cette manière. Il y avait quelque temps que Louise du Chastel, femme du seigneur de Charmoisy, émue par la force de ses prédications, avait conçu un ardent désir de la vie dévote. Or, comme elle était douée d'un très-bon esprit et d'un courage mâle pour une entreprise si sainte, elle lui proposait toutes ses difficultés, et demandait ses avis... ; et le saint évêque ne manquait jamais de lui répondre, et lui écrivait même quelquefois des traités entiers de quelque matière spirituelle. A la fin, elle eut un fort grand nombre de papiers, qu'elle tenait bien en ordre et portait partout en ses voyages. Étant allée à Chambéry pour y suivre un procès, pendant que son mari était occupé ailleurs, elle se mit sous la direction du P. Forier ; et comme elle demandait souvent ses avis, qui parfois ne répondaient pas entièrement à ceux du Saint, *dans les différences*, elle lui faisait voir quelques-uns des *mémoriaux* que François avait écrits pour elle. Le Père y trouva tant de suc et tant de goût, qu'il lui demanda si elle en avait plusieurs de semblables, et en vint à les voir tous et à désirer d'en prendre copie. Bientôt même tous les religieux du collège voulurent imiter leur recteur, et ce fut pour eux un trésor qu'ils conservaient comme pierres précieuses. »

« Quand M^{me} de Charmoisy revint, le P. Forier écrivit par elle au saint prélat, rendant témoignage de la bonté de cette âme, le priant de continuer à la conduire et louant à merveille *les riches meubles spirituels* dont il l'avait garnie. François ne fit d'abord aucune réflexion à ce que signifiaient ces paroles ; plusieurs lettres même le pressèrent inutilement, jusqu'à ce que le Père lui manda que s'il ne prenait la résolution de mettre au jour ces excellentes instructions qu'il avait données par écrit à cette dame, il penserait retenir la vérité en injustice, priver les âmes d'un notable avantage et Dieu d'une grande gloire, de ne les communiquer point au public. Tout cela étonnait le Saint ;

¹ Lettre 149^e.

mais alors il demanda à voir *ces précieuses perles dont on faisait tant de cas*, et tout émerveillé de leur multitude, il consentit à les examiner de nouveau, promettant de les publier s'il y voyait l'avantage des âmes. Il les relut, en retrancha, ajouta, embellit, distribua, et enfin composa ce livre qui n'aura jamais son semblable comme jusqu'à présent on n'en a point vu de plus excellent en cette matière¹. »

107. Le saint auteur s'adresse à *Philothée*, non qu'il ait voulu former à la dévotion seulement les femmes, comme plusieurs hommes le crurent d'abord, à son grand étonnement; car, dit-il, « c'est l'âme qui aspire à la dévotion que j'appelle Philothée, et » les hommes ont une âme aussi bien que les femmes, et la » dévotion est également pour les hommes comme pour les » femmes. J'adresse encore, ajoute-t-il, mes paroles à Philo- » thée, parce que, voulant réduire à l'utilité commune de plu- » sieurs âmes ce que j'avais premièrement écrit pour une seule, » je l'appelle du nom commun à toutes celles qui veulent être » dévotes : car Philothée veut dire *amatrice* ou *amoureuse de Dieu*. »

» Regardant donc en tout ceci une âme qui, par le désir de la » dévotion, aspire à l'amour de Dieu, j'ai fait cette *Introduction* » de cinq parties. En la première, je m'essaye, par quelques » remontrances et exercices, de convertir le simple désir de Phi- » lothée en une entière résolution, qu'elle fait *à la parfin*, après » sa confession générale, par une solide protestation, suivie de » la très-sainte communion, en laquelle se donnant à son Sau- » veur et le recevant, elle entre heureusement en son saint » amour. — Cela fait, pour la conduire plus avant, je lui montre » deux grands moyens de s'unir de plus en plus à sa divine Ma- » jesté : l'usage des sacrements, par lesquels ce bon Dieu vient » à nous, et la sainte oraison par laquelle il nous tire à soi. Et » en ceci j'emploie la 2^e partie. — En la 3^e, je lui fais voir comme » elle se doit exercer en plusieurs vertus plus propres à son » avancement, ne m'amusant pas sinon à certains avis particu- » liers qu'elle n'eût pas su aisément prendre ailleurs, ni d'elle- » même. — En la 4^e, je lui fais découvrir quelques embûches de

¹ Ch.-Aug. de Sales, et *Esprit*, Part. VII, sect. 8^e. — L'*Introduction* fut aussi formée en parties des lettres de direction que le Saint adressait à sa mère; et François fut excité à la publier, non-seulement par le P. Forier, mais encore par Henri IV, qui désirait de sa main un livre où la religion, exposée telle qu'elle est vraiment, se montrât praticable à toutes les classes et dans toutes les positions (De Cambis, Ch.-Aug. de Sales).

» ses ennemis, et lui montre comme elle s'en doit démêler, et
 » passer outre. — Et finalement, en la 5^e partie, je la fais un peu
 » retirer à part soi, pour se rafraîchir, reprendre haleine et ré-
 » parer ses forces, afin qu'elle puisse *par après plus heureuse-*
 » *ment gagner pays, et s'avancer en la vie dévoté*¹. »

Ces lignes donnent avec précision une première idée de l'ouvrage, qui, comme on le voit, n'est proprement, et dans la pensée de son auteur, qu'une introduction à la vie dévoté. Une fois entré dans cette vie, en marchant sous sa conduite, on trouvera quelque chose de plus élevé, en rapport avec l'avancement de l'âme; et ce sera le *Traité de l'Amour de Dieu*. Chose merveilleuse, et que l'on a peine encore à concevoir après avoir lu et médité notre Saint, mais qui surprend moins toutefois pendant qu'on le lit, parce qu'on est comme emporté et ravi naturellement par *la naïveté du vrai*: ce livre est sans pareil pour conduire à la perfection les âmes mêmes qui y aspirent dans la vocation réputée la plus parfaite; et ce livre pourtant n'aura rien de trop pour une âme qui vit dans le monde et, comme dit Charles-Auguste, dans la cour, dans les palais et châteaux, dans les armées, dans les places publiques, dans les ménages et dans le tracas des affaires. « A ceux qui, — ainsi s'exprimait Henri IV, — comme s'il n'était point de Dieu, ou que ce fût chose indigne de lui de prendre garde à toutes les actions des hommes, se jettent à toutes sortes de vices et de forfaits, il donnera une crainte salutaire; et en même temps il assurera les vertus avec la paix à ces faibles esprits qui, pensant que Dieu ne veille sur les actions des hommes qu'en vue de les perdre et damner pour les moindres péchés, saisis de continuelles appréhensions, scrupules et perturbations, passent leur vie misérablement et tombent encore souvent jusqu'aux plus grands désastres. »

Nous ne disons rien du style, dont la noble simplicité se trouve constamment en rapport avec la beauté et l'exactitude merveilleuse des pensées: c'est le style que nous avons pu apprécier dans les lettres et que plusieurs extraits nous feront apprécier encore. Les chapitres sont courts: « car, tout ainsi que les voya-
 » geurs, sachant qu'il y a quelque beau jardin à vingt ou vingt-
 » cinq pas de leur chemin, se détournent aisément de si peu
 » pour l'aller voir; de même ceux qui savent que la fin d'un cha-
 » pitre n'est guère éloignée du commencement entreprennent

¹ Préface du Saint.

» volontiers de le lire¹. » Nous serons courts aussi, tant que nous pourrons, dans l'analyse que nous essayons de faire, ayant en vue qu'un plus grand nombre de lecteurs se décide à parcourir un livre qui serait infiniment plus utile, s'il était aussi bien connu qu'il est justement célébré².

108. Le Saint conduit l'âme *dès son premier désir de la vie dévote jusqu'à son entière résolution de l'embrasser*. C'est la première partie, où il décrit la vraie dévotion, en fait voir l'excellence et la montre convenable à tous les états, possible à toute âme qui sera sous la loi d'un conducteur : cette âme se purgera du péché mortel, puis des affections à ce péché ; elle se lavera dans la pénitence par la confession générale, puis, ayant fermement protesté de sa résolution de servir Dieu, elle s'attachera à se purger encore de l'affection aux péchés véniels, aux choses inutiles et dangereuses, et à se délivrer des inclinations mauvaises, qui sont la source des imperfections.

« Vous aspirez à la dévotion, très-chère Philothée, parce que vous savez que c'est une vertu extrêmement agréable à la divine Majesté ; mais il faut avant toutes choses que vous sachiez ce que c'est, car d'autant qu'il y en a une vraie, et qu'il y en a quantité de fausses et vaines, vous pourriez vous tromper... La vraie et vivante dévotion n'est autre chose qu'un vrai amour de Dieu, mais non un amour tel quel : car, en tant que l'amour divin embellit notre âme, il s'appelle *grâce*, nous rendant agréables à la divine Majesté ; en tant qu'il nous donne la force de bien faire, il s'appelle *charité* ; mais quand il est parvenu jusqu'au degré de perfection, *auquel il ne nous fait pas seulement bien faire, mais nous fait opérer soigneusement, fréquemment et promptement*, alors il s'appelle *dévotion*... Et d'autant que la dévotion gît en certain degré d'excellente charité, non-seulement elle nous rend prompts, actifs et diligents à l'observation de tous les commandements, mais elle nous provoque à faire promptement et affectionnément le plus de bonnes œuvres que nous pouvons, encore qu'elles ne soient aucunement commandées, mais seulement conseillées ou inspirées... »

« Le monde diffame tant qu'il peut la sainte dévotion, dépeignant les personnes dévotes avec un visage fâcheux, triste et chagrin... Il voit que les dévôts jeûnent, prient et souffrent les

¹ Préface du *Traité de l'Amour de Dieu*. — ² Voyez au tom. III^e des œuvres.

» injures, servent les malades, donnent aux pauvres, veillent,
 » contraignent leur colère, suffoquent et étouffent leurs passions,
 » se privent des plaisirs sensuels... toutes choses âpres et rigou-
 » reuses; mais le monde ne voit pas la dévotion intérieure et
 » cordiale, laquelle rend toutes ses actions agréables, douces et
 » faciles.. Les abeilles sur le thym trouvent un suc fort amer,
 » mais elles le convertissent en miel.. La dévotion ôte l'amertume
 » aux mortifications et la nuisance aux consolations : elle ôte le
 » chagrin aux pauvres et l'empressement aux riches, la désola-
 » tion à l'oppressé et l'insolence au favorisé, la tristesse aux soli-
 » taires et la dissolution à celui qui est en compagnie, elle sait
 » abonder et souffrir la pauvreté; elle rend également utile
 » l'honneur et le mépris; elle reçoit le plaisir et la douleur avec
 » un cœur presque toujours semblable, rempli d'une suavité
 » merveilleuse... Croyez-moi, chère Philothée, la dévotion est la
 » douceur des douceurs, et la reine des vertus : *or c'est la per-*
 » *fection de la charité.* Si la charité est un lait, la dévotion en
 » est la crème; si elle est une plante, la dévotion en est la fleur;
 » si elle est une pierre précieuse, la dévotion en est l'éclat; si
 » elle est un baume précieux, la dévotion en est l'odeur, et l'o-
 » deur de suavité qui conforte les hommes et réjouit les anges. »

« Dieu commanda en la création aux plantes de porter leurs
 » fruits chacun selon son genre, ainsi commanda-t-il aux chré-
 » tiens, qui sont les plantes vivantes de son Église, qu'ils pro-
 » duisent des fruits de dévotion, chacun selon sa vocation. La
 » dévotion doit être différemment exercée par le gentilhomme,
 » par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par
 » la fille, par la mariée, mais encore il faut accommoder la pra-
 » tique de la dévotion aux forces, aux affaires, aux devoirs
 » de chaque particulier... La dévotion ne gâte rien quand elle
 » est vraie, mais elle perfectionne tout; *et lorsqu'elle se rend*
 » *contraire à la légitime vocation de quelqu'un, elle est fautive...*
 » C'est une erreur, une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote
 » de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de
 » la cour des princes, du ménage des gens mariés... Plusieurs
 » ont perdu la perfection en la solitude et l'ont conservée parmi
 » la multitude... *Où que nous soyons, nous pouvons et devons*
 » *aspirer à la vie parfaite.* »

409. « Voulez-vous à bon escient vous acheminer à la dévo-
 » tion, cherchez quelque homme de bien qui vous guide et vous
 » conduise : c'est ici l'avertissement des avertissements. Sainte
 » Thérèse, voyant que Madame Catherine de Cordoue faisait de

» grandes pénitences, désira fort l'imiter en cela, contre l'a-
 » vis de son confesseur..., et Dieu lui dit : Ma fille, tu tiens
 » un bon et assuré chemin; tu vois la pénitence qu'elle fait,
 » mais moi je fais plus de cas de ton obéissance... Priez Dieu
 » avec une grande instance..., et ne doutez point; car quand il
 » devrait envoyer un ange du ciel, il vous donnera un guide bon
 » et fidèle. Or, ce doit toujours être un ange pour vous, c'est-à-
 » dire, ne le considérez pas comme un simple homme, et ne
 » vous confiez point en lui, ni en son savoir humain, mais en
 » Dieu qui parlera par l'entremise de cet homme... Traitez avec
 » lui à cœur ouvert et en toute sincérité et fidélité, lui manifes-
 » tant clairement votre bien et votre mal... Ayez en lui une ex-
 » trême confiance, mêlée d'une sacrée révérence... : bref, cette
 » amitié doit être forte et douce, toute sainte, toute sacrée, toute
 » divine, toute spirituelle. »

L'âme sait maintenant à quoi elle aspire, et son guide sera là :
 sans doute qu'alors elle sent de bons désirs; mais, si *ces fleurs*
apparaissent en notre terre, le temps d'émonder et tailler est
venu. « L'âme qui aspire à l'honneur d'être épouse du Fils de
 » Dieu, se doit dépouiller du vieil homme et revêtir du nou-
 » veau, quittant le péché; puis rogner et raser toutes sortes
 » d'empêchements qui détournent de l'amour de Dieu : c'est le
 » commencement de notre santé, que d'être purgé de nos hu-
 » meurs peccantes... Or, la purgation ordinaire... ne se fait que
 » petit à petit, par progrès d'avancement en avancement, *avec*
 » *peine et loisir*... Cet exercice ne se peut ni doit finir qu'avec
 » notre vie : ne nous troublons donc point de nos imperfections;
 » notre perfection consiste à les combattre, et nous ne saurions
 » les combattre sans les voir, ni les vaincre sans les rencontrer :
 » *Notre victoire ne gît pas à ne les sentir point, mais à ne point*
 » *leur consentir*... *Il faut bien que, pour l'exercice de notre hu-*
 » *milité, nous soyons quelquefois blessés en cette bataille spiri-*
 » *tuelle* : néanmoins nous ne sommes jamais tenus pour vaincus,
 » sinon lorsque nous aurons perdu, ou la vie, ou le courage... »

« La première purgation qu'il faut faire, c'est celle du péché;
 » le moyen de la faire, c'est le saint sacrement de Pénitence...
 » Remarquez de point en point en quoi vous aurez offensé, de-
 » puis que vous eûtes l'âge de raison...; et ayant ainsi ramassé
 » les humeurs peccantes, détestez-les *par un déplaisir aussi*
 » *grand que votre cœur le pourra souffrir*, considérant que par
 » le péché vous avez perdu la grâce de Dieu, quitté votre part de
 » paradis, accepté les peines éternelles de l'enfer, et renoncé à

» la vision et à l'amour de Dieu... Ainsi je parle d'une confession
 » générale, *qui n'est pas toujours absolument nécessaire*, mais
 » qui vous sera extrêmement utile en ce commencement. »

Cette purgation est peu, si l'on conserve l'affection aux délectations du péché : on voudrait bien *pécher sans être damné*, du moins *jouir sans pécher*; la vraie dévotion est impossible avec *ces allanguissements de l'âme*. « O Philothée! puisque vous
 » voulez entreprendre la vie dévote, il ne vous faut pas seulement quitter le péché; mais il faut tout à fait émonder votre
 » cœur de toutes les affections qui dépendent du péché. » Or, comme une haine mortelle et violente, non-seulement fait fuir l'ennemi, mais donne horreur de tout ce qui lui appartient, ainsi devons-nous « agrandir tant qu'il sera possible notre contri-
 » tion, afin qu'elle s'étende jusqu'aux moindres *appartenances* du
 » péché. Pour cela, il faut que vous vous exerciez soigneusement
 » aux méditations suivantes : de la création, de la fin pour laquelle nous sommes créés, des bienfaits de Dieu, des péchés,
 » de la mort, du jugement, de l'enfer, du paradis. Faites élection et choix du paradis, élection et choix de la vie dévote..., puis
 » allez courageusement, en esprit d'humilité, faire votre confession générale; mais je vous prie, ne vous laissez troubler par
 » aucune sorte d'appréhension... Dites bien tout, simplement et naïvement; contentez bien votre conscience en cela pour une
 » bonne fois... et écoutez...; *c'est Dieu qui parle*... — Prenez par
 » après en main la protestation, qui sert de conclusion à toute
 » votre contrition : lisez-la attentivement et avec le plus de respect
 » sentiment qu'il vous sera possible. Alors soyez attentive et ouvrez les oreilles de votre cœur, pour ouïr en esprit la parole de
 » votre absolution : le Sauveur la prononce en même temps que le prêtre, et la troupe des bienheureux et des anges, se ré-
 » jouissant de votre bonheur, chantera le cantique spirituel d'une allégresse nompareille, et tous donneront le baiser de
 » paix et de société à votre cœur, remis en grâce et sanctifié. O Dieu! Philothée, que voilà un contrat admirable! signez de bon
 » cœur votre protestation et allez à l'autel, où Dieu signera et scellera votre absolution et la promesse de son paradis, se
 » mettant lui-même par son sacrement, comme un cachet et un sceau sacré sur votre cœur renouvelé. »

110. « A mesure que le jour se fait, nous voyons plus clairement dans le miroir les taches et souillures de notre visage...
 » Vous découvrirez, ma chère Philothée, qu'outre les péchés mortels et affections des péchés mortels, dont vous avez été

» purgée, vous avez encore en votre âme plusieurs inclinations
 » et affections aux péchés véniels. Je ne dis pas que vous décou-
 » vrerez des péchés véniels ; je dis des affections, et je dis qu'il
 » en faut purger son âme : » ce n'est rien que le péché véniel,
 et nous ne pouvons en être tout à fait purs ; mais c'est beaucoup
 que l'affection, car elle est incompatible avec la dévotion et ra-
 mènerait le péché.

De même, « les jeux, les bals, les festins, les pompes, les co-
 » médies, *en leur substance*, ne sont que choses indifférentes ;
 » toujours néanmoins ces choses-là sont dangereuses, et de s'y
 » affectionner, cela est encore plus dangereux... *C'est dommage*
 » *de semer en notre cœur des affections si vaines et sottes...* Les
 » petits enfants s'affectionnent et s'échauffent après les papillons,
 » et nul ne le trouve mauvais, parce qu'ils sont enfants, mais
 » n'est-ce pas une chose ridicule, ou plutôt lamentable, de voir
 » des hommes faits s'empressez de s'affectionner après des baga-
 » telles si indignes ? »

« Nous avons encore certaines inclinations naturelles, les-
 » quelles ne sont pas péchés ; mais s'appellent *imperfections*, et
 » leurs actes, *défauts et manquements*. Or, par le soin et affec-
 » tion contraire, on les peut corriger et modérer, et même on
 » peut s'en délivrer et purger ; et je vous dis, Philothée, qu'il le
 » faut faire. Je m'en vais maintenant donner les avis et proposer
 » les exercices par le moyen desquels vous purgerez entièrement
 » votre âme, à mesure que les humeurs tendront à revenir ; car
 » les affections renaissent aisément dans l'âme, à raison de notre
 » infirmité et concupiscence, qui peut être mortifiée, mais qui
 » ne peut mourir pendant que nous vivons ici-bas. »

111. Le principal objet de la seconde partie est l'oraison, puis
 les sacrements. L'oraison, c'est la prière, par laquelle notre âme
 s'élève à Dieu et s'entretient avec lui, et lui avec elle ; « mais
 » surtout, Philothée, je vous conseille la mentale, cordiale,
 » et particulièrement celle qui se fait autour de la vie et passion
 » de Notre Seigneur. Il faut s'arrêter là, et croyez-moi, nous ne
 » saurions aller à Dieu le Père que par cette porte... Employez-y
 » chaque jour une heure, et s'il se peut au commencement de
 » votre matinée... ; n'y mettez pas davantage, si votre père spi-
 » rituel ne vous le dit expressément... Commencez par la pré-
 » sence de Dieu, et tenez cette règle sans exception, et vous
 » verrez dans peu de temps combien elle vous sera profitable.
 » C'est le premier point de la préparation, pour lequel, à ce
 » commencement, je vous propose quatre principaux moyens.

» C'est d'abord une vive et attentive appréhension de cette vérité, que Dieu est en tout et partout : *chacun le sait, mais chacun n'est pas attentif à l'appréhender*. Mais non-seulement Dieu est au lieu où vous êtes; il est très-particulièrement en votre cœur et au fond de votre esprit, comme le cœur de votre cœur et l'esprit de votre esprit... En la considération de cette vérité, vous exciterez une grande révérence en votre cœur... Le 3^e moyen, c'est de considérer notre Sauveur, lequel, en son humanité, regarde du ciel toutes les personnes du monde... Vous pouvez enfin, et c'est le 4^e moyen, vous servir de la simple imagination, vous représentant le Sauveur près de vous, comme nous faisons d'un ami absent... Vous userez donc de l'un de ces moyens, mais d'un seulement, et cela brièvement et simplement. »

Suit l'invocation, puis la proposition du mystère que l'on veut méditer; et cette proposition, pour les commencements, peut se faire par le moyen de l'imagination, quand le mystère s'y prête : plus tard on se le présentera par la foi et une appréhension toute mentale et spirituelle. Viendront après les considérations, ou l'acte de l'entendement, qui est proprement à méditation; et comme il ne faut pas vouloir prendre toutes les considérations préparées, mais s'arrêter sur celle où l'âme sera bien, aussi faut-il passer doucement et tranquillement, après un peu d'essai, celles qui n'inspirent rien. Mais la considération doit tendre à l'affection, et les affections générales doivent se convertir en des résolutions spéciales et particulières. Sur cela, rendez grâces à Dieu de ce que sa miséricorde a fait découvrir à votre âme; offrez-lui ce qu'il vous a ainsi donné et ce que promet votre cœur; conjurez-le de bénir vos affections et résolutions; cueillez *et odorez un peu* le petit bouquet spirituel, pour apprendre à l'odorer le long du jour. Au demeurant, dans la méditation, il faut surtout se livrer à l'action du Seigneur et se porter aux affections par le *colloque*, parlant à Dieu, aux anges, aux saints, à votre cœur, aux pécheurs, aux créatures. Mais après, *ne donnez point secousse à votre cœur*, et l'amenez doucement aux occupations de votre état; mais surtout veillez à pratiquer ce que vous avez promis.

« S'il vous arrive de n'avoir point de goût ni de consolation, je vous conjure de ne vous point troubler; mais quelquefois ouvrez la porte aux paroles vocales, lamentez-vous de vous-même à N. S., confessez votre indignité, priez, baisez son image... Autres fois, prenez un livre en main, et le lisez avec

» attention, jusqu'à ce que votre esprit soit réveillé et remis en
 » vous; piquez quelquefois votre cœur par quelques contenance
 » et mouvements de dévotion extérieure... Que si après tout
 » cela vous n'êtes point consolée, pour grande que soit votre sé-
 » cheresse, ne vous troublez point, mais continuez à vous tenir
 » en une contenance dévote devant votre Dieu. Combien de
 » courtisans vont cent fois l'année en la chambre du prince,
 » seulement pour être vus de lui et rendre leur devoir! »

112. Outre cette oraison mentale, et les oraisons vocales que vous devez faire une fois le jour, il y en a d'autres plus courtes, et d'abord l'exercice du matin, qui est la préparation générale à toutes les œuvres de la journée¹. Il faut faire aussi l'exercice du soir, *comme un petit souper ou collation dévote et spirituelle*; puis l'examen de la conscience. Ces deux exercices ne doivent jamais être oubliés: « car, par celui du matin vous ouvrez les fenêtres de votre âme au soleil de justice; et par celui du soir, vous les fermez aux ténèbres de l'enfer.

» Rappelez le plus souvent que vous pourrez, parmi la journée, votre esprit en la présence de Dieu...; regardez ce que Dieu fait, et ce que vous faites: vous verrez ses yeux tournés de votre côté, et perpétuellement fichés sur vous par un amour incomparable. O Dieu! direz-vous, pourquoi ne vous regardè-je pas toujours comme toujours vous me regardez? Pourquoi pensez-vous en moi si souvent, mon Seigneur, et pourquoi pensè-je si peu souvent en vous? Où sommes-nous, ô mon âme? notre vraie place, c'est Dieu, et où est-ce que nous nous trouvons? — Comme les oiseaux ont des nids pour faire leur retraite..., ainsi nos cœurs doivent prendre et choisir quelque place chaque jour, ou sur le mont du Calvaire, ou ès plaies de Notre Seigneur, ou en quelqu'autre lieu proche de lui, pour y faire leur retraite en toutes sortes d'occasions, et là s'alléger et récréer entre les affaires extérieures... Cette solitude mentale ne peut nullement être empêchée par la multitude de ceux qui vous sont autour; car ils ne sont pas autour de votre cœur, mais seulement de votre corps... »

« On se retire en Dieu parce qu'on aspire à lui, et on y aspire pour s'y retirer, tellement que l'aspiration en Dieu et la retraite mentale s'entretiennent l'une l'autre, et toutes deux viennent des bonnes pensées. Aspirez donc bien souvent en Dieu par des

¹ Outre le chap. 10^e, 2^e Part. de l'*Introduction*, voyez, au même volume, pag. 453, le 1^{er} des 12 petits Traités.

» courts mais ardents élancements de votre cœur : on fait ainsi
 » les oraisons jaculatoires..., et cet exercice n'est point malaisé,
 » car il se peut entrelacer en toutes nos affaires et occupations,
 » sans aucunement les incommoder... Ceux qui aiment Dieu ne
 » peuvent cesser de penser en lui : à quoi même toutes choses
 » les invitent, et n'y a créatures qui ne leur annoncent la louange
 » de leur Bien-aimé... Or, en cet exercice de la retraite mentale
 » et des oraisons jaculatoires gît la grande œuvre de la dévotion :
 » il peut suppléer au défaut des autres ; mais son manquement ne
 » peut presque point être réparé. »

113. Ces deux exercices sont tout spéciaux ; mais il y a des avis bien particuliers encore et bien dignes de méditation dans ce que dit le Saint de l'assistance *réelle ou spirituelle* au saint sacrifice de la messe, *centre de la religion chrétienne et cœur de la dévotion*. De même il faut noter son enseignement sur l'assistance aux offices, et en particulier aux vêpres ; sur les confréries et dévotions particulières qu'il avait si grandement à cœur ; sur le culte des saints et plus spécialement des anges, *de l'ange du diocèse, de ceux des personnes avec qui nous vivons, du nôtre surtout*.

Il veut que l'on soit dévot à la parole de Dieu qui se traduit à nous par les livres spirituels, les entretiens avec des personnes pieuses et spécialement les sermons ; et il prononce cette sentence remarquable : « Souvenez-vous que Notre Seigneur recueille les paroles que nous lui disons dans nos prières, selon la mesure avec laquelle nous recueillons les paroles qu'il nous dit par la prédication. » De là il passe aux *inspirations*, par lesquelles *le Seigneur se tient à la porte de notre cœur et y heurte* pour nous appeler au bien : ce sont *les tentations de Dieu*, si l'on veut nous permettre ce mot qui rend bien la pensée, et en elles, comme dans les tentations mauvaises, il y a trois degrés ; car, « Dieu voulant faire en nous, par nous et avec nous, quelque action de grande charité, 1° il nous la propose par son inspiration, 2° nous l'agréons (y prenant délectation), 3° nous y consentons. »

Le chapitre de la confession est trop substantiel pour que nous puissions l'analyser ; mais il nous paraît indispensable d'arrêter le lecteur sur ce que le Saint dit de la communion, pour terminer cette seconde partie. Il répète là ce que nous avons déjà vu (N° 61) de la condescendance vis-à-vis de ceux dont on dépend, et il donne pour les personnes mariées une doctrine certaine-

ment exacte¹, quoique son application dans la pratique puisse dépendre absolument du directeur; mais ce qu'il importe surtout d'apprécier, c'est son enseignement au sujet de la fréquente communion.

« Le Sauveur a institué ce sacrement très-auguste de l'Eucharistie..., *afin que qui le mange vive éternellement*. C'est pour-
 » quoi, quiconque en use souvent *avec dévotion* affermit tellement la santé et la vie de son âme, qu'il est presque impossible
 » qu'il soit empoisonné d'aucune sorte de mauvaise affection....
 » Comme les hommes demeurant au paradis terrestre pouvaient
 » ne mourir point selon le corps, par la force de ce fruit vital
 » que Dieu y avait mis, ainsi peuvent-ils ne point mourir spirituellement, par la vertu de ce sacrement de vie... O Philothée!
 » les chrétiens qui seront damnés demeureront sans réplique,
 » lorsque le juste Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de
 » mourir spirituellement, puisqu'il leur était si aisé de se maintenir en vie et en santé, par la manducation de son corps, qu'il
 » leur avait laissé à cette intention. Misérables, dira-t-il, pour-
 » quoi êtes-vous morts, ayant à commandement le fruit et la
 » viande de la vie? »

Ces paroles sont remarquables, en ce qu'elles insistent surtout *sur l'efficacité du sacrement*; et comme *on connaît l'arbre à ses fruits*, le saint juge par *l'état de l'âme* qui communie de son *habilité* à communier plus ou moins souvent. De là, expliquant la doctrine de saint Augustin, il prononce cette décision si frappante: « Pour communier tous les huit jours, il est requis de
 » n'avoir ni péché mortel, ni aucune affection au péché véniel,
 » et d'avoir un grand désir de communier; mais pour communier
 » tous les jours, il faut, outre cela, avoir surmonté la plupart
 » des mauvaises inclinations, et que ce soit par avis du père spirituel. »

En considérant la sainte Eucharistie *comme nourriture*, il faut dire que la communion quotidienne suppose *bon estomac en l'âme*, qui dès lors montre *la belle santé*, exempte non-seulement *des affections au péché*, qui sont de vraies maladies, mais *de la plupart des mauvaises inclinations*, lesquelles annonceraient une santé débile; et c'est seulement contre ces inclinations, *qui ne sont nullement péché*, que la communion alors peut être *un remède*, tout ainsi que la bonne nourriture pour-

¹ On la retrouve dans la lettre 828^e.

voit aux débilitations naturelles du corps, lesquelles infailliblement ruinaient la bonne santé¹. L'enseignement de l'*Introduction* est donc incontestable en ce point, et sous tous rapports ; mais il paraît sévère quant à la communion *de tous les huit jours*, parce que, se formulant d'une manière générale, il devait être naturellement incomplet. Peut-être encore faut-il ajouter que François de Sales, malgré son immense réputation pour la conduite des âmes, eût craint de scandaliser et de soulever les clameurs, tant des mondains que d'un grand nombre de directeurs, en poussant plus loin la condescendance qui déjà, pour le temps, avait quelque chose d'extraordinaire. On peut présumer cela d'après plusieurs réflexions semées dans ses lettres, comme aussi d'après ce qu'il ajoute dans son livre même. « Si les mondains vous demandent pourquoi vous communiez si souvent, dites-leur que c'est pour apprendre à aimer Dieu, pour vous purifier de vos imperfections, pour vous délivrer de vos misères, pour vous consoler en vos afflictions, pour vous ap- puyer en vos faiblesses. Dites-leur que deux sortes de gens doivent souvent communier, les parfaits... et les imparfaits... Dites-leur que ceux qui n'ont pas beaucoup d'affaires mondaines doivent souvent communier parce qu'ils en ont la commodité, et ceux qui ont beaucoup d'affaires mondaines, parce qu'ils en ont la nécessité... Dites-leur que vous recevez le saint Sacrement *pour apprendre à le bien recevoir...* »

Qu'on nous dise si le Saint eût jamais blâmé, même dans l'intime de sa conviction, un directeur qui, trouvant les dispositions qu'il indique, et toutes précautions prises *au point de vue des devoirs de l'état*, aurait prescrit la communion plusieurs fois la semaine. Ajoutons, toujours dans l'esprit de ce grand maître, qu'il est certainement, pour un grand nombre d'âmes animées de bonne volonté, des situations de faiblesse où la communion devient un remède qui serait pris trop rarement, s'il n'était pris que chaque semaine ; et tout est bien réglé dans ce cas par la décision du Père spirituel. « Ce fidèle est faible, dit un autre grand évêque, émule de notre Saint pour la direction, ce fidèle est faible ; mais il se défie de sa faiblesse, et a recours à l'aliment

¹ Remarquez que cette doctrine ne peut s'appliquer rigoureusement au prêtre, parce qu'il est, non pas seulement *un homme qui communie*, mais bien plus *l'outil de Dieu* pour le sacrement, et pour le *sacrifice* qui est l'essence de la religion. — Si nous osions parler de notre expérience, nous affirmerions que notre ministère a été *fortement secondé* par la communion presque quotidienne de quelques âmes qu'une situation particulière rendait propres à cela.

» céleste pour se fortifier. Il est imparfait ; mais il en gémit, et
 » travaille pour se corriger de ses imperfections. Je dis qu'un
 » bon directeur, auquel il obéit avec simplicité, *peut et doit le*
 » *faire communier presque tous les jours*¹. »

114. La troisième partie traite de l'exercice des vertus, compagnes de la charité, qui les met en œuvre *chacune en sa saison*. La charité est le chef, sous elle commandent des vertus *qui doivent répandre leurs qualités ès actions de toutes les autres*, parce qu'elles sont d'un usage général, quoique moins élevées que d'autres en dignité et excellence. Chaque vocation a besoin de pratiquer quelque spéciale vertu, parmi les *meilleures* et non parmi les plus apparentes, non point pour abandonner les autres, mais pour tenir plus justement son esprit rangé et occupé : cette vertu est comme le canevas sur lequel l'âme brode les autres, ainsi que de belles fleurs. Il s'agit des vertus, c'est-à-dire des fruits de notre volonté, bons souvent quoiqu'imparfaits ; il ne s'agit pas de ces dons de Dieu, que mal à propos on appelle vertus, comme les extases, ravissements...

« En votre patience, vous posséderez votre âme... Ne bornez
 » point votre patience à telle ou telle sorte d'injures ou d'afflic-
 » tions, mais étendez-la universellement à toutes celles que
 » Dieu vous enverra, et permettra vous arriver... Soyez patiente
 » non-seulement pour le principal des afflictions, mais encore
 » pour les accessoires et accidents... Accusée justement, confessez
 » que vous méritez plus que l'accusation faite, si l'accusation
 » est fautive, excusez-vous doucement, et si elle continue ne
 » vous troublez nullement... Plaignez-vous le moins que vous
 » pourrez... et ne cherchez point qu'on vous plaigne... Portez et
 » offrez, en union à N. S. et aux martyrs, les contradictions,
 » les peines et les douleurs. »

L'humilité suit la patience : à l'extérieur, elle bannit la vaine gloire et est ainsi plutôt sagesse qu'humilité : pour l'intérieur, c'est la vraie connaissance et reconnaissance de ce que nous sommes : rien de nous-mêmes, mais plus ou moins de par Dieu.
 » Il ne faut pas craindre que la connaissance de ce qu'il a mis en
 » nous nous enfle, pourvu que nous soyons attentifs à cette vé-
 » rité, que ce qui est de bon en nous n'est pas de nous. *Mon*
 » *âme*, dit la très-humble Vierge, *magnifie le Seigneur, parce*

¹ Fénelon, *Lettre sur la fréquente communion*. Cette lettre est un véritable traité, qui ne comprend pas moins de 20 pages in-8° : on ne la lira jamais assez.

» *qu'il m'a fait choses grandes...* La vraie humilité ne fait pas
 » semblant de l'être et ne dit guère de paroles d'humilité : car
 » elle ne désire pas seulement de cacher les autres vertus ; mais
 » encore et principalement elle souhaite de se cacher soi-même :
 » si même elle couvre et cache les vertus, c'est pour les faire
 » paraître quand la charité le commande, pour les accroître,
 » agrandir et perfectionner. » — L'abjection est ce que nous
 sommes, l'humilité est la vertu qui nous fait connaître et volontairement reconnaître notre abjection : comme la vraie patience aime notre mal, la vraie humilité aime notre abjection. A l'abjection se joignent les mépris, blâmes, rebuts, qu'il faut également aimer, et préférer toujours ce qui vient par accident à ce que nous aurions choisi. — La vraie humilité est compatible avec le soin de notre réputation.

La douceur nous perfectionne envers notre prochain, comme l'humilité nous perfectionne envers Dieu : c'est *la fleur de la charité* que l'ensemble de ces deux vertus. Il faut que la douceur soit dans le cœur, avant d'être dans les paroles ; elle doit totalement bannir la colère. Mais nous sommes notre premier prochain, et « l'une des bonnes pratiques que nous saurions » faire de la douceur, c'est celle de laquelle le sujet est en nous-mêmes, ne dépitant jamais contre nous-mêmes, ni contre nos imperfections et défauts¹. » A cela se rattache encore une autre qualité : d'être soigneux et diligent en tout ce que l'on doit faire, mais de ne pas être pour cela *en sollicitude, souci et empressement* ; il se faut appuyer totalement, doucement et confidentement sur la Providence.

« La seule charité nous met en la perfection, mais l'obéissance, » la chasteté et la pauvreté sont les trois grands moyens pour » l'acquérir... Ce sont les trois branches de la croix spirituelle, » toutes trois néanmoins fondées sur la quatrième, qui est l'humilité. » Il y a l'obéissance nécessaire et l'obéissance volontaire : quand vous n'avez pas à obéir autrement, « faites-vous » ordonner les actions de piété que vous devez observer, par » votre père spirituel... Bienheureux sont les obéissants, car » Dieu ne permettra jamais qu'ils s'égarent. » — « La chasteté » est le lis des vertus ; elle rend les hommes presque égaux aux » anges : rien n'est beau que par la pureté, et la pureté des » hommes, c'est la chasteté... Elle a sa gloire tout à part, d'être

¹ Il faut lire ce chapitre, qui donne le moyen essentiel du progrès dans la lutte contre nous-mêmes. Voyez déjà N° 56.

» la belle et blanche vertu de l'âme et du corps¹. » — « *Bien-
heureux sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux
est à eux* : malheureux donc sont les riches d'esprit, car la
misère d'enfer est pour eux. Celui-là est riche d'esprit qui a
ses richesses dans son esprit, ou son esprit dans les richesses. »
Comme on peut garder la pauvreté réelle étant réellement riche,
on peut pratiquer une sainte richesse d'esprit parmi la pauvreté
réelle.

115. Toutes ces vertus sont fondamentales, ou, comme dit le
Saint, *générales* et gouvernant les autres ; c'est pourquoi nous
avons essayé de les faire comprendre comme il les définit,
montrant, autant que possible, le cachet particulier dont il les
marque. Pour ce qu'il dit des amitiés, dans une série de six
chapitres, tout vraiment serait à citer, et nous nous bornons à
ce double caractère. « L'amitié mondaine produit ordinairement
un grand amas de paroles emmiellées, une cajolerie de petits
mots passionnés et de louanges tirées des qualités sensuelles ;
mais l'amitié sacrée a un langage simple et franc, et ne peut
louer que la vertu et grâce de Dieu, unique fondement sur
lequel elle subsiste. » L'ami faux est un larron qui veut pren-
dre le plaisir à nos dépens, ou un marchand qui ne s'allie que
pour l'amour du gain.

Il faut lire également, pour le bien saisir, ce qui regarde la
mortification extérieure, les conversations et la solitude, la bien-
séance des habits, le parler et spécialement la manière de parler
de Dieu, le respect dû aux personnes, les jugements téméraires
et la médisance. Cette doctrine si pleine, si sage, si raisonnable,
dirions-nous, réalisera particulièrement ce que souhaitait et
admirait Henri IV : donner une crainte salutaire et chasser les
sots scrupules. Il y a là cette sainte liberté qui met au large,
mais *dans l'enclos de la charité*, et qui conduit à la perfection
par des chemins où la rose du divin amour couvre l'épine des
mortifications.

Sur les passe-temps et récréations, la doctrine du Saint fut
blâmée dès l'origine par un prédicateur plus zélé qu'intelligent ;
elle sert encore parfois d'excuse à quelques esprits légers, répé-
tant le plus souvent ce qu'ils n'ont jamais vu par eux-mêmes et
assurément plus amis du plaisir que de la vertu, plus hardis à
vanter leur innocence que certains de sa réalité : mais certes,
pour qui lira sérieusement, nul doute que ces folies paraîtront

¹ Lisez ces chapitres, que nous ne pouvons analyser.

assez blâmées, que le remède donné au mal sera jugé suffisant, et que même en nos temps de danses lascives et de spectacles impurs, une seule des considérations indiquées frapperait l'âme d'une honte efficace. « Notre Seigneur, Notre-Dame, les Anges » et les Saints vous ont vu au bal : ah ! que vous leur avez fait » grande pitié, voyant votre cœur amusé à une si grande niaiserie, et attentif à cette fadaise¹ ! »

La nécessité d'être fidèle aux grandes et petites occasions, d'avoir un esprit juste et raisonnable qui nous mette à la place du prochain quand nous le voulons juger ; le soin d'éviter les désirs, non-seulement vicieux, mais dangereux, mais irréalisables, présomptueux ou trop multipliés : tout cela précède d'inappréciables avis aux personnes mariées et aux veuves ; puis viennent ces belles paroles : « O vierges ! je n'ai rien à vous dire » que ces trois mots ; car vous trouverez le reste ailleurs. Si » vous prétendez au mariage temporel, gardez donc jalousement » votre premier amour pour votre premier mari... Mais si votre » bonheur vous appelle aux chastes et virginales noces spirituelles, et qu'à jamais vous veuillez conserver votre virginité, » ô Dieu ! conservez votre amour le plus délicatement que vous » pourrez pour cet Époux divin... »

116. La quatrième partie donne des avis contre les tentations les plus ordinaires aux personnes qui commencent la vie dévote. C'est une chose d'abord nécessaire de laisser parler le monde. « Quoique nous fassions, le monde nous fera toujours la guerre : » les araignées gâtent toujours l'ouvrage des abeilles. » Il faut après s'armer de bon courage et persévérer tranquillement, jetant loin les regrets de ce qu'on a quitté, et ne regardant que pas à pas à mesure qu'on avance, sans regarder tout à coup au haut de la perfection. Les tentations viendront, qui ne doivent pas effrayer ; car tout dépend de notre consentement, et seulement faut-il d'autant plus se renfermer en Dieu que l'ennemi soulève un orage plus fort. Mais il n'y a pas seulement à combattre les grandes tentations, et souvent on fait plus de profit à combattre les petites. Ce sont deux funestes sources de tentations que l'inquiétude et la tristesse. « L'inquiétude est le plus grand » mal qui arrive en l'âme, excepté le péché... ; la tristesse est » comme un dur hiver, qui fauche toute la beauté de la terre. »

¹ On pourrait remarquer au surplus que le Saint parle à une personne dévote obligée par circonstance à ces passe-temps ; supposez qu'il se fût agi de ces personnes qui ne s'y livrent jamais sans pécher, son blâme eût été terrible : il y a crime alors et non simplement niaiserie.

— Il ne faut enfin, ni s'attacher aux consolations, qui sont des faveurs et non des vertus, ni s'effrayer des sécheresses et stérilités, qui sont épreuves de la vertu et ne rendent pas nos actions moins agréables à la divine Majesté : « Nos actions sont comme » les roses ; fraîches, elles ont plus de grâce ; sèches, elles ont » plus d'odeur et de parfum. »

La cinquième partie offre moins des enseignements que des exercices. L'âme dévote a marché quelque temps sous la conduite de son guide ; mais, inexpérimentée encore et faible naturellement, elle a besoin de porter un regard en arrière, de compter ses pas, ses chutes, ses blessures peut-être. Elle commence par renouveler ses bons propos et méditer sa protestation de fidélité : par là elle s'affermit pour l'examen de son âme, sur son avancement en la vie dévote, sur son état envers Dieu, soi-même, le prochain, et sur ses affections, qu'elle modifie et ravive par diverses considérations, de l'excellence de nos âmes et des vertus, de l'exemple des saints, de l'amour de Jésus-Christ pour nous, et de l'amour éternel de Dieu. Durant quelques jours, après ce renouvellement, elle redira de cœur et de bouche qu'elle n'est plus au monde ni à elle-même, mais à Dieu seul, qui vit et règne en elle maintenant et pour jamais.

117. Dès que ce bel ouvrage parut, il fit dans le monde une sensation prodigieuse et fut promptement traduit dans toutes les langues de l'Europe : de tous côtés les éditions se succédèrent avec une prodigieuse rapidité. La reine Marie de Médicis l'envoya pour étrennes au roi d'Angleterre Jacques I^{er}, et ce prince, en dépit de ses préjugés, en fut si satisfait qu'il le lisait souvent et le portait presque toujours sur lui. Plusieurs, dans leur enthousiasme et par un sentiment d'affection exagérée pour le saint auteur, lui conseillaient de ne plus écrire ; car, ayant atteint la plus haute perfection, il ne pouvait que déchoir de sa renommée par d'autres œuvres. Ce sentiment faisait peine à François, qui, en toutes choses, oubliait sa personne : il s'avouait bien naïvement incapable, étant seulement, disait-il, un homme vil et méprisable ; mais si Dieu peut faire sortir de la mâchoire d'un âne une eau vive et désaltérante, il peut donner à un second livre la bénédiction qu'il a donnée au premier¹. Aussi concevait-il le dessein d'écrire encore, et lorsque Pierre de Villars, en le félicitant avec un amour presque paternel, le pria de « continuer à servir » d'instrument à la divine Sagesse, rembarant l'erreur des hé-

¹ Voy. *Esprit*, Part. XVI, Sect. 22.

» réliques par la doctrine des controverses, et conduisant les
 » volontés dépravées dans le chemin de la vertu par ses traités
 » de piété et de dévotion¹, » François se trouva prêt à exposer
 l'idée de trois ouvrages nouveaux. « Je médite un livre de l'*A-*
 » *mour de Dieu*, non pour en traiter spéculativement, mais pour
 » en montrer la pratique... Je pense aussi de pousser dehors un
 » jour un petit calendrier et journalier pour la conduite de l'âme
 » dévote, auquel je représenterai des saintes occupations pour
 » toutes les semaines de l'année. J'ai de plus quelques matériaux
 » pour l'introduction des apprentis à l'exercice de la prédica-
 » tion.....². » Le *Calendrier* n'a point paru, et ce que nous
 avons vu des *Controverses* suffit à faire regretter qu'un tel ou-
 vrage soit resté incomplet; nous verrons plus tard le *Traité de*
l'Amour de Dieu.

En attendant, les critiques sages furent demandées et accueil-
 lies avec reconnaissance par le Saint, qui souffrit au contraire
 avec une admirable charité d'être *non-seulement blâmé, mais*
âprement bafoué en public par des censeurs dont la qualité assu-
 rait *la bonne intention*. Pour mieux dire, en présence du blâme
 et devant le chœur universel des éloges, attentif à distinguer ce
 qui venait de lui et ce qui venait de Dieu, il se jugeait indigne
 et toutefois capable de servir au bien comme un instrument. « Je
 » ne suis que vanité, et néanmoins je ne m'estime pas tant
 » que vous m'estimez. Je voudrais que vous me connussiez bien;
 » *vous ne laisseriez pas d'avoir une absolue confiance en moi,*
 » *mais vous ne m'estimeriez guère*. Vous diriez : Voilà un jonc
 » sur lequel Dieu veut que je m'appuye : je suis bien assurée,
 » puisque Dieu le veut, mais le jonc ne vaut pourtant rien. Hier,
 » après avoir lu votre lettre, je me promenai deux tours, avec
 » les yeux pleins d'eau, de voir ce que je suis et ce qu'on m'es-
 » time³. »

¹ Lettre 141^e. — ² Voyez lettre 142^e et la réponse qui la suit. — ³ Lettre 444^e.

CHAPITRE V.

CHARITÉ ET MORTIFICATION. L'ABBAYE DE TALLOIRES. L'ÉVÊQUE DE BELLEY. FRANÇOIS À GENÈVE. MORTS PÉNIBLES.

1609 et 1610.

118. La grande réputation du saint évêque allait croissant chaque jour, et le beau livre de l'*Introduction* portait de tous côtés le bruit de son nom, de sa gloire et de ses vertus; mais pour lui le bonheur et la joie étaient bien loin de cette renommée. « Cependant, dit Charles-Auguste, il retirait un grand nombre d'hérétiques de la babylonienne Genève, lesquels il instruisait de la foi catholique et sustentait de toutes sortes de secours humains. Jacques Cusin, parent d'un insigne ministre, offrait de belles dispositions; il l'entretint à ses dépens au collège des Jésuites de Chambéry l'espace de trois ans. Un autre fut placé chez un maître coutelier; et à deux convertis qui voulaient se rendre à Rome, il donna un secours et des lettres de recommandation ¹. » C'était avec une tendresse plus que paternelle et une sollicitude merveilleusement ingénieuse qu'il suivait du regard et protégeait partout ceux que la divine grâce avait ramenés à la foi : qu'il eût été l'instrument de leur conversion, ou que le Seigneur se fût servi de tout autre, peu lui importait; il savait que souvent la nécessité ramenait de grands périls pour une croyance encore mal affermie, et il épuisait pour y parer toutes les ressources de son zèle et de sa charité.

Tout cela néanmoins ne privait en aucune façon les autres pauvres et indigents, et il n'était pas besoin qu'ils demandassent, quand par lui-même il pouvait savoir ou être informé. « Durant l'hiver, et en un jour de froid extraordinaire, Claude Melchior Gerod, maître d'école de la ville de Cluses, vint pour lui parler de quelques affaires, et pénétra jusque dans sa chambre. Alors le miséricordieux prélat vit qu'il était vêtu à la légère, presque tout déchiré et tremblant de froid, et, sachant qu'il n'avait pas de meilleurs habits qu'il eût pu mettre : « Attendez-moi ici, lui dit-il, je vais revenir à l'instant. » Il entra dans

¹ Voyez lettre 156°.

son cabinet, où il pensait trouver les vêtements qu'il avait quittés la veille; mais comme les serviteurs les avaient retirés, il se dépouilla de sa chemisette, qu'on lui avait fait faire depuis peu, et revenant : « Tenez, dit-il, prenez ceci, cachez-le et » n'en parlez à personne. » Et lui-même n'en parlait pas et souffrait le froid, ce qui dura jusqu'à ce que son valet de chambre s'en aperçut¹. »

C'était souvent, entre lui et son économe, de petites querelles dont sa charité était la seule cause; mais toujours il avait le dernier mot par ses réponses toutes empreintes de foi sublime ou de naïve gaité. Il montrait le crucifix et il disait : « Peut-on » rien refuser à un Dieu qui s'est mis en cet état pour l'amour » de nous! » Ou bien il répondait simplement : « Vous avez » raison; je suis un incorrigible : le pis est que j'ai l'air de l'être » longtemps. »

Nous avons déjà dit ce qu'il pensait de sa pauvreté; mais nous trouvons dans une lettre à M^{me} de Chantal, sur ce sujet, des choses que lui seul pouvait dire. « J'ai ri vraiment, et de bon » cœur, quand j'ai vu votre dessein de vouloir que votre serge » soit employée pour mon usage, et que je donne ce qu'elle » pourra valoir aux pauvres; mais je ne me moque pourtant pas, » car je vois bien que la source de ce désir est belle et claire... » O Dieu! mon Dieu me fasse tel que tout ce que j'emploie à » mon usage soit rapporté à son service, et que ma vie soit » tellement sienne que ce qui sert à la maintenir puisse être dit » servir à sa divine Majesté!.. Mais, bien que votre intention » vous vaille devant Dieu, j'en suis content pour une pièce : » mais qui me l'estimera à sa juste valeur? Si je voulais rendre » aux pauvres son prix selon que je l'estimerai, je n'aurais pas » cela vaillant, je vous assure... Or sus donc, soit dit pour une » fois; car sachez que je ne fais pas toutes les années faire des » habits, mais seulement selon la nécessité; et pour les autres » années, nous trouverons moyen de bien loger vos travaux » selon votre désir². »

149. Rien pour lui-même et tout pour Dieu et les besoins du prochain, voilà ce qui rendait riche son dénûment et féconde sa pauvreté; mais ce que l'on a peine à comprendre, c'est jusqu'à quel point il portait le désintéressement, même quand il s'agissait de ses droits : humainement on pourrait dire qu'il tarissait la source des aumônes tout en les multipliant. Pierre Rigaud, de

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettre 412^e.

Lyon, qui avait imprimé l'*Introduction à la vie dévote*, s'était fait par là un bénéfice extraordinaire, et comme témoignage de sa gratitude, il vint offrir 400 écus d'or. François refusa ce présent, ne voulant, disait-il, d'autre récompense de son travail que de savoir qu'il avait été utile aux âmes. Il fallut des instances plusieurs fois renouvelées et très-pressantes; et il ne se rendit à la fin qu'en disant : « Et bien, puisque vous le voulez, j'accepte » votre argent; mais soyez bien assuré que je ne le placerai pas » à usure. » Et il envoya les 400 écus à une bonne fille qui désirait entrer en religion, mais que l'impossibilité de fournir la dot empêchait d'être admise.

Plus tard, nous le trouvons diverses fois en discussion avec Georges Rolland, devenu comme le surintendant de sa maison, pour des actes de condescendance plus grande encore. Un curé du Faucigny étant mort sans héritiers institués, ses biens, assez considérables, revenaient de droit à l'évêque. Quelques parents ou alliés vinrent offrir une assez faible somme, alléguant leur pauvreté extrême; mais Rolland indigné n'y voulut pas entendre, « et il les attendait avec une plus grande somme, ou avec un procès. Eux plus fins attendirent son absence, et furent trouver le bon évêque, se plaignant que l'intendant n'eût pas eu considération de leur misère et pauvreté, agissant de paroles et de contenance comme gens très-misérables, et offrant encore la même somme qu'ils avaient offerte. Le saint homme la prit et leur donna promptement quittance de tout, disant : « Voilà qui » sera bon pour les pauvres. » Rolland l'apprit bientôt, et, tout courroucé, se plaignit en paroles aigres, car il avait mille peines à joindre au bout de l'année. Alors le Saint lui répondit d'un visage serein : « Et si ce bon prêtre ne fût pas mort, n'eussions- » nous pas eu de quoi vivre? Or bien, Monsieur Rolland, nous » n'y retournerons plus; toutefois pour maintenant les pauvres » en sont déjà saisis. » Le fidèle serviteur sortait mécontent quand survint un ami : « J'ai fait une friponnerie à Monsieur » Rolland, dit François : il attendait une certaine somme de » quelques biens tombés en deshérence; je l'ai reçue sans qu'il » en sût rien, et l'ai distribuée aux pauvres : mais Dieu nous » garde d'un plus grand mal¹! »

120. Avec la même facilité, mais pour un autre motif de charité apostolique, toutes les fois que ses officiers, défendant les droits de son siège, avaient gagné quelque procès, il s'empressait

¹ Ch.-Aug. de Sales.

de faire condonation des dommages et amendes. Il alliait ainsi deux vertus qui se divisent presque toujours dans le tracas des plaidoiries, la justice ferme et la douceur de la charité : toujours vigilant à maintenir intacts des droits qui n'étaient pas les siens et qu'il défendait par devoir ; toujours merveilleusement indulgent pour céder ce qui était à lui : « Maintenant, disait-il, que » l'Église a gagné son procès, il faut regagner l'amitié du pro- » chain, que nous perdons pour l'ordinaire en plaidant. Hélas ! » il faudrait plaider, si c'était possible, pour gagner cette amitié » quand nous ne l'avons pas ; et un père ne doit-il point se faire » aimer de ses enfants ? »

Ne pouvant plaider de la sorte, il faisait du moins les avances, comme si, en remettant à ses parties ce que la justice lui avait acquis, il eût été l'obligé. Dans une circonstance où plusieurs gentilshommes avaient été condamnés, comme Rolland insistait pour tout exiger à la rigueur : « Quoi donc ? lui dit-il : comptez- » vous pour rien le gain des cœurs que ces procès ont rendus » peut-être mes ennemis ? Moi, je le compte pour tout, et je » veux que vous alliez les trouver, et leur dire que je les tiens » quittes, à la seule condition qu'ils reconnaîtront pour l'avenir, » comme je les en prie, les droits de l'évêché constatés par la » sentence du Sénat¹. »

121. François devait prêcher le Carême à Annecy ; mais auparavant il était allé *se revoir* à Sales, comme dans le lieu où il avait beaucoup plus la liberté du repos, des saintes communications et de la pénitence. « Étant à table avec sa mère et ses frères, un jour maigre, et ayant devant soi un plat où l'on avait mis, avec de l'eau simple, des œufs pochés, attentif à de bons propos, qu'il tenait toujours en mangeant, presque tout le long du repas il mangea son pain seul, le détremant avec cette eau, comme si c'eût été la sauce la plus excellente². « On l'avertit à la fin et il répondit : « Certes, vous avez eu grand tort de me » découvrir une si agréable tromperie ; car je vous assure que » je n'ai guère mangé de sauce avec plus de goût que celle-ci : » il est vrai que mon appétit y contribuait un peu³. »

Cette grande maxime de l'Évangile : *Mangez ce qui sera mis devant vous*, était pour lui la règle ordinaire de la mortification. Il l'enseignait aux autres, par le désir surtout d'éloigner la sin-

¹ Ch.-Aug. de Sales. Tous les faits consignés dans les Nos 119 et 120 sont de dates diverses ; mais il nous a semblé qu'ils paraîtraient mieux *dans leur jour* étant groupés. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ *Esprit*, Partie IV, Sect. 19.

gularité, qui est facilement une tentation aux âmes novices, *et une belle cachette à l'amour-propre*; et pour lui-même il la pratiquait toujours, quand ce qui lui était servi pouvait être désagréable. Comme on lui avait présenté par mégarde un œuf tout pourri, il le mangea sans rien dire et sans apparente répugnance, et quand on s'excusa de la méprise : « Et bien, dit-il » doucement, nous en avons si souvent mangé de bons; pour- » quoi n'en mangerions-nous pas de mauvais, si Dieu permet » qu'ils nous soient présentés? »

Sur sa table, à moins qu'il n'y eût des étrangers, on ne servait jamais que des choses fort communes; *car il avait*, disait-il, *un estomac de paysan, qui ne s'accommodait point des mets délicats* : ces mets délicats étaient les restes qu'il faisait distribuer aux pauvres, quand il avait été contraint de les recevoir sur son assiette; car les pauvres désiraient ses restes autant par dévotion que par besoin. Le même principe lui servait d'excuse chez les autres, quand on lui passait quelque morceau choisi; tout en avouant que les viandes délicates flattaient plus ce qu'il appelait *l'appétit*, c'est-à-dire le *sens du goût*, il le disait *naïvement* moins propre à la nourriture, et il ajoutait bonnement *qu'on est à table pour se nourrir et non pour satisfaire la gourmandise*. « Pour faire honneur à votre bonne chère, dit-il un » jour à un ami qui le pressait, je vous donnerai contentement, » si vous avez patience : après avoir jeté les fondements du » repas par ces nourritures plus substantielles, je les couvrirai » par les délicatesses que vous avez à me servir¹. »

Beaucoup, comme cet ami, appelleront ces réponses les défaites de la mortification; nous pensons tout autrement. Avec sa vie d'incessant travail et de sollicitudes si variées, les repas simples et communs, pris en petite quantité et encore peu souvent, mais d'une façon régulière, étaient plutôt un moyen d'*hygiène* qu'un signe de mortification. D'ordinaire, et même sans être immortifiés, nous donnons au corps plus que le nécessaire, et l'esprit s'en trouve moins libre, parce que *son serviteur* en devient plus pesant : la santé n'y gagne rien, mais les occupations en souffrent; « *ceux qui sont sobres de leur naturel ont un grand avantage pour l'étude et pour les choses spirituelles*². » C'est pour cela que, durant nombre d'années, il ne faisait par jour qu'un seul repas et une légère collation qu'on lui portait le soir dans sa chambre; et quand, docile aux

¹ *Esprit*, Part. V, Sect. 5. — ² *Ibid.*, Part. IV, Sect. 9.

exhortations de M^{me} de Chantal, il se résolvait à prendre soin de lui, voici comme il parlait : « Savez-vous quelle parole je vous » donnerai bien ? C'est d'avoir plus de soin de ma santé dorénavant, quoique j'en aie toujours eu plus que je ne mérite ; et, » Dieu merci, je la sens fort entière maintenant, *ayant absolument retranché les veillées du soir, et les écritures que j'y » soulais¹ faire, en mangeant plus à propos aussi². »*

C'était donc moins dans la nourriture qu'en toutes choses que notre Saint se mortifiait, et la raison se joignait à la foi pour cette mortification universelle ; car la foi, le saint amour plutôt, lui apprenait à être *toujours raisonnable* : c'est là un grand secret de la vertu.

122. Au commencement de l'été, François entreprit l'œuvre de la réforme dans l'abbaye de Talloires. C'était un monastère magnifique et très-agréablement situé sur les bords du lac d'Annecy, à huit kilomètres de cette ville. Fondée par Rodolphe, dernier roi de Bourgogne³, en l'honneur de la Sainte Vierge et pour l'accroissement de l'Ordre de Saint-Benoît, cette maison avait été longtemps comme une pépinière de saints ; mais le temps et la négligence des abbés commendataires *furent cause de la chute, et que l'or de la religion s'obscurcit, puis se changea en ordure*. Le nombre des religieux avait décréu, et si quelques-uns vivaient encore avec quelque piété, la plupart allaient sans règle, ayant la solitude à dégoût et promenant dans le monde, avec leur ennui, le spectacle de leur relâchement. Depuis longtemps François criait au Saint-Siège apostolique, et enfin il avait obtenu des lettres de Paul V, portant ordre de rétablir en sa pureté la règle de saint Benoît.

Bien qu'il fût ainsi commissaire du Pape, il voulut avoir l'agrément et la délégation de l'abbé de Savigny, de qui le monastère dépendait ; et ce fut avec le titre de son vicaire qu'il se présenta aux religieux de Talloires. Ses douces et éloquents paroles tirèrent des larmes des yeux du plus grand nombre, et les portèrent à accepter la réforme ; mais quelques-uns demeurèrent hautement rebelles, déclarant qu'ils avaient entendu prendre la vie que l'on menait à leur entrée, et non cette nouveauté que proposait l'évêque. François les mit à part, et exhorta les autres à faire l'élection d'un prieur : malgré plusieurs agitations qu'il parvint à calmer, le choix se fit et parut l'œuvre du ciel ; car le P. Claude de Coëx, qui fut élu, était un religieux édifiant et qui,

¹ Souloir, avoir coutume. — ² Lettre 412^e. — ³ Mort en 1032.

depuis longtemps, appelait la réforme de tous ses vœux. Le Saint lui donna pour sa conduite les instructions les plus sages ; puis il se retira pour le laisser agir, attendant que l'expérience lui apprît ce qu'il devrait faire ensuite.

Les religieux indociles, voyant que l'affaire était sérieuse, excitèrent une sédition terrible, en sorte que le prieur dut fuir, et se retira dans une maison voisine. Leur rage les aveugla même à ce point que trois des plus déterminés, croyant que sa mort mettrait fin à tout, l'allèrent attendre à la porte de son asile avec des pistolets et tirèrent sur lui ; mais le P. de Coëx ne fut pas atteint, et la peur amena la réflexion. Deux des coupables se présentèrent à lui le lendemain, confessant leur crime, faisant les plus belles promesses et le conjurant de n'informer que l'évêque, mais non le Sénat de Chambéry. Plus sûrs encore d'obtenir leur pardon par l'entremise de François, ils allèrent se jeter à ses genoux, et quand le prieur vint l'informer à son tour : « Et bien, Père prieur, lui dit-il dès qu'il l'aperçut, nous éton- » nons-nous point de ces caresses extraordinaires ? Si le coup eût » rencontré au gré de l'arquebusier, étions-nous bien résolus de » mourir et de pardonner ? Mais cela n'est rien. Ces bons enfants » me sont venus trouver ; ils ont peur qu'on ne les accuse à » Chambéry : non, il ne le faut pas faire. Sans doute il faut se » tenir sur ses gardes, et ne pas aller chercher le martyr parmi » nos amis ; mais patience, d'autant qu'au jour du jugement, » s'ils sont sauvés avec nous, il ne nous auront point été si enne- » mis qu'on pourrait estimer. Je les ai bien avertis et ils m'ont » promis des merveilles : je vous prie de ne leur témoigner » point de mécontentement. Laissons gouverner la Providence, » et que sait-on si Dieu ne les rappellera point ? »

123. Ayant ainsi remis le prieur, il résolut néanmoins d'agir avec fermeté et promptitude, afin que les mauvais n'eussent pas le temps de revenir de leur frayeur. Muni des lettres qui constataient son droit, il invoqua l'appui du Sénat, et avec le sénateur délégué François de Buttet, il se rendit au monastère. Là, il somma les religieux d'embrasser l'observance régulière, ou de vider la maison dans trois mois ; et comme plusieurs déclarèrent qu'ils aimaient mieux sortir, il les prit au mot : « par ce moyen la paix demeura à ceux qui aimaient la loi de Dieu, et dès lors il ne se fit plus de scandale. »

« Le bon prélat, ayant regardé et considéré attentivement ce petit troupeau qui était resté, embrassa tous les moines avec une tendresse qui leur excita les larmes, et, par une très-fervente

exhortation, les encouragea à la vertu et à la perfection religieuse, après quoi, étant instamment prié, il donna son jugement de chacun, et leur prédit ce qu'ils deviendraient. Il visita l'église et le monastère, monta à l'ermitage de Saint-Germain, dont il voulut que l'on réparât la chapelle, et s'en retourna à Annecy. »

Quelques jours après, le prieur écrivit au saint évêque, lui rendant compte de l'état des esprits et lui révélant qu'un bien petit nombre, même parmi ceux qui étaient restés, se montraient décidés à la réforme : il demandait la conduite à tenir dans une pareille situation. François répondit par une lettre admirable de sagesse et de douceur, recommandant l'humilité et la simplicité, la patience et la constance du courage, et donnant des règles provisoires, en particulier pour les vêtements et les lits, les exercices de piété, les offices et la pénitence extérieure. Il se résumait en finissant par ces belles paroles : « Plantez bien avant » cette affection dans votre cœur, de rétablir les murs de Jérusalem ; Dieu vous assistera de sa main. Surtout prenez garde » d'user de lait et de miel, parce que les viandes ne pourraient » être encore mâchées par les faibles dents des invités. Adieu, » et ayez bon courage d'être l'un de ceux par lesquels le salut » sera fait en Israël¹. »

« Enfin, par les soins continuels de ce très-fervent évêque et du prieur, la discipline régulière se rétablit, en sorte que de ce monastère sortit bientôt une bonne odeur d'édification, et plusieurs jeunes hommes, touchés du désir de la vie religieuse, remplirent les sièges de ceux qui s'étaient retirés. Le monde s'étonna que de si petits commencements aient pu sortir de tels résultats ; mais le Saint remerciait de tout la divine Majesté, et s'entretenait à penser toujours des choses plus grandes². »

124. « En ce temps, il reçut des lettres du révérendissime élu de Belley, Jean-Pierre Camus, par lesquelles ce nouveau Timothée le pria de se porter jusques à Belley pour le consacrer évêque. On ne saurait dire la joie qu'il conçut de cette nouvelle ; il partit aussitôt et, le 30^e jour du mois d'août, par la très-heureuse imposition de ses mains, consacra ce très-digne prélat dans l'église cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Belley, et le reçut en qualité de fils³. »

Camus n'était qu'un jeune homme, âgé de 25 ans à peine, et que sa grande réputation d'éloquence avait déjà rendu célèbre :

¹ Lettre 784^e. — ² Tout le récit de cette réforme est tiré de Charles-Auguste de Sales. — ³ Ch.-Aug. de Sales.

son mérite ayant frappé Henri IV, ce prince s'était empressé de le nommer avant le temps (car il fallait 27 ans accomplis, d'après le concordat de Léon X), et le Pape avait volontiers accordé la dispense d'âge, que sollicitaient avec le roi plusieurs cardinaux et d'autres personnages recommandables. Ce jeune évêque avait une grande foi, beaucoup de piété, un désir du bien très-prononcé, un cœur excellent, et ces qualités charmèrent le saint consécrateur, très-habile à juger les hommes et qui de là augurait de grandes choses; mais l'imagination était d'une vivacité extrême, et qui emportait souvent le jugement : Camus était visiblement un homme à former; et heureux pour son bien, pour son repos et pour sa gloire, si la vénération toute filiale qu'il professa dès lors pour François, eût pleinement corrigé ces exubérances incroyables et ces violentes exagérations contre les mauvais moines, qui ont couvert sa réputation de taches imméritées, mais peut-être indélébiles!

En témoignage de sa reconnaissance et de son affection, l'évêque de Belley rendit promptement visite à l'évêque de Genève, et « depuis lors, dit-il lui-même, ils se visitèrent réciproquement tous les ans, et chaque visite durait une semaine entière, sans compter le jour de l'arrivée, ni celui du départ. » Ces huit jours étaient un temps de retraite, d'abandon familier et de saints épanchements : Camus y apprit tous ces traits délicieux qui enrichissent l'*Esprit du B. François de Sales*, et François y donna ces saintes leçons qui ont rendu fructueux le ministère de l'évêque de Belley.

125. Le respect du fils était grand : on eût dit un culte, et il avait le caractère d'une vénération en quelque sorte extatique. Jusque dans le secret de la solitude, le Saint pouvait à peine être seul; car les regards de Camus le suivaient à travers la serrure ou par des trous pratiqués aux portes, et ces regards contemplaient toutes les actions, toutes les contenance, cherchant à épier jusqu'aux mouvements de l'âme, et cette surveillance inquiète n'avait qu'un but : chercher à mieux connaître pour imiter plus parfaitement. Cette imitation eût été jusqu'aux défauts, si François avait pu en faire voir; et l'on sait comment l'évêque de Belley, si vif et si bouillant, si emporté par l'imagination et le cliquetis des figures, en vint jusqu'à vouloir copier dans la prédication la manière un peu trop lente de l'évêque de Genève¹. C'était plus prononcé encore pour la conduite, et un

¹ *Esprit*, Part. I, Sect. 23.

jour Camus en fit l'aveu ; mais François répondit : « C'est grande » pitié que l'affection , ainsi que le fol amour, ait un bandeau » sur les yeux, et nous empêche de discerner entre les défauts » et les perfections d'une personne aimée. Il faudra donc que je » vive près de vous comme en une terre d'ennemis , et que vos » yeux et vos oreilles me soient aussi suspects que des espions ! » Or sus pourtant, vous me faites plaisir de me parler de la sorte, » car un homme averti en vaut deux ; c'est me dire : Fils de » l'homme, prends garde à toi !... Mais Dieu m'a donné d'autres » sentiments pour vous ; car j'ai pour ce qui vous regarde une » telle jalousie de Dieu , et je désire avec tant d'ardeur de vous » voir marcher droit en vos voies, que le moindre défaut en vous » m'est insupportable, vos mouches me sont des éléphants ; et » tant s'en faut que je les voulusse imiter, que je vous proteste » que je me fais une extrême violence quand je les dissimule » quelque temps, attendant pour vous en avertir, une rencontre » qui me semble opportune ¹. »

Et le Saint attendait ainsi les occasions , parce que lui-même était pénétré de respect pour Camus, voyant en lui Jésus-Christ, à cause du caractère épiscopal, mais il attendait encore pour ne jamais brusquer et précipiter, désirant corriger par l'exemple la propension du jeune prélat à tout vouloir réformer sur-le-champ, et son habitude des répréhensions trop vives. Éviter la précipitation et l'empressement, les paroles aigres et la mauvaise humeur ; supporter en patience, et l'inutilité des efforts, et les oppositions, même les dénigrement et les injures ; se faire tout à tous, ne préférant jamais ni les personnes plus considérables, ni les fonctions auxquelles on a plus de goût ; se prêter aux âmes en toute charité dans le saint tribunal, dans la chaire travailler à instruire et non à flatter ou à briller ; pour la sainte messe même, en vue de ne pas attiédir ou ennuyer le prochain, éviter les longues préparations et actions de grâces : ce sont là d'importants enseignements que le Saint répétait au besoin, sous toutes les formes, et par tous les moyens de la plus admirable charité.

L'évêque de Belley se modifiait et se formait peu à peu ; mais il avait des fraveurs, des inclinations à écrire, des désirs de solitude et des pensées de retraite, que même il en vint à réaliser quand il n'eut plus son guide. Le Saint alors prêchait la défiance de soi-même et la confiance en Dieu ; il parlait de la vocation,

¹ *Esprit*, Part. VI, Sect. 12.

il recevait le courage ; il dissipait les illusions : « Si, disait-il, » vous quittiez votre Église pour chercher le repos, Dieu peut- » être permettrait que votre prétendue tranquillité fût troublée » par mille peines intérieures ou extérieures ¹. Dieu hait la paix » de ceux qu'il a destinés à la guerre. » Une fois il en vint à discuter la question comme un cas de conscience ; et les quatre propositions de sa lettre sont très-remarquables. Voici la dernière, que nous avons traduite du latin : « Il me semble entendre Jésus-Christ disant : « Simon fils de Jean, ou *Pierre-Jean*, » n'aimes-tu ? — Et Pierre-Jean répondant : Vous savez que je » vous aime. — Et alors le Seigneur commandant gravement : » Pais mes brebis ; il n'y a pas de meilleure preuve de dilection » que l'accomplissement de ce ministère ². »

126. François était à peine revenu de Belley, après le sacre de Camus, qu'il reçut ordre d'aller à Gex, pour conférer avec le baron de Luz sur le rétablissement du culte catholique. Il partit immédiatement avec une suite de douze personnes ; mais en arrivant au Rhône, il le trouva tellement gonflé et si furieux, que tenter le passage sur une barque était évidemment se livrer à la mort. Cette voie étant fermée, il n'en restait point d'autre que le pont de Genève ; mais pouvait-on songer à traverser cette ville, et l'évêque, objet d'une haine mortelle pour tous les habitants, ne trouverait-il point là une mort plus certaine et plus terrible ? Tous, et particulièrement le curé de Ville en Salaz, François Chambet, insistaient pour que l'on attendît la baisse des eaux ; mais le Saint ne voyait que le danger de compromettre par ce délai la cause catholique dans le bailliage, et il désirait avancer. Pour fixer sa volonté, il se rendit à Saint-Julien, petite ville assez rapprochée de Genève, afin d'y offrir le saint sacrifice et d'implorer les lumières de l'Esprit-Saint : « Nos citoyens de Genève, » disait-il gaîment, ne veulent point entendre la messe, je veux » leur en porter une toute dite. » Après la consécration, s'étant arrêté quelques instants les yeux fixés sur le Saint-Sacrement, il se sentit pleinement décidé, et tous ceux de sa suite éprouvèrent une disposition semblable. Refusant de passer *incognito*, parce que, disait-il, « le pasteur qui va chercher ses brebis ne doit point se cacher à elles, » il répondit aux questions craintives

¹ C'est ce qui arriva en effet ; et Camus, ne pouvant plus souffrir le repos, en vint à administrer le diocèse de Rouen comme vicaire général : il se consacra ensuite aux pauvres dans l'hospice des Incurables, et y mourut au moment où il allait prendre le diocèse d'Arras.

² Lettre 204^e.

de ses serviteurs qui ne savaient comment le désigner à la sentinelle : « *Et bien! vous m'appellerez l'évêque du diocèse!* et passons outre à la garde de Dieu. »

On se mit en marche sur cette parole, et les voyageurs s'étant présentés à la porte, l'évêque en habit violet, et douze hommes à cheval autour de lui, l'officier de garde demanda à l'un d'eux le nom du seigneur qu'ils accompagnaient. — « C'est l'évêque » du diocèse, répondit celui-ci hardiment. — Du diocèse ! re- » prit l'officier ; je ne connais pas ce pays-là. » Et il écrivit gravement sur son livre : *A telle heure, est passé l'évêque du diocèse.* La valeureuse troupe continua son chemin tranquillement et traversa la ville sans être reconnue ; mais elle trouva fermée la porte de Gex parce qu'on était au prêche : il fallut monter à l'hôtel de la Croix-Blanche et y demeurer une heure. Tout autre eût tremblé ; mais le Saint demeura paisible et serein, jusqu'à ce que la porte fut ouverte. Alors tous remontèrent à cheval et sortirent : bientôt ils arrivèrent heureusement¹.

Les Genevois ne tardèrent pas à revenir de leur aveuglement et à comprendre quel était *l'évêque du diocèse* : furieux d'avoir manqué une si belle occasion, plus furieux encore des railleries dont ils étaient l'objet, ils n'eurent d'autre ressource que de publier des écrits injurieux portant cette devise : *Qu'il y revienne!* Et ils juraient qu'ils lui eussent tranché la tête sur cette même place du Molard où 13 ans auparavant il avait confondu leur ministre (Liv. II, N° 71). « Hélas ! dit le Saint en apprenant » ce propos, je le voudrais bien si leur conversion était à ce » prix ; mais, puisque ma vie leur est inutile, que gagneraient- » ils à ma mort ? »

127. Le baron de Luz apprit avec effroi cette expédition hardie : « Et vous n'avez pas eu peur, s'écria-t-il, de tomber entre » les mains de ces perfides ! O Dieu ! s'ils vous eussent fait » quelque mal, ils étaient perdus, mais nous l'étions aussi. » — « Et que pouvaient-ils ? reprit doucement François ; me faire » mourir ? Et que leur en serait-il revenu ? Me retenir ? Mais » jamais je n'eusse cédé de mes droits. J'avais confiance en Dieu » et il m'a délivré de leurs mains ; n'ayons plus de crainte d'une » action passée, mais remercions le Seigneur et passons à » d'autres choses. »

Il traita en effet avec le baron des affaires de l'Église et huit

¹ Ch.-Aug. de Sales ; *Esprit*, Part. I, Sect. 14 ; De Maupas ; Michel Fabre dans sa déposition : c'est lui qui répondit à l'officier.

paroisses furent rétablies. En même temps, par ses prédications et ses conférences, il ramena beaucoup d'hérétiques, et ouvrit dans la ville de Gex un précieux asile destiné à recevoir les jeunes protestantes qui voulaient se convertir¹. Voulant répondre en quelque sorte aux menaces des Genevois, il écrivit aux ministres qu'il demeurerait prêt à retourner dans la ville pour discuter publiquement sur la religion; mais cette provocation fut éludée comme tant d'autres.

Ayant terminé les affaires de Gex, il se rendit à Monthelon, où il bénit le mariage de son frère Bernard, baron de Thorens, avec Marie-Aimée, fille aînée de M^{me} de Chantal, et très-digne, comme nous le verrons, d'être la fille d'une telle mère. Par là se trouvait réalisé un des grands désirs de la famille de Sales, et en particulier du saint évêque, qui retourna tout joyeux à Annecy.

128. Une fièvre violente le saisit à son arrivée; mais la calomnie, en essayant de le rendre suspect à son prince, l'affligea bien autrement. On disait, et l'ombrageux duc avait presque admis cette fable, que Henri IV, ayant des vues sur Genève, s'était servi de l'évêque et l'avait chargé de traiter avec les principaux habitants : ce que François avait fait, demeurant une heure dans la ville, portes fermées. Car, ajoutait *l'insolent*, » qu'a-t-il tant fait à Gex, et qui lui donne cette assurance de » passer en cette ville tant ennemie du nom qu'il porte et de sa » qualité, sans sauf-conduit, sans se déguiser, sans désavouer » cette qualité même? »

Le Saint, qui, au contraire, avait fait acte de sujet dévoué, « remarquant soigneusement tout ce qu'il pouvait estimer utile » au service de S. A. pour lui en donner avis, » écrivit promptement à Charles-Emmanuel : « J'ai gravé trop avant dans mon » cœur, disait-il, le devoir que j'ai à V. A. pour jamais me relâ- » cher à faire aucune sorte de chose qui puisse tant soit peu » nuire au service de ses affaires, et j'ai une trop grande oppo- » sition au tracas des affaires d'État, pour jamais m'en vouloir » entremettre... Ni moi, Monseigneur, ni pas un de mes proches » n'avons rien, ni en effet, ni en prétention, hors l'obéissance

¹ Cet établissement, détruit en 1793, fut relevé en 1837, sous le nom d'*Œuvre des saints Anges* dans le couvent de la Visitation; mais le pieux restaurateur, M^{sr} Devie, ne put guère lui donner d'autre fondement que la Providence : les religieuses toutefois, héritières de la sainte confiance de leur fondateur, ne se résignent jamais à refuser les demandes d'admission. Puisse la charité des fidèles leur tendre une main secourable !

» de V. A. : je ne sais donc pas comment la calomnie ose me
 » représenter avec des affections étrangères... Si je ne mérite
 » pas la faveur, n'ayant rien qui puisse y correspondre, aussi
 » mérité-je de n'être nullement en disgrâce..., *malheur que je*
 » *ne crains aussi point me devoir jamais arriver*, moyennant
 » l'aide de Notre Seigneur, qui, en faveur de la véritable fidélité
 » que j'ai à V. A., ne permettra point que les brouillons et les
 » calomniateurs m'ôtent la gloire d'être invariablement son très-
 » bon et très-obéissant serviteur¹. »

Tout en se défendant, il demeurait tranquille et confiant, et il disait : « En vraie vérité, ils ont peu de connaissance de mon
 » âme, s'ils me jugent si plein de considération et d'appréhension,
 » que je ne puisse pas faire une petite témérité. Or, j'attends
 » l'événement : cette bourrasque passera tantôt, Dieu aidant ;
 » mais quand je l'appelle bourrasque, ne pensez pas que j'en sois
 » agité, non plus certes que de la moindre chose du monde : car
 » il n'y a en cela pour tout aucun sujet de mon côté. Ceux qui me
 » connaissent savent que je ne pensai jamais à intelligences, et que
 » je fais mille traits de courage par une vraie simplicité de
 » confiance. Or, tout cela n'est rien, et je ne le dis aussi qu'à
 » vous². »

La *bourrasque* passa en effet, grâce surtout au compte que le
 Saint avait rendu de son voyage au marquis de Lans, et par lequel
 ce seigneur avait clairement vu « que tous les bruits touchant le
 » dessein des Français sur Genève, n'étaient autre chose que des
 » chimères que quelques-uns avaient peut-être fabriquées pour
 » rendre probables leurs prétendus services³. » Le Duc cessa de
 » se défier quand il cessa de craindre, et il écrivit à François
 » pour l'assurer de sa bienveillance, en retour de laquelle il
 » espérait son amitié, qui était pour lui très-précieuse.

» En ces temps, on faisait aussi courir le bruit qu'on lui devait
 » faire changer d'évêché : de quoi les hérétiques et méchants
 » avaient une joie nompareille, et tous les bons étaient accablés
 » de tristesse ; mais lui, toujours égal, se montra autant indifférent
 » pour la cession de son siège que constant pour n'en accepter
 » pas un autre. Il disait avec l'Apôtre : *Etes-vous uni à une épouse,*
 » *ne cherchez point à vous en séparer ; en êtes-vous détaché, n'en*
 » *cherchez point une autre*. Mais tous ces bruits ne furent que du
 » vent⁴. »

¹ Lettre 150^e. — ² Lettre 151^e. — ³ Lettre 150^e. — ⁴ Ch.-Aug. de Sales.

129. Parmi ces traverses, l'année sécoula pour faire place à une autre qui devait être l'année des grands sacrifices et des grandes joies. Les sacrifices commencèrent comme la préparation providentielle et ils se mêlèrent encore aux joies, qui n'étaient que les œuvres de Dieu.

Dans le Carême de 1609, François avait perdu sa belle-sœur, épouse de son cher frère Louis et fille de son tendre ami, le baron de Pingon-Cusy : sa peine avait égalé son affection, d'autant plus que cette jeune dame, qui laissait Louis avec un enfant en bas âge¹, était un modèle de vertu. La mort allait cette fois le frapper plus vivement et de plusieurs coups.

M^{me} de Boisy, pour mettre ordre, disait-elle, aux derniers jours de sa vie, voulut venir passer un mois à Annecy. Là, sous la direction de son cher fils, elle s'adonnait à toutes les œuvres de la piété, suivant tous les offices et toutes les instructions, répandant les aumônes en abondance, donnant tout le temps qui lui restait à la prière, aux saintes méditations, à la revue entière de sa vie. Elle fit aux pieds de François une confession générale avec une merveilleuse contrition de cœur, et elle reçut ses avis et saintes exhortations dans des transports d'amour nompareils; enfin, comme si elle eût été visiblement toute proche de la mort, elle se disposa entièrement, recevant diverses fois le très-saint sacrement de l'Eucharistie. Après cela, ses affaires domestiques la rappelant, elle s'en retourna à son château de Sales avec ces belles paroles : *Que jamais elle n'avait reçu tant de consolation de son fils et de son père*².

Le jour des Cendres, étant allée à Thorens, elle se confessa et communia avec grande dévotion, entendit trois messes et assista encore aux vêpres. Le soir, comme elle ne pouvait s'endormir, elle se fit lire trois chapitres de l'*Introduction*, pour s'entretenir en de bonnes pensées, et elle se proposait de renouveler la *protestation* le matin suivant. Elle se leva en effet et elle s'habillait, quand elle fut frappée d'une apoplexie qui lui paralysa la moitié du corps. Le baron de Thorens, averti sur-le-champ, accourut sans prendre le temps de se vêtir, la releva, la promena, l'aida par des essences et parvint ainsi à la réveiller; mais elle ne put pro-

¹ Cet enfant était Charles-Auguste de Sales, plus tard évêque de Genève et le meilleur historien de son oncle. — François eût voulu que Louis ne songeât point à une seconde union et entrât dans le sacerdoce, pour devenir son coadjuteur; mais Louis, en qui l'humilité surpassait les grands talents et la science éminente, n'osa jamais se résoudre à un tel engagement. — ² Ch.-Aug. de Sales.

noncer que quelques mots à peine intelligibles. Durant ce temps, on était allé à Annecy, d'où le Saint vint bientôt à cheval avec le médecin et l'apothicaire. « Elle le reconnut par sa voix et, tout aveugle et presque endormie qu'elle était, le caressa fort : « Celui-ci, dit-elle, est mon fils et mon père. » Et elle le baisait en l'accolant de son bras et le serrant sur son sein ; mais elle baisa premièrement la main, puis la bouche, rendant honneur à la dignité avant que de satisfaire aux affections de la nature. » Elle fut ainsi presque deux jours et demi, dans des alternatives de léthargie et de réveil, mais livrée constamment aux inspirations de la piété, ne parlant que du saint amour, tenant et baisant presque continuellement le crucifix, faisant le signe de la croix sur tout ce qu'on lui présentait à boire, et multipliant les actes de sainte résignation que François lui suggérait. Elle avait reçu les sacrements et l'heure approchait ; alors elle tomba pleinement en léthargie, « et le premier mars elle rendit l'âme à Notre » Seigneur doucement et paisiblement, et avec une contenance » et beauté plus grande que j'aie jamais vues. — Encore vous » faut-il dire (c'est le Saint qui parle) que j'eus le courage de lui » donner la dernière bénédiction, lui fermer les yeux et la » bouche, et lui donner le dernier baiser de paix à l'instant de » son trépas. Après quoi, le cœur m'enfla fort, et je pleurai sur » cette mère plus que je n'avais jamais fait depuis que je suis d'É- » glise ; mais ce fut sans amertume spirituelle, grâce à Dieu¹. »

Il y avait, entre ce fils et cette mère, une de ces affections tendres et fortes que la nature ne suffit point à exciter, mais que l'amour divin élève et transforme en lui donnant le caractère du prodige. L'amour et le respect des parents est, selon la foi, un véritable culte : les parents sont des vrais dieux de la terre et c'est le Dieu du ciel qui consacre leur majesté en lui accordant presque tous les droits qui sont le propre de la sienne. Dire que François professait ce culte et rappeler avec le P. la Rivière que, « le soir et le matin, il allait la saluer et l'embrasser à la ruelle » de son lit, » même depuis qu'il fut évêque, ce n'est là encore rien dire : le Saint considérait bien plus en sa mère l'action de la grâce divine, et comme il avait tous les secrets de cette âme sublime, qu'il en suivait et élevait sans cesse toutes les aspirations, tous les désirs, toutes les volontés, c'est chose indicible que les sentiments qu'elle lui inspirait. Pour la mère et son maternel amour, on n'expliquera rien non plus en rappelant toute la vie

¹ Lettre 460^e.

du fils, si pure, si dévouée, si prodigieusement héroïque, si glorieuse pour la famille et pour l'Église, si étonnamment glorifiée et vénérée, si parfaite et si sainte enfin que tous croyaient voir un ange descendu du ciel. La mère se contemple en son fils; ce n'est là qu'une loi de la nature, quand le fils est grand et que la mère a un grand cœur : cela toutefois peut être sublime. Allons plus loin, car c'était Dieu que M^{me} de Boisy considérait en son fils : elle nous l'a dit quand elle le suivait dans ses catéchismes, on nous le répète en nous apprenant que trois ou quatre heures de suaves entretiens ne lui suffisaient pas; c'était comme Marie au repas de Béthanie.

On comprend dès lors tout ce que devait produire la séparation, et ce cri qui s'échappe du cœur de notre Saint, avant que l'on sache ce qu'il va dire. « Mais, ô Dieu! ma très-chère fille, » ne faut-il pas en tout et partout adorer cette suprême Providence, de laquelle les conseils sont saints, bons et aimables? » Et voilà qu'il lui a plu de retirer de ce misérable monde notre très-bonne et très-chère mère, pour l'avoir, comme j'espère fort assurément, auprès de soi et en sa main droite. Confessons, ma fille bien-aimée, confessons que Dieu est bon et que sa miséricorde est à l'éternité. Toutes ses volontés sont justes, et tous ses décrets équitables; son bon plaisir est toujours saint, toutes ses ordonnances sont très-aimables. Et pour moi, je confesse, ma fille, que j'ai eu un grand ressentiment de cette séparation; car c'est la confession que je dois faire de ma faiblesse, après celle que j'ai faite de la bonté divine. Mais néanmoins, ç'a été un ressentiment tranquille, quoique vif, car j'ai dit comme David : *Je me tais, ô Seigneur! et n'ouvre point ma bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait*¹. »

130. Le 14 mai, comme on sait, un coup imprévu frappait Henri IV, et cette mort soudaine fut pour François une nouvelle douleur. Nous savons l'amitié de ce grand roi pour le saint évêque, et certes, les relations bien authentiques de ces deux hommes si diversement illustres, servent à éclairer d'un jour plus suave l'esprit et le cœur, les convictions et les légèretés, les bons désirs et les égarements du prince qui a laissé derrière lui de grandes pitiés avec de grandes admirations. Pour le cœur humblement chrétien, l'affection d'un roi, qui est le représentant de Dieu, s'appelle bienveillance, et l'amour qu'on lui rend, mêlé de gratitude et de respect, a quelque chose de la vénération :

¹ Lettre 460^e.

il y avait cela d'abord dans le cœur de François de Sales ; mais ce cœur d'évêque n'oubliait jamais qu'il tenait de Dieu un ministère plus haut que celui des princes, et, surtout dans la circonstance présente, il ne pouvait oublier l'enseignement. Il faut lire cette page indiciblement éloquente qu'il adressait à M. Deshayes quinze jours après l'événement fatal.

« Ah ! Monsieur, mon ami, il est vrai, l'Europe ne pouvait » voir aucune mort plus lamentable que celle du grand Henri IV. » Mais qui n'admirerait l'inconstance, la vanité et la perfidie des » grandeurs de ce monde ! Ce prince ayant été si grand en son » extraction, si grand en la valeur guerrière, si grand en vic- » toires, si grand en triomphes, si grand en bonheur, si grand » en paix, si grand en réputation, si grand en toutes sortes de » grandeurs, hé ! qui n'eût dit que la grandeur était insépara- » blement liée et collée à sa vie, et que, lui ayant juré une in- » violable fidélité, elle éclaterait un feu d'applaudissements à » tout le monde, par son dernier moment, qui la terminerait en » une glorieuse mort?... Et voilà qu'une si grande suite de gran- » deurs aboutit en une mort qui n'a rien de grand que d'avoir » été grandement funeste, lamentable, misérable et déplorable ; » et celui que l'on eût jugé presque immortel, puisqu'il n'avait » pu mourir parmi tant de hasards,... le voilà mort d'un mépri- » sable coup de petit couteau, et par la main d'un jeune inconnu, » au milieu d'une rue ! *Enfants des hommes, jusques à quand » serez-vous si pesants de cœur ? Pourquoi chérissez-vous la » vanité ? Pourquoi recherchez-vous le mensonge ?*... Au demeu- » rant, le plus grand bonheur de ce grand roi fut celui par » lequel se rendant enfant de l'Église, il se rendit père de la » France... C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la » douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura in- » sensiblement mis dans ce cœur royal, en ce dernier article » de sa vie, la contrition nécessaire pour une heureuse mort. » Ainsi prié-je cette souveraine Bonté qu'elle soit pitoyable à » celui qui pardonna tant d'ennemis !... »

131. François était au milieu de cette peine, quand une autre vint l'assaillir : M. Déage, son ancien gouverneur, mourut le 8 juin. Notre Saint l'honorait comme un père et avait voulu qu'il

¹ Lettre 163^e. Le roi reçut l'absolution quand il n'avait pas encore perdu le mouvement et la chaleur de la vie, ayant témoigné par signes des yeux et des mains le recours qu'il avait à Dieu. Depuis quelques jours il pensait au jugement, se recueillait plus souvent et priait plus longtemps. Espérons donc en notre Saint.

partageât son logement et sa table : prorogeant en quelque sorte ses pouvoirs de maître, il recevait ses avis, souvent bien vifs, souvent exagérés, mais toujours inspirés par l'affection et le désir de voir son disciple plus parfait, avec une condescendance, une douceur, un respect tout filial; il ne modérait ses paroles et son zèle que quand il le voyait trop impatient aux critiques qui pouvaient atteindre l'évêque. « Quoi! disait François, suis-je » tout parfait? Suis-je saint? Et quand je le serais, les saints » n'ont-ils pas eu des moqueurs et des repreneurs?... Que n'a-t-on » pas dit de Notre Seigneur qui était la perfection même¹? »

« Il l'assista jusqu'au dernier sanglot avec des sollicitudes et des assiduités nonpareilles..., et quand ce bon chanoine eut expiré en Dieu, d'un trépas fort doux et fort paisible, il lui fit faire de fort honorables obsèques en la cathédrale, où lui-même célébra, et offrit pour lui, et fit offrir par tout son diocèse quantité de sacrifices pour le remède et repos de cette âme qui lui était chère en la manière que Dieu savait. La première messe qu'il dit en particulier fut entrecoupée de plusieurs soupirs qui témoignaient assez le sentiment de son âme et combien il était touché de cette séparation. Mais quand il fut arrivé au *Pater*, il fallut qu'il s'arrêtât, et il fut assez longtemps sans pouvoir faire autre chose que pleurer... Son aumônier et confesseur, redoutant cette tristesse, l'accompagna à sa chambre après le sacrifice, et le voulut consoler : « Hélas! répondit-il, cette âme est bien » où elle est; oh! qu'elle ne voudrait pas être ici! Elle est entre » les bras et dans le sein de la miséricorde et clémence de Dieu, » où elle repose, comme un autre saint Jean, sur la poitrine » amiable de Jésus-Christ. Mais voulez-vous savoir ce qui m'a » tant fait pleurer quand j'ai commencé le *Pater*? Hélas! je me » suis souvenu que c'est ce digne homme qui m'a appris le premier à le dire²! »

Voilà comme François de Sales envisageait les liens de l'amitié qui peuvent tenir de la nature, et comment il s'en détachait; mais tandis que le Seigneur l'isolait selon le monde, il l'entourait avec amour d'une famille toute céleste : le grand Ordre de la Visitation avait commencé.

¹ Voy. *Esprit*, Part. I, Sect. 28. — ² *Ibid.*, Part. V, Sect. 22.

LIVRE V.

DE LA FONDATION DE L'ORDRE DE LA VISITATION A LA MORT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

1610 à 1622.



CHAPITRE PREMIER.

L'ORDRE DE LA VISITATION.

1610-1615.

1. Si nous nous en souvenons, de la première hôtellerie où il s'était arrêté, après avoir quitté Dijon, en 1604, François avait adressé à M^{me} de Chantal ces paroles remarquables : « Dieu, ce » me semble, m'a donné à vous; je m'en assure à toutes les » heures davantage¹. » C'était à la fin d'avril, et dès le 3 mai, rentré dans Annecy, il écrivit de nouveau : « C'est toujours pour » vous assurer davantage que j'observerai soigneusement la pro- » messe que je vous ai faite de vous écrire le plus souvent que » je pourrai. Plus je me suis éloigné de vous selon l'extérieur, » plus je me sens *joint et lié* selon l'intérieur, et ne cesserai ja- » mais de prier notre bon Dieu qu'il lui plaise de parfaire en » vous son saint ouvrage, c'est à-dire, *le désir et dessein de » parvenir à la perfection* de la vie chrétienne : désir que vous » devez chérir et nourrir tendrement en votre cœur, comme une » besogne du Saint-Esprit et une étincelle de son feu divin... » Votre désir *doit toujours fructifier* par les occasions qui se » présentent d'en effectuer quelques parties tous les jours, et » néanmoins il ne doit jamais cesser *de souhaiter* des objets et » sujets *de passer plus avant*; et ces souhaits *sont des fleurs* de » l'arbre de votre dessein; *les feuilles seront les fréquentes con- » naissances de votre imbécillité*, qui conservent et les bonnes

¹ Lettre 386^e.

œuvres et les bons désirs : c'est là *l'une des colonnes de votre*
 » *tabernacle*. — *L'autre est l'amour de votre viduité*, amour
 » saint et désirable pour autant de raisons qu'il y a d'étoiles au
 » ciel, et sans lequel la viduité est méprisable et fausse : celles
 » qui n'aiment pas leur viduité ne sont veuves qu'en apparence ;
 » leur cœur est marié... Tout l'édifice de votre bonheur est ap-
 » puyé sur ces deux colonnes ; regardez au moins une fois le
 » mois si l'une ou l'autre n'est point ébranlée... Mais en tout et
 » partout je désire que vous ayez *une sainte liberté d'esprit* tou-
 » chant les moyens de vous perfectionner ; pourvu que les deux
 » colonnes en soient conservées et affermiées, il n'importe pas
 » beaucoup comment. Gardez-vous des *scrupules*, et vous repo-
 » sez entièrement sur ce que je vous ai dit de bouche ; car je l'ai
 » dit en Notre Seigneur. Tenez-vous fort en la *présence de Dieu*
 » par les moyens que vous avez. Gardez-vous des *empressements*
 » *et inquiétudes* ; car il n'y a rien qui empêche plus de cheminer
 » en la perfection. Jetez *doucement* votre cœur ès plaies de
 » Notre Seigneur, *et non pas à force de bras*... Après l'amour
 » de Notre Seigneur, celui de son épouse l'Église... louez Dieu
 » cent fois le jour d'être fille de l'Église... Ayez grande compas-
 » sion à tous les pasteurs et prédicateurs... ; priez Dieu pour
 » eux... , et en cet endroit je vous supplie de ne jamais m'ou-
 » blier... *Ecrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, avec*
 » *toute la confiance que vous saurez* ¹... »

2. On dirait entendre le directeur, et cependant, ni de part
 ni d'autre, aucune résolution n'était prise encore à ce sujet.
 M^{me} de Chantal, loin d'être rassurée, souffrait au contraire de
 plus en plus : beaucoup de signes lui montraient la volonté de
 Dieu ; mais pouvait-elle quitter son confesseur sans violer ses
 vœux ? Ces hésitations étaient un vrai martyre, et elle le souffrit
 une fois si violemment durant 36 heures, qu'elle ne put prendre
 ni nourriture ni repos. Accablée et hors d'elle-même, elle confia
 tout au P. de Villars, et ce saint religieux, l'ayant entendue, lui
 répondit *sérieusement et fortement*, avec des sentiments de
 Dieu extraordinaires : « C'est la volonté de Dieu que vous vous
 » rangiez sous la conduite de Monseigneur de Genève ; elle vous
 » est convenable, et non celle que vous suivez maintenant. Il a
 » l'esprit de Dieu et de l'Église ; et Dieu veut quelque chose de
 » grand de vous, vous donnant ce séraphin terrestre. »

Ces paroles produisirent *une grande paix, clarté et assu-*

¹ Lettre 387^o.

rance, mais qui dura peu. Le confesseur revint, et, sans blâmer ce que sa pénitente avait fait, sans lui défendre d'écrire au Saint, la rappela au vœu qui la liait à sa direction. Cela ramena les tourments et elle écrivit; François répondit par une lettre qu'elle pouvait montrer, bien qu'écrite *en toute vérité et sincérité*, puis bientôt il en envoya une autre pour la baronne seule. Il la garantissait de toute crainte, en marquant avec précision et fermeté comment se doit entendre *la règle de l'unité du directeur*, qui « ne forclôt point la confiance et communication » avec un autre, pourvu que l'obéissance promise demeure » ferme en son rang et soit préférée : » il citait l'exemple de sainte Thérèse, liée aussi par vœu à son père spirituel, « mais » qui ne laissait pas d'avoir toujours quelque particulier et grand » confident. » C'était à tort que le confesseur avait voulu sur cela *donner du scrupule*, et le Saint, avec l'autorité de sa science et de son caractère, le faisait très-délicatement, mais aussi très-clairement sentir : ce religieux reçut une belle leçon de son maître quand il lut cette lettre admirable.

François ajoutait : « Arrêtez-vous là, je vous supplie, et ne » vous mettez nullement en peine de savoir en quel degré vous » me devez tenir; car tout cela n'est que tentation et vaine » subtilité... Faites valoir mon affection, usez de tout ce que » Dieu m'a donné pour le service de votre esprit : me voilà tout » vôtre; et ne pensez plus sous quelle qualité et en quel degré » je le suis. Dieu m'a donné à vous; tenez-moi pour vôtre en lui, » et m'appellez ce qu'il vous plaira : il ne m'importe... Je suis » consolé que vous avez en horreur la finesse et duplicité; car » il n'y a guère de vice qui soit plus contraire à *l'embonpoint* » *et grâce de l'esprit*... Vous devez être ferme en la résolution » que je vous donnai, que ce qui se dit au secret de la pénitence est tellement sacré qu'il ne se doit pas dire hors d'elle...; » et cependant ne vous mettez nullement en scrupule; car vous » n'avez point offensé en le disant. Je suis enfin autant vôtre » que vous sauriez souhaiter. Gardez-vous des empressements, » des mélancolies, des scrupules. Vous ne voudriez pour rien » du monde offenser Dieu : c'est bien assez pour vivre joyeuse¹. »

3. Comme on le voit, François ne se chargeait pas exclusivement du soin de conduire cette âme d'élite; mais dans son guide il voyait un excès funeste, et sa parole, si affirmative et si sage en même temps, devait inspirer de vifs désirs, que le Père de

¹ Lettres 388^e et 389^e.

Villars excitait encore : « Je ne vous dis pas seulement que vous » vous dépreniez de cette première conduite et que vous vous » rangiez totalement sous celle de Monseigneur de Genève; mais » je vous dis de la part de Dieu que, si vous ne le faites, vous » résistez au Saint-Esprit. » Un religieux Capucin, très-renommé pour sa doctrine et ses vertus, joignit alors sa décision à celle du Jésuite : « Ne tardez plus, dit-il, rangez-vous sous la con- » duite de Monseigneur de Genève : si Dieu vous envoyait, » par une façon miraculeuse, son propre esprit pour vous » guider, il ne le ferait pas plus sûrement que par ce digne » prélat. »

La sainte baronne alors écrivit lettres sur lettres; car l'attrait divin croissait à mesure que les réponses de ses conseillers devenaient plus fermes : François, comme hésitant encore, s'en remit à une entrevue, et fixa pour cela d'abord Thonon, puis Saint-Claude; et tous deux en attendant priaient et consultaient le Seigneur. On arriva le 21 août, le Saint avec sa mère, et la Sainte avec M^{me} Brulart. Dès le soir même, il la prit à part et lui fit rendre compte de tout ce qui s'était passé dans son âme depuis quatre mois; puis il la quitta sans autre parole ou recommandation que de tout abandonner à Dieu.

Le lendemain de grand matin, il revint et paraissait épuisé : « Asseyons-nous, dit-il; je suis tout fatigué : toute la nuit j'ai » travaillé à votre affaire. *Il est fort vrai que c'est la volonté de » Dieu que je me charge de votre conduite spirituelle, et que » vous suiviez mes avis.* » Et après un peu de silence, levant les yeux au ciel : « Madame, vous le dirai-je? Il le faut dire, puis- » que c'est la volonté de Dieu : ces vœux précédents ne valent » rien qu'à détruire la paix d'une conscience. » — « J'écoutais, » dit-elle, le saint prélat, comme si une voix du ciel m'eût » parlé; il semblait être dans un ravissement, tant il était re- » cueilli, et allait quérir ses paroles l'une après l'autre, comme » ayant peine à parler. »

Des liens à jamais indissolubles entre le père et la fille se trouvaient enfin formés : un double vœu les resserra en quelque sorte durant la messe. Elle se consacra de nouveau à l'obéissance, pauvreté et chasteté; lui, renouvelant les promesses de Paris, de Lorette et du sous-diaconat, y joignit celle de conduire Jeanne-Françoise Frémiot : on eût dit que jusqu'alors les vœux de toute sa vie n'avaient pas eu leur motif; et en effet, devant Dieu, cette œuvre qu'il allait commencer était sa grande œuvre. Au sortir de l'autel, il dressa l'acte de ces mutuels

engagements et le remit à la Sainte, qui depuis le porta toujours suspendu à son cou¹. Ce jour-là même elle commença sa confession générale, qu'elle finit le 23 août, jour pour elle à jamais mémorable. Le Saint ensuite lui traça une nouvelle règle de vie, changea sa manière d'oraison et fixa les vertus qu'elle devait d'abord rechercher plus spécialement. Le 28 août, elle retournait à Dijon, heureuse de l'amitié de M^{me} de Boisy, plus heureuse encore d'avoir enfin son guide céleste; et dès son arrivée elle fut à Notre-Dame d'Étang, où elle renouvela encore ses vœux, en dressa l'acte et le signa de son sang sur l'autel, pour le porter toujours avec celui du Saint.

4. On croirait après cela qu'elle devait être en pleine paix; mais l'ennemi sentait le mal que cette nouvelle direction allait lui faire : car c'est son mal que notre innocence et notre progrès dans la vertu. Des doutes survinrent au sujet du changement de guide, puis de terribles tentations contre la foi et l'Église : le Saint est admirable pour détruire ces chimères, et pour tracer la vie que la sainte veuve devra suivre parmi la variété des devoirs que lui imposent, et son désir de la perfection, et ses titres de veuve, de fille, de mère et de grande dame; il faudrait tout lire et tout méditer.

« Le choix que vous avez fait a toutes les marques d'une » bonne et légitime élection; de cela, *n'en doutez plus, je vous* » *supplie*. Le grand mouvement d'esprit qui vous y a porté » *presque par force* et avec consolation; la considération que

¹ Je, François de Sales, évêque de Genève, accepte de la part de Dieu les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, présentement renouvelés par Jeanne-Françoise Frémot, ma très-chère fille spirituelle, et, après avoir moi-même réitéré le vœu solennel de perpétuelle chasteté, par moi fait à la réception des ordres, lequel je confirme de tout mon cœur, je proteste et promets de conduire, aider, servir et avancer ladite Jeanne-Françoise Frémot, ma fille, le plus soigneusement, fidèlement et saintement que je saurai, en l'amour de Dieu et perfection de son âme, laquelle désormais je reçois et tiens comme mienne, pour en répondre devant Dieu notre Sauveur; et ainsi je le voue au Père, au Fils et au Saint-Esprit, un seul vrai Dieu, auquel soit honneur, gloire et bénédiction, dans les siècles des siècles, *Amen*.

Fait en élevant le très-saint Sacrement de l'autel, en la sainte messe, à la vue de la divine Majesté, de la très-sainte Vierge Notre-Dame, de mon honneur et de celui de ladite Jeanne-Françoise Frémot, ma très-chère fille, et de toute la Cour céleste, le 22^e jour d'août, octave de l'Assomption de la glorieuse Vierge, à la protection de laquelle je recommande de tout mon cœur ce mien vœu, afin qu'il soit à jamais ferme, stable et inviolable. *Amen*. — FRANÇOIS DE SALES, évêque de Genève. — (Extrait de la *Vie de sainte Chantal*, par M. l'abbé Bougaud.)

» j'y ai apportée avant d'y consentir ; ce que ni vous ni moi ne
 » nous en sommes fiés à nous-mêmes, mais y avons appliqué le
 » jugement de votre confesseur (le P. de Villars), bon, docte et
 » prudent ; ce que nous avons donné de loisir aux premières
 » agitations de votre conscience, pour se refroidir si elles eussent
 » été mal fondées ; ce que les prières, non d'un jour ni de deux,
 » mais de plusieurs mois ont précédé, sont *indubitablement* des
 » marques infailibles que c'était la volonté de Dieu... — Sachez
 » que dès le commencement que vous conférâtes avec moi de
 » votre intérieur, *Dieu me donna un grand amour de votre*
 » *esprit*. Quand vous vous déclarâtes à moi plus particulière-
 » ment, *ce fut un lien admirable à mon âme...*, qui me fit
 » vous écrire que Dieu m'avait donné à vous... Mais maintenant
 » *il est survenu une certaine qualité nouvelle...* ; l'affection que
 » je vous ai a une certaine particularité qui me console infini-
 » ment, et, pour dire tout, qui m'est extrêmement profitable.
 » Tenez cela pour une très-véritable vérité, et n'en doutez plus...
 » En voilà bien assez pour répondre ci-après à toutes ces sug-
 » gestions, ou au moins pour vous donner courage de vous
 » moquer de leur auteur, et de lui cracher au nez. »

« Il faut en votre tentation tenir la posture que l'on tient en
 » celle de la chair, ne disputer *ni peu ni prou*... Il ne faut nul-
 » lement répondre, ni faire semblant d'entendre ce que l'ennemi
 » dit : qu'il claboude tant qu'il voudra à la porte, il ne faut pas
 » seulement dire : *Qui va là?*... Après ce remède, je vous en
 » donne un autre... Faites qu'au lieu de disputer avec l'ennemi
 » par le discours, votre partie affective s'élançe de vive force sur
 » lui, et même joignant à la voix intérieure l'extérieure, criant :
 » Ah ! traître, ah ! malheureux, tu as laissé l'Église des anges,
 » et tu veux que je laisse celle des saints ! Déloyal, infidèle,
 » perfide, tu présentas à la première femme la pomme de perdi-
 » tion, et tu veux que j'y morde ! *Arrière, Satan*... Ève voulant
 » disputer se perdit... Vive Jésus, en qui je crois ! Vive l'Église
 » à laquelle j'adhère !... En troisième lieu, il sera bon d'appliquer
 » quelquefois *cinquante ou soixante coups de discipline*, ou
 » trente, selon que vous serez disposée ¹. »

5. Les exercices de la piété sont réglés après ces avis et remèdes : ils composent une journée toute de ferveur, toute passée en Dieu ; mais cependant, remarque le Saint, « je ne veux point changer les offres que vous fîtes la première fois que

¹ Lettre 390^e.

» vous vous vouâtes, ni la place qui vous fut donnée (de veuve
 » et de mère), ni tout le reste... Et s'il vous advient de laisser
 » quelque chose que je vous ordonne, ne vous mettez point en
 » scrupule; car voici la règle générale de notre obéissance :
 » *Il faut tout faire par amour et rien par force; il faut plus*
 » *aimer l'obéissance que craindre la désobéissance.* Je vous
 » laisse l'esprit de liberté : non pas celui qui forclôt l'obéissance,
 » car c'est la liberté de la chair; mais celui qui forclôt la con-
 » trainte et le scrupule, ou empressement. *Si vous aimez bien*
 » *fort l'obéissance et soumission, je veux que, s'il vous vient*
 » occasion juste et charitable de laisser vos exercices, ce soit
 » une expèce d'obéissance, et que ce manquement soit suppléé
 » par l'amour. »

Suivent les avis les plus sages pour la méditation, son sujet et sa durée; le jeûne, l'abstinence, la mortification : la discipline n'est point oubliée; *c'est l'avoine de l'ânesse.* Il ne faut pas relâcher de la fréquente communion, sinon que le confesseur le commande. La mère a ses avis pour l'éducation des enfants, la conduite des affaires et de la maison, la visite des pauvres et des malades; la fille sait ce qu'elle doit à son père et à son beau-père : toute la famille intéresse le Saint; qui s'y insinue à la manière des anges, *par des mouvements gracieux et sans violence.*

Il faut lire ensuite ce qui est écrit de l'esprit de liberté : *c'est le désengagement du cœur chrétien de toutes choses, pour suivre la volonté de Dieu reconnue.* Telle est la liberté des enfants bien-aimés; et ses marques, signes, effets et occasions, l'instabilité et la contrainte, ou la dissolution et la servitude, qui sont les vices opposés, tout est exposé et expliqué d'une façon *nompareille.* Tout se réduit à la volonté de Dieu qui se manifeste par la nécessité, par la charité et par l'obéissance, et tout se résume pour nous dans l'indifférence de toute affection autre que celle de faire la sainte volonté. « Saint Jean-Baptiste » alla au désert à l'âge de cinq ans, et savait que notre Sauveur, » et le sien, était né tout proche de lui, c'est-à-dire une jour- » née, ou deux, ou trois, comme cela. Dieu sait si le cœur de » saint Jean, touché de l'amour de son Sauveur dès le ventre de » sa mère, eût désiré de jouir de sa sainte présence! Il passe » néanmoins 25 ans là au désert, sans venir une seule fois pour » voir notre Sauveur, et partout s'arrête à catéchiser, sans venir » à Notre Seigneur, et attend qu'il vienne à lui : après cela, » l'ayant baptisé, il ne le suit pas, mais demeure à faire son

» office..... Cet exemple étouffe mon esprit de sa grandeur¹. »

5. « *Dieu m'a donné à vous,* » tel doit être le mot de tout directeur; car c'est Dieu qui dirige les âmes, et il se sert de l'homme comme d'un instrument, et ce n'est point la valeur de l'instrument qui assure à l'âme une marche plus ou moins rapide et plus ou moins certaine. Or cette fois néanmoins c'était un instrument de choix que Dieu avait préparé pour l'âme de la sainte baronne, et il y avait quelque chose de plus visiblement providentiel dans le don qu'il lui en faisait. Désormais donc plus d'inquiétude sur ce point: « Je ne vous dirai plus rien du doute que » vous aviez si Dieu voulait ou ne voulait pas ce qui se passa à » Saint-Claude; car, puisque sa bonté s'est inclinée jusqu'aux » oreilles de votre cœur pour s'en déclarer à vous, il n'est plus » question que vous en doutiez. Pour moi, *il ne me serait pas » possible, quand je le voudrais, d'en entrer en aucune diffi- » culté.* »

De là, malgré l'humilité la plus profonde en notre Saint, des enseignements qui ont tout le caractère de l'*infaillibilité*², et que vraiment il donne comme infaillibles; de là en M^{me} de Chantal une confiance absolue, *aveugle*, dirions-nous, la confiance de l'enfant qui ne se connaît pas, qui ne sait rien, qui interroge et raconte ce qu'il éprouve, *naïvement*, pour savoir, et qui sait, dès que son père a parlé. Mais il y avait en cette femme d'élite une indicible ardeur, que le guide précédent avait excitée encore, sans voir qu'il portait ainsi les désirs au delà des forces, que l'âme dès lors ne verrait que son impuissance et qu'elle irait au dégoût: elle devait y aller d'autant plus que *l'amour-propre* n'a rien qui le modère dans ces ardeurs surexcitées. « Je viens à votre croix. C'est une certaine impuissance, dites- » vous, des facultés ou parties de votre entendement, qui l'em- » pêche de prendre le contentement de la considération du bien; » et ce qui vous fâche le plus, c'est que voulant alors prendre » résolution, vous ne sentez point la solidité accoutumée, mais » vous rencontrez une certaine barrière qui vous arrête tout » court, et de là vient le tourment des tentations de la foi. Vous » ajoutez que néanmoins la volonté, par la grâce de Dieu, ne » veut que la simplicité et fermeté en l'Église... Oh! Dieu soit

¹ Lettre 390^e. — ² Pour le pénitent, tout le progrès est dans l'obéissance à son guide comme s'il était *infaillible*; car il ne peut se tromper pour le mal de l'âme, Dieu réglant son action, *qui est tout*, simplement sur l'*obéissance*: il importe absolument de retenir cela.

» béni ! *L'infirmité n'est pas à la mort, mais afin que Dieu en soit glorifié.* » — C'est le combat de l'amour-propre, *qui ne meurt jamais que quand nous mourons*, contre l'amour de Dieu, qui est plus jeune et doit surmonter. Des convulsions de ce combat « s'ensuit un certain *dégoûtement* qui fait que vous ne savourez pas les meilleures viandes... Croyez-moi, ce n'est que le goût qui vous manque ; ce n'est point la vue : vous voyez, mais sans contentement ; vous mâchez le pain comme si c'étaient des étoupes, sans goût ni saveur. Il vous semble que vos résolutions sont sans force, parce qu'elles ne sont pas gaies ni joyeuses, mais vous vous trompez... Vous ne vous sentez pas ferme, constante, ni bien résolue ; il y a quelque chose en moi, dites-vous, qui n'a jamais été satisfait, mais je ne saurais dire ce que c'est... *Ne serait-ce point peut-être une multitude de désirs qui fait des obstructions en votre esprit ?* L'oiseau attaché sur la perche se connaît attaché et sent les secousses de sa détention *seulement quand il veut voler* ; et tout de même avant qu'il ait ses ailes, il ne connaît son impuissance que par l'essai du vol. Pour un remède donc, *puisque vous n'avez pas encore vos ailes*, ne vous débattez point, ne vous empressez point pour voler... Je crains infiniment que vous n'ayez un petit trop d'ardeur à la proie ; que vous ne vous empressiez et multipliez les désirs un petit trop dru... Cet empressement est un défaut en vous, et c'est ce je ne sais quoi qui n'est pas satisfait, car c'est un défaut de résignation : vous vous résignez bien, *mais c'est avec un mais* ; car vous voudriez bien avoir ceci et cela, et vous débattez pour l'avoir¹. »

7. La résignation corrige l'empressement, et ainsi *les ailes se fortifient plus aisément* ; c'est elle qui dit aussi : « Tant de sécheresses qu'on voudra, tant de stérilités, pourvu que nous aimions Dieu. » — « J'approuve néanmoins que vous remontriez à notre doux Sauveur, mais amoureusement, votre affliction : car il se plaît que nous lui racontions le mal qu'il nous fait, et que nous nous plaignons de lui, pourvu que ce soit amoureusement et humblement, et à lui-même... Cependant il faut encore un petit souffrir et doucement... Dieu veut que je le serve en souffrant les stérilités, les angoisses, les tentations... Servez Dieu comme il veut ; vous verrez qu'un jour il fera tout ce que vous voudrez, et plus que vous ne sauriez vouloir. »

¹ Lettre 391^e.

Ces grandes leçons furent reçues comme elles devaient l'être ; mais leur application se faisait lentement. « Je vois encore, dit » le Saint, quelque peu d'inquiétude et d'empressement qui » empêche le dernier effet de votre patience... Dieu vous veuille » délivrer de ces deux dernières incommodités, et tôt après » vous serez délivrée de l'autre mal. Bon courage ; je vous sup- » plie : vous n'avez souffert l'incommodité du chemin que trois » ans, et vous voulez le repos ; mais... les enfants d'Israël » furent 40 ans parmi les déserts..., et néanmoins six semaines » pouvaient suffire... ; et Moïse, le plus grand ami de Dieu de » toute la troupe, mourut sur les frontières de la terre de » repos... Il me semble que vous vous arrêtez un petit trop à la » considération de votre mal... Passez outre, je vous supplie, et » pensez à cette grande déréliction que souffrit notre Maître au » jardin des Olives... Après que vous aurez prié le Père qu'il » vous console, s'il ne lui plaît pas de le faire, n'y pensez plus, » et roidissez votre courage à faire l'œuvre de votre salut sur la » croix, comme si jamais vous n'en deviez descendre... Bref, » pour l'honneur de Dieu, acquiescez entièrement à sa volonté, » et ne croyez nullement que vous le servissiez mieux autre- » ment ; car on ne le sert jamais bien, sinon quand on le sert » comme il veut. Or, il veut que vous le serviez sans goût, sans » sentiment, avec des répugnances et convulsions d'esprit. Ce » service ne vous donne pas satisfaction, mais il le contente ; il » n'est pas à votre gré, mais il est au sien... »

« Vous ne pouvez croire que les tentations contre la foi et » l'Église viennent de Dieu ; mais qui vous a jamais enseigné que » Dieu en fût l'auteur ? Bien des ténèbres, bien des impuissances, » bien du *liement à la perche*, bien de la déréliction et destitu- » tion de vigueur... ; mais de suggestions de blasphème, d'infir- » mité, ah ! non, elles ne peuvent sortir de notre bon Dieu... » C'est le diable qui va partout autour de notre esprit, furetant » et brouillant, pour voir s'il pourrait trouver quelque porte » ouverte... Laissez-le se morfondre, et tenez toutes les avenues » bien fermées : il se lassera enfin, ou, s'il ne se lasse, Dieu lui » fera lever le siège... Vos tentations sont du diable et de l'enfer, » mais vos peines et afflictions sont de Dieu et du paradis : mé- » prisez les tentations, embrassez les tribulations¹. »

Sous l'empire de cette admirable direction, la Sainte portait toujours sa grande croix, mais qui lui pesait moins, parce

¹ Lettres 391^e et 392^e.

qu'elle avait plus de force; et le Saint s'écriait : « O Sauveur » du monde! que voilà qui va bien! Il faut porter sa croix : » quiconque la portera plus grande se trouvera mieux. Dieu » donc nous en veuille donner de plus grandes, mais qu'il lui » plaise nous donner de grandes forces pour les porter¹! »

8. Malgré tout, la distance paralysait un peu les effets de la conduite du céleste guide, et la baronne désirait le revoir : François y consentit, choisit le château de Sales comme le lieu de la réunion, et fixa pour l'arrivée le samedi suivant l'Ascension, 21 mai. M^{me} de Chantal arriva en effet ce jour-là, et le Saint fut au devant d'elle à quelque distance : comme elle eut du retard, il dut attendre trois heures, et, retiré seul dans une grange, au bord du chemin, il fut comme ravi en Dieu et ressentit les grandes choses que *cette venue* devait amener.

Elle fut à Sales dix jours, *pour la revue de tout son état intérieur*; et ces deux grandes âmes, s'appréciant de plus en plus dans leurs communications intimes, découvrirent mieux encore tous les prodiges de l'action divine. L'angélique prélat comprit entièrement *sa chère fille* : il sonda ce cœur nompareil, il admira grandement, et il remercia Dieu; mais surtout il s'appliqua, voyant les progrès déjà faits, à les développer encore, et son moyen fut de poursuivre jusqu'aux plus imperceptibles traces de l'amour-propre et des petites attaches de la nature ou de la condition. Désormais, la grande dame allait disparaître sous les vêtements communs d'une veuve presque abîmée, quoique volontairement, dans une abjection indicible, et rien absolument ne devait lui tenir au cœur, si ce n'est l'amour de Dieu par la croix : il faudrait néanmoins qu'elle gardât, parmi ses devoirs de fille et de mère, parmi des œuvres de pénitence et de charité qui excluaient toute répugnance, au sein des angoisses de l'âme et de sacrifices que l'on dirait impossibles, non-seulement la sainte liberté d'esprit et la résignation, mais la joie qui va jusqu'à se montrer expansive, *la joie qui chante*. Vraiment, le Saint de la douceur paraissait dur à la poursuite de cette mort, — car c'était une mort qu'il voulait, — si l'on ne savait que lui-même était sous la main de Dieu, et que sa volonté si ferme n'était que l'organe de la volonté divine : « *O ma fille*, disait-il, *ma chère fille, il tombe bien de l'eau du ciel!* » Et cette eau était la rosée de la grâce qui descendait merveilleusement abondante et prodigieusement fructueuse².

¹ Lettre 393^e. — ² Nous ne pouvons entrer dans les détails *des coups qui amenèrent cette mort*. Il faut lire et méditer toutes les lettres, et voir la *Vie de sainte Chantal*.

Cependant, malgré tout le mépris du monde, qui devait être regardé *comme fiente et ordure*, il n'était point question encore de le quitter. La Sainte y aspirait; mais la réponse du Saint, tardive et sérieuse comme si les mots fussent descendus du ciel, ouvrait mystérieusement l'avenir, le laissait dans une vague indécision et posait comme une loi de s'occuper seulement du présent : « *J'ai appris que je dois vous conseiller un jour de tout quitter.* » Ce fut là sa parole dès l'entrevue de Sales, et jamais, avant le mois de juin 1607, il ne se prononça plus clairement¹.

9. En attendant, il épiait en quelque sorte tous les mouvements de l'âme, devinait, réglait et corrigeait, non-seulement les actions, mais les pensées, les désirs, les aspirations, et jusqu'à ces inclinations involontaires qui préviennent le jugement et la volonté : rien ne lui échappait, de quelque nature qu'il pût être, dans cette vie aux devoirs si multipliés et en apparence si divers; nous dirions volontiers qu'il était pour M^{me} de Chantal à l'égal de Dieu et de son bon ange. Nous ne parlons pas de l'éducation des enfants et des devoirs de la famille; nous ne suivons pas le progrès des règles tracées pour l'emploi du temps, pour les œuvres d'une héroïque charité, pour les exercices de la piété et spécialement l'oraison et les sacrements; nous croyons enfin avoir suffisamment indiqué, soit les principes de la vie de perfection, soit les *postures* à tenir dans les tentations, dans les *abandonnements* et sur la croix : avec le regret de ne pas revoir, pour les retracer ici, des suavités sublimes comme le ciel, nous rappellerons seulement trois faits qui marquent comme des traits particuliers dans la lutte héroïque de la sainte veuve.

Elle avait le cœur aussi affectueux que grandement dévoué; mais surtout elle éprouvait, pour son époux défunt, un de ces amours qui se changent en désolation presque amère, quand l'objet en a été ravi. Nous avons vu sa douleur, qui était presque un désespoir, et ses prières passionnées, qui parlaient aux médecins comme aux maîtres de la vie, qui offraient tout à Dieu, sauf le sacrifice qu'il avait marqué. Le temps n'avait rien ôté à cet enthousiasme d'amour; elle se plaisait à rappeler, même au saint évêque, *les traits de vertu qui parurent en l'âme du baron*; après cinq ans de veuvage, elle ne pensait qu'en frémissant au malheureux gentilhomme qui, en frappant M. de Chantal, s'était privé du plus cher de ses amis. Il fallut que ces frémissements

¹ Voy. Lettres 399^e, 410^e, 418^e.

et cette révolte intérieure disparussent : « Vous voyez donc que » s'il vous pouvait parler (votre époux), il vous dirait ce que je » vous ai dit, pour l'entrevue de celui qui lui fit le coup de son » trépas. Or sus, ma chère fille, haut le cœur : ce vous est un » contentement de savoir qu'il était bon, doux et gracieux à » ceux qui l'avaient blessé ou offensé; maintenant il en aura » bien à voir que nous en voulons faire de même. Mais que » dirai-je de notre Époux moderne (Notre Seigneur)? quelle dou- » ceur exerça-t-il à l'endroit de ceux qui le tuèrent, et non pas » par disgrâce et mégarde, mais par une pleine malice! Ah! » qu'il aura bien agréable que nous en fassions de même¹! — » Je veux que vous portiez votre cœur doux, gracieux et com- » patissant. Je sais que sans doute il se remuera et se renver- » sera, que votre sang bouillonnera; mais qu'est-ce que cela? » Ainsi fit bien celui de notre cher Sauveur à la vue de son La- » zare mort, et de sa Passion représentée. Oui, mais que dit » l'Écriture? Qu'à l'un et à l'autre il leva les yeux au ciel. C'est » cela, ma fille, Dieu nous fait voir en ces émotions combien » nous sommes de chair et d'os, et non d'esprit... Je n'entends » point que vous recherchiez la rencontre de ce pauvre homme, » mais que vous soyez condescendante à ceux qui vous la vou- » dront procurer, et que vous témoigniez que vous aimez toutes » choses : oui, la mort même de votre mari; oui, celle de vos » pères, enfants et plus proches; oui, la vôtre, en la mort et en » l'amour de notre cher Sauveur. Courage, ma fille; cheminons » et pratiquons ces basses et grossières, mais solides, mais » saintes, mais excellentes vertus². »

La fille eut ce courage; elle vit M. de Chazelles et son accueil fut gracieux : bien plus! comme un enfant était né à ce seigneur, elle s'offrit à le tenir sur les fonts du baptême, et contracta ainsi, en dépit de son cœur, l'union la plus sacrée qui lui fut possible.

10. La naissance, les grâces, la jeunesse et la vertu, même la réputation d'une extraordinaire sainteté, frappèrent le monde que la baronne voulait fuir, et il se trouva de nobles cœurs selon le monde, qui crurent pouvoir demander le sien. Longtemps elle fut tranquille dans ses refus; mais il y eut une demande persistante qui souleva une véritable tempête. Un gentilhomme, jeune encore, était veuf et extrêmement riche; il avait plusieurs enfants que le mariage unirait à ceux de la baronne : ce serait

¹ Lettre 402^e. — ² Lettre 414^e.

une maison de grande opulence; et lo président Frémiot, qui aimait extrêmement ce seigneur, excité encore par tous ses parents, employa tour à tour les prières, les larmes et le commandement. « J'eusse bien voulu, dit-elle, être chez mon beau-père; » toutes les persécutions que j'y avais souffertes me semblaient » des roses auprès de ces épines. Tant que je le pouvais, je me » tenais serrée à l'arbre de la sainte Croix, crainte que tant de » voix charmeresses ne fissent endormir mon cœur en quelques » complaisances mondaines. » Et l'on sait qu'un jour, livrée à un assaut plus terrible, elle s'échappa de l'assemblée de ses parents pour courir dans sa chambre : là, à genoux, elle pria longtemps avec larmes, puis soudain, comme inspirée de Dieu, elle s'arma d'un poinçon, le fit rougir au feu, et traça sur sa poitrine le nom de *Jésus*; et du sang qui coulait de ces traces profondes elle écrivit de nouveau la promesse de ses vœux !

Le Saint la soutenait dans ce martyre, et il écrivait, malgré son affection pour la famille entière : « Qui sont ces téméraires » qui veulent rompre et briser cette blanche colonne de notre » sacré tabernacle? Ne craignent-ils point les chérubins qui se » tiennent deçà et delà, et le couvrent sous l'ombre de leurs » ailes?... C'est bien dit, ma fille; il faut couper court et tran- » cher net en ces occasions : il ne faut point amuser les cha- » lands, puisque nous n'avons pas la marchandise qu'ils de- » mandent... Vraiment, ce sont de braves gens; ne voient-ils pas » que nous avons ôté l'enseigne; et rompu le trafic que nous » pouvions avoir avec le monde?... O donc! il faut être toute » simple en ces endroits, et ne point ouïr de capitulation. Laissez » faire, Dieu gardera bien notre père ¹ sans perdre la fille. Vrai- » ment, ce n'est pas mal parler : sainte Agathe, sainte Thècle, » sainte Agnès ont souffert la mort pour ne point perdre le lis » de leur chasteté; et l'on voudrait vous faire peur avec des fan- » tômes²! »

11. Parmi toutes ces tortures, qu'augmentaient encore les peines de l'âme, et dans les efforts admirables de ce détachement universel, M^{me} de Chantal sentait croître en elle de vifs attraits pour la vie religieuse, et ces attraits mêmes étaient devenus des désirs; mais le Saint persistait à attendre et à ne rien exprimer des desseins de Dieu : elle quitterait tout; mais comment? *il y avait du temps pour se décider!* De là vint une véritable tentation, d'autant plus violente qu'elle se montrait

¹ M. Frémiot, qui surtout devait gagner à ce mariage. — ² Lettre 405^e

plus sainte en son objet. Une maison de Carmélites avait été fondée à Dijon, et la vertu de ces religieuses, plus spécialement encore de la supérieure, que l'on égalait au moins à sainte Thérèse¹, était un parfum qui franchissait la clôture et qui attirait toutes les âmes généreuses : on vit des monastères entiers se prendre au désir de quitter leur chemin pour gravir le Carmel. La sainte baronne courait à la chapelle, avide de chants qui la ravissaient ; elle allait au parloir, où chaque mot des religieuses était pour elle comme un oracle : elle en vint presque à recevoir là une direction qui contrariait celle de François, et enfin son désir d'entrer en religion devint *une espérance*, et si forte, que la seule pensée d'y renoncer lui était comme odieuse.

Le Saint reçut une longue lettre et répondit aussi très-longue-ment : sa parole est gracieuse comme toujours ; mais il a vu, dirait-on, comme une décadence en l'âme de sa très-chère fille, et il est presque grondeur quand il attaque l'empressement, les plaintes sur de prétendues impuissances qui empêchaient d'aller à Dieu, sur les stérilités, les abandonnements et les ténèbres. « *Que je n'entende plus ces paroles* d'une fille qui veut servir » son Dieu selon son divin plaisir, et non selon les goûts et agi- » lités sensibles... C'est assez dit, ma fille, et plus que je ne vou- » lais sur ce sujet déjà tant discoursu entre nous : *non plus, je » vous prie*. Aimez Dieu crucifié parmi les ténèbres ; demeurez » auprès de lui... Aimez votre abjection... Qu'est-ce autre chose, » être abject, qu'être obscur et impuissant ? Aimez-vous comme » cela pour l'amour de celui qui vous veut comme cela, et vous » aimez votre propre abjection. » Puis il écrit deux pages sur cet amour qui coûte tant à la nature, et il ajoute : « Quelles sont » les meilleures abjections ! Je vous dis que ce sont celles que » nous n'avons pas choisies..., et, pour parler net, celles de » notre vocation et profession... Je dis qu'à chacun son abjection » propre est la meilleure, et notre choix nous ôte une grande » partie de nos vertus. Qui me fera la grâce que nous aimons » bien notre abjection, ma chère fille ? Nul ne le peut, que celui » qui aima tant la sienne, que pour la conserver il voulut mou- » rir. *C'est bien assez.* »

La question de l'entrée en religion vient ensuite ; et il y a deux pages encore, où le Saint paraît dans un état que nous croyons

¹ On a dit qu'elle avait autant de dons surnaturels et plus de qualités naturelles ; et celui qui prononça ce jugement avait confessé l'une et l'autre : elle s'appelait la Mère Anne de Jésus.

avoir été peu compris jusqu'alors. Oubliant la vision de Sales (Liv. IV, N° 34) et mille lumières surnaturelles dont son cœur a plus d'une fois épanché les rayons, oubliant la direction constamment imprimée à la baronne, et en particulier l'œuvre de la visite des pauvres et des malades à laquelle il l'excitait, on a dit qu'il ne connaissait pas les desseins de Dieu et que l'avenir lui était comme fermé. C'est là, croyons-nous, une véritable erreur : il se savait appelé à fonder un Ordre; il croyait que M^{me} de Chantal serait sa coopératrice, ou, comme il devait dire plus tard, *la mère abeille de la nouvelle ruche*; il voyait enfin *le sommaire et premier crayon de l'ouvrage, que Dieu conduirait à la perfection que lui seul savait*. Mais les ardents désirs de sa chère fille devenaient une épreuve, dans laquelle sa décision était plutôt agitée qu'ébranlée; et encore faut-il attribuer l'hésitation qu'il semble montrer moins peut-être à l'importance du dessein qu'à la grande défiance qu'il avait de lui-même. Écoutons-le.

« Vous me demandez si je ne pense pas qu'un jour vous quit-
 » tiez tout à fait et tout à plat toutes les choses de ce monde
 » pour notre Dieu, et que je ne vous le cèle pas, mais *que je*
 » *vous laisse cette chère espérance*. O doux Jésus! que vous di-
 » rai-je, ma chère fille? Sa toute bonté sait que j'ai fort souvent
 » pensé sur ce point, et que j'ai imploré sa grâce au saint sacri-
 » fice et ailleurs; et non-seulement cela, mais j'y ai employé la
 » dévotion et les prières des autres meilleurs que moi. Et
 » qu'ai-je appris jusqu'à présent? *qu'un jour, ma fille, vous*
 » *devez tout quitter*; c'est-à-dire (afin que vous n'entendiez pas
 » autrement que moi), j'ai appris que *je vous dois conseiller un*
 » *jour de tout quitter*. Je dis tout; mais que ce soit pour entrer
 » en religion (dans un Ordre existant), c'est grand cas : il ne
 » m'est encore point arrivé d'en être d'avis, j'en suis encore en
 » doute, et ne vois rien devant mes yeux qui me convie à le
 » désirer. Entendez bien, pour l'amour de Dieu : *je ne dis pas*
 » *que non, mais je dis que mon esprit n'a encore su trouver de*
 » *quoi dire oui*. Je prierai de plus en plus Notre Seigneur... Et
 » sachez qu'en cette enquête je me suis tellement mis *en l'in-*
 » *différence de ma propre inclination*, pour chercher la volonté
 » de Dieu, que jamais je ne le fis si fort; et néanmoins l'*oui* ne
 » s'est jamais pu arrêter en mon cœur..., et *le non*, au contraire,
 » s'y est toujours trouvé avec beaucoup de fermeté. Mais parce
 » que ce point est de très-grande importance, et qu'il n'y a rien
 » qui nous presse, donnez-moi encore du loisir...; et encore

» faudra-t-il, avant que je me résolve, que je vous parle à sou-
 » hait, *qui sera l'année prochaine*, Dieu aidant; et après tout
 » cela, encore ne voudrais-je pas qu'en ce point vous prissiez
 » entière résolution *sur mon opinion*, sinon que vous eussiez
 » une grande tranquillité et correspondance intérieure. *Je vous*
 » *la dirai bien au long*, le temps étant venu, et, si elle ne
 » vous donne pas du repos intérieur, nous emploierons l'avis de
 » quelque autre, à qui Dieu peut-être communiquera plus claire-
 » ment son bon plaisir... Demeurez, ma fille, toute résignée aux
 » mains de Notre Seigneur...; que votre cœur ne conçoive que
 » de la rosée du Ciel, et non des eaux du monde, et vous verrez
 » que Dieu vous aidera, et que nous ferons prou, et au choix
 » et à l'exécution¹. »

12. A partir de ce moment, le Saint continua à s'occuper toujours de la grande affaire, qu'il appelait *un maître coup*; mais il tenait l'âme de la baronne sur la croix, et pour son désir de sortir du monde, ce qu'il trouvait de mieux, c'était *qu'elle le mît en dépôt aux mains de la Providence céleste, afin qu'il n'occupât point son âme inutilement*. Elle fut ainsi tranquille et patiente, malgré des peines infinies, jusqu'au temps marqué pour son voyage à Annecy, où elle devait arriver le 30 mai 1607 : dix mois durant, elle avait ainsi marché sur ses désirs pour attendre un avenir inconnu !

Des circonstances imprévues retardèrent son départ de quelques jours; mais elle s'imposa des marches forcées et voyagea même toute une nuit, malgré la pluie et la tempête, pour se trouver au temps fixé; elle arrivait *avec la plus grande indifférence, sans aucun désir que d'embrasser fidèlement ce que Dieu lui ordonnerait par l'entremise du saint évêque*. « Jusqu'à
 » la Pentecôte, dit-elle, il me parla de beaucoup de choses, me
 » fit rendre compte de tout ce qui s'était passé dans mon âme,
 » sans rien me déclarer de ses desseins, mais seulement me di-
 » sant de bien prier Dieu et de me remettre sans réserve entre
 » ses bénites mains... Enfin, le lendemain de la Pentecôte, m'a-
 » dressant la parole avec un visage grave, sérieux et recueilli,
 » il me dit qu'il avait pris son parti sur moi. — Et moi, répon-
 » dis-je en tombant à genoux, je suis résolue à vous obéir en
 » tout. — Eh bien ! il faut être sœur Clarisse. — Mon Père, je
 » suis toute prête. — Non, vous n'êtes pas assez robuste; il faut
 » être sœur hospitalière. — Mon Père, tout ce qu'il vous plaira.

¹ Lettre 418e.

» — Ce n'est pas encore ce que je veux ; il faut être Carmélite.
 » — Mon Père, je suis prête à obéir. — Non, ma fille, ce n'est
 » point là ce que Dieu veut de vous : il vous destine à établir un
 » Ordre où présideront la douceur et la charité de Jésus-Christ,
 » où seront admises les faibles et les infirmes, et qui s'emploiera
 » à soigner les malades et visiter les pauvres. — Alors je sentis
 » une grande correspondance intérieure, avec une douce satis-
 » faction et lumière, qui m'assurait que telle était la volonté de
 » Dieu ; ce que je n'avais pas senti aux autres propositions,
 » quoique mon âme y fut entièrement soumise¹. »

43. Depuis lors, le Saint n'hésita plus et jamais le doute ne vint même effleurer son âme : il voyait mille difficultés sans découvrir humainement aucune issue, et rien toutefois ne troublait en son cœur le calme de la confiance, ni l'ineffable joie d'un enthousiasme tout divin. La sortie de M^{me} de Chantal, qui laisserait là ses enfants, son père et son beau-père ; la situation d'Annecy et le manque de ressources ; les efforts de Henri IV pour lirer François de son pays ; les criaileries du monde et ses critiques, tout cela, bien effrayant en apparence, disparaîtrait sous la main de Dieu. « Vous ne sauriez croire combien mon
 » cœur s'affermirait en nos résolutions, et comme toutes choses
 » concourent à cet affermissement. Je me sens une suavité ex-
 » traordinaire, comme aussi de l'amour que je vous porte : car
 » j'aime cet amour incomparablement. Il est fort impliable et sans
 » mesure ni réserve, mais doux, facile, tout pur, tout tranquille ;
 » bref, si je ne me trompe, tout en Dieu... Pour vous, ne per-
 » mettez point à votre cœur de s'appliquer à d'autres désirs,
 » mais, bénissant Dieu de l'excellence des autres vocations, ar-
 » rêtez-vous humblement à celle-ci, plus basse et moins digne,
 » mais plus propre à votre suffisance, et plus digne de votre peti-
 » tesse. Demeurez donc simplement en cette résolution, sans re-
 » garder ni à droite ni à gauche. Tenez votre cœur ferme, et
 » haut élevé en Dieu par une entière confiance en sa sainte pro-
 » vidence, laquelle, sans doute, ne vous a pas donné le dessein
 » de la servir, qu'elle ne vous donne tous les moyens de le faire.
 » Humiliez-vous bien fort ; mais, ma fille, toujours d'une humilité
 » douce et non empressée. Ne vous étonnez de rien : moquez-
 » vous des assauts de notre ennemi... Nous aurons assez à faire
 » de réduire en effet nos résolutions, lesquelles néanmoins me
 » contentent tous les jours de plus en plus, et j'y vois toujours

¹ Mémoires de S^{te} Chantal.

» plus de la gloire de Dieu, en la seule providence duquel j'es-
 » père cet événement. Je ne suis guère prudent, et c'est une
 » vertu que je n'aime pas trop : ce n'est que par force que je la
 » chéris parce qu'elle est nécessaire ; et sur cela je vais tout à la
 » bonne foi. Je vous souhaite un courage grand, et non point
 » chatouilleux ; un courage lequel, tandis qu'il peut dire résolu-
 » ment : Vive Jésus sans réserve ! ne se soucie ni du doux ni de
 » l'amer, ni de la lumière ni des ténèbres. Hardiment, ma fille ;
 » cheminons en cet amour essentiel, fort et impliable de notre
 » Dieu, et laissons courir çà et là ces fantômes de tentation :
 » qu'ils entrecoupent tant qu'ils voudront notre chemin¹. »

14. On était là quand la mort de Jeanne de Sales au château de Tote, fixant la résolution de la baronne pour le mariage de sa fille avec le baron de Thorens, amena une première espérance de rompre les premières difficultés. La famille entière, comme nous l'avons dit (Liv. IV, N° 96), donna son consentement à cette union avec une facilité qui parut un coup de la Providence ; les fiançailles furent faites au mois de septembre 1608, et, pour achever de régler les conditions du contrat, M^{me} de Chantal put venir passer à Annecy le Carême de 1609 : ses trois filles l'accompagnaient.

Ce séjour devait en plusieurs manières avancer et favoriser la réalisation des grands desseins. L'éminente vertu de la sainte veuve embauma, pour ainsi dire, toute la ville et y produisit une impression qui ne pouvait que grandir quand elle viendrait définitivement ; ses fréquentes entrevues avec le Saint permirent de méditer et de combiner mieux, jusques dans ses détails, la fondation projetée ; et enfin, ne devenait-il pas évident que la baronne, après le mariage d'Aimée, aurait un motif plausible de s'établir en Savoie avec ses autres filles, laissant le jeune baron aux soins du président Frémiot et de l'archevêque de Bourges ? La seule difficulté serait de faire consentir les parents de la Sainte à son entrée en religion, et l'on ne voyait point que cette difficulté pût demeurer bien grande, parce que la nature même du nouvel Ordre écarterait les principales objections.

Après les fêtes de Pâques, M^{me} de Chantal retourna à Dijon : là elle chercha longtemps l'occasion de s'ouvrir à son père, et enfin, se trouvant seule avec lui, elle témoigna la peine qu'elle éprouvait d'élever ses enfants à Monthelon. Le vieillard répondit : « Et bien ! Marie-Aimée doit épouser bientôt le baron de Tho-

¹ Lettres 426° à 432°, *passim*.

» rens ; vos deux cadettes peuvent être mises en pension dans un
 » cloître, et je me charge de votre fils. » — « Oh ! alors, mon
 » cher père, ne trouvez pas mauvais que je quitte le monde pour
 » la religion, où Dieu m'appelle depuis longtemps. » Ces paroles
 furent pénibles au cœur du président, et sa fille se hâta de dire
 qu'elle lui avait voulu confier ses désirs, plutôt qu'un projet ar-
 rêté ; mais que pourtant M^{sr} de Genève regardait ce dessein
 comme venant du ciel. — « M^{sr} de Genève, reprit-il alors, a
 » vraiment l'esprit de Dieu ; mais je vous prie de ne rien ré-
 » soudre que je ne lui aie parlé. » — « Mon très-bon père, je
 » vous le promets, et j'aime mieux ce que vous déciderez en-
 » semble que mes propres sentiments. »

15. Bientôt elle retourna à Monthelon, et nous savons que
 François s'y rendit, au mois d'octobre, pour bénir le mariage
 de son frère avec Marie-Aimée : ce fut là que l'on prit la décision
 dernière. Le lendemain des noces, et tandis que la baronne priait
 avec d'abondantes larmes, le président et son fils tinrent conseil
 avec le saint directeur ; puis elle-même fut appelée et subit de-
 vant son père un véritable interrogatoire. Avec une netteté ad-
 mirable, elle exposa sa vie entière et la marche de ses désirs,
 modérés et dirigés avec une lenteur parfois si incompréhensible
 pour elle ; l'état des affaires de ses enfants, qui demeuraient
 libres de dettes et de procès ; les soins qu'elle pourrait donner
 encore, soit à leurs biens, soit à l'éducation de ses plus jeunes
 filles, puisque le nouvel institut lui en laisserait la liberté. Sa
 parole, comme inspirée, étonna le vieillard et l'archevêque, et
 ils ne songèrent plus à discuter l'œuvre de Dieu ; mais leur affec-
 tion désira que la première maison fût établie à Dijon ou à
 Autun : ce dont les détacha encore la sainte veuve, en exprimant
 le besoin qu'un Ordre naissant avait continuellement de la pré-
 sence du fondateur, et combien il était nécessaire qu'elle formât
 au train d'une grande maison la jeune baronne de Thorens. On
 accorda tout, et il n'y eut plus qu'à prévenir le vieux baron de
 Chantal, dont les larmes et les cris s'apaisèrent encore sous l'ac-
 tion des paroles insinuantes de sa belle-fille.

Le dimanche suivant, tous les gens du château et une partie
 des habitants du village, après s'être confessés au saint évêque,
 entendirent sa messe dans l'église de la paroisse et communiè-
 rent de sa main : il parla à l'Évangile et son éloquence fut si
 fortement persuasive, qu'un athée, venu par bravade, se con-
 vertit et renonça au monde pour entrer chez les Capucins. Tout
 cela se passait à la suite du voyage de Gex (Liv. IV, N^o 127).

16. Près de M^{me} de Chantal, à Monthelon même, François avait vu pour la première fois celle qui devait être la plus illustre compagne de la sainte fondatrice : c'était Charlotte de Bréchar. Après une vie de martyre indescriptible, aussi bien pour l'âme que pour le corps, formée par Dieu seul, elle était arrivée à un tel degré de vertu qu'on l'avait admise au Carmel ; mais sa faible santé l'avait contrainte d'en sortir, et vainement encore elle s'était essayée chez les Ursulines. Amenée à Monthelon par le président Frémiot comme une amie de la famille, elle ouvrit son cœur au saint évêque, et lui, dont le coup d'œil était si divinement sûr, comprit toute la valeur de cette âme de choix : « Ma » fille, lui dit-il, vous contenteriez-vous de courir le même prix » que M^{me} de Chantal ? » — « Oh ! Monseigneur, s'écria-t-elle, ce » serait avec grande joie. » — « Et bien donc, ma fille, demeu- » rez en paix, et ne pensez plus qu'à bien aimer celui qui vous » veut toute sienne. »

Tout près de lui, nous dirions presque dans sa famille, une autre grande âme attendait aussi : Marie-Jacqueline Fabre, l'une des filles du président. Jeune et riche, unissant merveilleusement aux dons de l'esprit et aux qualités du cœur toutes les grâces de la beauté, recherchée du monde et heureuse d'y briller, mais surtout fière et ennemie de toute dépendance, elle avait encore de petits mouvements de dévotion, qu'elle essayait de développer en s'occupant de pensées lugubres, et que la conversation, les attraits de la société, la danse surtout dissipaient rapidement. Le Saint l'avait connue telle, et il la dirigeait doucement, sans trop l'assujettir, mais la maintenant pure, quand une circonstance imprévue la changea tout à coup. Dans l'entrain d'un bal donné pour elle, tant on aimait à la voir danser, sa conscience frémit : « Pauvre Fabre, se dit-elle, quelle récom- » pense auras-tu de ces pas mesurés ? On dira : Cette fille a bien » dansé. Voilà tout ! » Et elle courut demander à quitter le monde, alors que son mariage était presque arrêté : Louis de Sales avait demandé sa main, le président l'avait promise avec joie, et François de Sales voulait qu'elle fût à Dieu. Il ne décida pas son ami sans quelque peine ; mais il était sûr de son frère. — « Vous ne savez pas, lui dit-il un jour en sortant de table, » que vous avez un rival redoutable ? » — « Comment donc, un » rival ? Et qui oserait ? » — « Jésus-Christ, mon frère, que Ma- » demoiselle Fabre a choisi pour époux ! » Louis se tut à cette parole, et bientôt, rencontrant celle qu'il avait aimée, il la laissait toute libre d'être à Jésus-Christ seul.

Pour compléter ce que nous appellerons *le premier personnel*, Dieu avait amené à Annecy Jacqueline Coste, cette humble servante de Genève dont nous avons parlé (Liv. II, N° 85). « Il faut » que je vous dise, écrit le Saint, que dimanche dernier je fus » très-consolé. Une paysanne de naissance, très-noble de cœur et » de désir, me pria, après l'avoir confessée, de la faire servir » les religieuses que je voulais établir. Je m'enquis d'où elle sa- » vait une nouvelle encore toute cachée en Dieu. — De personne, » me répondit-elle; mais je vous dis ce que je pense. — O Dieu! » dis-je en moi-même, avez-vous donc révélé votre secret à » cette pauvre servante? Son discours me consola beaucoup... » Cette bonne servante prétendue me demande souvent quand » Madame viendra. Voyez-vous, ma fille, votre venue lui est bien » à cœur, parce qu'elle espère de servir bien Dieu en votre per- » sonne, et en celle des filles et femmes qui seront si heureuses » de vous suivre en la petite, mais sainte et aimable retraite que » nous méditons¹. »

17. Cette retraite en effet devait être sainte et aimable, quoique petite selon l'estime du monde : elle comblerait, dans la pensée du Saint, comme une lacune qui se montrait dans l'organisation religieuse. Combien de personnes, ainsi que Charlotte de Bréchar, grandes et généreuses par le cœur et la piété, se trouvaient pourtant condamnées, par la faiblesse de leur corps, à d'inutiles aspirations pour la solitude et la communauté ! Puis chacun des monastères bien réglés alors était un cloître où les religieuses, à l'abri de grilles impénétrables, ne montraient qu'à Dieu leur vie de travail, de pénitence et d'oraison : vie sans doute bien utile au monde, qui prie si mal et qui expie si peu; mais qu'il était possible de joindre à des œuvres extérieures, surtout à la visite des pauvres, des malades et des moribonds. C'était donc avec cette idée que François, selon son expression « ouvrait la porte d'une petite assemblée ou Congrégation de femmes et de filles vivant ensemble par manière » d'essai, sous de petites constitutions pieuses. »

« Nous commencerons, disait-il, avec la pauvreté, parce que » notre Congrégation ne prétendra s'enrichir que de bonnes » œuvres. Leur clôture sera telle pour le commencement : aucun » homme n'entrera chez elles que pour les occurrences esquelles » ils peuvent entrer dans les monastères réformés; les femmes » aussi n'y entreront point sans la licence du supérieur, j'en-

¹ Lettre 441^e. Voy. aussi Lettre 450^e.

» tends de l'évêque ou de son commis. Quant aux sœurs, elles
 » ne sortiront que pour le service des malades, après l'année de
 » leur noviciat, pendant lequel elles ne porteront point d'habit
 » différent de celui des femmes du monde; mais il sera noir, et
 » elles le rendront à l'extrémité de la modestie et humilité chré-
 » tienne. — Elles chanteront le petit office de Notre-Dame, pour
 » avoir en cela une sainte et divine récréation. — Au surplus,
 » elles vaqueront à toutes sortes de bons exercices, notamment
 » à celui de la sainte et cordiale oraison. J'espère que Notre Sei-
 » gneur sera glorifié en ce petit dessein¹. »

C'était là *le sommaire*, qui comprenait bien l'essence de la vie religieuse, et que le temps, ou plutôt l'inspiration de Dieu, devait modifier et développer. François penchait à mettre ses filles sous la protection de sainte Marthe, parce qu'elles uniraient l'action à la vie contemplative²; puis il sut que sa Congrégation devait être dédiée à la Sainte Vierge, et il adopta le nom de *sœurs Oblates*³; et enfin, à cause de la visite des pauvres, il ajouta le nom de la *Visitation*, qui fut conservé malgré les modifications ultérieures.

18. Cependant M^{me} de Chantal continuait à se préparer devant le Seigneur, dans l'abaissement sublime de l'humilité, du sacrifice et des grandes œuvres. Un événement douloureux à son cœur de mère vint éprouver son abnégation de toutes choses, et un autre, aussi pénible peut-être, servit à hâter son départ : elle perdit presque subitement sa petite Charlotte, et M^{me} de Boisy, qui avait tant pressé le mariage d'Aimée de Chantal, s'en fut chercher la couronne si bien acquise par ses vertus. Il devenait nécessaire que la sainte baronne conduisit elle-même sa fille, et elle fit ses adieux à Monthelon parmi les larmes d'une foule immense qui perdait tout en la perdant. A Autun, où elle passa quelques jours, la visite des hôpitaux et des saintes reliques occupa sa piété en fortifiant son courage pour le dernier assaut qu'elle devait subir à Dijon; puis, dans cette ville encore, et à Fontaine et à Notre-Dame d'Etang, elle se prépara saintement aux terribles adieux.

Le jour vint (29 mars 1610), et l'on peut concevoir les larmes et les regrets des parents et des amis réunis chez le président Frémiot; mais Dieu voulait plus que cette douleur, et il fallait que M^{me} de Chantal, quittant le monde, lui laissât à méditer

¹ Lettre 467^e. Voy. aussi lettre 474^e. — ² Voy. Lettre 431^e, si charmante à lire. — ³ Lettre 473^e.

l'exemple d'un héroïsme incompréhensible. Tous savent que cette mère, la plus tendre peut-être et la plus affectionnée que ce siècle ait pu voir, ne se dégagea des étreintes passionnées de son fils que pour le retrouver plus loin étendu sur le seuil d'une porte et lui passer sur le corps. Puis elle se trouva dans les bras de son père, qu'elle allait quitter pour ne plus le revoir ici-bas ; et ce fut, entre ces deux âmes sublimes, à qui se montrerait plus surnaturellement généreux. L'entretien se prolongea quelque temps à voix basse, interrompu par des embrassements et des sanglots ; puis elle tomba à genoux et le vieillard, levant les yeux et les mains au ciel : « O mon Dieu, dit-il à haute voix, il » ne m'appartient point de juger vos éternels décrets. J'y ac- » quiesce de tout mon cœur, et je consacre de mes mains, sur » l'autel de votre volonté, cette fille unique, qui m'est aussi chère » qu'Isaac l'était à votre serviteur Abraham. » Et la relevant pour lui parler et l'embrasser encore : « Arrêtons, dit-il enfin, » le cours de nos larmes pour faire plus d'honneur à la sainte » volonté de Dieu ; et que le monde ne croie point que notre » constance est ébranlée ! » C'est alors qu'il lui remit pour le saint évêque cette lettre admirable : « Monseigneur, ce papier devrait » être marqué de plus de larmes que de lettres, puisque ma fille, » en laquelle j'avais mis la meilleure partie de ma consolation » pour ce monde, et du repos de ma misérable vieillesse, s'en » va et me laisse père sans enfants..... Elle va donc se consacrer à Dieu ; mais c'est à la charge qu'elle n'oubliera pas son » père, qui l'a si chèrement et tendrement aimée. Elle emmène » deux gages, l'un desquels j'estime heureux, puisqu'il entre en » votre bénite famille ; pour l'autre, je voudrais bien qu'elle » voulût nous le conserver. A l'égard de son fils, j'en aurai le » soin qu'un bon père doit à ses enfants, et, tant que Dieu aura » agréable de me laisser en cette vallée de pleurs et de misère, » je le ferai élever en tout honneur et vertu...¹. »

¹ Lettre 416^e. Celse-Bénigne de Rabutin-Chantal, épousa Marie de Coulanges dont il eut une fille qui fut M^{me} de Sévigné : il fut tué à l'île de Rhé le 22 juillet 1622. Françoise, mariée au comte de Toulangeon, en eut deux enfants et resta bientôt veuve. Nous verrons mourir la baronne de Thorens. C'est M^{me} de Chantal qui, retirée du monde et chargée du soin de 80 maisons, éleva ses petits-enfants devenus orphelins. Voilà la mère dont le monde a voulu suspecter la tendresse, alors qu'elle se sacrifiait pour lui ; mais, aux victimes qui passent par l'autel de Dieu, et qui lui attirent la grâce, le monde préfère celles que lui-même sacrifie et qui font qu'il est le monde. « *Le monde ne me connaît point*, dit le Seigneur. »

19. Ainsi dégagée, et munie pour le voyage par la bénédiction paternelle, M^{mo} de Chantal monta en voiture, accompagnée de M^{lle} de Brécard, du baron de Thorens et de ses deux filles. Inutile de raconter cette pieuse marche de six jours : elle fut toute entière consacrée par la prière et les œuvres de charité, et le 4 avril, jour des Rameaux, on approcha d'Annecy. A 8 kilomètres de la ville, François vint au devant, escorté de vingt-cinq personnes, et l'entrée fut comme un triomphe que relevaient les acclamations du peuple.

La baronne descendit chez le président Fabre, qui avait tenu à grand honneur de la recevoir ; là elle acheva de gagner Marie-Jacqueline. Ayant passé à Annecy la semaine sainte et les fêtes de Pâques, dans des œuvres qui préludaient à sa vie future et dans de saints entretiens avec Dieu et son incomparable directeur, elle partit pour le château de Thorens afin d'y organiser la maison des jeunes époux. Elle revint enfin quelques jours avant la Pentecôte, et, pour être plus entièrement aux mains de la Providence, elle fit authentiquement à ses enfants l'abandon de tout ce qu'elle possédait. Le monde blâma ce qu'il appelait *une folie* ; car pouvait-on sagement se priver de toute ressource à la veille de fonder un Ordre qui en aurait si peu d'ailleurs ? Mais le Saint avait approuvé joyeusement et les âmes connaissant le bon Dieu y virent la preuve irrécusable des bénédictions réservées à l'œuvre naissante.

François devait ouvrir le saint asile le jour même de la Pentecôte, afin que ses filles, « enfermées comme dans un petit cé- » nacle, reçussent le Saint-Esprit et fussent enivrées de cette » grâce qui fait parler un nouveau langage et vivre d'une nou- » velle vie. » Un contretemps singulier, mais providentiel, amena un délai de huit jours. La maison devait être prête, et, au nom d'une grande dame qui aspirait à la solitude, un seigneur avait tout disposé *pour loger une douzaine de personnes, avec l'ornement d'un petit oratoire* ; mais la dame, après une grande ardeur, *s'était tout à coup refroidie*, et il fallut au dernier moment que François, dépourvu de tous moyens humains, achetât en son propre nom, au faubourg de la Perrière, la maison dit *de la Galerie*¹. Jamais on ne le vit plus heureux qu'au

¹ Cette petite maison, située presque sur les bords du lac, avait d'un côté une cour, de l'autre un verger séparé [par un chemin sur lequel était jeté un pont avec une *galerie* couverte : de là le nom. — Pour le contretemps, Voyez, entre autres, les lettres 463^e et 467^e.

moment où il eut signé le contrat, et il disait : « Je suis tout » joyeux, maintenant que j'ai trouvé une ruche pour mes » pauvres abeilles, une cage pour mes petites colombes. » Un prodige encore vint ajouter à cette joie. Comme il se promenait dans sa chambre en disant son chapelet, tout à coup deux colonnes de feu apparurent à ses côtés et lui firent escorte pendant quelque temps. Il raconta humblement ce fait à son confesseur ; « et il semble, disent les *Mémoires manuscrits* de la fondation, que Dieu envoya ces colonnes et ces lumières divines à ce grand Moïse pour le conforter à la sortie de son pauvre petit peuple élu hors de l'Égypte de ce monde. »

20. Le samedi 5 juin, on acheva les préparatifs dans la pauvre maison et dans la petite chapelle. M^{me} de Chantal se retira la dernière, et à peine s'était-elle mise au lit qu'une horrible tentation vint l'assaillir : elle croyait entendre, avec le blâme sévère du monde, les reproches de sa famille entière, et surtout de son vieux père et de ses enfants ; les paroles mêmes de l'Écriture résonnaient à son oreille comme l'accusant d'être *pire qu'une infidèle* ; elle avait sans doute déçu le saint évêque et lui aussi s'était trompé ; mille beaux expédients se présentaient pour l'aider à se retirer honorablement. Pendant deux heures, sa foi et sa raison luttèrent vainement contre ces fantômes, et enfin, comme épuisée, elle tomba à genoux en s'écriant : « Mon Dieu ! » je m'abandonne à votre providence : que mes parents, mes enfants et moi-même périssions, si vous l'avez ordonné, il n'importe ; mon seul désir, au temps et dans l'éternité, est de vous » obéir et de servir votre Majesté souveraine. » Elle avait fait ce que le Saint lui avait mille fois insinué, ce qu'il lui eût rappelé s'il eût été présent ; *la tempête s'apaisa et il se fit une grande tranquillité.*

Le dimanche, ayant communiqué de la main de François, les trois saintes femmes sanctifièrent la journée par la visite des églises et des pauvres, et sur le soir elles allèrent implorer la bénédiction de leur saint fondateur. « Vous êtes bienheureuses, » leur dit-il, vous que le Seigneur a choisies, ayez un courage » grand et humble : Dieu sera votre Dieu, et, sous son divin » regard vous compterez des victoires. » Puis il remit à M^{me} de Chantal un premier essai des Constitutions, et, levant les yeux au ciel, il les bénit « au nom du Père qui les avait attirées, du » Fils qui les conduisait, et du Saint-Esprit qui les animait de » ses flammes amoureuses. »

Elles partirent alors, le baron de Thorens conduisant sa belle-

mère, Louis M^{lle} de Brécard, et Jean-François M^{lle} Fabre. On avait choisi le soir pour que la marche se fit dans le silence; mais la ville entière était aux aguets, et les rues encombrées permettaient à peine le passage : elles ne purent s'avancer que lentement parmi les cris de bénédiction. Sur la porte de la maison de *la Galerie*, Anne-Jacqueline Coste attendait, et elle se jeta à leurs pieds, offrant ses humbles mais dévoués services : elle ne se releva qu'après avoir ainsi, la première, consacré son obéissance, et elle les suivit à la chapelle, pour s'unir à leur joie et à leur reconnaissance. M^{me} de Chantal n'oubliait point que ce jour était celui de la fête de saint Claude; elle vit la main du Seigneur dans le retard qui avait eu lieu pour leur entrée, et elle s'écria : « Voici le lieu de nos délices et de *notre repos*. »

Quand la foule eut disparu, les deux filles se jetèrent dans les bras de la Mère, tandis que Jacqueline Coste se tenait à quelques pas; et après la promesse d'obéissance, la lecture du règlement et la prière du soir, toutes gagnèrent leurs pauvres cellules et déposèrent pour jamais les vêtements du siècle. M^{me} de Chantal était trop émue pour pouvoir dormir : toute sa vie se représentait, remplie d'inexprimables merveilles, et toutefois une nouvelle tentation agitait son esprit; elle se croyait téméraire en se voyant sans ressources. Enfin, elle s'abandonna de nouveau à la Providence, et dormit un peu; mais de bonne heure elle était debout pour éveiller ses compagnes qui avaient goûté toute la nuit le sommeil le plus délicieux. Toutes trois se félicitèrent au fond du cœur en échangeant les habits de la veille contre ceux du noviciat, si simples qu'ils firent l'admiration du saint évêque.

21. Sur les huit heures du matin, il vint dire la messe et leur donner la communion, mais il remit au soir à les entretenir, car la foule avait encore envahi la maison. Le soir, il ordonna la clôture pour la première année, adopta le nom de Mère et de filles pour la supérieure et ses compagnes, approuva leur costume et régla diverses choses. Le lendemain, on commença à s'occuper du chant, que le Saint modifia pour leur usage, et Jean-François s'occupa le reste du mois, avec un zèle tout dévoué, à les mettre en état de bien inaugurer, le jour de la fête de la Visitation, le chant du petit office de Notre-Dame.

Cependant la petite congrégation commençait, comme toutes les grandes choses de l'Église, par la pauvreté; mais c'était une pauvreté si grande qu'on a peine à la concevoir. Il n'y avait pour la première nuit ni pain, ni vin, ni huile, ni provision d'aucune sorte; et pour le premier repas, la bonne Jacqueline

Coste servait quelques herbes bouillies dans un peu de lait emprunté à une voisine, lorsqu'un domestique du président Fabre vint apporter du pain, du vin et de la viande. « Cette pauvreté, » a écrit sainte Chantal, était l'une de nos principales consolations, et je me souviens de la joie que nous éprouvâmes lorsque, notre sœur tourière ayant acheté un sac de charbon trois sous, nous allâmes toutes trois avec nos clefs, selon que la Règle l'ordonne, pour ouvrir le coffre de l'argent, et n'y trouvâmes que ces trois sous. Nous nous réglions en tout selon notre pauvreté, mais jamais chose quelconque du nécessaire ne nous a manqué. »

La faveur toutefois et la rigueur de l'observance étaient plus remarquables encore. « Il est impossible de pouvoir raconter les grâces et les faveurs célestes que notre bon Dieu versait dans ces chères âmes. Aussi voyait-on reluire en cette communauté une grande ferveur, exactitude et obéissance; un admirable recueillement et esprit d'oraison, une candeur et innocence enfantines, avec une suavité et sainte joie et douceur en leur conversation, et un si grand amour d'union entre elles, que c'était un paradis de délices... Nous faisons conscience de la moindre observance, à ce point que nos deux chères sœurs, ayant goûté sans la manger une des poires du verger qui étaient tombées, pour voir s'il était temps de les cueillir, en eurent un grand scrupule, qu'elles communiquèrent à notre bienheureux Père; et il leur commanda de s'en confesser et de le dire à la Mère, ainsi que tout ce qui leur échapperait contre leur observance, quelque petite que la chose leur parût... Nous jouissions d'une sainte paix dans notre retraite, favorisées des sacrées instructions qu'il nous donnait avec sa suavité et son zèle incomparable, si heureuses nous trois, avec la bonne sœur tourière, et dans si grande douceur, que notre chère sœur Fabre disait souvent que, si ce n'était la gloire de Dieu, elle eût voulu que nous eussions passé notre vie sans accroître notre nombre. »

22. Ce nombre au contraire devait grandir beaucoup, et dès le mois de juillet, trois sœurs de grande vertu se présentèrent : Claude-Françoise Roger, Marie-Péronne de Chastel, et Marie-Marguerite Milletot. Bientôt suivit Marie-Adrienne Fichet, puis Claude-Marie Thioller; et quand finit l'année du noviciat, on s'attendait à recevoir bientôt Agnès de la Roche et Marie-Aimée de Blonay : la première, arrachée au monde à 19 ans, parce qu'elle prêtait aux sœurs le secours de sa belle voix et qu'elle

s'était appliquée à copier, par dérision, la tenue de Jacqueline Fabre à l'église; la seconde, formée dès l'enfance par l'apôtre du Chablais (Liv. II, N° 103) et que des circonstances exceptionnelles avaient empêché de venir au premier jour¹.

Le 16 juin 1611 approchait, et les ferventes novices soupiraient, avec une ardeur incomparable, après le moment de leur profession. François vint les examiner et les exhorter plus spécialement; et en même temps il régla tout le détail des vêtements de l'Ordre, n'ayant pour guide que l'amour de la pauvreté et de l'humilité. Elles s'occupèrent ensuite de parer la chapelle, et surtout l'autel; mais l'argent manquait, et M. Fabre avait promis 20 écus qui n'arrivaient point. Dans le coffre se trouvaient bien quelques pièces d'or que le Saint avaient données; mais c'était avec ordre de ne s'en servir que pour les malades. Les deux sœurs jugèrent qu'on pouvait les prendre provisoirement, et la Mère céda; puis elle s'en repentit et écrivit aussitôt à François un billet pour s'accuser. Il fut très-sensible à cette faute, et vint de grand matin en témoigner sa peine. M^{me} de Chantal se jeta à ses pieds, renouvelant son accusation: « Ma » fille, répondit-il avec un visage grave et triste, voilà la première désobéissance que vous m'avez faite; je n'en ai pas » dormi une partie de la nuit. » Et il la laissa pleurer à genoux plus de la durée d'un *miserere*.

Le grand jour parut enfin, et le saint fondateur vint de bonne heure confesser et exhorter ses trois chères filles: son visage rayonnait de joie suave et de majestueuse gravité. Il célébra la messe et, à l'Évangile, vêtu de ses habits pontificaux, il monta en chaire: ayant comparé les trois sœurs aux trois grains de froment que l'on jette dans une terre jusque-là stérile, et qui multiplient de telle sorte que le pays devient riche en peu de temps, il termina par ces mots: « Ainsi verrons-nous que ces » trois petites âmes, que la providence de Dieu a semées en ce » petit coin de la terre, se multiplieront sans nombre; la divine » miséricorde les bénira d'une grande postérité et sera glorifiée » en elles. » La profession suivit le discours et fut à peu près ce qu'elle est aujourd'hui dans l'Ordre²; car M^{me} de Chantal, dans le transport de son allégresse, ajouta spontanément à ce que

¹ M^{lle} de Blonay n'était pas encore arrivée le 28 novembre 1611 (*Voy.* lettre 487^a). — ² Sauf quelques mots, la formule des vœux est celle du renouvellement, qui se trouve au tome V, page 410. Ajoutons que les vœux véritables ne furent prononcés qu'après la modification demandée par l'archevêque de Lyon.

François avait fixé, le chant trois fois répété de ces paroles :
 « *C'est ici pour jamais le lieu de mon repos; je l'habiterai*
 » *parce que je l'ai choisi.* »

Quatre jours après cette auguste cérémonie, le Saint écrivait :
 « Dieu m'a donné cette nuit la pensée que votre maison de la
 » Visitation est, par sa grâce, assez noble et assez considérable
 » pour avoir ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes.
 » J'ai donc pensé, ma chère Mère, si vous en êtes d'accord,
 » qu'il nous faut prendre pour armes un unique cœur percé de
 » deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines, ce pauvre
 » cœur servant dans l'enclavure à une croix qui le surmontera,
 » et sera gravé des sacrés noms de Jésus et Marie. Ma fille, je
 » vous dirai à notre première vue mille petites pensées qui me
 » sont venues à ce sujet : car vraiment notre petite Congrégation
 » est un ouvrage du cœur de Jésus et Marie; le Sauveur mou-
 » rant nous a enfantés par l'ouverture de son sacré cœur¹. »

23. L'Ordre existait; mais ses Constitutions allaient seulement être à l'étude : le saint fondateur voulait s'inspirer de l'expérience, aussi bien que de la réflexion. Tous les jours, à moins qu'il ne fût absolument empêché, il allait visiter ses chères filles, et, les réunissant autour de lui, les instruisait et les écoutait : chacune pouvait parler et l'interroger; et, dans ces entretiens d'une affabilité merveilleuse, une foule de petits détails trouvaient une solution qui, dès lors, devenait une loi. Rien n'est charmant de sainte dilection comme ces colloques naïfs et purs, qu'animait visiblement l'esprit de Dieu et que la piété des religieuses a conservés dans leur grâce ineffable².

Mais l'épreuve ne manque jamais aux œuvres divines, et ici elle fut aussi pénible que longue : heureusement elle ne pouvait ni surprendre ni émouvoir de découragement et de défiance des âmes aussi fortes que celles de François de Sales, de la Mère de Chantal et de ses admirables compagnes.

Il n'y avait que deux mois écoulés depuis le jour de la profession, quand le Saint, un matin après la messe, prit à part l'héroïque supérieure : « Ma fille, lui dit-il avec un visage triste
 » et recueilli, Dieu veut être votre unique Père, car il a retiré à
 » soi celui qu'il vous avait donné sur la terre. Vous perdez un

¹ Lettre 477^e. Ne dirait-on pas comme une prédiction de cette apparition merveilleuse qui devait, un siècle plus tard, illustrer l'Ordre et consoler l'Église, puis de nos jours placer sur la liste des bienheureux la vénérable Marguerite-Marie? — ² Il faut voir la *Vie de sainte Chantal*, par l'abbé Bougaud.

» bon père, je perds un bon ami ; Dieu l'a voulu, Dieu soit » béni! » — « Dieu soit béni! répéta-t-elle; et comment ce cher » père a-t-il terminé sa vie? » — « Très-saintement, ma chère » fille, comme il avait vécu; M^{gr} de Bourges a été son Père » spirituel en ce dernier moment. » — « Dieu soit donc béni! » re-dit-elle encore, puis elle se tut. Mais dès que François se fut retiré, la nature réclama ses droits avec une telle force que la sainte femme fondit en larmes; et en même temps une horrible tentation vint l'assaillir comme un remords : elle avait quitté son père quand il était visible que sa mort était proche; elle avait manqué à ses derniers moments, et n'eût-elle pas dû prévoir que son fils bientôt demeurerait sans appui? Le Seigneur se montra durant cette tourmente; elle vit clairement sa volonté, et, s'abandonnant encore une fois aux mains de la Providence, elle retrouva le calme.

Attentif à toutes choses, François jugea qu'elle devait partir pour la Bourgogne, afin de recueillir et de transmettre à ses enfants l'héritage de leur aïeul, et de pourvoir à l'avenir du jeune baron de Chantal. Elle fit donc rapidement ses préparatifs, et, ayant reçu à la profession les sœurs Roger, de Chastel, Fichet et Milletot, ayant délégué la sœur de Bréchard pour gouverner en son absence, elle quitta pour plusieurs mois ses filles inconsolables. Heureusement, Dieu mit au cœur de toutes le vif sentiment d'un abandon absolu et d'une confiance sans bornes; car le lendemain de cette séparation, le Saint partait aussi pour un petit voyage¹. Comme la Mère de Bréchard se plaignait de son isolement devant le crucifix, elle entendit bien distinctement ces paroles : « Le Père et la Mère se retirent, mais je » demeure! »

24. En Bourgogne, la Sainte mit ordre à toutes les affaires, et l'adresse qu'elle déploya fit regretter d'autant plus qu'elle eût quitté le monde : dans la famille, on parla de la retenir; on invoquait la conscience et son titre de mère, et il y en eut même qui parlèrent de mettre son voile en mille pièces. « Qui » aime mieux sa couronne que sa tête, répondit-elle avec fer- » meté, ne perdra jamais l'une sans l'autre. » Et toute poursuite cessa dès lors : le Saint d'ailleurs veillait partout sur elle².

Cependant la petite communauté portait aussi sa lourde croix :

¹ Il allait en visite pastorale : « J'ai achevé, dit-il, ce bout de visite assez heureusement, et avec espérance de quelque fruit pour les âmes (Lettre 485^e). — ² Voy. Lettres 484^e et 485^e. La sœur Fabre accompagnait la Sainte.

presque toutes les sœurs tombèrent malades et la sœur de Chastel fut même quelque temps désespérée; mais les prières de François la rappelèrent, et elle se trouva guérie après qu'il lui eut donné l'extrême-onction. Durant cette épreuve, la Mère de Brécharde n'eut besoin que d'être modérée : « Ma très-chère » fille, écrivait François, il faut prendre du repos, et du repos » suffisamment, laisser amoureusement du travail aux autres, et » ne vouloir pas avoir toutes les couronnes : le cher prochain » sera tout aise d'en avoir quelques-unes... Dieu nous sera bon, » ma fille; j'espère qu'il vous menace pour ne vous point » frapper¹. »

La veille de Noël, M^{me} de Chantal rentra à Annecy, et, malgré la fatigue du voyage, elle voulut assister à tout l'office de la nuit; sa présence enflamma toutes les sœurs de ferveur et de joie. Le 1^{er} janvier, on procéda à l'élection définitive de la supérieure et de ses officières : la Sainte demeura *la Mère* de la petite famille; la sœur Fabre fut choisie pour *assistante*; la sœur de Brécharde eut le soin des novices, etc. Alors la sœur Fabre se mit à genoux et dit : « Ma Mère, nous demandons l'obéissance » pour visiter les malades, afin qu'au jour du jugement Notre » Seigneur nous dise : *J'ai été malade, et vous m'avez visité.* » La Mère donna en effet l'obéissance, d'après ce que le Saint avait réglé; mais elle voulut être la première, avec son assistante, pour remplir ce ministère de charité sublime, qui, ne voyant vraiment que Jésus-Christ dans la personne de ceux qui souffraient, ne savait que se montrer plus dévouée quand la créature était humainement plus indigne et le mal plus repoussant.

Un jour que la Mère Fabre et la Mère Fichet, en tour de visite, passaient sous les fenêtres de l'évêché, le Saint les fit appeler : « Vous allez, leur dit-il, panser les pauvres malades; » en voici un qui a une plaie à la jambe, voudriez-vous bien lui » faire la charité? » On devine leur joie et leur respect; mais cela même fit trembler leurs mains, et il souffrit beaucoup sans le laisser paraître. « Mes filles, leur dit-il après, lorsque vous » pansez les pauvres, il faut bien assurer la main, et ne pas » tant se dépêcher; car, quand on touche la chair vive trop » rudement, cela fait de grandes douleurs. » C'était seulement pour les voir à l'œuvre qu'il les avait fait venir; mais vainement la Mère de Brécharde, qui était très-habile, s'offrit-elle à le

¹ Lettre 486^e.

panser : « Je ne vous verrai point, répondit-il, jusqu'à ce que » je puisse porter ma mauvaise jambe au parloir. »

25. Cependant la Mère de Chantal, depuis le temps du noviciat, demeurait en proie à une maladie aussi inquiétante qu'inexplicable. S'il y avait des intervalles de repos et même de santé, si encore le courage de la sainte femme dominait prodigieusement le mal, parfois cependant un véritable danger se faisait voir. Les médecins consultaient inutilement, les remèdes semblaient plutôt nuisibles, et le plus savant docteur de Genève n'avait su donner qu'une réponse, c'est que la cause de cette maladie était inconnue pour la science. Le Saint écrivait : « Je » recommande à vos sacrifices la Mère abeille de notre nouvelle » ruche; elle est grandement travaillée de maladie, et notre » bon M. Grandis, quoi qu'il soit l'un des doctes médecins que » j'aie vus, ne sait qu'ordonner pour ce mal, qu'il dit avoir » quelque cause inconnue à Galien... Je ne sais si le diable veut » nous épouvanter par là, ou si elle n'est point trop âpre à la » cueillette. Et toutefois je sais bien qu'elle n'a point de remède » à son gré que de s'exposer au soleil de justice. Quoi que c'en » soit, j'ai tant à cœur cette entreprise, qui ne vient que d'en- » haut, que rien ne m'étonne en sa poursuite, et crois que Dieu » rendra tout à fait cette Mère une sainte Paule, sainte Angèle, » sainte Catherine de Gênes, et telles saintes veuves qui, comme » belles et odorantes violettes, ont été si agréables à voir dans » le sacré jardin de l'Église¹. »

Dans cette peine, il restait calme et plein d'espérance; et on le voit plus occupé, pour ainsi dire, de l'âme du grand médecin hérétique appelé par lui, que de la guérison de la Mère, à qui pourtant son œuvre la plus chère semblait tenir uniquement. « Je recommande à vos sacrifices ce pauvre médecin malade. » Dites trois messes à cette intention, afin qu'il puisse guérir » notre Mère et que nous le puissions guérir. Elle est bien ma- » lade, cette bonne Mère, et mon esprit est un peu en peine sur » sa maladie; je dis un peu en peine, et c'est beaucoup. Je sais » néanmoins que si le souverain Architecte de cette nouvelle Con- » grégation veut arracher du fondement la première pierre » fondamentale qu'il y a jetée, pour la mettre en la sainte Jérusalem, il sait bien ce qu'il veut faire du reste de l'édifice : » dans cette vue, je demeure en paix². »

Cette paix et cette confiance ne se démentirent jamais, ni dans

¹ Lettre 474^e. — ² Lettre 187^e.

le cœur du Saint, ni dans le cœur de la Sainte, même alors que la science eut déclaré définitivement son impuissance, après divers essais infructueux ; mais lui voulut néanmoins appliquer un remède de sa façon. Il mêla à la boisson de la malade un peu de poudre des reliques de saint Charles Borromée et voua le pèlerinage de Milan. A peine eût-elle goûté ce breuvage qu'elle poussa un grand soupir, puis, ouvrant les yeux : « Mon Père, » dit-elle, je ne mourrai pas ; je sens que je suis guérie et me » porte fort bien, grâce à Dieu et à son Saint. » François entonna le *Te Deum*, que poursuivit la communauté entière, et quelques jours après, la Mère se retrouvait pleine d'activité au milieu de ses filles.

26. Cette épreuve disparaissait ainsi ; mais d'autres se montraient ou persévéraient. Sous tous les rapports, la Visitation se présentait au monde avec des caractères nouveaux : cette admission de femmes et de filles, de personnes fortes et de personnes débiles ou infirmes ; ce sacrifice de soi-même en dehors de la prescription des austérités corporelles ; cette vie toute intérieure privée pourtant de la garde de la clôture ; cette obéissance et cette union que consacraient de simples engagements ; cette solitude jusque dans la rue et près du chevet des malades, tout étonnait et tout froissait l'idée que le monde avait pu se faire d'une congrégation de femmes. Et il y eut comme une clameur de railleries, de critiques, de sinistres prédictions parmi lesquelles encore le libertinage osa jeter la boue de ses calomnies : ce que voyaient de mieux certains hommes bien placés et dont l'esprit pouvait passer pour bon : c'est que la durée d'un tel Ordre ne tenait qu'à l'existence phénoménale de François et de M^{me} de Chantal ; l'un ou l'autre manquant, tout l'édifice croulerait infailliblement.

Le Saint dédaigna les attaques personnelles ; mais il écrivit des pages admirables pour défendre la conception de son œuvre qui, à ses yeux, *ne pouvait venir que d'en-haut*. En même temps il consultait ceux de ses amis en qui il devait avoir plus de confiance, parce qu'ils savaient mieux apprécier la diffusion surnaturelle des dons célestes. Son cœur trouva une grande consolation dans les réponses qui lui vinrent, et qui, presque toutes, respiraient l'admiration et l'enthousiasme. Nous ne citerons que la moins ardente, émanant d'un célèbre Jésuite : « Monseigneur, on dit que vous élevez un hôpital plutôt qu'un » monastère ; mais ainsi est fait le monde : il faut qu'il trouve à » redire en tout. Nous avons des monastères sévères, et le

» monde leur reproche une indiscrete rigueur. Par votre Visita-
 » tion, qui n'est ni trop douce pour les fortes, ni trop âpre pour
 » les faibles, vous élevez des imitatrices de la b nignit  du
 » Verbe humanis , qui ne rejetait personne; et le monde cen-
 » sure cela! T tes vides des maximes du Crucifix, qui ne savent
 » pas ce que co te   la nature cette parole : Mourir   soi pour
 » vivre   Dieu, renoncer   soi-m me pour porter sa croix... On
 » trouve dans votre dessein la pauvret  de Bethl em et les rai-
 » sonnables commodit s de Nazareth, la solitude du d sert et la
 » douce conversation de B thanie; enfin, l'on voit dans M^{me} de
 » Chantal la ressemblance du Sauveur pauvre, doux, b nin,
 » cordial, cach , retir , priant, conversant, aimant la solitude et
 » servant le prochain, glorifi  au Thabor et crucifi  au Cal-
 » vaire¹. »

27. Fortifi  par de tels  loges, plus contre sa d fiance de lui-
 m me que contre les critiques, Fran ois compta que la protec-
 tion de Marie, *qui  tait la vraie M re de l'Ordre*, lui assurerait
 une grande extension; et d s ce temps d'ailleurs le nombre des
 novices et des s eurs s' tait accru   ce point que la maison de *la*
Galerie, malsaine et  loign e de la ville, fut jug e trop petite.
 On acheta une maison dans Annecy m me et, le mardi 30 oc-
 tobre 1642, la communaut  s'y transporta : elle comptait 16 re-
 ligieuses. C' tait l  que l'on se proposait de b tir le premier
 monast re, et les saints fondateurs cherch rent en cons quence
   acheter plusieurs maisons voisines; mais une double opposi-
 tion surgit tout   coup. Les magistrats, ayant gagn    leurs
 id es jusqu'aux officiers du duc de Nemours, pr tendirent que
 le nouvel  tablissement nuirait au quartier, et en m me temps
 un couvent d j  ancien s'effrayait   la pens e du pr judice que
 lui causerait un monast re voisin : pour une cause ou pour
 l'autre, la plupart des habitants m l rent leurs cris et leurs r -
 clamations. Fran ois en r f ra d'abord au duc de Nemours qui,
 bien instruit, autorisa les achats projet s, puis,   force de pru-
 dence et de douceur, on fit taire le couvent, et la temp te c da
 pour un temps. La Sainte se vengea d'un de ses principaux per-
 s cuteurs en lui prodiguant ses soins dans une longue maladie.

Un fait  clatant servit en outre   faire taire bien des contradic-
 teurs. La baronne de Bonvillars, tr s-pieuse, tr s-riche et para-
 lytique, g missait d' tre priv e par sa fortune des soins que les
 s eurs rendaient aux pauvres. Le Saint l'apprit et lui promit la

¹ Le P. Airand, cit  par M. Hamon.

visite, et elle fut si heureuse d'une telle faveur, qui se continua jusqu'à sa mort, qu'elle constitua l'Ordre son unique héritier, mais sans le faire savoir aux religieuses. La Mère de Chantal l'apprit seulement quand on vint lui déclarer que c'était à elle à s'occuper des obsèques; et elle fit en sorte que les derniers honneurs répondissent au rang et à la vertu de la défunte. Les parents ne réclamèrent nullement cette charge; mais aussitôt après ils crièrent et commencèrent à intriguer pour faire annuler le testament. On pouvait plaider et la cause était bonne, au sentiment du président Fabre; toutefois les saints fondateurs se désistèrent, ne conservant des dernières volontés de la baronne que celle qui les obligeait à une messe tous les samedis. Il ne faut ajouter qu'une réflexion, c'est qu'alors la communauté manquait de tout.

28. Au mois de juin 1613, mourut le vieux baron de Chantal, assisté et ramené aux sentiments chrétiens par un religieux que la Sainte avait laissé près de lui. L'état désordonné de ses affaires nécessita un second voyage en Bourgogne, et ce voyage, sanctifié comme le premier, fit voir plus spécialement encore la capacité, le désintéressement et l'humble charité de cette femme admirable. Presque au scandale du baron de Thorens, elle conserva des égards pour l'indigne servante qui l'avait tant fait souffrir et qui gardait encore un ton de maîtresse alors qu'il suffisait de vouloir pour en être débarrassé : « Oh ! disait la Sainte » en souriant pour apaiser son gendre, patience; ceci n'est plus » rien : j'en ai vu bien d'autres du vivant de mon beau-père. »

Quand elle revint, dans le courant du mois d'août, les fatigues et les chaleurs lui occasionnèrent une fièvre violente, qui mit bientôt sa vie en danger. François, la voyant presque à la mort, fit apporter, par le curé de Saint-Maurice, les reliques de saint Blaise, pria quelque temps et les appliqua sur la malade, qui fut aussitôt guérie. « Vraiment, dit la sœur Fichet, il n'était pas » nécessaire d'aller chercher un saint du IV^e siècle et du fond de » l'Arménie; Monseigneur aurait bien guéri notre Mère. » François entendit, rougit et pleura, puis il reprit sévèrement la sœur, qui dut implorer le pardon de saint Blaise et jeûner pendant trois ans la veille de sa fête.

29. Cependant la nouvelle maison n'était toujours qu'une maison, ce n'était pas un monastère, et les saints fondateurs s'occupaient de le bâtir. Avant toutes choses, François voulut assurer à son Ordre une haute protection, et il réclama celle de l'infante Marguerite, veuve du duc de Mantoue, la même qui, douze

ans auparavant, avait obtenu pour Thonon la grâce du Jubilé (Liv. III, N° 53). Charles-Emmanuel entra parfaitement dans ces vues, et la pieuse princesse, ayant reçu la demande du Saint¹, s'en déclara presque reconnaissante : une lettre de cachet adressée au sénat, le 17 mai 1614, consacra authentiquement la faveur réclamée.

Ces puissants appuis, et la faveur du duc de Nemours, qui donna même un terrain considérable, firent tomber toutes les difficultés relatives à l'acquisition du sol : il n'y eut qu'un jardin qu'il fut impossible d'acquérir et l'on se résigna doucement à s'en passer. Le 18 septembre 1714, la première pierre fut bénite par François et posée au nom de la princesse par la comtesse de Tournon².

Ainsi commença le premier monastère de l'Ordre, appelé depuis la *Sainte source*, mais il ne s'acheva qu'au milieu des plus grandes difficultés. Dans cette ville d'Annecy, que François ennoblissait par ses grandes œuvres et qui devait surtout recevoir comme un bienfait inappréciable l'établissement des sœurs, il y eut des gens qui s'acharnèrent à arrêter les constructions, insultant les ouvriers, les chassant à coups de pierres, cachant leurs outils, dispersant leurs matériaux, faisant ouvrir les digues du canal pendant la nuit pour inonder les fondations. Un jour même, on courut en toute hâte avertir le Saint qu'un malheureux mendiant brisait à coups de hache le batardeau³ sans lequel il était impossible de travailler. Il vint et somma par trois fois le coupable de s'arrêter ; mais ce fut inutilement, et il fallut qu'il s'avancât pour prendre lui-même la hache : ce qu'il fit en raffermissant son visage et annonçant, d'un ton de grande autorité, qu'à la fin sa longanimité pourrait avoir un terme. Cet homme se retirait tremblant, et la suite de François était indignée à ce point que l'un des aumôniers s'écria : « Viens encore prendre » des lettres de faveur⁴ ! » Mais le Saint rappela *les maximes de l'école de Jésus-Christ* ; et comme il apprit bientôt que le pauvre l'accusait de s'être fortement irrité, voici ce qu'il écrivit : « Vraiment j'ai ri, mais de bien bon cœur, quand j'ai vu qu'on » vous avait dit que je m'étais mis en grande colère... O mon » fils ! si celui qui vous a fait un narré de ma colère n'en eût pas

¹ Lettre 511c. — ² C'était la première pierre de l'église, sur laquelle était gravée l'inscription que nous avons donnée au tome VII, page 417. — ³ Un *batardeau* est une digue ou barrière en bois que l'on établit pour détourner les eaux quand on construit dans leur lit. — ⁴ Lettres de recommandation pour avoir plus facilement des secours.

» plus eu que moi, vous ne seriez pas en peine de ce chétif
 » père. Mais, je vous supplie, quand il retournera à vous, em-
 » brassez-le de ma part, et lui donnez double charité... »

La construction s'acheva enfin, et les sœurs, au nombre de vingt-six, occupaient saintement le monastère, au commencement de 1615, quand une colonie partit pour Lyon.

30. La seconde maison de l'Ordre allait s'établir, mais bien des difficultés avaient précédé et il en devait surgir d'autres, au point que la Visitation se trouva essentiellement modifiée, et que le Saint put dire : « Je n'ai pas fait ce que je voulais, et j'ai » fait ce que je ne voulais pas. »

Une religieuse du Paraquet, Marie-Élisabeth de Gouffier (ou Desgouffiers) voyait avec peine l'état du monastère où elle vivait et des désirs de vie parfaite assiégeaient constamment son âme, quand l'*Introduction à la vie dévote* tomba entre ses mains. Elle s'informa de l'auteur, apprit qu'il venait de fonder un Ordre, demanda et obtint de visiter le monastère d'Annecy. Passant à Lyon, elle fit connaissance de M^{me} d'Auxerre et de deux veuves ses amies, M^{lles} Bellet et Collin : toutes trois aspiraient à la vie religieuse, et voulurent suivre M^m de Gouffier, « pour épier saintement si la nouvelle Congrégation était la terre que Dieu leur voulait donner. » Après douze jours passés dans la joie et l'admiration, M^{me} de Gouffier se décida à rester comme novice¹; les autres retournèrent bien résolues à préparer la fondation d'un monastère à Lyon. Bientôt, en effet, une maison fut achetée, avec l'assentiment de l'archevêque, cardinal de Marquemont; mais alors on vit naître en quelques esprits assez présomptueux comme une sorte d'envie à l'égard de notre Saint : le cardinal, disait-on, ne pouvait-il pas aussi bien créer une Congrégation ? Là-dessus on arrêta le titre, qui fut celui de *la Présentation*; les Constitutions, promptement rédigées et approuvées par le prélat, furent envoyées à Paris, où de puissants protecteurs devaient solliciter les lettres royales; et l'on enferma les trois dames avec quelques autres. Dieu n'avait point béni cette œuvre toute humaine, qui s'abîma presque aussitôt dans les tiraillements et la division : M^{me} d'Auxerre écrivit au Saint une lettre de vif repentir, et en même temps elle alla se jeter avec ses deux amies aux pieds du cardinal, confessant tout et implorant la faveur de pouvoir appeler des sœurs d'Annecy. Denis de Marquemont voulait le bien, et il écrivit lui-même à « son bon et

¹ Voir sur cette sœur Lettres 601^e et 602^e.

très-cher confrère » une lettre des plus pressantes : bientôt encore il fut confirmé par un prodige aussi surprenant qu'incontestable. Dans les lettres envoyées à Paris, dans les Constitutions, dans les lettres patentes du roi, partout où l'on cherchait à lire *la Présentation*, il y avait *la Visitation*; et nulle part on ne voyait de rature. « *Ce trait de la Providence me plaît fort,* » écrivait le Saint quand il l'eût appris; et tous comme lui reconnurent « *que la main de Dieu travaillait pour ses religieuses.* »

31. M. Ménard, grand vicaire de Lyon, était venu à Annecy : il repartit avec la Mère de Chantal, les sœurs Fabre, de Chastel et de Blonay, et M^{me} de Gouffier, que l'on appelait dès lors la sœur Marie-Élisabeth.

La bénédiction du Saint avait inauguré ce voyage, et ses vœux accompagnèrent le long du chemin *la Mère et les filles*¹; mais surtout le Seigneur était leur guide et leur appui. Au moment où elle franchissait la frontière, M^{me} de Chantal sentit que l'ange de la France lui faisait accueil; et elle eut une grande certitude intérieure du progrès et du fruit que l'Institut ferait dans le royaume. La sœur de Chastel fut encore l'héroïque instrument d'une autre merveille. On se trouvait dans une hôtellerie et la nuit approchait; les voyageurs étaient rangés autour d'un foyer ardent, au milieu duquel paraissait un morceau de fer rouge. J'ai ouï dire merveille de l'obéissance que l'on professe à Sainte-Marie, pensait M. Ménard, et tout à coup : « Ma sœur Marie- » Péronne, dit-il, prenez, par charité, ce fer que vous voyez » dans le feu. » Le fer était dans les mains de la religieuse quand il regarda : « Laissez, dit-il tout ému; il n'en faut pas » davantage. » Et faisant ouvrir les mains, il les trouva sans atteinte !

Le 1^{er} février 1615, après six jours de marche, on était à Lyon, et le lendemain, fête de la Purification, ayant célébré solennellement, M. Ménard installa les sœurs et déclara le nouveau monastère canoniquement établi. Le même jour, M^{me} d'Auxerre et ses deux amies prirent l'habit de novice; et la maison prit aussitôt toutes les saintes allures du monastère d'Annecy. L'épreuve cependant approchait.

32. Le cardinal était absent lors de l'arrivée des sœurs; quand il fut de retour, son intervention porta l'angoisse au cœur de la Mère de Chantal. Animée par sa grande confiance en la Providence toute paternelle de Dieu, soutenue encore par les saintes

¹ Lettres 518^e et 519^e.

exhortations de son bienheureux Père, elle voyait tranquillement la maison *sur le point de la mendicité*, car les frais d'établissement avaient absorbé toutes les ressources; mais c'était pour elle une peine indicible de voir que l'on prétendait mettre la main à l'œuvre du saint fondateur et l'allérer dans son essence. M^{sr} de Marquemont, en effet, ne comprenait point cette œuvre, qui était pour son temps une véritable innovation; et il commença par ordonner la clôture et prohiber la visite des pauvres et des malades, attendant l'occasion de réclamer davantage. La Sainte demanda conseil, et le cardinal écrivit de son côté; conjurant François « d'entrer en une sainte amitié avec lui, à la façon des anciens évêques, qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et qui, par la réciproque communication des inspirations qu'ils recevaient du ciel, s'entr'aidaient à supporter leurs charges. » Il promettait d'aller bientôt à Annecy, pour exposer ses idées relativement à l'Institut.

François n'estima point qu'il dût se laisser prévenir, « M^{sr} de Lyon étant le premier des évêques de France, et lui le dernier de Savoie. » Il partit donc pour Lyon, où les deux prélats eurent ensemble de longues conférences, mais qui n'aboutirent point, malgré l'ardente et pieuse affection qu'ils se vouèrent dès lors. A la fin d'octobre, ces conférences recommencèrent à Annecy, où le cardinal s'était rendu, et la Mère de Chantal, qui avait confié à la sœur Fabre la maison de Lyon, fut plusieurs fois appelée : on se rapprocha quelque peu, et il paraît que le Saint renonça à la visite des pauvres; mais on demeura encore très-loin de s'entendre. Enfin, M^{sr} de Marquemont rédigea un long mémoire, et le Saint, tout en y répondant admirablement, montra une telle condescendance que cette fois l'accord devint inévitable. Il faut lire le mémoire et la réponse, dont nous ne pouvons donner qu'une courte analyse¹.

33. La question fondamentale est de savoir si l'Institut sera converti en Ordre proprement dit, ou s'il gardera la forme de simple Congrégation, sans autre approbation que celle des Ordinaires : c'est là tout le mémoire et sa division.

La Congrégation n'est point approuvée du Saint-Siège; dès lors les vœux ne seront que *simples*², et les sœurs ne seront jamais proprement *religieuses*. Elles auront les obligations essen-

¹ Voy. tome V, pages 308 et suiv. — ² Ce qui fait la différence entre les vœux *simplés* et les vœux *solennels*, c'est le caractère que leur donne l'Église en les recevant : le vœu solennel *invalidé* les actes contraires, le mariage, la possession, le vœu simple les *prohibe* seulement.

tielles de la religion, sans en avoir le nom, le mérite, la perfection et les indulgences : de là une peine pour elles, et, du moins plus tard, parce que les engagements ne sont pas si indissolubles, des tentations de sortir et des désordres. Avec le vœu simple de pauvreté, elles ne devront pas posséder, et la loi pourtant réservera leur droit à l'héritage de la famille : source de troubles, d'oppositions et de procès. « On propose » pour remède à cela, de convertir ces Congrégations en vraies » et formelles Religions... Quand les sœurs seront religieuses et » qu'elles auront fait des vœux solennels, elles seront pour leur » regard en état plus parfait; elles, les monastères et les parents » hors des dangers, craintes et appréhensions susdites. » Du reste, la principale fin de la Visitation subsistera, « qui est d'ou- » vrir une porte par laquelle puissent passer au service de Notre » Seigneur les personnes déjà âgées ou faibles, ou qui ne se » sentent pas appelées aux rigueurs des Religions plus étroites. » L'autre fin, d'admettre des personnes ayant encore des affaires au monde, est impossible en formelle Religion, à cause de la clôture; mais la nécessité de telles admissions est si rare. Aussi est-ce chose inouïe dans l'Église, et l'on ne trouverait pas une seule Congrégation comme la Visitation; « et certes, il semble » inconvenant qu'une femme que l'on a vue, en grande solen- » nité, couverte d'un drap de mort dans l'église, comme mou- » rante à toutes les choses du monde, on la voie quelque temps » après dans le soin d'un ménage temporel; ce qui ne se dit » point... pour trouver à redire en celles qui, assistées de l'Es- » prit de Dieu, et de la direction d'un angélique prélat, ont » frayé heureusement ce chemin, et se font admirer et non » reprendre. Mais il faut jeter les yeux dans les années à venir...; » il faut penser au jugement du monde, » au jugement même des hommes expérimentés, qui blâmeraient la Visitation, si l'on ôtait le nom de l'auteur.

Si, malgré ces considérations, on demeure en simple Congrégation, comme on ne doit plus visiter les malades, le terme de *Visitation* n'a plus sa raison d'être, et l'on propose la *Présentation*. — L'on voit dans la Congrégation les trois vœux émis avec solennité ecclésiastique: est-ce permis sans l'approbation du Pape? N'est-ce point contraire aux conciles qui prohibent l'érection des Religions nouvelles, sinon par autorité apostolique? Il faut bien s'assurer de ce côté, et si l'on ne trouve pas de quoi se bien autoriser, il se faut restreindre au vœu de chasteté, avec un simple engagement pour le reste, et consigné

seulement dans la Règle. Il faut modérer les entrées des hommes, restreindre les sorties des sœurs au seul cas d'une nouvelle fondation; et pour les veuves, ne leur permettre d'aller aux affaires qu'en simple habit de veuves et durant le noviciat, que l'on prolongerait au besoin : n'admettre telles veuves qu'à bon escient. — Or, il se faut accorder; et si on ne le peut, « M^{er} de » Genève disposera des siennes (sœurs) comme il lui plaira, et » l'archevêque de Lyon disposera des siennes comme il jugera » à propos... »

34. Ce mémoire avait été *consciencieusement* étudié et rédigé : l'auteur admirait les Constitutions provisoires, il admirait le fondateur et son monastère; mais la hardiesse du plan l'étonnait, et, ne considérant pas assez que Dieu inspire spécialement les saints, connaissant même trop peu son temps et son pays, il redoutait l'avenir avec exagération. François, dans sa réponse, tout en déclarant que « la Congrégation de la Visitation fut simplement projetée et érigée pour Annecy, sans prévision qu'elle » dût être dilatée ailleurs, » établit la légitimité de son œuvre, s'appuyant de l'exemple de la province de Milan, « la mieux » disciplinée qui soit en Italie, » et s'autorisant de ce que S. S. « témoigna la trouver bonne, accorda des indulgences et béné- » dictions... » Comme l'œuvre est loisible, les fruits en sont approuvés, et l'on ne peut douter qu'elle ne soit très-utile. « La fin » particulière de l'érection de la Congrégation fut la retraite des » filles infirmes de corps..., et des veuves encore aucunement » attachées aux affaires de leurs enfants...; comme encore *le » refuge et retraite des femmes qui demeurent au monde, » quand elles désireraient prendre des instructions et résolu- » tions pour mieux et saintement vivre en leurs maisons et » ménages.* » Le Saint y avait joint la visite des malades, œuvre « qui excitait une odeur de grande suavité parmi son peuple; » mais il y renonce et consent volontiers, soit que l'Institut demeure simple Congrégation avec perpétuelle clôture et les précautions nécessaires au repos des familles et au bon ordre des monastères, soit qu'on le convertisse en Religion formelle, sous la Règle de saint Augustin. Il laisse cela *bonnement*, et presque toutes autres choses accessoires, au jugement de l'archevêque; mais il maintient fermement le nom de *la Visitation* et il établit admirablement que, même dans la Religion proprement dite, la fin qu'il s'est proposée d'abord peut être maintenue. Malgré cela encore, poussant la condescendance aux dernières limites, il se déclare « en une parfaite indifférence pour agréer avec

» une parfaite suavité le choix qu'il plaira à M^{sr} l'archevêque de
» faire, » priant seulement que la décision soit prise sans délai.

Il y eut sans doute, même après cela, échange de communications et d'observations, et enfin le cardinal accorda tout ce que le Saint désirait, *pourvu que l'Institut fût érigé en Religion formelle.*

35. C'est à partir de la fin de cette année 1615 que nous considérons *la Visitation* comme définitivement assise, quoique l'affaire de son organisation, en se portant à Rome, soit entrée dans une nouvelle phase, et ait amené, par la tenacité de l'archevêque, une modification à laquelle il avait renoncé : le monde chrétien devrait la déplorer, si l'initiative de saint Vincent de Paul, un peu plus tard, n'avait merveilleusement tracé la voie que saint François de Sales fut contraint d'abandonner, après l'avoir si admirablement ouverte.

Comme on était pleinement d'accord, le cardinal promit de faire agir l'ambassadeur de France à Rome, les religieuses implorèrent l'appui de leur protectrice, l'infante Marguerite et François « ne voulut pour intercesseur que le grand cardinal Bellarmin ¹. » Cet homme si pieux et si illustre était tout disposé à favoriser un évêque dont « il connaissait et révérait depuis longues années les grandes et nombreuses vertus, » mais il voyait que personne, en dépit des promesses de l'archevêque, « ne s'intéressait à Rome dans cette négociation, » et il jugeait « certain qu'on ne pourrait jamais obtenir du Saint-Siège l'établissement en titre de religion, avec les conditions énoncées ; » cela le mettait *fort en peine*. « Je veux cependant, ajoutait-il, » vous donner un conseil, que je prendrais pour moi-même, si » j'étais dans la position où vous êtes : *je laisserais ces filles et ces veuves dans l'état où elles sont, et je ne changerais point ce qui est bien fait,* » et il donnait les raisons qui autorisaient son avis, citant en particulier la Congrégation de sainte Françoise Romaine ².

Comme on le voit, une grande autorité se joignait à celle de notre Saint, et celui-ci revint à l'idée de s'en tenir à la simple Congrégation ; mais alors le cardinal de Marquemont se montra plus décidé à vouloir un Ordre proprement dit : il posa des conditions « hors desquelles il ne voulait pas établir *la Visitation*

¹ Lettre 551^e. Il la faut lire : le Saint y expose la fin de l'Ordre absolument comme dans la réponse au mémoire ; c'est pourquoi nous disons que l'archevêque avait d'abord renoncé à la modification qu'il exigea ensuite, parce qu'il tenait à une Religion formelle. — ² Lettre 557^e.

» en son diocèse, » quoique la maison fût ouverte depuis deux ans, et François dût se résigner¹. La Visitation devint, en apparence et pour l'extérieur, un Ordre comme les autres, et Paul V l'approuva par son bref du 23 avril 1618 ; mais, dans sa nature, ses Constitutions et son esprit, il conserva ce cachet particulier qui montre l'œuvre de saint François de Sales².

36. La *Règle* est celle de saint Augustin, très-générale, comprenant les grands conseils et les devoirs fondamentaux de la vie religieuse, mais sans tracer aucune forme de gouvernement ; c'est comme une cité dans laquelle on peut varier les édifices particuliers, et François pouvait y placer à l'aise *la petite ruche de ses pauvres abeilles*.

En tête des *Constitutions*, se trouve clairement marquée la fin pour laquelle l'Ordre a été établi : recevoir à la vie religieuse les filles et les veuves qui, « ou par la faiblesse de leur complexion naturelle, ou pour être déjà affaiblies par l'âge, ou » enfin pour n'être pas attirées à la pratique des austérités et » rigueurs extérieures, ne peuvent pas entrer dans les Religions » actuelles, et par là sont contraintes de s'arrêter parmi le tracas » du monde. » A l'exception des maladies contagieuses, le Saint ne porte aucune exclusion, pourvu que l'esprit soit *sain* et le cœur capable de concevoir l'amour sacré ; et toujours on le voit, devant les critiques du monde comme en présence de l'hésitation de ses filles, dans ses entretiens et dans ses lettres, maintenir fermement ce but, aussi touchant que hardi. « Je suis bien aise » que vous aimiez les boîteuses, les bossues, les borgnes et même » les aveugles, pourvu qu'elles veulent être droites d'intention ; » car elles ne laisseront pas d'être belles et parfaites au ciel ; » et si l'on persévère à faire la charité à celles qui ont ces imperfections corporelles, Dieu en fera venir, contre la prudence humaine, une quantité de belles et agréables, même » selon les yeux du monde³. »

Comme conséquence, il fallait modifier et adoucir les mœurs monastiques : des personnes faibles ne pouvaient ni coucher sur la dure, ni se lever la nuit pour l'office, ni facilement s'accoutumer au Bréviaire, ni supporter les austérités, les abstinences et les jeûnes prolongés. « Les lits seront de matelas » (le chevet toutefois pourra être de plume) et entourés de » futaine blanche ; et l'été elles pourront, si elles veulent, les » retourner pour prendre l'air. » Le lever à 5 heures et 5 heures

¹ Lettre 574^a. — ² Lisez le tome V. — ³ Lettre 608.

et demie, selon les temps; le coucher à 10 heures : l'office de Matines aura été dit à 9 heures moins un quart. En tout temps, c'est le petit office de la sainte Vierge¹; et pour la plus grande partie, sauf aux jours de fête, il est psalmodié à *droite voix*. L'abstinence selon les lois de l'Église et aux jours de jeûne; le jeûne en Carême, et tous les vendredis, et à certaines vigiles, outre celles qui sont de précepte; pas d'autres macérations que quelques coups de discipline le vendredi, et défense sévère aux supérieures de jamais laisser introduire aucunes austérités corporelles que celles de la Règle.

37. Mais, si la nature était mise à l'aise du côté de la chair, il fallait qu'elle fût brisée et broyée quant à l'esprit et à la volonté. Le premier frein est celui de la pauvreté : la maison, dès qu'elle aura ce qui suffit, ne demandera rien de celles qui entrent, sinon pour s'entretenir, et il n'y aura que des meubles simples (sauf une cuiller d'argent à chaque sœur *pour l'honnêteté*); aucune sœur ne possédera quoi que ce soit, et chaque année on changera les chambres, les lits, les médailles, croix, chapelets et images, et le sort sera le juge, comme pour les billets des saints. Il faut « que les sœurs vivent en une parfaite abnégation des choses dont elles useront. » — Après la pauvreté, l'obéissance. Non-seulement « elles obéiront soigneusement, fidèlement, promptement, simplement, franchement et cordialement à la Supérieure, comme à leur mère, » sous peine d'être *soigneusement* corrigées; mais cette obéissance sera telle que jamais une religieuse n'aura la disposition libre d'une minute de son temps. « Après la récréation du dîner, toutes se présenteront devant la Supérieure, qui leur ordonnera ce qui se » devra faire jusques au soir; et de même, après la récréation » du soir, elle leur départira les choses à faire jusques au dîner du jour suivant. » Et la Règle, aidant la Supérieure, divise tellement toutes les heures, que jamais une sœur n'a un seul moment de liberté; comme aussi, jamais elle ne se trouve seule, car la cellule n'est que pour la nuit : toutes sont constamment en face de toutes, obligées de se montrer toujours douces, humbles, gracieuses, sacrifiées aux autres; il faut à chacune le dépouillement de soi-même le plus absolu.

Mais ce dépouillement n'est possible que par l'union intime avec Dieu, et les exercices s'enchaînent et se succèdent de telle manière, que la vie devient une véritable contemplation. Sous

¹ Voir les raisons aux lettres 551^e et 586^e.

ce rapport, le saint fondateur est évidemment le guide le plus sûr, le maître spirituel le plus éloquent, et sa vie comme ses œuvres offrent quelque chose d'inexprimable : tout a passé dans ses Règles et s'est développé, expliqué dans ses *Entretiens* de façon à *imprégner* l'âme de chacune de ses filles.

38. Les sœurs se divisent en trois rangs de religieuses proprement dites et gardant la clôture, outre les tourières, qui ne font publiquement que le vœu d'obéissance. Il y a les *sœurs de chœur*; les *sœurs associées*, qui sont dispensées de l'office, et les *sœurs domestiques*, qui n'ont « nulle voix, ni active, ni passive. »

Chaque monastère est gouverné par une *Supérieure*, élue au scrutin secret par toutes les sœurs des deux premiers rangs : on ne doit parler qu'à Dieu de l'élection. Éluë pour trois ans et rééligible une première fois, la Supérieure est ensuite déposée, et va prendre place au dernier rang : il faut qu'elle réapprenne l'obéissance. Mais dans le temps qu'elle gouverne, c'est la Mère vénérée de toutes : « tous les mois elles lui découvriront leur » cœur sommairement et brièvement, et, en toute simplicité » et fidèle confiance, lui en feront voir tous les replis, avec la » même sincérité et candeur qu'une enfant montrerait à sa mère » ses égratignures, ses boutons, ou les piqûres que les guêpes » lui auraient faites. » Pour elle, si c'est un devoir d'être ferme et grave, c'en est un plus encore de se montrer douce, affable, miséricordieuse, *aimable* : « la Supérieure doit être principale- » ment pour les faibles et débiles, bien qu'aussi elle ne doive » pas abandonner les parfaites. »

Au-dessous de la Supérieure est l'*Assistante* : c'est la seule officière que la Supérieure soit obligée de prendre dans le premier ordre des sœurs, parce que le chœur est à sa direction; ainsi l'Assistante, par son rang de sœur, peut être au-dessus de la Supérieure.

Un conseil de quatre sœurs, qu'elle choisit parmi les plus anciennes, aide la Supérieure dans le gouvernement; mais de plus elle doit choisir une sœur « qui aura charge de l'admo- » nester des fautes qu'elle commettra, et à laquelle toutes les » sœurs s'adresseront pour faire la correction à la Supérieure, » afin que celle qui doit aider et corriger toutes les autres ne » demeure pas, elle seule, privée du bien d'être aidée et corri- » gée. »

Toutes les maisons sont indépendantes l'une de l'autre, sans autre lien visible que des communications de charité; mais toutes, aujourd'hui encore, sont merveilleusement unies par

l'esprit de leur saint fondateur : cet Ordre, en apparence coupé en autant de parties qu'il y a de monastères, n'a montré encore aucun besoin de réforme. Chaque couvent est sous la surveillance directe de l'évêque diocésain : il l'exerce par un prêtre qui a le titre de *supérieur*, mais qui est consulté seulement « dans les affaires de grande considération. Un autre prêtre est le *père spirituel* : il traite les sœurs avec révérence, comme épouses sacrées de Jésus-Christ; et pour elles, il est l'ange visible délégué à la conservation des âmes du monastère. »

39. Pour bien exprimer toutes les Règles, il faudrait transcrire intégralement les Constitutions, qui ne supportent guère l'analyse; mais, ce qui importe plus que les Règles et sans quoi elles seraient inutilement très-sages, c'est *l'esprit de l'Ordre*, admirable mélange de douceur cordiale, d'humilité et de simplicité, que notre Saint personnifiait et qu'il a merveilleusement traduit dans une page charmante.

Un jour qu'il présidait une récréation, une bonne sœur converse, que sa belle simplicité avait fait surnommer sœur Simplicienne, lui dit tout naïvement : « Monseigneur, je veux tenir » votre place au couvent, et faire toutes mes actions comme » vous les feriez. » — « Ah! que dites-vous? reprit-il tout joyeux, » que vous voulez tenir ma place céans, et faire ce que je ferais, » si j'y étais? Et qu'y ferais-je, ma fille? Pas si bien que vous, » sans doute, car je ne vaudrais rien; mais il me semble qu'avec la » grâce de Dieu, je me tiendrais si attentif à la pratique des » petites et menues observances, que par ce moyen je tâcherais » de gagner le cœur de Dieu. Je ferais si bien le silence, et par- » lerais aussi quelquefois, même au temps du silence; je veux » dire toujours quand la charité le requerrait, mais non jamais » autrement. Je parlerais bien doucement et y ferais une atten- » tion particulière, parce que la Constitution l'ordonne. Je fer- » merais et ouvrerais les portes bien doucement, parce que notre » Mère le veut, et nous voulons bien faire tout ce qu'elle veut » qu'on fasse. Je porterais la vue bien basse et marcherais fort » modestement; car, ma chère fille, Dieu et ses anges nous re- » gardent toujours et aiment extrêmement ceux qui font bien. » Si l'on m'employait à quelque chose, ou que l'on me donnât » une charge, je l'aimerais bien et tâcherais de faire tout à pro- » pos. Si l'on ne m'employait en rien, et qu'on me laissât là, » je ne me mêlerais de chose quelconque, que de bien faire » l'obéissance et bien aimer Notre Seigneur... Oh! il me semble » que j'aimerais bien de tout mon cœur ce bon Dieu, et qu'à

» cela j'appliquerais tout mon esprit, et à bien observer les
 » Règles et Constitutions. Oh ! ma chère fille Simplicienne, il
 » le faut bien faire le mieux que nous pourrons. N'est-il pas vrai
 » que nous nous sommes faites religieuses pour cela nous deux ?
 » Je suis certes bien aise qu'il y ait une sœur céans qui veuille
 » bien tenir ma place, et être religieuse pour moi ; mais j'aime
 » bien que ce soit ma sœur Simplicienne. Voulez-vous que je
 » vous dise encore, ma très-chère fille ? Il me semble que je
 » serais bien joyeux et que je ne m'empresserais jamais. Cela,
 » Dieu merci, je le fais déjà, car jamais je ne m'empresse ; mais
 » je le ferais encore mieux. Je me tiendrais bien bas et petit ; je
 » m'humilieras et ferais les pratiques selon les rencontres ; et si
 » je ne m'étais pas humilié, je m'humilieras au moins de ce que
 » je ne me suis pas humilié. Je tâcherais, le mieux qu'il me
 » serait possible, de me tenir en la présence de Dieu et de faire
 » toutes mes actions pour son amour. Et savez-vous, ma chère
 » fille ? j'espère que je laisserais bien faire de moi tout ce qu'on
 » voudrait, et lirais souvent les chapitres de *l'Humilité* et de
 » *la Modestie* de nos Constitutions. O ma chère fille ! il les faut
 » bien lire souvent, et les pratiquer. »

40. C'est là, au jugement de sainte Chantal, l'abrégé de la perfection de l'Ordre ; c'est comme le résumé, ou mieux, pour parler avec notre Saint, *la moëlle* des Constitutions et des Règles, que complète le *Directoire spirituel*, mais que développent merveilleusement les *Entretiens*.

Nous avons déjà dit comment François aimait à visiter ses sœurs, comment il saisissait toutes les occasions pour former leur cœur selon *le moule divin* que Dieu avait préparé en lui. Chacune de ses conversations, avidement écoutée, pieusement recueillie, laissait dans toutes les âmes la joie et la ferveur, et un ardent désir de l'entendre encore, avec une grande crainte d'oublier quelque chose de ce qu'il avait pu dire. De là vint l'idée, que Dieu bénit certainement, d'appliquer le concours de toutes les mémoires à retenir toutes les phrases, à les remettre dans leur ordre, à reconstituer enfin, pour le pouvoir relire, tout ce que l'on avait entendu ; et de là sortit un livre précieux, le livre des *Entretiens*, qui est la peinture achevée de l'Institut et de son fondateur¹, mais que toute âme pieuse aimera certai-

¹ La sœur de La Roche avait une si prodigieuse mémoire, « qu'elle récitait mot à mot tout ce que le Saint avait prêché plusieurs jours auparavant ; » c'est à elle surtout que l'on doit le livre des *Entretiens*, et la plupart des sermons.

nement à méditer. L'analyse en est ici impossible; nous cueillerons seulement quelques fleurs dans ce jardin richement émaillé.

Si d'elles-mêmes les Constitutions n'obligent nullement sous peine de péché, leur violation volontaire, avec mépris ou scandale, est certainement *une grande offense*. En général, « le » mépris des choses bonnes et saintes n'est jamais sans quelque » péché, même pour les choses qui ne sont que conseillées : » tout bien, sans doute, ne nous oblige pas à le suivre, mais il » nous oblige à l'honorer et estimer, à plus forte raison à ne le » point mépriser. » Les signes de ce mépris sont nombreux : on est repris et l'on s'en moque ou l'on murmure, et l'on persévère, et l'on aime à dire qu'il n'y a pas d'obligation; le scandale se joint au mépris, et l'on méprise toute la Règle rien qu'en en méprisant deux ou trois points. Le dégoût doit être traité comme une tentation; il faut s'humilier des faiblesses et s'accuser de la paresse ou négligence.

Les Règles sont au moins un lien de charité; or, *la dilection est forte comme la mort*, elle doit suffisamment attacher aux Règles. Il faut aux sœurs une dévotion *intime*, en sorte qu'elles ne fassent rien par coutume, et tout par *élection* et *application de la volonté*; une dévotion *forte* à supporter les tentations, la variété des esprits, les imperfections d'autrui, forte à combattre les imperfections, à mépriser les paroles et jugements du monde, à se tenir indépendante des affections, tendresses et consolations, à entreprendre une guerre continuelle contre les inclinations de la nature; une dévotion *généreuse* qui ne s'étonne, ni des difficultés, ni de nos misères, qui marche simplement, sans se croire seule bonne, sans vouloir *tirer les autres à son train*. « Les filles de la Visitation parleront toujours très- » humblement de leur petite Congrégation, et lui préféreront » toutes les autres quant à l'honneur et estime, et néanmoins la » préféreront aussi à toute autre quant à l'amour. »

« Vous me demandez si une âme ayant le sentiment de sa » misère peut aller à Dieu avec une grande confiance. Je réponds » que non-seulement l'âme qui a la connaissance de sa misère » peut avoir une grande confiance en Dieu, mais qu'elle ne peut » avoir une vraie confiance qu'elle n'ait la connaissance de sa » misère : cette connaissance nous introduit devant Dieu; *le » trône de la miséricorde de Dieu, c'est notre misère.* » — Cette confiance doit aller jusqu'à l'entier abandon de soi-même, « qui » n'est autre chose que nous défaire de notre volonté pour la » donner à Dieu, » par l'obéissance à ses ordres, par la soumis-

sion à son bon plaisir, par l'indifférence de tous événements : il faudrait être pour le Dieu très-bon comme le petit enfant avec sa mère, et cela même dans l'oraison.

41. Tels sont les deux premiers Entretiens, et il y en a vingt encore, tous si remplis de considérations suaves, qu'il faudrait tout citer. Le troisième est une méditation de la fuite en Égypte et traite *de la fermeté que nous devons avoir parmi les accidents du monde*; il termine ainsi : « Certes, il faut finir, et par » ce moyen vous laisser en Égypte avec Notre Seigneur, lequel, » comme je crois, comme aussi d'autres tiennent, commençait » dès lors à faire de petites croix, quand il avait du temps de » reste, après avoir aidé en quelque petite chose à saint Joseph, » témoignant dès lors le désir qu'il avait de notre rédemption. »

Le quatrième est de la *cordialité* : comment les sœurs se doivent aimer d'un amour cordial, accompagné d'affabilité et bonne conversation, sans user néanmoins de familiarité qui ne soit sainte. Il traite aussi de l'esprit d'*humilité*. Cette vertu revient au cinquième, comme compagne et source de la générosité : « d'autant que l'humilité nous fait plus abaisser par la » connaissance de ce que nous sommes de nous-mêmes, par le » peu d'estime qu'elle fait de ce qui est en nous et de nous, » d'autant aussi nous fait-elle grandement estimer à cause des » biens qui sont en nous, et non pas de nous, qui sont la foi, » l'espérance, l'amour de Dieu, une certaine capacité de nous » unir à Dieu par le moyen de sa grâce, et notre vocation qui » nous donne assurance de la possession de la gloire et félicité » éternelle... *et cette estime est le fondement de la générosité de l'esprit*... Il y a des personnes qui s'amuse à une fausse et » niaise humilité, qui les empêche de regarder en eux ce que » Dieu y a mis de bon. Ils ont très-grand tort... L'humilité qui » ne produit point la générosité est indubitablement fausse... » Suit la peinture de cette générosité, sans laquelle « il se fait fort peu d'actes de vraie contrition, » qui est ferme tout en se défiant, qui accepte même les charges en s'en jugeant indigne, qui marche enfin aussi bien dans les sécheresses, les dégoûts et les accablements, comme dans « les faveurs et les prospérités d'un esprit plein de paix. »

Le sixième Entretien est de l'*espérance*, au sujet du départ des sœurs qui vont fonder une nouvelle maison. L'espérance d'Abraham qui va sacrifier son fils; l'espérance des Apôtres qui partent avec rien, sans même s'occuper de ce qu'ils diront, qui songent à leur travail et non au fruit qu'il produira : voilà le

modèle des filles qui s'en vont, envoyées çà et là « pour faire « aussi que les âmes aient la vie. » Ce départ produit sans doute une séparation douloureuse, mais plus apparente que réelle ; car les cœurs sont tellement unis, « qu'ils ne peuvent souffrir nulle « division ni séparation... toutes s'en vont et toutes demeurent, » comme toutes, dans la même maison, font les offices de chacune ; il n'y a qu'un seul cœur, comment se pourrait-il diviser ?

Le Saint-Esprit est descendu sur Jésus-Christ en forme de colombe, « et toutes les âmes qui sont dédiées au service de la » divine Majesté, sont obligées d'être comme de chastes et » amoureuses colombes. Or, les lois des colombes sont toutes » infiniment agréables, et c'est une méditation très-suave que » de les considérer. » L'honnêteté et propreté, la simplicité, la douceur, cent autres lois des colombes sont infiniment aimables ; mais je n'en veux pas rappeler que vous ayez déjà : « j'en ai » donc choisi trois tant que seulement, qui sont d'une utilité nom- » pareille, et qui apportent une très-grande suavité à l'âme qui » les considère, parce qu'elles sont toutes d'amour et extrême- » ment délicates pour la perfection de la vie spirituelle... » Ces trois lois se traduisent pour l'âme par un tel abandon, que l'on veuille tout pour Dieu, rien pour soi ; par une telle exactitude que rien n'arrête nos bonnes œuvres, en sorte que nous soyons aussi ardents parmi les sécheresses et dégoûts qu'au sein des consolations ; par une telle égalité enfin, que, comme les colombes chantent toujours le même air, dans la joie comme dans la tristesse, nous aussi disions toujours : *Le nom de Dieu soit béni !* Tel est le septième Entretien.

42. Le huitième est de la désappropriation et dépouillement de toutes choses, en sorte que, de toutes manières, l'âme puisse avoir oublié cette idée *de tien et de mien* ; il s'agit surtout de se détacher de ses affections, et jusqu'à ce point que, « s'il se pré- » sentait une occasion de faire quelque œuvre de vertu, et que » Notre Seigneur nous demandât qui nous aimerions mieux qui » la fit, il faudrait répondre : Seigneur, celle qui la pourra faire » plus à votre gloire. »

« Vous demandez ce que c'est que la vraie modestie. » Quatre vertus en portent le nom : « la bienséance de notre maintien extérieur, » qui évite la légèreté et une contenance affectée, qui est précieuse en ce qu'elle nous assujettit fort et constamment et qu'elle édifie beaucoup le prochain, qui varie toutefois selon le temps, le lieu et les personnes ; « l'intérieure bienséance de notre esprit et de notre volonté, » qui évite la curiosité et la

nonchalance de l'entêtement ; la modestie « en notre conversation et en nos paroles, » qui évite la rusticité silencieuse et la babillement ; enfin « l'honnêteté et bienséance dans les habits, » qui fuit également la saleté et la superfluité. — « Vous désirez, en second lieu, de savoir comment il faut faire pour bien recevoir » la correction, sans qu'il en demeure du sentiment ou de la » sécheresse du cœur... Humiliez-vous d'une humilité douce et » paisible, et non pas d'une humilité chagrine et troublée ; car » c'est notre malheur : nous portons devant Dieu des actes d'humilité dépités et ennuyeux, et par ce moyen nous n'apaisons » pas nos esprits... » — « Vous demandez, en troisième lieu, » comment vous pourriez faire pour porter votre esprit droit en » Dieu, sans regarder ni à droite ni à gauche... Il faut faire ce » que vous dites, aller à Dieu sans regarder à droite ni à gauche ; » mais ne vous occuper ni des distractions, ni des sentiments agréables : c'est notre travail qui est bon, et non pas notre goût... — Enfin, vous m'avez demandé « comment vous pourrez » faire pour bien affermir vos résolutions et faire qu'elles réussissent en effet. Il n'y a pas de meilleur moyen que de les » mettre en pratique... »

Ce neuvième Entretien porte ainsi sur des points divers, et tous éminemment pratiques ; les deux suivants traitent de l'obéissance, qui a pour caractères « d'agréer la chose qu'on nous commande, aimant à être commandés, » d'être prompt et persévérante. — Vient ensuite la simplicité, qui naît de « l'abandonnement continuel de soi-même aux mains de Dieu, » et qui dès lors est assez prudente (Entretien 12^e). — Puis le Saint explique l'esprit de la Visitation, qui consiste essentiellement à aimer la fin de cet Institut et à être exacte en l'observance des moyens de cette fin, qui sont les Règles et Constitutions. Or, quelle est la fin de la Visitation ? « J'ai toujours jugé, dit-il, que » c'était un esprit d'une profonde humilité envers Dieu, et d'une » grande douceur envers le prochain, d'autant qu'ayant moins » de rigueur pour le corps, il faut qu'il y ait tant plus de douceur de cœur (Entretien 13^e)... » — Comme conséquence, il attaque fortement le propre jugement et la tendresse que l'on a sur soi-même, qui fait que l'on se dépite en voyant ses imperfections (Entretien 14^e).

Les quatre Entretiens suivants (15-18), très-riches en considérations utiles pour tout le monde, offrent cependant des détails qui tiennent plus particulièrement à la vie intime d'une communauté. Les manifestations de la volonté de Dieu, spécialement

par les supérieurs, la conduite à tenir en confession, « le grand honneur qu'il faut porter à ceux qui annoncent la parole de Dieu; — les aversions, la manière de recevoir les livres distribués selon la Règle, l'attitude à garder quand on remarque des défauts, même chez les supérieures; — les motifs par lesquels on doit se diriger pour donner sa voix relativement à l'admission des filles, soit à la profession soit au noviciat¹; — la préparation aux sacrements et les signes du profit que l'on en retire, l'office enfin et l'oraison : » tels sont les sujets variés que le Saint explique avec une sagesse incomparable, évitant les extrêmes de la rigueur et du relâchement, et donnant à la vérité ce caractère indiciblement raisonnable qui fait que l'on s'y attache comme naturellement.

L'Entretien 19^e est une méditation des vertus de saint Joseph, et le suivant traite *de la prétention que l'on doit avoir entrant en religion* : or, « l'unique prétention des filles de Sainte-Marie doit » être de s'unir à Dieu comme Jésus-Christ s'est uni à son Père, » *qui a été en mourant sur la croix.* » Au 21^e est exposée cette grande maxime, qui est encore tout le Saint et toute la Visitation : *Ne rien demander, ne rien refuser.* « Je parlais un jour à » une excellente religieuse, qui me demandait si, ayant désir » de communier plus souvent que la communauté, on le peut » demander à la Supérieure. Je lui dis que, si j'étais religieux, » je pense que je ferais ceci. Je ne demanderais point à commu- » nier plus souvent que la communauté le fait; je ne demande- » rais point à porter la haire, le cilice, la ceinture, à faire des » jeûnes extraordinaires, ni disciplines, ni aucune autre chose; » je me contenterais de suivre en tout et partout la communauté : » si j'étais robuste, je ne mangerais pas quatre fois le jour, mais » si on me faisait manger quatre fois, je le ferais et ne dirais » rien; si j'étais débile et que l'on ne me fit manger qu'une fois » le jour; je ne mangerais qu'une fois le jour, sans penser si je » serais débile ou non. Je veux peu de choses; ce que je veux, » je le veux fort peu, je n'ai presque point de désirs; mais si » j'étais à renaître, je n'en aurais point du tout : si Dieu venait » à moi, j'irais aussi à lui; s'il ne voulait pas venir à moi, je me » tiendrais là, et n'irais pas à lui. Je dis donc qu'il ne faut rien » demander, ni rien refuser, mais se laisser entre les bras de la » Providence divine, sans s'amuser à aucun désir, sinon à vou- » loir ce que Dieu veut de nous. »

¹ Ce 17^e Entretien offre une doctrine remarquable sur *la vocation*.

43. Ces *Entretiens* furent comme semés dans le reste de la vie du Saint, et ils se résumèrent en quelque sorte dans le dernier, qui fut presque un testament. « Bonsoir, mes chères filles; je » viens ici vous dire le dernier adieu. Il faut que je m'en aille; » je viens finir la satisfaction que j'ai reçue jusqu'à présent avec » vous : car je n'ai plus rien à vous dire. » Il avait tout dit en effet, et il ne pouvait que répéter, pour les graver à jamais, des instructions qui avaient été incessantes; car, depuis l'entrée au noviciat de ses premières filles, jusqu'au moment où Dieu lui donna la couronne, on le voit presque à toute heure, dans toutes les occasions, de toutes les manières s'insinuer dans les âmes comme la grâce dont il est l'instrument, comme l'ange de l'Institut. Les fondations les plus importantes se firent avant sa mort : Moulins, Grenoble, Nevers, Orléans, Montferrand, Paris, Turin, eurent leur monastère, bien d'autres villes en réclamaient qui ne purent que plus tard obtenir une telle faveur; et pas une supérieure ne commença l'œuvre sans avoir été préparée et choisie par ses soins, sans emporter des avis qui ne lui convenaient pas moins qu'ils étaient appropriés aux lieux et aux circonstances; pas une difficulté ne surgit qu'il ne fût là pour l'enlever ou pour placer convenablement sur les épaules de ses filles la croix qu'elles devaient porter; pas une sœur ne recourut inutilement à ses conseils de père, pas une conscience ne lui demeura fermée. Rien ne se fit sans lui, et chaque chose se fit parfaitement comme si elle eût été son unique affaire : les plus minutieux détails attiraient son attention; mais l'importance de chacun était sainement appréciée, et rien n'était hors de sa place. Disons que Dieu le secondait merveilleusement : comme lui, M^{me} de Chantal était un prodige vivant; comme *le Père et la Mère*, les filles étaient des miracles de sainteté. Le monde admirait; mais François admirait bien plus encore, parce qu'il voyait mieux l'action divine, parce qu'il savait mieux jusqu'à quel point tant d'âmes qui étonnaient le monde, rivalisaient de ferveur et d'indicible amour avec les saints et les anges du ciel.

CHAPITRE II.

VIE ÉPISCOPALE DURANT LA FONDATION DE LA VISITATION.

1610-1615.

44. Tous les soins donnés par François à son Ordre naissant étaient loin d'absorber ou de restreindre son activité épiscopale : il était fondateur comme s'il n'eût eu à suivre que cette œuvre ; mais il était évêque comme s'il n'eût pas été fondateur. Dans son vif désir de créer un séminaire (Voy. Liv. IV, N^{os} 40 et 86), nous le voyons solliciter pour que le Pape, à défaut d'autres ressources, impose au clergé une cotisation sur les bénéfices ; mais cela vainement, quoique Paul V l'appelât *un vrai saint* : Rome voyait trop de difficultés à une telle concession. Réduit donc toujours à faire le mieux qu'il pouvait, il continua à surveiller et exhorter ses prêtres, à étudier et former avec soin les ordinands, à maintenir le concours et à favoriser spécialement les discussions et thèses publiques. Entre autres, « le sieur Ducrest soutenait à Annecy des thèses de philosophie, ayant choisi pour président le chanoine Nouvellet ; l'avocat Portier, qui ne faisait presque que de sortir de l'école, argumentait fortement et puissamment, au point de mettre en peine le président, quoique d'ailleurs très-capable. Le charitable évêque prit la parole modestement, et, par un très-bel artifice, expliqua fort bien et dégagea le bon vieillard ; de sorte que Portier, très-mécontent, s'écria que cette distinction était inouïe. « Or bien, » dit le Saint en souriant, il se peut faire que vous ne l'avez pas » ouïe jusqu'à présent ; mais par ci-après vous n'en direz pas de » même. » Il n'y eut personne en toute l'assemblée qui n'admirât sa modestie et prudence ; et le sieur Nouvellet vint le remercier avec larmes de ce qu'il avait conservé l'honneur à un pauvre vieillard qui avait presque oublié les subtilités de l'école¹. »

En une autre occasion semblable, invité par le répondant à argumenter lui-même, il pressait son argumentation *si merveilleusement que rien plus*, quand l'un des assistants, avec l'inso-

¹ Ch.-Aug. de Sales.

lent prétexte de faire mieux valoir l'objection, osa l'interrompre et parler à sa place. Un murmure improbateur s'éleva aussitôt ; mais le Saint, baissant les yeux et gardant le silence, écouta tranquillement et sans rien faire paraître : il ne reprit l'argument que pour tâcher de voiler, autant qu'il était encore possible, la honte que l'interrupteur allait justement encourir, en se livrant lui-même au piège.

45. C'est dans l'année 1610, que le grand jurisconsulte Antoine Fabre fut nommé premier président du Sénat. Il devait dès lors séjourner à Chambéry et il céda son hôtel, le plus beau d'Annecy, au saint évêque son ami et son frère. Ce fut là comme un dédommagement à la peine qu'il éprouvait de la séparation après 13 ans de séjour dans la même ville et de relations qui étaient devenues comme une partie de son existence. Nous avons déjà fait connaître le mérite éminent de la haute vertu de Fabre dont les écrits avaient porté au loin la belle renommée. Malgré cela, il trouva des envieux à Chambéry, et leur haine lui créa une grande douleur ; mais, sous la direction de François, il avait appris à porter noblement la croix. « Mon cœur, écrivait-il, se » réjouit en notre divin Sauveur, de ce que, par la persécution » et le mépris de ceux du pays, j'ai sujet de rembarasser la vaine » gloire que pourraient m'inspirer les applaudissements que me » valent mes livres et ma réputation. Ailleurs on dit que c'est » bien de la faveur de voir le grand Antoine Fabre ; ici on s'es- » timerait heureux d'être défait de ce misérable ; et à cela, mon » frère, je me répète après vous dans une parfaite tranquillité : » *Nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu, aux » yeux duquel, ni les louanges des absents ne me haussent, ni » les mépris des présents ne m'abaissent ; soyons donc indiffé- » rents aux uns et aux autres, marchant devant Dieu en sain- » teté et en justice.* »

Inutile de dire que le Saint, dans le palais de son ami, trouva encore la petite chambrette qu'il appelait *la chambre de François* (Voy. Liv. IV, N° 2), et dans laquelle, se trouvant la nuit entre quatre murailles très-rapprochées et sur son petit lit, il aimait à se rappeler qu'il n'était *qu'un pauvre et misérable homme* : moins que jamais il s'estimait et s'occupait de lui-même.

C'était sur la fin de juillet, et alors « un gentilhomme de Chablais lui vint raconter sa misère : la tempête avait tellement endommagé ses moissons, qu'il ne lui restait pas de quoi ensemer ses terres pour l'année suivante. L'homme de Dieu fut

touché de commisération à ce récit, et, en ayant appris la vérité plus amplement, commanda à son fermier de Viu de semer les terres de ce gentilhomme comme si c'étaient les siennes; » mais il désira que cette action fût publiée le moins possible¹.

46. Dieu glorifie ses saints à mesure qu'ils se cachent, et la renommée grandissait tellement le nom de François, « que l'on venait à lui de tous côtés comme à un oracle et faiseur de miracles. Un prêtre du Valromey lui amena une grande troupe de pauvres possédés, qui allaient hurlant et aboyant comme loups et chiens, en sorte que c'était un pitoyable spectacle. D'entre eux il sépara un jeune paysan qui contrefaisait de visage et de gestes cette misère, et le reprit aigrement de sa méchanceté; mais il fit les exorcismes pour les autres, et les renvoya tous délivrés. »

Sur la fin de cette année encore et au commencement de la suivante, il convertit plusieurs hérétiques de Genève et pourvut par lui-même ou par son intervention à ce qui leur était nécessaire². « Mais surtout la conversion de la dame de Saint-Cergues, sortie d'une famille fort illustre, et très-obstinée à l'hérésie, lui donna un grand renom, parce qu'elle était d'un grand crédit parmi ceux de Genève et pouvait en apprendre aux ministres sur les matières de controverse. Étant venue à Annecy voir des parents, elle fut invitée à se présenter au saint évêque : « Moi, s'écria-t-elle, oh! non; c'est un enchanteur et un sorcier que je méprise. » Cette saillie n'excita que le sourire et l'on continua de la presser, tant qu'à la fin elle consentit à l'entendre prêcher. Elle l'entendit et le voulut voir, se promettant bien de lui jeter ses plus forts arguments; elle le vit, et il se montra si facile et si courtois, si modeste et si paisible à ses turbulentes propositions, qu'elle admira grandement une telle mansuétude. Elle en vint bientôt à ne plus contester que sur le célibat des prêtres, et l'homme de Dieu lui proposa tant de solides raisons qu'enfin elle prêta entièrement l'oreille à la voix de ce sorcier qui l'enchantait sagement, et, se convertissant au Seigneur son Dieu, défendit depuis fortement la foi de l'Église catholique³. » Durant les conférences, M^{me} de Chantal et ses filles avaient prié; quand M^{me} de Cergues fut vaincue, c'est dans la petite maison de *la Galerie* qu'elle alla « se récréer un peu »

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Charles-Auguste met dans ce nombre le capitaine La Rose; mais il semble que la conversion de cet homme était antérieure. *Voy* Lettres 144^e et 196^e. — ³ Ch.-Aug. de Sales.

et se fortifier pour le grand changement qui allait s'opérer dans sa vie; et c'est enfin dans l'oratoire de la Visitation naissante qu'elle fit sa confession et son abjuration : « car, disait François, » puisque j'espère que les anges, et surtout la Reine des anges, » regarderont le spectacle de la dernière action de la réduction » de cette âme, je désire qu'elle se fasse autour de votre petite » troupe, afin que nous soyons tous regardés avec une joie » extraordinaire, et qu'avec les esprits célestes nous fassions le » festin d'allégresse sur cet enfant revenu¹. »

Un autre prodige suivit bientôt, qui revenait de plus loin encore. Instruit et lié par les vœux de religion, prêtre enfin, mais livré aux désirs de la concupiscence, il n'avait pas eu peur d'une double apostasie et il s'était marié à Genève. La conversion si éclatante de M^{me} de Saint-Cergues fortifia des remords qui déjà le torturaient; il vint et retrouva son vêtement de gloire, et le Saint lui procura bientôt un bénéfice dans la cathédrale de Sion. Il s'appelait Nicolas Bartholonio².

On frémissait dans Genève et l'on prodiguait les injures, en voyant ces retours qui en amenaient d'autres, quand Dieu en produisit un qui eut encore peut-être plus de retentissement. Le Saint venait de faire paraître la 2^e édition de l'*Introduction*, et un exemplaire tomba aux mains du baron de Monthelon, calviniste de Lorraine. Ce seigneur fut profondément touché de la lecture d'un tel livre, et son admiration vint au point qu'il désira passionnément de voir l'auteur. Il fit donc le voyage d'Annecy et se présenta à l'évêque, réclamant des conférences. François le reçut avec sa grâce ordinaire, lui accorda tout ce qu'il voulut, et, malgré de grandes importunités, ne laissa jamais voir qu'une joyeuse condescendance : il fallut six semaines de controverse; mais le baron s'en retourna bon catholique.

47. Les contrariétés ne faisaient point défaut parmi ces œuvres de zèle, et François rencontrait la peine dans ses affections comme dans ses projets. M. de Charmoisy, son ami et son parent, occupait chez le duc de Nemours une position importante; mais il avait des envieux et des ennemis, et il prit fièrement le parti de se retirer. Il avait, au témoignage du Saint, « plusieurs bonnes raisons de le faire; » mais ses amis regrettaient son départ, moins pour lui peut-être que pour le prince, qui perdait « un très-bon, très-utile et très-digne serviteur. » « Je vais pensant, écrit François, comment je pourrais faire pour

¹ Lettre 471^e. — ² Ch -Aug. de Sales.

» servir d'instrument à la réparation de tout cela, mais je vois
 » la chose malaisée; car les oreilles de Monsieur se remplissent
 » tous les jours de plus en plus de persuasion contraire... Je me
 » fourrerai le plus avant que je pourrai en cette entreprise¹. »
 On peut croire qu'une telle intervention eut quelque effet; mais la disgrâce au moins ne tarda pas à se montrer de nouveau. L'un des favoris du duc de Nemours, disposé trop souvent à abuser de son pouvoir, et qui avait plus d'influence que de mérite, reçut un jour l'humiliante correction de la bastonnade. Il s'en prit à M. de Charmois, comme s'il eût conseillé ce guet-apens, et la chose alla si loin, que Charles-Emmanuel porta contre le gentilhomme accusé une sentence qui l'exilait du Genevois et le reléguait, comme un prisonnier, dans une résidence peu agréable. Cette fois encore, et d'autant plus que l'un de ses frères avait presque été compromis, le saint évêque s'interposa fortement; car il voyait « tant de malice et de ruse dans les calomnieurs, et il la voyait si clairement, qu'il se sentait obligé de parler, et il lui semblait que le silence serait péché. » Ce ne fut pourtant qu'après six mois d'efforts persévérants qu'il put obtenir la liberté de ce digne gentilhomme, et encore lui restait-il à demander qu'on lui permît de revenir à Annecy².

D'un autre côté l'esprit ombrageux du duc de Savoie lui créait une peine plus vive, en ce qu'elle touchait à cette liberté si chère à son cœur, de répandre la sainte parole et de travailler au bien. Il avait grandement désiré d'aller à Paris, et il était appelé dans cette ville par le curé de Saint-Gervais pour le Carême de 1611; mais il fallut renoncer à ce voyage, qui, pour le Saint, avait un double but. Outre la prédication, en effet, il se proposait d'aider M. de Bérulle dans la fondation de l'Oratoire, qui s'inaugura cette année même, et l'on voit presque qu'il se plaint dans une confidence d'amitié. « Ces obédiences et mortifications de
 » n'oser pas être libre, quand on n'est pas serf, ne sont-elles
 » pas comparables à celles de ceux qui ne sont pas libres
 » parce qu'ils sont serfs? Il faut néanmoins s'y accommoder, et
 » tout doucement, qui est l'importance. Que j'étais aise en
 » cette petite ombre d'espérance que j'avais conçue de me
 » trouver à Paris auprès de vous, comme je faisais souvent par
 » l'imagination, avec laquelle je prévenais le temps de cette
 » jouissance désirée!... Au demeurant, voyant que Dieu le veut,
 » je m'arrête de très-bon cœur ici³... »

¹ Lettre 164^e. — ² Voyez Lettres 1203^e-1207^e; les affaires de M. de Charmois durèrent peut-être de 1610 à la fin de 1613. — ³ Lettre 164^e.

48. Bientôt cependant il dut s'éloigner, « pour rétablir le saint exercice de la foi en une bourgade du pays de Gex, hors de l'obéissance de S. A. ; » mais il eut soin d'avertir auparavant le marquis de Lans, gouverneur général de Savoie. Cette bourgade était celle de Divonne, où jusqu'alors un ministre avait tenu la place du curé, recevant même une pension des religieux de Saint-Claude ; car les protestants, lorsqu'ils détruisaient le culte catholique, savaient très-bien s'emparer des fonds des églises et imposer ceux dont les propriétaires se trouvaient hors de leur puissance. Pour cette paroisse et encore pour celle de Sessi, François réclama le secours du grand-prieur et de la communauté de Saint-Claude, qui consentirent provisoirement à payer aux curés les pensions qu'ils payaient aux ministres ; ils accordèrent même des ornements et vases sacrés et « donnèrent charge à leurs fermiers de fournir argent pour redresser l'autel de Divonne, et autres réparations nécessaires¹. » Tout en réglant ces affaires, le Saint avait eu la consolation de retirer un gentilhomme et capitaine à la foi catholique et, en quatre sermons, détromper plusieurs hérétiques. » Ce voyage était donc heureux et tout apostolique ; mais la calomnie s'en empara encore, accusant l'évêque « de faire certains mauvais ménages d'État avec les étrangers, » et s'étayant de l'amitié qui l'unissait au duc de Bellegarde et au baron de Luz, avec qui naturellement il avait conféré. Cette fois, comme déjà précédemment (Liv. IV, N° 128), il dut se disculper près de Charles-Emmanuel et rappeler son zèle de sujet dévoué par les renseignements qu'il avait transmis au marquis de Lans².

Ses voyages cependant étaient visiblement ceux d'un saint, et ceux qui le voyaient devaient apprendre avec grande douleur qu'on l'accusât de conspiration. « J'atteste, dit l'un d'eux, que » tout le long de la route il nous entretenait de Dieu et des » choses du ciel, mais d'une manière si ravissante, qu'on se » rappelait involontairement l'ange Raphaël voyageant avec le » jeune Tobie, et l'on ne pensait pas que l'envoyé céleste pût » mieux parler. Il récitait d'abord l'*Itinéraire* des clercs, puis le » Bréviaire, ensuite le chapelet, en disant sur chaque grain un » *Pater* et un *Ave*... en vue de remercier le Père éternel d'avoir » choisi Marie pour être la Mère du Verbe incarné. De là il prit » un jour occasion de parler des sublimes prérogatives de la Mère » de Dieu, et il en parla dans un langage si suave, que nos

¹ Lettres 165^e et 167^e. — ² Lettres 168^e et 171^e.

» cœurs étaient ravis et merveilleusement excités à la dévotion
 » envers la sainte Vierge. La conversation dura jusqu'à notre
 » arrivée à Annecy ; et là, après m'avoir fait remarquer que saint
 » François d'Assise avait été redevable à l'intercession de Marie
 » de toutes les grâces dont le ciel l'avait comblé, il me dit en
 » finissant : *Soyons les dignes enfants de la Mère et du Fils,*
 » *imitons les vertus de l'un et de l'autre*¹. »

49. Partout du reste sa vie était la même ; car, en toute circonstance et constamment, son cœur demeurait uni à Dieu de cette union indéfinissable que produit la contemplation et dont l'effet, nous dirions presque à l'égal de la vision béatifique, est de convertir toutes les œuvres en actes de parfaite charité. L'ange gardien veille sur nous, inspire notre âme, supplie et présente nos prières sans interrompre le cantique de ses éternelles louanges au Seigneur ; François aussi louait Dieu, aussi bien en se défendant de la calomnie, en intercédant pour ses amis, en réconciliant ceux qui étaient divisés², en assurant les revenus des églises, que lorsqu'il exhortait les prédicateurs, qu'il portait lui-même la sainte parole, qu'il priait ou méditait. Mais en retour Dieu multipliait les miracles sous la main de son serviteur, et au ciel seulement on pouvait les compter. Un jour, c'est une mère désolée qui apporte devant lui sa jeune enfant, dévorée par la fièvre depuis trois mois et réduite à l'extrémité. Le Saint la bénit en disant : « Dieu vous guérisse, ma fille ; » et à l'instant elle est guérie. Un autre jour il visite lui-même un malade, que les médecins ont abandonné, qui va mourir et dont la femme se lamente : « Ne pleurez point, dit-il ; prions Dieu ; » votre mari vivra. » Et peu de jours après le mari était à ses affaires. C'est un jeune homme paralytique et tout contrefait qu'on lui amène au moment où il va monter à l'autel : il le confesse le premier jour et le communique le lendemain ; au troisième jour, après la messe, il lui impose les mains sur les épaules, et tout à coup les membres se redressent, le jeune homme est libre de toute infirmité et s'en retourne à pied. « Un prêtre de Rumilly, à la suite d'une fièvre ardente, était tombé dans une folie furieuse qui obligeait à le tenir enchaîné ; trois fois il avait rompu ses chaînes et porté partout l'épouvante, courant à travers les champs, les bois et les montagnes. Repris et conduit dans la prison épiscopale, il se livrait aux plus affreux excès, quand François, passant près de la fenêtre, l'appelle à lui, touche sa

¹ Dépos. de Rendu, M. Hamon. — ² Voy. Lettre 169^e.

joue à travers les barreaux, l'invite à remercier Dieu, le fait mettre en liberté et le renvoie guéri pour jamais. »

50. Ces miracles ne demandaient rien à l'activité du saint évêque; ils étaient dans sa vie comme ces actions que l'on ne compte point, parce qu'on les fait en allant à autre chose. Au mois de septembre, il était en visite (Voy. N° 23) dans le Faucigny et le Chablais; de Thonon, il implorait l'assistance du Duc en faveur des habitants de Sixt, ruinés encore une fois par la chute « d'une pièce de montagne¹. » A la fin de novembre, il partait encore une fois pour Gex, ardent à profiter de l'imprudence des ministres huguenots de France, qui avaient réclamé l'exécution de l'édit de Nantes, sans prendre garde que cet édit, ailleurs favorable à la réforme, lui était contraire dans le bailliage. François n'obtint d'abord que deux églises; mais il revint avec l'espérance « qu'on lui remettrait tout le reste, » parce que l'affaire allait être sérieusement examinée par le conseil royal. Cette espérance ne fut point vaine, et, dans le courant de 1612, il put écrire à la reine Marie de Médicis : « Madame, après » avoir rendu grâces à Dieu du rétablissement de son église ès » lieux et biens ci-devant occupés et détenus par les ministres » de la religion prétendue réformée au bailliage de Gex, j'en » remercie très-humblement Votre Majesté, de la royale provi- » dence et piété de laquelle ce bienfait nous est arrivé. Dieu » éternel veuille à jamais établir la royauté du roi votre fils, » puisque vous avez si grand soin du rétablissement de celle de » son Fils, Roi des rois; Dieu remplisse votre royale personne » de ses bénédictions, puisque, par l'autorité qu'il vous a don- » née, vous faites bénir son saint nom en tant d'endroits, èsquels » il était profané. » Bientôt même, encouragé par la bienveillance de la reine, qui tenait à honneur de lui écrire, il réclama le rétablissement à Gex de l'ancien monastère des Carmes² : nous verrons la suite de cette affaire.

Mais ces consolations, qui venaient du dehors, étaient compensées par des contrariétés dans la Savoie même. Non seulement son désir « de pouvoir aller faire un Carême à Paris » rencontra de la part du Duc une opposition persévérante³; mais alors encore, pour une cause qui est restée inconnue, le Sénat menaça de faire saisir une partie de son temporel, et le sénateur chargé de signifier la sentence, injurieuse dans ses termes, y ajouta l'indignité de ses procédés. « Le saint et magnanime

¹ Lettre 173^e. — ² Voy. Lettres 174^e et 180^e. — ³ Lettre 172^e.

évêque avertit sérieusement ce turbulent commissaire du respect dû à sa dignité, et quant à la sentence, il en poursuivit la réparation avec un courage fort et généreux, de sorte qu'enfin le Sénat en vint aux excuses¹. »

51. Comme vengeance, François conféra bientôt un canonicat de sa cathédrale au neveu du sénateur insolent, et il alla de plus prêcher à Chambéry le Carême de 1612. Le sermon solennel se faisait devant le Sénat; mais, selon sa coutume, François ne se refusait à personne, en sorte que les confessions, les conférences particulières, les instructions données à toutes les communautés et confréries, lui laissaient à peine le temps de respirer. « Néanmoins il suffisait à tout, prêchait à l'apostolique, s'oubliant lui-même et uniquement préoccupé du salut des âmes². »

A la prière du vicaire général de Grenoble, Abel de Sautereau, il célébra les ordres dans l'église des pénitents de la Sainte-Croix; mais aussi, favorisant les désirs des magistrats de Chambéry, il réclama près du Saint-Siège l'érection d'un évêché en cette ville. L'importance de Chambéry, qui était la capitale de la Savoie; l'insuffisance d'un vicaire-forain pour maintenir le clergé et le peuple; la diversité des dominations temporelles; l'éloignement de Grenoble, la difficulté des chemins et l'immense étendue du diocèse; enfin la situation particulière de l'évêque de Grenoble, qui ne pouvait guère pénétrer en Savoie sans soulever des soupçons de tous côtés : c'étaient là des motifs plausibles; mais la France fit opposition aux instances du Saint et du Duc, et l'érection fut ajournée indéfiniment³.

Une autre affaire cependant tenait bien plus fortement au cœur du saint prélat : c'était la canonisation « du bienheureux » duc Amédée III. » Grandement édifié de la piété des peuples, dans la Savoie et les lieux voisins, plus touché encore « des miracles que Dieu faisait en faveur de ce grand prince, » il avait commencé par exciter *avec chaleur* le zèle de Charles-Emmanuel; puis il adressa au Souverain-Pontife et à la congrégation des Rites les instances les plus vives et les plus touchantes. Ayant rappelé combien l'Église, dans tous les temps, se plaisait à glorifier les saints, combien le temps présent avait particulièrement besoin d'être réveillé par cette gloire, il venait joindre sa prière à un grand nombre d'autres, et il faisait intervenir

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Dépos. de Daunant. — ³ Ce n'est qu'en 1779 que Chambéry devint siège épiscopal. Pie VI l'érigea par sa bulle du 18 août.

avec lui la majesté de Dieu qui réclamait cette canonisation comme un droit, la céleste Jérusalem qui s'en réjouirait, l'Église militante qui y applaudirait, la conduite même de Paul V qui venait de canoniser un prince de l'Église (S. Charles), la famille si méritante de Savoie, toute la province et spécialement le diocèse de Genève, enfin les mérites et les miracles du bienheureux. « Laissez-vous donc gagner, Très-Saint Père; ne souffrez » pas que cette lampe, embrasée d'un feu tout divin, demeure » plus longtemps cachée sous le boisseau; mais placez-la sur le » chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la » maison de l'Église..., annoncez à toute l'assemblée des fidèles » qui sont sur la terre, que le Seigneur a glorifié son saint dans » le ciel, pour nous exaucer lorsque nous réclamerons son assis- » tance ¹. » Assurément Paul V eût désiré accéder aux vœux de l'évêque du monde qui se montrait le plus saint; mais des difficultés et des oppositions mirent obstacle à sa bonne volonté : François dut se résigner, et il se consola en redoublant de piété et en excitant de plus en plus la confiance des fidèles.

52. Pour l'Avent de 1612, et le Carême suivant, le Saint était vivement désiré par les chanoines de Saint-Jean de Lyon; mais il sollicita vainement la permission de Charles-Emmanuel, et fut réduit à s'excuser. « Vous ne pourrez, disait-il, que beau- » coup gagner au change, si l'on a égard à la suffisance, puis- » qu'en cette partie-là je suis inférieur à tous les prédicateurs qui » hantent les bonnes villes, et montent dans les grandes chaires » comme la vôtre. » Mais en même temps il s'engageait pour une autre année si, *après ces longueurs ordinaires aux Cours*, » la réponse de S. A arrivait ². »

D'autre part, M. Deshayes avait offert la chaire de Saint-Benoît, à Paris, et François eût accepté d'autant plus volontiers que c'était le moment où les affaires de Gex se traitaient dans le conseil privé de France : « Dieu sait bien, dit-il, que je prépa- » rais un cœur tout nouveau, plus grand, ce me semble, que le » mien ordinaire, pour aller là prononcer les saintes et divines » paroles... et je me promettais, par un certain excès d'amour à

¹ *Voy.* Lettres 181^e, 183^e, 184^e et 220^e. « Amé ou Amédée naquit à Thonon le 1^{er} février 1435. Il épousa Yolande de France, sœur de Louis XI, et vécut dans des infirmités continuelles jusqu'à l'âge de 37 ans; mais il se sanctifia par un constant exercice de toutes les vertus chrétiennes, se montrant aussi brave et sage administrateur qu'il était pieux (*Voy. Gerdil, Hist. de la maison de Savoie*). » — ² Lettres 190^e et 191^e.

» ce dessein, que, prêchant maintenant un peu plus mûrement, » solidement, et, pour le dire tout en un mot entre nous, un peu » plus apostoliquement que je ne faisais il y a dix ans, vous » eussiez aimé mes prédications, non-seulement pour ma consi- » dération, mais pour elles-mêmes. » Vainement toutefois il demanda l'assentiment du prince, vainement encore la régente de France écrivit et fit agir son ambassadeur, Charles-Emmanuel demeura inflexible, et François songeait à faire intervenir un ordre du Pape, quand il apprit que le Duc devait venir à Chambéry et voulait qu'il s'y trouvât. L'attente de ce voyage arrêta tout, et une demande faite pour 1614 fut également inutile, ainsi que celle de l'évêque de Montpellier, qui l'invitait à prêcher à Toulouse¹. Ce n'est qu'en 1616 et 1617, que François pourra prêcher à Grenoble, puis à Paris en 1618 et 1619; et l'on voit que la principale cause de tant de refus était son amitié pour M. de Charmoisy, qui demeurerait suspect à la Cour de Savoie, et dont la disgrâce retombait ainsi sur l'évêque le plus estimé du prince et le plus zélé comme sujet².

53. C'était aussi le temps où s'agitait beaucoup en Europe, et plus spécialement en France, la grande question des droits du Pape sur les choses temporelles, question soulevée d'un côté par les écrits de Jacques I^{er} d'Angleterre, au sujet du serment qu'il exigeait des catholiques, et de l'autre par les vigoureuses réponses du grand cardinal Bellarmin. Les Parlements français et l'Université de Paris s'agitaient sous les arguments de l'illustre controversiste, l'accusant d'excès en un sens et de l'autre courant aux extrémités opposées. Évidemment, dans une telle discussion, ce qu'il y avait de plus visible c'est que les esprits s'échauffaient; que la passion prenait la place du raisonnement et prêtait une valeur absolue à des considérations sans valeur; et le seul résultat que devait produire la lutte ne pouvait être que la suspicion des princes vis-à-vis du Saint-Siège, qui alors pourtant ne réclamait rien. François, consulté en même temps par une femme savante et par M. Milletot, conseiller au parlement de Dijon, qui avait écrit pour le pouvoir royal, blâma grandement une dispute inutile, inopportune et qui ne pouvait finir. Il prêcha fortement le silence et il était si frappé de la nécessité de le garder, qu'il écrivit dans ce but au cardinal Borghèse un vigou-

¹ Voy. Lettres 195^e, 202^e et 207^e. — ² Ce zèle se manifestait avec toute l'ardeur d'une vive affection, et nous en avons vu, nous en verrons encore de belles preuves; pour le moment où nous sommes, voy. Lettre 198^e.

renx mémoire, indiquant avec insistance les mesures de conciliation qu'il fallait inspirer en même temps au Pape et à la Reine-mère. Heureux si Paul V, dont la sagesse approuva ces mesures, eût pu les imposer efficacement, et si les princes, fermant l'oreille à ceux qui soufflaient la défiance et la jalousie, se fussent tenus en garde contre ces exagérations qui étaient loin d'affermir le pouvoir en le voulant absolu !

Dociles aux inspirations de saint François de Sales, que les bons esprits méditent seulement ces paroles : « Le Pape est le » souverain pasteur et père spirituel des chrétiens, parce qu'il » est le suprême vicaire de Jésus-Christ en terre; partant, *il a* » *l'ordinaire souveraine autorité spirituelle* sur tous les chré- » tiens, empereurs, rois, princes et autres, qui en cette qualité » lui doivent *non-seulement amour, honneur, révérence et res-* » *pect, mais aussi aide, secours et assistance envers tous*, et » contre tous ceux qui l'offensent, ou l'Église, en cette autorité » spirituelle : tellement que, comme par droit naturel, divin et » humain chacun peut employer ses forces et celles de ses alliés » pour sa juste défense contre l'injuste et inique agresseur et of- » fenseur; aussi l'Église ou le Pape (car c'est tout un) peut em- » ployer ses forces et celles des princes chrétiens, ses enfants » spirituels, pour la juste défense et conservation des droits de » l'Église, contre tous ceux qui la voudraient violer et détruire. » Et d'autant que les chrétiens, princes et autres, ne sont pas » alliés au Pape et à l'Église d'une simple alliance, mais d'une » alliance la plus puissante en obligation, la plus excellente en » dignité qui puisse être, comme le Pape et les autres prélats de » l'Église sont obligés de donner leur vie et subir la mort, pour » donner la nourriture et pâture spirituelle aux rois et aux » royaumes chrétiens, aussi les rois et les royaumes sont tenus » et redevables, réciproquement, de maintenir, au péril de leur » vie et États, le Pape et l'Église, leur pasteur et père spirituel. » Grande mais réciproque obligation entre le Pape et les rois, » obligation invariable, *obligation qui s'étend jusqu'à la mort* » *inclusivement*, et obligation naturelle, divine, humaine¹. »

Assurément, dès que cette remarquable doctrine sera mise en pratique, bien des faits que l'on a pu regretter cesseront de se produire, et il est pleinement inutile de réveiller des discussions dans lesquelles moins que jamais on parviendrait à s'entendre.

54. Obligé à ne point sortir pour les prédications, François

¹ Lettre 199^e... Voyez aussi Lettres 200^e et 361^e.

nourrissait son zèle en prêchant dans sa ville épiscopale et partout où il pouvait être appelé par son ministère d'évêque. Parlant un jour dans l'église de Saint-Dominique de la communion spirituelle, il s'écria plusieurs fois, comme dans un saint transport : « Ah ! que tout le monde meure, s'il ne veut vivre en » Jésus-Christ et pour sa gloire ! » Et ce cri pénétra l'âme d'un pécheur public, à ce point qu'il se leva hors de lui, se frappant la poitrine et priant à haute voix le saint évêque de le réconcilier avec Dieu. Cette action fut suivie de l'abjuration de douze hérétiques, que François préparait depuis quelque temps, et heureux de cette belle journée, il les voulut avoir à sa table avec le nouveau converti : « Jésus-Christ, disait-il, alla au festin avec joie, » lorsqu'il eut converti Matthieu, qui était publicain et pécheur » public ; allons aussi dîner joyeusement au nom et à l'exemple » de ce Sauveur adorable. » Son visage rayonnait durant le repas, et quelqu'un lui ayant demandé qui lui causait plus d'allégresse, ou du pécheur converti, ou des douze néophytes : « Je » me réjouis, dit-il, du retour de tous, mais toutefois les hérétiques reviennent de plus loin ; puisqu'ils n'avaient pas au » cœur la vraie foi, qui est le commencement du salut. »

L'action divine se montrait ainsi merveilleusement presque en toute occasion, glorifiant de plus en plus le Saint qui était son instrument fidèle et si dévoué. Charles-Auguste rapporte encore à ce temps une intervention céleste qui, pour n'avoir été visible qu'à deux âmes, n'en est pas moins extraordinaire. Gasparde d'Avise, issue d'une grande famille et dont François avait annoncé la vocation dès le moment où elle fut baptisée, était entrée à la Visitation, par suite d'un appel soudain et prodigieux qui l'avait comme arrachée au goût du monde ; mais l'ennemi ne cessait de l'assiéger de tentations, en sorte que déjà elle hésitait beaucoup. Le Saint consulta Dieu, interrogea cette fille, offrit pour elle plusieurs fois le Saint Sacrifice, et enfin, un jour qu'elle communiait de sa main, il fut inspiré de prononcer sur elle, sans se faire entendre, cette prière : « O Dieu ! regardez favorablement votre servante, pour laquelle Notre Seigneur Jésus-Christ n'a point refusé d'être trahi et livré aux mains des méchants, et de subir le tourment de la croix ! » Et il vit que l'esprit de persévérance était retourné en cette fille, et elle-même sentit que la main du Très-Haut la fortifiait. Tous deux remercièrent la divine Bonté, et depuis, quand elle était tentée, elle disait : « *Arrière, Satan !* mon très-cher Père m'a dit que » j'étais bien appelée, et m'en a donné toute assurance. »

55. Nous savons que le saint fondateur avait voué le pèlerinage du tombeau de saint Charles (N° 25) : il l'entreprit le 15 avril, en compagnie de quelques ecclésiastiques et laïcs pieux, du nombre desquels était le marquis de Lullins. Ce grand seigneur se rappela toute sa vie avec allégresse le bonheur qu'il avait goûté dans ce voyage. « Ses actions, dit-il, et ses paroles » célestes imprimaient dans mon cœur un sentiment d'estime et » de respect que je ne puis exprimer. Il m'exhortait avec une » suavité forte et charmante à la pratique de toutes les vertus » chrétiennes, montrant qu'il est plus aisé qu'on ne pense de les » allier avec les emplois militaires, que la dévotion est de toutes » les conditions, que de grands rois l'ont pratiquée sur le trône, » et de grands capitaines au milieu des batailles... D'autres fois » il s'attachait à faire ressortir la vanité du monde, l'inconstance » de la fortune, le peu de fond qu'il y a à faire sur la faveur, » sur les grandeurs elles-mêmes; et il montrait que Dieu est l'u- » nique fondement sur lequel on se puisse reposer. »

A Turin, François offrit ses hommages au Duc, et en reçut l'accueil le plus flatteur. Il avait bien des demandes à faire; mais pour plusieurs il ne devait pas être heureux. Ce fut vainement qu'il sollicita la permission d'aller prêcher hors de la Savoie : il reçut « des paroles si honorables que rien plus, mais nullement favorables à son intention. » Vainement aussi chercha-t-il à disculper M. de Charmois et les autres gentilshommes accusés comme auteurs ou complices de la *bastonade*¹ dont nous avons parlé (N° 47); ce ne fut qu'à la fin de l'année que son intervention parut efficace. Mais d'ailleurs il obtint toute la protection désirée pour l'Ordre de la Visitation (Voy. N° 29); et quant au collège d'Annecy, dont les Jésuites n'avaient pu se charger et qui le mettait fort en peine, Charles-Emmanuel lui recommanda les Barnabites, qu'il pourrait étudier à Turin, à Verceil et surtout à Milan : « Ils sont, dit-il, fils de notre saint » Charles, au tombeau duquel vous allez; je pense que vous ne » vous retirerez d'avec eux que très-content et satisfait. »

56. Le saint pèlerin, ayant traité ces affaires; se remit en route et arriva à Milan le 25 avril. « En cette grande cité, que

¹ D'autres historiens, d'après Charles-Auguste, supposent ici que Berthelot avait été assassiné : quoique Charles-Auguste écrive le mot *assassinat*, nous croyons qu'il ne le faut pas entendre à la rigueur; les lettres que nous avons indiquées ne parlent que de *bastonade*, et l'on y voit que Berthelot, après l'attentat, cherchait à incriminer un des frères du Saint. Voy. les Lettres 1203-1207.

le glorieux apôtre saint Barnabé a éclairée du flambeau de l'Évangile, il fut reçu avec de très-grands honneurs par le cardinal Frédéric Borromée, cousin et très-digne successeur de saint Charles, et par dom Juan de Mendoza, gouverneur pour S. M. Catholique. » Le cardinal voulait le loger dans son palais ¹; mais il préféra vivre en pèlerin inconnu.

« Le lendemain de son arrivée, il célébra la messe au sépulcre de saint Charles, revêtu d'ornements très-précieux, tout brodés et relevés d'or, de perles et de pierreries; mais c'est bien la vérité que son visage parut plus étincelant que ces riches habits, et il arrosa de ses larmes le tombeau sacré. » Après le Saint Sacrifice, il demeura là prosterné durant plusieurs heures, méditant les vertus de celui qu'il regardait comme son modèle, implorant la grâce de bien gouverner son diocèse et « la force nécessaire en tant de traverses et d'angoisses qui souvent venaient presque l'accabler. » Pendant qu'il prolongeait ainsi les actes de sa piété, ses prêtres eurent le temps d'admirer la cathédrale; mais lui sortit sans avoir rien vu, n'ayant pas même remarqué les ornements dont il s'était servi, parce qu'il était tout absorbé par « les ornements intérieurs de la sainteté du grand cardinal Borromée. »

Il passa plusieurs jours dans le couvent des Barnabites, occupant avec bonheur la cellule où saint Charles venait faire les exercices spirituels et ne sortant que pour retourner à son tombeau, près duquel même il voulut passer une nuit entière. Il eut le temps d'étudier les religieux, qu'il admira là comme il l'avait fait à Turin et à Verceil, et l'on s'entendit aisément pour le collègue d'Annecy.

Quoiqu'il eût voulu rester caché, sa vertu le trahissait malgré lui : toutes les conditions lui témoignèrent un grand respect; la garnison espagnole même, en dépit de la froideur qui était entre le Duc et le roi catholique, l'honora particulièrement, et « à son départ, on ne saurait dire combien de témoignages d'amitié il reçut, tant du cardinal ² que des principaux de la ville. En passant par Novare, il visita le sépulcre de saint Bernard de Menton, et persuada aux chanoines de tenir le corps de ce saint avec plus de vénération qu'ils ne faisaient³. »

57. Il arriva à Turin pour la fête du Saint-Suaire (4 mai), et le

¹ Voy. *Esprit*, Part. VIII, Sect. 9. Sur les vertus et la frugalité du cardinal. — ² Plus tard le cardinal lui envoya des reliques de saint Charles. Voy. Lettre 238^e. — ³ Ch.-Aug. de Sales.

Duc voulut qu'il prêchât ¹ et fût l'un des évêques qui présenteraient l'auguste relique à la vénération des fidèles. Il faut l'entendre raconter lui-même ce qui eut lieu durant cette cérémonie. « J'étais, il y a un an, et environ ces heures, à Turin; et » montrant le Saint-Suaire parmi un si grand peuple, plusieurs » gouttes de la sueur qui tombait de mon visage rencontrèrent » dedans le Saint-Suaire même; et notre cœur sur cela fit ce sou- » hait : Hé ! plaise à vous, Sauveur de ma vie, mêler mes in- » dignes sueurs avec les vôtres, et détremper mon sang, ma vie, » mes affections dans les mérites de votre sacrée moiteur ! Le » prince-cardinal se pensa fâcher de quoi ma sueur dégouttait » sur le Saint-Suaire de mon Sauveur; mais il me vint au cœur » de lui dire que Notre Seigneur n'était pas si délicat, et qu'il » n'avait point répandu de sueur ni de sang que pour les mêler » avec les nôtres, afin de leur donner le prix de la vie éternelle. » Ainsi puissent nos soupirs s'allier aux siens, afin qu'ils mon- » tent en odeur de suavité devant le Père éternel ² ! »

Il demeura à Turin quelque temps encore, très-occupé de « mille petites affaires et visites qu'il recevait. » L'une de ces affaires était d'obtenir la grâce de M. de Charmoisy et de ses prétendus complices, et nous savons qu'elle traîna encore en longueur : de plus, après avoir apaisé Charles-Emmanuel, il fallait en faire autant du duc de Nemours, ce qui n'était possible « qu'en présence. » Restaient encore des dépêches à expédier quand le Saint partit, et il confia à M. de Blonay le soin de les solliciter ³. Il prit sa route par le mont Cenis et rentra dans Annecy la veille de la Pentecôte, 25 mai, escorté d'une grande suite des plus apparents de la ville, qui avaient été à sa rencontre.

Le lendemain, il officia pontificalement dans sa cathédrale. « Or les chanoines avaient fabriqué à la voûte une machine simulant les nues, de laquelle, pendant l'élévation, devait sortir une colombe entre deux flammes, pour représenter la descente du Saint-Esprit. L'artifice réussit heureusement; mais la co-

¹ C'était l'usage qu'un évêque étranger ne portât le camail qu'avec la permission de l'évêque du lieu, et François parut en chaire ayant seulement le rochet et l'étole. Cela fâcha le Duc, qui ordonna à l'archevêque de Turin d'envoyer son propre camail par un prêtre. Le Saint le reçut en témoignant qu'il obéissait au prélat et le baisa avant de s'en revêtir, puis, le sermon fini, il l'ôta et alla le reporter avec des paroles si humbles, que l'archevêque en était confus; et les assistants édifiés se dirent l'un à l'autre : Tout prêche en ce saint évêque, jusqu'aux vêtements. » — ² Lettre 510^e. — ³ Lettre 501^e.

lombe, après avoir volé çà et là par l'église épouvantée de la musique et de la multitude du peuple, alla enfin choisir son repos sur la tête nue du saint évêque, qui était debout à l'autel, et qui demeura immobile, absorbé par le sentiment de Celui qu'elle figurait : il fut ainsi jusqu'à ce qu'elle s'envola d'elle-même. » A vêpres, il prêcha son peuple, disant qu'il apportait la bénédiction du saint archevêque de Milan : « Hélas ! ajouta-t-il, je viens d'honorer les vestiges de la sainteté d'un grand serviteur de Dieu, près duquel je ne suis qu'une ombre et un fantôme d'évêque, indigne de baiser la trace de ses pieds. »

58. Son peuple néanmoins, tout en admirant sa profonde humilité, qu'il voyait chaque jour très-sincère, ne laissait pas de le célébrer comme un grand saint, et dans tout son diocèse on le considérait comme ayant reçu du ciel le don des miracles. C'étaient surtout des possédés qu'on lui amenait en grand nombre. « Sept ou huit de ces malheureux lui ayant été présentés, il s'arrêta longtemps tout pensif et en silence, tenant les yeux fixés sur eux ; alors Rolland vint tout doucement par derrière et lui dit : « Monseigneur, vous ne parlez pas à ces pauvres gens ; ils ont une grande confiance en vous et attendent que vous leur disiez quelque chose : quatre ou cinq paroles seulement, ce leur serait assez. » Le saint prélat se mit à sourire : « Eh bien, dit-il, je leur parlerai. » Puis se tournant à d'autres : « Voyez-vous, je suis bien aise que notre M. Rolland m'apprenne à faire des miracles. » A la même heure, il parla à ces malheureux, les toucha, les bénit et les renvoya délivrés. — Il en fut de même pour dix ou douze de la Roche-Sevin, qui furent amenés par leurs parents en un état lamentable, faisant des contorsions et mouvements qui effrayaient le peuple. Dès qu'il eut su le détail de leur misère, qu'ils eurent communié de sa main et reçu sa bénédiction, ils s'en retournèrent pleinement guéris. A la vérité, c'était une chose commune et solennelle, que tous ceux qui s'adressaient à lui étaient assurés d'obtenir tout ce qu'ils désiraient¹. »

59. Il était cependant « en un continuel tracas que la variété des affaires du diocèse lui produisait incessamment ; » mais surtout le pays de Gex réclamait son active intervention. L'autorité royale avait bien accordé toute la restitution des églises et des biens ; mais les ministres et Genève continuaient une opposition que rendait trop efficace la politique timide de la France.

¹ Ch.-Aug. de Sales.

Les curés et les missionnaires avaient peine à attirer le peuple, que trompaient les calomnies, et ils se trouvaient presque sans ressources ; toute l'espérance du Saint se réduisait à cette considération que, « n'étant point ouïs des hommes, ils étaient vus » de Dieu, qui sans doute agréait bien leur inutilité présente, » laquelle il récompenserait par après d'une moisson plantureuse ¹. »

Au mois de novembre, il se rendit dans le bailliage et y séjourna assez longtemps, car « les affaires de religion s'y accroissent tous les jours ; » et ses efforts cependant n'aboutirent qu'à l'établissement régulier de huit paroisses. Il régla la vie et le ministère des curés, les obligeant rigoureusement à la résidence, établit un économe, fixa le traitement du maître d'école catholique de Gex et la situation jusque-là indéfinie des missionnaires Capucins. « Mon Dieu, disait-il parmi toutes les difficultés, que ce m'est une honorable et douce peine que celle-ci, qui me fait espérer que, sinon maintenant, au moins par ci-après, tout ce pays pourra être purgé de tant d'infections que le malheur de l'hérésie y avait assemblées... Je me porte fort bien, grâce à Notre Sauveur, qui me donne un certain courage nouveau de l'aimer, servir et honorer plus que jamais, de tout mon cœur, de toute mon âme, et de tout moi-même ; mais je dis de tout moi-même, m'étant avis que jusqu'à présent je n'ai point eu l'ardeur ni le soin convenables au devoir que j'ai à cette immense bonté. Hélas ! je vois ces pauvres brebis errantes ; je traite avec elles et considère leur aveuglement. O Dieu ! la beauté de notre sainte foi en paraît si belle que j'en meurs d'amour !... Dieu, qui en cela m'assiste ; veuille retirer et ma personne et mes actions à sa gloire et à son honneur ! Sa bonté me fait savourer des douceurs, certes, extraordinaires et suaves... Oh ! que notre Sauveur est bon, et comme il traite tendrement avec mon chétif courage ! Mais je suis bien résolu de lui être fort fidèle ². »

Et sans se laisser arrêter par les difficultés et les lenteurs, sans se décourager du peu de fruit qu'il voyait, tout à l'espérance de l'avenir, il agissait et sollicitait par tous moyens. Son action à la Cour de France était incessante et sa gratitude répondait aux plus petits bienfaits. « Sire, rien n'est caché à la chaleur du soleil » en ce monde ; rien non plus n'est éloigné du soin des bons rois » en leurs monarchies : c'est pourquoi Votre Majesté a regardé

¹ Lettre 206^e. — ² Lettre 504^e.

» l'Église de Gex, qui est sur le fin bord du royaume, et, la voyant
 » extrêmement misérable, lui a ordonné l'aumône de 300 écus,
 » pour laquelle je vais maintenant en esprit, avec tous les ca-
 » tholiques de ce lieu-là, en faire actions de grâces à votre cha-
 » rité royale ¹. » Ainsi s'exprimait le Saint à la seule annonce de
 cette aumône; il eut soin de remercier encore après l'avoir reçue,
 observant toutefois qu'il y voulait voir « des arrhes de plus grands
 » bienfaits pour l'avenir; d'où nous espérons, ajoutait-il, que la
 » royale bonté de Votre Majesté regardera de son œil propice la
 » misère à laquelle l'hérésie a réduit ce pauvre bailliage ². »

Ces bienfaits plus grands vinrent peu à peu, selon qu'il fut possible au roi de les accorder : car Louis XIII se montra constamment animé des meilleures intentions; et cinq ans plus tard, nous le trouvons occupé à concerter avec le saint évêque les moyens de rétablir enfin le couvent des Carmes. Ces religieux montraient quelque exigence, contrariant même, en vue de leur propre rétablissement, ce que François avait dû régler pour l'emploi des revenus ecclésiastiques; et le prince demandait « s'il ne serait point plus à propos d'introduire en la ville de Gex quelques compagnies de religieux réformés. » C'est en répondant aux intentions royales, que le Saint appelait l'attention sur les prêtres de l'Oratoire et sur l'importance « de mettre dans le bailliage des officiers catholiques, moyen sans lequel les autres ne devaient opérer que faiblement ³. »

Il avait beaucoup à se plaindre en effet de l'ingérence des officiers royaux, presque tous protestants, jusque dans les actes de sa juridiction spirituelle, et nous voyons qu'il tenait fortement à ce que d'énergiques remontrances fussent faites sur ce sujet aux États généraux de 1615. L'évêque de Belley y était député; c'est à lui qu'il écrivit ces lignes : « Je vois bien, Monseigneur, que
 » nous ne saurions conserver les libertés ecclésiastiques que les
 » ducs nous avaient laissées. Oh ! Dieu bénisse la France de sa
 » grande bénédiction, et y fasse renaître la piété qui régnait du
 » temps de saint Louis. Mais cependant, puisque ce pauvre petit
 » clergé a le bonheur que vous parliez en son nom, nous serons
 » délivrés de tout scrupule, si, après nos remontrances, nous
 » sommes réduits en la servitude... Quelle abjection que nous
 » ayons le glaive spirituel en main et que, comme simples exécuteurs des volontés du magistrat temporel, il nous faille frapper quand il l'ordonne, et cesser quand il nous le commande!...

¹ Lettre 214^e. — ² Lettre 215^e. — ³ Lettre 288^e.

» Vous verrez nos articles, et ferez, je m'assure, tout ce qui se
 » pourra pour la conservation des droits de Dieu et de son Église ;
 » et tandis que notre Josué sera là, nous tiendrons les mains
 » haussées, et prierons qu'il ait une spéciale assistance du Saint-
 » Esprit ¹..... »

60. C'était sur la fin du mois d'août 1614 que le Saint écrivait de la sorte, et Dieu paraissait alors le distinguer plus spécialement par les signes de sa bienveillance. Le jour de la Nativité de la sainte Vierge, comme il officiait dans sa cathédrale et était assis sur son trône, une colombe, remarquable par sa blancheur, entrant par une fenêtre, vint se placer sur son épaule et de là sur sa poitrine, à la grande édification des fidèles émerveillés et heureux. Le soir, il prêcha sur les grandeurs de Marie et rappela la venue de cette colombe dont l'Esprit-Saint a dit : « *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée ! ô ma colombe ! et il n'y a nulle tache en vous.* » Et sa parole, émue de ferveur, pénétra tellement l'auditoire qu'il en fut attendri jusqu'aux larmes.

A cette année aussi se rapportent plusieurs faits qui révèlent dans notre Saint le don de prophétie. Le châtelain Pollient, de Choisy, avait un ennemi qui ne cessait de menacer sa vie, et il se trouvait en grande frayeur, tellement qu'il eut recours à François. « N'ayez pas peur, mon enfant, lui fut-il répondu ; » mettez votre confiance dans le Seigneur : si l'on tire sur vous, » l'arquebuse ne prendra point feu, et ainsi il ne vous arrivera » aucun mal. » Et quelques jours après, l'ennemi, avantageusement posté, tira en effet inutilement, en sorte que le châtelain passa heureusement et en remerciant Dieu. — Une autre fois, comme un habitant d'Annecy lui présentait son enfant, âgée de six ou sept ans, le Saint la toucha à la joue et dit avec compassion : « Pauvre enfant ! vous ne passerez pas la dix-septième » année ! » Et la prédiction s'accomplit, malgré la bonne constitution que l'enfant paraissait avoir. — La province d'Annecy était menacée de la disette, car la récolte avait manqué, et tout le peuple était dans l'anxiété. Or, un jour que le Saint prêchait à Saint-Dominique, on l'entendit s'écrier : « Mes enfants, con- » fiez-vous en Dieu ; je vous promets de sa part que vous ne » périrez point de famine, pourvu que vous observiez ses com- » mandements ; mais de plus je vous dis et vous assure que vous » ne souffrirez point de pauvreté. » — « Et il prononça cela tellement et si amoureusement, que tous, merveilleusement con-

¹ Lettre 217^e.

solés, pleuraient de grande joie ; et de vrai, *les affamés furent remplis de biens*, et pas un de tous ceux qui avaient eu tant de crainte ne se vit accablé de cette misère ¹. »

61. Un plus grand bienfait pour la ville était la remise du collège aux Pères Barnabites. Dès son retour de Milan, François avait pour cela proposé son dessein aux syndics, louant beaucoup ces religieux, « qui étaient entièrement selon son cœur ; » et sur la réponse « que point de mal ne pouvait partir de ses mains, » il s'était hâté de terminer cette affaire importante. Le général envoya Dom Simplicien Fregoze, Dom Juste Guérin, et Dom Vitalien Berrette, tous trois éminents par la science et la vertu ; et le Saint les mit en possession, inaugurant leur établissement par un remarquable discours sur ces paroles de Thémistocle : « *Nous étions perdus, si nous n'eussions été perdus*, » faisant entendre que l'état misérable du collège avait été la cause du plus grand bien qui lui pût arriver. Cette grande confiance de l'homme de Dieu ne fut point trompée : le Père Simplicien fit venir les plus habiles maîtres, dont les leçons attirèrent les écoliers en grand nombre, et en même temps ces religieux furent pour Annecy de véritables apôtres. Aussi François les entourait de toutes les marques de son estime, se plaissant avec eux au point de se dire lui-même Barnabite, prenant part à leurs repas et les invitant à sa table, assistant à leurs conférences sur les cas de conscience, officiant, prêchant et catéchisant volontiers dans leur église, comme l'un d'entre eux. Une fois, après avoir exposé que saint Paul, par une fidèle correspondance à la grâce, en était venu à pouvoir dire : « *Je vis ; non, ce n'est pas moi qui vis ; c'est Jésus-Christ qui vit en moi*, » il fut tout à coup tellement embrasé de l'amour divin, qu'il demeura quelque temps en extase.

Le Saint désirait aussi beaucoup que les Chartreux eussent une maison dans son diocèse : étant à Turin, il avait demandé pour eux l'abbaye de Filly ; puis, quand le Duc voulut lui donner pour lui-même l'abbaye de Ripailles, il offrit de la leur concéder. Charles-Emmanuel ne pouvait opposer de difficultés à un acte de pareil désintéressement ; il consentit aussitôt, et l'influence des nouveaux religieux se fit promptement sentir dans tous les environs, au grand profit de la religion et des âmes ².

62. Nous avons dit (N^o 32) que le saint fondateur de la Visitation se rendit à Lyon pour traiter avec l'archevêque de l'établis-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Voy. Lettre 212^e.

sement du second monastère. Ce voyage, très-heureux pour la ville, qui vénéra l'homme de Dieu et s'édifia grandement de ses instructions et de ses vertus, devait être suivi d'un autre, qui tarda néanmoins de cinq mois, et ne fut pas moins important pour le bien de la religion ¹.

Lié d'une sainte amitié avec l'évêque de Sion, Adrien de Richmartin, François regrettait sa mort, « arrivée dans le temps qu'on y pensait le moins, » quand il apprit l'élection d'Hildebrand Josse (ou Jodoque), prélat éminemment recommandable. Il se hâta d'écrire pour féliciter l'élu, offrant jusqu'aux services « qu'il pourrait attendre d'un très-fidèle et très-humble serviteur, » et Hildebrand tint à grand honneur de l'avoir comme assistant à son sacre ². Il partit au temps marqué, ayant eu soin de prévenir le comte de Tournon, qui commandait la Savoie en l'absence du marquis de Lans; et, « après avoir mis ordre à quelques affaires à Thonon et à Évian en son passage, récréa la province de Valais de sa présence. Au pont de Morges, le doyen de la cathédrale, accompagné d'un bon nombre de chanoines et des principaux de la ville, se présenta et le salua par une harangue latine, et dans la ville, le révérendissime élu le reçut avec très-grand honneur. Le jour de la solennité, il monta dans la haute chaire en habits pontificaux et prêcha de la dignité et autorité épiscopale avec tant d'érudition, de force et de pieuse éloquence que ce grand peuple s'échappa en applaudissements. » Il y eut des mères qui sortirent pour aller chercher leurs petits enfants et leur faire voir le saint évêque de Genève. Chose merveilleuse! dans une ville où il était fortement interdit de traiter la controverse, François put établir la succession apostolique dans la seule Église Romaine, sans provoquer une plainte et en s'attirant au contraire les louanges des hérétiques qui étaient là en majorité. Ce discours fut l'occasion d'un grand nombre de retours à la foi, qui suivirent des conférences particulières auxquelles le Saint se prêta avec sa mansuétude ordinaire ³.

Malgré ces occupations tout apostoliques, le Saint put démêler certaines intrigues entretenues par le gouverneur de Milan pour

¹ Le Saint partit pour Lyon le 25 juin et demeura là huit jours : il n'alla à Sion que le 1^{er} décembre; dans l'intervalle, et en l'absence de l'archevêque de Tarentaise, il alla consacrer une église nouvellement bâtie par les Capucins (Lettre 218^e). — ² Le consécrateur devait être encore l'ancien archevêque de Vienne, Pierre de Villars. *Voy. Lettres 209^e, 210^e, 218^e.* — ³ Ch.-Aug. de Sales. — A cette occasion le Saint médita le *Projet pour la conversion des hérétiques*, N^o 237^e des lettres.

attirer le Valais à l'alliance espagnole en le détachant de la Savoie. Il se hâta, comme fidèle sujet, d'informer le marquis de Lans et le Duc : « Les fers, disait-il, sont si avant au feu, que si » S. A. n'y remédie promptement, je ne sais comment on en » pourra empêcher les effets. Et déjà plusieurs dizains sont ga- » gnés et auraient fait faire le coup, si ce n'eût été la vive résis- » tance de M^{sr} de Sion et des autres dizains. » Il montrait ensuite librement que le représentant du Duc avait donné lieu au mécontentement, parce qu'il n'avait point paru au sacre, et il croyait tout perdu si personne ne se présentait au nom de S. A. à la prochaine assemblée des dizains ¹.

En ce temps sévissait la guerre que Charles-Emmanuel avait entreprise, après la mort de son gendre, Frédéric de Mantoue (1612), pour faire valoir d'anciens droits sur le Montferrat. La paix d'Asti (1^{er} décembre 1614) était intervenue inutilement, parce que l'Espagne avait refusé de la signer, et ce ne fut qu'à la fin de 1617 (9 octobre) que les hostilités cessèrent complètement, après que l'intervention de la France eut réduit les Espagnols à n'attendre plus que des défaites ². Pour subvenir aux frais de cette longue lutte, le Pape avait accordé un subside à prendre sur les biens du clergé, et François, au retour de Sion, se trouva chargé du pénible devoir d'exhorter ses prêtres à le payer. Il avait à lutter contre des répugnances que légitimait en quelque sorte la pauvreté des bénéficiers ; mais il décida tout le monde par son exemple, en s'imposant pour une somme qui dépassait de beaucoup la proportion de ses revenus. Nous verrons bientôt, et durant cette même guerre, d'autres preuves de l'ardent patriotisme du saint évêque.

63. Cependant, certaines gens, « qui eussent dû baiser la terre qui avait l'honneur d'être foulée de ses pieds, » ne cessaient de le harceler par leurs indignités. Abusant de la confiance trop facile du duc de Nemours, et cédant aux viles inspirations de l'envie, ils ne cessaient de calomnier les frères du Saint, Bernard et Janus, et faisaient remonter jusqu'à lui la cause des crimes qu'ils inventaient. Les intrigues réussirent à ce point que François jugea prudent de se retirer à Sales avec les deux pauvres accusés, pour laisser au temps le soin de démasquer les calomniateurs ; mais lorsque vint le Carême, qui le rappelait à Annecy, « il trouva que la persécution était plus forte que jamais, » et alors il se résolut à une défense énergique.

¹ Lettre 219^e. — ² Voy. Gerdil, *Hist. de la Maison de Savoie*.

Ayant affirmé l'innocence de ses frères et de leurs prétendus complices¹, il ajoutait : « Monseigneur, je supplie très-humblement Votre Grandeur de me permettre la discrète liberté que mon office me donne envers tous. Les papes, les rois et les princes sont sujets à être souvent déçus par les accusations et les rapports...; c'est pourquoi ils renvoient à leurs cours, sénats et conseils, afin que, *parties ouïes*, il soit avisé...; et les belles qualités des accusateurs ne servent à rien pour exempter leurs accusations de l'examen convenable, sans lequel le monde... serait tout à fait dépourvu de justice. Les princes ne peuvent se dispenser de suivre cette méthode, y étant obligés à peine de damnation éternelle. V. G. a reçu des accusations contre ces pauvres affligés et contre mes frères : elle a fait justement de les recevoir, si elle ne les a reçues que dans les oreilles; mais si elle les a reçues dans le cœur, elle me pardonnera si, étant son très-affectionné, quoique très-indigne pasteur, je lui dis qu'elle a offensé Dieu, et est obligée de s'en repentir, même quand les accusations seraient véritables; car nulle sorte de parole qui soit au préjudice du prochain ne doit être crue avant qu'elle soit prouvée, et elle ne peut être prouvée que par l'examen, *parties ouïes*. Qui conque vous parle autrement, Monseigneur, trahit votre âme; et que les accusateurs soient tant dignes de foi que l'on voudra, encore faut-il admettre les accusés à se défendre²... »

Mais, avant d'envoyer cette lettre, le Saint la soumit à son cher frère, le président Fabre. On voit dans ce qu'il écrivait à ce digne ami toute la grandeur de sa peine et toute la prévention que le prince avait conçue. « On nous ravit le bien le plus précieux que nous ayons, qui est la bonne grâce de nos princes... Est-il possible que S. G. m'aime, qui, ce semble, prend plaisir aux rapports qu'on lui fait..., puisqu'elle a déjà trouvé que ce sont ordinairement des impostures, et néanmoins elle les reçoit, elle les croit, elle fait des démonstrations d'une très-particulière indignation? C'est crime pour tout le monde de haïr le prochain; ici, c'est crime de l'aimer... Certes, mon cher frère, j'ai la gloire d'être aimé par vous et d'être passionné pour vous; mais puisque mon malheur est si grand, pour Dieu, ne disons plus mot désormais. Dieu et nos cœurs le sachent seulement, et quelques-uns

¹ On voit que l'accusation portait sur quelques méfaits de nuit : « Ces pauvres gens de bien prouveront que ces nuits ils étaient ailleurs, et seraient bien marris d'avoir ni coopéré ni consenti à telles malices. » — ² Lettre 1211^o.

» dignes d'un secret amour... Un jour viendra que de m'aimer
» ne sera plus reproche à personne, comme personne de ceux
» qui m'aiment entièrement ne méritera jamais reproche¹. »

64. En proie à cette peine de famille ou personnelle, le saint prélat en éprouvait une autre comme évêque, et sur laquelle nous devons l'entendre. « Depuis que je suis en cette charge,
» écrit-il à un président au parlement de Bourgogne, rien
» ne m'est arrivé qui m'ait tant affligé que ce mouvement
» fait par les syndics et plusieurs des habitants de Seyssel contre
» la justice et la piété. Ils ont depuis peu un procès avec mon
» chapitre, à raison des dîmes, qu'ils prétendent ne devoir
» payer, quant au blé, que de trente gerbes l'une, et quant au
» vin, de soixante charges l'une. J'ai tâché de tout mon pouvoir
» d'accommoder ce différend à l'amiable; mais il n'y a jamais eu
» moyen... Ils ont estimé que la force leur serait plus favorable
» que la justice; et, après plusieurs menaces..., il y a eu un
» extrême mépris du devoir que l'on a aux magistrats, et une
» trop furieuse passion contre les curés et ecclésiastiques. Je
» suis donc affligé si cette violence n'est réprimée, car elle
» croîtrait tous les jours davantage; d'ailleurs je suis aussi affligé
» si on châtie cette mutinerie, parce que les mutins sont mes
» diocésains et enfants spirituels... : mieux vaut toutefois que je
» pleure leur tribulation temporelle, que s'ils se précipitaient
» en l'éternelle. Tout plein de bons personnages de ces lieux
» là sont marris de ce soulèvement; ils n'ont pu néanmoins arrê-
» ter le torrent de ce désordre. Or, forcé de mon devoir, j'envoie
» ces deux porteurs, qui ont été plus que témoins oculaires de ce
» fait, surtout M. Rogès, doué d'une incomparable probité, pré-
» dicateur fort capable, contre lequel ils émurent les femmes,
» pour le faire jeter dans le Rhône par ce sexe facile à s'émou-
» voir, comme s'il eût parlé contre l'honneur de toutes; de quoi
» s'excusant : Hélas ! dit-il, j'avais si grande peur parmi ces
» gens, que, quand j'eusse parlé mal toute ma vie, je me fusse
» bien tu alors. En somme, il me semble que cette insolence est
» trop publique pour être dissimulée, trop fâcheuse pour demeu-
» rer impunie, trop dangereuse pour n'être pas réprimée. Me
» remettant néanmoins entièrement à votre prudence, je vous
» supplie seulement qu'il vous plaise, monsieur mon frère, me
» favoriser, à ce que mon Église subsiste en ses droits, et que
» désormais ces gens-là demeurent en devoir². »

¹ Lettre 1209^e. — ² Lettre 221^e.

65. C'est ainsi qu'il alliait constamment la fermeté et la mansuétude; mais on rapporte à cette année 1615 différents traits qui seraient inexplicables, si François de Sales n'en était le héros.

Une dame de qualité, quittant le monde pour la Visitation, avait donné à l'Ordre « certains droits et une bonne somme d'argent; » ce qui blessa tellement l'un de ses parents, qu'il n'oublia vis-à-vis du Saint ni reproches, ni indignités scandaleuses. François cependant resta calme et doux : « Voyez, dit-il à ce furieux, » et prenez garde que vous n'ayez été surpris par de faux rap- » ports : c'est bien la vérité que j'ai su ce que cette dame vou- » lait faire ; mais je vous assure que je n'ai pas été son conseil. » Et comme la colère de l'insolent allait jusqu'à menacer de rompre les portes du monastère : « Allez un peu plus douce- » ment, répondit-il : les menaces ne valent rien envers personne, » et vous pourriez à mon égard vous tromper davantage encore; » je suis d'une qualité que la justice ne laissera jamais outrager » impunément. » Puis il laissa le malheureux se retirer, et comme on assurait que sans doute il briserait les portes de la Visitation ; car il en avait fait le serment : « *Non, non, non*, dit » le Saint en affermissant de plus en plus sa voix, *il ne le fera » point.* » Et il en fut ainsi ¹.

Un autre seigneur, mais de très-haute noblesse, vint lui demander une certaine cure vacante pour un ecclésiastique qu'il protégeait, et il lui fit connaître la loi qu'il s'était imposée, de ne donner les bénéfices qu'au concours, ajoutant qu'il serait heureux si le candidat proposé l'emportait. Cette réponse provoqua une terrible colère, de grandes menaces, et François essaya vainement de calmer l'orage par ses douces paroles; le gentilhomme s'en moquait et raillait amèrement, appelant cela des hypocrisies mielleuses, bonnes à endormir les femmes et les enfants. « Et bien, dit l'évêque, je vais examiner devant vous- » même votre protégé. » Celui-ci, qui se savait incapable, n'y voulut jamais consentir, et le Saint s'écria : « Quoi donc ! voulez- » vous que, les yeux bandés, je confie la charge des âmes dont » j'aurai à répondre ? Voyez s'il y a de la justice dans ce pro- » cédé. » Le seigneur ne voulut rien voir et ne se retira que quand il fut las de vomir des injures; mais François demeura comme s'il n'entendait rien, et à un prêtre, témoin de la scène, qui s'étonnait de ce calme prodigieux : « Voyez-vous, dit-il, ce

¹ Ch.-Aug. de Sales.

» n'était pas lui qui parlait; c'était la passion. Dieu a vu de
 » toute éternité que j'aurais cet affront à souffrir, et a voulu que
 » je le souffrisse patiemment : ne fallait-il pas boire amoureuse-
 » ment ce calice? Oh! qu'il m'est cher, venant de la main d'un
 » si bon père! » — « Mais, Monseigneur, avez-vous donc été tout
 » à fait sans sentiment? » — « J'ai fait diversion, et me suis
 » occupé à penser aux bonnes qualités de ce gentilhomme...;
 » j'espère que quand sa mauvaise humeur sera passée, quand
 » ces brouillards se seront dissipés, la clarté du jour reviendra,
 » et il me reverra avec sérénité. » Bientôt, en effet, le coupable
 vint demander pardon et ne cessa de témoigner au saint prélat
 toute son estime et son affection ¹.

Un autre encore, commandeur de l'ordre de Malte, distingué
 par ses services militaires, vint réclamer une cure pour un de
 ses domestiques, qu'il avait fait ordonner prêtre. On soumit le
 candidat au concours et il échoua, de sorte que la cure fut
 donnée à celui que les examinateurs avaient trouvé plus ca-
 pable. A cette nouvelle, le commandeur furieux se rend à
 l'évêché, éclate en injures et s'oublie au point de prendre vio-
 lemment le Saint par la barbe : « Si tu n'étais pas évêque, s'é-
 » crie-t-il, je t'apprendrais à me respecter ; mais, si tu n'as aucun
 » égard pour ma qualité, tu devrais honorer la croix que je
 » porte. — « Monsieur, reprit doucement François ; et comment
 » dites-vous cela? Je porte aussi la croix, et comment ne lui
 » porterais-je pas de l'honneur, puisque j'ai composé un livre
 » pour sa défense? » Ce fut une réponse inutile, et le comman-
 deur ne sortit que plus furieux ; comme le Saint voulait le recon-
 duire : « Je te le permettrais, cria-t-il, si tu me portais l'hon-
 » neur que tu me dois ; mais puisque tu fais si peu d'état de
 » moi, je ne veux point de tes compliments. » Mais la nuit
 porte conseil, et « ce pauvre homme, tout confus, ne tarda pas
 beaucoup à demander pardon de son insolence ; il l'obtint faci-
 lement et depuis honora fort le Saint qu'il avait offensé ². »

On conçoit après de tels faits, comment le P. de la Rivière ³
 put dire, en terminant la station du Carême : « Que vous êtes
 » heureux, habitants d'Annecy, qui jouissez de la présence d'un
 » si saint évêque? Imitiez ses vertus ; car, je le répète, c'est un
 » saint, et de lui on peut dire comme la reine de Saba : *Bien-*
 » *heureux ceux qui sont toujours auprès de vous et entendent*

¹ *Esprit*, Part. XIV, Sect. 27. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ C'est l'un des bons historiens du Saint, remarquable surtout par l'onction.

» *votre sagesse.* » Mais ce compliment fit rougir l'homme de Dieu, qui en demeura triste tout le jour, et le soir il dit au prédicateur : « Vous aviez si bien prêché tout le Carême ; pour-
 » quoi avez-vous tout gâté par vos louanges et flatteries ? Hélas !
 » je ne suis nullement saint, et plutôt à Dieu que je le fusse ! A
 » quel propos me comparer à Salomon ? Vraiment ! je suis un
 » brave Salomon ! Ah ! si vous saviez ma misère, vous parleriez
 » bien autrement. » — « Néanmoins, ce docte et vertueux religieux ne s'est jamais repenti d'avoir dit des paroles si véritables, et qui furent reçues avec un applaudissement général de tout le peuple ¹. »

66. Comme prince du saint empire, François avait été convoqué par l'empereur Mathias I^{er} à la diète de Ratisbonne, dans laquelle on devait chercher les moyens d'arracher complètement la Hongrie au joug des Turcs ; mais « la rébellion des hérétiques genevois ayant totalement dépouillé de secours humains sa chaire épiscopale, » le saint prélat dut s'excuser de répondre à une telle convocation. Il ne pouvait qu'offrir ses prières et sacrifices, et « je n'omettrai jamais, disait-il, de prier Dieu tout
 » bon et tout-puissant *qu'il envoie à V. M. I. son secours d'en-*
 » *haut, et qu'il confirme tout votre pieux dessein* ². » Le travail du reste et la multiplicité des affaires l'absorbaient complètement, sans compter les infirmités, qui le faisaient parler de sa vieillesse, alors qu'il n'avait que 48 ans ³.

A la place des maîtres laïcs, aux mains de qui déperissait le collège de Thonon (Liv. III, N^o 24), il avait désiré établir les Pères Barnabites, dont la capacité, les vertus et le zèle émerveillaient Annecy. L'affaire, bientôt conclue avec les religieux, très-agréable à la Cour de Turin et patronée à Rome par l'ambassadeur de S. A., s'était terminée par l'approbation de Paul V. Le Saint partit donc pour Thonon le 31 août, avec Dom Juste Guérin, et le 3 septembre, les dernières conventions étant arrêtées, il mit l'Ordre en possession : cet acte s'accomplit en présence des personnages les plus recommandables, tels que l'ancien archevêque de Vienne, Vespasien Grimaldi, le marquis de Lullins, le chevalier Berghera, protecteur de la sainte Maison, M. de Blonay (préfet?), et autres. « L'arrivée de ces Pères, également doctes et religieux, illustra grandement la ville et pro-

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettre 224^o. — ³ Voy. Lettre 223^o : « Vous savez bien qu'il faut plus de sujet pour faire remuer les vieilles gens que les jeunes. » Il s'agissait encore une fois de le fixer en France.

fit à tout le Chablais ; mais de plus, ces deux collèges d'Annecy et de Thonon, qui leur furent procurés par l'homme de Dieu, leur ont été deux très-féconds séminaires, par le moyen desquels ils se dilatèrent depuis en toute la France¹. »

C'est à Thonon que François apprit la mort de son grand-vicaire, et il fit choix, pour le remplacer, de son frère Jean-François. « J'ai regretté dès hier au soir la perte que nous avons » faite de notre bon M. le Vicaire... L'amitié fraternelle que ce » pauvre défunt nous portait à tous, m'obligera à jamais de » chérir et honorer sa mémoire, et de prier souvent pour son » âme... Il y a longtemps que je prévoyais cet accident..., et » ayant pensé... qui je pourrais rendre successeur en sa charge, » enfin, après plusieurs considérations, j'ai résolu de vous y » appeler ; et ce seul motif vous suffira pour l'accepter, et à tout » le monde pour approuver, que de cette charge dépend une » grande partie du bien de ce diocèse et de mon honneur, dont » votre proximité vous pressera d'avoir plus de soin et de jalousie » que nul autre... Vous ne devez pas alléguer que vous n'avez » pas la connaissance des choses des procès, car c'est la moindre » des fonctions du grand-vicaire... ; nous en parlerons à mon » retour. Cependant, faites pour moi comme si déjà vous étiez » établi ; et sera bon de mettre la cure de Roussi au concours au » plus tôt². »

C'est probablement à l'occasion de cette cure, que le Saint écrivait encore : « Cette affaire donnera lieu à la clabauderie, » en laquelle il faut demeurer grave et tranquille, ne répliquant » rien, sinon qu'on a suivi la pluralité des voix. Il est expédient » qu'on assure bien la pension du pénitencier, de manière qu'il » n'ait rien à démêler avec le curé ; car l'esprit humain est si fâ- » cheux en tout ce qui touche l'intérêt, que malaisément pourra- » t-on autrement procurer au pénitencier ce petit entretien. » — Et comme la peste ravageait Genève, il rassurait son frère et sa ville en ces termes : « Ne soyez nullement en peine pour moi ; il » n'y a aucun danger dans tout le Chablais, et, quand même le » mal prendrait accroissement, je suis sage et me garderai, Dieu » aidant. Toutefois, à mon retour, je m'arrêterai quelques jours » dans une maison séparée, hors la ville, si l'autorité civile le » désire, pour ne donner sujet d'appréhension à personne et té- » moigner le respect qu'on doit à la santé du pays³. »

¹ Ch.-Aug. de Saies. Voy. aussi Lettre 226°. — ² Lettre 227°. — ³ Lettre inédite, citée par M. Hamon.

Il devait d'ailleurs « arrêter trois ou quatre jours en chemin, » étant prié par M. d'Angeville de passer à la Roche, pour voir » certain différend qu'il avait avec ses chanoines¹. » En attendant rien n'échappait à son attention : on le voit recommander à Son Altesse un protestant converti qui, ayant choisi la profession ecclésiastique, avait besoin d'être relevé de la misère²; et plus tard il écrivait encore pour que le prince favorisât l'introduction au Chablais de l'art de faire la soie³.

67. Le saint évêque rentra à Annecy le 20 septembre, ayant hâte de tout préparer pour recevoir dignement le cardinal de Marquemont; mais ce prince de l'Église n'arriva que le 30 octobre ainsi que nous l'avons vu (N° 32). Dès le lendemain, il put admirer tout ensemble la fermeté tout apostolique et la charité de François. Un concours était ouvert pour une cure, et parmi les candidats se trouvait un gentilhomme qui, tout fier de la recommandation du Duc, prétendait bien qu'elle effacerait les autres titres⁴. Le Saint ouvre un missel et tombe sur l'Évangile où Jésus-Christ réprime l'ambition des fils de Zébédée; il demande au gentilhomme de traduire et de commenter ces paroles : *Nescitis quid petatis* (Vous ne savez ce que vous demandez), et il n'obtient que le honteux aveu d'une ignorance qui provoque les rires de l'assemblée. L'ambitieux néanmoins persiste à réclamer avec hauteur, et alors l'évêque lui dit tranquillement : « Mon- » sieur, pour me servir des paroles de Notre Seigneur, *vous ne » savez ce que vous demandez*. Je crois bien que vous pourriez » jouir des revenus de ce bénéfice; mais vous bien acquitter de » la charge des âmes avec ce peu de capacité, je le crois impos- » sible : c'est pourquoi je n'ai pas à vous donner cette cure; car » je ne suis pas donneur de bénéfices, mais seulement dispensa- » teur, et je les dois dispenser aux plus capables. » Et en effet, dans la séance même, il pourvut un docteur également éminent en science et en piété.

Le gentilhomme se retira en menaçant de la colère du Duc, et le dimanche suivant, pendant l'office, il eut l'impudence d'aller présenter à François, assis dans sa chaire épiscopale, un libelle diffamatoire rempli des injures les plus grossières. Tout cela n'émut aucunement le Saint; mais le chapitre releva l'injure faite ainsi à la dignité pontificale, et déjà la sentence était portée contre le coupable, quand l'intervention et les prières de l'offensé

¹ Lettre 227°. — ² Lettre 228°. — ³ Lettre 229°. — ⁴ « Il n'avait salué les lettres que de bien loin, » dit spirituellement Charles-Auguste.

obtinrent grâce. Non content de cela, l'homme de Dieu agit près de Charles-Emmanuel et procura bientôt à ce malheureux insolent une charge laïque très-honorable, « selon sa condition et naissance : de sorte que c'était un proverbe tout commun en Savoie, qu'il fallait offenser l'évêque de Genève pour en recevoir toutes sortes de bienfaits¹. »

Denis de Marquemont admira cette grande action, mais d'ailleurs toute la vie de François excitait son enthousiasme, et il ne s'émerveillait pas moins de son ineffable piété et de la sagesse de ses paroles que de ses allures et de ses actions. « Il prononça diverses fois que c'était un saint, qu'il y avait en lui de l'extraordinaire et du surhumain, et, tout archevêque, primat des Gaules et cardinal qu'il était, il tint à honneur de le qualifier du nom de père². » Inutile de dire que, de son côté, l'évêque honora grandement le cardinal, dont il put reconnaître d'ailleurs les belles qualités. Le jour de la Toussaint, il le fit officier et prêcher dans sa cathédrale; le 4 novembre, il le pria d'officier chez les Barnabites et d'y faire le panégyrique de leur saint patron : « Mes » Pères, dit-il aux religieux en le leur présentant, quand vous » n'aviez que moi à votre solennité, vous n'aviez que l'ombre de » saint Charles; mais voici en M^{sr} de Lyon sa copie vivante. »

68. Après quelques jours seulement de vie toute fraternelle entre les deux prélats, M^{sr} de Marquemont retourna dans son diocèse, dont il faisait la visite; mais il avait à peine quitté Annecy, que la calomnie alla réveiller les soupçons dans l'âme du duc de Savoie. Ce prince, toujours facile aux soupçons, informa le marquis de Lans, qui aussitôt demanda compte à François de la venue de l'archevêque et de ses fréquents entretiens avec lui. La lettre du gouverneur de Savoie, datée du 14 novembre, arriva le 15 à Annecy, et le Saint répondit sur-le-champ. Il rappelait le projet formé par le cardinal de venir le premier; la visite que lui-même avait faite à Lyon, « n'estimant pas qu'il dût se laisser prévenir; » il marquait comment cette venue de l'archevêque n'avait pas été concertée, puisqu'il n'en avait eu l'assurance que le jeudi 29 octobre; il remarquait que M^{sr} de Lyon était entré publiquement, escorté de huit hommes à cheval; il affirmait enfin que tous leurs mutuels discours n'avaient été de chose quelconque, sinon conformément à leurs » vocations, » et il ajoutait noblement : « Votre Excellence ne m'o-

¹ Ch.-Aug. de Sales. *Voy.* la lettre 230^e où se lisent en particulier ces mots : « Pour des bénéfices, je lui en désirerais d'autre nature que de ceux qui portent charge d'âmes. » — ² Ch.-Aug. de Sales.

» bligera pas peu, si elle en assure Son Altesse, et je lui engage
 » pour cela mon honneur et ma réputation, et à Dieu, qui le
 » sait, ma conscience et mon salut... Je suis né, nourri et ins-
 » truit, et tantôt envieilli en une solide fidélité envers notre
 » prince souverain, à laquelle ma profession, outre cela, et
 » toutes les considérations humaines qui se peuvent faire, me
 » tiennent étroitement lié. Je suis essentiellement savoisien, et
 » moi, et tous les miens; et je ne saurais jamais être autre
 » chose. Je ne sais pas donc comme je puis jamais donner aucun
 » ombrage, principalement ayant vécu comme j'ai fait. Je me
 » promets de la faveur de Votre Excellence que Son Altesse de-
 » meurera parfaitement satisfaite, et que rien ne se saura de cet
 » ombrage, qui affligerait le bon M^{er} de Lyon beaucoup plus qu'il
 » ne m'afflige, moi qui, par la suite du temps et des événements,
 » serait toujours reconnu très-assuré et très-fidèle serviteur¹. »

Fort de son innocence et comptant que cette lettre suffirait à la rappeler, François continua, selon ce qui a été dit, à traiter avec le cardinal les affaires de la Visitation. Sans doute, il croyait le Duc parfaitement revênu à la bienveillante confiance qu'il avait souvent montrée; mais il n'en était rien, et le marquis de Lans écrivit de nouveau, sommant cette fois *qu'on eût à lui découvrir ce dont les deux prélats avaient traité*. Le saint évêque alors répondit au prince directement, et, sans donner aucun détail, il affirma la vérité entière de sa première lettre, ajoutant seulement qu'il eût tout révélé de lui-même, si l'on eût voulu l'entretenir de choses d'État, auxquelles d'ailleurs le pieux cardinal ne songeait point, et enfin se déclarant fort paisible dans la confiance que devait inspirer toute sa vie².

¹ Lettre 233^e. — ² Lettre 232^e.

CHAPITRE III.

VIE TOUJOURS PLUS ADMIRABLE.

LE TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU. PRÉDICATIONS ET DOULEURS.
ACTION DU SAINT EN FRANCE.

1615-1619.

69. Trop souvent la rébellion des sujets les plus considérables a pris son prétexte dans les soupçons, les défiances et les injustices des princes. Le duc de Savoie l'expérimentait alors, et c'était cela peut-être qui le rendait plus étrangement ombrageux, à l'égard même de l'évêque de Genève : François aimait tendrement le duc de Nemours, et le duc de Nemours était en révolte, jeté dans les bras des Espagnols par le mécontentement et l'ambition. Ce jeune prince tenait son titre de la France ; il avait pour notre pays des affections traditionnelles, et, par sa naissance comme par les actes dont sa famille se glorifiait surtout, il était attaché à la maison de Guise pour le moins autant qu'à la maison de Savoie¹. Ces liens allaient se resserrer encore par son mariage avec Anne de Lorraine, héritière du duché d'Aumale, quand Charles-Emmanuel rompit le projet d'une telle union en promettant une de ses filles. Cette promesse n'était pas sincère ; on l'élada par d'interminables délais, et le duc de Nemours, las d'attendre, se retira en méditant la vengeance. Les agents de l'Espagne ne négligèrent point cette bonne fortune et excitèrent le prince outragé à s'emparer du duché de Genevois, qui n'était que son apanage : il compta sur les secours qu'ils lui offraient, entra en campagne avec une armée de rebelles, de huguenots et d'Espagnols, et se présenta bientôt devant Annecy. Le duc de

¹ François I^{er} avait donné le duché de Nemours à Philippe de Savoie, son oncle, comte de Genevois, Faucigny et Beaufort, qui épousa Charlotte d'Orléans. Philippe eut deux enfants, Jacques et Jeanne : Jacques servit constamment la France, particulièrement uni au duc François de Guise dont il épousa la veuve ; Jeanne était la duchesse de Mercœur. Des deux fils de Jacques, l'aîné, Charles-Emmanuel, soutint le siège de Paris contre Henri IV, et mourut à 28 ans sans avoir été marié ; son frère Henri, qui lui succéda, est précisément celui dont nous parlons : il finit par épouser Anne de Lorraine.

Savoie était alors allié avec la France; mais il ne s'en défiait guère moins que de ses ennemis, et comme résultat de cette défiance, il voyait partout des intrigues.

Le Saint cependant gémissait devant Dieu, déplorant les malheurs de sa patrie, la licence et les crimes de la guerre, levant constamment les mains au ciel et appelant par des prières publiques, sur son peuple rudement châtié, le repentir et la miséricorde. Quand le duc de Nemours avait quitté sa ville, l'évêque s'était rassuré en le voyant à genoux implorer « la bénédiction de » son très-indigne pasteur; » et il avait nourri l'espérance que ce prince « lui commandait de conserver de son prochain retour. » Peiné de son absence, alors que la guerre menaçait de devenir plus vive, il avait, dans une lettre aussi forte que touchante, exposé toutes les raisons d'honneur et d'intérêt qui le devaient rappeler, regardant comme « le plus grand bonheur d'être » exaucé, et n'en voulant recevoir autre fruit que celui du mutuel contentement de Son Altesse et de Sa Grandeur, et de la commune joie des peuples du jeune prince et de tous ses vrais serviteurs¹. » Quand enfin la ville fut menacée, « le bienheureux François fut la seule espérance de ses pauvres enfants, et comme beaucoup étaient en crainte de grand malheur, il fallut qu'il se servit de son esprit prophétique pour relever les cœurs de ses peuples : « *Cette levée de boucliers s'évanouira,* » disait-il. C'était pour lui plus particulièrement que ses amis craignaient, à cause de la présence des hérétiques dans l'armée assiégeante, et ils l'exhortaient sans cesse à mettre en sûreté ses meubles et sa personne. Lui souriait sans rien répondre ou disait avec affection : « Non, non, je ne me cacherai point et je ne » me séparerai pas de vous. Je serai toujours à mon devoir et » ferai ma charge, Dieu aidant : si l'on sonne Vêpres, je m'y » rendrai; s'il faut faire des dépêches, je les ferai; si l'ennemi » entre d'assaut dans la ville, et qu'il veuille me nuire, me voici » aux mains de la divine Providence. Mais il ne sera rien de tout » cela, je vous en assure : ces grands princes s'accorderont, et » le sang se conformera au sang². »

Le duc de Nemours, en effet, ne fut que trois jours devant Annecy : car Victor-Amédée, prince de Piémont, accourut promptement au secours de la ville; et de plus, comme François l'avait annoncé, il y eut aussitôt un rapprochement, qui, en peu de temps, rappela au devoir le prince rebelle.

¹ Voy. Lettre 1225^e. — ² Ch.-Aug. de Sales.

70. Victor-Amédée était descendu à l'évêché, beaucoup moins parce que c'était le plus bel hôtel que parce qu'il vénérât le saint évêque, et celui-ci saisit l'occasion pour parler fortement de la réforme des monastères : son zèle apostolique ne savait jamais négliger une circonstance favorable.

Son plan général était de séparer la portion des biens destinée aux abbés et prieurs commendataires de celle qui était réservée à la maison et aux religieux : cette dernière serait mise en communauté sous les supérieurs *cloîtriers* rééligibles de trois en trois ans. Cet ordre serait établi d'abord à Talloires, où la réforme avait commencé, et à cette maison il faudrait soumettre tous les monastères de Saint-Benoît. Dans les monastères de l'Ordre de Cîteaux, on ne réussirait qu'en remplaçant les religieux par des Feuillants¹; et pour les maisons de Saint-Augustin, comme il était urgent aussi de changer d'Ordre, on pourrait en retirer quelques-unes dans les villes, pour accroître le nombre des chanoines, en confier quelques autres aux Pères de l'Oratoire, et même en annexer au collège d'Annecy. — Quant aux femmes, il faudrait transporter dans les villes les trois maisons de Cisterciennes, et soumettre tous les monastères aux réglemens du Concile de Trente. — Pour tout, le Duc obtiendrait du Pape la nomination d'une commission d'évêques et les ordres à qui de droit; il prêterait en outre l'appui de sa puissance².

Le prince loua ces sages mesures et promit tout son concours; mais le mal ne cède pas volontiers la place, et le Saint, qui réclamait presque inutilement depuis dix ans (Liv. IV, N° 86), devait rencontrer encore tant de difficultés, qu'à peine put-il faire un peu de bien.

71. C'était un temps fécond en licence : au cloître et dans le monde on rencontrait le désordre, avec l'orgueil qui ne veut point être corrigé; mais, ardent et impitoyable quand il s'agissait de réformer les institutions, François se portait, à l'égard des personnes, jusqu'aux dernières limites de la patience et de la charité, surtout quand il y avait pour lui quelque injure à souffrir.

Un gentilhomme de grande qualité, puissant dans le siècle, était aussi très-débauché, et par cela même ennemi du saint évêque, contre lequel il ne cessait d'aiguiser sa langue, ayant même composé d'odieuses satires. Mais « voyant qu'il y perdait sa peine et que l'homme de Dieu ne s'en émouvait aucunement,

¹ Bernardins réformés. — ² Voy. Tome V, p. 479.

quelques nuits de suite, au plus fort de l'hiver, il mena une meute de chiens devant les fenêtres de sa chambre, et leur faisait tirer les oreilles par ses serviteurs et autres enfants perdus, afin qu'ils hurlassent comme les loups. Bien plus, ces misérables criaient et clabaudaient comme étant à la chasse, et tiraient des coups de pistolet, de sorte que toute la rue était en émoi; et personne n'osait réprimer cette insolence : la justice même y avait travaillé en vain, tant ce seigneur était puissant. Les serviteurs du Saint voulaient sortir en armes; mais jamais il ne le voulut permettre, et il disait doucement : « Non, laissez, » laissez; ils endurent plus que nous : du moins nous sommes » ici chaudement et à couvert, et quand le jour viendra, qu'ils » seront contraints de dormir, ils reposeront avec plus d'incommodité. » Et se prosternant, il priait pour eux aux pieds du crucifix : « Père, disait-il, *pardonnez-leur; car ils ne savent ce qu'ils font.* » Quelquefois ils jetaient des pierres et brisaient les vitres, et lui disait avec saint Étienne : « *Seigneur, ne leur imputez point ce péché.* » Poussant plus loin leurs injures, ils emplâtrèrent toute la grande porte du palais épiscopal de boue et d'ordure, et continuèrent à se montrer plus furieux jusqu'à ce qu'un jour l'homme de Dieu, trouvant le misérable auteur de ces insolences dans le parloir de la Visitation, le salua et embrassa très-amoureusement, ajoutant même, selon son ordinaire mansuétude, de très-suaves paroles de bienveillance. Le gentilhomme ne put tenir à ce procédé; il demanda pardon, et protesta souvent depuis que de cette admirable patience il avait fait plus de profit que d'avoir entendu cent prédicateurs. »

« Le frère de cet homme-là, marquis de qualité, comme lui grand ennemi du Saint, avait une querelle furieuse avec un seigneur fort riche et fort illustre : on disait partout qu'elle ne finirait que par le fer, et le seigneur vint bientôt en effet avec douze chevaux, dans l'intention de se battre. Or, comme il passait sous les fenêtres de l'évêché, l'homme de Dieu le vit, le salua et fit signe de lui vouloir parler. Il mit pied à terre, tandis que François descendait, et admira, dès les premières paroles, comment l'évêque pouvait connaître sa volonté de se battre avec le marquis, puisqu'il ne s'en était déclaré à personne. L'homme de Dieu prêcha fortement la paix, et fit tant, que ces deux hommes s'en remirent à son arbitrage : peu de jours après ils étaient pleinement d'accord, et depuis ils furent bons amis¹. »

¹ Ch-Aug. de Sales.

72. « Un autre gentilhomme, qui même lui était allié, s'estimant offensé de quelque chose, vint aussi au palais avec une meute de chiens, des cornets et trompettes, et fit sonner l'alarme dans la cour avec un bruit et tintamarre très-horrible. Non content de cela, il monta à la chambre du Saint, écumant de rage et remplissant l'air de mille menaces et injures, avec un scandale qui méritait le plus rigoureux châtement. François l'entendit sans s'émouvoir et ne lui répondit que brièvement, en paroles douces et courtoises; d'où cet insensé conçut une plus grande fureur, et ne se retira que quand il n'eut plus de voix. Le Père Claude de Coëx, témoin de cette insolence, ne put s'empêcher d'interroger l'homme de Dieu : « Monseigneur, comment » faites-vous en ces occasions pour ne vous point mettre en colère? Il semble que vous deviez reprendre fortement et réprimer cet insensé : c'eût été plutôt charité. » — « Voyez-vous, mon Père, j'ai fait un pacte avec ma langue, pour qu'elle prenne bien garde à se taire quand on dit quelque chose qui me pourrait fâcher. Et véritablement il ne fallait pas davantage » aigrir ce pauvre homme, ni lui faire connaître sa témérité : » il sera un jour sage et se repentira de cette faute. » Et en effet, quelque temps après, il vint avec larmes demander pardon au bon prélat¹.

73. Un avocat nommé Pillet était tenu à des redevances envers l'Église de Genève et refusait de s'y soumettre : on le contraignit par les voies judiciaires. Furieux, il s'en prit à l'évêque et saisissait toutes les occasions de le diffamer : aucune société ne lui pouvait inspirer le respect, aucune injure ne lui paraissait outrée, aucune grossièreté n'était de trop. L'homme de Dieu l'apprit bientôt et n'en conçut qu'un plus vif sentiment de compassion, et l'ayant un jour rencontré dans la rue : « Monsieur, dit-il » en le prenant par la main, je sais que vous me voulez du mal » et cherchez par tous moyens à me perdre de réputation, de » cela, j'en suis sûr; mais il faut que vous sachiez que, quand » vous m'arracheriez un œil, je vous regarderais de l'autre avec » affection. » Le malheureux demeura confus, mais non touché : sa colère même le porta jusqu'à ce point qu'il couvrit de boue et d'ordure les lettres monitioriales affichées aux portes de l'église, qu'il tira son pistolet contre les fenêtres de l'évêché, et encore blessa d'un coup d'épée le chanoine Rogès, vicaire général et official. La Mère de Chantal conjura le Saint de laisser agir

¹ Ch.-Aug. de Sales.

contre ce misérable ; mais il répondit : « Laissez-moi faire ; nous » nous vengerons bien : cet homme a trois filles , nous en rece- » vrons une gratuitement à la Visitation. » Ce qui s'accomplit.

Mais le Sénat avait été informé : le coupable fut mis aux fers et allait être condamné à mort , quand le Saint , recourant aux juges et à Son Altesse , obtint enfin sa grâce. Il alla lui-même dans la prison porter cette bonne nouvelle ; mais-il ne reçut que des injures , et ce fut encore vainement qu'il se jeta aux pieds du malheureux demandant pardon des offenses qu'il aurait pu lui faire sans le vouloir. « Cet endurci fit depuis une misérable fin , par un juste jugement de Dieu ¹. »

74. Les importunités sont parfois aussi désagréables que les injures et le Saint les supportait avec la même charité , comme s'il n'eût eu que le droit de subir les exigences. Un gentilhomme de Normandie , agité par le doute et grandement tourmenté de scrupules , s'était vainement adressé aux plus illustres docteurs : il portait son mal comme un cancer dévorant , avide de la paix et chaque jour plus troublé. Mais enfin il se sentit inspiré de venir à Annecy : la grande réputation du saint évêque lui ouvrait une espérance , et , si l'on disait vrai , son âme enfin trouverait le repos. On était à dîner quand il se présenta à l'évêché ; mais , comme poussé de l'Esprit de Dieu , François se leva aussitôt pour le recevoir , et l'introduisit dans sa chambre. Là conférence durerait encore à l'heure du souper ; M. de Sainte-Catherine vint avertir , d'autres messagers se succédèrent , et enfin l'on témoigna la crainte que le défaut de nourriture n'amenât une défaillance. « *L'dme* , répondit le Saint , *n'est-elle pas plus que la nourriture ? C'est ma nourriture de faire la volonté de mon Père.* » Que l'on demeure tranquille à mon sujet. » Et il continua son œuvre de zèle et de patience , jusqu'à ce qu'il n'y eut plus ni doutes ni inquiétudes. La séance avait duré dix heures ; mais l'étranger disait en se retirant au prêtre qui le reconduisait : « O que vous êtes heureux de jouir d'un prélat si saint , d'un » directeur si habile ! J'étais perdu , personne en France n'avait » pu me rendre la paix : béni soit Dieu qui m'a conduit près de » votre saint évêque ! On m'en avait dit des merveilles ; mais ce » qu'on m'a dit n'est pas l'ombre de ce que j'ai vu. Entre la re- » nommée et la réalité , il y a la différence du tableau à l'homme » qu'il représente. »

75. Pour montrer enfin sous toutes ses formes la grande cha-

¹ Divers témoins et Ch.-Aug. de Sales.

rité de l'homme de Dieu, Charles-Auguste raconte ce qui suit. Parmi les maux de la guerre, il avait surtout soin des pauvres, car la famine était la compagne de ce fléau. Un célèbre avocat, dont le fils étudiait à Paris, presque réduit à l'extrême nécessité, s'avisa de recourir au débonnaire prélat, et obtint en don une bien grande somme d'argent, que le jeune homme réclamait avec angoisse. Il ne savait comment la faire parvenir, craignant qu'elle ne se perdit en route, et le Saint se chargea de l'envoi à ses risques et périls, comme si c'eût été le bien du père : une lettre d'encouragement accompagnait, qui excita l'étudiant à la piété et à une grande diligence¹.

Le curé de Thonnex, réduit également à une extrême pauvreté, ne savait à qui recourir, et se décida enfin à s'adresser au saint évêque, bien qu'il le connût très-peu riche. François en effet ne trouva rien qu'il pût donner ; mais, comme la misère de ce pauvre prêtre devait l'exposer à la dérision des hérétiques, il se rendit à la chapelle, prit sur l'autel deux chandeliers d'argent et lui recommanda de les vendre pour avoir de quoi vivre. Rolland voulut ensuite les remplacer ; mais le Saint s'y opposa : « Cela, dit-il, ne se ferait qu'au préjudice des pauvres ; nous » nous passerons de chandeliers. »

Sans compter en effet ceux qui se présentaient presque continuellement, « deux jours de la semaine, il faisait distribuer à sa porte une très-bonne aumône à tous venants ; et parce qu'il y avait dans la ville d'Annecy plusieurs pauvres honteux, ayant appris leurs noms par le moyen des confesseurs, il fit distribuer vingt-quatre mesures de froment : et la mesure valait 30 et 35 florins². »

76. Parmi tant d'œuvres et de travaux, l'homme le plus diligent chercherait avec peine quelques loisirs ; et toutefois en cette année 1616 (fin juillet) parut le grand traité de l'*Amour de Dieu*. Un peu plus de deux ans, c'est tout ce qu'avait demandé ce livre sans pareil ; mais le Saint l'avait écrit parmi les ardeurs de l'oraison, dans les embrasements du divin amour dont il voulait parler, dans l'effusion des lumières célestes et comme sous la pression de l'Esprit divin. « Notre intérieur, écrivait-il, n'a plus

¹ Charles-Auguste ajoute que cet avocat, « sous prétexte du devoir de la visite, » se montrait singulièrement importun : « Bien souvent, dit-il, par une indiscretion intolérable à tout autre, il allait l'entretenir de *tricheries* et de choses de néant par l'espace de quatre, de cinq heures, et davantage. » — ² Ch.-Ang. de Sales. Le florin valait 46 centimes : c'était donc de 300 à 400 francs.

» de résistance; il faut que la crainte et la paresse de l'homme
 » extérieur cède à la volonté victorieuse de notre Maître, qui
 » veut que, tout froid et tout glacé que je suis, j'écrive de son
 » saint amour. Comptez ce jour pour celui auquel je commence
 » d'y employer tous les moments que je pourrai tirer de la presse
 » de mes autres devoirs, et invoquez incessamment sur moi
 » l'amour du divin Amant¹. »

C'était le 11 janvier 1614, et depuis lors en effet, tous les instants furent occupés et ménagés avec une sainte parcimonie : « ce lui était un martyre bien grand de ne pouvoir gagner le » temps requis. » Souvent le démon tâcha de l'arrêter par d'horribles manifestations de sa colère, poussant des mugissements étranges, faisant entendre des hurlements et aboiements « comme de loups et de chiens; » mais le Seigneur en retour faisait descendre sur lui les suavités de sa bonté divine, en sorte « qu'il écrivait autant sur son cœur qu'il mettait de mots sur le papier, » et que parfois ses larmes l'empêchaient d'écrire. Il y eut surtout une visite de Dieu « célèbre et solennelle : c'était le 25 mars, que la sainte Église fête l'incompréhensible mystère de l'Incarnation du Verbe éternel. Étant de retour de la prédication, sur le tard, il voulut être laissé seul en sa chambre pour réciter son chapelet, après quoi il se jeta à deux genoux sur son prie-Dieu, pour méditer; et voilà que le Saint-Esprit tomba sur lui, en espèce visible d'un globe de feu qui se partagea soudain en tant de petites flammes et l'entoura de telle sorte qu'il se vit tout couvert de feu. Surpris d'abord, il se remit bientôt et fut rempli d'une si grande douceur du divin amour que l'homme ne saurait l'exprimer. Il était comme abîmé dans cette ardeur de feu, quand son frère Louis, entrant inopinément, en fut effrayé et le crut malade. Il sortait pour appeler les serviteurs, mais François le retint par ces paroles : « Non, mon frère, n'appellez personne; » je ne suis point malade : je vous raconterai ce que c'est, » pourvu que vous me promettiez de ne le dire à personne; car » c'est un secret du Seigneur. » Et racontant toute l'histoire, il tremblait de tout le corps en parlant. Louis se retira tout pénétré de révérence; et ce soir-là l'homme séraphique s'abstint de manger et de boire; car il ne lui était pas possible de faire autre

¹ Lettre 506^e. Il ne faut pas omettre une réflexion. Le Saint ne travailla que deux ans à la *rédaction* de son livre: mais ce livre néanmoins avait pris toute sa vie : toutes ses études, tous ses travaux, toutes ses prédications, toutes ses oraisons, toutes ses œuvres enfin, y compris celle de la Visitation, se trouvent là comme en un résumé inexprimable.

chose que de laisser son cœur ainsi dilaté dans la suavité des voluptés divines¹. » Il écrivit en son livret cette faveur : « *Aujourd'hui, 25 mars, le Seigneur a daigné visiter miséricordieusement son serviteur François.* »

Dieu encore manifestait son intention par les fruits que produisait le livre, avant qu'il fût terminé. Le président de la Valbonne, René Fabre, très-affligé en son intérieur et comme livré à la mélancolie, étant venu voir le Saint pour prendre quelque avis et consolation, il le mena, sans qu'il eût rien dit, à son cabinet où, lui lisant deux ou trois chapitres de l'*Amour de Dieu*, il le laissa tellement satisfait, que ce seigneur crut avoir été deviné surnaturellement. Louis de Sales aussi profitait grandement de cette lecture, la faisant à genoux, après s'y être préparé par l'oraison, quelquefois par la sainte communion, et souvent il se relevait tout enflammé.

François cependant, ne s'arrêtant point à ces signes, et non content de soumettre ce qu'il écrivait au jugement des docteurs de son Église, envoyait ses cahiers à l'archevêque de Lyon, comme à l'Ordinaire du lieu où l'impression se faisait. Il voulait subir la censure de tous les hommes compétents : « car, disait-il, je me reconnais très-fautif, et de plus, j'ai peu de temps pour revoir mes petits ouvrages. Je supplie et désire qu'ils soient vus à loisir et charitablement examinés par les doctes. »

77. L'œuvre était hautement approuvée; elle parut enfin, avec *plusieurs fautes que le libraire avait laissé couler*, et fit partout une sensation profonde. Le général des Chartreux estima cette fois que le Saint ne devrait faire autre chose qu'écrire; les Jésuites et la Sorbonne comparèrent ce livre aux plus beaux traités des plus grands docteurs de l'Église; un gentilhomme français se hâta d'en féliciter sa patrie en même temps qu'il glorifiait le saint auteur par cet anagramme latin : *Sal es Francis decus*²; et le roi d'Angleterre, Jacques I^{er}, dans l'enthousiasme de son admiration, défiant ses évêques de jamais écrire rien de semblable, s'écriait : « O que je voudrais voir l'auteur de ce livre angélique! Ce doit être un grand personnage. » François l'apprit, et cette nouvelle rappela une douleur qui toujours affligeait son âme quand il songeait à la grande île, autrefois si riche en saints personnages et perdue maintenant dans les ténèbres de l'erreur. « Ah! disait-il, qui me donnera des ailes comme de colombe, et je volerai à ce roi, en cette île qui

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Vous êtes le sel et la gloire des Français.

» fut l'île des saints? Vive Dieu! Si S. A. me le veut permettre,
 » je me lèverai et j'irai à cette Ninive; je parlerai à ce roi, et lui
 » dirai au péril de ma vie le mot du Seigneur, et la parole qu'il
 » a faite à mille générations. »

Deux critiques néanmoins se firent entendre : on blâma comme un peu trop libres certaines comparaisons et expressions tirées de l'amour charnel; et l'on demanda si le livre n'était point trop théologique pour être à la portée du commun des lecteurs. Reproches peu sérieux vraiment : car l'âme qui n'a point dominé les sens n'ira pas loin dans un tel livre; et c'est précisément la qualité du *Traité de l'Amour de Dieu* d'être un ouvrage de haute portée dogmatique, inabordable en sa première partie aux lecteurs sans doctrine, et fermé pour le reste à toute autre clef que celle même du saint amour¹. Le Saint a dit lui-même : « Les quatre premiers livres et quelques chapitres des autres » pouvaient sans doute être omis, au gré des âmes qui ne » cherchent que la seule pratique de la sainte dilection; mais » tout cela néanmoins leur sera bien utile, si elles le regardent dévotement... Ce traité est fait pour aider l'âme déjà » dévote..., et pour cela il m'a été force de dire plusieurs choses » un peu moins connues au vulgaire, et qui, par conséquent, » sembleront plus obscures. Le fond de la science est toujours » un peu plus malaisé à sonder, et il se trouve peu de plongeurs » qui veuillent et sachent aller recueillir les perles dans les » entrailles de l'Océan. Mais si tu as le courage franc pour enfoncer cet écrit, il t'arrivera de vrai comme aux plongeurs, lesquels, étant és plus profonds gouffres de la mer, y voient clairement la lumière du soleil : car tu trouveras és endroits les plus malaisés de ces discours une bonne et amiable clarté². »

78. A ces paroles de l'écrivain, joignons le jugement du P. Jean de Saint-François, général des Feuillants, l'ami et le fidèle historien du saint évêque. « Là il représente comme en des tableaux sacrés l'histoire de la naissance, du progrès, de la dé-

¹ A notre époque, où la doctrine fait trop généralement défaut, le *Traité de l'Amour de Dieu* est malheureusement un livre fermé à la plupart même des personnes pieuses. Pourtant, le chemin de la perfection reste ouvert, et il est des âmes qui y marchent; il en est surtout qui y marcheraient, si elles étaient bien conduites. Pour conclusion, qu'un directeur sérieux passe bien attentif à travers les *Lettres* et l'*Introduction*; puis, qu'il étudie l'*Amour de Dieu*. — C'est le tome IV^e des Œuvres.

² Préface du Saint.

cadence, des opérations, propriétés, avantages et excellences de l'amour divin; et le tout si divinement que nul autre avant lui n'est parvenu, nul après lui n'atteindra jamais à cette perfection. On peut appeler ce livre une Somme très-accomplie de théologie amoureuse, où la volonté, épurée des autres affections, fait son cours en la science de l'amour sacré de son Dieu; où les beautés et perfections divines ne sont pas étréciées, comme dans les autres Sommes des théologiens, pour être accommodées à la compréhension de notre entendement, mais au contraire les volontés et les puissances des âmes amoureuses sont dilatées et élevées aux grandeurs et hauteurs du divin amour. Il n'y a rien de si secret et mystique dans les chastes embrassements de l'âme et de l'époux sacré, qu'il n'explique et ne déclare d'une manière si exquise et si sainte que, pour être divulgué, il n'est toutefois nullement profané. Des choses plus communes et ordinaires qui se passent en la nature, il tire des comparaisons qui lui accourent avec tant de facilité, que vous diriez qu'elles ont été faites exprès par le grand Auteur de l'univers pour servir à ce saint homme... Et ce qui est infiniment admirable, c'est que des buissons mêmes et des halliers épineux de la scholastique, il cueille des roses d'amour si fraîches et si délicieuses, que les esprits se peuvent délecter de leur vue et de leur odeur sans être nullement atteints des piqûres de leurs épines. Il traite les matières scholastiques si mystiquement, et les mystiques si amoureusement, et les amoureuses si chastement, que vous ne savez ce que vous devez plus admirer, ou la science, ou la sagesse, ou la charité, ou la pureté de ce très-docte, très-savoureusement sage, très-amoureux et très-chaste auteur... Il n'est toutefois que pour les âmes déjà fort avancées, pour les aigles, et non pour les aiglats qui *barbailent* encore à l'éclat de cette trop grande lumière. Partant ce n'est pas merveille si plusieurs, ayant jeté les yeux sur ce divin traité, n'en ont pas continué la lecture, ou si beaucoup s'en abstiennent tout à fait. En quoi ils se doivent humilier, et reconnaître, ou la faiblesse de leur vue, ou l'impureté de leur goût, trop occupés encore des affaires de la terre, qui ne leur permettent pas de comprendre ni de goûter la doctrine contenue en ce livre. »

Les lecteurs seraient sans doute plus nombreux, et le *Traité de l'Amour de Dieu* renouvellerait son œuvre de sanctification, si l'on pouvait déjà le connaître avant même de l'aborder; mais l'analyse, unique moyen de cette connaissance préparatoire et comme d'initiation, aurait ici le tort d'être bien longue, en-

nuyeuse dès-lors et désagréable à beaucoup : nous l'offrirons toutefois avant de fermer cette histoire¹.

79. François cependant, tout occupé qu'il pouvait être de son livre, avait une attention toujours égale aux affaires de son diocèse. La *Sainte-Maison* de Thonon allait en décadence, bien que le collège prospérât merveilleusement sous la direction des Barnabites, et que les missionnaires Capucins fissent aussi très-bien leur devoir. La communauté des prêtres séculiers chargés des fonctions curiales offrait d'assez nombreux abus, que le Saint aspirait à détruire; mais il ne voyait de ressource que dans l'établissement des Pères de l'Oratoire, auxquels il désirait confier encore l'église de Rumilly. Ce fut une longue affaire, qu'il poursuivit tout le reste de sa vie, en même temps que la réforme des monastères, et nous ne voyons malheureusement, dans sa correspondance, que des désirs, des efforts, des démarches, des espérances et des sollicitations².

Il devait en être de même pour les droits de son Église dans le collège dit *de Savoie*, à Avignon. Ce collège avait été fondé par Jean le Frasse, cardinal d'Ostie et évêque de Genève, en faveur de 24 écoliers qui voudraient s'avancer en l'étude des bonnes lettres, et principalement de la jurisprudence et théologie, savoir : huit du diocèse de Genève, 8 du duché de Savoie, etc. « Or, les intentions du fondateur n'étaient plus suivies, et le Saint réclamait fortement, sollicitant à la fois à Turin et à Rome et faisant agir près du vice-légat d'Avignon³. Tout fut inutile, et, même dans le voyage qu'il fit en cette ville peu de temps avant sa mort, François ne traita qu'avec peu de profit, parce qu'il n'avait pas assez de temps, et que le vice-légat était empêché de trop d'autres affaires⁴. »

80. Le temps vint où il dut se rendre à Grenoble; car le parlement du Dauphiné l'avait instamment demandé pour l'Avent de 1616 et le Carême de 1617. Ayant obtenu cette fois la permission du Duc et du Pape, il partit avec deux conseillers députés pour lui faire honneur.

Pour l'Avent, tout consacré au mystère du Verbe incarné, son unique sujet de station fut l'*Ave Maria*; et chaque jour il en commentait quelque parole avec tant d'onction et d'éloquence, que de nombreuses conversions en résultèrent. Grenoble ne comptait pas moins de calvinistes que de catholiques; et des uns

¹ Voy. à la fin de ce volume. — ² Lettres 249^e et 250^e, 290^e, 329^e à 353^e. —

³ Lettres 252^e, 253^e, 256^e. — ⁴ Ch.-Aug. de Sales.

et des autres le nombre encore était égal autour de la chaire sacrée, parce que tous regardaient l'orateur comme un saint : les ministres essayèrent inutilement de retenir leurs sectateurs. Leurs efforts en ce sens devaient être d'autant plus stériles que le maréchal de Lesdiguières, qui commandait en Dauphiné, non content d'assister à presque tous les sermons, avait réclamé du Saint une longue conférence particulière, et montrait pour lui une vénération affectueuse et de jour en jour croissante. Il l'invitait à sa table et le visitait souvent ; mais surtout il ne négligeait aucune occasion de le louer, et proclamait hautement qu'il était digne d'être aimé, estimé et admiré de tout le monde.

Cette manière d'agir parut scandaleuse aux coryphées de l'erreur, qui se résolurent à faire des remontrances ; mais le maréchal, informé de ce dessein, le déconcerta aussitôt. « S'ils viennent en amis, dit-il, ou pour m'entretenir de quelque affaire, je les recevrai volontiers ; mais s'ils se permettent des remontrances, qu'ils sachent bien qu'étant entrés par la porte ils sortiront par les fenêtres. » Ne pouvant parler eux-mêmes, ils employèrent un des principaux seigneurs de la province ; mais le maréchal répondit : « J'ai assez d'âge pour savoir ce que je dois faire ; et ils sont trop petits compagnons pour apprendre à un homme de ma qualité comment il faut vivre. Je sais comment on doit traiter les évêques, qui sont bien autre chose qu'eux. Quand je verrai les princes souverains, les fils et les frères des rois se faire ministres, comme j'en vois qui se tiennent honorés d'être évêques, archevêques et cardinaux, je verrai quel honneur je dois rendre aux ministres. »

Lesdiguières sans doute eût renoncé à ses liaisons adultères, et peut-être consommé plus tôt son retour à la foi ; mais il dut partir au mois de décembre pour secourir le duc de Savoie. Ses relations furent ainsi rompues avec le Saint, pour ne reprendre qu'au Carême de 1618, et sa conversion, dès lors bien avancée, n'eut lieu définitivement qu'en 1622.

81. Après l'Avent, François était revenu à Annecy, où deux guérisons dues à l'efficacité de sa prière accrurent encore son renom de sainteté. Il guérit subitement d'une fièvre pestilentielle et ramena des portes du tombeau, en priant sur lui, le Père Claude de Coëx, prieur de Talloires ; et encore, étant allé voir un homme à l'agonie, il fit sur lui le signe de la croix, le bénit, annonça son rétablissement prochain et sortit pour aller à vêpres : au retour, le malade était bien, et peu après il était guéri. C'est aussi dans ce temps que, prêchant à Saint-Dominique et remar-

quant dans l'auditoire un hérétique très-obstiné, il se sentit inspiré de traiter la vérité de la religion catholique : ce gentilhomme écoute, se sent convaincu, renonce à ses erreurs et abjure bientôt après.

82. Rappelé à Grenoble pour le Carême, le saint apôtre se résolut d'y prêcher surtout la controverse, et il l'annonça dès le premier jour : « Me voici, dit-il, en la chaire de vérité : je n'y suis que pour la dire entièrement, et rien au monde ne m'em pêchera de la dire. Que plutôt ma langue s'arrête à mon gosier, qu'elle se sèche sur mon palais, et que je demeure muet. » Et il prononça ces paroles avec tant de dévotion et si puissamment, qu'il émut grandement ses auditeurs.

« Le premier qui revint au bercail fut Claude Boucard, de Verdun qui fit abjuration publique, non sans tirer les larmes des yeux du saint évêque et de tous ceux qui étaient présents. « Moi, disait-il, né en Lorraine d'honnêtes parents, baptisé et élevé en l'Église catholique, et maintenant âgé de 50 ans, je confesse franchement et ingénûment d'être rentré dans la Compagnie de Jésus au temps de ma jeunesse, où j'ai fait les vœux simples. J'ai enseigné à Paris le cours entier de philosophie l'espace de trois ans; devenu prêtre, j'ai enseigné un an la théologie en l'Université de Pont-à-Mousson; et après cela, j'ai passé au parti des calvinistes, non que je doutasse aucunement de la vérité catholique, mais afin d'avoir plus de liberté et de moyens de satisfaire ma convoitise, qui était selon le monde et la chair. » Et, dans son repentir il étalait toute sa vie : un premier retour et une première abjuration dans les mains mêmes du saint évêque; une rechute dans les malheureuses passions qui le rejetèrent avec la foi dans les rangs de l'erreur; de nouvelles sollicitations de pardon et de grâce, et enfin l'arrivée à ce jour bienheureux où pour jamais il faisait serment d'être à Dieu. Ses larmes et la solennité qu'il avait désirée étaient cette fois des gages assez sûrs : François lui donna l'absolution avec une joie d'autant plus grande, qu'il voyait la foule extraordinairement émue; et en effet, la conversion de Boucard fut un événement qui occupa toute la ville¹. »

Une autre suivit bientôt, également éclatante. Le ministre Barbier, fort renommé dans la secte, n'y trouvait point cette plénitude de conviction que réclame un noble esprit, et son cœur était mal à l'aise dans une religion qui n'aime pas. Il écouta et

¹ Ch.-Aug. de Sales.

suivit l'apôtre du saint amour, se pénétra de sa doctrine et devint, après son abjuration, un écrivain redoutable à l'hérésie.

D'autres suivirent en grand nombre, et c'était, parmi les calvinistes, un incompréhensible enthousiasme : de jour en jour, leur présence augmentait l'auditoire dans l'église Saint-André, qui était celle de la Station. Les ministres demeuraient consternés, et l'un d'eux imagina, pour arrêter ceux qu'il appelait ses ouailles, de faire son prêche à l'heure du sermon : il n'en vit que mieux son impuissance, car il se trouva presque seul dans son temple désert. Alors, ne se possédant plus de colère, il annonça partout qu'il voulait avoir avec l'évêque une conférence publique. François l'apprit et s'en réjouit, et comme on l'avertissait que le ministre était d'une insolence extraordinaire : « Tant » mieux, dit-il ; voilà justement ce qu'il nous faut. » — « Mais il » vous traitera indignement. » — « Tant mieux encore. Oh ! que » de gloire Dieu tirera de ma confusion ! » — « Mais il ne con- » vient pas d'exposer votre caractère à l'opprobre ! » — « Jésus- » Christ en a souffert bien d'autres ! J'espère que Dieu me fera la » grâce d'endurer plus d'injures qu'il ne m'en saurait dire, et, » si nous sommes bravement humilié, Dieu sera magnifiquement » exalté. Vous verrez des conversions à tas ; c'est la pratique de » Dieu de tirer son honneur de notre ignominie. » Malheureusement cette conférence n'eut point lieu ; car les calvinistes s'effrayèrent de la supériorité de l'athlète catholique, et toutes les bravades du pauvre ministre s'en allèrent en fumée ¹.

83. Parmi ceux dont la foi sommeillait dans les enivrements du monde et des plaisirs, beaucoup aussi perdirent leurs illusions. On cite entre autres deux gentilshommes de très-haute noblesse qui renoncèrent à la vanité de leurs habitudes pour embrasser une vie désormais édifiante. Sur ces paroles de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités, et tout est vanité*, le Saint avait si fortement établi l'inutilité et la dégradation de la vie qui n'est point consacrée à Dieu, que ces seigneurs s'étaient pris à rougir d'eux-mêmes ; et l'élévation de leur naissance avait encore grandi cette honte à leurs yeux.

Les âmes tièdes étaient ranimées, et les cœurs sincèrement chrétiens bénissaient le Seigneur en redoublant la ferveur de leurs désirs et de leurs promesses. « Je ne vis jamais, écrit le » saint évêque, un peuple plus docile que celui-ci, ni plus porté » à la piété ; surtout les dames y sont très-dévotes, et douze des

¹ *Esprit*, Part. I, Sect. 27.

» premières de la ville se sont rendues mes filles¹. » Mais aussi sa parole avait quelque chose de si extraordinairement lucide en sa force et onction, qu'elle étonnait même les plus habiles. Un éminent docteur, chanoine de la cathédrale, sortant un dimanche avec le peuple, s'arrêta tout hors de lui, sur la place Saint-André : « Quel est cet homme, s'écria-t-il, qui expose les questions » les plus difficiles de la théologie, et les fait entendre aux » femmes et aux plus petits esprits? » Plusieurs même, et spécialement un Franciscain et un Dominicain, désireux de conserver ses discours, les transcrivaient avec une ardeur qui tenait de l'enthousiasme et de la dévotion.

C'était à peine cependant s'il trouvait quelques moments pour se recueillir avant de monter en chaire. « Dieu, disait-il, me partage en mille choses! » et, en effet, sans parler de la direction des âmes, et de la réconciliation des pécheurs, on voit que les conférences particulières lui prenaient beaucoup de temps, que toutes les maisons religieuses demandaient à l'entendre, et que les malades ne voulaient que lui pour consolateur et pour médecin. Sa présence calmait les douleurs; le toucher de sa main, une prière de lui, sa bénédiction, c'étaient là des remèdes infailibles, qu'il appliquait en demandant le silence et qui grandissaient de plus en plus la réputation de sa sainteté².

« Sur la fin du Carême, il s'enrôla en la confrérie du Cordon de l'Ordre des Minimes, parce qu'il avait une grande dévotion au glorieux saint François de Paule, et portait une très-sincère affection à ses enfants. Il le reçut le 2 avril, au monastère de Saint-André, des mains du P. Antoine de Billy, et vénéra en cette occasion le manteau de ce merveilleux saint. Sa dévotion fut telle, qu'étant agenouillé et pressé d'une très-grande foule de peuple, qui se jetait sur lui, jamais pourtant il ne fit le moindre signe d'impatience, mais se tint toujours en une posture si égale, qu'il ravit en admiration tous ceux qui en furent témoins. Depuis lors, quand il rencontrait quelque religieux Minime, il parlait du cordon et disait : « Voyez si je ne suis pas de vos frères, mais c'est » la vérité que je ne suis pas Minime de nom seulement³. »

84. « Enfin, après avoir fait à Grenoble presque autant de miracles que d'actions, il revint promptement en sa chère ville d'Annecy; » là il retrouvait pour ainsi dire sa vie, qu'ailleurs il semblait interrompre, quoique pour la gloire de Dieu et le bien du prochain : « Hors de là, disait-il, je suis comme une statue

¹ Lettre 562^e. — ² Voy. Ch.-Aug. de Sales. — ³ Ch.-Aug. de Sales.

» hors de sa niche. » Sublime pensée d'humilité et d'amour par laquelle il exprimait tout ensemble, et le sentiment de son inutilité personnelle, et sa volonté joyeusement dévouée à servir le Seigneur selon son bon plaisir. Le diocèse d'ailleurs trouvait à sa présence une consolation d'autant plus grande qu'il continuait à souffrir les maux de la guerre; et nous savons quels secours le Saint portait à son peuple : surtout « il ne cessait de lever les mains au ciel pour la concorde des princes, et tâchait de rendre la divine Majesté favorable aux affaires de la chrétienté. »

En ce temps il reçut des lettres d'affiliation à l'Ordre des Barnabites. « bienfait et témoignage d'affection qui causa bien de la consolation et de la joie à son âme. » Mais « cette joie fut interrompue par la triste nouvelle de la mort de son très-cher frère, le baron de Sales et de Thorens, » enlevé tout à coup par une fièvre pestilentielle, alors que la Savoie admirait en lui l'un de ses plus nobles et plus braves officiers¹. Le Saint versa d'abondantes larmes, car cette perte était doublement pénible à son cœur, à cause de la jeune baronne et de la Mère de Chantal; mais toutefois, levant les mains et les yeux au ciel : « *Oui, dit-il, ô Père, parce que cela vous a semblé bon. Je me suis tu et n'ai pas ouvert la bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait. Le nom du Seigneur soit éternellement béni!* »

Deux heures après, il était à la Visitation; car il craignait que la belle-mère et l'épouse du défunt n'apprirent de quelque langue indiscrete la grande perte qu'elles venaient de faire. Rappelant le pieux dessein formé entre la jeune baronne et son mari, que celui qui survivrait ne serait plus qu'à Dieu : « Ma chère » fille, dit-il, ce qui n'était qu'un simple projet est maintenant » un ferme propos : M. de Thorens a trouvé ce que son cœur désire, et le Seigneur a voulu que vous fussiez à lui. » — « Ah! » mon père, mon père! j'ai trop compris; mon cher époux est » mort. » Et la jeune dame s'affaisse sur elle-même; puis bientôt revenue : « O mon Dieu, dit-elle, je suis donc désormais toute à » vous seul! » La Mère de Chantal parut alors : « Ah! ma Mère, » s'écrie la baronne, voilà Monseigneur qui me dit que M. de » Thorens est mort. » Et les deux nobles femmes, abîmées par la douleur, tombent dans les bras l'une de l'autre; mais bientôt, sous la parole du Saint, elles raniment leur courage, pour accepter doucement de la main de Dieu leur calice amer. Écoutons,

¹ Il était colonel et conduisait son régiment à l'armée du Duc; son corps fut inhumé à Turin dans l'église des Barnabites.

comme dans le secret de la famille, le grand cœur de S. François de Sales : « O Dieu, ma pauvre très-chère sœur¹, que j'ai » de peine pour le déplaisir que votre cœur souffrira sur le trépas » de ce pauvre frère, qui nous était à tous si cher!... Pour moi, » j'ai pleuré plus d'une fois..., et n'ai pu m'empêcher d'avoir les » ressentiments de douleur que la nature m'a causés; mais pour- » tant je suis maintenant tout résolu et consolé, ayant su com- » bien il est trépassé dévotement entre les bras de nos Pères » Barnabites, de notre chevalier², après avoir fait sa confession » générale..., avoir reçu la communion et l'extrême-onction fort » pieusement. Que lui peut-on désirer de mieux selon l'âme? Et » selon le corps, il a été assisté en sorte que rien ne lui a man- » qué. M^{sr} le prince-cardinal et M^{me} la princesse l'envoyèrent » visiter...; et enfin M^{sr} le prince-cardinal, après son trépas, » envoya douze flambeaux avec les armoiries de S. A. pour ho- » norer son ensevelissement. Dieu donc soit à jamais béni, pour » le soin qu'il a eu de recueillir cette âme entre ses élus; car en » somme, que devons-nous prétendre autre chose? Il ne se peut » dire combien la pauvre petite veuve a témoigné de vertu en » cette occasion. Nous la garderons encore ici quelques jours, » jusqu'à ce qu'elle soit bien rassise. Jamais homme ne fut plus » généralement regretté que celui-ci. Or sus, consolons nos » cœurs le mieux que nous saurons, et tenons pour bon tout ce » qu'il a plu à Dieu de faire; car aussi tout ce qu'il a fait est très- » bon³. »

85. Malgré toute sa résignation, la baronne de Thorens avait reçu un coup dont elle ne put se relever. Désormais elle parut triste et silencieuse, ne prononçant que des paroles de regret, ou subissant l'irrésistible pressentiment de son prochain départ. Elle était enceinte et elle disait : « Seigneur, je puis à présent » vous servir sans partage; je ne tiens plus au monde que par » cette petite créature que vous avez formée dans mon sein : » donnez-lui la naissance et le baptême, puis disposez de la » mère et de l'enfant selon votre sainte volonté. »

Le baron était mort le 23 mai; le 7 septembre, sa veuve allait le retrouver près de Dieu. Surprise d'un accouchement avant terme, elle mit au monde dans un long évanouissement un enfant qui fut baptisé et qui était mort quand elle revint à elle. Sa faiblesse la rendit incapable de supporter cette nouvelle dou-

¹ Lettre 867^e, à M^{me} de Cornillon. — ² Janus de Sales, chevalier de Malte.
— ³ Voy. aussi Lettre 876^e.

leur; elle tomba en convulsion et bientôt les médecins désespérèrent. Le Saint accourut, et il est impossible d'exprimer ce qui se passa dans les dernières heures de cette vie de 19 ans. « Vous » vous imaginerez bien, écrit-il, de quelle sorte nous avons été » touchés ces jours passés. Ce n'est pas la M^{me} de Thorens que » vous avez vue, quoique celle-là fût fort aimable; c'est une » M^{me} de Thorens toute dédiée à Dieu, toute relevée au dessein » de ne vivre qu'à Dieu, toute pleine de clarté ès choses spiri- » tuelles, et de la connaissance de Dieu et de soi-même, et telle » qu'on pouvait espérer que dans quelque temps elle serait une » autre notre Mère. Je ne vous dirai rien de sa fin très-sainte. » Entre ceux qui la virent, il y en eut qui, le jour suivant, me » vinrent demander congé de l'invoquer, et d'autres qui vinrent » renouveler leur propos, émus du spectacle de cette mort toute » pleine de douleur extrême, et douleur toute parsemée de *Vive » Jésus! Seigneur Jésus, tirez-moi à vous! O passion et mort » de mon Sauveur! je vous embrasse, je vous aime, je vous » adore; vous êtes mon espérance. Vive Jésus et Marie, que » j'aime plus que ma vie!* Et cela prononcé si suavement que » merveille. Or sus, ma très-chère fille, il m'a fait grand bien » de vous dire ces quatre mots, qui sont un échantillon de la » piété de cette mort. Elle est morte sœur et fille de la Visi- » tation¹. »

C'est de Belley que François écrivait ces lignes; car, dans sa grande douleur, après avoir rendu à la défunte les honneurs funèbres, il avait senti le besoin de se consoler près de son ami. Dès que la cérémonie fut achevée, il commanda qu'on lui tint des chevaux prêts, et comme on lui remontrait que la Mère de Chantal, extrêmement affligée, avait grand besoin de sa présence : « Vous faites tort à mon affection, répondit-il, de l'estimer plus affligée que moi. Je connais la force de son esprit et » la faiblesse du mien : comment lui apporterai-je de la consolation, moi qui en ai plus besoin qu'elle? » Et dans ses entretiens avec l'évêque de Belley, il racontait cette sainte mort avec tant de larmes et d'édification, qu'il était impossible de ne point pleurer avec lui; il parlait de sa chère belle-sœur comme d'un ange, plutôt que d'une créature mortelle².

86. Ayant bientôt remis son âme, il revint à Annecy, et le 17 septembre il écrivait tout ensemble au pape Paul V et au cardi-

¹ Lettre 572^e. *Voy.*, à l'occasion de cette admirable mort, les Lettres 570^e, 571^e, 877^e et 878^e. — ² *Esprit*, Part. II, Sect. 32^e.

nal Bellardin, dépeignant avec l'angoisse d'un père l'extrême pauvreté et misère des religieuses Clarisses, et s'autorisant de ce qui avait été accordé à celles de Grenoble pour solliciter en leur faveur « dispense pour posséder en commun des terres et d'autres biens immeubles. » — « Voyant, disait-il au cardinal, combien » cette pauvreté extrême est nuisible à la vie intérieure, et que » ces religieuses ne peuvent persévérer longtemps dans la sainteté de leur profession, quoiqu'elles ne soient point sous ma » juridiction, mais qu'elles soient dirigées par les Frères Mineurs, » je n'ai pas voulu manquer d'ajouter mes très-humbles prières » à celles qu'elles présentent à S. S., et de recommander cette » affaire à Votre Seigneurie Illustrissime, que je supplie instamment leur être favorable. » Il signalait en même temps les points à réformer dans leur vie, selon le décret du saint concile de Trente ; car le zèle et la charité bienveillante ne se séparaient jamais dans cet admirable Saint¹.

Dans le même temps, nous le voyons très-attentif au progrès du bien que pouvaient faire les Barnabites, très-ardent à célébrer leurs louanges et travaillant à les introduire en France, «² ès lieux où les Jésuites ne sont pas². » D'autre part, consulté sur le projet d'une *Somme de Théologie*, il donne sur la manière d'écrire de tels ouvrages des avis qui ne sont autres que ceux d'un maître³. Enfin, c'est à la même époque (novembre), et avec une joie nonpareille, qu'il envoya au Souverain-Pontife l'éloge de son vénérable ami Juvénal Ancina, que l'on songeait à béatifier. Nous avons déjà (Liv. III, N° 14, et Liv. IV, N° 15) cité quelques mots de cette admirable lettre, où François s'est peint lui-même en célébrant avec vérité l'évêque de Saluces ; mieux vaut inviter à la lire que chercher à la faire connaître en en extrayant même de longs passages⁴.

87. Parmi ces occupations et bien d'autres encore⁵, l'Avent approchait et le saint prédicateur devait retourner à Grenoble ; car, sollicité par le Parlement, Lesdiguières l'avait obtenu une seconde fois pour cette station et celle du Carême. Il partit en dépit des craintes humaines de ceux qui présumaient qu'il devrait se répéter, espérant bien, puisqu'il ne voulait prêcher que Jésus et sa gloire, « faire voir à tout le monde que notre Dieu est un fonds inépuisable ; » et toutefois il ne s'éloignait point

¹ Lettres 276^e et 277^e. — ² Lettres 281^e et 285^e. — ³ Lettre 282^e. — ⁴ Lettre 283^e. — ⁵ Le temps était revenu de rendre compte de son diocèse, et il voulait, pour cela et pour d'autres affaires, envoyer à Rome le P. Juste Guérin (Lettre 285^e).

sans quelque inquiétude, parce qu'alors la Mère de Chantal était dangereusement malade. Mais il disait, pour cela comme pour toutes choses : « La volonté de Dieu soit à jamais l'unique refuge » de la nôtre, et son accomplissement notre consolation ¹. »

« Il fut à Grenoble, dit Charles-Auguste, pour y faire des merveilles à son accoutumée, mais non toutefois à la réjouissance des ministres, qui savaient fort bien qu'il ne venait que pour leur dommage. Or ils allaient fort souvent écouter ses prédications, afin de le surprendre en ses discours, puisqu'ils ne pouvaient remarquer la moindre imperfection en sa vie. Mais il prêcha plus doctement et puissamment que jamais, en sorte qu'ils furent réduits à jeter dans leur ignorante populace des injures et des calomnies; et tout cela pour néant, car il les laissait bonnement crier, et cependant apportait toujours une très-ample moisson dans les greniers de l'Église. »

88. Au mois de janvier (1618), il revint à Annecy, d'autant plus joyeux qu'il savait la guérison de la Mère de Chantal²; mais cette joie fut bientôt troublée par la perte de deux hommes très-précieux pour le bien et très-chers à son cœur, le P. Simplicien, supérieur du collège, et M. de Sainte-Catherine, Philippe de Coëx, frère du prieur de Talloires, chanoine et grand-pénitencier, « vers lequel il avait coutume d'épancher sa conscience au sacrement de Pénitence. » Il pria Dieu fervemment pour ce prêtre excellent, sachant que c'était un serviteur fidèle et prudent sur son peuple; mais il apprit du Seigneur qu'il devait mourir : c'est pourquoi, après avoir adoré la divine volonté, il alla pour le visiter et l'encourager, promettant de ne le point quitter, s'il lui était nécessaire. Il fut en effet longtemps près de lui, et en sortant il dit au prieur : « J'ai prié chaudement pour » la santé de notre très-bon frère; mais Dieu m'a révélé qu'il le » voulait. C'est le Maître et le Seigneur; prenez garde de n'en » dire mot : les douleurs qu'il souffre maintenant sont celles » qu'il eût dû souffrir en purgatoire. »

Le vertueux malade, voyant ensuite son frère qui pleurait amèrement : « Essuyez vos larmes, lui dit-il, et ne vous affligez » point de ma mort, car Monseigneur m'a promis qu'il aurait » soin de vous. Mais gardez, oh ! gardez bien de ne rien faire ni » entreprendre sans son conseil ! Et voici ce que je vous dis en » me séparant de vous ; car je ne dois pas emporter dans l'autre » monde une chose de si grande importance : Monseigneur est

¹ Lettre 575^e. — ² Lettre 577^e.

» un grand saint; tenez-le comme un saint Jean-Baptiste, quant
 » à la virginité, et comme un saint Charles, quant à l'humilité
 » et pauvreté d'esprit. »

« Il était déjà nuit quand on alla rappeler François, qui interrompit soudain son souper, et vint à son cher confesseur : « Courage, mon frère, lui dit-il; nous mourrons, mais nous mourrons bien; l'éternité est proche, et vous verrez bientôt le Seigneur notre Dieu en la terre des vivants. » Et le malade levait dévotement les yeux, jusqu'à ce qu'il fut aux derniers moments. Alors le saint évêque, se jetant à genoux avec tous les assistants, récita les litanies, recommanda son âme à la divine Majesté, lui donna la sainte bénédiction au moment de son départ, lui ferma les yeux et pleura sur lui. Mais parce qu'il l'avait toujours tenu pour un serviteur de Dieu, il voulut avoir son chapelet et sa ceinture. Le jour même (25 janvier) il écrivait : « Dieu, qui nous l'avait donné pour son service, nous l'a ôté pour sa gloire : son saint nom soit béni... Il réparera cette perte et nous suscitera des ouvriers, au lieu de ces deux qu'il lui a plu retirer de sa vigne pour les faire asseoir à sa table. Tenez votre cœur en paix, car il le faut : *pleurez un peu sur les trépassés*, mais pourtant tenez Dieu en consolation, puisque notre espérance est vive¹. »

« Presque en même temps il y avait un malade bien différent. qui, pour la multitude de ses péchés, désespérait de son salut. Plusieurs confesseurs avaient longtemps travaillé en vain pour le ramener à l'espérance; mais le serviteur de Dieu, par ses caresses et sa douceur, lui donna tant d'assurance de la bonté et miséricorde divine, qu'enfin ce pauvre homme releva son courage, se réconcilia très-bien et mourut chrétiennement². »

89. « Pour le Carême il retourna à Grenoble, et bientôt il put écrire : « Me voici au milieu des prédications et d'un grand peuple, et plus grand que je ne pensais; mais si je n'y fais rien, ce me sera peu de consolation. » L'auditoire croissait prodigieusement, et un prédicateur qui eût aimé sa propre gloire se serait grandement félicité; mais lui se tenait de plus en plus humble, se qualifiant en des termes que l'on peut à peine citer : « Ce bon Père dit que je suis une fleur, un vase de fleurs et un phénix; mais en vérité je ne suis qu'un puant homme, un corbeau, un fumier³. » Et pour cette grande humilité, le Seigneur le favorisait de plus en plus : « Pourtant,

¹ Lettre 581^e. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Lettre 583^e.

» aimez-moi bien ; car Dieu ne laisse pas de m'aimer, et de me
 » donner des extraordinaires désirs de le servir et aimer pure-
 » ment et saintement. — Vraiment, j'ai eu de grands sentiments
 » ces jours passés des infinies obligations que j'ai à Dieu, et,
 » avec mille douceurs, j'ai résolu derechef de le servir avec le
 » plus de fidélité qu'il me sera possible... Mon Dieu ! que je vou-
 » drais volontiers mourir pour l'amour de mon Sauveur ! Mais
 » au moins, si je ne puis mourir pour cela, que je vive pour cela
 » seul¹ ! »

Tout entier à ce grand amour, il consacrait son temps pour le salut des âmes qu'il avait accepté d'évangéliser, et toutefois il voulait que personne ne craignît de l'importuner : quiconque avait besoin de lui parler le trouvait libre et tranquille comme s'il n'eût eu qu'à l'entendre. Il exigeait spécialement que ses religieuses fussent tout à l'aise pour lui écrire : « Ne me dites
 » point que vous abusez de ma bonté à m'écrire de grandes
 » lettres ; car en vérité je les aime toujours suavement. » Et il prenait joyeusement sur le temps du repos pour leur répondre : « Me voici bien avant dans la nuit, mais plus avant dans la con-
 » solation que j'ai de m'imaginer le doux Jésus assis sur votre
 » cœur. »

Parmi les fruits de ses prédications, il eut une joie particulière de voir s'établir à Grenoble une maison de la Visitation : c'était la quatrième de l'Ordre, et elle s'ouvrit le 8 avril². L'idée en avait été émise par plusieurs dames dès le premier Avent (1616), et le Saint, procédant avec sa prudence ordinaire, avait doucement levé les principaux obstacles : la Mère de Chantal inaugura le monastère et y laissa comme supérieure la Mère de Chastel³.

90. Avant de revenir à Annecy, le saint évêque voulut visiter la Grande-Chartreuse, qui n'est qu'à trois lieues de Grenoble, et il y fut reçu avec de très-grands honneurs par le général Dom Bruno d'Affringues et par ses religieux. On connaît l'acte de merveilleuse simplicité par lequel cet illustre chef d'Ordre rendit à jamais précieux pour François le souvenir du monastère : il estimait cet acte à l'égal des plus grands prodiges⁴.

Rendu à son troupeau, il retrouva d'incessantes occupations, outre le *flux et reflux interminable des visites*, et ces mille dé-

¹ Lettres 583^e et 584^e. — ² Annecy et Lyon étaient les deux premières ; la 3^e maison avait été établie à Moulins le 25 août 1616. — ³ Voy. Lettres 560^e, 562^e, 579^e, 585^e, 588^e et 589^e. — ⁴ Voy. *Esprit*, Part. III, Sect. 32.

tails dans lesquels il devait entrer pour les affaires de son Ordre, pour la direction des âmes, pour les services à rendre à ses amis. Sur la fin de juin, la réforme de l'abbaye de Sixt, comme nous l'avons dit (Liv. IV, N° 29) l'appelait dans le Faucigny, d'où il passait encore dans le Chablais. En s'en allant, comme il était au village de Saint-Joire (Saint-Georges), après avoir visité le prieuré de même nom, il fut saisi d'une grande soif, et voyant que ses serviteurs, dit Charles-Auguste, *allaient séchant*, il résolut de s'arrêter jusqu'à ce que le gros de la chaleur fût passé. Or il n'y avait là qu'une seule hôtellerie, où l'on descendit pour demander du vin : « Ah ! plutôt, Monseigneur, dit l'hôte, » je vous conseillerais de boire de l'eau ; car je n'ai que du vin » corrompu, et si vous en buviez, certainement vous seriez malade. » Le Saint pourtant en demanda avec instance, par deux ou trois fois, et fit tant qu'enfin ce brave homme se résolut d'en apporter un peu au fond d'un verre. Le serviteur de Dieu l'ayant goûté : « Mais, dit-il, voilà de très-bon vin : n'hésitez point d'en » donner à nos gens. » L'hôte but dans le même verre, après son bienheureux évêque, et, tout émerveillé, courut pour offrir du vin aux serviteurs qui, non contents d'étancher leur soif, voulurent en emporter pour le reste du chemin. Chacun reconnut que c'était un miracle ; mais l'humble prélat, selon sa coutume, ne parla plus jamais de ce fait¹.

Le résultat de ce voyage, comme toujours, fut la remarque de certains besoins et de certaines œuvres à faire, qui réclamaient l'assistance et l'intervention du Duc : François y eut recours dès qu'il fut arrivé, déclarant avec une sainte liberté les moyens qu'il jugeait les plus propres².

C'est encore en ce temps qu'il écrivit au P. Léonard Lessius, cette lettre longtemps rejetée comme apocryphe dans laquelle il approuve son *Traité de la Prédestination*. « Je n'ai pas laissé de » remarquer, dit-il, que V. P. était de cette opinion si ancienne, » si consolante et si autorisée par le témoignage même des Écrivains prises dans leur sens naturel, *que Dieu prédestine les hommes à la gloire en conséquence de leurs mérites prévus ;* » ce qui a été pour moi le sujet d'une grande joie³. »

91. Cependant, pour cimenter l'union qui avait régné entre les deux maisons de France et de Savoie, durant la dernière guerre,

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettre 297°. Voyez pour différentes choses les Lettres 292° à 298°. — ³ Lettre 299°. En faveur de l'authenticité de cette lettre, il suffirait de dire que la même doctrine se trouve dans le *Traité de l'amour de Dieu*.

Charles-Emmanuel désirait obtenir à son fils aîné la main de Christine, sœur du roi Louis XIII. Il choisit pour négocier cette affaire importante un de ses autres fils, le jeune cardinal Maurice, et il lui adjoignit le saint évêque, le président Fabre et le comte de Verruë, Philibert Gérard Scaglia. Le départ eut lieu sur la fin d'octobre, et l'on passa les fêtes de la Toussaint à Orléans, d'où l'on se dirigea vers Paris à petites journées. « Le » voyage, écrit François, a été très-heureux. Notre Sérénissime » maître a voyagé très-gaiement; il a reçu beaucoup de caresses » et d'applaudissements de la part des grands et des petits, cha- » cun bénissant Dieu et la maison de nos princes, et témoignant » une ferveur particulière pour l'objet de notre demande. Pen- » dant les cinq jours de navigation, j'ai eu le temps de jouir de » la présence du Sérénissime cardinal; *non sans lui parler de » beaucoup de choses bonnes.* »

Là, comme partout en effet l'évêque et le saint se montraient. Respectueux et condescendant jusqu'à tenir les rames avec le prince qui en faisait un amusement, se faisant tout à tous parmi les gens du cortège, il ne négligeait aucune occasion d'exhorter à la vertu, à la dévotion, au saint amour, dont le Seigneur avait voulu qu'il fût l'apôtre. « Il parlait, dit un témoin, d'une ma- » nière si délicieuse, qu'il intéressait tout le monde et que per- » sonne n'en éprouvait d'ennui. Il nous disait que la piété, aus- » tère dans les anachorètes, doit se montrer sous un visage doux » et aimable dans la Cour des princes; que la vertu n'oblige » personne plus que les grands; qu'on doit être humble à mesure » qu'on est plus élevé; que la magnanimité est bien différente » de l'orgueil et l'humilité de la pusillanimité... Il nous parlait » de la gloire des saints, du bonheur de l'éternité, de l'aveu- » glement des hommes qui s'attachent à cette pauvre terre... Il » nous représentait le bonheur d'avoir en Dieu un Père digne » de toute notre filiale confiance et de tout notre amour. Plutôt » mourir, disait-il, que d'aimer autre chose que Dieu! plutôt » tout perdre que l'espérance de l'aimer éternellement! Et il dé- » veloppait ces vérités d'une manière si gracieuse, qu'on avait » un plaisir indicible à l'entendre. »

L'entrée à Paris, fut comme un triomphe: « On ne peut dire » avec combien d'honneur a été reçue S. A., ni à quel nombre » était le peuple qui vint au-devant de nous pour la voir: de » mémoire d'homme, on n'a jamais vu tant de foule pour une » entrée de prince. Le Roi, la Reine, Monsieur, Madame aînée » et Madame jeune firent au prince de très-grandes fêtes; mais

» par-dessus tous le Roi : tous les siens disent qu'il a donné des » signes extraordinaires d'allégresse¹. »

92. Assurément la renommée de Charles-Emmanuel et les grandes espérances que faisait concevoir Victor-Amédée inclinaient les cœurs à la joie en vue du mariage projeté; mais on était particulièrement fier à la Cour de recevoir une ambassade aussi extraordinairement distinguée, « et l'on disait ouvertement que le duc de Savoie ne pouvait mieux montrer son bel esprit qu'en l'élection de ces trois grands personnages, François de Sales, Antoine Fabre et le comte de Verruë. »

François de Sales, avec sa grande renommée de talent, de science et de sainteté, se détachait encore de ce groupe admiré : tout Paris était dans la joie par l'espoir de l'entendre prêcher bientôt; et avant même qu'il fût arrivé, M. de Monthelon lui avait fait écrire pour qu'il prêchât l'Avent et le Carême, à Saint-André-des-Arts². C'était chose réglée quand il entra dans la ville, où il fut logé à l'hôtel du maréchal d'Ancre, « parce que le roi le désirait voir assidu près de sa personne; » mais, en attendant la station et malgré l'affaire importante du mariage, « en laquelle il frappa le plus grand coup, » on voulait *goûter son éloquence*.

Il accepta de prêcher la fête de saint Martin dans l'église des Oratoriens, et à cette nouvelle, on ne peut dire le grand mouvement qui se fit. Le roi, la reine, les princes et princesses, les grands, plusieurs évêques, les savants les plus renommés, une foule immense enfin se réunirent et se pressèrent à l'heure du sermon : quand le Saint voulut entrer, tout passage était fermé; il fallut ouvrir une fenêtre et y dresser une échelle³. Dans la chaire, au lieu de considérer l'honneur qui lui pouvait revenir, il s'humilia devant Dieu, et tandis que les auditeurs cherchaient dans son discours le riche morceau d'éloquence que l'exorde avait fait pressentir, il commença le simple récit des actions du grand évêque de Tours. Ce fut un véritable désenchantement, et il y eut des plaintes presque injurieuses, des critiques amères, qu'il entendit tout en parlant ou qui lui furent ensuite rapportées : « Hélas ! dit-il bonnement, que peut-on attendre d'un arbre de montagne sinon des fruits sauvages ? »

Le monde ne pouvait comprendre un pareil fait; mais voici

¹ Lettre 596^e. — ² Lettre 305^e. — ³ Il en fut de même le 25 août, quand il dut prêcher dans l'église des Jésuites le panégyrique de saint Louis (Ch.-Aug. de Sales).

comme le jugeait un autre ami de Dieu, qui a pris là l'esprit de sa Congrégation : « Voilà comme les saints répriment la nature, » qui aime l'éclat et la réputation ; voilà comment nous devons » faire nous-mêmes... Ce qui convient à notre pauvreté et à l'es- » prit du christianisme, c'est de fuir toute espèce d'ostentation » et de nous cacher ; c'est encore de chercher le mépris et la » confusion, comme a fait Jésus-Christ, *et quand nous aurons » cette ressemblance avec lui, il travaillera avec nous*¹. »

93. Jésus-Christ donc allait travailler avec notre Saint, et non-seulement en fécondant sa parole, mais en attirant sur lui, d'une façon plus merveilleuse, la vénération de tous. L'aspect de sa physionomie, de sa démarche et de toute sa personne avait quelque chose de si doux et de si imposant à la fois, qu'il paraissait tout céleste, et rappelait Notre Seigneur même conversant parmi les hommes. « Quand il marchait par les rues chacun tâchait de le toucher, d'autant qu'une certaine vertu ravissante sortait de lui. A la Cour même on était étonné de voir comme il traitait habilement les affaires tout en demeurant visiblement l'homme de Dieu, et les courtisans, qui louent bien rarement la vertu, confessaient qu'il y avait en lui du surnaturel. » Aussi, malgré ce qui s'était passé dans l'église de l'Oratoire, quand il parut dans la chaire de Saint-André, l'auditoire était compact, et l'on y vit « des cardinaux, des évêques, des princes du sang, des chevaliers de l'Ordre, des conseillers et autres seigneurs de marque, qui accouraient de tous côtés. » Chaque jour, la foule revenait plus nombreuse et plus avide de l'entendre : « Jamais, disait-on, les Apôtres n'avaient prêché » plus saintement et plus apostoliquement. » On l'admirait avant qu'il eût rien dit ; car tous l'avaient suivi du regard depuis l'autel où il avait prié, jusqu'à la chaire où il montait rempli de Dieu. Ses paroles les plus communes, embrasées du feu de la charité, perçaient et attendrissaient les cœurs, et *chaque mot portait coup*.

Ce n'était pas qu'il mît en ses discours plus de couleur que la première fois : car, prêchant même « devant la reine et tout son » beau monde, il ne parla point, dit-il lui-même, avec plus de » soin, plus d'affection, plus de plaisir qu'en sa pauvre petite » Visitation ; mais la vive présence du Roi et de la Reine du ciel, » en éclipsant devant les yeux de son cœur toutes les grandeurs » de la terre², mettait sur ses lèvres des paroles et dans les

¹ Saint Vincent de Paul, lettre du 9 novembre 1655. — ² Lettre 306^e.

âmes des sentiments qui rendaient son éloquence merveilleuse et multipliaient les conversions.

94. La station finie, les marguilliers de Saint-André lui offrirent inutilement un riche service de vaisselle d'argent : il voulait des âmes et il cherchait la gloire de Dieu ; là devait être toute sa récompense, et son bonheur était de rompre le pain de la sainte parole. On comprend qu'il prêcha encore bien des fois, entre l'Avent et le Carême ; on le demandait partout et jamais il ne savait refuser, quand les affaires le laissaient libre. Le jour des Rois, dans l'église Saint-Mathurin, il parla sur la beauté de l'Église naissante, montrant dans le mystère de la fête un mystère de vocation et d'offrande, de lumière et d'amour, et dans chaque communion comme une nouvelle Épiphanie. Huit jours après, dans l'église Sainte-Madeleine, il avait donné pour texte cette parole : *Jésus a été obéissant jusqu'à la mort de la croix* ; et un calviniste vint lui dire après, d'un air suffisant, que ce texte était inopportun. « Monsieur, répondit-il en souriant, il » était très-opportun pour vous, puisque vous désobéissez à » l'Église. » Cet homme rougit de se voir deviné, réfléchit, se fit instruire et abjura bientôt.

Le 17 janvier, faisant le Panégyrique de saint Antoine, qui se sanctifia dans la solitude parmi les luttes acharnées que lui suscitaient les démons, il montra combien seraient inexcusables les chrétiens, qui se perdent dans un pays catholique, avec tant de moyens de salut. Le 20, parlant de saint Sébastien et rappelant l'écriteau que Dioclétien fit attacher sur la poitrine du généreux martyr, ce fut avec une ferveur incomparable qu'il invita les fidèles à porter toujours le nom de Jésus gravé dans leurs cœurs et comme imprimé dans leurs discours et leurs actions.

Le Carême vint et fut plus suivi encore ; et dans ce temps, comme précédemment et après, les prédications se multiplièrent. « Il prêchait bien souvent deux, trois et quatre fois le jour ; d'où l'on a remarqué depuis qu'il fit autant de discours à Paris qu'il y a de jours dans l'année. » Ses amis et ses serviteurs s'effrayaient de le voir si facile à accorder toutes les demandes ; ils allaient presque jusqu'aux reproches, et lui répondait simplement : « Laissez faire ; Dieu nous fera la grâce de multiplier » notre pain : *il est riche en miséricorde sur ceux qui l'in-* » *voquent*. Il fortifiera l'esprit pour lui donner de quoi parler, » et ne délaissera point le corps par lequel se distribue sa pa- » role. Ne sommes-nous pas par état la lumière du monde ? On

» a tort de se plaindre qu'un flambeau se consume en éclairant.
 » Pour moi, j'ai un cœur qui ne sait rien refuser ; j'ai plus tôt fait
 » un sermon que de dire nenni¹. »

95. Aux prédications il faut joindre bien d'autres œuvres : les confessions, les entretiens dans les monastères, les conférences particulières, la correspondance, les affaires de son Ordre et celles qui l'avaient conduit à Paris. « Tous ceux qui faisaient en quelque façon profession de la vertu et de la sincère dévotion venaient à lui comme à un oracle ; et les évêques le respectaient comme leur père, et lui déféraient en tous lieux et en toutes occasions. Les théologiens l'environnaient pour avoir de lui la résolution de leurs difficultés, et dès qu'il s'agissait de ramener un protestant, c'était lui seul qu'on en jugeait capable. Il en remit un grand nombre au bercail de Jésus-Christ et de la sainte Église Romaine. »

Le gouverneur de La Fère, en Picardie, gentilhomme de haute naissance, mais hérétique obstiné, se trouvait à Paris dangereusement malade, en sorte que plusieurs de ses amis, vrais catholiques, redoutaient grandement son malheur éternel. Ils firent si bien l'éloge du Saint, que le malade ne put à la fin refuser de le voir, et se promit seulement de tenir ferme. François vint, et dès qu'il l'eut aperçu : « Hé! cria-t-il, que venez-vous
 » faire ici? Vous croyez sans doute me convertir à votre religion ; mais si vous en venez là, ce sera un miracle plus grand
 » que ceux de saint Pierre. » L'évêque répondit en souriant : « Vous ne savez, Monsieur, ce que Dieu vous garde ; » puis il commença de l'entretenir et aborda peu à peu la doctrine catholique. Le gouverneur écoutait comme malgré lui, dominé, presque convaincu et ne trouvant rien à répondre ; il en vint à désirer la lumière : « Je ne suis, dit-il, ni capable, ni en état de
 » discuter ; mais revenez dans huit jours : le ministre Dumoulin
 » sera là, et vous conférerez en ma présence. » François s'en alla plein d'espoir et ne manqua pas le jour marqué ; mais le ministre ayant refusé de se mesurer à lui, et ni les sollicitations, ni les appels à la conscience n'avaient pu changer sa volonté. « Ah! dit amèrement le malade, voilà cinquante ans que l'on
 » me trompe, et ce Dumoulin, qui n'a pas voulu discuter avec
 » vous, montre bien que sa cause est mauvaise : je désire m'instruire de la religion catholique et rejeter Calvin. » L'homme de Dieu rendit grâces et commença l'instruction : en peu de

¹ Voy. *Esprit*, Part. IV, Sect. 34, et Part. XIV, Sect. 30.

jours elle fut achevée et le gouverneur, ayant reçu, par les prières de son doux catéchiste, la santé du corps avec celle de l'âme, retourna dans son pays où il convertit sa nombreuse famille.

Un autre gentilhomme était parent de M^{me} de Montigny, qui recevait parfois le Saint, et qui disposa tout pour une entrevue entre le calviniste et l'évêque. Tout s'y réduisit à la question du purgatoire, dont François établit longuement et solidement l'existence, montrant et faisant valoir à ce sujet tous les passages de l'Écriture¹. Le résultat fut la prompte conversion du gentilhomme.

« Il y en eut un autre que la curiosité porta à disputer avec l'homme apostolique, seulement pour expérimenter s'il était aussi docte que l'on disait. Il l'accosta donc et disputa; mais il fut pris en sa curiosité et converti. Enfin le Saint retira de l'abîme de l'athéisme un homme déjà avancé en âge et grandement qualifié dans le siècle. Interrogé par cette brutale question : « Quelle chose est-ce donc que ce Dieu dont vous parlez » si souvent? » il tira de la nature visible des arguments si puissants, il raisonna avec tant de solidité et enfin établit si bien la nécessité de la foi, que ce malheureux, rougissant des épaisses ténèbres dans lesquelles il était enseveli, des fautes sans nombre qui l'avaient conduit si loin, se mit à pleurer amèrement et commença dès lors une vie de sérieuse pénitence². »

96. Ceux qui l'abordaient montraient parfois une brusquerie presque insolente, et toujours sa grande douceur les changeait ou les faisait rougir. Philippe Jacob, ancien ministre dans le Palatinat, s'étant présenté avec arrogance et en exigeant de lui parler à loisir, fut immédiatement admis. « Et bien, Monsieur, » dit-il sans autre préambule, que faites-vous ici? » — « Je suis » venu pour un grand bien de paix. » — « Mais vos brebis, comment se portent-elles, maintenant que vous êtes absent? » — « Je les ai commises à personnes capables et plus doctes que » moi, qui en auront soin jusqu'à mon retour. » — « Mais la » résidence des évêques, est-elle de droit divin, ou humain? » —

¹ Voy. aux *Controverses*.

² Ch.-Aug. de Sales. — Alors aussi il ramena à l'espérance un malheureux condamné à mort que les crimes les plus affreux avaient jeté dans le désespoir. C'était un prêtre qui vérifiait ainsi en lui cette parole de l'Esprit-Saint : *La pire corruption est celle des meilleurs*, c'est-à-dire de ceux qui devraient être meilleurs par état. Il mourut en redisant souvent : « O Jésus! je m'abandonne à vous, je me confie en vous » (Voy. *Esprit*, Part. III, Sect. 40 et 41).

« A généralement parler, j'estime qu'elle est de droit divin. » — « Les évêques de maintenant sont-ils évêques comme ceux de la » primitive Église? » — « Oui, sans doute; car ils ont le même » pouvoir et la même dignité. » — « Peuvent-ils faire des mi- » racles comme saint Pierre? » — « Encore qu'ils ne seraient que » l'ombre de saint Pierre, toujours l'ombre de saint Pierre ferait » des miracles. » — Après cela, la dispute fut de deux heures, et à la fin Jacob fut pleinement satisfait : « Il n'y a pas long- » temps, dit-il, que j'ai fait profession de la foi romaine, et ces » difficultés m'étaient restées. Or, Dieu m'a beaucoup aimé, me » faisant la grâce de rencontrer en vous un prélat si doux et si » bienveillant. Vous avez très-bien chassé mes ténèbres et » rompu les filets dans lesquels j'étais pris et embarrassé; mais » je vous assure que si vous m'aviez traité autrement, pas plus » tard que demain je courais à Charenton et retournais au Calvi- » nisme¹. »

Un autre vint et, sans plus de révérence : « Est-ce vous, dit- » il, que l'on nomme l'évêque de Genève? » — « Monsieur, l'on » m'appelle ainsi, quoique je n'aie pas grand accès dans cette » ville, mais assez dans le reste du diocèse qui est commis à ma » charge. » — « Je voudrais bien savoir de vous, que l'on tient » partout pour un homme apostolique, si les Apôtres allaient en » carrosse? » — « Mais, Monsieur, ils allaient en carrosse quand » la commodité et l'occasion s'en présentait, témoin l'apôtre » saint Philippe. » — « Mais ce carrosse n'était pas à lui; et en- » core aurait-on vu les Apôtres dans des carrosses dorés, brodés » et si riches que le roi n'en a pas de plus précieux, comme est » le vôtre? C'est ce qui me scandalise en vous, qui faites le saint » et que les papistes tiennent pour tel : vraiment, voilà de » beaux saints, et qui vont en paradis bien à leur aise! » — « Hélas! Monsieur, ceux de Genève, qui retiennent le bien de » mon évêché, m'ont coupé l'herbe si courte, et m'ont mis le » râtelier si haut, que c'est tout ce que je puis faire de vivre » petitement et pauvrement de ce peu qui me reste; je n'eus » jamais de carrosse à moi, ni le moyen d'en avoir... Celui que » vous voyez si pompeux appartient à S. M.; il est de ceux » qu'elle a ordonnés pour la suite de Messieurs les princes de » Savoie... » Le protestant se retira très-satisfait de cette en- » trevue et tint depuis le Saint en grande estime².

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Esprit*, Part. 1, Sect. 26. — Beaucoup de dames tenaient aussi à l'entretenir et souvent elles étaient importunes. Un jour qu'il

97. Si, lorsqu'il allait par la ville à la suite des princes, on le voyait dans un brillant équipage, en retour, c'était pour l'ordinaire à pied qu'il faisait ses courses apostoliques. Assurément, dans les rues alors si boueuses de Paris, cette marche était souvent pénible pour lui, d'autant plus que depuis longtemps il avait une jambe très-mauvaise; mais cette peine lui semblait peu de chose. « Mon engourdissement de jambes, écrit-il, n'est rien » de douloureux ni qui m'empêche de marcher, dès que j'ai fait » dix ou douze pas. Je pense que c'est que je suis vieux (il avait » 52 ans). En somme, ce n'est rien, je vous assure¹. »

Même au sortir d'une grave maladie, qui avait mis en émoi la Cour et la ville, il ne s'épargna point, dit Charles-Auguste; mais au contraire il se mit à travailler plus fortement que jamais. Après bien des difficultés, le sixième monastère² de la Visitation s'était ouvert à Paris (1^{er} mai), et un jour, « devant prêcher dans l'église de ses très-chères filles, quoique son logis fût fort distant et le temps incommode, il alla pourtant à pied. Après le sermon, un certain seigneur lui fit tenir prêt son carrosse, avec commandement à ses serviteurs de le ramener; mais il les remercia très-courtoisement et refusa de monter. Or, il pleuvait alors à grosses et violentes gouttes, et toute la ville était en boue : c'est pourquoi un prêtre de qualité, qui le suivait, se laissant emporter à l'impatience, ne put s'abstenir de dire : « Vrai- » ment, il fait beau voir qu'en pareil temps nous nous crottions » comme des maîtres ès-arts, et allions trottant comme des pro- » cureurs ! » Le Saint entendit cette plainte et, avec son visage » serein, se tournant vers les plus proches : « Voyez-vous, dit-il, » M. l'abbé a encore un peu de vanité ! » — Le prêtre entendit, rougit et marcha désormais en silence³.

98. Pour la direction de son monastère de Paris, François avait eu le bonheur de rencontrer un prêtre selon son cœur, qu'il appelait *le saint prêtre, le plus digne prêtre qu'il eût connu* : c'était Vincent de Paul, qui proclamait de son côté que la douceur, la majesté, la modestie, tout l'extérieur et toutes les vertus du saint évêque, lui retraçaient vivement l'image de

en était environné au sortir d'un sermon et que toutes parlaient à la fois : « A votre avis, dit-il gaiement, dans une assemblée où tout le monde parle et où personne n'écoute, qu'est-ce qu'on y dit ? » Elles se turent et remirent à parler l'une après l'autre (*Esprit*, Part. III, Sect. 13).

¹ Lettre 600^e. — ² Le 5^e fut celui de Bourges, établi par sainte Chantal, le 15 novembre 1618. — ³ Ch.-Aug. de Sales.

Jésus-Christ. Pendant quarante ans, les filles de François de Sales goûtèrent les admirables avis du Père de la Charité, du digne émule de leur fondateur, appelé même du ciel à réaliser deux grandes œuvres que l'évêque désirait grandement et qu'il dut abandonner. Combien il est regrettable d'ignorer les entretiens de ces deux âmes, objet éternel de vénération dans l'Église¹!

L'un et l'autre professaient une grande affection et un incomparable respect pour le docteur André Duval, supérieur général des Carmélites de France, doyen de la Faculté de théologie, dès longtemps lié avec notre Saint (Liv. III, N° 50). François disait de lui : « *Je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers*; » et le docteur, pour faire l'éloge de l'évêque, ne savait non plus dire autre chose. Ils se confessaient mutuellement et s'admiraient dans les avis que chacun recevait; sur un seul point il n'était presque pas possible de les mettre d'accord : comme assez souvent ils travaillaient de concert à ramener les hérétiques, l'un déférait toujours à l'autre le mérite du succès.

Le P. Suffren, jésuite, confesseur du Roi, publiant son *Année Chrétienne*, ouvrage encore excellent quoique le style ait vieilli, a dit dans la Préface : « Il y a plus de 20 ans que, conférant de la vie spirituelle avec le grand évêque de Genève, et traitant de l'aide qu'on pouvait donner aux âmes pour leur salut, il me

¹ Nous ne résistons pas au désir de citer la lettre suivante, de saint Vincent de Paul (12 juin 1659) à M. Jolly, supérieur des prêtres de la Mission à Rome : « Monsieur, la grâce de notre Seigneur soit avec vous pour jamais. Comme je suis l'un de ceux qui ont plus d'estime pour le B. H. évêque de Genève et d'ardeur pour sa canonisation, je prends la confiance de manifester l'une et l'autre à notre saint Père le Pape par la lettre que je me donne l'honneur de lui écrire, ainsi que font quantité de prélats et autres personnes insignes en piété et en mérite; et bien que je ne sois qu'un pauvre et très-indigne prêtre, je dois néanmoins ce témoignage à la vérité et au souhait de nos Mères de Sainte-Marie, d'autant plus que j'ai eu le bonheur de voir et d'admirer la haute vertu de leur saint Patriarche, non-seulement en ses œuvres admirables, mais en sa personne sacrée, l'ayant vu agir et ouï parler en plusieurs occasions, tant publiques que privées. Je vous prie, Monsieur, si ces bonnes Mères vous adressent mon paquet, de le rendre vous-même, et de vous employer pour ce saint œuvre en toutes les manières qu'elles le désireront. En quoi vous ferez une chose très-agréable à notre petite Compagnie, et à moi très-sensible, qui suis plein de vénération pour la mémoire de ce grand prélat, et d'affection pour le service de son saint Ordre de la Visitation.

» Je suis aussi en Notre Seigneur, Monsieur, votre très-humble serviteur,
» VINCENT DE PAUL, *indigne prêtre de la Mission.* »

» conseilla de composer pour elles un livre qui fût comme un » bréviaire spirituel..., où elles eussent leurs pratiques pour tous » les jours, semaines, mois et diverses saisons de l'année. » C'est une grande marque de l'estime de François, qu'il ait confié à ce religieux la composition d'un ouvrage que lui-même avait pensé *pousser dehors* (Liv. IV, N° 117) et que ses grandes occupations l'empêchèrent d'écrire.

L'ardent réformateur du clergé, Adrien Bourdoise, eut aussi le bonheur de conférer avec le Saint, qui l'apprécia grandement, en dépit des regrettables écarts d'un zèle que la prudence ne retenait pas toujours. Non content, en effet, de visiter le séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet et d'assister souvent aux conférences qui s'y faisaient chaque semaine, François aimait à louer ce prêtre vertueux, à l'emmener avec lui quand il allait prêcher; et il le défendait volontiers par ces paroles : « Nous » n'avons jamais ouï dire que personne ait été damné pour avoir » trop ardemment poursuivi le rétablissement de la discipline » ecclésiastique ¹. »

99. C'est enfin le temps où la Mère Angélique Arnaud, tristement célèbre depuis, mais alors éprise d'un noble désir de perfection et de réformation religieuse, désira soumettre son âme au plus saint comme au plus habile des directeurs; et non-seulement elle le consultait pour sa conduite particulière, mais encore elle lui soumettait ses beaux projets et ses grands désirs pour les maisons qui dépendaient de Port-Royal. A sa demande, il se rendit à Maubuisson, et y demeura quelques jours pour l'aider de ses prédications et de ses conseils. Ce furent à l'abbesse et à la communauté entière des jours de salut et de bonheur : on ne pouvait se lasser d'admirer l'homme de Dieu. « Il prenait sa réfection au parloir et, après le repas, la Mère Angélique prenait les restes pour le sien, usant avec une singulière vénération de son couteau, de sa fourchette, des plats et autres choses qui lui avaient servi. Quand il fut parti, les linges, les tapis, les chaises, le lit même et tout ce qu'il avait pu toucher, dut être à jamais réservé comme un précieux trésor de saintes reliques. Longtemps, et presque jusqu'à la mort du saint évêque la Mère Angélique eut un désir inexprimable de quitter son Ordre pour la Visitation : « Je pense souvent, écrivait-elle à la

¹ Le P. Bourdoise a raconté à sa manière, qui n'offre aucune vraisemblance, l'entretien qu'il eut avec François, sur la fondation d'une Congrégation de prêtres. Voy. *Esprit*, Part. X, Sect. 14.

» Mère de Chantal, que si ce que je souhaite n'arrive pas il est
 » impossible que je n'en meure, ne me pouvant aucunement
 » résoudre de vivre dans ma condition. Quoique je dise assez
 » que je le veux si Dieu le veut, ce n'est point de bon cœur; et
 » je le dis plutôt de peur que, si l'on reconnaissait autre chose,
 » on ne dit que c'est une tentation, ce que je ne veux nullement
 » croire. Il me semble que quand même Monseigneur me le
 » dirait, je ne le croirais pas... quoique j'aimerais mieux mourir
 » que lui désobéir. Je ne pourrai, ce me semble, jamais arracher ce désir de mon cœur¹. »

Il fallut l'arracher pourtant; car, après l'examen que réclamait une décision si importante, après les actes d'une impartialité qui en lui s'appelaient indifférence, après les œuvres et les prières qui devaient l'éclairer, le Saint déclara bien que ce désir était une tentation et que la Mère Arnauld, plus propre à commander qu'à obéir, devait rester dans sa vocation. Heureuse si, toujours fidèle aux admirables avis d'un saint, elle n'eût pas couru, sous la main d'un autre guide, dans les sentiers de l'hérésie et du schisme²!

A Port-Royal gouvernait la Mère Agnès, en l'absence de sa sœur, et François qui affectionnait la famille entière, visita cette maison et y prêcha; mais, au milieu du sermon, les larmes l'obligèrent à s'arrêter quelques instants. Comme l'abbesse lui en demandait la cause : « Hélas! dit-il, Dieu m'a fait connaître
 » que votre monastère perdra la foi. Le seul moyen de la conserver, c'est l'obéissance au Saint-Siège. »

100. Il serait vraiment impossible de dire toutes les œuvres, tous les travaux, toutes les merveilles de la vie de notre grand évêque et de notre grand Saint, dans le temps qu'il fut à Paris. A mesure qu'approchait le terme de ses jours mortels, il était visiblement *plus consommé* en Dieu, et Dieu aussi faisait paraître davantage les grâces et les miracles extérieurs qui notifient et popularisent la sainteté. C'était pour tous, grands et petits, une faveur de l'approcher, de lui parler, de toucher ses vêtements, quelque chose qui eût été à lui ou qu'il eût touché, qui eût touché même ses habits. On priait son frère de mettre, la nuit, dans sa poche des mouchoirs et des linges, on réclamait le même office de ses serviteurs; et « c'est chose assurée, dit Charles-Auguste, que par l'imposition ou application de ces

¹ Lettre 699^e. — ² Voy. Lettres 679^e et suivantes : c'est une correspondance très-intéressante.

linges, plusieurs malades ont depuis recouvré la santé. Plusieurs aussi demandaient de ses cheveux pour reliques à François Fabre, qui lui faisait la barbe et la couronne. »

Un jour qu'il allait chez les Pères Augustins, pour assister à des thèses de philosophie, il trouva devant le monastère une grande quantité de pauvres, auxquels il fit signe de ne pouvoir faire l'aumône, « parce qu'il croyait bien véritablement n'avoir point d'argent. » Ils se retirèrent à sa parole; mais une femme, plus pressée de besoin, insista, même avec importunité, jusqu'à le suivre dans le cloître. Voyant cela, il mit la main à sa poche et en tira une pièce d'argent, qu'il lui donna, disant ensuite à l'abbé de Lauray, qui l'accompagnait : « Il faut bien que cette » femme ait besoin de cette pièce, puisque Dieu me l'a envoyée » pour la lui donner¹. »

101. Nous savons depuis longtemps que le soulagement des malheureux était pour lui comme un insatiable besoin; mais pourtant il ne voulait demander qu'à sa pauvreté les ressources qu'il prodiguait si largement. Ses amis, qui ne comprenaient pas toujours les secrets de la Providence, cherchaient ou saisissaient volontiers les moyens d'augmenter ses revenus, constamment étonnés de le voir refuser. L'abbaye de Sainte-Geneviève, qui donnait annuellement environ 4,000 écus, étant venue à vaquer pendant son séjour à la Cour de France, ils l'excitèrent fortement à la demander au Roi, qui certainement se ferait une joie de la lui accorder; mais toutes leurs instances furent inutiles, et leur indignation même, au témoignage de Charles-Auguste, ne put tirer de lui que cette parole : « Je n'ai besoin » de rien. » Plus on le pressait, plus il s'abîmait dans des sentiments qui lui eussent fait considérer la richesse comme un malheur : « Quel contentement à saint Joseph et à la glorieuse » Vierge allant en Égypte, lorsqu'en la plupart du chemin ils ne » voient chose quelconque, sinon le doux Jésus! C'est la fin de » la transfiguration de ne plus voir ni Moïse, ni Élie, mais Jésus- » Christ... O que bienheureux fut Joseph l'ancien, qui n'avait ni » boutonné ni agrafé sa robe, de sorte que, quand on le voulut » attraper par elle, il la lâcha en un moment! J'admire avec » suavité le Sauveur de nos âmes, sorti nu du sein de sa Mère, » et mourant tout nu sur la croix, puis remis dans le giron de » sa Mère pour être enseveli². »

Dans ces sentiments, qui se fortifiaient en lui de jour en jour,

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Lettre 612^o.

il avait suivi le roi à Fontainebleau et là, comme il se promenait dans le jardin, le cardinal de Retz ¹, évêque de Paris, le prit à part et le pria, le conjura de vouloir être son coadjuteur. Il offrait une forte pension annuelle et plein pouvoir pour gouverner le diocèse : « Je ferai, ajoutait-il, que l'évêché de » Genève demeure pour M. votre frère; je n'omettrai rien pour » obtenir le consentement de S. M. et de S. A. de Savoie; je » fournirai tout ce qu'il faudra pour les lettres apostoliques. » C'est la gloire de Dieu, Monseigneur, que je cherche en tout » cela : car pouvez-vous ignorer combien vous êtes aimé de ce » peuple, et quel bien vous pourrez faire dans ce grand diocèse ? » Je n'ai pas à ajouter que vous m'obligerez infiniment. »

Cette grande bienveillance toucha le Saint, mais sans le fléchir en aucune manière. Il était lié à son Église, qu'il ne quitterait jamais pour une autre et qu'il songeait seulement à remettre en des mains plus vigoureuses; car il allait penchant vers la vieillesse, désormais sujet à beaucoup de maladies et d'incommodités. Il remerciait donc très-humblement le cardinal qui avait daigné jeter les yeux sur son incapacité. Henri de Gondi demeura émerveillé de cet humble détachement, et François, le lendemain, exprimait en ces termes au président Fabre ce qu'il avait éprouvé : « Que mon âme me fit hier un grand plaisir, quand non-seulement elle ne regarda pas ces honneurs, » mais les méprisa, et n'en fit non plus de compte que si j'eusse » été au point de la mort, où tout le monde ne semble que » fumée! »

102. Il eut pourtant une faveur qu'il ne put refuser : la nouvelle princesse de Savoie, Christine de France, le voulut avoir à la tête de sa maison comme grand-aumônier. Il accepta, mais à la double condition que cette charge ne nuirait en rien à ses devoirs d'évêque, spécialement à celui de la résidence, et qu'il ne toucherait aucun traitement comme aumônier. Tout ce que put faire agréer la princesse fut un diamant estimé 500 écus; et encore le reçut-il par ces paroles : « Voici qui sera fort bon » pour nos pauvres d'Annecy. »

Avec elle, tout le monde était heureux de ce choix, et les courtisans les plus habitués à l'intrigue ne savaient qu'applaudir. Il écrivait : « Leurs Altesses ont voulu que je fusse le grand- » aumônier de Madame; et vous me croirez aisément, quand je » vous dirai que je n'ai, ni directement, ni indirectement am-

¹ Ne pas le confondre avec le fougueux frondeur du même titre.

» bitionné cette charge. Non, véritablement; car je ne me sens
 » nulle sorte d'ambition, que celle de pouvoir utilement em-
 » ployer le reste de mes jours au service de Notre Seigneur.
 » Non, certes; car la Cour m'est en souverain mépris, parce
 » que ce sont les souveraines délices du monde, que j'abhore de
 » plus en plus, et lui, et son esprit, et ses maximes, et toutes
 » ses niaiseries... Que votre cœur et le mien soient à jamais
 » remplis du divin et très-pur amour¹. »

Parmi les tracas des affaires et de la Cour, il trouvait moyen de goûter la solitude : « Ce matin, j'ai fait commencement à ma
 » revue, que j'achèverai demain. Je sens insensiblement au fond
 » de mon cœur une nouvelle confiance de mieux servir Dieu en
 » sainteté et justice tous les jours de ma vie; et je me trouve
 » aussi nu. grâce à celui qui est mort nu, pour nous faire en-
 » treprendre de vivre nus². »

Dans ces ardeurs du dépouillement, il aspirait au départ, rap- pelant même au duc de Savoie « le devoir qu'il avait de re- tourner à sa résidence³; » et ce fut avec bonheur qu'il vit enfin arriver le temps qui était pour lui l'heure de la délivrance. Il prit congé de ses amis, qui pleuraient comme ces fidèles d'Éphèse, alors que saint Paul leur déclarait qu'ils ne verraient plus son visage; et lui-même, à l'exemple de l'Apôtre, se laissa attendrir pour leur consolation.

103. Il suivit à Angoulême le prince et la princesse, qui al- laient rendre leurs hommages à la Reine-mère, alors comme exilée; puis il les accompagna jusqu'à Amboise, où était la Cour. De Tours, il écrivait : « La Reine-mère m'a fait caresse, et pour-
 » tant je n'en suis point plus glorieux pour cela : la vue de ces
 » grandeurs du monde me fait paraître plus grande la grandeur
 » des vertus chrétiennes, et me fait estimer davantage leur
 » mépris... Or sus, je vous écrirai de Bourges, et de Moulins...,
 » et de Lyon⁴. »

Tel fut en effet l'itinéraire, qui lui permit de voir ses chères filles; mais, s'il les voyait comme leur Père, il les oubliait quand sa présence eût été pour elles un honneur. A Bourges, il conduisit la princesse dans toutes les maisons religieuses, excepté à la Visitation; et comme il en reçut une sorte de re- proche : « Ah! dit-il, je veux vous apprendre à être humbles,
 » cachées, et pleinement détachées de toutes les vaines curio-
 » sités de la terre. »

¹ Lettre 309^e. — ² Lettre 615^e. — ³ Lettre 1230^e. — ⁴ Lettre 619^e.

A Lyon, il reçut deux gentilshommes réduits à une telle misère que leurs vêtements tombaient en lambeaux; et quoiqu'il ne lui restât que très-peu d'argent, il leur fit acheter des habits convenables à leur condition. Il était abîmé d'occupations, quand on lui vint dire qu'un autre, étranger et inconnu, le priait de l'entendre en confession, et réclamait avec instance que ce fût secrètement et sans délai. Touché par la lecture de l'*Introduction*, il avait fait 120 lieues pour voir l'évêque de Genève, qui répondrait de son salut s'il différât de l'entendre. Ces vives exigences et ce mystère donnèrent quelque crainte, en sorte qu'on choisit pour lieu de l'entrevue le parloir de la Visitation. Le Saint s'y rendit et rencontra son homme qui, aussitôt entré, ferma la porte au verrou et coupa le cordon de la sonnette, pria le serviteur de Dieu de s'asseoir, se jeta à genoux devant lui, fit sa confession générale l'espace de quatre heures, remercia son bienfaiteur avec larmes, monta à cheval et disparut¹.

De Lyon, les voyageurs allèrent à Grenoble, où la princesse posa la première pierre de l'église de la Visitation. Invité à faire la cérémonie, François s'y refusa, déférant l'honneur à Alphonse de Lacroix de Chevrières, coadjuteur du diocèse; mais il consentit à prêcher, et du zèle pour la construction des églises il tira celui que nous devons avoir pour l'édification spirituelle de nos âmes, qui sont la demeure aimée du Dieu d'amour.

Enfin, il demanda congé pour rejoindre son cher troupeau, concédant volontiers que son frère suivit les princes à Turin comme premier aumônier; car il l'estimait plus propre que lui aux fonctions qui demandaient la résidence à la Cour.

CHAPITRE IV.

DERNIÈRES ACTIONS ET SAINTE MORT.

1619-1622.

104. La famine régnait et le saint évêque revenait pauvre; mais il trouva moyen de distribuer encore du grain et des aumônes abondantes. Il eut particulièrement soin de s'enquérir des pauvres honteux, exhortant les confesseurs à solliciter pour

¹ Ch.-Aug. de Sales.

eux l'assistance des riches, et la sollicitant lui-même avec une sainte hardiesse. En même temps il fournissait à Claude Boucard, dont nous avons dit la conversion (N° 82) une pension annuelle de 350 florins; et depuis longues années il nourrissait une jeune convertie, qu'il avait tenue sur les fonts. C'était la fille d'un libraire venu de Genève à Thonon; et lorsqu'elle fut en âge de se marier, il assura son établissement par une dot de 500 florins. « Ayant appris qu'un chevalier de l'ordre de Malte, de la maison de Cerisier, avait été pris par les Turcs, il présenta promptement et volontairement à son frère toute sa vaisselle d'argent, afin qu'il pût le racheter plus facilement; et il l'eût infailliblement donnée, si presque en même temps la nouvelle ne fût venue que le captif avait changé cette vie en une meilleure¹. »

Cependant, comme nous l'avons observé déjà (Liv. IV, N°s 119 et 120), c'était avec le plus admirable désintéressement qu'il abandonnait jusqu'à ses droits. En son absence, nombre de vassaux, ayant voulu léser son Église, avaient été justement condamnés par le Sénat à des amendes assez fortes : ils en eurent immédiatement la remise, et le Saint ne désira que leur amitié. Comme on avait continué à tirer ses revenus, alors qu'il ne gardait point la résidence, il fit présent à sa cathédrale, pour l'usage des chanoines et de leur sacristie, d'un très-beau lampion et de six grands chandeliers d'argent².

105. Un mariage sur lequel François avait été consulté provoquait maintenant de grandes plaintes et d'amères censures contre lui, de la part d'une des familles : ce fut un véritable orage, devant lequel il dut se défendre en rappelant les faits, bien résolu ensuite à s'abandonner aux mains de la Providence.

Il écrivit d'abord à M. de Monthelon, dont les clameurs étaient les plus passionnées : « Permettez-moi, je vous supplie, Monsieur, de soulager mon âme, en me plaignant à vous-même de vos plaintes, lesquelles, à la vérité, m'affligent et m'étonnent, ne croyant pas en avoir donné aucune occasion, puisque, hors le témoignage que j'ai rendu une seule fois des mérites et bonnes qualités du gentilhomme, et une autre fois de sa religion, je n'ai nullement coopéré à cette alliance, que peut-être par la recommandation que j'en ai faite à Dieu, si elle devait être à sa gloire; et tout ce qui se dit de plus n'est qu'exagération. Il est vrai que, les parties s'étant liées d'affection et de promesses pendant mon absence (à Maubuisson), je fus présent,

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.*

» soudain après mon retour, à la répétition des promesses,
 » qu'elles voulurent être renouvelées devant moi; mais d'une
 » présence si simple, que je ne fis qu'écouter avec plusieurs
 » autres, sans dire mot ¹. » — Il écrivait de plus à l'évêque de
 Belley : « Il y a encore ceci de considérable, que M. de Monthe-
 » lon, lorsqu'il me parla sur ce sujet, ne me témoigna point
 » d'avoir une si grande aversion, ni un si grand intérêt...; de
 » sorte que je ne puis encore soumettre mon jugement pour me
 » tenir coupable, quoique grandement marri de voir tant de
 » passions émues ². »

Content de s'être ainsi justifié, il disait d'ailleurs : « Je vou-
 » drais bien regagner la bonne grâce de ces Messieurs en fa-
 » veur de mon ministère; si je ne puis, je ne laisserai pas de
 » marcher... Je ne veux, ni de vie, ni de réputation qu'autant
 » que Dieu voudra que j'en aie, et je n'en aurai jamais que
 » trop, selon ce que je mérite ³. — Il ne faut pas être si tendre
 » sur moi : il faut bien vouloir qu'on me censure; si je ne le
 » mérite pas d'une façon, je le mérite de l'autre..... Et donc,
 » faut-il que, moi seul au monde, je sois exempt d'opprobres?
 » Il y a bien de l'amour-propre à vouloir que tout le monde
 » nous aime, que tout nous soit à gloire ⁴. »

106. En même temps qu'il le laissait livré à cette peine, Notre
 Seigneur s'appliquait, pour ainsi dire, à le consoler dans son
 ministère : « Je prêche ici les Avents, sur les Commandements
 » de Dieu, qu'ils ont désiré ouïr de moi, et je suis merveilleu-
 » sement écouté; mais aussi je prêche de tout mon cœur, du-
 » quel cœur je vous dirai que Dieu, par sa bonté infinie, le fa-
 » vorise fort, lui donnant beaucoup d'amour des maximes du
 » christianisme, et cela ensuite des clartés qu'il me donne de
 » leurs beautés et de l'amour que tous les saints leur portent au
 » ciel, m'étant avis que là-haut on chante avec une joie incom-
 » parable : *Bienheureux les pauvres d'esprit, car à eux appar-
 » tient le royaume des cieux.* »

Et dans ces clartés célestes, il envisageait la fin de cette vie
 qui passe, songeant plus que jamais que la patrie n'est point
 ici-bas : « Sur le commencement de la semaine qui vient, je
 » ferai ma revue pour un renouvellement extraordinaire que
 » N. S. m'invite de faire, afin qu'à mesure que ces années pé-
 » rissables passeront je me prépare aux éternelles. »

¹ Lettre 310^e. — ² Lettre 322^e. — ³ Lettre 311^e. — ⁴ Lettre 313^e. Voy. aussi, pour la fin de cette affaire, la lettre 903^e. Le mariage en question était celui de M. de Forax.

Et au temps même de cette revue, méditant le mystère de la naissance du Sauveur, il écrivait avec une grâce presque enfantine : « Voilà le tant petit aimable Jésus qui va naître en notre » commémoration ces fêtes-ci prochaines ; et puisqu'il naît pour » nous visiter de la part de son Père éternel, et que les pas- » teurs et les rois le viendront réciproquement visiter au ber- » ceau, je crois qu'il est le père et l'enfant tout ensemble de » cette sainte Marie de la Visitation. Or sus, caressez-le bien ; » faites-lui bien l'hospitalité avec toutes nos sœurs ; chantez-lui » bien de beaux cantiques, et surtout adorez-le bien fortement » et doucement, et en lui sa pauvreté, son humilité, son obéis- » sance et sa douceur, à l'imitation de sa très-sainte Mère et de » saint Joseph. Et prenez-lui une de ses chères larmes, douce » rosée du ciel, et la mettez sur votre cœur, afin qu'il n'ait ja- » mais de tristesse que celle qui réjouit ce doux Enfant... Je » salue chèrement la chère troupe de nos sœurs, que je regar- » de comme de simples bergères veillant sur leurs troupeaux, » c'est-à-dire sur leurs affections ; qui, averties par l'ange, vont » faire l'hommage au divin Enfant, et, pour gage de leur éter- » nelle servitude, lui offrent le plus beau de leurs agneaux, qui » est leur amour, sans réserve ni exception ¹. »

107. A la fête des Rois, les sœurs d'Annecy, tirant le roi de la fève, avaient voulu que leur bien-aimé Père eût sa part du gâteau ; la royauté lui échut et il écrivit à la Mère de Chantal (à Paris) : « Je suis roi de bon jeu en votre maison, et nos » sœurs en sont fort contentes : elles m'ont envoyé par écrit » une grande protestation de leur soumission et obéissance, et » m'ont demandé quelques nouvelles lois, selon lesquelles elles » vivront. Je les méditerai pour leur en porter, quand je pourrai » leur faire une exhortation, que je m'essaierai de faire dans » cette octave, le plus gracieusement que je saurai ; car j'ai » déjà une idée agréable pour cela ². »

Cette maison d'Annecy était la joie du saint fondateur, et le développement de son Ordre devait faire sa consolation ; car de toutes parts affluaient les demandes et cinq monastères promettaient de s'ouvrir bientôt, à Dijon, Orléans, Montferrand, Nevers et Turin. L'embarras était de trouver des sujets, quoique les vocations fussent nombreuses ; et surtout il y avait quelque peine à trouver assez de supérieures. Pour les cas où une nou-

¹ Lettre 623^e. — ² Lettre 627^e. L'exhortation dont il s'agit est sans doute l'*Entretien* VII^e.

velle fondation lui paraissait dans les vues de la Providence, il disait : « Or, Dieu fera des filles, quand il les devrait tirer des » pierres, et donnera l'esprit de gouvernement à mesure qu'il » voudra multiplier les maisons¹. » Mais d'ailleurs il luttait énergiquement contre ce défaut, assez ordinaire aux congrégations en grande vogue, d'admettre trop facilement de nouveaux sujets : « Ne recevez pas légèrement des filles ; mais, selon que » la prudence vous enseignera, ou de différer, ou de hâter, » faites-le : si elles s'en vont ailleurs, Dieu les veuille conduire » et en soit loué². »

On trouve, pour cette année 1620, un grand nombre de lettres qui révèlent de la part du Saint une sollicitude incessante : partout il préside à l'organisation, partout il décide sur l'admission des filles qui ont pu donner quelque doute, partout il signale les défauts à éviter, soit du dehors, soit dans l'intérieur des maisons. C'est, dans une profession, un prêtre qui croit important à sa réputation qu'il fasse ou ne fasse pas l'office ; et il appelle cela justement *une véritable humanité* : « Je vous assure, qu'une » fille de considération se faisant Carmélite, je fis l'exhortation, » et M. Duval, docteur en théologie, fit l'office, qui eût mieux » prêché que moi, et moi mieux fait l'office que lui. O Dieu ! à » quoi demeurons-nous accrochés³ ! » C'est une sœur à l'humeur jeûneuse, une autre qui recherche les macérations, une même qui, sous prétexte d'union à Dieu, songe à quitter la Congrégation ; ce sont spécialement quelques répugnances à vaincre pour l'admission des infirmes : « Je suis, dit-il, grand partisan des » infirmes, et ai toujours peur que les incommodités que l'on » en reçoit n'excitent un esprit de prudence dans les maisons, » par lequel on tâche de s'en décharger, sans congé de l'esprit » de charité⁴. » On ne finirait point d'exprimer les mille détails qui eussent absorbé une autre vie et qui pourtant le laissaient libre pour toutes les affaires qui le réclamaient sans relâche⁵.

108. Une espérance de soulagement lui était cependant offerte ; car il s'agissait beaucoup de lui donner son frère pour coadjuteur. « Monsieur de Boisny est toujours à la Cour, où il apprend » la mortification de la propre volonté excellemment, et encore » plus celle de l'impatience, activité et soudaineté ; car il faut » demeurer trois et quatre heures à attendre le moment du ser- » vice, beaucoup plus, certes, que quand il trouvait quelqu'un à

¹ Lettre 639^e. — ² Lettre 658^e. — ³ Lettre 629^e. — ⁴ Lettre 633^e. — ⁵ Voy. Lettres 626^e-661^e.

» l'autel de la Visitation. Mais au reste, c'est la vérité qu'il fait
 » des merveilles : non-seulement notre chère Madame, mais
 » S. A., et tous les princes et princesses, seigneurs et dames le
 » chérissent et l'estiment grandement; et dès maintenant, sans
 » que j'en aie parlé en sorte quelconque, on le va jeter dans la
 » coadjutorerie, si Madame en est crue, afin que son premier
 » aumônier soit évêque¹. »

Cette affaire eut son cours, et le Saint écrivait au mois de mars : « La coadjutorerie s'en va être toute arrêtée et accomplie
 » avec tant de faveur que rien plus, et il ne se peut croire com-
 » bien mon frère témoigne d'esprit et de vertu auprès de Madame
 » et de ces grands princes; de sorte que je commence d'être
 » connu et aimé, parce que je suis son frère². » — Puis enfin, le 14 mai : « Voilà mon frère évêque. Cela ne m'enrichit pas,
 » il est vrai; mais cela m'allège et me donne quelque espérance
 » de me pouvoir retirer de la presse. Cela vaut mieux qu'un
 » chapeau de cardinal. Mais, dit-on, vos neveux seront pauvres.
 » Je considère qu'ils ne le sont pas déjà tant comme ils étaient
 » quand ils naquirent, car ils naquirent nus; et puis, deux ou
 » trois mille écus, ni quatre même, ne me donneraient pas de
 » quoi les secourir sans diminution de la réputation d'une préla-
 » ture en laquelle il faut tant d'aumônes, d'œuvres pies, et de
 » frais justes et requis³. »

Toutes ces paroles faisaient allusion à l'évêché de Paris, pour lequel on continuait à le presser, offrant même de lui obtenir la pourpre; et devant cette perspective il écrivait encore : « O ma
 » Mère! soit que la providence de Dieu me fasse changer de sé-
 » jour, soit qu'elle me laisse ici, car ce m'est tout un, ne sera-ce
 » pas mieux de n'avoir pas tant de charge, afin que je puisse un
 » peu respirer en la croix de Notre Seigneur, et écrire quelque
 » chose à sa gloire? Cependant, nous écouterons ce que Dieu
 » ordonnera, à la plus grande gloire duquel je veux tout ré-
 » duire... Certes, je me tâte partout pour voir si la vieillesse ne
 » me porte point à l'humeur avare, et je trouve au contraire
 » qu'elle m'affranchit de soucis et me fait négliger de tout mon
 » cœur et de toute mon âme toute chicheté, prévoyance mon-
 » daine, et défiance d'avoir besoin; et plus je vais avant, plus
 » je trouve le monde haïssable⁴... » — « Mon saint, c'est saint
 » François, avec l'amour de la pauvreté; mais je ne sais com-

¹ Lettre 627^e. — ² Lettre 638^e. Voy. aussi les Lettres 318^e-320^e. — ³ Lettre 640^e. — ⁴ Lettre 637^e.

» ment l'aimer, cette aimable pauvreté, car je ne la vis jamais
 » de bien près : néanmoins, en ayant ouï dire tant de bien à
 » Notre Seigneur, avec lequel elle naquit, vécut, fut crucifiée et
 » ressuscita, je l'aime et l'honore infiniment¹. »

» Voilà S. A. qui me fait avertir que, de toute nécessité, elle
 » veut que j'accompagne M^{sr} le cardinal son fils à Rome : et en
 » effet, il sera à propos, pour le service même de l'Église, que
 » je fasse ce voyage, bien qu'en toute vérité il ne soit nullement
 » selon mon inclination ; car, en somme, c'est toujours aller et
 » j'aime à demeurer, et c'est toujours aller à la Cour et j'aime la
 » simplicité. Mais il n'y a remède : puisqu'il le faut, je le ferai
 » et de bon cœur, et tandis, les pensées de ce grand prélat de
 » delà (le cardinal de Retz) auront le loisir de se dissiper². »

109. Dans l'intervalle de toutes ces affaires, l'infatigable Saint avait achevé l'explication des Commandements, et l'on était au mois de mai. Le 6, il tint un synode diocésain, dans lequel furent promulguées, avec approbation de deux célèbres docteurs en théologie, les Constitutions des Ermites du mont de Voiron.

Ce lieu domine le lac Léman, et se trouve aux confins du Chablais et du Faucigny (aujourd'hui Haute-Savoie), entre les villages de Bons et de Boège. Les païens y avaient dressé une idole, que les évêques de Genève firent détruire ; et dans la suite un seigneur de Langin, voulant finir saintement sa vie, y fit construire un ermitage avec une chapelle dédiée à la sainte Vierge. Habité par de fervents serviteurs de Dieu jusqu'en l'année 1536, ce lieu béni fut alors dévasté par les Bernois : il fallut un double miracle pour conserver la statue et la cloche. Plus tard, le Père Monod, des Ermites de Saint-Augustin, put se refaire une cellule près de l'autel relevé, le miracle longtemps attesté par la seule vue du malheureux qui traînait la statue réveilla plus que jamais la ferveur du pèlerinage, et les merveilles, en se multipliant, engagèrent le Père du Vernay et son compagnon, frère Grillet, à désirer pour les pèlerins des concessions d'indulgences. Le Père fit le voyage de Rome, où il obtint ce qu'il voulut, grâce à la recommandation du saint évêque ; et au retour, ayant rencontré Antoine Rigaud, homme illustre par la science, autrefois capitaine et secrétaire du comte de Fuentès, il s'en fit un pieux et utile compagnon. Avec l'assentiment de François et aux frais de Rigaud, l'ermitage fut agrandi en forme d'un petit monastère, et les belles règles que le Saint

¹ Lettre 627^e. — ² Lettre 640^e. Ce voyage de Rome n'eut pas lieu.

tracé constituèrent au mont de Voiron une précieuse communauté de prêtres et de laïcs.

La sainte Vierge en sa Visitation était la patronne principale; après elle saint Joseph, la famille du saint Précurseur, les saints Anges et surtout les Principautés, saint Paul ermite, saint Antoine et saint Hilarion. L'habillement était réglé, puis le lit, les trois carêmes et les autres jeûnes, les pénitences corporelles et les repas, l'office, l'oraison, la messe, les concours de peuple, toutes les prières et exercices de piété. Les ermites devaient garder le silence, l'hospitalité et la solitude; mais ils pouvaient aller à la quête, tant que la maison ne serait pas en état de se suffire autrement. Pour l'admission et les expulsions, comme pour la gestion du supérieur, l'évêque, ou son grand vicaire, était le juge suprême et toujours consulté¹.

110. Après que les ermites eurent en ses mains prononcé leurs vœux, François commit en qualité de surveillant un des chanoines de sa cathédrale, mais lui-même ne cessa de porter sur la petite famille son regard vigilant et paternel. Comme il s'excitait lui-même, et tous ses enfants spirituels, à croître sans cesse dans l'amour divin, ainsi disait-il à ces fervents solitaires : « La » charité de Jésus-Christ est douce, pliable, patiente; Dieu, » qui est la charité même, vous veuille tous conserver en son » saint service! Armez-vous d'humilité, de patience, de douceur, » et chantez joyeusement : *Le Seigneur est mon protecteur, que » pourrai-je craindre? Demeurez sous les ailes de Notre-Dame; » ne craignez rien, et que la paix de Jésus-Christ, qui surpasse » tout sentiment, garde vos cœurs et vos esprits.* »

On ne pouvait regarder que comme émanant du ciel ses exhortations et ses avis; car Dieu rendait de plus en plus visibles les merveilles de grâce par lesquelles il proclamait sa sainteté. Dans la chaire, on l'avait vu rayonnant, « et environné d'une si grande et éclatante lumière, qu'à peine se distinguait-il de ses feux. » Un jour qu'il faisait sa préparation pour la messe, il se trouva tellement absorbé que l'heure passa et que son aumônier dut enfin l'avertir. « Ah! s'écria-t-il alors avec allégresse, » je vais donc le prendre, ce divin Sauveur, je vais donc le » prendre! » Et comme son confesseur lui demandait ensuite le motif de cette joie extraordinaire : « Dieu, répondit-il, m'a » donné de grandes lumières sur l'Incarnation et l'Eucharistie,

¹ Pour l'historique et les Constitutions, Voy. tome V, pages 501 et suivantes.

» et m'a inondé d'une telle abondance de grâces que la joie
» intérieure s'est reflétée sur mon extérieur. »

Revenant de Thonon, où, le jour de la Pentecôte (7 juin), il avait confirmé plus de 500 personnes, il s'arrêta au château de Prémery, chez René Fabre. Là lui fut amené un pauvre domestique « travaillé d'une si furieuse rage qu'il allait courant par les champs et les bois, hurlant, criant horriblement, donnant de la tête contre les arbres et les murailles, faisant à tous horreur et compassion tout ensemble. Il le caressa, le fit promener près de lui dans la salle, lui tira fortement les cheveux et le bénit; puis il ajouta : « Allez, mon cher enfant; ayez la crainte » de Dieu et travaillez bien. Oui, faites-le travailler; il est » guéri. » La même chose arriva un peu plus tard pour un pauvre paysan qu'on lui avait amené de la Tarentaise et qu'il délivra en le touchant et le bénissant.

Vers le même temps encore (juillet), « on lui rapporta que la dame de Berbey, son alliée, était malade à la mort, et parce qu'il l'aimait fort pour ses grandes vertus, il s'en alla à l'autel prier Dieu pour elle, et en revenant : « Non, dit-il, M^{me} de » Berbey ne mourra pas; je l'ai demandée à Notre Seigneur. » Et l'on remarqua que l'heure où il avait dit ces paroles était celle où elle commença de se trouver mieux.

Au mois de septembre, comme il était en tournée de visite, la dame d'Escrivieux déplorant sa stérilité, il offrit pour elle le saint sacrifice, « et eut une vue que la divine Majesté se rendait favorable aux vœux de cette dévote affligée; c'est pourquoi, après la messe, il la prit à part et lui dit : « Ma fille, remerciez Dieu; car il a exaucé vos prières et, avant qu'il soit un an, vous aurez un fils. » Plus tard encore, comme il quittait un malade abandonné des médecins, après l'avoir entretenu du salut de son âme, ce pauvre homme, implorant son secours et ses prières baisa le bord de son rochet et se trouva guéri¹. Enfin, c'est dans les derniers jours de cette année 1620 qu'il procura à l'abbé de Sixt la sainte mort dont nous avons parlé (Liv. IV, N° 30).

111. Les affaires et les peines avaient aussi leur cours au milieu de ces merveilles. L'état de la *Sainte-Maison*, l'extension du bien fait par les Barnabites, l'établissement des Pères de l'Oratoire, la réforme des monastères et de la discipline ecclésiastique, un projet sérieux pour ramener doucement Genève, ce sont là des objets que l'on trouve constamment dans les lettres

¹ Tous ces faits sont tirés de Charles-Auguste, qui cite ses témoins.

du saint prélat et qui font de sa vie une suite d'occupations incroyables. En même temps, nous le voyons péniblement affecté de l'insubordination d'un prêtre que protège malheureusement dans le vice une famille puissante; et d'autre part son âme est comme bouleversée par l'apostasie d'un homme qu'il aimait. Écoutons-le parlant à son frère.

« Voilà une lettre que j'ai ouverte sans m'apercevoir qu'elle » n'était pas pour moi. O Dieu! mon très-cher frère, que de » douleur à mon âme quand je l'ai lue! Certes, il est fort véri- » table que de ma vie je n'ai eu un si fâcheux étonnement. Est- » il possible que cet esprit se soit ainsi perdu? Il me disait tant » que jamais il ne serait autre chose qu'enfant de l'Église Ro- » maine, quoiqu'il crût que le Pape excédât les bornes de la » justice pour étendre celles de son autorité... Lui qui ne trou- » vait pas assez de clarté, disait-il, ès passages de l'Écriture, pour » l'autorité de saint Pierre sur le reste des chrétiens, comment » s'est-il allé ranger sous l'autorité ecclésiastique d'un roi (d'An- » gleterre) dont l'Écriture n'a jamais autorisé la puissance que » pour les choses civiles?... Hélas! mon cher frère, vous vous » apercevrez bientôt du trouble que j'ai en mon esprit... Le » voilà séparé du reste des mondes par la mer, et de l'Église par » le schisme et l'erreur! Dieu néanmoins tirera sa gloire de ce » péché. J'ai une inclination particulière à cette grande île et à » son roi, et en recommande incessamment la conversion à la » divine Majesté; mais avec confiance que je serai exaucé avec » tant d'âmes qui soupirent pour cet effet; et désormais encore » prierai-je plus ardemment, ce me semble, pour la considéra- » tion de cette âme. O mon très-cher frère! bienheureux sont les » vrais enfants de la sainte Église!... Je vous assure que mon » cœur a une continuelle palpitation extraordinaire pour cette » chute, et un nouveau courage de servir mieux l'Église du Dieu » vivant, et le Dieu vivant de l'Église¹. »

112. Le 17 janvier 1621, Jean-François de Sales fut sacré à Turin et s'appela dès lors l'évêque de Chalcédoine. Il vint bientôt à Annecy visiter son saint frère, qui alla le recevoir en grande pompe aux portes de la ville et le traita, durant son séjour, comme s'il eût été véritablement son supérieur : « *Il faut*, disait-il, *qu'il devienne grand et moi petit*; il faut qu'il agisse et que je me repose. » — Et à son frère lui-même : « C'est la seule volonté et providence de Dieu qui vous a élevé à cette dignité;

¹ Lettre 330^e. Voy. aussi Lettre 659^e.

» j'en remercie la divine Miséricorde, espérant que vous prendrez l'office de Marthe et me laisserez celui de Marie. »

Pour cette fois cependant le coadjuteur ne put rester que quelques jours, parce que ses devoirs d'aumônier le rappelaient, et François, en attendant son retour définitif, s'occupa de la commission qu'il avait reçue du Saint-Siège pour la réforme du monastère de Sainte-Catherine. C'était une maison de Cisterciennes, et le Saint, bien des fois déjà, avait inutilement multiplié et varié les efforts de son zèle. Cinq religieuses seulement répondirent à ses vues, pendant que l'abbesse et les autres lui faisaient la plus vive opposition, s'appuyant même du pouvoir temporel; et encore celles qui voulaient la réforme ne cessaient-elles de le tourmenter par leurs impatiences. Il dut à la fin les autoriser à quitter l'abbaye pour s'établir en communauté à Rumilly; et, dans le dénuement où elles se trouvèrent d'abord, c'est encore lui qui fut leur ressource. Pour les autoriser, car leur détermination avait presque l'air d'un coup de tête, et aussi pour les affermir, il alla les visiter. Sa présence vénérée amena dans leur église une assistance nombreuse, et il en profita pour exalter leur entreprise, pour les exciter à une noble persévérance, et pour expliquer le bonheur que les communautés religieuses apportent aux villes, où, comme des chœurs d'anges, elles appellent par la prière les célestes bénédictions. Puis il entretint les religieuses en particulier, leur recommandant de parler toujours avec respect des dames de Sainte-Catherine, de n'admettre, autant que possible, que des filles pauvres, de former un pensionnat, tant pour la bonne œuvre de l'éducation chrétienne que pour se procurer des moyens de subsistance, et surtout de s'appuyer avec abandon sur la Providence. « Soyez courageuses, leur dit-il, jusqu'à manger les murailles au défaut d'autre chose, si cela se peut dire. Le fondateur des Feuillants ne se nourrit, cinq ans durant, que de fleurs de genêts et d'herbes sauvages, et n'eut, la nuit, pour s'éclairer, d'autre lumière que celle de la lampe du Saint-Sacrement..... Je ne vous demande qu'une année de courage; après, vous serez au-dessus de tout. Pauvres filles! chacun parle de vous comme il lui plaît; le monde vous tient pour des imprudentes; mais, tenez-le lui-même pour un insensé; fiez-vous à Dieu seul. »

Ce n'était pas qu'il eût pleinement approuvé la manière dont elles s'étaient retirées de Sainte-Catherine: « Qu'il se soit passé, » écrivait-il à l'abbesse, quelques impatiences, quelques immortifications, quelques fiertés, quelques désobéissances, quelques

» amours-propres, quelques imprudences, certes, il ne se peut
 » nier; mais, pour tout cela, le fond de l'affaire ne laisse pas
 » d'être bon et selon la volonté de Dieu. Tous les défauts qui
 » arrivent en une bonne œuvre n'en gâtent pas la bonté essen-
 » tielle; d'où que le bon vienne, il le faut aimer. » Il l'aima
 donc et le favorisa; puis l'approbation de Rome et la bénédiction
 du ciel fit prospérer ces petits commencements : plusieurs mai-
 sons s'établirent à l'imitation de celle de Rumilly, et François de
 Sales mérita le titre de restaurateur et instituteur de l'Ordre des
 Bernardines réformées. Cette œuvre avait été pénible et longue :
 car la correspondance nous en montre les premiers projets en
 1616¹; le 10 août 1622, la Mère de Ballon, qui devait être supé-
 rieure, hésitait encore², et c'était seulement le 29 août que le
 Saint pouvait dire : « Voilà donc la chose au jour³. »

113. Alors il était à quelques mois de son trépas et il en par-
 lait presque constamment comme d'une chose prochaine; mais
 depuis longtemps toutes ses actions s'inspiraient de cette pen-
 sée. Dès que l'évêque de Chalcédoine eut obtenu la liberté de
 quitter la Cour, François mit une incomparable ardeur à le for-
 mer. Non-seulement il l'exerçait aux fonctions pour ainsi dire
 matérielles, le faisant officier, célébrer les Ordres et consacrer
 des autels; mais, pour l'administration, pour la science, pour la
 prédication, pour les vertus enfin et pour cette affabilité qui lui
 gagnait les cœurs, il eût voulu le faire à son image. Tous les
 jours, pendant de longues heures, il se renfermait avec lui dans
 son cabinet, exposant en détail l'état du personnel et du matériel
 des églises et des paroisses, le caractère et les mœurs des peup-
 les et des pasteurs, les moyens de corriger le mal, d'établir ou
 consolider le bien : sur toutes ces choses il avait des mémoires,
 dont les surveillants, et les procédures de l'officialité, et ses ob-
 servations personnelles avaient fourni les éléments. La théologie
 et les saintes Écritures avaient aussi leurs moments : il en ex-
 pliquait les principaux points, commentait les textes les plus
 difficiles et s'appliquait spécialement à faire voir dans les livres
 inspirés la principale ressource du prédicateur. On s'effrayait
 de le voir si ardemment occupé; mais il disait : « Nous devons
 » nous dépêcher; le jour baisse et la nuit approche. » Et un jour
 qu'il avait voulu ouïr et voir son frère en la haute chaire, solen-
 nellement vêtu d'habits pontificaux, lorsque le sermon fut fini,
 il se tourna vers ses chanoines et redit encore : « *Il faut qu'il*
 » *grandisse et que je diminue.* »

¹ Lettre 789^e. — ² Lettre 790^e. — ³ Lettre 791^e.

En dépit de la différence des caractères, ils menaient entre eux la vie commune, et le Saint profitait de toutes les occasions pour modifier l'humeur un peu sombre, sévère, rigide et impatiente de son frère. Un jour qu'ils se préparaient à réciter le bréviaire, François fut appelé pour une confession qui dura assez longtemps; puis, comme ils eurent récité le premier nocturne, ils virent qu'ils s'étaient trompés d'office. C'en était trop pour la patience du coadjuteur, qui se plaignit même aigrement; mais le Saint le pria doucement de ne se point fâcher, l'assurant que Dieu, plus facile que les hommes, tiendrait comme bon le nocturne récité. Dans une autre circonstance, comme on allait se mettre à table, une pauvre servante demanda à parler à François, qui la fit passer dans une chambre voisine et l'entendit aussi longtemps qu'elle voulut. Le coadjuteur n'y tenait plus quand son frère rentra : « Vraiment, dit-il, vous feriez impatienter tout le » monde! » — « Mais, reprit le Saint en souriant, cette personne » et moi nous sommes bien de tout le monde, et pourtant nous » ne nous sommes pas impatientés. » — Puis il ajouta sérieusement : « Voyez-vous, mon cher frère, nous autres évêques, » nous ne devons jamais nous refuser à personne; il faut que » nous soyons comme ces grands abreuvoirs publics où tout le » monde a droit de puiser, où non-seulement les hommes, mais » les bêtes et les serpents mêmes viennent se désaltérer. »

114. En été, les deux évêques se rendirent à l'ermitage de Saint-Germain, dont la chapelle avait été réparée, selon les ordres autrefois donnés par François (Liv. IV, N° 123). Saint Germain, envoyé de l'abbaye de Savigny pour rétablir au prieuré de Talloires la discipline régulière, avait montré en sa personne « un illustre exemplaire de toutes les vertus; » sur la fin de sa vie, « étant tout chargé d'années, » il avait obtenu de quitter le monastère pour vivre dans la solitude, et son corps reposait dans un sépulcre, sous la nef même de la chapelle construite par ses soins. Notre Saint avait résolu de le tirer de là, pour le placer avec honneur dans l'autel, et c'est le but du voyage dont nous parlons : tout était bien préparé, grâce au zèle du P. Claude de Coëx.

L'évêque de Chalcédoine officia, et le Saint « cependant demeurait immobile et comme tout ravi en extase, tenant les yeux fixés sur le sépulcre, jusqu'à ce que, les cérémonies étant faites, le moment fût venu de l'ouvrir. Lui-même l'ouvrit, montra les saintes reliques au peuple, fit toucher les chapelets qu'on lui présenta, et plaça le sacré corps dans une châsse neuve, très-riche-

ment ornée. Avec son frère, il prit ce doux fardeau sur ses épaules, et fit la procession solennelle autour de la chapelle et de l'ermitage, arrosant incessamment la terre de ses larmes. Quand la châsse fut placée dans l'autel, il exhorta longuement et fervemment l'assistance, qui était très-nombreuse, en sorte qu'une grande foule se trouvait au dehors. Mais le ciel, pendant qu'il parlait, se couvrit de gros nuages, en sorte que l'on craignait une grande pluie, et une certaine inquiétude se manifestait dans l'auditoire. « Non, non, dit François en levant les yeux au » ciel; Dieu nous fera la grâce qu'il ne pleuvra point. » Et tout aussitôt il se fit une grande sérénité¹. »

115. « Or il admirait la beauté de cet ermitage et, parmi les louanges qu'il en faisait, il ne put s'empêcher de découvrir son âme : « C'est résolu, dit-il; s'il se peut faire par la volonté de » nos sérénissimes princes, je viendrai ici : *ce sera le lieu de » mon repos; j'habiterai en cet ermitage, parce que je l'ai » choisi.* » Puis, ouvrant la fenêtre du côté du nord, et regardant le lac et le paysage d'Annecy : « O Dieu! que c'est une » bonne et agréable chose que nous soyons en ce lieu! Résolu- » ment, il faut laisser à notre coadjuteur le poids du jour et de » la chaleur, pendant qu'avec notre chapelet et notre plume » nous y servirons Dieu et son Église. Et savez-vous, Père prieur, » les conceptions ici nous viendraient en tête aussi dru que les » neiges qui y tombent en hiver. »

Après dîner, il descendit à pied vers la ville et le monastère, et trouvant le peuple réuni dans l'église paroissiale, « il fit une très-belle prédication des louanges de saint Germain, de l'honneur dû aux saints en général, de la manière dont les serviteurs de Dieu étaient canonisés dans la primitive Église et des règles maintenant suivies pour leur décerner le culte². »

Avant de partir, il donna l'ordre au P. de Coëx de lui élever près de l'ermitage cinq ou six cellules, et il reedit encore : « Quand nous serons là, nous servirons Dieu avec le Bréviaire, » le chapelet, la plume. Nous y jouirons d'un saint loisir pour y » tracer, à la gloire de Dieu et à l'instruction des âmes, ce qu'il » y a plus de trente ans que je roule dans mon esprit, et dont je » me suis servi dans mes prédications, et mes instructions et » méditations particulières. J'en ai quantité de mémoires; mais » j'espère outre cela que Dieu nous inspirera... Oh! qui me don- » nera des ailes de colombe pour voler en ce sacré repos, et

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Ibid.*

» pour respirer un peu sous l'ombre de la croix? Là, *j'attendrai*
 » *jusqu'à ce que vienne ma transformation* ¹. »

Or les plans du saint évêque étaient admirables, et voici comment lui-même s'en expliqua un peu plus tard : « J'ai pensé de
 » faire encore quatre livres, dont le premier sera une version
 » nette et en vulgaire des quatre Évangélistes unis et alliés en-
 » semble, en manière de concordance, selon la suite des temps
 » et des actions de Notre Seigneur; et cela appartiendra prin-
 » cipalement au sens littéral. Le second sera pour fonder et
 » déduire la preuve des principaux points de la créance de l'É-
 » glise catholique, débattus et mis en controverse, par les
 » paroles mêmes de Notre Seigneur contenues dans les Évangiles;
 » et il appartiendra à la controverse. Le troisième sera une ins-
 » truction aux bonnes mœurs, et à la pratique des vertus chré-
 » tiennes, et conduite à la perfection de la vie spirituelle, par
 » les maximes de l'Évangile, et les exhortations et enseigne-
 » ments mêmes de Jésus-Christ; et cela sera pour la morale. Le
 » dernier, sur l'histoire des Actes des Apôtres, montrera quelle
 » était la face de l'Église primitive en sa naissance, et de l'ordre
 » et de la conduite que le Saint-Esprit et les Apôtres y établirent
 » en son premier commencement; ce qui appartiendra à l'histoire.
 » Et, s'il me reste du temps, nous suivrons de même sur les
 » épîtres de saint Paul. »

« Outre cela, il avait projeté un livre de *l'Amour du prochain*,
 comme suite au *Traité de l'Amour de Dieu*, puis des épîtres
 pastorales aux curés. — « Mais, Monseigneur, lui dit-on, voilà
 » bien de la besogne pour un homme qui se sent vieillir. » —
 « C'est vrai, reprit-il, mais, pour s'entretenir l'esprit, il faut
 » prendre de la tâche beaucoup plus qu'on n'en saurait faire,
 » sans se soucier d'en faire plus que si l'on avait à mourir dès
 » demain ². »

116. Dans sa solitude encore, il avait résolu de former le jeune Charles-Auguste, fils aîné de son cher frère Louis. Il l'avait béni dès le sein de sa mère, prononçant sur lui *des paroles de bon augure*, et, le voyant devenu boiteux par l'imprudence de sa nourrice, il l'avait appelé son bien-aimé Jacob, à qui Dieu réservait la *bénédiction du ciel et de la terre*. L'enfant s'était fait enseigner l'alphabet par une servante, en était venu seul à lire facilement, avait appris *l'Introduction* par une lecture incessante; puis, un jour, à l'âge de 8 ans, le Saint l'avait vu

¹ *Esprit*, Part. IV. Sect. 7^e. — ² Ch.-Aug. de Sales.

venir à lui tout en larmes : « Je suis honteux, disait-il, de » n'être pas digne de vous, mon cher oncle ; car, je ne sais rien » du tout, et, si vous ne venez à mon secours, je risque de » demeurer ignorant toute ma vie, puisque mon père est si oc- » cupé au dehors, qu'il n'a pas le temps de penser à moi. »

Heureux de ces belles dispositions, François l'avait remis aux mains de maîtres habiles, et ses progrès lui avaient fait dire : « Cet enfant est né pour de grandes choses. » Plus tard, quand, à l'âge de 14 ans, le jeune homme prononça publiquement une harangue, le « saint oncle déclara qu'il avait surpassé ses espérances et devancé son âge. » D'autres merveilles encore le portèrent à dire à son frère : « Si Dieu veut que cet enfant » vive longtemps, je désire verser dans sa tête tout ce que sa » bonté m'a fait la grâce de mettre dans la mienne. » Ce désir, il le nourrissait encore, alors qu'il descendait de l'ermitage de Saint-Germain ; et quoiqu'il n'ait pu le réaliser, on doit dire que Charles-Auguste fit grandement fructifier les trop courtes leçons qu'il eut le bonheur de recevoir : apôtre et évêque de Genève, il rappela aux peuples, pendant 30 années, le souvenir vénéré de son oncle ¹.

117. Ayant quitté Talloires, le Saint traversa le lac et se rendit au bourg de Dérée, pour visiter la baronne de Chevron, dont il honorait la vieillesse. L'entretien fut bientôt de la vanité de ce monde et François en vint à dire : « Madame, nous nous faisons » vieux ; c'est pourquoi, il est temps de penser sérieusement à » la vie future. — Il est vrai, Monseigneur, repartit la pieuse » baronne, que je suis vieille et qu'il ne me reste plus que de » penser à mourir. Je suis âgée de 72 ans, et d'ailleurs fort inu- » tile en ce monde. Mais vous, Monseigneur, vous êtes encore » jeune ; vous êtes nécessaire à l'Église, et Dieu vous conser- » vera de longues années. — Détrompez-vous, Madame, repartit » le saint apôtre, je partirai le premier, et vous ne tarderez pas » à me suivre. » Ces paroles prophétiques s'accomplirent à la lettre.

Dès lors, il commença à souffrir de grandes douleurs dans les jambes, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre à Thonon, où l'appelaient d'importantes affaires. A son retour, il passa au château de Brens, en Chablais, pour rendre visite à son cousin Gaspard de Sales de la Feuge ; mais, malgré le soin avec lequel il s'efforçait de maîtriser la douleur, il pouvait à peine se soute-

¹ Voy. M. Hamon.

nir; car il souffrait beaucoup de la tête, de la poitrine, et de l'estomac, et l'on ne pouvait voir son abattement sans se sentir touché de compassion : « Je sens ici, disait-il, en mettant la » main sur sa poitrine, quelque chose qui me dit que je n'ai » plus longtemps à vivre. » Les habits qu'il portait sous sa soutane étaient presque tout déchirés; néanmoins, il ne voulut point qu'on lui en fit d'autres pour l'hiver, sans doute en prévision de sa mort prochaine. Il endura donc le froid pendant cette saison rigoureuse, satisfaisant ainsi son amour pour la mortification et la pauvreté, et se donnant de plus le moyen de faire des aumônes plus abondantes, dans un temps où l'on éprouva une véritable disette; car la récolte de l'année 1621 avait été très-mauvaise, et la Savoie était surchargée de troupes¹.

C'est en ce temps qu'un soldat, envoyé par le Syndic de la ville pour réclamer de l'argent à Pierre Rolland, frère de Georges, et ne l'ayant pas trouvé, prétendit l'exiger de Georges même et se porta, dans la cour de l'évêché, aux plus grandes insolences. François descendit pour le calmer et ne reçut que des injures plus furieuses, en sorte qu'il dut se retirer; mais alors ce malheureux fut frappé de la lèpre, et il ne put dans la suite obtenir sa guérison que par l'intercession du saint évêque².

118. Retenu par le détail d'incessantes affaires, et en particulier de celles qui concernaient la Visitation³, François n'avait pu encore se rendre à Turin, où naturellement il devait aller *faire la révérence*, par suite de l'élection de son frère. Il se préparait à cette démarche de reconnaissance (mai 1622) quand il reçut du pape Grégoire XV la mission de présider le chapitre général des Feuillants, qui se devait tenir à Pignerol dans les premiers jours de juin⁴.

Sa famille craignit grandement, voyant son état de souffrance, et l'on s'efforçait de le retenir; mais il répondit simplement : « Il faut obéir : Dieu ne m'a pas jugé digne de mourir pour la foi » parmi les hérétiques, ni pour la charité parmi les pestiférés ; » ne serais-je pas bien heureux, si je mourais pour l'obéissance? » Je n'ai plus que peu de temps à vivre, il faut me hâter de bien

¹ On était dans la guerre de la Valteline. — ² Ch.-Aug. de Sales. — ³ Voy. les lettres au tome VII. Le dixième monastère avait été fondé à Valence; sainte Chantal était allée de Paris à Dijon, en visitant toutes ses filles de France; les monastères de Moulins et Nevers allaient presque plaider, etc. — ⁴ Lettre 354^e. Grégoire XV avait succédé à Paul V le 9 février 1621.

» faire; or, je ne peux rien faire de mieux que d'obéir. » Et, sans retard, il se rendit là où l'appelait son devoir.

La ville entière lui fit honneur, le considérant comme un ange venu du ciel, « et lui montrait à chacun une vie angélique par sa merveilleuse douceur et sagesse, entendant avec une patience incroyable les prières et les plaintes de tous ceux qui venaient à lui, se faisant l'arbitre de toutes les divisions et ne trouvant jamais trop petites les moindres affaires dont on l'entretenait. Dans le chapitre, une multitude de choses importantes et difficiles se trouvaient à régler, et, dit Charles-Auguste, il éclaircit les plus embrouillées, remit les plus désespérées en état de les faire réussir, apaisa tous les mouvements (que le bien rend souvent nécessaires dans les congrégations), et mit une tranquillité nompareille en toutes les affaires spirituelles et temporelles. Dom Jean de Saint-François, qui alors fut élu général, disait depuis que le Saint « avait fait admirer tout ensemble, et un » esprit supérieur, habile à examiner les plus graves affaires, » à les peser mûrement, à les résoudre sagement, et une bonté » d'âme incomparable, et un savoir profond, et une adondance » rare de lumières surnaturelles. »

119. Mais, « comme il fut grandement honoré de tous ces Pères, de même il les honora tous grandement; » et c'est avec une indicible joie qu'il rendit compte de sa mission au Souverain-Pontife et à plusieurs cardinaux. « On a réglé, disait-il, » comme il convenait, un grand nombre de choses qui regardent les affaires de la Congrégation, et qui ont été proposées » de toutes parts; et comme c'est la coutume qu'on y élise un » général, et les autres, tant provinciaux qu'abbés et prieurs, » cela s'est fait aussi, mais avec tant de concorde, de paix et de » douceur, que je ne pense pas qu'il se puisse rien voir de plus » agréable et de plus aimable.

» Certainement, on peut appliquer avec vérité à ce chapitre » ces belles paroles du prophète royal : *O qu'il est bon, qu'il est » doux, que ceux qui sont frères vivent ensemble dans l'union!* » Aussi n'y a-t-il rien à désirer, sinon, que cette union, ou plu- » tôt cette unité entre tant de têtes de diverses provinces et de » diverses nations, qui est si louable, subsiste toujours telle que » nous la voyons aujourd'hui.

» Celui qui a été fait général par la réunion de tous les vœux, » aussi bien que par l'unanimité de tous les suffrages, est un » homme, pour dire la vérité, à qui tous ses autres confrères » doivent céder la palme de la science, de la prudence et de

» l'esprit; un homme d'une très-grande piété, qui, non-seule-
 » ment a illustré et défendu l'Église de Dieu, jusqu'à ce jour,
 » par de très-beaux écrits; mais qui est encore prêt à le faire,
 » quand son loisir le lui permettra : en sorte qu'il y a lieu d'espé-
 » rer que toute cette Congrégation aura de très-grands avan-
 » tages sous son heureux gouvernement, et profitera de jour
 » en jour¹. »

Ces grands résultats avaient coûté cher au saint prélat, qui, déjà très-souffrant, s'était rendu plus malade encore par la grande application qu'il apportait à la tenue des assemblées, et aux entretiens particuliers avec les religieux. Cela alla si loin, qu'un jour, pressé par de violentes douleurs, il fut contraint de lever la séance et de se retirer. Néanmoins, les jours de dimanches et de fêtes, où il n'y avait pas d'assemblée, il employait tout son temps aux exercices de la charité pastorale : il prêchait, il confirmait, il confessait tous ceux qui se présentaient; et même il conféra la tonsure et les ordres mineurs. Comme le concours des peuples qui voulaient être bénis par lui était prodigieux, et les chaleurs excessives, il lui arriva une fois de tomber en défaillance au milieu de l'église; et lorsqu'il eut recouvré ses sens, il dit aux religieux qui l'avaient emporté : « C'est bien mal à moi d'être un membre délicat, sous un chef » couronné d'épines. » Puis il retourna à ses fonctions qu'il continua jusqu'au soir².

120. De Pignerol, il se rendit à Turin, où les princes l'attendaient. La princesse de Piémont lui avait préparé de magnifiques appartements; mais il les refusa, et voulut prendre son logis au couvent de *la Consolata*, chez les Pères Feuillants, à l'Ordre desquels il venait d'être affilié³. Or, ce couvent était en construction et l'on ne pouvait lui donner qu'une pauvre cellule de 8 ou 9 pieds carrés, « et tellement exposée au soleil que l'on pouvait plutôt l'appeler un four, qu'une chambre. Toutefois il aimait bien être de la sorte, disait-il; et supportait la chaleur avec une patience toute joyeuse, souriant de la peine des religieux qui le priaient d'accepter une meilleure demeure, et leur disant avec affection : « Quoi donc? ne voulez-vous pas que je » sois Feuillant, et me voulez-vous chasser de chez vous et de » la maison de notre Père saint Bernard? Je suis aux pieds de la » Mère de consolation; où pourrais-je être mieux? »

¹ Lettre 355^e. — Voy. aussi les 5 lettres suivantes. — ² Ch.-Aug. de Sales.
 — ³ Les lettres sont du 24 juin.

« Mais, parmi tant de travaux, et surtout de la Cour, aux cérémonies et superfluités de laquelle il était tiré contre son gré, » il tomba gravement malade, et fut contraint de garder le lit durant plusieurs semaines. La souffrance néanmoins lui était peu de chose, en comparaison de ce qu'il entendait dire, que la pauvreté de la Savoie était extrême; et dès qu'il fut à peu près remis, il demanda congé pour retourner à son peuple, dont il était séparé depuis plus de trois mois. Il disait en partant à M. de Corsier : « Je m'en vais tout joyeux, et tout résolu, quand » je serai arrivé, de vendre ma mitre, ma crosse, mes ornements, ma vaisselle et tout ce que je possède, pour soulager » les pauvres. » La princesse Christine lui avait fait présent d'une bague très-précieuse, et il comptait l'employer au même usage; mais comme il était à deux lieues de Turin, son domestique vint, d'un air affligé, lui annoncer que l'anneau ne se trouvait plus. Il répondit doucement : « Dieu soit béni! Aussi » bien cette bague était-elle plus précieuse qu'il ne fallait pour » moi. Si, par fortune, quelque pauvre l'a trouvée, je ne croirai » pas l'avoir perdue. » Et ce fut avec une égale indifférence qu'il apprit qu'on l'avait retrouvée dans les plis de son habit de campagne.

Fatigué de cuisantes douleurs, il allait à petites journées, et fut même contraint de s'arrêter un jour entier. Or, il arriva que son aumônier, Michel Fabre, se prit d'un grand courroux contre le maître de l'hôtellerie qui, après lui avoir indiqué une chambre, avait ensuite fait remettre ses bagages dans une autre moins commode. Le Saint accourut au bruit, et, pour apaiser ce bon prêtre : « Monsieur Michel, lui dit-il, gardez de faire » remettre vos petits butins : quand de cette chambre on vous » mettrait dans une autre moins commode, il le faudrait supporter. Ne savez-vous pas que Notre Seigneur a dit : *Si quel-* » *qu'un vous enlève votre tunique, donnez-lui encore votre* » *manteau*¹? » C'était sa coutume de montrer, à l'égard des hôteliers, une condescendance que ses gens ne comprenaient pas toujours; car non-seulement il estimait ce qu'on lui vendait, mais, disait-il, « pour combien comptez-vous leur soin, leur » peine, leurs veilles, et la bonne volonté qu'ils nous témoignent? Certes, cette amitié ne se peut assez payer². »

121. Dès qu'il fut à Annecy, les pauvres reçurent tout ce qu'il possédait d'argent, après quoi, n'ayant plus rien, il engagea la

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² Voy. *Esprit*, Part. VIII, Sect. 6^e.

bague de la princesse. Des personnes charitables la dégagèrent et la lui firent remettre ; mais presque aussitôt il l'engagea encore. Ce fut pendant quelque temps une lutte de charité qui fit dire à un gentilhomme : « Cette bague a bien moins été donnée » à Monseigneur qu'à tous les gueux d'Annecy. »

Non content de donner son bien temporel, il donnait, pour ainsi dire, sa personne, avec ses paroles toujours si suaves et si bienfaisantes, et les grâces mêmes que Dieu lui départait ; car il visitait les pauvres et les malades, et les miracles se multipliaient sous ses pas. Le dimanche, 9 octobre, dit Charles-Auguste, comme il venait de voir les malades au faubourg du Bœuf, il rencontra, sous les arcs de la grande rue de Notre-Dame, une pauvre mère ayant dans les bras sa jeune enfant qui tremblait misérablement de la fièvre au plus fort de l'accès. Ému de compassion, après avoir interrogé cette femme, il toucha doucement la petite malade à la joue, la bénit et s'en alla en disant : « Dieu » vous guérisse, ma fille. » A la même heure la fille s'écria : « O » ma mère ! je suis guérie ; Monseigneur m'a touchée. » Ce miracle remplit de joie tous les assistants, qui étaient là en grand nombre, et le bruit s'en répandit aussitôt de toutes parts¹.

122. « Cependant, Louis XIII et le duc de Savoie devaient avoir une entrevue dans la ville d'Avignon, et le Saint reçut un commandement exprès de s'y rendre au plus tôt. Il n'y eut personne qui ne pensât mal de ce voyage, et tous les parents et amis de François l'excitaient à s'excuser près de S. A. sur le mauvais état de sa santé. Mais lui : « Que voulez-vous ? disait-il, » il faut aller où Dieu nous appelle. » Il savait bien toutefois qu'il ne reviendrait point : car le Seigneur lui avait plusieurs fois révélé que son départ était proche, et même à ce sujet il avait dit à ses frères : « Sa divine Majesté m'a averti de penser sérieusement à une affaire de la dernière importance ; » et ses frères avaient bien compris qu'il s'agissait de sa mort prochaine². C'est pourquoi il disposa toutes ses affaires et fit son testament, de concert avec son frère le coadjuteur³.

¹ Ch.-Aug. de Sales. — ² *Année de la Visitation*, 22 octobre.

³ Ce testament, daté du 6 novembre, était conçu en ces termes : « Nous, » François de Sales, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque » et prince de Genève, voulant faire savoir à tous ceux à qui il appartiendra » notre dernière volonté, prions, premièrement, Dieu tout-puissant de recevoir » notre âme à merci, et lui faire part de l'héritage éternel que notre Rédemp- » teur nous a acquis en son sang. Secondement, nous invoquons la glorieuse » Vierge Marie et tous les saints, qu'ils implorent la miséricorde de Dieu sur

Le 7 novembre, ayant fait la revue de sa conscience et remis tous les papiers importants aux mains de l'évêque de Chalcédoine : « Il me semble, dit-il, par la grâce de Dieu, que je ne » tiens plus à la terre que du bout d'un pied ; car l'autre est déjà » levé pour partir. » Et comme un gentilhomme français, qui était venu lui demander une somme d'argent, promettait de la lui rendre : « Ah ! dit-il, il faudra donc vous hâter ; car, dans » peu de temps, vous et moi serons en état de n'avoir plus » besoin de rien. »

Le lendemain, il reçut les adieux de ses parents et de ses amis, toujours comme ne les devant plus revoir ; et à l'un de ses curés, qui était venu lui demander sa bénédiction, il dit ces paroles : « Je m'en vais à Notre Seigneur, et nous ne nous verrons plus » en ce monde. » — Ah ! Monseigneur, quand je considère votre » visage et votre santé, j'espère encore vous revoir. — Oui, mon » ami, vif ou mort, vous me verrez dans trois mois. » Ses chanoines vinrent et il les embrassa tous avec affection, disant encore qu'il partait pour l'éternité. Il avait aussi voulu parler une dernière fois à son peuple bien-aimé, dont la douleur était indicible ; mais surtout les adieux à ses chères filles lui avaient tenu au cœur. Ayant célébré dans leur église et laissé comme souvenir une magnifique chasuble qu'il avait reçue de l'infante de Savoie, il résuma tous les saints enseignements qui faisaient comme l'esprit de l'Ordre, et il termina par ces paroles : « Mes » chères filles, ne demandez rien et ne refusez rien, soyez tou-

» nous en notre vie et en notre mort. Troisièmement, s'il plaît à la Providence » divine que la très-sainte, unique et véritable religion catholique et romaine, » soit rétablie en la cité de Genève, lors de notre trépas, nous ordonnons, qu'en » ce cas, nos corps soient enterrés en notre église cathédrale : que si elle n'y » est pas encore rétablie, nous ordonnons qu'ils soient inhumés au milieu de la » nef de l'église de la Visitation d'Annecy, que nous avons consacrée ; à moins » que nous ne mourions hors de notre diocèse ; auquel cas, nous laissons le » choix de notre sépulture à ceux qui pour lors seront à notre suite. Quatriè- » mement, approuvant de tout notre cœur les sacrées cérémonies de l'Église, » nous ordonnons qu'à notre enterrement treize cierges seront allumés au haut » de notre cercueil, sans autres écussons que ceux du Nom de Jésus, pour » témoigner que, de tout notre cœur, nous embrassons la foi prêchée par les » Apôtres ; mais d'ailleurs, détestant les vanités et superfluités que l'esprit hu- » main a introduites dans les cérémonies sacrées, nous défendons très-expres- » sément toute sorte d'autres luminaires être employés à nos obsèques, priant » nos parents et amis, et ordonnant à nos héritiers de n'y rien ajouter, et d'exer- » cer leur piété envers nous, à faire des prières et aumônes, et surtout à faire » célébrer le très-adorable sacrifice de la Messe. » — (Suivait la disposition des biens).

» jours disposées à ce que Dieu et l'obéissance voudront de vous.
 » Que votre seul désir soit d'aimer Dieu, votre seule ambition
 » de le posséder. Adieu, mes filles, jusqu'à l'éternité! » — « Mon-
 » seigneur, s'écrièrent les religieuses tout en larmes, Dieu vous
 » ramène parmi nous! — Et s'il ne lui plaît pas de me ramener,
 » faudra-t-il moins le bénir? Son bon plaisir est toujours égale-
 » ment aimable. » Comme il sortait, la bonne Jacqueline Coste
 était à genoux sur la porte, implorant sa bénédiction : « Ma fille,
 » lui dit-il, j'ai fait bien d'autres voyages, je ne vous ai jamais
 » vue pleurer à mon départ! » — « Ah! Monseigneur, c'est que
 » le cœur me dit que ce voyage sera le dernier et que nous ne
 » vous reverrons plus. » — « Et à moi, mon enfant, le cœur me
 » dit que, si je ne reviens, nous nous reverrons plus tôt que
 » vous ne pensez. »

123. Il partit le 9, et comme il descendait de sa chambre, l'évêque de Chalcédoine, qui attendait sur les degrés, se jeta à ses genoux, qu'il serrait fortement, sans pouvoir s'exprimer que par des soupirs et des sanglots. Les principaux de la ville et du clergé voulurent aller jusqu'à Seyssel, où l'on se sépara sur ces paroles du Saint : « Vous reviendrez au-devant de moi dans
 » quelque temps, et en ce même lieu. » Tous comprirent qu'ils viendraient recevoir son corps, et « c'étaient des cris et lamentations de cœurs tout déchirés. »

S'étant embarqué sur le Rhône, il descendit à Belley, où il arriva tout glacé, mais sans qu'une plainte ne lui fût échappée; au contraire, comme on lui parlait du froid, il répondit simplement : « Ne sommes-nous point ici-bas en servitude sous les
 » éléments de ce monde? mais ce monde passe et l'éternité
 » approche. » Le 11 novembre, il dit la messe à ses chères filles de la Visitation ¹, après les avoir confessées, et il les communia toutes; mais à son entrée avait eu lieu une scène bien émouvante. La sœur Simplicienne (Voy. N° 39) était là pour le recevoir, et dès qu'elle le vit elle éclata en sanglots. Comme il demandait la cause de cette douleur : « Monseigneur, répondit-
 » elle, c'est que vous mourrez cette année, à moins que vous ne
 » demandiez à Notre Seigneur et à la sainte Vierge que cela ne
 » soit pas. Demandez-le en grâce, je vous en conjure. — Non,
 » ma fille, je ne le ferai pas, dit le saint évêque. — Et moi,
 » reprit-elle, je prierai tant, que je l'obtiendrai : Dieu vous lais-
 » sera encore pour le bien de vos filles et de toute l'Église. —

¹ Elles étaient là depuis le 20 août.

» Gardez-vous de faire cette demande, lui dit-il; pourquoi ne
 » voulez-vous pas que j'aïlle me reposer? Je vous laisse notre
 » Mère de Chantal, qui vous suffira; d'ailleurs, il ne faut point
 » se confier aux hommes, qui sont tous mortels, mais au Dieu
 » vivant, qui seul bénit le travail et lui donne l'accroisse-
 » ment. »

De Belley il se rendit à Lyon, et dit la messe à la Visitation. Là était la Mère de Chantal, qu'il avait mandée de Dijon; mais, dans la presse du départ, il put à peine lui donner quelques minutes, pour lui commander de visiter les monastères de Saint-Étienne¹ et de Montferrand, tandis qu'il serait à Avignon.

124. Comme il allait s'embarquer sur la Saône, le batelier exigea son passeport, et il attendit tranquillement une heure, pendant que Rolland courait vers le gouverneur de Lyon. Le froid ne lui put tirer aucune plainte, et comme un prêtre semblait s'impatienter à son sujet: « Il est vrai, dit-il, que je suis
 » pressé d'arriver; mais Dieu veut que j'attende, et que je souffre
 » ce vent et ce froid: ne le faut-il pas vouloir aussi? »

A Valence, il visita ses filles; mais il tint surtout à entretenir une personne éminente en vertu, dite la sœur Marie de Valence. L'entretien fut long et ses gens s'impatientèrent; l'un même se plaignit avec aigreur: « Mais, répondit-il en souriant, apprenez
 » qu'il fait grand bien à un pécheur comme moi, de parler cœur
 » à cœur à une sainte épouse de Jésus-Christ telle que la sœur
 » de Valence. Elle dira un *Ave Maria* pour vous; et, après que
 » vous aurez bien dormi cette nuit, vous ne vous souviendrez
 » plus du chagrin d'aujourd'hui². »

« De Valence on gagna le Bourg-Saint-Andéol; et là, à la descente du bateau, il trouva sur la rive les échevins avec tout le peuple, accourus pour le recevoir comme un ange du ciel. On le conduisit à l'église paroissiale avec tous les honneurs possibles, et, malgré son opposition, on chanta le *Te Deum*, pour remercier Dieu du bonheur de le posséder. » On lui fit de même honneur le lendemain, quand il entra dans Avignon: « le peuple allait courant après lui, et toutes les conditions, tous les âges bénissaient Dieu de la grâce qu'il leur faisait de voir un homme si saint et si angélique. » On rivalisait à rappeler ses titres de gloire, ses grandes œuvres, ses mérites et ses vertus; mais lui « baissait l'esprit et les yeux, » disant avec larmes:

¹ Établi le 1^{er} octobre. — ² Année de la Visitation.

« Ah! *mon Dieu, ce n'est pas à nous, c'est à vous seul que toute gloire appartient.* » Il aurait eu la pensée de faire des actions ridicules pour détromper ce peuple, « si ce n'avait été sa maxime qu'il faut agir simplement et fidèlement pour Dieu, notre divin Maître. »

125. Pendant tout le temps que François demeura à Avignon, il ne s'occupa que de choses saintes. Le lendemain de son arrivée (17 novembre), toute la ville était sur pied pour voir l'entrée triomphale de Louis XIII qui venait de prendre Montpellier sur les protestants, et qui était accompagné des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. On se pressait dans les rues et aux fenêtres pour jouir de ce magnifique spectacle, où Avignon avait déployé toutes ses pompes et la Cour toutes ses splendeurs. Au milieu de cet entraînement général, le saint évêque, à genoux dans sa chambre, conversait avec le ciel et priait, sans accorder seulement un regard au cortège qui passait sous sa fenêtre. On lui proposa de voir ce magnifique spectacle : « Je vous laisse la place, à vous autres qui êtes encore de ce monde, dit-il; pour moi, je n'en suis plus, je m'en vais à mon Père qui est aux cieux : il faut que je travaille à son œuvre, pour lui rendre bon compte. »

Le 19 novembre, ayant dit la messe chez les Jésuites, il prolongea tellement son oraison, qu'un Père jugea à propos de l'avertir; car tous les religieux avaient un grand désir de recevoir ses conseils : « Voyez-vous, dit-il, l'oraison m'est la chose la plus utile et la plus douce; j'y apprends chaque fois quelque chose de bon pour me l'appliquer. » Il se prêta ensuite à l'ardeur des Pères, avec qui il dîna; puis il les entretint encore jusqu'à l'heure où il devait se rendre près de son prince. Il célébra dans plusieurs églises et visita toutes les communautés. Chez les Pères de la Doctrine chrétienne, il voulut offrir le saint sacrifice dans la chapelle où reposait le corps du vénérable César de Bus, leur instituteur; et comme on lui avait préparé des ornements noirs, il en demanda de blancs : « Je veux, observa-t-il, dire la messe des Confesseurs, pour remercier Dieu des grâces qu'il a faites à ce saint homme. » Dans l'église des Célestins, où étaient les reliques du bienheureux Pierre de Luxembourg, il prononça le panégyrique de cet illustre saint, et il eût voulu demeurer tout le jour près de son tombeau : « Laissez-moi, disait-il à ceux qui l'invitaient à se retirer, laissez-moi un peu auprès de ce grand maître. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait autant donné de confusion sur ma vo-

» cation ecclésiastique que la vie de ce jeune cardinal. » Il alla à Tarascon vénérer les reliques de sainte Marthe, et il eût voulu encore aller jusqu'à la Sainte-Baume pour visiter la pieuse solitude de sainte Madeleine; mais le cardinal de Savoie ne voulut pas le lui permettre, disant que son cœur était une Sainte-Baume, où il était toujours solitaire, et qu'il fallait à tout moment se tenir prêt à partir avec la Cour.

126. L'entrevue des deux souverains avait eu lieu à la grande satisfaction de l'un et de l'autre : on s'était fait mutuellement de riches présents, et Louis XIII avait invité le Duc à l'accompagner à Lyon. Le départ eut lieu le 23 novembre, et François se trouva en chemin avec deux gentilshommes calvinistes dont bientôt il gagna les cœurs. Au Pont-Saint-Esprit, ils racontèrent ce qu'ils avaient admiré en lui, et tous les hérétiques en vinrent à dire : « Ah ! si tous les évêques étaient comme celui-là, notre » religion ne durerait guère ! » Dans une hôtellerie où les lits étaient retenus, il défendit qu'on le fit connaître, et, malgré le froid et ses infirmités, il se coucha tout vêtu sur la paille, dans un grenier mal fermé ! Le matin, comme deux jésuites lui témoignaient leur regret d'avoir dormi dans de bons lits : « Vraiment, répondit-il, je suis heureux de cette circonstance, qui » m'a procuré une bonne nuit; je n'ai jamais été mieux. »

A Valence, les habitants se pressèrent tellement pour le voir, qu'il eut peine à gagner l'hôtellerie où il devait descendre. Là il était d'abord logé dans une bonne chambre; mais, une dame étrangère ayant désiré l'occuper, il en accepta tranquillement une autre, qui était fort incommode : « Établissons-nous ici, » dit-il à ses gens; nous y serons le mieux du monde. » Et comme il n'y avait qu'un seul lit pour lui et son fidèle Rolland, il ne voulut conserver que la paillasse, sur laquelle il dormit tout habillé. Le lendemain, quand il fut question de payer l'hôtesse, comme on lui dit qu'elle était occupée, il attendit patiemment dans la rue; puis, quand elle vint en s'excusant, il la paya largement, lui donna quelques avis pour l'aider à sanctifier son état et la bénit avec une ineffable bonté... Le peuple émerveillé l'entoura alors, comme s'il n'eût point voulu le laisser partir, et lui fit joyeusement cortège jusqu'à une grande distance de la ville. Ainsi Dieu le glorifiait en chacun de ses pas, tandis que lui-même, tout entier à la pensée de son prochain trépas, s'abîmait dans l'humilité et la mortification, toujours avide de souffrir et constamment joyeux.

127. Le 29 novembre, il arriva à Lyon. Plusieurs grands per-

sonnages avaient désiré le loger : Jacques Olier, intendant de la justice, lui avait offert la moitié de son hôtel ; et, d'un autre côté, les Jésuites eussent bien voulu le recevoir en leur maison professe de Saint-Joseph. Il remercia tout le monde, et, pour l'amour qu'il portait à la sainte pauvreté, choisit une petite chambrette chez le jardinier de la Visitation. Sa raison était qu'il gênerait moins, qu'il serait à la fois plus libre pour recevoir les pécheurs et moins assiégé « du tracas des grandes compagnies, » et enfin qu'il se trouverait plus à portée de ses chères filles. Vainement objectait-on que ce pauvre logis était ouvert à tous les vents et qu'on n'y pouvait faire de feu sans être incommodé de la fumée ; il souriait et répondait bonnement : « Ce » m'est chose d'expérience, que je ne suis jamais mieux que » quand je ne suis guère bien. »

Le 4 décembre, deuxième dimanche de l'Avent, comme il devait prêcher dans l'église des Pères Jésuites, on tâcha de lui persuader de faire le chemin en carosse, afin qu'il n'en ressentit aucune incommodité pour ses jambes, qui déjà le faisaient beaucoup souffrir ; mais, il répondit : « Vraiment, vous dites bien ! » Il ferait beau voir que je montasse en carosse pour aller annoncer la pénitence de saint Jean et la pauvreté évangélique ! » Et il partit à pied.

C'est ainsi qu'il allait toujours, et ses infirmités ne l'empêchaient, ni de se prêter aux désirs de ceux qui voulaient l'entendre parler encore, ni de rendre aux princes les devoirs qui leur étaient dus et qui pour lui avaient un caractère sacré. Ces devoirs lui prenaient un temps considérable, sans que jamais il y voulut chercher une excuse pour se décharger d'autres innombrables occupations : il s'arrangeait pour trouver ce qu'il appelait *ses loisirs*, car son repos était dans les œuvres apostoliques ; et dans le mouvement de sa prodigieuse activité, il était calme, serein, toujours indiciblement joyeux, toujours sans empressement, toujours visiblement uni à Dieu.

128. « Il ne se pouvait faire, parmi tant d'exercices de parfaite vertu, que chacun ne l'estimât saint. Le peuple le regardait avec une vénération inexprimable ; les princes, les grands, les évêques, les docteurs affluaient dans sa pauvre cellule pour le voir simplement et lui faire honneur, pour l'entendre surtout et le consulter : car, pour tous, c'était la parole même de Dieu, que la parole de ce saint prélat qui ne tenait plus à la terre. Madame Olier, dont le plus jeune fils, Jean-Jacques, faisait alors la désolation, « changea ses craintes en actions de grâces quand

il lui eut dit que Dieu, dans la personne de cet enfant, se préparait un bon serviteur. » Un docteur de Sorbonne, émerveillé d'une longue conférence qu'il avait pu obtenir, ne sut contenir son admiration : « Monseigneur, dit-il, chacun vous appelle » saint et c'est bien avec raison. » Mais l'angélique prélat répondit : « Ah ! Monsieur, Dieu vous garde d'une pareille sainteté ! » Je vous assure que vous vous trompez comme les autres, mais » pourtant je vous dirai bien que j'ai une bonne et forte volonté » de servir désormais Notre Seigneur, et à ce que je sois un jour » saint, vous pouvez beaucoup contribuer par vos prières. » Comme il était allé visiter la comtesse de Soissons, une dame de grande qualité s'approcha de lui et lui dit : « Monseigneur, » si vous étiez vêtu de rouge, on vous prendrait pour saint » Charles. » Et il répondit : « Je vous assure, Madame, que ce » dernier point serait bien plus désirable que le premier ; j'aime- » rais bien mieux être saint Charles que vêtu de rouge. » Une autre fois, que l'on parlait de saint François Xavier, un pieux ecclésiastique se mit à dire : « Dieu soit loué ; nous avons déjà » saint François d'Assise, saint François de Paule et saint » François Xavier ; il ne reste plus que saint François de Sales. » Le bon évêque sourit comme à une agréable plaisanterie et répondit doucement : « O plût à Dieu que je fusse saint ! »

« Il y eut une âme religieuse qui, ravie en contemplation et comme transportée dans la gloire du ciel, assura par serment avoir vu le saint évêque François de Sales très-intimement uni à la divine Majesté ; et un ange, disait-elle, lui avait montré, parmi les séraphins, un trône d'une très-grande gloire, qui était le siège destiné par la céleste Providence au grand évêque de Genève. Et véritablement il était tout séraphique, ne faisant rien que par l'amour, en l'amour et pour l'amour de Dieu : la crainte des peines de l'enfer, ni l'espérance même du salut n'étaient jamais le motif de ses actions, et toutes ses pensées étaient pures de l'intérêt propre¹. »

129. Cependant la Mère de Chantal, ayant visité les monastères de Saint-Étienne et de Montferrand, s'était hâtée de revenir à Lyon ; car elle avait un inexprimable désir de revoir son saint directeur. Lui aussi désirait ardemment l'entretenir, et, dès qu'il la sut arrivée, ayant pris ses mesures pour se ménager un peu de liberté, il vint la demander au parler. En entrant, elle

¹ Ch.-Aug. de Sales. C'est de lui que nous avons tiré presque tous les faits qui précèdent.

fut frappée de l'éclat de son visage et le trouva plus que jamais comme transformé en Dieu. « Ma Mère, dit-il, nous aurons quelques heures libres; qui commencera de nous deux à parler? » — « Moi, s'il vous plaît, mon Père, car mon cœur a grand besoin d'être revu de vous. » En ces paroles il vit quelque empressement, et il dit avec une gravité suave : « Et quoi! ma Mère, avez-vous donc encore des désirs et du choix? Je croyais vous trouver tout angélique! Nous parlerons de nous-mêmes à Annecy; maintenant achevons les affaires de notre petite Congrégation. Oh! que je l'aime notre petit Institut, parce que Dieu est bien aimé en lui! » Et durant quatre heures, ils conférèrent des affaires de l'Ordre; mais le Saint appuya surtout sur ce point, qu'il fallait laisser chaque monastère libre, sans autre unité que celle du même esprit, et il dit en terminant : « Voyez-vous, ma Mère, nos filles sont les filles du clergé, et le clergé est le premier ordre de la religion. »

Le sentiment de vénération qu'elle éprouvait ne put alors se contenir et s'échappa comme un cri : « Mon Père, je ne doute pas que vous ne soyez un jour canonisé; j'espère y travailler moi-même. » — « Ma Mère, reprit-il d'un ton fort sérieux, Dieu pourrait faire ce miracle; mais ceux qui doivent traiter ma canonisation ne sont pas encore nés. » Ce furent leurs dernières paroles; car il voulut qu'elle partît le lendemain, malgré la rigueur du froid; et comme la Mère de Blonay en témoignait sa peine : « Ma fille, répondit-il, qui aime mieux notre Mère que moi? mais il faut qu'elle accomplisse la volonté de Dieu et qu'elle aille préparer le lieu de ma demeure. »

130. Cette demeure était son tombeau, qui devait s'ouvrir dans quelques jours; et néanmoins il ne cessait de travailler. Le 24 décembre, il prêcha dans l'église de la Visitation, et « la veille de Noël il reçut commission de la Reine-Mère de planter la croix des Récollets¹ : là encore il prêcha; mais il souffrit beaucoup du froid et se trouva incommodé. A minuit, il officia chez ses filles, leur fit une exhortation toute pleine de tendresses et de célestes mouvements d'amour envers le divin Enfant, et les communia toutes. « Mon Père, dit la Mère de Blonay après la cérémonie, il m'a semblé avoir vu l'archange Gabriel à votre côté, au moment où vous avez entonné le *Gloria in excelsis*. — « Ma chère fille, lui répondit-il en la regardant gracieusement, j'ai l'ouïe du cœur fort dure aux inspirations; j'ai besoin que

¹ Mineurs réformés, ou de la stricte observance.

» les anges me parlent à l'oreille du corps et qu'ils frappent mes
 » sens d'une sainte mélodie. » Cette réponse ne satisfaisant pas
 la supérieure, elle insista, et le Saint lui dit : « C'est la vérité
 » que je ne fus jamais plus consolé à l'autel : le divin Enfant y a
 » été visible et invisible ; pourquoi les anges n'y auraient-ils pas
 » été ? Mais vous n'en saurez pas davantage, il y a trop de
 » monde avec nous. »

A l'aurore, ayant entendu en confession le prince et la princesse de Piémont, il célébra devant eux chez les Dominicains et les communia. Il devait officier à la messe du jour dans l'église de la Visitation ; mais, ne sachant s'il pourrait revenir à temps, il avait prié un prêtre de le suppléer au besoin. Il arriva comme ce prêtre était habillé et voulut qu'il célébrât, disant qu'il lui serait avantageux d'avoir quelque temps pour se recueillir ; « et il se mit à genoux avec une patience incomparable, priant avec ravissement tant que durèrent les trois messes : il était plus de onze heures quand lui-même monta à l'autel. » Après le dîner, il présida la cérémonie de la prise d'habit de deux filles de la Visitation et prêcha sur ces paroles de l'épître du jour : « *Renonçant à l'impiété et aux désirs du siècle, vivons sobrement, justement et pieusement sur la terre....* » Après quelques moments de repos, il fit une conférence à ses chères filles, donna audience à de nombreux visiteurs, alla ensuite dire adieu à la Reine-Mère, Marie de Médicis, qui partait le lendemain, et ne put, malgré ses excessives fatigues, quitter la Cour que bien avant dans la nuit.

131. Le jour de la fête de saint Étienne, il célébra au monastère et communia toutes les religieuses ; puis il alla à diverses affaires. Il revint le soir à cinq heures, et, malgré la fatigue, il voulut entretenir ses chères filles. C'était pour la dernière fois qu'il allait leur parler ; il le savait et il leur dit dès le commencement (Voy. N° 43). Pendant deux heures il développa dans une sainte effusion des conseils qui formaient tout l'esprit de l'Institut¹ ; et lorsque ses serviteurs le vinrent chercher avec des flambeaux, il parut surpris qu'il fût tard : « Je passerais, dit-il, volontiers toute la nuit ici ; mais voilà que l'obéissance m'appelle : il faut se retirer. » — « Mais auparavant, dit la Mère de Blonay, dites-nous ce que vous désirez qui nous demeure plus gravé dans l'esprit. » — « Hé ! que vous dirai-je, mes très-chères filles, sinon ces deux paroles que je vous ai déjà tant

¹ Voy. le XXII^e Entretien, au tome V.

» recommandées : *Ne désirez rien, ne refusez rien!* En ces deux
 » mots, je dis tout; car cette maxime contient la pratique de la
 » sainte indifférence. Voyez le pauvre petit Jésus dans la crê-
 » che ; il reçoit la pauvreté, la nudité, la compagnie des ani-
 » maux, toutes les injures du temps, le froid et tout ce que son
 » Père permet lui arriver. Il n'est pas écrit qu'il étendit jamais
 » ses mains pour avoir le lait de sa Mère; il s'abandonnait tout
 » à fait à son soin et à sa prévoyance. Il ne refusait pas non
 » plus les petits soulagemens qu'elle lui donnait. Il recevait les
 » services de saint Joseph, les adorations des rois et des ber-
 » gers, et le tout avec une égale indifférence. A son exemple,
 » nous ne devons rien désirer, ni rien refuser, mais souffrir et
 » recevoir également tout ce que la Providence de Dieu permettra
 » nous arriver. Que le Seigneur nous en fasse la grâce! »

132. Le lendemain, fête de saint Jean, il s'aperçut en se le-
 vant que sa vue s'affaiblissait : « Cela signifie, dit-il à ses servi-
 » teurs, qu'il s'en faut aller, et j'en bénis Dieu : car le corps qui
 » s'affaisse appesantit l'âme. » Pourtant il alla dire la messe et
 communia encore ses religieuses; la Mère de Blonay demanda
 ensuite à se confesser, et elle eut ainsi le bonheur de recevoir la
 dernière absolution de ce grand directeur des âmes. En sortant
 de l'église, il rencontra le duc de Bellegarde et le gouverneur
 de Lyon, avec qui il causa longtems, tête nue, malgré le froid
 et le brouillard. Il les quitta pour aller chez le duc de Nemours,
 qu'il savait dans l'intention de renvoyer ses officiers, et obtint
 qu'ils demeureraient en place. Enfin il se rendit près du prince
 de Piémont, et demeura encore longtems découvert : c'était là
 comme une visite de congé; car, selon les jugemens humains,
 ce jour avait été fixé pour son départ de Lyon.

Il était épuisé de fatigue quand il rentra dans sa chambre, et
 son domestique lui ayant proposé de se chauffer comme pour le
 voyage : « Oui, dit-il, puisque vous le voulez; mais nous n'irons
 » plus guère loin. » Il dîna légèrement et demeura tout pensif,
 accoudé sur la table; puis il écrivit deux lettres et en commença
 une troisième. Alors se présentèrent des religieux de différents
 Ordres, qui venaient demander sa bénédiction. Il les recevait
 tous avec sa bonté ordinaire; mais il ne se levait point pour
 reconduire, selon sa coutume : c'est pourquoi ses serviteurs com-
 prirent qu'il se trouvait mal, et Rolland vint lui dire : « Monsei-
 » gneur, il se fait déjà tard; il me semble qu'il faudrait attendre
 » à demain pour s'en aller. » Il répartit : « Vous croyez peut-être
 » que je suis malade. » Et quelques moments après, comme il se

faisait rendre compte par son valet de chambre d'un sermon où le P. Séguirand avait recommandé à la Reine d'aimer ses serviteurs : « Et vous, dit-il, m'aimez-vous bien ? » Le serviteur ne répondit que par ses larmes, et il lui dit : « Et moi, je vous aime bien aussi ; mais il faut plus aimer Dieu, qui est notre grand Maître. »

133. A ces mots, il tomba en défaillance (2 heures après midi) et le valet de chambre appela les autres serviteurs. On le fit promener quelques instants, après avoir ouvert les fenêtres ; puis on le mit au lit, où presque aussitôt il se trouva en apoplexie, incapable de se mouvoir, mais s'éveillant par intervalles et préférant les plus belles sentences. Rolland, tout éperdu, ne savait d'abord que faire ; mais enfin il courut à la maison professe des Jésuites, et le P. Barnaud avec le frère Guillaume Armand vinrent lui donner les premiers soins, en attendant les médecins. Le Père lui suggérait en même temps des actes pieux qu'il reprenait avec une admirable ferveur ; mais il y avait des intervalles d'assoupissement, et l'on faisait tout pour l'en tirer. D'autres religieux vinrent, et le P. Sauvian, que l'admirable malade aimait, lui dit : « Qu'est-ce donc, Monseigneur ? vous me bénissiez il n'y a qu'un instant, et je vous vois en cet état ! » — « Mon Père, j'attends ici la miséricorde de Dieu : *attendant j'ai attendu le Seigneur, et il a eu soin de moi.* » — « Monseigneur, si telle était la volonté de Dieu, ne voudriez-vous pas bien mourir en ce moment ? » — « *C'est bonne chose d'avoir son attente au Seigneur ; autant me vaut cette heure qu'une autre : c'est lui qui est le Seigneur, qu'il fasse selon son bon plaisir.* » Puis il fit la profession de foi, protesta de vouloir mourir dans la sainte Église catholique et demanda l'Extrême-Onction ; mais les médecins jugèrent que l'on pouvait différer, et lui cependant acceptait tout de leur main, disant seulement : « Faites au malade ce que vous voudrez. »

La pensée vint de lui suggérer des espérances de guérison : « Monseigneur, dit le P. Maniglier, prononcez avec nous : *Que ce calice s'éloigne de moi !* » — « Ah ! plutôt, reprit-il, *Mon Père, que votre volonté se fasse, et non la mienne !* » — « Mais alors, consacrez-vous à la sainte Trinité. » « Oh ! de grand cœur. Je voue et consacre à Dieu tout ce qui est en moi : ma mémoire et mes actions à Dieu le Père ; mon entendement et mes paroles à Dieu le Fils ; ma volonté et mes pensées à Dieu le Saint-Ésprit ; mon cœur, mon corps, ma langue, mes sens et toutes mes douleurs à la très-sacrée humanité de Jésus-Christ, lequel

» pour moi *n'a point douté d'être livré aux mains des mé-*
 » *chants, et subir le tourment de la croix.* »

Alors entra le grand-vicaire, qui lui parla d'exposer le Saint-Sacrement; et il répondit : « Non, je ne le mérite pas. » — « Mais, Monseigneur, ne voulez-vous point que l'on prie pour vous? » — « Oh! cela, je le désire. » — « Ne voulez-vous point invoquer la sainte Vierge? » — « Ah! certes, oui; je l'ai invoquée toute ma vie. » Et en disant ces mots, il tomba dans un profond assoupissement. — « Que pensez-vous, cria le grand-vicaire, de la religion catholique? ne seriez-vous point calviniste au fond du cœur? » Cette question lui fit horreur et il s'éveilla avec effort : « Oh, oh, dit-il, Dieu m'en garde; je ne fus jamais hérétique. » Et, faisant un grand signe de croix : « Ce serait une trop grande trahison! » — « Mais ne craignez-vous point la mort? Les plus grands saints l'ont appréhendée : *O mort! que ton souvenir est amer!* » — « Amer, oui; mais *pour ceux qui cherchent la paix en leurs richesses.* »

134. Depuis quatre heures, toute la ville était en émoi. Le grand-vicaire fit exposer le Saint-Sacrement et prescrivit des prières dans toutes les églises : tous demandaient à Dieu la guérison du saint évêque; mais tous demandaient en vain, car Dieu le voulait au ciel. Vers minuit, il se trouva beaucoup plus mal, et l'on se disposa à lui donner l'Extrême-Onction. Alors il revint à lui, de sorte qu'il put répondre à toutes les prières; mais les vomissements empêchèrent qu'il reçût le saint Viatique. Après la cérémonie, il se fit mettre au bras son chapelet, tout garni de médailles qu'il avait autrefois rapportées de Rome et de Lorette, et pria qu'on ne cessât point de lui suggérer des actes pieux : il savait, par l'expérience d'un ministère toujours grandement aimé, combien ces actes sont efficaces pour aider au dernier passage.

Le matin, il reçut la visite de l'évêque de Damas et lui tendit la main en signe d'affection. « Je viens, dit le prélat, vous soutenir dans la lutte suprême; *le frère aidé de son frère est comme une ville forte.* » — « *Et le Seigneur, reprit le Saint, sauvera l'un et l'autre.* » — « *Jetez sur le Seigneur tout votre soin.* » — « *Et lui-même vous nourrira; ma nourriture est de faire la volonté de mon Père.* » Et souvent il redisait : « *Mon cœur et ma chair se sont réjouis au Dieu de la vie. — Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. — Mon âme refuse d'être consolée : quand viendrai-je, et quand apparaîtrai-je devant la face de Dieu? Je me suis ressouvenu de Dieu, et j'ai été consolé.* »

A dix heures, les médecins jugèrent à propos de le saigner, et aussitôt après vint le Père Forier, son ancien confesseur : « Monseigneur, dit-il, ne vous souvenez-vous plus de moi? » — « Ah! reprit le Saint, que mon âme soit mise en oubli, si je ne « me souviens de vous! » — « Dites donc avec saint Martin : » Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne » refuse pas le travail. » — « Nécessaire! oh! non; je suis un » serviteur inutile, inutile, inutile. » Un autre commença : » *Saint, saint, saint le Seigneur Dieu des armées;* » et il poursuivit : « *Le ciel et la terre sont pleins de la majesté de » votre gloire...* »

Pendant ce temps le mal empirait et les médecins consultaient, le jugeant au plus mal; c'est pourquoi on fut avertir le duc de Nemours. Ce prince aimait le saint évêque à l'égal d'un père; il vint aussitôt, quoique cruellement tourmenté de la goutte, et, se jetant à deux genoux près de son lit, implora les larmes aux yeux sa bénédiction pour lui et pour son jeune fils¹. On demanda s'il savait qui lui parlait : « Oui, dit-il; je suis son » vassal : c'est M^{gr} le duc de Nemours. »

135. Il put encore remercier le frère Armand, qui lui prodiguait ses soins, et consoler ses serviteurs, dont il remarquait la douleur amère : « Ne pleurez point, mes enfants; ne faut-il pas » que la sainte volonté de Dieu soit accomplie? » Mais quand vint l'archevêque d'Embrun, il était tout endormi, et l'on ne put le réveiller que par des frictions qui allaient jusqu'à déchirer sa chair. Alors il dit avec force : « *Seigneur, tout mon désir est » devant vous, et mon gémissement ne vous est point caché.* » Mon Dieu et mon tout! *mon désir est le désir des collines » éternelles.* »

Sur les cinq heures du soir, les médecins voulurent essayer les remèdes extrêmes. On lui avait mis sur la tête un emplâtre de cantharides, et en l'enlevant on lui arracha la peau. Deux fois on lui appliqua le fer chaud sur la nuque, et on l'enfonça si avant qu'une grosse fumée sortit et que le crâne fut brûlé; mais durant cet affreux martyre, dont la violence lui arrachait des larmes, il ne fit entendre autre chose que les noms sacrés de Jésus et de Marie.

De tels traitements ne pouvaient avoir d'autre effet que de hâter sa mort, et bientôt il ne laissa plus échapper que quelques

¹ Le Saint avait baptisé cet enfant à Paris, sous le nom de *François-Bonaventure*.

mots. Le grand-vicaire lui demanda où il voulait être enterré et n'obtint point de réponse. Une tourière de la Visitation annonça l'arrivée de l'évêque de Chalcédoine : « Ma sœur, dit-il, » jamais il ne faut mentir. » — « Ne regrettez-vous point de » quitter vos chères filles? dit quelqu'un. » — Il répondit : « *Celui qui a commencé l'œuvre l'achèvera, l'achèvera, l'achè-* » *vera.* » Et un peu après, saisissant la main de l'abbé Pernet, qui ne l'avait point quitté : « Mon frère, dit-il, *il se fait tard,* » *et le jour est déjà bien baissé.* » Un Père Feuillant demanda : « Mais n'avez-vous pas peur des efforts du démon? » Et il répondit : « *Mes yeux sont fixés sur le Seigneur, c'est lui qui* » *me sauvera du péril. J'attends mon secours du Seigneur, il* » *exaucera ma prière, il me délivrera de l'abîme.* » Et après ces mots, il ajouta : « *Celui qui a commencé achèvera, achè-* » *vera.* » Et enfin, ayant ajouté : « Jésus! » il ne parla plus depuis; mais, à toutes les paroles qu'on lui proférait, il levait les yeux au ciel. Comme il allait expirer, le Père Malabaila, ayant prié tous les assistants de se mettre à genoux, commença les litanies, et lorsqu'il eut dit pour la troisième fois : « *Omnes sancti Innocentes, ora pro eo,* » ce saint évêque rendit doucement et tranquillement sa très-innocente âme à Dieu. C'était le 28 décembre, à 8 heures du soir, et il avait édifié la terre pendant 55 ans, 4 mois et 7 jours. On pouvait alors répondre à la question de ceux qui avaient assisté à son baptême : « *Quel,* » *pensez-vous sera cet enfant?* » Il avait été tout ensemble un grand homme et un grand saint; Dieu, pour lui, avait multiplié les talents et les grâces, et son cœur, comme une terre féconde, avait produit au centuple. Des milliers d'âmes lui durent leur salut pendant qu'il était en ce monde; et il laissait après lui des prêtres dont il avait formé le zèle, des filles toutes remplies du saint amour, des écrits qu'on ne lira jamais qu'en apprenant à glorifier Dieu.

136. La nouvelle de sa mort fut transmise aussitôt, par une intervention surnaturelle, à un grand nombre de personnes : à Louis de Sales, son frère, qui était au château de la Thuille et à Charles-Auguste, que l'apparition de son oncle guérit subitement d'une maladie dangereuse; à la Mère de Chantal qui, étant en oraison, à Grenoble, entendit très-distinctement cette parole : *Il n'est plus!* à la vénérable Anne-Jacqueline Coste; à une religieuse de Sainte-Claire qu'il avait dirigée, et, plus spécialement peut-être, au Père Claude de Coëx, qui célébrait à l'ermitage de Saint-Germain. Après la préface, comme il recom-

mandait à Dieu la santé de son très-honoré prélat, soudain, l'autel apparaît éclatant d'une grande lumière, et le Saint se montre environné de rayons aussi brillants que les rayons du soleil; il avait un rochet plus blanc que la neige; de son cou pendait une large étole de drap d'or et d'argent, ornée de mille pierres précieuses; ses cheveux entourés d'une brillante auréole flottaient sur ses épaules; son visage était doux et vermeil comme une rose; ses yeux reflétant une vive lumière, tantôt s'élevaient au ciel, et tantôt s'abaissaient sur l'autel. Ce spectacle magnifique combla de joie et d'admiration le saint ami de François; l'excès du bonheur le fit pleurer d'abord, puis lui causa une défaillance, ce qui étonna beaucoup les assistants.

Dans Lyon, un cri unanime et spontané proclama la sainteté du grand évêque. Les fidèles vinrent en foule pour vénérer son corps et lui faire toucher des chapelets, des médailles et autres objets de dévotion. M. Olier, intendant de la justice, le fit ouvrir et embaumer, et on lui trouva un cœur grand et large, le foie brûlé, un des poumons comme percé d'un coup d'épée, le ventricule droit du cerveau rempli de sang caillé et le gauche plein d'eau; mais ce qui étonna surtout, c'est que le fiel était durci, desséché, partagé en trois cents petites pierres, toutes diverses de couleur et de forme et unies entre elles comme les grains d'un chapelet, ce que les médecins attribuèrent aux efforts qu'il avait faits pour dominer l'inclination naturelle qu'il avait à la colère.

137. Tout le sang que fit couler l'opération fut précieusement conservé, et l'on y trempa une grande quantité de linges : les fidèles allèrent jusqu'à râcler la table et le plancher, témoignant une confiance que Dieu, dans la suite, récompensa par de merveilleuses guérisons. Les pierres du foie furent distribuées et plus tard enchâssées; et les deux reines, les princes et princesses, les grands et les religieux se partagèrent avec une sainte jalousie, comme des reliques précieuses, tous les objets qui avaient pu lui appartenir. « Le duc de Nemours eut la médaille d'argent, qui portait l'effigie de Notre-Dame et celle de saint Charles; la croix et l'anneau furent au prince et à la princesse de Piémont... »

Le cœur, destiné au monastère de la Visitation, fut placé dans un reliquaire d'argent, porté solennellement par un chanoine et remis à la Mère de Blonay, qui le reçut comme supérieure. « Depuis, le roi Louis XIII, ayant recouvré la santé par l'application qui lui fut faite de ce précieux cœur, l'enferma dans un

grand reliquaire d'or semé de fleurs de lis et portant d'un côté le saint nom de Jésus, de l'autre les armes et chiffres du roi et de la reine.

Après que le corps eut été embaumé, on le revêtit d'habits pontificaux blancs que prêta l'évêque de Damas et dont ensuite il fit présent aux Carmes de Lyon. Le 30 décembre, on lui rendit les honneurs funèbres dans l'église de la Visitation, et Dom Pierre de Saint-Bernard, supérieur des Feuillants de Lyon, prononça le panégyrique. Le lendemain, tout était prêt pour transporter la sainte dépouille à Annecy, quand M. Olier, sollicité par les Lyonnais, vint mettre opposition au départ. Il fallut subir ce délai : le corps fut placé dans le chœur intérieur du monastère, et l'on célébra plusieurs services solennels.

138. Georges Rolland partit aussitôt pour Annecy, dans l'espoir que le testament lèverait cette difficulté imprévue; et il trouva le peuple dans une désolation inexprimable : tous pleuraient comme à la perte irréparable du père le plus tendre et le plus vénéré. Les magistrats d'Annecy, ayant vu la clause relative à la sépulture, se hâtèrent d'implorer l'intervention du prince de Piémont; le comte de Verrue, ambassadeur de Savoie, reçut l'ordre d'agir énergiquement, et Louis XIII donna aussitôt des lettres qui faisaient cesser toute opposition.

De la place Bellecour à la Croix-Rousse, les chanoines de Saint-Nizier portèrent sur leurs épaules le saint fardeau, qui alors fut remis aux chanoines d'Annecy, et l'heureux cortège s'éloigna de Lyon le 18 janvier 1623. Ce fut constamment une marche triomphale; car les habitants des villes, des bourgs et des villages accouraient en foules pressées, désirant offrir les hommages de leur piété et faire toucher au cercueil des linges, des médailles et des chapelets. Inutile de chercher à exprimer les sentiments qui éclatèrent dans la petite ville dont François de Sales avait été surtout le père et l'apôtre. Les funérailles s'y firent avec toute la pompe que put inspirer le grand cœur de la Mère de Chantal; car elle s'était hâtée de revenir pour exécuter l'ordre de son bien-aimé Père : « Il faut qu'elle aille préparer » le lieu de ma demeure. » Et près du tombeau encore, elle voulut réaliser cette autre parole. « Nous parlerons de nous à Annecy. » On la vit longtemps à genoux, et alors elle exposait tout l'état de son âme; puis les sœurs observèrent qu'elle était radieuse et comme transfigurée.

Après elle, bien d'autres âmes vinrent trouver la joie et la consolation; car Dieu voulut rendre glorieux le sépulcre du saint

évêque, imitateur si constamment fidèle du Sauveur crucifié. Jusqu'aux jours désastreux de la Révolution, toutes les classes et tous les âges fournirent de pieux pèlerins, et des grâces sans nombre attestèrent en mille endroits le céleste pouvoir de François de Sales. Alors, de généreux chrétiens purent soustraire le saint corps à la fureur de l'impiété; puis plus tard, quand les filles de la Visitation eurent reconstruit une nouvelle église avec un nouveau monastère, une translation solennelle eut lieu. Les fidèles contemplèrent, dans une châsse magnifique ¹, l'objet sacré de leur vénération; et cette châsse placée au-dessus de l'autel, contre le mur du fond du sanctuaire, attira comme auparavant les pèlerins de toutes les nations.

139. Saint François de Sales, dit Charles-Auguste, était grand, bien fait, robuste; il avait le corps droit, les épaules larges, les couleurs vives, la tête grande, pleine et presque toute chauve, les cheveux châtains, tirant sur le blond, le front large et plein, les sourcils élevés et bien courbés, les yeux bleus, les paupières blondes, longues et médiocrement larges, le nez bien fait, les joues vermeilles, la bouche ronde et un peu grande, les lèvres vermeilles et un peu renversées, la barbe large et médiocrement longue, le cou plein et court, la voix grave, la parole lente, les mains pleines et fermes, les gestes nobles et naturels, la démarche mesurée, et les habits toujours très-propres. Quoiqu'il eût la tête presque chauve, sa tonsure était apparente, parce qu'elle était très-grande. Il portait toujours, comme nous l'avons dit, le rochet, le camail et le bonnet carré.

C'était un homme profond dans ses pensées, d'un jugement mûr, d'un esprit très-tranquille, et si bien réglé que ce qu'il avait à faire un jour il ne le différât jamais au lendemain, et que ce qu'il ne devait faire que le lendemain, rarement il l'anticipait, si ce n'est pour de graves motifs de prudence; ennemi de l'empressement, d'une patience à toute épreuve, qui ne négligeait rien, même dans les plus petites choses; doux et affable pour les petits enfants, qu'il affectionnait à l'imitation du divin Sauveur. On peut affirmer qu'il a été véritablement la colombe des Cantiques toute belle et toute agréable, le sel de la terre, la lumière du monde et la lampe mise sur le boisseau pour éclairer tous ceux qui sont dans la maison.

¹ Paul-François de Sales, arrière-petit-neveu du Saint, et ambassadeur du roi de Sardaigne en Russie, l'avait fait venir de Paris.

Cette lumière brillante que Dieu manifestait constamment par les plus éclatants prodiges, devait trouver un nouveau lustre dans les gloires de la canonisation et du culte. La Mère de Chantal provoqua, dès 1623, les informations juridiques; et le procès, après bien des lenteurs et des délais, se termina enfin, le 19 avril 1665, par le solennel décret d'Alexandre VII, admirateur si éloquent de la vie et des œuvres du grand évêque de Genève. Il disait :

ALEXANDRE VII, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu.

Que ceci serve de monument perpétuel.

Quoique l'Église catholique, comme une ville forte, bien garnie de troupes et de provisions, ne craigne point les insultes des légions infernales, il n'est pas moins certain, qu'après les mérites du Rédempteur, elle n'a pas de secours plus puissant que celui qu'elle tire de la sainteté des serviteurs de Dieu. L'exemple de leurs vertus produit sans cesse dans l'Église de merveilleux fruits de salut, l'homme étant naturellement plus docile à la voix de l'exemple qu'à celle du précepte. Aussi Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, dans les jours de sa vie mortelle, a-t-il employé d'une manière ineffable tantôt l'un et tantôt l'autre de ces deux moyens, selon les deux différentes natures de son unique et divine personne. Avait-il quelque dogme à proposer : « Ma doctrine, disait-il, n'est pas la mienne, mais celle de mon Père qui m'a envoyé; » et s'il voulait prescrire quelque chose à pratiquer : « Je vous ai donné l'exemple, disait-il, afin que vous agissiez de la même manière que j'ai fait à votre égard. » Et c'est en ce sens qu'il faut entendre ce qu'il dit de lui-même en un autre endroit de l'Évangile : « Je suis la lumière du monde, et celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres. » Or, la sainteté des hommes étant une précieuse émanation et une vive image de cette lumière essentielle et divine, serait-il convenable de la laisser cachée sous le boisseau? N'est-il pas bien plus à propos de la placer sur le chandelier, d'où elle puisse éclairer les hommes, et, en s'attirant leur vénération, les porter à l'imitation, et les conduire sûrement, comme par un chemin déjà frayé, jusqu'à la Jérusalem triomphante, pour les y faire jouir éternellement de la souveraine félicité? C'est pourquoi nos prédécesseurs, excités par le mouvement du Saint-Esprit, ont introduit dans l'Église la pieuse et louable coutume d'y placer les saints dans un lieu éminent. Quoi donc! après que ces grands hommes, par la bonne odeur de leurs vertus et par la prédication de l'Évangile, ont édifié l'Église et lui ont rendu des services importants, on ne leur rendrait point, après leur mort, les honneurs qui leur sont dus; on leur refuserait ce culte religieux que Dieu lui-même veut que l'on rende à la sainteté reconnue! Non, quoi qu'en puisse dire l'impiété, jamais un tel procédé ne pourrait s'accorder ni avec les règles de la bienséance, ni avec celles de la justice.

A ces causes, et pour nous conformer à l'ancienne coutume des pontifes romains, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, et en avoir conféré avec nos vénérables frères, nous avons, par l'inspiration divine, décrété de mettre au nombre des noms que l'Église catholique révère FRANÇOIS DE SALES, évêque de Genève, célèbre par sa doctrine, admirable par sa sainteté, qui de nos jours a été l'un des plus fermes appuis de la religion, et comme un antidote salutaire contre le poison des nouvelles hérésies.

François naquit le 21 du mois d'août, l'an de grâce 1567, au château de Sales, dans le duché de Savoie, au diocèse de Genève, et fut régénéré au même lieu sur les saints fonts de baptême. Il suça, avec le lait, une piété qui n'est pas moins illustre en sa maison que la noblesse du sang. Durant son enfance, on ne vit dans ses mœurs rien qui sentit cet âge; mais, comme s'il eût voulu dès lors se préparer, et, pour ainsi dire, préluder aux exercices de la plus haute sainteté, auxquels il devait se consacrer dans la suite, il mettait tout son plaisir à dresser de petits autels, à les orner, à nourrir sa piété en représentant dans le secret de la maison paternelle le culte public que l'Église rend à Dieu. Sa charité le rendait si sensible à la misère des pauvres que s'il n'avait pas de quoi les soulager il fondait en larmes.

A mesure qu'il croissait en âge, on voyait croître en lui la piété et la sagesse. L'ardeur qu'il fit paraître pour les sciences ne ralentit point en lui la ferveur et la dévotion. S'il sortait de la maison, ce n'était point pour perdre le temps en promenades ou en visites inutiles; mais c'était ordinairement pour aller répandre son âme devant le Seigneur au pied des autels. Au surplus, dans le commerce nécessaire de la vie civile, il était d'une vigilance, d'une exactitude extrême à fuir toute compagnie dangereuse ou suspecte, et à ne fréquenter que des personnes de qui il pût recevoir, ou à qui il pût communiquer quelque étincelle du divin amour.

Étant revêtu, dans le sacrement de confirmation, de la force d'enhaut, il comprit que, pour se rendre un instrument plus utile entre les mains du Seigneur, plus propre aux divines opérations de la grâce, il devait faire une plus ample provision de piété et de doctrine. Il avait reçu du ciel une âme bonne; il la rendit meilleure en s'appliquant de plus en plus à cultiver son esprit par l'étude des belles-lettres, et à sanctifier son cœur par la pratique des vertus.

Après ses études d'humanité, qu'il fit dans le collège d'Annecy, il étudia la philosophie et la théologie dans l'université de Paris. S'il pénétra bien avant dans les secrets de ces deux sciences, il ne fit pas de moindres progrès dans les voies de la sainteté; car il fréquentait en même temps la congrégation établie à l'honneur de la Mère de Dieu dans le collège des Pères Jésuites; et là, non-seulement il recevait tous les huit jours la sainte eucharistie pour la nourriture spirituelle de son âme, mais encore il remplissait exactement tous les devoirs de piété, surtout en ce qui concerne le culte de Marie. Il porta même sa ferveur jusque-là, qu'étant un jour dans l'église de Saint-Étienne des Grès, prosterné devant une image de la sainte

Vierge, qui est encore aujourd'hui en grande vénération dans la même église, il y fit vœu de virginité perpétuelle.

Il ne fut pas longtemps sans recueillir les fruits salutaires d'une action si généreuse, ni sans éprouver ce que peut une âme fidèle dans les tentations les plus délicates, sous la protection de la Reine des vierges. De Paris il se rendit à Padoue pour y étudier en droit. Dans cette dernière ville, de jeunes débauchés, qui étaient ses compagnons d'étude, voyant que tous les artifices qu'ils avaient employés jusque-là, pour enlever à ce chaste jeune homme le beau lis de la pureté, n'avaient pu rien gagner sur lui, en vinrent jusqu'à cet excès d'impudence, de chercher à le corrompre au moyen de femmes impudiques. Celles-ci, pour le faire consentir à leurs désirs infâmes, mettent en œuvre les amorces de la volupté les plus séduisantes; mais François, armé de son vœu, et animé d'une ferme confiance dans le secours de sa puissante protectrice, oppose à ces malheureuses une résistance invincible, et les oblige enfin, en leur crachant au visage, à se retirer toutes confuses.

Le cours de ses études étant fini, il vint à Rome pour y reconnaître les vestiges subsistants de la piété primitive, dont il voulait faire désormais la règle de sa conduite. C'est là que sa foi et sa religion trouvèrent un théâtre digne d'elles; c'est là que la grâce du Saint-Esprit se répandit sur lui avec abondance, pour l'aider à mettre la dernière main à ce prodigieux édifice de sainteté commencé dès son enfance, et qui, non-seulement s'était conservé durant sa jeunesse, mais même s'était augmenté considérablement dans ce temps critique, où le bouillonnement du sang et l'ardeur des passions exposent l'homme à de si funestes orages.

Ainsi François, vainqueur du monde et de lui-même, retourne en sa patrie pour y faire usage des connaissances qu'il avait acquises dans ses études. Ses espérances ne furent point vaines, et ses compatriotes ne furent point trompés dans la haute idée qu'ils avaient conçue de lui. Granier, qui pour lors était évêque de Genève, ne l'eut pas plus tôt vu que, par un joyeux pressentiment de l'abondante récolte que son arrivée promettait à l'Église, et comme par un esprit prophétique, il s'écria : « J'ai présentement un successeur! »

François reconnut aussi que la Providence divine lui ouvrait là un vaste champ pour y exercer le zèle qui le pressait de travailler au salut des âmes : car quoique d'abord, pour obéir à son père, il eût pris le parti de la magistrature et la charge d'avocat-général, voyant bientôt après que cette première démarche tendait au mariage, auquel il avait renoncé par son vœu, il quitta la robe de sénateur pour prendre celle d'ecclésiastique, et, pour rendre son nouvel engagement irrévocable, il reçut successivement les ordres sacrés, même le sacerdoce; après quoi on lui conféra la dignité de prévôt de la grande Église d'Annecy. Dès lors il tourna tous ses soins à rappeler aux hommes la pensée de l'éternité, répétant souvent cette belle maxime : *Tout ce qui n'est pas pour l'éternité n'est que vanité*. Dans cette vue, il institua la confrérie des pénitents de la Sainte-Croix; et s'étant armé, par l'ordre de son évêque, du glaive de la divine parole, il ramena

au sein de l'Église catholique des hérétiques d'un grand nom. Animé par ses premières conquêtes, il porta ses vues plus loin, et n'entreprit rien moins que la destruction de l'hérésie de Calvin dans tout le Chablais et les pays circonvoisins, où elle dominait comme dans son fort.

Avec quelle allégresse, quelle ardeur, quelle fermeté, quelle confiance en Dieu, quelle charité pour le prochain, se présenta-t-il aux différents combats qu'il eut à soutenir pour une si juste cause ! Tout ce qu'on en pourrait dire, tout ce qu'on en pourrait croire, serait bien au-dessous de la vérité même ; il suffira de remarquer que ces travaux ne furent point infructueux, et qu'il eut la consolation de les voir couronnés de glorieux succès.

On rapporte qu'un jour, du haut de la forteresse des Allinges, portant ses regards sur les vastes campagnes des environs, et considérant les horribles ravages que l'hérésie y avait faits, il fut si vivement touché de la perte éternelle de tant d'âmes que, jetant un profond soupir, il s'écria : « Non, » je ne puis m'empêcher de courir à leur secours. » En effet, bientôt après il se rendit à la ville de Thonon, capitale de cette province, où ayant levé l'étendard de la vérité, à force d'instructions, de patience, de douceur, se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, il releva la piété languissante, et renversa, comme un autre David, l'impiété triomphante.

Mais ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est qu'il ne désespéra jamais du succès des affaires de la religion, quelque désespérées qu'elles parussent. Tous les obstacles qui se présentèrent, il sut toujours ou les éluder par sa prudence, ou les surmonter par son courage. N'ayant pas la liberté de célébrer à Thonon le saint sacrifice de la messe, il allait tous les jours la dire au château des Allinges, qui en est éloigné de plus d'une lieue, et séparé par la Durance, qu'il était obligé de traverser en rampant sur une pièce de bois toute couverte de glace.

Que n'a-t-il pas eu à souffrir de la part des hérétiques ? Il fut en butte à leurs plus noires calomnies. Ils le décriaient partout comme un perturbateur du repos public, comme un séducteur, comme un magicien ; il sut même qu'ils avaient aposté des gens pour attenter à sa vie ; mais il n'y eut jamais ni menaces, ni dangers, qui pussent le forcer à abandonner l'œuvre de Dieu.

Jamais il ne prit conseil de la politique mondaine, ni du respect humain ; mais, quand il ne pouvait paraître au grand jour et rendre un témoignage public à la foi sans mettre sa vie dans un péril évident, alors, pour obéir à l'Évangile, il disparaissait pour un peu de temps. Encore, où se retirait-il ? partout où il trouvait un plus prompt et plus sûr asile : tantôt sous les ruines de vieilles mesures, tantôt dans l'horreur des plus sombres forêts, quelquefois dans un four, d'autres fois dans des glaces profondes. C'est là que ce généreux soldat, comme dans un fort impénétrable, comme sous la tente du Dieu des armées, se déroba aux poursuites des hérétiques : et s'il resserrait là pour quelque temps l'ardeur de son zèle, c'était pour le déployer ensuite avec plus de force contre les ennemis de la religion.

De là cette grandeur d'âme, vraiment héroïque, qui lui faisait mépriser tous les artifices de leur malice, tous les excès de leur fureur. Le baron

d'Hermance, commandant de la forteresse des Allinges, lui représenta qu'il ne pouvait se garantir des dangers de mort, auxquels il était sans cesse exposé; que tôt ou tard il succomberait, à moins qu'il ne se résolût à ne sortir jamais des Allinges que sous une bonne escorte; et il la lui offrit, le conjurant de la vouloir bien accepter. Mais François, animé d'une vive confiance en Dieu, lui répondit, avec cette candeur qui lui était naturelle, qu'il n'avait besoin d'autre escorte que de celle des saints anges que la Providence lui avait destinés.

Le même commandant lui ayant dit, en lui montrant les pièces d'artillerie et la garnison de la place : « Tout ce que vous voyez là est à votre service, vous n'avez qu'à parler; nous avons ici tout ce qu'il faut pour convertir ou pour foudroyer les hérétiques les plus obstinés : ces gens-là n'entendent point raison; ce n'est que par la force qu'on peut les réduire; » l'homme apostolique fit bien voir les hauts sentiments qu'il avait de la divine parole, quand il assura que, pourvu qu'il plût à Dieu de permettre qu'elle fût entendue, elle seule était assez puissante pour opérer les plus grands prodiges.

Une si noble confiance ne pouvait être trompée. Les assassins, après bien des recherches inutiles, trouvèrent enfin l'occasion d'exécuter leur détestable dessein. Déjà ils couraient sur le saint missionnaire, l'épée nue et en grand nombre, tous prêts à lui ôter la vie; mais Dieu, qui n'abandonne jamais les défenseurs de la foi qui ont mis en lui toute leur confiance, fit que ces loups furieux, à la vue de François, furent si touchés de l'air de sérénité et de douceur qui brillait sur son visage, que les armes leur tombèrent des mains : ils le laissèrent échapper sans lui faire aucun mal.

Une infinité de pareilles expériences étaient pour l'homme de Dieu de sûrs garants de la protection du ciel, et fortifiaient en lui de plus en plus ce courage intrépide qui le faisait marcher en assurance au milieu des plus grands dangers. Il n'en était pas ainsi de son père, le comte de Sales; il tremblait à tout moment pour les jours d'un fils qui lui était si cher; et, pour calmer des frayeurs qui lui paraissaient si bien fondées, il prit le parti de le rappeler à la maison paternelle, lui représentant qu'il y pourrait vaquer au service de Dieu avec bien plus de liberté, parce qu'il y trouverait et plus de sûreté et plus de repos. Mais ce fidèle disciple de Jésus-Christ ne craignit point de désobéir en cette occasion à son père selon la chair pour obéir au Père céleste, et pour remplir les devoirs de sa vocation dans toute leur étendue.

Son zèle, qui croissait tous les jours, lui fit inventer de nouveaux moyens de se rendre de plus en plus utile à l'Église. Dans le temps qu'il ne pouvait travailler à l'instruction des peuples par le ministère de la prédication, il se mit à les instruire par écrit, et composa plusieurs ouvrages de piété, et même de controverse, où il attaquait l'hérésie jusque dans ses derniers retranchements. Il eut en tout cela des succès si avantageux à la religion catholique qu'il parvint à ériger une paroisse à Thonon; et à quelque temps de là, il eut la consolation de voir revenir, par ses soins, des ténèbres du mensonge à l'admirable lumière de la vérité, un grand nombre de ceux

qui, par la réputation de leur doctrine, étaient les principaux appuis de l'erreur.

Il n'arrive que trop souvent aux personnes dont le zèle est plus ardent que prudent de ruiner l'œuvre de Dieu, pour la vouloir avancer avec trop de précipitation. François ne donna pas dans cet écueil. Quelque heureuses que fussent toutes ses entreprises pour la foi, on ne le vit jamais, ébloui par tant de glorieux avantages, se livrer aveuglément aux transports de son zèle; il sut toujours le retenir dans les bornes de la modération, et le régler par la prudence. Faisant à Thonon les fonctions de curé, il était obligé de porter le saint Viatique aux fidèles dangereusement malades. Pour prévenir les irrévérences que les sectaires n'auraient pas manqué de commettre contre cet adorable sacrement s'il l'eût porté à découvert, il le portait dans une boîte d'argent suspendue à son cou, marchant d'un pas grave, d'un air vénérable, son chapeau sur sa tête, enveloppé de son manteau, sans saluer personne ni en allant ni en retournant.

La bonne odeur de tant de vertus se répandit jusqu'à Rome, et engagea Clément VIII, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, à faire usage des rares talents de l'ouvrier évangélique. Genève avait alors pour ministre principal Théodore de Bèze, le plus habile et le plus zélé défenseur du calvinisme. Quel avantage n'eût-ce pas été pour la religion de faire rentrer au bercail de Jésus-Christ cette brebis, dont l'exemple aurait pu servir à en ramener beaucoup d'autres! Et c'est ce que Clément désirait de tout son cœur. Pour exécuter un si louable dessein, il jette les yeux sur François de Sales, à qui il donne ordre, par son bref, d'aller trouver Théodore de Bèze, et de conférer seul à seul avec lui. Mais comment entrer dans Genève? Comment y avoir un entretien particulier avec le ministre calviniste? C'est ce que François ne pouvait entreprendre sans mettre sa vie dans un péril imminent. Il l'entreprit pourtant, et s'acquitta si bien de la commission dont il était honoré, qu'il força l'hérétique à reconnaître ses erreurs, mais non pas jusqu'à les abjurer publiquement. Ainsi Bèze fut éclairé des lumières de la vérité, parce que le saint missionnaire arracha le bandeau fatal qui lui couvrait les yeux; mais il n'eut pas le bonheur de rentrer dans le sein de l'Église, parce que son attachement au péché le rendit indigne d'une si grande grâce : juste et terrible effet des secrets jugements de Dieu!

Bientôt après, la peste gagna la ville de Thonon et le pays d'alentour; elle moissonnait chaque jour un nombre prodigieux de personnes. François n'avait garde de laisser échapper une si belle occasion d'exercer sa charité. Il accourut au secours de ce pauvre peuple, et lui rendit avec tant de bonté, d'adresse, de persévérance, tous les services spirituels et corporels, qu'il se fit aimer et admirer universellement. On était surpris comme il avait pu subvenir à tant de nécessités, parce qu'on savait qu'il avait refusé des sommes considérables que différentes personnes, surtout l'évêque Granier, lui avaient envoyées ou offertes.

Ce sage vieillard, touché de tant de marques de sainteté si peu équivoques, voulut avoir François pour coadjuteur de sa sollicitude pastorale. Il l'envoya donc à Rome pour les affaires de son Église, et écrivit à Clément

VIII, notre susdit prédécesseur, pour le prier de vouloir bien honorer de cette dignité un si digne sujet. Clément se fit un plaisir très-sensible d'accorder cette demande ; et, après les preuves de doctrine que donna François dans l'examen qu'il subit, suivant la coutume, comme il était prosterné aux pieds du pontife, celui-ci le releva, et l'embrassant avec tendresse, lui adressa ces paroles de l'Écriture sainte au livre des Proverbes : « Allez, mon fils, buvez de l'eau de votre citerne, et de la vive source de votre puits ; mais ce n'est pas assez, il faut encore que vous fassiez couler au dehors ces eaux salutaires, et qu'elles deviennent des fontaines publiques, où tout le monde ait la liberté de venir se désaltérer. »

Revêtu de cette nouvelle dignité, qui donnait un surcroît d'autorité à son zèle, et honoré du caractère épiscopal, qui était pour lui une nouvelle source de grâces et de secours, il se livra tout entier aux moyens les plus efficaces d'étendre l'empire de Jésus-Christ, et d'élever l'Église sur les ruines de l'hérésie. Étant de retour à Annecy, il y remplit, en l'absence de l'évêque diocésain, toutes les fonctions épiscopales ; il y établit un séminaire, et à Thonon une maison de piété, qui, par ses différentes manufactures, était comme un magasin de toutes sortes de marchandises, afin que les habitants de la ville et ceux de la campagne, engagés par leur propre commodité à les y acheter, plutôt que de les aller chercher jusqu'à Genève, rompissent tout commerce avec les hérétiques, commerce toujours très-dangereux pour la foi.

La constance de l'homme de Dieu fut mise encore à de nouvelles épreuves. L'ennemi dont il est parlé dans l'Évangile, c'est-à-dire le démon, qui se plaît à semer la zizanie dans le champ du Père de famille, avait jeté entre la France et la Savoie des semences de discorde, qui produisirent enfin une guerre ouverte. Les Genevois, profitant de cette conjoncture pour étendre leur hérésie, sous prétexte de porter du secours à la France, s'emparent du Chablais et du pays de Thonon, en chassent les curés catholiques, y envoient des prédicants de la secte de Calvin, qui répandent partout la semence empoisonnée de l'erreur, et arrachent le bon grain de la vérité catholique.

François ne l'a pas plus tôt appris, qu'animé par ces paroles du roi-prophète : « Oui, je me verrais seul contre des armées entières, sans que la crainte saisisse mon cœur ; elles seraient prêtes à fondre sur moi, sans que ma confiance en Dieu en reçût la moindre atteinte, » et plein de cette force plus qu'humaine que l'esprit de religion inspire, il se jette dans le camp des Français. On l'arrête, et, suivant les lois de la guerre on le conduit au commandant : c'était le sieur de Vitry, capitaine des gardes-du-corps. Il reçoit François avec les plus grandes marques d'honneur, et lui fait expédier des lettres royales qui défendent de rien innover en matière de religion, et qui ordonnent que, dans tous les endroits où l'on aurait fait des innovations, on rétablisse les choses sur l'ancien pied.

Non content de cette victoire, qui réparait les pertes de la religion, François en remporta encore une autre, qui enrichit la religion par les pertes de l'hérésie même. Le pays de Gex, où l'hérésie était dominante,

venait d'être uni à la couronne de France. François fait un voyage à Paris, et obtient du roi des lettres-patentes qui permettent de prêcher en ce pays-là les vérités catholiques. L'homme de Dieu y prêche, mais avec tant de grâce et d'efficace qu'il convertit un grand nombre d'hérétiques.

En effet, il avait une éloquence admirable, à laquelle on ne pouvait résister; et c'était en lui moins un talent naturel, ou acquis par l'étude, qu'un don surnaturel et le fruit de la pureté de son cœur. On en était si généralement persuadé, que le roi très-chétien avait coutume de dire, qu'il ne connaissait personne au monde qui fût plus propre que M. le coadjuteur de Genève à gagner le cœur de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, et à le faire plier sous le joug de la foi; et que Paul V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, le délégua, quelques années après, pour terminer, en qualité d'arbitre, les différends qui étaient survenus entre l'archiduc Albert, l'archiduchesse Eugénie, et le clergé de la Franche-Comté.

Tant que vécut le comte de Sales et l'évêque Granier, François vit son zèle resserré, d'un côté par l'autorité paternelle, qui le rappelait sans cesse à des soins domestiques, et de l'autre par le respect qu'il devait à son évêque, sur les fonctions duquel il craignait d'empiéter. Mais après leur mort, ce même zèle, qui paraissait très-ardent dans le coadjuteur, le fut bien davantage dans le nouvel évêque de Genève : il se voyait enfin en pleine liberté de suivre toutes les impulsions de sa charité.

Jouissant donc de la plénitude de son autorité, il se mit à remplir les devoirs de la sollicitude pastorale dans toute leur étendue. On le vit veiller plus qu'on jamais à préserver son troupeau de la morsure des loups qui lui tendaient des pièges, à mettre son diocèse à couvert des incursions du libertinage et de l'hérésie. Il publia de saintes ordonnances pour établir le bon ordre dans son clergé; il fit de sages règlements pour former, en toutes les personnes qui composaient sa maison, des mœurs édifiantes; et, pour ne laisser aucun vide en sa vie, il résolut d'en remplir tous les moments par des actions de vertu et par l'accomplissement des fonctions de sa charge, se proposant pour modèle les saints Pères et les évêques de l'antiquité. Tenir des synodes, rétablir les anciennes lois de la discipline ecclésiastique, ou en faire de nouvelles; surtout travailler sans relâche à conserver la religion catholique dans toute sa pureté, soit en formant les fidèles à la vertu, soit en réfutant les erreurs des hérétiques, soit en ramenant au troupeau de Jésus-Christ les brebis égarées : telles étaient les occupations de l'évêque de Genève.

Par là, surtout pour avoir converti à la foi catholique deux gentilshommes du pays de Gex, il anima tellement contre lui les ministres de l'hérésie, que, se portant aux derniers excès de rage et de fureur, ils le firent empoisonner. Mais François, par un effet miraculeux de la protection de la très-sainte Vierge, à qui il se recommanda, fut préservé des funestes effets du poison.

Un si grand danger, bien loin de refroidir son zèle, ne servit qu'à l'enflammer davantage. On vit après cela ce grand évêque travailler plus que

jamais à la conversion des âmes par le ministère de la prédication, à Dijon, à Paris, à Grenoble, et en d'autres endroits, où il fit de glorieuses conquêtes pour la religion catholique. Entre autres, il convertit Claude Boucart, professeur public de théologie à Lausanne; François, duc de Lesdiguières, vice-roi du Dauphiné; Barbier et Philippe Jacob, célèbres ministres de la secte de Calvin.

Et pour ne laisser, au sujet de la pureté de ses intentions, aucun soupçon qui pût être préjudiciable au salut des âmes, qu'il avait uniquement en vue, jamais, quelque instance que l'on fit, et par quelque personne qu'il en fût prié, même par des princes et princesses, il ne voulut rien recevoir pour ses sermons, soit sous le titre d'honoraire, ou de pension alimentaire, ou sous quelque autre prétexte que ce fût; jusque-là que, la duchesse de Longueville lui ayant un jour offert une bourse pleine de pièces d'or, il la refusa généreusement, en disant qu'il fallait donner gratuitement ce qu'on avait reçu gratuitement, et que les prédicateurs de l'Évangile n'étaient que trop magnifiquement récompensés de leurs peines par le salaire précieux que le Seigneur a promis aux ouvriers qui cultivent sa vigne, sans vouloir encore prétendre à quelque autre récompense.

On sait qu'étant grand-aumônier de la princesse Christine, duchesse de Savoie, il se contenta de porter le titre et de remplir les fonctions de cette dignité, et refusa toujours avec une grande modestie la pension qui y est attachée, et que la princesse lui ayant fait présent d'un diamant très-précieux, de la valeur de cinq cents écus, il le destina pour les pauvres, en disant : *Voici qui sera fort bon pour nos pauvres d'Annecy.*

Mais sa constance devait être mise à de plus fortes épreuves, afin de faire éclater la grandeur de sa foi. Il y a deux choses surtout qui ébranlent la foi : ce sont la perte et le gain. L'un et l'autre lui furent mis devant les yeux; mais sa foi, bien loin d'en souffrir le moindre affaiblissement, n'en reçut qu'un nouveau lustre.

Le roi de France lui fit savoir que son intention était qu'il se rendît au pays de Gex pour y conférer avec le baron de Lux, lieutenant de roi au duché de Bourgogne, des moyens de rétablir en ce pays-là l'exercice public de la religion catholique. François n'avait que deux voies pour s'y rendre : l'une était de passer le Rhône en bateau; mais les pluies avaient tellement augmenté la rapidité naturelle du fleuve, et il était si prodigieusement débordé, qu'on ne pouvait tenter cette première voie sans courir le risque d'y périr : la seconde était de passer par Genève, au milieu d'un peuple rebelle à l'Église, ennemi déclaré de son propre pasteur. Ce fut cette dernière voie que François choisit; et n'étant muni d'autres armes que de la prière, après avoir invoqué l'assistance du ciel, il traversa hardiment cette ville hérétique, sans user d'aucun déguisement dans ses habits, sans même dissimuler aux gardes, à la porte de la ville, qu'il était l'évêque du diocèse. Il fut obligé de s'arrêter une heure à Genève, d'où il arriva heureusement à Gex.

Aussitôt des hommes impies, pour faire avorter ses pieux desseins, l'accusèrent à la Cour de Savoie de n'avoir entrepris ce voyage que pour traiter avec le Roi de France, et lui faire transport de ses droits sur la ville de Ge-

nève. D'abord on rejéta cette calomnie, puis elle trouva créance dans les esprits; enfin le sénat, soit pour punir, soit pour intimider l'évêque, fit un arrêt qui déclarait le temporel de l'évêché de Genève confisqué au profit du prince.

A cette nouvelle, François répondit sans s'émouvoir : « Cet arrêt ne me fait pas aussi grand tort qu'on pourrait se l'imaginer, et, puisque Dieu permet qu'on m'ôte mon temporel, il me donne assez à connaître qu'il veut que je sois désormais tout spirituel. » Le sénat fut si touché de cette réponse qu'il fit faire des excuses au saint évêque, et le rétablit dans tous ses biens. Car tel est l'ordre de la divine Providence, que la foi, en faisant des sacrifices pour Dieu, reçoit de ces sacrifices mêmes un nouveau lustre.

Si celle de François fut insensible aux coups de l'adversité les plus violents, elle ne le fut pas moins aux attraites de la prospérité les plus séduisants. On lui offrit la dignité de coadjuteur de Paris : quoi de plus brillant ? Le motif était honnête. François était pauvre, et avait besoin pour subsister d'un revenu plus considérable que le sien. Tout cela ne fut point capable de le tenter ; il n'hésita pas à refuser ces offres obligeantes, et à donner pour raison de son refus cet oracle de la sainte Écriture : « Le Seigneur prend soin de moi, il ne me laissera manquer de rien ; c'est lui qui m'a placé dans le lieu de pâturage où je suis. »

Telle a été la foi de François, humble, constante, intrépide, inébranlable, féconde en toute sorte de bonnes œuvres ; et c'est sur un fondement aussi solide que ce grand homme a élevé jusqu'au comble de la perfection cet admirable édifice de sainteté qui a déterminé l'Église universelle à lui rendre, d'un consentement unanime, les honneurs qui ne sont dus qu'aux saints.

Il avait un amour tendre et compatissant pour les pauvres, et il en portait toujours sur lui la liste exacte. Mais il donnait sa principale attention à découvrir et à soulager une espèce de misère d'autant plus pressante que la honte la tient plus cachée. Sobre et frugal dans son boire et son manger, simple et modeste dans ses vêtements, sévère à lui-même, il se comporta en toutes choses avec grande circonspection, afin que, par le retranchement de toute superfluité, il pût en même temps et s'ôter matière à tentation, et grossir le fonds destiné pour le soulagement des pauvres.

Il allait même, en certaines occasions (car tel est l'esprit de la vraie charité), jusqu'à partager avec eux son nécessaire. En savait-il qui fussent pressés de la faim, il leur envoyait les mets qu'on venait de servir sur sa table ; et, pour couvrir ceux qui étaient nus, il s'est plus d'une fois dépouillé de ses habits de dessous, et même de sa chemise. S'il n'avait pas de quoi les soulager, il recourait à l'emprunt, et il a engagé pour cela jusqu'à sa vaiselle d'argent, ses chandeliers, ses burettes, son anneau pastoral.

Pour mettre la chasteté des jeunes et pauvres filles hors de danger, il leur procurait d'honnêtes et avantageux établissements, en les dotant le mieux qu'il pouvait. Les pèlerins et les religieux, il les recevait chez lui, avec une cordialité toute fraternelle ; sa main ne fut jamais fermée à l'indigent ; ses secours, dans les différentes nécessités du prochain, furent toujours abondants et ménagés à propos.

Tout le pays et les environs étant affligés d'une cruelle famine, il n'y eut aucun pauvre qui, par les soins de François, ne fût assisté dans son besoin particulier, aucune famille nécessiteuse à qui il ne fit distribuer une certaine quantité de blé. Il était naturellement bienfaisant, et sa piété lui fit cultiver si soigneusement cette heureuse inclination, qu'un jour, ayant trouvé un homme sourd et muet, réduit à l'extrême indigence, il le recueillit en sa maison, et non-seulement lui procura tout ce qui était nécessaire pour soutenir la vie temporelle, mais encore, s'étant chargé lui-même de son instruction, il parvint, tant la charité est ingénieuse, à lui faire entendre par signes ce qu'un chrétien doit croire et pratiquer pour la vie éternelle. Enfin sa charité a été si ardente, et a su employer si utilement le ministère des autres vertus, qu'on assure qu'elle a soumis jusqu'à soixante et dix mille hérétiques au joug de la foi catholique.

C'est la même charité qui, de son fonds inépuisable, a produit tant de livres excellents, dont les maximes salutaires, comme autant de ruisseaux d'une source pure et féconde, s'insinuant agréablement dans les âmes des lecteurs, de quelque condition qu'ils fussent, y font germer les pratiques de la vie spirituelle, suivies d'une ample moisson de toutes les vertus.

C'est la même charité qui, comme une souveraine législatrice, a prescrit des règlements à plusieurs congrégations qui reconnaissent François pour leur instituteur : comme sont celles du très-saint Sacrement, de la pureté de la sainte Vierge, des ermites du Mont-Voiron, et surtout l'Ordre des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, sous la règle de saint Augustin. Cet ordre est devenu si célèbre, et ses progrès ont été si éclatants et si rapides, que peu de temps après sa naissance on y comptait déjà cent trente monastères.

Enfin c'est la même charité qui pressait sans cesse, et le jour et la nuit, le cœur de ce vigilant et fidèle pasteur pour l'engager à procurer de toutes ses forces le bien de ses chères ouailles.

Telles étaient ses occupations, quand il a plu au Seigneur de l'appeler à lui. Dans le cours des visites de son diocèse, et en route pour retourner à Annecy, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe à Lyon, il y fut surpris d'une violente apoplexie, qui ne l'empêcha pourtant pas de recevoir les sacrements de l'Église avec toutes les marques de religion et d'humilité les plus édifiantes. Après avoir fait sa profession de foi, et répété plusieurs fois ces paroles : « Je ne suis qu'un serviteur inutile. Que la volonté de Dieu soit faite, et non pas la mienne. O mon Dieu et mon tout ! » le lendemain, qui était le jour de la fête des saints Innocents, tandis qu'on récitait auprès de lui les litanies des Saints, et qu'on en était à cet endroit, *Saints Innocents, priez pour lui*, il rendit à Dieu son âme pure et innocente, l'an de grâce 1622, et de son âge le cinquante-cinquième.

Or il a plu au Très-Haut, qui est admirable en ses saints, de glorifier les mérites de son serviteur, non-seulement par la vénération et la confiance des peuples, mais encore par quantité de prodiges et de miracles, qui font sensiblement connaître que ce charitable pasteur n'est pas moins utile après sa mort qu'il l'était durant sa vie. En voici quelques-uns, dont la vérité est

constante et reconnue par des informations publiques, faites et mûrement examinées par la sacrée congrégation des Rites, sous notre autorité.

Jérôme Gémin s'était noyé, et l'on portait en terre son cadavre enveloppé d'un linceul et exhalant déjà une odeur fétide, lorsque tout à coup ressuscité, il remua les bras sous son suaire, et éleva la voix pour publier les louanges de François de Sales, disant qu'à ce moment ce saint évêque lui était apparu, revêtu de ses habits pontificaux, avec un visage plein de douceur et de majesté, tout resplendissant de gloire; miracle qui fut encore accompagné d'autres circonstances tout à fait merveilleuses.

Claude Marmon, âgé de sept ans, aveugle-né, ne pouvait rien voir absolument : en finissant sa neuvaine au tombeau de François, il reçut l'usage de la vue.

Jeanne-Pétronille Evrax, âgée de cinq ans, était paralytique, et l'extrême aridité de ses jambes et de ses cuisses la faisait regarder comme privée de toute espérance de pouvoir marcher : mais à l'heure même que son père priait pour elle au tombeau de François, elle se trouva tout à coup guérie, et courut à sa mère.

Claude Juliar était affligé depuis dix ans de la même maladie, qu'il avait apportée en venant au monde; il ne pouvait faire aucun usage ni de ses jambes, ni de ses cuisses : sa mère le porta par trois fois au susdit tombeau, pour le lui faire baiser avec respect; la troisième fois il se sentit tout à coup plein de force et de vigueur dans ces mêmes parties de son corps qui avaient été jusques-là sans force et sans mouvement; il se leva, resta ferme sur ses pieds, et marcha seul avec assurance.

Par l'intercession du même serviteur de Dieu, Françoise de la Pesse recouvra la vie, qu'elle avait perdue en tombant dans un fleuve, où elle s'était noyée. Sa résurrection fut si miraculeuse qu'il ne lui resta sur le corps ni bosse, ni meurtrissure, ni aucune des autres marques qu'un si funeste accident y avait imprimées.

Jacques Guidi était absolument perclus dès sa naissance et la contraction des nerfs de tout son corps faisait regarder sa maladie comme incurable; il implora le secours de François, et obtint aussitôt une entière guérison.

Charles Moteron était aussi perclus de tous ses membres dès le sein de sa mère, mais d'une manière si affreuse qu'il avait plus l'air d'un monstre que d'un homme. Par l'intercession du saint évêque, dans un instant ses membres furent dénoués, rétablis, fortifiés, prirent la figure humaine dans toute sa perfection, et il marcha aussi bien que s'il n'avait jamais eu la moindre incommodité.

Par ces considérations, et pour rendre à une sainteté de vie si éclatante et si distinguée les honneurs qu'elle mérite, comme aussi pour répondre aux prières qui nous ont été faites pour la même fin de la part de notre très-cher fils en Jésus-Christ, Louis, roi de France très-chrétien; de nos très-chères filles Anne sa mère, veuve, reine de France, et Henriette-Marie, reine d'Angleterre; de la part de nos bien-aimés fils et filles, nobles personnes, Charles-Emmanuel, duc de Savoie et prince de Piémont, et

Christine sa mère, veuve, duchesse de Savoie ; et François-Marie et Adélaïde, duc et duchesse de Bavière ; de la part du clergé de France, des princes et seigneurs du même royaume, et de tout l'Ordre des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie.

Après avoir célébré publiquement dans la sainte basilique du prince des Apôtres, le 28 décembre de l'année 1661, la béatification du même François de Sales, le sacrifice de la messe achevé, nous donnâmes notre consentement à ce qu'il fût procédé à sa canonisation. Enfin, après que toutes les formalités requises pour une si sainte fonction, tant celles qui sont fondées sur l'autorité des saints Pères, sur les décrets des sacrés canons et sur l'ancienne coutume de la sainte Église romaine, que celles qui sont prescrites par les nouveaux décrets, ont été exactement observées, sans qu'il en ait été omise aucune ;

Persuadé, comme nous le sommes, que c'est pour nous un devoir de justice de rendre sur la terre un culte de louange et de vénération publique à ceux que Dieu lui-même daigne honorer dans le ciel : aujourd'hui, dans la sainte basilique du Vatican, où nous nous sommes rendu solennellement avec les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques et évêques, nos chers fils les prélats de la Cour de Rome, nos officiers et autres personnes de notre suite, le clergé séculier et régulier de la même ville, et une très-grande affluence de peuple ; après les trois demandes qui nous ont été présentées, pour le même décret de canonisation, au nom du roi très-chrétien, par notre fils bien-aimé, noble personne Charles, duc de Créquy, son ambassadeur près de nous ; après avoir dûment imploré les grâces du Saint-Esprit par des hymnes, des litanies et autres prières ;

A l'honneur de la très-sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la nôtre ; après une mûre délibération et de fréquentes prières pour implorer l'assistance divine ; par le conseil de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques et évêques qui sont présentement dans la ville ; nous *avons décidé et défini*, comme par ces présentes nous décidons et définissons, que le *bienheureux François de Sales*, évêque de Genève, *est saint*, et, par la même décision et définition, nous l'avons inscrit et inscrivons au catalogue des saints, ordonnant que tous les ans, le 29 janvier, on fasse dans l'Église universelle, avec piété et dévotion, mémoire de lui comme d'un saint confesseur pontife. Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Et par la même autorité, nous avons accordé à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, vraiment contrits et confessés, qui, chaque année, audit jour *29 janvier*, visiteront le tombeau où repose son corps, sept ans et autant de quarantaines d'indulgence, leur relâchant miséricordieusement, au nom du Seigneur, et en la forme qui est d'usage dans l'Église, pour autant de pénitences qui leur auront été enjointes, ou auxquelles ils seraient obligés en quelque manière que ce soit.

Et après avoir chanté l'hymne *Te Deum laudamus*, et récité ensuite l'oraison pour louer et remercier l'infinie bonté et la suprême majesté de Dieu d'avoir bien voulu se servir de notre ministère pour décerner à *saint François de Sales, évêque de Genève*, le culte, les éloges et les honneurs que l'Église a coutume de rendre aux saints confesseurs pontifes, nous avons célébré, selon la coutume, le second dimanche après Pâques, une messe solennelle à l'autel de Saint-Pierre, ajoutant la seconde oraison propre de saint François avec la secrète et postcommunion du commun des confesseurs pontifes ; nous y avons fait largesse à tous les fidèles présents de l'indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés.

Que Dieu, qui est admirable en ses saints, soit donc béni de ce que nous avons reçu sa miséricorde au milieu de son temple par le don qu'il a fait à son Église d'un protecteur et d'un intercesseur nouveau auprès de sa divine Majesté, pour la tranquillité de la même Église, pour l'accroissement de la foi catholique, pour l'instruction et la conversion des hérétiques, et de tous ceux qui sont dans l'égarément, hors de la voie du salut.

Au reste, comme il serait difficile que l'original des présentes fût porté partout où besoin serait, nous voulons qu'aux copies, même imprimées, d'icelles, munies de la signature d'un notaire public et du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, partout même foi soit ajoutée qu'à l'original même, s'il était produit ou représenté.

Qu'il ne soit donc permis à personne absolument d'enfreindre cet acte de décision ou décret, de définition, inscription, ordonnance, concession, relaxation, largesse et déclaration de notre volonté, ou d'être si téméraire que d'oser y contrevenir. Que si quelqu'un avait la présomption de se porter à un pareil attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 1665, le treizième jour avant les calendes de mai, la onzième année de notre pontificat. Signé sur l'original :

Moi, ALEXANDRE, évêque de l'Église catholique (*le Pape*).

(Suivent les signatures des cardinaux, au nombre de trente-huit.)

ANALYSE

DU TRAITÉ

DE L'AMOUR DE DIEU.



Cet ouvrage est divisé en douze livres, dont le premier n'est qu'une sorte de préambule et de préparation.

1. Pour la beauté de la nature humaine, « parmi l'innombrable multitude et variété d'actions, mouvements, sentiments, inclinations, habitudes, passions, facultés et puissances qui sont en l'homme, Dieu a établi une naturelle monarchie en *la volonté*, qui *commande* et domine sur tout ce qui se trouve en ce petit monde. » — Mais, elle gouverne diversement les puissances, les unes obéissant *par force*, les autres cédant à son *industrie*, et d'autres encore étant soumises à son *autorité*, avec pouvoir de résister, comme la mémoire, l'entendement, l'appétit *sensuel*; « et c'est afin d'exercer nos volontés en vertu et vaillance spirituelle, que cette multitude de passions est laissée en nos âmes : » nous les combattons toujours et ne les détruirons point ici-bas. — L'amour précède et domine toutes les affections et passions, qui semblent se fondre en lui : « Il domine même tellement en la volonté, qu'il la rend toute telle qu'il est. » Mais, à son tour, la volonté « est régente sur l'amour, puisque, de plusieurs amours, elle peut s'attacher à celui que bon lui semble; » néanmoins, lorsqu'elle a choisi, elle demeure sujette, tandis qu'il vit; mais, elle le peut éloigner et faire mourir. — Comme l'appétit sensible, la volonté a ses passions que l'on nomme *affections*, plus ou moins nobles selon leur objet et le degré qu'elles occupent en l'esprit : *affections naturelles, raisonnables, chrétiennes, divines et surnaturelles*.

Entre toutes ces affections, « l'amour de Dieu tient le sceptre, et a tellement l'autorité de commander inséparablement unie et propre à sa nature, que, s'il n'est le maître, incontinent il cesse d'être et périt. » — L'amour est « comme un bel arbre, duquel la racine est la *convenance* de la volonté au bien; le pied en est la *complaisance*; sa tige, c'est le *mouvement* au bien; les recherches et *efforts* sont les branches; mais, l'union et *jouissance* est le fruit. » Il se distingue bien des désirs, souhaits et vellétés. — La convenance qui excite l'amour est une convenance de *pro-*

portion et correspondance, « qui consiste en ce que, par l'union d'une » chose à une autre, elles puissent recevoir mutuellement de la perfection ; » si la *ressemblance* s'y joint, l'amour s'engendre plus puissamment. — Or, l'amour tend à l'union ; mais, c'est à l'union des âmes, qui est, partant, toute spirituelle. — L'âme connaît au rapport des sens, et au rapport de l'esprit ; de là, deux portions en l'âme, l'une inférieure, l'autre supérieure ; et conséquemment, deux volontés : Jacob, par la volonté inférieure, retiendrait Benjamin ; par la supérieure, il l'envoie. — Mais, en ces deux portions, il y a quatre degrés, répondant aux quatre espèces d'affections dont il a été parlé ; et c'est au degré supérieur, qui se trouve en la fine pointe de l'esprit, que la volonté prononce ses acquiescements et derniers arrêts. — Il y a l'amour de convoitise et l'amour de bienveillance ; ce dernier est amour de complaisance ou d'amitié ; il y a l'amitié et la dilection, laquelle suppose une préférence, et est simple ou éminente. — Les apôtres et premiers disciples, n'employaient le nom d'amour qu'ès choses divines, et, ainsi, la charité est proprement l'amour. — Entre Dieu et l'homme, il y a convenance de ressemblance, et plus encore de correspondance : « l'homme ne peut être perfectionné que par la divine Bonté ; et aussi, la » divine Bonté ne peut bonnement si bien exercer sa perfection hors de soi, » qu'à l'endroit de notre humanité. » Naturellement nous avons inclination à aimer Dieu par-dessus toutes choses ; — mais, par suite du péché, cette inclination demeure impuissante, sans la grâce. — Toutefois, elle n'est pas inutile ; « car, Dieu s'en sert comme d'une anse, pour nous pouvoir plus » sûrement prendre et retirer à soi. »

2. Le sujet commence proprement au second livre, qui est l'histoire de la génération et naissance céleste du divin amour. — Il n'y a pas en Dieu plusieurs perfections, mais une seule perfection infinie ; et de même en Dieu il n'y a pas diversité et nombre d'actions, mais un seul acte, qui est sa propre divinité : toutefois, parlant de Dieu, « nous autres mortels avons » besoin d'en traiter avec la méthode et manière d'entendre à laquelle nos » petits esprits peuvent arriver ; » de là la diversité. Comme Dieu a tout créé, il gouverne tout par sa providence, qui « n'est autre chose que l'acte » par lequel Dieu veut fournir aux hommes et aux anges les moyens nécessaires ou utiles pour parvenir à leur fin ; » et selon la diversité de ces moyens nous diversifions la Providence, disant « qu'il y a une providence » naturelle, une autre surnaturelle ; et celle-ci, qu'elle est, ou générale, ou » spéciale, ou particulière. » Dieu est admirable en sa providence naturelle, et « qui verrait ce commerce et trafic général que les créatures font en- » semble avec une si grande correspondance, de combien de passions » amoureuses serait-il ému envers cette souveraine sagesse ! » Les cas fortuits et inopinés ne le sont qu'à nous. Pour la providence surnaturelle, « tout ce que Dieu a fait est destiné au salut des hommes et des anges. » Il connut éternellement qu'il pouvait faire diverses créatures auxquelles il se pourrait communiquer : comme mode de communication, il choisit l'union hypostatique ; et comme créature à laquelle il s'unirait, l'homme, avec le dessein de répandre par le Sauveur sa bonté en tous les hommes. Il

décréta que le Sauveur naîtrait d'une vierge, « et serait non-seulement » homme, mais *enfant du genre humain*. Il détermina de produire tout » en faveur du Sauveur, afin que les anges et les hommes pussent participer à sa gloire; et bien que les voulant créer avec le libre arbitre, pour » témoigner que, de la part de la bonté divine, ils étaient dédiés au bien, » il les créa en justice originelle. Il prévint que la moindre partie des anges, » quittant le saint amour, perdrait la gloire; qu'elle ferait ce péché par » malice, » et serait indigne de miséricorde. Il vit la chute de l'homme, considéra sa faiblesse et la grandeur de la tentation, d'où il se résolut à la merci. « Mais afin que la douceur de sa miséricorde fût ornée de la beauté » de sa justice, il délibéra de sauver l'homme par voie de rédemption rigoureuse » au sacrifice de la croix; — rédemption, certes *surabondante*, encore qu'il reste en l'homme des marques de la sévérité¹.

Dans cette surabondance, il y eut des faveurs spéciales. Dieu décida que la Mère du Sauveur serait préservée de tout péché; et « encore que par » après le torrent de l'iniquité originelle vint rouler ses ondes infortunées » sur la conception de cette sacrée dame avec autant d'impétuosité que sur » celle des autres filles d'Adam, toutefois, étant arrivé là, il ne passa point » outre, mais s'arrêta court, comme anciennement le Jourdain, révéral et » redoutant la présence du vrai tabernacle de l'éternelle alliance. » D'autres saints ont été purifiés avant leur naissance et assurés dans le saint amour; d'autres, sûrement réservés au salut, ont pu perdre la grâce; — et en la distribution surabondante des grâces pour le salut de tous, *chaque personne a son don, l'une ainsi et l'autre ainsi*, dit le Saint-Esprit; et, dans ce mystère qu'il ne faut point sonder, la Providence est toute admirable.

Dans la diversité des grâces, « l'amour est le moyen universel de notre » salut... Pour cela, le doux Jésus désire infiniment que nous l'aimions, » afin que nous soyons éternellement sauvés, et désire que nous soyons » sauvés afin que nous l'aimions éternellement, son amour tendant à notre » salut et notre salut à son amour. » Pour que nous l'aimions, il nous presse, pour nous mieux presser, il commande. — Il prévient nos cœurs de son inspiration, afin que nous l'aimions; mais souvent nous repoussons l'inspiration et refusons d'aimer Dieu. — « Pour certain, la faute n'est point » de la part de Dieu, mais de l'empêchement que nous mettons; » car « notre franc arbitre n'est nullement forcé ni nécessité par la grâce, nonobstant la vigueur toute puissante de la main miséricordieuse de Dieu, qui » touche, environne et lie l'âme de tant et tant d'inspirations, de semonces » et d'attraits. »

Il prévient l'âme d'un premier attrait, avant qu'elle ait sa foi; sa correspondance amène d'autres attraits, et « Dieu va doucement, renforçant peu » à peu la grâce de son inspiration dans les cœurs qui consentent, les tirant » après soi comme de degré en degré sur cette échelle de Jacob. Quand il » nous donne la foi, il parle non par manière de discours, mais par manière » d'inspiration, proposant si agréablement ce qu'il faut croire à l'entende-

¹ On voit que le Saint admet le décret de la rédemption préexistant au péché.

» ment, que la volonté en reçoit une grande complaisance...; de sorte que
 » la foi comprend un commencement d'amour que notre cœur ressent envers
 » les choses divines : » — Car notre inclination naturelle à aimer le bien,
 forte et anxieuse, découvre par la foi son objet, et ne peut que l'aimer. —
 Mais de ce commencement d'amour naît un désir très-ardent de la présence
 de l'objet aimé ; et, la foi promettant la réalisation de ce désir, de là naît
 l'espérance, qui est encore un amour, *attendant et prétendant*. — Cet amour
 va à Dieu, mais toutefois il retourne à nous ; il est bon, mais imparfait :
 « par lui nous aimons souverainement, mais par lui seul nul ne peut, ni
 » observer les commandements, ni avoir la vie éternelle. »

L'amour se pratique aussi en la pénitence. Je ne parle point de la fausse
 pénitence païenne, ni de la repentance purement morale et humaine, ni de
 cette pénitence morale et pourtant religieuse qui regrette le déshonneur fait
 à Dieu, mais d'un regret de raison, sans chaleur pour exciter le repentir
 requis à la réparation ; je parle de la pénitence chrétienne, fondée sur les
 motifs surnaturels. — Cette pénitence est bonne en elle-même, mais impar-
 faite et insuffisante, tant qu'elle ne comprend pas l'amour, mauvaise et *in-*
fernale, si elle le repousse : — c'est quand l'amour se mêle au repentir, que
 la pénitence et contrition mérite la vie éternelle¹.

En résumé, pour le premier réveil du péché ou de l'incrédulité, Notre Sei-
 gneur tire les cœurs par les délectations qu'il leur donne ; mais l'ennemi les
 retire par ses tentations. Les cœurs choisissent en leur liberté, s'attachant
 à la foi, concevant une forte espérance, et sont tirés jusques à la péni-
 tence et charité. — Or « la charité est un amour d'amitié, une amitié
 » de dilection, une dilection de préférence, mais de préférence incompara-
 » ble, souveraine et surnaturelle, laquelle est comme un soleil en toute
 » l'âme, pour l'embellir de ses rayons, en toutes les facultés spirituelles
 » pour les perfectionner, en toutes les puissances pour les modérer, mais en
 » la volonté comme en son siège... »

3. Ce saint amour peut être augmenté de plus en plus en chacun de nous :
 il tend à l'infini, puisqu'il a Dieu pour objet, et ainsi la créature a toujours
 à le développer. — Cet accroissement est l'œuvre de la grâce et se produit
 toutefois par les bonnes œuvres faites en charité, et avec cela de particulier
 que leur petitesse ne les empêche pas d'y concourir. « Au commerce des
 » vertus morales, les petites œuvres ne donnent point d'accroissement à la
 » vertu de laquelle elles procèdent...; mais au trafic des vertus qui viennent
 » de la miséricorde divine, et surtout de la charité, toutes œuvres donnent
 » accroissement. » — L'âme en charité peut aller et se soutenir, en vertu
 même du don de charité ; mais de plus Dieu continue à l'assister, la pressant,
 l'inspirant, la soutenant et la fortifiant : il est même des occasions, signalées
 et extraordinaires, où ce secours spécial est indispensable. — En lui se trouve
 le moyen de la persévérance, qui est le don le plus désirable et ne peut venir
 que de Dieu : c'est pourquoi il le faut continuellement demander ; mais nous
 l'aurons toujours si nous ne manquons pas à la grâce : « Dieu n'exhorterait ja-

¹ Ce chapitre (20^e) réclame, pour être compris, une particulière attention.

» mais les fidèles à persévérer, s'il n'était prêt à leur en donner le pouvoir. » — Enfin vient le don suprême, qui est celui de la persévérance finale : « le roi » céleste ayant mené l'âme qu'il aime jusqu'à la fin de cette vie, il l'assiste encore en son bienheureux trépas¹, par lequel il la tire au lit nuptial de la gloire éternelle. »

Là se consomme l'union d'amour, toujours imparfaite en cette vie mortelle. — L'âme alors « monte au plus haut et dernier degré d'amour auquel elle puisse parvenir, » amour plus grand en chacun que celui qu'il eut jamais en terre, amour dont « l'exercice sera de beaucoup plus heureux et excellent, à parler généralement, que celui de la plus grande charité qui soit, ou ait été, ou sera en cette vie caduque, » puisqu'il est sans trêve et sans vicissitudes. « Il y a donc plus de contentement, de suavité et de perfection en l'exercice de l'amour sacré parmi les habitants du ciel, qu'en celui des pèlerins de cette misérable terre; mais il y a bien eu pourtant des gens si heureux en leur pèlerinage, que leur charité y a été plus grande que celle de plusieurs saints déjà jouissant de la patrie éternelle.... Mettant en comparaison un fer ardent avec une lampe allumée, nous disons que le fer a plus de feu et de chaleur, et la lampe plus de flamme et de clarté : aussi comparant un enfant glorieux avec saint Jean encore prisonnier ou saint Paul encore captif, nous disons que l'enfant au ciel a plus de clarté et de lumière en l'entendement, plus de flamme et d'exercice d'amour en la volonté, mais que saint Jean ou saint Paul ont eu en terre plus de feu de charité et plus de chaleur de dilection. » — Il faut mettre au-dessus de toute comparaison l'amour incomparable de la Mère de Dieu Notre-Dame².

La foi nous donne comme l'aube du grand jour éternel où nous verrons Dieu face à face, et ainsi la foi nous prépare à l'union qui n'est qu'au ciel. — La foi et l'amour ici-bas enflamment notre désir d'union, et l'union même tirera de ce désir un accroissement indicible. — Cette union, qui se fait ici-bas par tant d'intermédiaires, puisque nous ne voyons Dieu que *comme par un miroir*, sera au ciel tout à fait immédiate. « La Divinité s'unira elle-même à notre entendement, sans entremise d'espèce ni représentation quelconque. Notre entendement verra Dieu, contemplant par une vue de vraie et réelle présence la propre essence divine...; il verra donc clairement la connaissance infinie que de toute éternité le Père a eue de sa propre beauté, et pour laquelle exprimer en soi-même, il prononça et dit éternellement le mot, *le Verbe*, ou parole et diction très-unique et très-infinie, laquelle, comprenant et représentant toute la perfection du Père, ne peut être qu'un même Dieu très-unique avec lui, sans division ni séparation. » — Il verra enfin ce soupir unique de l'amour du Père et du Fils, soupir infini, qui est vrai Dieu, qui n'est ni le Père ni le Fils, troisième personne divine, laquelle avec le Père et le Fils n'est qu'un seul Dieu, et est appelée le Saint-Esprit. — Mais pour cette grande vision l'entendement humain

¹ Entendre ce mot dans son sens grammatical.

² Ce chapitre doit être lu; l'analyser est impossible.

serait trop faible : « c'est pourquoi la suavité de la sagesse éternelle a disposé de ne point appliquer son essence à notre entendement, qu'elle ne l'ait préparé, revigoré et *habilité* pour recevoir une vue si éminente... » Dieu répand donc en l'entendement la sacrée lumière de gloire, qui lui fait jour en cet abîme de lumière autrement inaccessible. — Et en cette lumière de gloire il y a des degrés, proportionnés au mérite des âmes, qui verront ainsi plus ou moins clairement toute l'essence divine, mais sans qu'aucune la voie totalement. « Et sur ce sujet, les esprits bienheureux sont ravis de deux admirations : l'une pour l'infinie beauté qu'ils contemplent, l'autre pour l'abîme de l'infinité qui reste à voir en cette même beauté! »

4. La permanence de l'amour n'est en général assurée que dans le ciel; en cette vie mortelle nous le pouvons perdre. — Il languit parmi les péchés véniels et dans ces mille affections sur lesquelles on s'illusionne; et de cette langueur vient la facilité au péché qui le tue. — « La charité est en nous par manière de simple habitude, de laquelle nous usons quand il nous plaît : » le défaut d'exercice est pour elle comme un sommeil, où elle peut être touchée de quelque objet mauvais et notre esprit surpris de tentation; l'attrait du mal a plus de force, à mesure que la charité est moins active; la foi, qui est la sentinelle de la charité, ne l'avertit point, et la triple concupiscence, l'amour-propre, offrant des biens trompeurs, séduit les facultés de l'âme, qui va jusqu'à l'entière révolte contre le saint amour. — « Or cet amour, en un moment, sort de notre cœur avec les dons du Saint-Esprit et les autres vertus célestes, ne laissant que la foi et l'espérance, qui demeurent bien affligées et tristes : la charité ne diminue point par amoindrissement de sa perfection; jamais on n'en perd un seul brin qu'on ne la perde tout. »

Ce manquement, ce refroidissement, cette mort de la charité n'est nullement l'acte de Dieu; il ne vient que de la volonté de l'homme : « malheur sur malheur à ceux qui ne reconnaissent pas que le malheur provient de leur malice. » — Il faut au contraire confesser que de Dieu vient tout notre amour : de Dieu est venue l'inspiration à laquelle l'âme a coopéré, mais la coopération même a pris naissance tout ensemble de l'opération de la grâce et de la volonté. « Si nous avons quelque amour envers Dieu, à lui soit l'honneur et la gloire, qui a tout fait en nous, et sans lequel rien n'a été fait; à nous en soit l'utilité et l'obligation. Car c'est le partage de sa divine bonté avec nous : il nous laisse le fruit de ses bienfaits, et s'en réserve l'honneur et la louange... » — Mais Dieu diversifie les dons de sa grâce; il accorde aux uns plus qu'aux autres; il sauve les uns et paraît damner les autres : de deux enfants jumeaux, l'un naît plein de vie et reçoit le baptême; l'autre en naissant perd la vie temporelle avant de renaître à l'éternelle. » Pourquoi cette différence? C'est le secret de Dieu, dont « les décrets ne sont pas injustes, encore qu'ils soient secrets. » — Aimons et admirons avec confiance; ne cherchons pas à scruter.

L'exercice de l'amour en une âme y a produit des habitudes, « une certaine facilité d'aimer qu'il nous laisse, après même que nous sommes privés de sa présence : » c'est comme un amour humain, né de la cha-

rité, dont elle se sert comme maîtresse tant qu'elle est là, dont elle s'approprie les actes, qui agit encore après son départ, mais alors inutilement et « sans aucune force surnaturelle pour porter l'âme à l'excellente action » de l'amour de Dieu sur toutes choses. — Cet amour imparfait est bon par son origine, par sa disposition à servir la charité quand elle reviendra; mais il est dangereux en ce qu'il nous arrête à lui et nous illusionne par son apparence. — On peut juger l'amour par les désirs qu'il inspire, par la nature des affections qu'il écoute, par sa disposition à repousser les tentations présentes. Quant aux assauts à venir, s'il est bon parfois d'en imaginer pour s'exercer à la vaillance spirituelle, c'est à la condition qu'on ne s'effraye point, mais qu'on demeure appuyé sur cette confiance que Dieu nous assistera au besoin.

5. Après l'histoire du saint amour, l'admirable auteur en décrit les exercices, parlant d'abord de la complaisance et de la bienveillance. L'amour est le mouvement et écoulement du cœur pour le bien par la complaisance que l'on a en lui. La foi dit que Dieu est toute perfection; nous considérons cette vérité, regardant l'ensemble des perfections divines ou chaque perfection en particulier, et notre volonté se complait de voir Dieu si parfait, y prenant plaisir et gloire. — Parmi cette complaisance, et par elle comme par une porte, l'Époux vient en l'âme et la rapaît *du lait de sa charité*. « Le » lait représente la science et théologie mystique, c'est-à-dire le doux sa- » vourement provenant de la complaisance amoureuse que l'esprit reçoit, » lorsqu'il médite les perfections de la bonté divine, comme le vin signifie » la science ordinaire et acquise, qui se tire à force de spéculation, sous » le pressoir de plusieurs arguments et disputes. » — De la première complaisance naît l'amour, et l'exercice de l'amour accroît la complaisance; « alors nous attirons dans notre cœur les perfections divines, et jouissons » de la divine bonté par la réjouissance que nous y prenons, » et l'âme dit : *Mon bien-aimé est à moi*. « Mais parce que les perfections divines sont plus » fortes que notre esprit, entrant en lui, elles le possèdent; » d'où l'âme doit ajouter : *Et je suis à lui*. Ainsi « la complaisance nous rend *posses-* » *seurs* de Dieu, tirant en nous ses perfections, et nous rend *possédés* de » Dieu, nous attachant et appliquant à ses perfections. Or, en cette com- » plaisance, nous assouvissons tellement notre âme de contentement, que » nous ne laissons pas de désirer de l'assouvir encore, et savourant la » divine bonté, nous la voudrions encore savourer : en nous rassasiant, » nous voudrions toujours manger, comme en mangeant nous nous sentons » rassasier. » — Cette complaisance se déclare mieux encore par l'amou- reuse condoléance, qui grandit à proportion de l'amour, de la grandeur des douleurs et selon que l'ami souffrant est plus présent; et tout ce qui accroît ainsi la condoléance, accroît aussi la complaisance : « la charité est si » forte, qu'elle nourrit ses flammes et ses consolations parmi les plus tristes » angoisses de la mort. » — Il faut voir cela surtout en la passion de Notre Seigneur : « Toute exposée, dit l'épouse, aux regrets que, par condo- » léance, je reçois des travaux nompareils de mon divin Sauveur, je suis » toute couverte de détresse, et transpercée de douleur; mais parce que

» les douleurs de celui que j'aime proviennent de son amour, à mesure
 » qu'elles m'affligent par compassion, elles me délectent par complaisance...
 » Il ne se peut dire combien le Sauveur désire d'entrer dans nos âmes par
 » cet amour de complaisance douloureuse. »

La complaisance nous conduit à la bienveillance, à vouloir le bien de l'objet aimé. Nous ne pouvons vouloir le bien de Dieu, qui est tout bien; mais nous le voudrions s'il était possible. Nous ne pouvons désirer que ce soit possible, mais si ce désir de pouvoir procurer un bien à Dieu pouvait exister, notre âme voudrait être ce désir. Elle se complaît dans cette sainte impuissance de ne pouvoir grandir Dieu en lui-même, et s'attache à le grandir en nous, c'est-à-dire « à rendre de plus en plus et toujours plus » grande la complaisance que nous avons en sa bonté. — « Et pour faire » cet agrandissement, l'âme se prive soigneusement de tout autre plaisir » pour s'exercer plus fort à se plaire en Dieu; et en cet exercice, avec une » attention toujours plus soigneuse et ardente, elle va remarquant toutes » les particularités des beautés et perfections qui sont en lui. » — De là, ne pouvant mieux, puisque le Seigneur est infini, « elle désire au moins » que son nom soit béni, exalté, loué, honoré et adoré. » Or, ce désir est insatiable et s'excite incessamment, grandissant ainsi la bienveillance, qui à son tour le grandit. — C'est pourquoi, sentant son impuissance, « après » divers efforts, le cœur sort souvent de soi-même, pour convier toutes les » créatures à le secourir en son dessein; » et de là vient le zèle. — De là aussi l'insatiable désir d'aller au ciel, pour y louer mieux et unir ses louanges à celles des bienheureux. — Puis ce désir va plus haut, l'âme aspirant à entendre les incomparables cantiques de la sainte Vierge, et plus haut encore, jusqu'au désir d'entendre les louanges et chants du Sauveur. — Mais ces chants encore « infinis en valeur et mérite, ne sont pas pourtant » de nature et essence infinie... : c'est pourquoi nous connaissons que Dieu » ne peut être loué selon qu'il mérite, sinon par lui même. » L'âme alors est en grande joie de voir son désir assouvi; et cette joie, cette complaisance provoque de nouveau la bienveillance à louer infiniment cette infinie louange que Dieu se donne : c'est alors un véritable labyrinthe d'amour où le cœur s'engage entre la complaisance et la bienveillance.

6. « Nous avons deux principaux exercices de notre amour envers Dieu, » l'un affectif et l'autre effectif ou actif... : par l'un nous concevons; par » l'autre nous produisons... Or, le premier exercice consiste principale- » ment en l'oraison, en laquelle se passent tant de divers mouvements inté- » rieurs, qu'il est impossible de les exprimer tous... : Dieu seul est celui » qui voit, sonde et pénètre tous les tours et contours de nos esprits... Ce » traité (de l'oraison) est donc difficile, surtout à qui n'est pas homme de » grande oraison. » L'oraison est *une conversation entre Dieu et l'âme*, et son objet est Dieu : « pour cela, l'oraison et la théologie *mystique* ne sont » qu'une même chose. » Elle est théologie, ayant Dieu pour objet; mais elle diffère de la théologie spéculative, car elle considère Dieu aimable, en traite avec Dieu même et tend à l'amour. Elle est mystique ou secrète : l'amour parle un langage si particulier que les amants seuls l'entendent; il

parle par la langue, par les yeux, les soupirs, les contenance, le silence : « en la théologie mystique, c'est le principal exercice de parler à Dieu et » d'ouïr parler Dieu au fond du cœur. »

Le premier degré de l'oraison, c'est la *méditation*, qui n'est ni une simple pensée, ni une étude, mais qui consiste à « *repenser pour exciter* » les *affections*. — Elle s'appelle ainsi jusqu'à ce qu'elle ait produit, comme chaste abeille, le miel de la dévotion; après cela, elle se convertit en *contemplation*. La méditation considère la bonté de Dieu pour exciter la volonté à l'amour; puis, l'amour étant formé, la contemplation considère cette même bonté pour le contenter : l'une est mère de l'amour, l'autre est la fille; c'est *une attention amoureuse* que l'amour provoque et qui développe l'amour. — La connaissance est requise à la production de l'amour et aide à son développement; mais il va souvent plus vite que la connaissance : « les passions, ne suivant pas la connaissance qui les émeut, mais la laissant bien souvent en arrière, s'avancent sans mesure ni limite vers leur » objet. Or, cela arrive encore plus fortement en l'amour sacré, » qui naît de la lumière de la foi. Ainsi la grande doctrine n'est pas nécessaire à la dévotion, qu'elle peut bien seconder, mais qu'elle peut aussi étouffer par l'orgueil; « une pauvre simple femme peut autant aimer Dieu qu'un docteur » en théologie. » — La méditation sépare les objets et les considère *pièce à pièce*; « la contemplation fait une vue toute simple et ramassée sur l'objet » qu'elle aime, et la considération ainsi unie fait aussi un mouvement plus » vif et plus fort : » la simplicité de la vue en fait la perfection, comme on dit en théologie que les anges plus élevés ont une connaissance plus simple. — Ce n'est pas à dire pourtant que la contemplation demande un ensemble d'objets : elle peut ne regarder qu'une perfection, ou un acte, ou plusieurs ensemble; mais elle a toujours cette différence qu'elle regarde, au lieu que la méditation cherche, et cette autre encore, qu'elle jouit, au lieu que la méditation travaille.

L'un des actes, ou plutôt des phénomènes de la contemplation est le *recueillement amoureux*, par lequel l'âme, au sentiment de la divine présence, et quand Dieu lui en fait la grâce, se retire en elle-même, *comme le hérisson ou la tortue*, et est toute distraite des choses extérieures. — Ce recueillement parfois se porte jusqu'au repos, ou *oraison de quiétude*; et ce repos même peut passer « si avant en sa tranquillité, que toute l'âme et » ses puissances demeurent comme endormies, sans faire aucun mouvement » ni action quelconque, sinon la seule volonté, laquelle même ne fait aucune autre chose, sinon recevoir l'aise et la satisfaction que la présence » du bien-aimé lui donne. » — Ce repos est comme celui de l'enfant qui s'endort à la mamelle et continue à tirer le lait : il a l'air de ne pas jouir, et témoigne pourtant qu'il jouissait dès qu'on le réveille. — Tout ce qui distrait la volonté interrompt ce repos; mais la distraction des autres facultés ne l'empêche pas, quoique la quiétude alors soit moins grande : il ne faut pas que la volonté se détourne pour ramener les autres puissances. — Ce repos ainsi à plusieurs degrés; le plus haut est celui où « la volonté n'agit

» que par un simple acquiescement au bon plaisir divin, les facultés n'y
 » prenant aucun contentement, ni elle-même, sinon en sa suprême pointe,
 » où elle se contente d'être sans consentement pour le bon plaisir de Dieu. »
 On peut aller ainsi à l'écoulement et liquéfaction de l'âme.

Un cœur est dur; il est de fer, de pierre, quand il est arrêté à ses inclinations et volontés propres. « Au contraire, un cœur doux, maniable et
 » traitable, est appelé un cœur fondu et liquéfié... L'amour amollit, atten-
 » drit et fait fondre les cœurs plus promptement que toute passion... Une
 » extrême complaisance de l'amant en la chose aimée produit une certaine
 » impuissance spirituelle, qui fait que l'âme ne se sent plus aucun pouvoir
 » de demeurer en soi-même. C'est pourquoi, comme un baume fondu qui
 » n'a plus de fermeté ni de solidité, elle se laisse aller et écouler en ce
 » qu'elle aime... L'écoulement de l'âme en son Dieu est une véritable extase,
 » où elle est toute mêlée, absorbée et engloutie en son Dieu : aussi, sans
 » perdre la vie, elle ne vit plus, mais Dieu vit en elle. »

« L'amour est la première, le principe et l'origine de toutes les passions ;
 » c'est lui qui ouvre le cœur et l'on dit qu'il le blesse : » Le cœur est donc
 blessé d'amour. Il l'est par l'entrée de l'amour, par le désir qui l'augmente,
 par les attraits que Dieu lui donne, quand ce cœur, « désirant infiniment
 » d'aimer, voit bien que néanmoins il ne peut ni assez aimer, ni assez
 » désirer. » — Cette blessure d'amour se produit encore, quand l'âme voit
 le Sauveur infiniment blessé d'amour pour elle; « quand l'âme sent bien
 » qu'elle aime son Dieu, et que néanmoins Dieu la traite comme s'il était
 » en défiance de son amour; » quand elle se souvient du temps où elle
 n'aimait pas; quand elle pense à la multitude de ceux qui méprisent l'amour
 de Dieu. Mais cette blessure d'amour est telle « que la douleur en est
 » agréable, et tous ceux qui la sentent y consentent et ne voudraient pas
 » changer cette douleur à toute la douceur de l'univers. » — Si l'amour
 humain, blessant le cœur, peut aussi tuer le corps, que dire du saint amour ?
 « Quand les blessures et plaies de l'amour sont fréquentes et fortes, elles
 » nous mettent en langueur et nous donnent la bien aimable maladie d'a-
 » mour; » et alors cette vie n'est plus une vie, et l'âme ne peut vivre en ce
 monde de misères sans douleur et langueur presque perpétuelle.

7. L'amour divin tend à l'union avec Dieu; cette union *se parfait* dans
 l'oraison « La comparaison de l'amour des petits enfants envers leurs
 » mères ne doit point être abandonnée, à cause de son innocence et pu-
 » reté; » c'est bien, dans l'union qu'il produit, l'image de l'amour de l'âme
 envers Notre Seigneur. « Montrant le très-aimable sein de son divin amour
 » à l'âme dévote, il la tire tout à soi, la ramasse, et, par manière de dire,
 » il replie toutes ses puissances dans le giron de sa douceur plus que ma-
 » ternelle; puis, brûlant d'amour, il serre l'âme, il la joint, la presse et
 » colle sur ses lèvres de suavité et sur sa délicieuse poitrine... Alors l'âme,
 » amorcée des délices de ses faveurs, non-seulement consent à l'union,
 » mais de tout son pouvoir elle coopère..., de sorte toutefois qu'elle recon-
 » naît que son union dépend toute de l'opération divine... Or, en l'oraison,
 » l'union se fait souvent par manière de petits, mais fréquents élance-

» ments...; d'autres fois, par manière d'un continuel insensible pressement
» et avancement du cœur en la divine bonté. »

Cette union a diverses manières : quelquefois elle se fait sans que nous coopérons, et d'autres fois nous coopérons ; parfois il nous semble que nous nous joignons à Dieu avant que lui-même se joigne à nous, car il fait ou non sentir son action ; l'union se fait des deux parts insensiblement ou sensiblement ; en la volonté seule, ou en toutes les facultés : de quelque manière que ce soit, *Dieu en est toujours l'auteur*.

« Or, la perfection de cette union consiste en deux points : qu'elle soit
» pure et qu'elle soit forte. » Les uns la cherchent pour obtenir autre chose ; les autres la cherchent pour elle-même, n'ayant autre but que d'être avec Notre Seigneur. Et quand elle arrive à cette perfection de nous tenir pris et attachés à lui, c'est la *suspension*, si elle est courte ; si elle est longue, on l'appelle *extase* ou *ravissement*. Le degré dépend de celui de la charité ; et une âme plus occupée qu'une autre à l'exercice de l'union peut être moins avant en l'union même : cet exercice peut se faire par manière d'oraisons jaculatoires.

L'extase est un ravissement, puisque Dieu attire l'âme ; et le ravissement est une extase, puisque l'âme y est hors d'elle-même. Or, « les extases
» sacrées sont de trois sortes : l'une est de l'entendement, l'autre de l'affec-
» tion, et la troisième de l'action. » — L'extase de l'entendement est produite par la contemplation de la vérité, du beau, et trouve sa joie dans l'admiration ; l'extase de l'affection, ou de la volonté, naît du bon : elles peuvent être unies ou séparées ; « car, comme les philosophes ont eu plus de la con-
» naissance que de l'amour du Créateur, aussi les bons chrétiens en ont
» maintefois plus d'amour que de connaissance. » — Or, il y a des ravissements qui viennent de l'esprit malin, comme il y en a qui viennent de Dieu ; et l'on a donné des signes pour les distinguer. De ces signes, le premier est si l'extase est plus de la volonté que de l'entendement : l'extase bonne a plus de chaleur que de lumière. Le second signe « consiste en la troisième
» espèce d'extase, » qui est celle de l'action : la bonne extase se prouve par la vie chrétienne et surnaturelle. — « L'âme est le premier acte et principe
» de tous les mouvements vitaux de l'homme...; et l'amour est le premier
» acte et principe de notre vie dévote ou spirituelle. » Si une personne a des ravissements et point d'extase en sa vie et action, ce sont des ravissements dont il faut se défier ; « c'est l'extase de la vie et opération de la-
» quelle parle l'Apôtre : *Je vis, mais non plus moi ; c'est Jésus-Christ qui vit en*
» *moi*. » Cette extase fait disparaître le vieil homme et vivre l'homme nouveau. — Et voyez comme « saint Paul fait le plus fort, le plus pressant, le plus
» admirable argument qui fut jamais, pour nous porter tous à l'extase et
» ravissement de la vie et opération ! »

L'amour est fort comme la mort ; il peut aller jusqu'à cet effet qu'il « cause
» la séparation du corps et de l'âme, faisant mourir les amants d'une mort

¹ Il faut lire ce chapitre 8^e et tout le reste du livre : en cette lecture, dit le P. Fellon, *on est pressé du même amour qui pressait l'Apôtre*.

» très-heureuse, qui vaut mieux que cent vies... Tous les élus meurent en
 » l'habitude de l'amour sacré; mais quelques-uns, outre cela, meurent en
 » l'exercice de ce saint amour, — les autres pour cet amour, et d'autres
 » par ce même amour. Mais ce qui appartient au souverain degré d'amour,
 » c'est que quelques-uns meurent d'amour... » Ainsi le grand saint François,
 et sainte Madeleine, et d'autres; — ainsi un gentilhomme sur le mont des
 Olives; — ainsi surtout la très-sacrée Vierge, Mère de Dieu; laquelle mourut
 d'un amour extrêmement doux et tranquille. « L'amour avait donné près de
 » la croix à cette divine Épouse les suprêmes douleurs de la mort; certes,
 » il était raisonnable qu'enfin la mort lui donnât les délices de l'amour. »

8. Tout ce qui précède a été de l'amour *affectif*; il s'agit maintenant de
 l'amour *effectif*.

C'est un amour de conformité, par lequel d'abord nous unissons notre
 volonté à celle de Dieu, qui nous est signifiée par ses commandements, con-
 seils et inspirations. Cet amour naît de la complaisance que le cœur a pris
 en Dieu; car ce cœur « ne se peut empêcher de vouloir réciproquement
 » donner à Dieu une autre complaisance. Nul ne nous plaît à qui nous ne
 » désirions de plaire; » et ce désir de plaire porte au désir d'imiter: « le
 » plaisir que l'on a est un certain fourrier, qui fourre dans le cœur amant
 » les qualités de la chose qui plaît; et, pour cela, la sacrée complaisance
 » nous transforme en Dieu que nous aimons... » — « Mais, outre cela, l'a-
 » mour de bienveillance nous donne cette sainte conformité par une autre
 » voie... Nous avons une extrême complaisance à voir que Dieu est souve-
 » rainement bon, et partant nous désirons, par l'amour de bienveillance, que
 » tous les amours qu'il nous est possible d'imaginer soient employés à bien
 » aimer cette bonté...; nous désirons qu'il soit loué, honoré et adoré...;
 » nous souhaitons que tout lui soit soumis par une souveraine obéissance... »
 Mais il ne s'agit pas de l'obéissance due à Dieu comme souverain Seigneur,
 laquelle appartient à la vertu de justice; il s'agit de l'obéissance d'amour,
 selon laquelle « encore qu'il n'y eût ni enfer, ni paradis, et que nous n'eus-
 » sions nulle sorte d'obligation à Dieu, » nous serions portés, et par une
 douce violence amoureuse, à lui rendre toute obéissance.

Nous nous devons conformer à la volonté de Dieu que l'on nomme signi-
 fiée; « et cette conformité consiste en ce que nous voulions tout ce que la
 » divine Bonté nous signifie être de son intention, croyant selon sa doc-
 » trine, espérant selon ses promesses, craignant selon ses menaces, aimant
 » et vivant selon ses ordonnances et avertissements. » Dieu nous signifie
 sa volonté par manière de désir, car il ne force pas notre liberté, quoique,
 « quand nous obéissons, il contribue son secours, son inspiration et sa
 » grâce. » — Dieu nous a signifié en mille manières qu'il veut notre salut :
 « nous devons vouloir notre salut ainsi que Dieu le veut; » or il le veut
 par manière de désir et pour cela il procure les moyens : il faut donc, et
 désirer notre salut en général, et vouloir user des moyens. — Dieu nous a
 signifié qu'il veut que nous observions ses commandements, et l'amour de
 complaisance et de bienveillance nous porte, non-seulement à les observer,
 mais à les aimer. — Mais ce même amour va-t-il s'arrêter à l'ordre? Non;

il nous porte jusqu'au conseil, en ce sens toutefois que nous les voulions comme Dieu les veut, c'est-à-dire, que nous les estimions tous, par un acte de conformité générale au bon plaisir divin, et que nous soyons déterminés à suivre ceux qui sont de notre vocation. — C'est le caractère du saint amour de faire quitter à chacun sa volonté : « parmi les vrais enfants » du Sauveur, chacun quittera sa volonté, et il n'y aura plus qu'une volonté » maîtresse, régente et universelle, qui animera, gouvernera et dressera » toutes les âmes, tous les cœurs et toutes les volontés; et le nom d'honneur des chrétiens ne sera autre chose sinon *la volonté de Dieu en eux.* » Il en est ainsi parce que la volonté divine est toute aimable et désirable, sa loi toute d'amour et pour l'amour, et étant vue de la sorte, elle conduit de soi à l'amour des conseils. « Je ne dis pas que ce soit péché, à parler absolument, de ne pratiquer pas les conseils...; mais c'est une impiété insupportable de mépriser les conseils et moyens de parvenir à la perfection. » — « Encore que tous les conseils ne puissent ni ne doivent être pratiqués » par chaque chrétien en particulier, chacun toutefois est obligé de les » aimer tous, parce qu'ils sont tous très-bons. » Or, « nous témoignerons » assez d'aimer tous les conseils, quand nous observerons dévotement ceux » qui nous seront convenables¹. »

Outre le conseil, il y a l'inspiration : « c'est un rayon céleste qui porte » dans nos cœurs une lumière chaleureuse, par laquelle il nous fait voir le » bien et nous échauffe à sa poursuite... Or, les moyens d'inspirer dont use » la divine Bonté sont infinis : » la vue des créatures, la prédication, l'affliction, la vue d'une image, la lecture d'un passage, la vue d'une mort, etc... « Bienheureux sont ceux qui tiennent leurs cœurs ouverts aux inspirations; » car jamais ils ne manquent de celles qui leur sont nécessaires pour bien » et dévotement vivre en leurs conditions ! » — Mais il y a des inspirations extraordinaires, et parmi elles, les unes « tendent seulement à une extraordinaire perfection des exercices ordinaires de la vie chrétienne; » à l'égard desquelles il y a des illusions à craindre, et la première marque d'une bonne inspiration est la persévérance en la vocation. — D'autres inspirations sont extraordinaires en ce qu'elles sont contraires aux lois ordinaires. « Or, une » des meilleures marques de la bonté de toutes les inspirations, et particulièrement des extraordinaires, c'est la paix et la tranquillité du cœur » qui les reçoit. » Et à cette paix et douceur « est inséparablement conjointe » la très-sainte humilité..., qui nous rend souples à la correction, maniables » et prompts à l'obéissance... »

Pour terminer cette matière, donnons une courte méthode de connaître la volonté de Dieu. En dehors des commandements, où il n'y a rien à délibérer, il est en général à notre liberté de choisir ce que bon nous semblera; mais prenons garde de perdre le temps à délibérer entre choses de peu d'importance; et dans les choses qui méritent délibération, ayant prié hum-

¹ Il faut lire avec soin les chapitres 6, 7, 8 et 9 de ce VIII^e livre, sur les Conseils; ils renferment une doctrine aussi importante que malheureusement peu connue.

blement, considéré tranquillement, et consulté docilement, allons avec fermeté et constance, sans désormais regarder en arrière.

9. Outre l'amour de conformité à la volonté de Dieu signifiée, lequel se montre par l'obéissance, il y a l'amour de soumission à ce qui arrive selon le bon plaisir divin : tout ici consiste, non plus à *obéir*, mais à *accepter* par l'union de notre volonté à celle de Dieu *qui a voulu*.

Tout ce qui a été, qui est, et qui sera, ne peut que nous porter à nous complaire en la sagesse, puissance et bonté infinie; tout ce que Dieu a fait pour les anges et les hommes, exalte sa justice et sa miséricorde; tout ce qu'il fait à notre égard et nous procure, biens ou peines, doit nous faire dire : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel*. — L'union de notre volonté au bon plaisir de Dieu se fait principalement dans les tribulations, affreuses en elles-mêmes sans doute, mais qui, vues en la divine volonté, sont *des amours et des délices*. On peut avoir un bon amour dans les consolations; mais il y a danger d'aimer les consolations plutôt que Dieu. C'est un amour plus parfait d'aimer la volonté divine en ses commandements, conseils et inspirations, puisque l'on quitte sa propre volonté; mais le plus haut degré, c'est d'aimer les afflictions, et là on est sûr d'aller droit au chemin du céleste bon plaisir. — L'amour de la croix nous porte aux afflictions volontaires, et c'est un bon exercice d'amour, mais c'est mieux d'accepter, en considération de la volonté divine, celles qu'elle envoie, et c'est le plus parfait de les chérir, aimer et caresser. Or, « cette union et conforté au bon plaisir divin se fait, ou par la *sainte résignation*, ou par la » *très-sainte indifférence*. »

La résignation se fait par manière d'effort : « elle préfère la volonté de » Dieu à toutes choses, mais elle ne laisse point d'aimer beaucoup d'autres » choses, outre la volonté de Dieu. L'indifférence est au-dessus; car elle » n'aime rien, sinon pour l'amour et la volonté de Dieu; » et ainsi la tribulation lui est aussi chère que la consolation. — Elle s'étend à toutes choses, qu'il s'agisse de la vie naturelle, ou de la vie civile, ou de la vie spirituelle. — Dans les choses qui regardent le service de Dieu, l'indifférence se doit pratiquer, et en cette sorte : on entreprend un dessein, on fait tout pour qu'il réussisse, et si l'événement est contraire, on le reçoit doucement et tranquillement; nous avons charge d'agir, et non de réussir. Si même l'événement contraire arrive par notre faute, détestons la faute et louons Dieu de la peine. — Il faut dire la même chose de notre avancement dans les vertus : humiliez-vous de vos défaites, et ne vous troublez jamais; la lutte est de toute la vie. — Et à l'égard du péché encore, imitons la Providence : Dieu permet le péché et le déteste; détestons-le, faisons tout pour qu'il ne soit pas commis, tout pour qu'il soit effacé, tout pour ramener le pécheur; puis divertissons notre esprit, si nous trouvons des cœurs obstinés, et du reste adorons et louons à jamais la justice vengeresse et punissante de notre Dieu.

C'est la sainte indifférence qui donne à l'amour sacré sa plus grande pureté. « Nos cœurs, au commencement de leur dévotion, aiment Dieu » pour s'unir à lui, lui être agréables, et l'imiter en ce qu'il nous a aimés

» éternellement, mais petit à petit ils prennent imperceptiblement le change, » et au lieu d'aimer Dieu pour plaire à Dieu, ils commencent d'aimer pour le plaisir qu'ils ont aux exercices du saint amour. » L'indifférence n'est pas là, et aussi l'amour, se retournant à nous, n'est pas tout pur. — « Il faut » tâcher de ne chercher en Dieu que l'amour de sa beauté, et non le plaisir » qu'il y a en la beauté de son amour. Celui qui, priant Dieu, s'aperçoit » qu'il prie, n'est pas parfaitement attentif à prier...; le soin même de » n'avoir point de distractions nous sert souvent d'une fort grande distraction... Le vrai chantre céleste prend tant de plaisir de plaire à son Dieu, » qu'il ne prend nul plaisir en la mélodie de sa voix, sinon parce qu'elle » plaît à son Dieu. » — Mais encore, « ce plaisir de plaire à Dieu, n'est » pas, à proprement parler, l'amour divin, mais seulement un fruit qui en » peut être séparé. » Tant que nous voyons que Dieu agréé le chant de notre amour, nous sommes consolés, mais dès que nous ne le voyons plus, » alors l'âme est en grande peine; sans cesser pourtant d'aimer et de chan- » ter fidèlement le cantique de sa dilection, non pour aucun plaisir, car elle » n'en a point, mais pour le pur amour de la divine volonté. » Bien plus, il arrive, pendant ce chant, que l'ennemi cherche à nous troubler, « sug- » gérant que peut-être nous ne sommes point agréables à notre Maître...; » et alors nous travaillons avec un extrême ennui, et ce qui accroît le mal, » c'est que l'esprit et suprême pointe de la raison ne nous peut donner » aucune sorte d'allègement, » ni même l'espérance d'en avoir. C'est le moment du grand courage. — Il arrive alors que l'âme « n'a pas la force » de bien discerner si elle croit, espère et chérit son Dieu...; le cœur, » comme abandonné de l'amour, regarde partout et ne le trouve point, ce » lui semble..., et bien qu'enfin il le trouve en la suprême pointe de l'esprit, » il le méconnaît... Que peut donc faire l'âme qui est en cet état? Elle n'a » plus de force que pour laisser mourir sa volonté entre les mains de la » volonté de Dieu, à l'imitation du doux Jésus... disant : *O mon Père! je » recommande mon esprit en vos mains!* Parole qui fut sa dernière, et par » laquelle le Fils bien-aimé donna le souverain témoignage de son amour » envers son Père. »

En ce trépas de la volonté morte à soi pour vivre en celle de Dieu, il n'y a plus de vouloir particulier; et « c'est la souveraine perfection de » notre volonté, que d'être ainsi unie à celle de notre souverain bien. — » Si l'on eût demandé au doux Enfant Jésus, porté entre les bras de sa » Mère, où il allait, n'eût-il pas eu raison de répondre : *Je ne vais pas;* » c'est ma Mère qui va pour moi?... Nous devons être comme cela, nous » rendant pliables et maniables au bon plaisir divin, comme si nous étions » de cire; ne nous amusant point à souhaiter et vouloir les choses, mais les » laissant vouloir et faire à Dieu pour nous... » — En cet état, « si nous » pouvions divertir notre cœur et appliquer notre attention en la bonté et » douceur divine, la bénissant, non en ses effets, mais elle-même et en sa » propre excellence, nous ferions sans doute un exercice beaucoup plus » éminent. » Être ainsi, sans s'occuper de joies ou de peines; ne penser qu'à Dieu en lui laissant le soin de penser à nous selon son amour infini,

c'est la suprême perfection. — L'âme alors est comme dépouillée d'elle-même et de toute affection ; elle peut être même sans l'affection des vertus et des exercices spirituels. « Oui, Théotime, le même Seigneur qui nous » fait désirer les vertus en notre commencement, et qui nous les fait pratiquer » en toutes occurrences, c'est lui-même qui nous ôte l'affection des vertus, et » de tous les exercices spirituels, afin qu'avec plus de tranquillité, de » pureté et de simplicité, nous n'affectionnions rien que le bon plaisir de sa » divine Majesté. » Mais cet état de dépouillement n'est ni durable, ni même long : après s'être dépouillé on se revêt, toujours selon le bon plaisir de Dieu, soit d'affections nouvelles, soit « peut-être des mêmes que l'on a » renoncées et résignées... » « Il faut souvent examiner notre cœur pour voir » s'il est bien prêt à se dévêtir ; puis reprendre aussi, quand il est temps, » les affections convenables au service de la charité, afin de mourir en croix, » nus, avec notre divin Sauveur, et ressusciter par après en un nouvel » homme avec lui. *L'amour est fort comme la mort*, pour nous faire tout » quitter ; il est magnifique comme la résurrection, pour nous parer de gloire » et d'honneur¹. »

10. Tout ce qui précède a dû faire comprendre les délices du saint amour, et c'est bien le moment d'étudier le divin commandement que Dieu nous fait de l'aimer.

« L'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers, » en sorte que le plus grand malheur est de connaître Dieu et ne pas l'aimer. Les damnés auront vu la divine Beauté : ce sera leur grand supplice de ne pouvoir l'aimer, et l'espoir d'aimer un jour serait leur délivrance. Or, Dieu nous aime tellement que, non content de nous permettre de l'aimer, il nous le commande. « O vrai Dieu ! si nous le savions entendre, quelle obligation » aurions-nous à ce souverain Bien, qui non-seulement nous permet, mais » nous commande de l'aimer ! »

Ce commandement est sur la terre une garantie contre notre faiblesse, contre cette courte vue que nous avons de Dieu, contre les distractions diverses qui nous éloignent de l'amour ; au ciel le commandement n'existera plus, car « nous aurons un cœur tout libre de passions, une âme toute épu- » rée de distractions, un esprit affranchi de contradictions, des forces » exemptes de répugnances, et partant, nous aimerons Dieu par une perpé- » tuelle dilection. » — Il faut ici-bas « que nous aimions de tout le cœur et » de toutes les forces que nous avons ; » mais cela n'exclut point les amours secondaires, pourvu qu'ils se rapportent à l'amour principal, non plus que les divers degrés entre les amants, voire entre les actes amoureux d'un même cœur. — Le premier degré de l'amour en une âme est comme un petit feu qui sort de la cendre de la pénitence : cette âme a conservé des affections dangereuses qui ne détruisent pas l'amour, mais qui l'embarrassent. Un degré plus élevé, mais encore imparfait, est dans ces âmes qui ont re-

¹ Dans ces hauteurs de la vie mystique, il faut suivre notre Saint, qui est un guide aussi sûr que nécessaire : l'analyse de son traité ne peut être ici que comme une ligne de jalons très-espacés.

tranché l'affection des objets dangereux, mais qui « affectionnent avec excès, » et par un amour trop tendre et passionné ce que Dieu veut qu'elles aiment. » — « D'autres âmes n'aiment ni les superfluités, ni avec superfluité, mais seulement ce que Dieu veut et comme Dieu veut. Elles aiment plusieurs choses avec Dieu, mais pas une sinon en Dieu et pour Dieu... » Mais enfin, au-dessus de toutes ces âmes, il y en a une très-uniquement unique, qui non-seulement aime Dieu sur toutes choses et en toutes choses, mais n'aime que Dieu en toutes choses : de sorte qu'elle n'aime pas plusieurs choses, mais une seule chose qui est Dieu; et elle l'aime également partout, hors de toutes choses et sans toutes choses, » au Calvaire comme au Thabor : « âme toute pure, qui n'aime pas même le paradis, » sinon parce que l'Époux y est aimé... » On la dit *unique*, parce qu'en effet il y en a eu très-peu; la sainte Vierge seule a pu tenir constamment un si haut degré.

Il y a donc diversité dans la perfection de l'amour; mais toutefois l'obligation qui naît du commandement est la même pour tous : elle consiste à aimer Dieu sur toutes choses. — Or, cet amour de préférence se reconnaît spécialement à l'occasion qui met en demeure de choisir; et alors il est bien vrai qu'un amour moins sensible peut toutefois être plus grand. — Cet amour « doit surpasser toutes les affections, vaincre toutes les difficultés et » préférer l'honneur de la bienveillance de Dieu à toutes choses, *je dis à toutes absolument*, sans exception ni réserve quelconque : » Saprice allait être un martyr; mais, après les plus affreux tourments et le plus admirable courage, il ne fut qu'un apostat, parce qu'il refusa de pardonner à Nicéphore. — Combien de misères et de niaiseries auxquelles on s'attache en conservant la prétention d'aimer Dieu sur toutes choses !

L'amour de préférence exige que nous aimions Dieu plus que nous-mêmes, et la seule nature nous appelle à cela, puisque Dieu est la souveraine bonté; mais ici-bas, où cette bonté souveraine ne se montre pas pleinement en sa beauté, nous n'arrivons à la préférence requise que quand Dieu même répand surnaturellement en nous sa très-sainte charité. — Le seul amour de nous-mêmes qui soit bon, c'est l'amour de *charité*, qui est l'amour de l'image de Dieu en nous. On ne peut aimer Dieu sans aimer son image, ni aimer son image convenablement sans l'aimer lui-même : de là naît l'amour du prochain et son inséparable union avec l'amour divin.

L'amour en ardeur s'appelle *zèle* : on veut ôter le mal de la chose aimée, ou de l'amitié même, et procurer tout le bien possible. L'*envie* et la *jalousie* ne sont que des formes du zèle, l'une toujours mauvaise, et l'autre parfois bonne. — Dieu est jaloux de nous, car il veut être notre dernier et partant notre unique amour; or, « cette jalousie n'est pas une jalousie de convoitise, » mais de souveraine amitié : car ce n'est pas son intérêt que nous l'aimions, » c'est le nôtre. » — Nous aussi devons avoir pour Dieu jalousie et zèle, lesquels doivent consister à détruire tout ce qui est contraire à Dieu et tout

¹ Le chapitre 9^e du X^e livre n'est qu'une série de comparaisons et d'exemples expliquant ce mot : *Je dis toutes choses absolument*.

ce qui nuit à la pureté des âmes, à être en peine de n'aimer pas assez. — L'amour divin ne peut avoir d'excès ; mais bien le zèle, quand il se sert de moyens trop âpres et laisse agir la colère : l'amour-propre est ici grande source d'illusion. — C'est en vain que l'on alléguerait pour excuse et pour exemple plusieurs saints dont le zèle a paru se servir de la colère : « ce n'est » pas le fait de tout le monde, de savoir se courroucer quand il faut et » comme il faut. » — Le vrai modèle de l'amour, en toute sa perfection et en tous ses exercices, c'est l'amour que pratiqua Jésus-Christ Notre Seigneur. « O Dieu ! quel brasier pour nous enflammer à faire les exercices du saint » amour pour le Sauveur tout bon, voyant qu'il les a si amoureusement » pratiqués pour nous, qui sommes si mauvais ! Que cette *charité de Jésus-Christ nous presse !* »

11. L'amour sacré ne doit pas être seulement considéré en lui-même ; c'est un chef, et les autres vertus lui sont subordonnées.

Dieu aime et récompense toutes les vertus, même naturelles ; car « la » raison naturelle est un bon arbre que Dieu a planté en nous, et les fruits » qui en proviennent ne peuvent être que bons. » Même le pécheur peut faire des actes vertueux, bons en soi et agréables à Dieu ; mais actes faibles et mêlés de chutes, car « la nature sans la grâce ne se peut ga- » rantir du précipice ; » — actes non récompensés d'un loyer éternel, parce que la charité est absente. Avec la charité, au contraire, toutes les vertus sont ennoblies et relevées à la dignité d'œuvres saintes : à ceux qui aiment Dieu, toutes choses coopèrent en bien.

« Mais il y a des vertus qui, à raison de leur naturelle alliance et corres- » pondance avec la charité, sont aussi beaucoup plus capables de recevoir » la précieuse influence de l'amour sacré, et par conséquent la communica- » tion de sa dignité et de sa valeur : » telles sont la foi, l'espérance, la religion, la pénitence, la dévotion..., qui participent à la sainteté de l'amour par cela seul qu'elles sont en un cœur qui aime Dieu. — Toutes les vertus sont donc saintes étant faites en charité, et celles dont nous venons de parler sont plus saintes ; mais beaucoup plus saintes encore sont-elles quand elles se pratiquent par l'ordonnance et commandement de la charité. — L'amour sacré mêle sa dignité parmi les autres vertus qui sont comme entées sur elle, en perfectionnant leur dignité particulière ; — et le prix que cet admirable amour donne aux actions issues de lui-même ou des autres vertus est d'une excellence indicible : *Ce qui à présent est momentané et léger de notre tribulation, opère en nous sans mesure en la sublimité un poids éternel de gloire.* Le sarment produit par son union au cep, et notre union au Rédempteur fait que nos œuvres méritent la vie éternelle. Dieu pouvait ne nous rien donner ; mais il a voulu promettre : toutefois, vu la présence du Saint-Esprit en nous, cette promesse était de convenance.

Une vertu vraiment parfaite a pour motif la raison et honnêteté, motif commun à toutes les vertus ; c'est pourquoi les vertus parfaites ne sont jamais les unes sans les autres, ou du moins sans une disposition générale à les embrasser toutes. Il n'en est pas de même des vices, qui sont parfaitement *séparables*. — Quand le saint amour trouve en l'âme des vertus

naturelles, il les réduit à son obéissance, « se mêlant à elles pour les » perfectionner; mais, s'il n'en trouve point, alors lui-même fait toutes » les opérations, selon que les occasions le requièrent... Comme la manne » contenait en soi la variété des saveurs de toutes les viandes..., ainsi » l'amour céleste comprend en soi la diversité des perfections de toutes » les vertus... » — « La charité donc est *le lien de perfection* : elle con- » tient toutes les vertus, et sans elle on ne peut avoir la perfection d'au- » cune vertu... Tout ainsi que Dieu est également la dernière fin de tout ce » qui est bon, comme il en est la première source, de même l'amour, qui » est l'origine de toute bonne affection, en est pareillement la dernière » fin et perfection. » — Les vertus des païens, vertus dépouillées de la *vraie intention*, n'ont été des vertus que de nom : « parce qu'elles ont » quelque chose de bon, elles peuvent être comparées aux pommes vé- » reuses; car elles ont la couleur et ce peu de substance qui leur reste » aussi bonnes que les vertus entières, mais le ver de la vanité est au mi- » lieu qui les gâte. »

Toutes les actions faites sans la charité sont sans valeur pour le ciel, qu'elles soient bonnes et faites en état de péché ou seulement viciées par le motif de vanité, d'intérêt temporel, ou par quelque autre mauvais motif. Bien plus, les actions faites avant que le péché fût commis, tandis que la sacrée dilection vivait en l'âme, perdent leur valeur dès qu'il paraît, « ne pouvant conserver leur vie après la mort de la charité qui la » leur avait donnée. » — Ce sont des œuvres *mortifiées*; car, « si le juste » se détourne de sa justice par le péché, Dieu n'aura plus mémoire des jus- » tices et bonnes œuvres qu'il avait faites. Que si néanmoins, par après, » ce pauvre homme tombait en péché, se relève et retourne en l'amour » divin par pénitence, Dieu ne se ressouviendra plus de son péché; et s'il » ne se ressouvient plus du péché, il se ressouviendra donc des bonnes » œuvres précédentes et de la récompense qu'il leur avait promise... Il » n'en est pas de même du péché...; il ne fait pas revivre les péchés déjà » pardonnés, » parce qu'ils n'ont pas été seulement *oublés*, mais effacés.

Il dépend de l'homme d'assigner une fin à ses actions : il peut les détourner de leur fin naturelle ou à cette fin en ajouter d'autres, de moindre, d'égale, de supérieure perfection à celle de l'action même. Mais « il faut » donner à chaque fin le rang qui lui convient, et par conséquent le sou- » verain à celle de plaire à Dieu. » — Si ce classement se fait de telle sorte qu'il y ait subordination entre les diverses fins, en sorte que la fin de plaire à Dieu commande les autres, alors « nous parfumons tous les » autres motifs de l'odeur et sainte suavité de l'amour... L'amour est » l'étendard en l'armée des vertus : elles se doivent toutes ranger à lui; » c'est le seul drapeau sous lequel Notre Seigneur les fait combattre, lui » qui est le vrai général de l'armée. »

Sept qualités sont nécessaires pour que l'esprit soit soumis aux lois de la raison naturelle; et de même « le Saint-Esprit, voulant rendre notre » âme obéissante aux lois de son amour, nous donne sept propriétés, qui » sont appelées les dons du Saint-Esprit, » dons inséparables de la charité

ou plutôt qui en sont les propriétés et qualités. « La charité nous sera une » autre échelle de Jacob, composée des sept dons du Saint-Esprit, comme » d'autant d'échelons sacrés par lesquels les hommes angéliques monte- » ront de la terre au ciel, pour s'aller unir à la poitrine de Dieu tout- » puissant, et descendront du ciel en terre pour venir prendre le prochain » par la main et le conduire au ciel¹. » — La *crainte* et la *piété* sont deux degrés de la crainte : la crainte *servile*, qui est le fondement des sept dons, et la crainte *filiale* ou *amoureuse*. La crainte *servile* ne procède pas de l'amour, mais elle lui sert de fourrier ; la crainte *filiale* a trois degrés : elle est initiale et procédant d'un amour encore tendre, faible et commençant ; elle est proprement *filiale*, procédant de l'amour ferme, solide et déjà tendant à la perfection ; puis il y a la crainte des épouses, qui « provient de l'excellence et perfection amoureuse déjà toute acquise. » — « Tandis que la Providence divine fait l'ouvrage de son saint amour en » nos âmes, elle y laisse toujours la crainte *servile* » : or cet ouvrage se fait tant que nous sommes en cette vie, et ainsi la crainte demeure ici-bas avec l'amour. — Il y a la crainte naturelle de la divinité, qui n'est ni louable, ni blâmable, parce qu'elle ne procède pas de notre élection ; puis la crainte *servile* et *mercenaire*, qui prend son origine de la foi et qui est bonne en tant qu'elle chasse l'affection et volonté du péché, mauvaise si elle n'empêche que l'acte du péché sans ôter la volonté ; puis enfin la crainte *filiale* avec ses trois degrés².

L'Apôtre dit : *Or, le fruit de l'Esprit est la charité, la joie, la paix, la patience, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la foi, la modestie, la continence, la chasteté*. Il ne compte ces douze fruits que pour un seul fruit, qui est la charité, « laquelle est joyeuse, paisible, patiente, » bénigne, bonne, longanime, etc. » Mais la charité, qui est une vertu, un don et un fruit, est encore une béatitude, et elle renferme toutes les béatitudes. — Elle étend son pouvoir jusqu'à régner sur les passions et sur les affections de l'âme : en dépit des efforts de l'amour-propre, elle le domine et l'assujettit. — Il y a sans doute des passions qui se peuvent difficilement enter sur la charité, comme la colère, dont il a été parlé à propos du zèle ; le désespoir, qui toutefois peut se réduire à la juste défiance de soi ; et spécialement la tristesse, qui est presque toujours inutile, contraire même au service du saint amour. Mais s'il y a une tristesse *selon le monde*, il y a aussi une tristesse *selon Dieu* : « parmi toutes les mélancolies qui nous » peuvent arriver, nous devons employer l'autorité de la volonté supérieure » pour faire tout ce qui se peut en faveur du divin amour. »

12. Le traité se termine par divers avis pour le progrès de l'âme au saint amour.

Ce progrès ne dépend pas de la complexion naturelle, car il s'agit d'un

¹ Ce chapitre 15^e (XI^e livre) est d'une beauté que l'analyse ne peut faire sentir.

² On peut voir que ce chapitre 18^e donne plutôt un complément d'explication qu'il ne traite une matière nouvelle.

amour surnaturel; mais la diversité des natures pourra produire une différence dans la manière d'aimer, quoique non dans le degré d'amour. Voilà une première observation générale et très-importante et voici douze avis très-pratiques.

« Il faut avoir un désir insatiable d'aimer Dieu, pour joindre toujours dilection à dilection... De savoir si nous aimons Dieu sur toutes choses, il n'est pas en notre pouvoir...; mais nous pouvons bien savoir si nous désirons de l'aimer; et quand nous sentons en nous le désir de l'amour sacré, nous savons que nous commençons d'aimer..., et à mesure que ce désir va croissant, l'amour aussi va s'augmentant... »

Ce désir est d'autant plus efficace qu'il est plus seul; « et ces âmes qui foisonnent constamment en désirs, desseins et projets, ne désirent jamais comme il faut le saint amour céleste... Qui prétend au divin amour, doit soigneusement réserver son loisir, son esprit et ses affections pour cela. »

Mais il ne faut pas croire pourtant que les occupations légitimes empêchent de pratiquer le saint amour : David, saint Louis, saint Bernard, ne perdaient rien dans la variété des occupations extérieures...

Sainte Françoise Romaine, ayant interrompu quatre fois un même verset de l'office de Notre-Dame pour obéir à son mari, trouva enfin ce verset tout écrit par son ange gardien en beaux caractères d'or.

Beaucoup d'âmes s'illusionnent en des ardeurs imaginaires de faire pour Dieu de grandes choses, qui flatteraient l'amour-propre; le bon est d'employer nos occupations présentes en la pratique du saint amour.

L'amour n'est pas dans la nature de l'action que l'on fait. « Il y a des âmes qui font beaucoup de bonnes œuvres et croissent fort peu en charité..., et au contraire il y en a qui font peu de besogne, avec un progrès extrême en perfection... C'est faire excellemment les actions petites, que de les faire avec beaucoup de pureté d'intention, et une forte volonté de plaire à Dieu. » Là est la sanctification.

L'intention générale suffit, pourvu qu'on soit en charité; l'offrande une fois faite et non rétractée, et de même l'offrande renouvelée, applique d'une manière convenable nos œuvres au service de Dieu¹.

Ne nous bornons pas là cependant, mais descendons à l'offrande journalière, à l'offrande fréquemment répétée, à des aspirations continuelles et à la considération de la très-sainte et glorieuse éternité.

Faisons volontiers le sacrifice de notre libre-arbitre, à l'imitation d'Abraham et d'Isaac. « O franc-arbitre de mon cœur! que ce vous sera chose bonne d'être lié et étendu sur la croix du divin Sauveur! »

Les motifs que nous avons pour le saint amour ont été bien traités par saint Bonaventure, Louis de Grenade, etc. — Le 1^{er} est la bonté divine considérée en elle-même (Voy. Liv. II, ch. 1 et 2; Liv. III, ch. 8 et suiv.; Liv. X, ch. 9). Le 2^e est celui de la providence naturelle de Dieu (Liv. II, ch. 3).

¹ Ce chapitre 8^e a besoin d'être lu attentivement; la doctrine en est remarquable.

Le 3^e de la providence surnaturelle (Liv. II, ch. 4-7). Le 4^e de considérer la distribution à chacun des grâces et assistances requises (Liv. II, ch. 8 et suiv. ; Liv. III, ch. 1-6). Le 5^e est la gloire éternelle que Dieu nous a destinée (Liv. III, ch. 9 et suiv.).

Pour bien employer ces motifs, il faut, après les avoir considérés en général, les appliquer en particulier à nous-mêmes; il faut considérer les bienfaits divins en leur origine première et éternelle, et en leur seconde source méritoire, qui est Notre Seigneur Jésus-Christ.

Enfin, la véritable académie de la sainte dilection est la montagne du Calvaire :

Vive Jésus ! duquel la mort
Montra combien l'amour est fort !



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA VIE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.



AVANT-PROPOS.....	Pages. 4
-------------------	-------------

LIVRE I.

De sa naissance à sa première messe (1567-1593).

CHAPITRE I. — Famille du Saint. — Attente de sa naissance. — Grandes prévisions et joie. — Deux fautes. — Prodigieuse enfance. — (1567-1573).....	3
CHAPITRE II. — Désir de savoir. — A la Roche : progrès et édification. — Au collège d'Annecy : vie admirable; première communion et confirmation; la tonsure; saintes vacances : François et Louis. — (1573-1580).....	11
CHAPITRE III. — Projet d'aller à Paris. — Choix du collège des Jésuites. — Précepteur (M. Déage) et devise. — Voyage et arrivée. — Ardeur pour l'étude. — Goûts austères et grande piété : — La Congrégation de la sainte Vierge. — Philosophie et théologie. — Vénération de tous. — Terrible tentation : amour admirable; le <i>Souvenez-vous</i> ; délivrance et vœux. — (1580-1586).....	17
CHAPITRE IV. — Retour à Sales. — Padoue : Le P. Possevin; Grandes études; Sainte règle de vie; Avaries et tentation; Macérations. — Grande maladie : charité merveilleuse. — Brillant examen : le Docteur. — (1586-1591).....	32
CHAPITRE V. — A Rome : mort évitée; tentation. — A Lorette : grâces et vœux. — Naufrage évité. — Grande humilité. — Retour. — François et Claude de Gramier. — Avocat au Sénat. — Signes et épreuves de la vocation. — Refus de la dignité de sénateur. — Le prévôt. — Ordres mineurs et sous-diaconat; premier sermon. — François et Antoine Fabre. — Nouveau refus de la dignité de sénateur. — Confrérie de la Sainte-Croix. — Diaconat et prêtrise. — (1591-1593).....	46

LIVRE II.

De la première messe à l'acceptation de la coadjutorerie.

(1593-1598).

	Pages.
CHAPITRE I. — Première messe. — Prédications. — Direction des âmes. — Grand-pénitencier et directeur de sa famille. — Preuves de science. — Cure du Petit-Bornand. — Calomnies. — Pèlerinage d'Aix. — (1593 et 1594).....	68
CHAPITRE II. — État du Chablais. — Première mission inutile. — François s'offre. — Grande opposition de son père. — Préparation et départ : Louis de Sales. — Aux Allinges : vue du Chablais. — Première visite à Thonon. — Fureur des hérétiques. — Fatigues et dangers. — Assassins apostés. — Georges Rolland. — Mission aux soldats. — Les <i>Controverses</i> . — Voyage à Annecy. — Projet de rappel : Fabre en Chablais. — Dangers, succès et calomnies. — Courage devant les assassins. — Séjour à Thonon. — (1594 et 1595).....	80
CHAPITRE III. — Joie et fureur : Tentative d'assassinat; Néophytes à Sales. — Encouragements de l'amitié. — L'avocat Poncet. — Zèle pour célébrer. — Le petit auditoire. — Carême de Thonon. — Défi aux ministres : conversions et conférences particulières. — Le baron d'Avully. — La Faye confondu. — Le protestant fanfaron. — Moyens proposés au Duc. — Voyage à Turin par le Saint-Bernard. — (1595 et 1596).....	110
CHAPITRE IV. — La messe à Thonon. — L'Apôtre enfin secondé. — Fabre président de Genevois. — Les premiers curés. — <i>Considération sur le symbole</i> . — Conversion de Pierre Fournier : Hommage de Thonon au Pape. — Le régiment de Martinengues. — A Genève : Anne-Jacqueline Coste; — 1 ^{re} conférence avec Bèze. — Le P. Chérubin et Corajod : lâcheté des ministres. — Nouveaux curés. — Démon chassés : <i>Traité de la Démonomanie</i> . — Les moines d'Aux et Abondance. — 2 ^e conférence avec Bèze. — Imprudence du P. Esprit; courage du Saint. — Duel arrêté. — Le ministre Galletier. — 3 ^e conférence avec Bèze; fin de cet homme. — (1596 et 1597).....	130
CHAPITRE V. — Synode d'Annecy. — Quarante-Heures et croix d'Annemasse. — Libelle de la Faye. — Menace des Bernois. — La famille de Blonay. — Audace du P. Chérubin. — Les Capucins et l'apôtre. — Peste d'Annecy. — Herman Lignarius. — Les Jésuites. — Ferdinand Bouvier. — Projet des Quarante-Heures de Thonon. — Entrevue avec le Duc : Brotty. — Projet de conférence : le Saint refuse de voir sa mère; miracle et conversion. — Quarante-Heures de Thonon : le cardinal de Florence; zèle du Duc. — François retourne à Sales : Brotty et ses amis. — Fausses mesures de Henri IV; projet de voyage à Rome; entrevue avec le Duc : désintéressement. — (1597 et 1598).....	152

LIVRE III.

François coadjuteur de Genève (1598-1602).

	Pages.
CHAPITRE I. — Longs refus de la coadjutorerie. — Acceptation. — Maladie grave. — Départ pour Rome. — Audience du Pape. — L'examen. — Liaisons remarquables : cardinal Borghèse (Paul V), Baronius, Bellarmin, Ancina. — Retour de Rome : Lorette. — A Turin : affaire des bénéfices. — A Annecy : triomphe et miracle. — (1598 et 1599).....	187
CHAPITRE II. — Grande confiance de l'évêque. — <i>La Sainte Maison</i> de Thonon. — Synode d'Annecy. — <i>L'Etendard de la Croix</i> . — Henri IV en Savoie. — François prisonnier de guerre : honneurs. — Organisation définitive du Chablais. — Gaspard de Faverges. — (1599-1601).....	206
CHAPITRE III. — Invasion des Genevois. — Carême d'Annecy. — Mort de M. de Boisy. — Conversion du bailliage de Gaillard : le capitaine Basterga. — Voyage à Paris. — Lenteurs de Villeroy. — Carême à la Cour. — Conversions : M ^{me} de Perdrauville. — M ^{me} Acarie. — Désintéressement. — Oraison funèbre du duc de Mercœur. — François accusé de conspiration. — Amitié du roi. — Les Carmélites. — L'Oratoire. — Retour. — (1601 et 1602).....	219
CHAPITRE IV. — Jubilé de Thonon. — Mort de Claude de Granier. — François à Annonay. — A Gex. — <i>Lettre aux Filles-Dieu</i> . — Retraite et Règlement de vie. — Sacre. — Entrée à Annecy. — (1602). 243	243

LIVRE IV.

Du commencement de son épiscopat à la fondation
de la Visitation (1602-1610).

CHAPITRE I. — Organisation de sa maison. — Grande affabilité. — Zèle : <i>les Valentins</i> : Organisation des catéchismes. — Soins du clergé : les Ordres, le Concours. — <i>Avertissement aux Confesseurs</i> . — <i>Le Rituel</i> . — <i>Manière de célébrer dévotement</i> . — <i>Exhortation à l'étude</i> . — Visite à Turin et Saluces. — Question de préséance réglée. — A Gex : empoisonnement. — Pèlerinage à Thonon. — Réforme de l'abbaye de Sixt. — Premier Synode. — (1602 et 1603).....	257
CHAPITRE II. — Ce qu'est un évêque. — Invitation au Carême de Dijon. — Retraite à Sales : Vision. — Carême de Dijon : Madame de Chantal; première partie de sa vie. — Déception du ministre Cassegrain. — François et l'archevêque de Bourges : <i>Traité de la Prédication</i> . — François et le président Frémiot. — L'abbesse du Puits-d'Orbe : Direction et réforme. — La présidente Brûlart : Direction. — (1603 et 1604).....	289

CHAPITRE III. — Carême de la Roche. — Léon XI. — Paul V. — Synode. — Visite du Chablais. — Visite générale. — Jubilé d'Annecy. — A Sales : union de la famille. — Carême de Chambéry. — On veut saisir son temporel. — Les Genevois menacent Annecy. — La liberté de conscience. — Conversion d'un condamné à mort. — D'une jeune protestante. — Zèle et sainte indifférence. — Reprise de la visite. — La mort d'un pauvre berger, — d'une sainte villageoise, — d'un vieux paysan. — Conversion d'un pécheur public. — *Etat et besoins du diocèse*. — Jean-François à Rome. — La question *De auxiliis*. — (1605 et 1606)..... 322

CHAPITRE IV. — Carême d'Annecy. — Le prédicateur abandonné. — Conversion d'une jeune dame protestante. — Le jeune libertin. — *Académie florimontane*. — Jubilé de Thonon : pèlerinage à Saint-Claude. — Réforme de l'abbaye d'Abondance. — Oraison funèbre de la duchesse de Nemours. — Visite. — Mort de Jeanne de Sales. — Maurice de Savoie cardinal. — Fenouillet. — Carême de Rumilly. — Henri IV veut attirer François en France. — A Thonon : conversion de deux prêtres ! — et d'un diacre. — François dénoncé à Rome. — Voyage en Bourgogne. — Apostasie et conversion. — *L'Introduction à la vie dévote*. — Projet d'autres écrits. — Humilité. — (1607 et 1808). 350

CHAPITRE V. — Charité, désintéressement et mortification. — Réforme de l'abbaye de Talloires. — L'évêque de Belley. — François traverse Genève. — A Gex. — Mariage du baron de Thorens. — François calomnié près du Duc. — Mort de M^{me} de Boisy. — Mort de Henri IV. — Mort de M. Déage. — (1609 et 1610)..... 390

LIVRE V.

De la fondation de la Visitation à la mort de saint François de Sales (1610-1622).

CHAPITRE I. — Direction de M^{me} de Chantal. — Voyage à Sales. — M^{me} de Chantal et M. de Chazelles. — Tentation d'entrer aux Carmélites. — Voyage à Annecy : décision. — Décision dernière. — Premières compagnes. — Premier plan. — Les adieux. — Arrivée à Annecy : délai. — Le noviciat. — La profession. — Mort du président Frémot. — La visite des malades. — Maladie de la Mère de Chantal. — Critiques et désintéressement. — Le premier monastère : difficultés. — Le monastère de Lyon : modification de l'Ordre. — Les *Constitutions* et l'esprit de l'Ordre. — Les *Entretiens*. — (1610-1615)..... 409

CHAPITRE II. — Thèses publiques. — Fabre premier président. — M^{me} de Saint-Cergues. — Bartholomio. — Disgrâce de M. de Charmois. — Défiance du Duc. — A Gex. — Comme le Saint voyageait. — Guérisons miraculeuses. — Encore à Gex. — Nouvelle saisie du temporel. — Carême de Chambéry : demande d'un évêque ; le B. Amé. — Le pouvoir du Pape sur le temporel. — Conversion d'un pécheur public. — Miracles de grâce. — Pèlerinage de Milan : les

Barnabites. — Possédés délivrés. — Encore à Gex. — Les évêques et les officiers royaux. — Le don de prophétie. — Les Barnabites et les Chartreux. — A Sion. — Accusations calomnieuses : fermeté. — Fermeté et douceur. — Admirable patience. — Les Barnabites à Thonon. — Jean-François grand vicaire. — Le cardinal de Marquemont. — Soupçons du Duc. — (1610-1615). 463

CHAPITRE III. — Rébellion du duc de Nemours. — Zèle de François pour ses princes. — Projet de réforme religieuse. — Patience et charité. — *Le Traité de l'amour de Dieu*. — Divers projets. — Premier Avent de Grenoble : Lesdiguières. — Guérisons. — Premier Carême de Grenoble : Claude Boucard, Barbier. . . — Mort du baron de Thorens. — Mort de la baronne. — Lettre en faveur des Clarisses. — Éloge d'Ancina. — Second Avent de Grenoble. — Mort du P. Simplicien et de M. de S^{te}-Catherine. — Second Carême de Grenoble. — La Visitation dans cette ville. — Visite à la Grande-Chartreuse. — Courses et travaux : le vin bonifié. — Lettre à Lessius. — Voyage en France. — A Paris. — Le sermon de saint Martin. — Avent et Carême à Saint-André-des-Arts. — Nombreuses prédications. — Conversions remarquables. — Si les Apôtres allaient en carrosse. — Grave maladie et grands travaux. — Saintes relations : saint Vincent de Paul, Duval, Suffren, Bourdoise. — La Mère Angélique Arnauld. — Prédiction sur Port-Royal. — Sainteté plus visible et grande vénération. — Charité et désintéressement : l'abbaye de Sainte-Geneviève et la coadjutorerie de Paris ; esprit de pauvreté. — Le Grand-Aumônier. — Le retour : belles actions. — Rentrée à Annecy. — (1615-1619). 495

CHAPITRE IV. — Charité et désintéressement. — Peine à propos d'un mariage. — Prédications et clartés célestes. — Sollicitude du fondateur. — Jean-François coadjuteur. — Encore la coadjutorerie de Paris. — Les ermites de Voiron. — Faveurs et miracles. — Apostasie déplorable. — Réforme des Bernardines. — L'évêque de Chalcédoine formé au ministère. — L'ermitage de Saint-Germain : projet de retraite. — Plans de nouveaux ouvrages. — Charles-Auguste de Sales. — Presentiment de départ. — Le chapitre des Feuillants. — Voyage à Turin. — La bague précieuse. — Aumônes et miracles. — Le dernier voyage. — Annonce de la mort. — Les adieux. — Le testament. — Esprit de privation. — Prophétie de la sœur Simplicienne. — La sœur Marie de Valence. — Honneur et vénération. — Toujours plus en Dieu. — La chambrette du jardinier. — François proclamé Saint. — Dernière entrevue avec sainte Chantal. — Derniers travaux. — Le dernier *Entretien*. — Apoplexie. — Sainte agonie et sainte mort. — Nouvelle transmission surnaturellement. — Douleur et vénération. — Honneurs funèbres. — Le saint corps transporté à Annecy. — Les funérailles. — Le sépulcre glorieux. — Portrait du Saint. — (1619-1622). 533

BULLE de canonisation. 574

ANALYSE du *Traité de l'amour de Dieu*. 585

BAR-LE-DUC. — IMPRIMERIE CONTANT-LAGUERRE.
